

Le mouvement panafricaniste au XX^e siècle



VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

LE MOUVEMENT PANAFRICANISTE AU VINGTIÈME SIÈCLE

**Contribution à la Conférence des intellectuels
d'Afrique et de la Diaspora (CIAD I)
organisée par l'Union africaine en partenariat avec le Sénégal**

(Dakar, 7-9 octobre 2004)

AVERTISSEMENT

Les noms de lieux ou de personnes et leurs orthographes, les jugements de valeur sur les hommes et les faits, les opinions, constatations, interprétations et conclusions exprimées dans cet ouvrage sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ou des pays qui en sont membres.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'OIF, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant à leurs frontières ou limites.

L'OIF ne garantit pas l'exactitude des données figurant dans la présente publication et n'accepte aucune responsabilité quant aux conséquences de leur utilisation.

SOMMAIRE

PRÉFACE	15
AVIS AU LECTEUR	17
PRINCIPALES DATES	19
INTRODUCTION	25
I. PREMICES.....	26
La naissance	26
Conférences et Congrès – Société civile	29
II. MATURATIONS.....	41
Le tournant de Manchester.....	41
Le panafricanisme militant.....	43
Le tournant d'Accra : l'indépendance du Ghana et ses conséquences.....	48
III. LA COOPERATION CULTURELLE, SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET ECONOMIQUE INTERAFRICAIN.....	51
Perspectives.....	53
Première Partie – PRÉMICES	55
I. Première Conférence panafricaine, Londres 23-25 juillet 1900.....	57
Le rapport	57
Adresse aux nations du monde.....	64
Rapport de Bénito Sylvain.....	66
Plaidoirie d'Isaka Seme, fondateur de l'ANC.....	80
Portraits de trois pionniers du panafricanisme.....	84
Henry Sylvester Williams (1869-1911).....	84

	Anténor Firmin (1850-1911).....	90
	Benito Sylvain	92
II.	Premier Congrès Panafricain, Paris, 19-22 février 1919.....	95
	Principales résolutions.....	95
III.	Universal Negro Improvement Association (UNIA), Kingston, 1 ^{er} août 1914 ; New York, 1 ^{er} août 1920.....	97
	Déclaration des droits des peuples nègres du monde.....	97
	Un témoignage personnel de Amy Ashwood Garvey	105
IV.	Deuxième Congrès Panafricain, Londres, 28-29 août ; Paris, Bruxelles, 31 août- 2 septembre 1921	113
	Le Manifeste de Londres.....	113
	Résolutions de la session de Paris.....	119
V.	Troisième Congrès Panafricain, Londres, Lisbonne, novembre-décembre 1923.....	121
	Résolutions.....	121
VI.	Ligue universelle pour la défense de la race noire, Paris, 1924	129
	Allocution de Kojo Tovalou Houénou au Congrès de l'UNIA	129
	Article de Kojo Tovalou Houénou en 1928	131
VII.	West African Students Union (WASU), Londres, août 1925.....	129
	Création de l'Union des étudiants d'Afrique de l'Ouest (WASU)	129
	Mobilisation de la WASU contre le projet de résidence Aggrey, Londres, mars 1933	131
VIII.	Quatrième Congrès panafricain, New York, août 1927	137
	Principales résolutions.....	137
IX.	L'Étoile nord-africaine, Paris, 1928	139
	Le Manifeste.....	139
	Le Programme : Paris, mai 1933	141
X.	Le rôle des hommes des lettres.....	147
	La place de l'Éthiopie, de l'Égypte et d'Haïti dans l'identité panafricaine.....	143
	Wylmot Blyden	143
	W. E B. Du Bois.....	146
	Anténor Firmin	157
	Dr Jean Price-Mars.....	163
	Négritude, civilisation et société.....	165

La Revue du Monde Noir (The Review of the Black World)	162
Léopold Sédar Senghor (1939) : Ce que l'Homme noir apporte	166
Le programme de la revue Quilombo de Abdias do Nascimento, Brésil, 1944.....	181
XI. L'impact du conflit italo-éthiopien, 1935-1936.....	183
Discours de S. M. Hailé Sélassié à la Société des Nations (juin 1936).....	183
Poèmes de soutien à l'Éthiopie, 1935.....	190
Anonyme	190
Soldats en Abyssinie, par Nicolas Guillén.....	191
Deuxième partie – MATURATIONS : LE PANAFRICANISME MILITANT	195
I. Cinquième Congrès panafricain, Manchester, 13-21 octobre 1945	197
Principales résolutions.....	197
L'impact de Manchester, selon George Padmore.....	201
II. Le Rassemblement Démocratique Africain (R.D.A) 1946	205
Le manifeste.....	205
La loi abolissant le travail forcé	207
III. Présence Africaine et la Société Africaine de Culture, Paris, 1947	211
Éditorial du premier numéro de Présence Africaine : Niam n'goura	211
Alioune Diop vu par le professeur Honorat Aguessy.....	218
Témoignage du professeur Amady Aly Dieng lors du cinquantenaire de Présence Africaine	223
La critique de la négritude par Frantz Fanon	231
IV. Le Mouvement d'évolution sociale de l'Afrique Noire Bangui, 1950.....	239
Statuts.....	239
V. La Fédération des étudiants d'Afrique Noire en France, Congrès constitutif, Bordeaux, décembre 1950.....	241
Le Congrès	241
Statuts de la FEANF (extrait).....	245
VI. Premier Congrès des écrivains et artistes noirs à la Sorbonne, Paris, 19-22 septembre 1956.....	249
Résolution finale.....	249
Appel de Jacques Alexis pour un Comité international des intellectuels d'origine nègre	251

VII.	Le Parti africain de l'indépendance, Congrès constitutif, Thiès, septembre 1957..	253
	Le Manifeste (extrait)	253
VIII.	La Conférence des États indépendants d'Afrique, Accra, 15 avril 1958.....	257
	Déclaration finale.....	257
	1. Concertation sur la politique étrangère.....	259
	2. L'avenir des territoires dépendants d'Afrique	260
	3. La question de l'Algérie.....	261
	4. Le Racisme.....	262
	5. Mesures à prendre pour sauvegarder l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale des États africains indépendants.....	263
	6. Le Togoland sous tutelle française	263
	7. Le Cameroun sous tutelle française.....	264
	8. Analyse des voies et moyens pour promouvoir la coopération économique entre les États africains, basée sur l'échange d'informations techniques, scientifiques, éducatives, ayant trait en particulier à la planification industrielle et le développement agricole	264
	9. Sur le plan culturel, la formulation de propositions concrètes pour l'organisation de visites d'échanges entre les différents pays, aussi bien gouvernementales que non gouvernementales, qui permettra une connaissance directe, d'un pays à l'autre et une appréciation mutuelle de leurs cultures respectives.....	266
	10. Examen du problème de la paix internationale et de la conformité avec la Charte des Nations Unies et la réaffirmation des principes de la Conférence de Bandung.....	268
	11. Mise en place d'un mécanisme permanent après la Conférence	269
IX.	Visite officielle du Président guinéen au Ghana du 20 au 24 novembre 1958.....	271
	Déclaration conjointe	271
X.	La Conférence des peuples africains, Accra, 5-13 décembre 1958	273
	Résolutions	
	Sur l'impérialisme et le colonialisme	273
	Sur les frontières, limites territoriales et Fédérations	275
	Sur le racisme et les lois et pratiques discriminatoires	278
	Sur le tribalisme, le séparatisme religieux et les institutions traditionnelles	282
	Résolution sur les institutions traditionnelles.....	282
	Résolution de la Conférence sur la mise en place d'une Organisation permanente.....	283
XI.	L'unité africaine des peuples.....	285
	Textes de Amilcar Cabral, Osendé Afana et Malcom X	285

Amilcar Cabral	285
Osendé Afana.....	292
Malcom X	293
XII. Unification des organisations syndicales	297
La Centrale Unique Africaine, Cotonou, 16-19 janvier 1957	297
L'UGTAN	299
Résolutions sur l'unification des organisations syndicales d'Afrique	300
XIII. L'option fédéraliste	301
Boganda : « Un État unique » pour toute l'AEF	301
Le Mouvement de Libération Nationale : fédération et socialisme africain, Dakar, décembre 1958.....	302
Cheikh Anta Diop : Pour un État fédéral de l'Afrique sub-saharienne.....	304
XIV. Deuxième Congrès des écrivains et artistes noirs, Rome, 26 mars-1 ^{er} avril 1959 ...	313
Communication de Jacques Rabemanajara : Les fondements de notre unité tirés de l'époque coloniale	313
XV. Conférence panafricaine de Léopoldville, 25 août 1960	317
Discours d'ouverture de Patrice Lumumba.....	317
XVI. L'Union des États africains (UEA), Accra, 27, 28, 29 mai 1961	325
La Charte.....	325
XVII. Le PAFMECSA (Pan-African Freedom Movement Of East, Central And Southern Africa),	331
Addis Abeba, février 1962.....	331
Allocution de Sa Majesté Impériale Haïlé Sélassié	331
Allocution de Nelson Mandela au nom de l'ANC.....	333
Témoignage de M'Boya	334
XVIII. Premier Congrès international des africanistes, Accra, 11-18 décembre 1962	337
Rapport final.....	337
Discours de Kwame Nkrumah le 12 décembre 1962	341
XIX. Conférence internationale des États indépendants d'Afrique, Addis Abeba, mai 1963	353
Discours de Sa Majesté impériale Haïlé Sélassié	353
Discours de Kwame Nkrumah	363
Discours de Léopold Sédar Senghor.....	368
Observations finales de Kwame Nkrumah	371

Charte de l'Organisation de l'Unité africaine	372
Troisième partie	
LA COOPERATION CULTURELLE, SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE	
ET ÉCONOMIQUE INTERAFRICAINNE.....	381
I. Premier Festival mondial des arts nègres, Dakar 1er-24 avril 1966	383
Discours d'ouverture du président Léopold Sédar Senghor	383
Discours de Aimé Césaire.....	387
II. Premier Festival culturel panafricain, Alger, 21 juillet-1 ^{er} août 1969	397
Manifeste culturel panafricain de l'OUA	397
III. Festival mondial des arts et de la culture, Lagos, 15 janvier-12 février 1977	411
Rapport final (extraits)	411
Origine.....	411
Préparation scientifique	412
Pays participants.....	413
Les textes reçus	413
Déroulement du Colloque	414
Rapport du sous-thème : civilisation noire et arts	415
Rapport du sous-thème : Civilisation noire et langues africaines.....	429
Rapport du sous-thème : Civilisation noire et éducation.....	424
Communication du Pr. Ofosu-Appiah : De l'édification d'une communauté intellectuelle en Afrique (19 janvier 1977)	425
IV. Congrès international d'études africaines sur « la dépendance de l'Afrique et les moyens d'y remédier », Kinshasa, 12-16 décembre 1978	435
Discours d'ouverture de Monseigneur Tshibangu Tshishiku (Président de la IV ^e session du Congrès international des études africaines)	435
Communication du Professeur Joseph Ki-Zerbo : « De l'Afrique ustensile à l'Afrique partenaire »	440
V. Plan d'action de Lagos, Lagos, avril 1980	459
Acte final	459
VI. Congrès des cultures noires des Amériques, Cali (Colombie), août 1977	463
Recommandations approuvées lors du Premier Congrès des cultures noires des Amériques	463
Projet de loi contre la discrimination raciale au Brésil.....	464

VII. Colloque sur le centenaire de la Conférence de Berlin, Brazzaville, 30 mars-5 avril 1985	471
Rapport final.....	471
VIII. Symposium international de Kinshasa sur « l'Afrique et son avenir », 20-30 avril 1985	483
Rapport général du Symposium.....	483
I. De l'expropriation de l'Afrique par la Conférence de Berlin et sa réappropriation	486
II. Les idéologies africaines du développement.....	490
III. Les stratégies africaines de développement	496
En guise de conclusion.....	504
Déclaration de Kinshasa	506
Particularités culturelles et historiques	508
Gestion unitaire de l'espace continental	509
Modernisation du patrimoine local et exploitation des technologies modernes.....	510
Aménagement d'un espace démocratique comme condition du développement	511
IX. L'Institut des Peuples Noirs (IPN), Ouagadougou, mars 1990	515
Convention constitutive : argument.....	515
X. Conférence internationale des intellectuels et hommes de culture d'Afrique, Dakar, 21-26 mai 1996	523
Rapport général	523
I. Introduction.....	524
II. Évaluation critique de l'histoire des relations internationales de l'Afrique	525
III. Évaluation critique des obstacles et défis d'insertion de l'Afrique dans l'économie du XXI ^e siècle.....	526
IV. Inventer et forger l'avenir de l'Afrique	528
V. Rôle des intellectuels et des hommes et femmes de culture africaine.....	530
PERSPECTIVES – Intégration et renaissance	533
Vers le XX ^e siècle.....	535
Acte constitutif de l'Union africaine.....	535
Programme du NOPADA/NEPAD	549
Discours du Président Thabo Mbeki à l'occasion du lancement de l'Institut pour la Renaissance africaine : Pretoria, 11 octobre 1999.....	560
Discours du Président Abdoulaye Wade lors de la Conférence internationale.....	568

Des économistes sur le Plan Oméga : Dakar, 11-13 juin 2001	568
ANNEXES	575
Rapport de la Première Conférence des Intellectuels d'Afrique et de la Diaspora, Dakar, 6-9 octobre 2004.....	577
Déclaration de Salvador	619
RESSOURCES	623
Bibliographie générale	623
Documents sonores	633
Cédérom.....	633
Sites Internet.....	633
Filmographie sur des personnalités africaines et de la diaspora africaine	635

PRÉFACE

À l'invitation de l'Union africaine plus d'un demi-millier d'intellectuels, hommes et femmes de culture, d'Afrique et de sa diaspora, se sont donné rendez-vous à Dakar, au Sénégal, en octobre 2004, pour se pencher sur la situation de « l'Afrique en ce XXI^e siècle » et réfléchir ensemble sur les défis majeurs de « l'intégration et de la renaissance ». C'était le moment opportun, comme le prévoyait la Conférence, de jeter un regard rétrospectif sur l'histoire de cette prise de conscience, depuis ses origines les plus lointaines jusqu'à nos jours. La Conférence nous convie à un tel devoir de mémoire, alors que, précisément, nous nous interrogeons sur la place de l'Afrique dans le monde. Car l'invention du futur n'est-elle pas avant tout la fille aînée de la mémoire et le fruit de l'héritage légué par le passé ? Au demeurant, dans la longue marche de la modernité du Continent, les deux thèmes inscrits à l'ordre du jour, celui de « l'intégration » et de « la renaissance », ne résument-ils pas à eux deux, tout à la fois, le sens de la solidarité du passé et le défi du futur, comme le rappelle le professeur Elikia M'Bokolo dans sa contribution introductive à ce recueil.

C'est dire que l'initiative de cette Conférence est venue à son heure. Quarante-six ans après la Conférence des États indépendants d'Afrique, puis la Conférence des Peuples d'Afrique organisées à Accra par le Président Kwame N'Krumah, et huit ans après la Conférence internationale des intellectuels et hommes de culture d'Afrique, cette nouvelle Conférence, à Dakar, a eu le grand mérite, à nos yeux, non seulement de permettre au vieux continent de poursuivre sa longue tradition de concertation, et de débat, mais également de rendre possible une certaine forme d'actualisation de ces intuitions profondes et leur appropriation par les générations montantes.

Voilà pourquoi, en tant que partenaire résolu de l'Union africaine, la Francophonie, comme elle en a aussi porté témoignage en soulignant les valeurs communes qu'elle partage avec le NEPAD, ne pouvait se permettre de rester indifférente.

Saluer avec tant d'enthousiasme l'événement impliquait de se rendre utile. Et c'est précisément dans le domaine stratégique de la mobilisation de la mémoire, qu'elle a décidé d'apporter son concours, comme en témoigne ce recueil de textes sur Le mouvement panafricaniste au XX^e siècle.

À ce titre, il n'est pas fortuit qu'il soit échu à la Délégation à la paix, à la démocratie et aux droits de l'Homme, au sein de l'Organisation Internationale de la Francophonie, la responsabilité d'élaborer cette anthologie : en effet, la mobilisation pour le panafricanisme s'est manifestée depuis les origines comme une quête de la liberté, de la citoyenneté et de l'égalité, en d'autres termes de la reconnaissance des droits de l'Homme. Ainsi, le constat d'une carence d'ouvrages sur l'Histoire des droits de l'Homme établi par le professeur Karel Vasak, dans son Rapport général introductif à la réunion sur la Culture démocratique, tenue à Sofia (Bulgarie) en 2000, aura-t-il, au moins pour l'Afrique et sa diaspora, trouvé ici un début de réponse.

Ce dossier s'efforce de restituer les grands moments de ce mouvement, depuis la Conférence panafricaine de Londres en 1900 jusqu'à la constitution de l'Union africaine, en passant par les Congrès des écrivains et artistes noirs, les Festivals des Arts et de la Culture et tant d'autres rendez-vous de célébration, de revendication ou de réflexion sur l'unité du continent. Il va sans dire que ce document n'a aucune prétention à l'exhaustivité. Il attend au contraire d'être complété par chacun d'entre nous, pour en faire un instrument au service de tous les acteurs contemporains : les intellectuels, les décideurs politiques et tous les citoyennes et citoyens.

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, loopy 'A' followed by 'diouf' and a long vertical stroke ending in a horizontal crossbar.

Abdou Diouf
Secrétaire général de la Francophonie

AVIS AU LECTEUR

Les textes sélectionnés dans le présent recueil l'ont été sur la base d'une triple démarche du Comité consultatif :

- une chronologie, aussi exhaustive que possible, des principales rencontres à caractère panafricaniste (congrès, créations de mouvements politiques, colloques...) a d'abord été établie. Sur ce point, il faut noter que si la première moitié du XX^e siècle, marquée par les Congrès panafricains, a été relativement aisée à traiter, il n'en est pas de même de la période postcoloniale, caractérisée par la coopération aux niveaux continental et régional. Il convenait alors d'isoler, au sein des multiples initiatives de coopération interafricaine celles où le panafricanisme demeurait l'arrière plan conceptuel, malgré le relatif recul du militantisme panafricaniste dans les années 60 ;*
- ensuite, en fonction des rencontres répertoriées, les actes finaux ou communications principales ont été recherchés et reproduits partiellement ou intégralement ; le critère retenu ici aura été la pertinence du point de vue thématique, mais aussi la longueur : le principe du recueil exige en effet de ne citer que des extraits lorsque les Actes sont publiés in extenso ailleurs ;*
- enfin, après un intense débat interne, le Comité consultatif, a choisi de proposer des textes qui ne sont pas directement liés aux rencontres recensées mais ont néanmoins le mérite d'explicitier le cadre intellectuel, culturel et littéraire du XX^e siècle panafricain.*

PRINCIPALES DATES

23-25 juillet 1900

Première Conférence panafricaine, Londres (Royaume Uni)

8 janvier 1912

Création de l'African National Congress (ANC), Bloemfontein (Afrique du Sud)

19-22 février 1919

Premier Congrès panafricain, Paris (France)

1^{er} août 1920

Première Convention internationale des peuples nègres du Monde, New York (USA)

28 août-2 septembre 1921

Deuxième Congrès panafricain, Londres (Royaume Uni), Paris (France), Bruxelles (Belgique)

Novembre-décembre 1923

Troisième Congrès panafricain, Londres (Royaume Uni), Lisbonne (Portugal)

30 avril 1924

Création de la Ligue universelle pour la défense de la race noire, Paris (France)

Août 1925

Création de la West African Students Union (WASU), Londres (Royaume Uni)

20 mars 1926

Création de l'Étoile Nord-africaine

26 mars 1926

Création du Comité de défense de la race nègre, par Lamine A. Senghor, Paris (France)

Août 1927

Quatrième Congrès panafricain, New York (USA)

28 février 1935

Constitution d'un Comité international de défense du peuple éthiopien, Paris (France)

13-21 octobre 1945

Cinquième Congrès panafricain, Manchester (Royaume Uni)

18 octobre 1946

Congrès constitutif du Rassemblement Démocratique Africain (RDA), Bamako (ex-Soudan français, actuel Mali)

Octobre-novembre 1947

Premier numéro de la revue Présence Africaine, Paris (France)

Août 1950

Création du Mouvement d'évolution sociale de l'Afrique noire (MESAN), (République centrafricaine)

28-30 décembre 1950

Congrès constitutif de la Fédération des Étudiants d'Afrique noire (FEANF), Bordeaux (France)

Décembre 1953

Conférence nationaliste ouest-africaine, Kumasi (Ghana)

19 septembre 1956

Création du Parti Africain pour l'Indépendance de la Guinée Bissau (PAIGC), Bissau (Guinée Bissau)

19-22 septembre 1956

Premier Congrès des écrivains et artistes noirs, Paris (France)

16-19 janvier 1957

Conférence syndicale sur la Centrale unique africaine, Cotonou (ex-Dahomey, actuel Bénin)

6 mars 1957

Le Ghana devient indépendant

Septembre 1957

Création du Parti Africain de l'Indépendance, Thiès (Sénégal)

2-5 septembre 1957

Congrès interterritorial du RDA, Bamako (ex-Soudan français, actuel Mali)

Juillet 1958

Congrès du Parti du Regroupement Africain (PRA) à Cotonou

25 août 1958

Création du Mouvement de Libération Nationale (MLN), Dakar (Sénégal)

15 avril 1958

Conférence des États indépendants d'Afrique, Accra (Ghana)

27-30 avril 1958

Conférence des mouvements nationalistes de l'Afrique du Nord, Tanger (Maroc)

17 septembre 1958

Conférence constitutive du PAFMECA (Pan-African Freedom Movement of East and Central Africa), Mwanza (Tanzanie)

5-13 décembre 1958

Conférence des peuples africains, Accra (Ghana)

17 janvier 1959

Naissance de la Fédération du Mali

26 mars-1^{er} avril 1959

Deuxième Congrès des écrivains et artistes noirs, Rome (Italie)

25 août 1960

Conférence panafricaine, Léopoldville (ex-Zaïre, actuelle RDC)

Janvier 1961

Naissance du Groupe de Casablanca composé d'États dits « radicaux » ou « progressistes »

Mai 1961

Naissance du Groupe de Monrovia composé d'États dits « modérés »

2 février 1962

Réunion du PAFMECSA (Pan-African Freedom Movement of East, Central and Southern Africa), Addis Abeba (Éthiopie)

11-18 décembre 1962

Premier Congrès international des africanistes, Accra (Ghana)

24-25 mai 1963

Conférence internationale des États indépendants d'Afrique et constitution de l'Organisation de l'Unité Africaine, Addis-Abeba (Éthiopie)

1-24 avril 1966

Premier Festival mondial des Arts nègres, Dakar (Sénégal)

21 juillet-1^{er} août 1969

Premier Festival culturel panafricain, Alger (Algérie)

12-18 avril 1971

Colloque sur la négritude, Dakar (Sénégal)

15 janvier-12 février 1977

Deuxième Festival mondial des Arts et de la Culture noirs et africains, Lagos (Nigeria)

Août 1977

Congrès des cultures noires des Amériques, Cali (Colombie)

12-16 décembre 1978

Quatrième Congrès international d'Études africaines sur « la dépendance de l'Afrique et les moyens d'y remédier », Kinshasa (ex-Zaïre, actuelle RDC)

Août 1979

Institut d'études sur la diaspora africaine, Université Howard, Washington (USA)

30 mars-5 avril 1985

Colloque sur le centenaire de la Conférence de Berlin, Brazzaville (Congo)

20-30 avril 1985

Symposium international sur « l'Afrique et son avenir », Kinshasa (ex-Zaïre, actuelle RDC)

15-19 décembre, 1987

Symposium Pre-FESPAC, Dakar (Sénégal)

Mars 1990

Convention constitutive de l'Institut des peuples noirs, Ouagadougou (Burkina Faso)

6-8 septembre 1994

Conférence internationale du projet UNESCO sur « La route de l'esclave », Ouidah (Bénin)

8-11 décembre 1994

Séminaire sur l'Amérique latine noire, Montevideo, Uruguay

21-26 mai 1996

Conférence internationale des intellectuels et hommes de culture d'Afrique et de sa diaspora, Dakar (Sénégal)

11 juillet 2000

Adoption de l'Acte constitutif de l'Union africaine, Lomé (Togo)

7-9 octobre 2004

Conférence des intellectuels d'Afrique et de la diaspora, Dakar (Sénégal)

12-14 juillet 2006

Deuxième Conférence des intellectuels d'Afrique et de la diaspora, Salvador de Bahia (Brésil)

INTRODUCTION

On a réuni dans ce volume des documents devenus difficiles à trouver, qui constituent les textes de référence du panafricanisme, depuis l'apparition de ce mot, en 1900, jusqu'aux péripéties les plus récentes, qui ont vu l'Union africaine se substituer à l'Organisation de l'Unité Africaine. Le panafricanisme, en tant qu'expression de la solidarité entre les peuples africains et d'origine africaine et en tant que volonté d'assurer la liberté du continent africain et son développement à l'égal des autres parties du monde, est né dans le même contexte historique que d'autres grands mouvements de rassemblement de peuples, comme le panaméricanisme, le *panarabisme*, le *pangermanisme*, le *panslavisme* ou le *pantouranisme*. Or, il n'a pas seulement survécu à la plupart de ces mouvements : il a aussi produit des effets visibles, en contribuant directement à l'émancipation politique de l'Afrique, et il continue aujourd'hui à nourrir les projets de « renaissance africaine ».

Ces performances indiscutables et cette présence ininterrompue sur la scène politique, intellectuelle et culturelle africaine sont d'autant plus appréciables que le panafricanisme s'est développé au milieu de nombreux obstacles : d'une part, il est né au cœur de l'oppression esclavagiste, avant de s'épanouir à l'intérieur et en dépit des contraintes des régimes coloniaux dont il a fini malgré tout par triompher ; d'autre part, il a toujours revêtu une extrême complexité, dans la mesure où il a pris corps dans plusieurs pôles différents – l'Afrique, l'Amérique du Nord, les Caraïbes, l'Amérique du Sud, l'Europe – qui se sont certes influencés les uns les autres, mais qui se sont aussi singularisés en fonction de leurs contextes particuliers ; enfin, cet éclatement lui-même a constamment confronté le panafricanisme à l'histoire du monde et aux idéologies universalistes du XX^e siècle dont il a eu à se distinguer et dont il a su se distinguer.

L'histoire longue du panafricanisme laisse apparaître plusieurs phases bien individualisées : d'abord celle de la « naissance » qui, plongeant ses racines dans la lutte contre l'esclavage, s'est prolongée jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale,

avec la mort presque simultanée de Sylvester Williams (1911) et de l'idéologue Edward W. Blyden (1912) ; ensuite, celle de la mise en forme de l'idéologie et des programmes, à travers une succession de « congrès » conçus, organisés et conduits par W. E. B. Du Bois et à travers les luttes contre le colonialisme et le fascisme portées entre autres, dans la France des années 1920, par des figures politiques telles que Louis Hunkarin, Lamine Senghor, Samuel Stéfany, Max Bloncourt, Joseph Gothon-Lunion, Tiémoko Garan Kouyat... ; enfin, à partir du congrès de Manchester, celle du panafricanisme militant, largement incarnée par Kwame Nkrumah et débouchant sur la constitution d'institutions que l'Afrique d'aujourd'hui est en train de réformer pour organiser, avec sûreté, sa marche en avant.

Il convient de souligner l'apport spécifique de la Négritude francophone qui prend son essor dès les années 1930 à travers les écrits poétiques et politiques, d'Aimé Césaire, Léopold Sédar Senghor, Léon Gontran Damas, Birago Diop...

I - PRÉMICES

La période qui va jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale et qui englobe la phase de la « naissance » et celle des « congrès » fut à tous points de vue cruciale dans la formation du panafricanisme car elle a vu se mettre en place tout l'argumentaire du mouvement en même temps que ses multiples courants et tendances qui resteront à l'œuvre jusqu'à nos jours.

La naissance

Il ne faut pas confondre les mots et les choses. Si le mot « panafricanisme » est né avec la « conférence panafricaine » de 1900, la réalité du panafricanisme est attestée bien avant cette date et peut être associée à plusieurs facteurs et initiatives. Le panafricanisme est issu d'abord d'un refus de la traite des Noirs, de l'esclavage et de toutes leurs conséquences sur le statut juridique des Noirs, sur l'image de l'Afrique dans le monde et sur le destin que les grandes puissances de l'époque réservaient aux Africains et à leur continent. C'est en rejetant le système négrier que les Africains d'Afrique et de la diaspora ont affirmé l'égalité des peuples et le droit des Africains à vivre dans la liberté et la dignité comme les autres êtres humains.

Si les résistances africaines à l'esclavage commencèrent avec l'esclavage lui-même, ce rejet commença à prendre une forme intellectuelle et un contenu politique au XVIII^e siècle dans des textes philosophiques et religieux, dans des pamphlets politiques, dans des procès intentés par des Africains contre leurs maîtres réels ou prétendus. Les quelques livres publiés en Europe par le philosophe Anthony Amo « le Guinéen » (c. 1703- ?), par Ignatius Sancho « l'Africain » (Letters, 1782), par Ottobah Cuguano (*Thoughts and Sentiments on the Evil and Wicked Traffic of Slavery*, 1787) et par Oludah

Equiano (*The Interesting Narrative of the Life of Olaudah Equiano, 1789*) et le procès gagné contre son maître à Londres en 1772 par l'esclave James Somerset venu de Virginie forment ainsi le socle solide d'une sorte de « préhistoire » du panafricanisme.

Tout au long du XIX^e siècle, l'idée panafricaine s'enrichit et se consolide en mettant à profit les circonstances plutôt difficiles qui entouraient alors les Africains de la diaspora comme ceux du continent. Devenu indépendant, Haïti eut du mal à faire reconnaître sa souveraineté par les grandes puissances et dut subir, comme la colonie de la Sierra Leone, formée par les Britanniques en 1787 avec des Noirs « rapatriés », et le Liberia, né de l'immigration de Noirs des États-Unis, les assauts répétés des théories racistes qui prenaient prétexte de ses difficultés pour dénier à tous les Noirs le droit et la capacité de se gouverner eux-mêmes. Aux États-Unis, l'abolition tardive de l'esclavage (1865) allait de pair avec le renforcement de la ségrégation et des pratiques racistes et avec les stratégies, conçues par des Blancs, de « rapatriement » des esclaves et anciens esclaves vers l'Afrique. En Amérique « latine », les anciennes colonies espagnoles et le Brésil, qui avaient acquis leur indépendance grâce à la contribution active des Noirs esclaves ou libres, se gardèrent bien d'abolir immédiatement l'esclavage (aboli au Brésil seulement en 1888) et d'instaurer l'égalité des races. Quant à la terre africaine, les richesses de son sol et de son sous-sol attiraient les convoitises des États européens, que ceux-ci s'efforçaient de dissimuler derrière le paravent des doctrines proclamant « l'inégalité des races humaines ».

En réponse à ces menaces, des voix s'élevèrent en Afrique et dans la diaspora pour mettre en lumière et revaloriser la part de l'Afrique dans le passé de l'humanité et, sur la base de cette histoire rectifiée, proclamer l'opposition des Africains à toute politique et à toutes pratiques tendant à les subjuguer.

Mais, de quelle Afrique s'agissait-il : l'Afrique noire seulement, qui avait été la victime séculaire de l'esclavage, ou l'Afrique dans sa totalité en tant que continent ? Ce débat entre les deux contenus (nègre ou continental) du panafricanisme, qui allait se prolonger jusque tard dans le X^e siècle, vit donc le jour à la naissance même des idées panafricaines. Le pasteur *Alexander Crummell* (1819-1898) qui, après avoir sillonné les États-Unis et la Grande-Bretagne, s'était établi pendant vingt ans en Sierra Leone et au Liberia, fut l'un des premiers à parler ouvertement en 1852 de « l'Éthiopie (nom générique désignant toute l'Afrique), de l'Océan Atlantique à l'Océan Indien, de la Méditerranée au Cap ». Mais, son contemporain, *Martin R. Delany* (1812-1885), qui avait visité le Liberia et le sud du Nigeria, plaida pour « l'Afrique à la race africaine et des Noirs pour la gouverner », idée qu'allaient reprendre, après lui, au moins deux des plus grandes figures du panafricanisme : *Edward Wilmot Blyden* (1832-1912), venu des Caraïbes danoises pour s'installer au Liberia et rayonner sur toute la côte ouest-africaine, de la Sierra Leone au Nigeria, et exclusivement attaché à « défendre les intérêts de ce type particulier de l'humanité connu du monde entier comme nègre » ; *Marcus Garvey* (1885-1940), parti de la Jamaïque pour les États-Unis. Garvey, comme

Blyden, s'opposa à *W.E.B. Du Bois* (1868-1963) dans une violente lutte verbale qui a, sans doute, affaibli le mouvement panafricain pendant les années 1920.

Il ne suffisait pas de définir l'Afrique, il fallait encore en assurer « la défense et l'illustration ». Cela se fit sur le double plan intellectuel et politique. L'intelligentsia haïtienne s'illustra dans la lutte contre « les détracteurs de la race noire », incarnée par *Anténor Firmin* (1850-1911), homme d'État, patriote et adversaire résolu des visées expansionniste des États-Unis sur la république noire : celui-ci publia en 1885, au moment même où les puissances européennes se lançaient dans le partage de l'Afrique, un livre immense – *De l'égalité des races humaines (Anthropologie positive)* – qui, en répondant directement aux thèses d'Arthur de Gobineau (*Essai sur l'inégalité des races humaines*, 1853-1855), détruisait en même temps tous les fondements théoriques de la domination coloniale et de la ségrégation raciale. L'histoire, comme discipline scientifique, allait occuper dès lors une place de premier plan dans les préoccupations de ces militants, avec de très nombreuses publications, aussi bien aux États-Unis qu'en Afrique occidentale et australe. Sous la plume de Blyden, d'Africanus Horton, et d'auteurs moins connus aujourd'hui, tels que l'abbé Boilat (*Esquisses sénégalaises*, 1853), *C. C. Reindorf (History of the Gold Coast and Ashanti*, 1889), *A. B. Sibthorpe (History of Sierra Leone*, 1868), Samuel Johnson (*The History of the Yorubas*, 1921) ou J. E. Casely-Hayford (*Ethiopia Unbound : Studies in Race Emancipation. United Empire*, 1911), on vit apparaître tous les thèmes de l'historiographie panafricaniste : l'Afrique, berceau de l'humanité ; l'antériorité et l'unité des civilisations nègres ; l'exemplarité de l'Éthiopie à travers sa très longue histoire ; l'éclat de la vie politique, économique, culturelle et scientifique des États africains au Moyen Âge ; les ravages de la Traite et de l'esclavage ; la capacité de survie des sociétés africaines confrontées aux intrusions les plus destructrices ; les résistances africaines à l'esclavage et aux dominations étrangères ; la proximité entre l'islam et les cultures africaines... Tout au long de l'histoire du panafricanisme, la protestation intellectuelle et la créativité culturelle allaient ainsi accompagner les luttes proprement politiques.

Mais, dans cette période fondatrice, la politique conservait ses droits de cité. Le thème de l'indépendance des territoires africains occupés par les puissances coloniales apparut avant même l'achèvement du processus de domination de l'Afrique, avec le mot d'ordre diffusé par E. W. Blyden de « *l'Afrique aux Africains* » : certes, dans le contexte politique et intellectuel de la fin du XIX^e siècle, la plupart des panafricanistes se préoccupaient d'abord de dénoncer, d'empêcher et de limiter les abus du colonialisme, repoussant à une échéance plus ou moins éloignée la réalisation effective de l'indépendance politique. Mais, dès la première tentative d'occupation de l'Éthiopie par les Italiens, beaucoup, à l'instar de l'Haïtien Bénéto Sylvain gratifié ultérieurement du titre honorifique de « aide de camp de l'empereur », se mobilisèrent pour venir à son secours. En effet, l'Éthiopie n'était pas, à leurs yeux, un pays comme un autre : sa très longue durée incarnait le génie politique africain et, sous l'impulsion du Negus Menelik II (1889-1913), elle connaissait à tous les niveaux économique, culturel, politique et

diplomatique — une sorte de « renaissance » illustrée par sa victoire contre les troupes italiennes à Adwa (1896). Cette victoire confirma que le panafricanisme n'était pas une utopie car elle incarnait ce que les Crummell, Delany et Blyden avaient conçu comme la « renaissance fricaine », la « régénération de l'Afrique » et la « personnalité africaine », concepts clés du panafricanisme, associés à la volonté d'indépendance de l'Afrique et à sa capacité d'aller de l'avant, en comptant sur ses propres forces.

Conférences et Congrès – Société civile

Cette effervescence et cet activisme ne pouvaient se borner au seul champ intellectuel et au seul domaine des symboles. Il fallut se préoccuper de mettre sur pied les moyens d'inscrire ces idées dans la pratique et d'infléchir le cours de l'histoire au profit des peuples noirs. L'entreprise se révéla aussitôt très difficile. En effet, le panafricanisme restait jusqu'alors le fait d'une « élite » d'intellectuels certes engagés, mais peu nombreux et par ailleurs dispersés entre trois continents au moins, l'Amérique, l'Europe et l'Afrique. Il semblait impossible de constituer une organisation permanente. L'idée émergea alors de laisser les différents groupes se réclamant du panafricanisme agir chacun sur son terrain, à condition de se retrouver régulièrement pour, ensemble, poser des actes forts, proclamer des revendications et formuler des propositions. Le choix des lieux de tels rassemblements devait obéir à une tactique et une stratégie précises : il fallait porter le message panafricain au centre même du système impérial dont les colonies d'Afrique étaient l'un des maillons. On se retrouverait donc dans les grandes métropoles européennes pour y faire entendre la « voix de l'Afrique ensanglantée » (E. W. Blyden). Ainsi naquit l'idée des « conférences » et « congrès » panafricains, dont la paternité reste controversée et qui allaient jalonner la première moitié du XX^e siècle.

La Conférence panafricaine de 1900

On comprend donc le double choix de l'année 1900, commencement du dernier siècle du deuxième millénaire, et de Londres, la capitale prestigieuse du plus grand empire colonial, pour organiser la Conférence panafricaine. Après avoir pensé profiter de l'Exposition universelle de Paris, pour réunir dans la capitale française des savants du monde entier en vue de faire le procès du racisme, Bénito Sylvain se rallia au projet d'une réunion exclusivement africaine à Londres, dont l'artisan, mieux connu dans l'espace francophone depuis les publications du professeur Oruno D. Lara, fut Henry Sylvester Williams (1868-1911). Originaire de Trinidad, cet avocat du barreau de Londres était connu pour l'efficacité de ses plaidoiries en faveur des Noirs de la Gold Coast et de l'Afrique du Sud. Il avait fondé en 1897 l'Association Africaine, dans un contexte de grande effervescence dans les colonies africaines de la Grande-Bretagne : impatience des classes moyennes naissantes, victimes du racisme et de la

discrimination, notamment dans les emplois publics ; insurrections populaires contre la lourdeur des charges imposées par la colonisation ; agitation de l'*Aborigines' Rights Protection Society* créée également en 1897 en Gold Coast ; nationalisme culturel au Nigeria s'exprimant par le rejet des noms et costumes européens et par l'apparition, comme en Afrique australe, d'églises chrétiennes indépendantes.

Des évolutions comparables se produisaient aux États-Unis où, par suite de sa modération, Booker T. Washington (1856-1915), le fondateur du Tuskegee Institute et le promoteur d'une « intégration » progressive des Noirs dans la société américaine, se laissait déborder par des militants plus radicaux réunis autour de Mgr Alexander Walters dans la *Negro Academy*, tels que William M. Trotter et W. E. B. Du Bois. Toujours en 1897, celui-ci avait, dans *The Conservation of the Race*, lancé le mot d'ordre de *Pan-Negroism*, en expliquant que « si les Nègres doivent devenir un facteur dans l'histoire du monde, ce sera grâce à un mouvement pan-nègre [...] à travers une organisation de la race, une solidarité de la race, une unité de la race. » Le rassemblement de Londres eut un large écho en Afrique et dans la diaspora africaine des Amériques, parce que la capitale britannique était devenue, avec Edimbourg, un foyer de forte concentration d'étudiants noirs, venus principalement d'Afrique occidentale et australe, de la Jamaïque et de Trinidad.

De retour aux États-Unis, les participants afro-américains diffusèrent largement les conclusions de la conférence parmi leurs frères et parmi les nombreux jeunes d'Afrique du Sud venus y étudier. Malgré le petit nombre de participants (32, auxquels il convient d'ajouter tous ceux qui, sans être des délégués officiels, ont participé aux débats et signé des motions), la Conférence Panafricaine fut la première rencontre réellement panafricaine par l'origine géographique de ceux-ci, en dépit de la surreprésentation de la diaspora par rapport à l'Afrique mère : 11 des États-Unis ; 10 des Caraïbes ; 5 de Londres ; 4 d'Afrique (Abyssinie, Gold Coast, Liberia, Sierra Leone) ; 1 du Canada, plus un d'origine non spécifiée. Si les résolutions de la conférence n'apparaissent pas comme une condamnation explicite de la colonisation, les participants veillèrent à s'adresser à la reine Victoria et surent obtenir d'elle l'engagement solennel de « ne pas négliger les intérêts et le bien-être des races autochtones » en Afrique du Sud et en Rhodésie : ils adoptèrent aussi la fameuse « Adresse aux Nations du Monde », rédigée par W. E. B. Du Bois sur la question de l'égalité effective et non seulement formelle entre les races. Du Bois allait dès lors incarner, jusqu'à sa mort à Accra en 1953, la continuité du mouvement panafricain en même temps qu'il imprima sa marque à la fois sur le contenu de sa doctrine et sur ses méthodes d'action.

Les Congrès panafricains : 1919-1945

Sous son impulsion, quatre « congrès panafricains » se sont tenus de 1919 à 1927. Privées de conférences et de congrès, les deux décennies allant de 1900 à 1919 n'en furent pas pour autant une période creuse. En Afrique même, parallèlement aux résistances violentes souvent localisées dans les cadres « traditionnels », on voyait se mul-

tiplier, en particulier en Afrique occidentale (Sénégal, Gold Coast, Nigeria), en Égypte et dans l'Union Sud-Africaine, les manifestations d'un nationalisme politique moderne, s'exprimant par la presse, par des manifestes, par des mouvements politiques structurés (comme *al-Hizb al-Watani* en Égypte (1907) ou le *South African Native National Congress* en Afrique du Sud (1912) devenu ensuite l'African National Congress), par des pétitions aux responsables européens et par des délégations envoyées auprès des gouvernements coloniaux.

Entre l'Afrique et les Amériques noires, un mouvement de flux et de reflux se poursuivait, caractérisé notamment par le séjour aux États-Unis de jeunes étudiants et intellectuels dont certains, à l'instar du Gold-Coastien *James E. Kwegyir Aggrey* et du Sud-Africain *Pixley Kalsaka Seme*, allaient jouer un rôle de premier plan dans la diffusion des idées panafricaines : Aggrey fut l'un des inspireurs de *Nnamdi Azikiwe* et de *Kwame Nkrumah*, tant sur le plan des idées que dans leur volonté d'aller aux États-Unis « à la recherche de la Toison d'Or » ; avant d'être l'un des fondateurs de l'ANC, P.K. Seme prononça à l'université de Columbia en 1906 un fameux discours sur la « régénération de l'Afrique » qui est resté, jusqu'à ce jour, l'une des références intellectuelles de tous les panafricanistes. Les nationalistes africains suivaient de près l'évolution de la question noire aux États-Unis : ainsi, en 1912, J. Ephraïm Casely Hayford (1866-1930) adressa à l'*International Conference on the Negro*, organisée par Booker T. Washington, un message appelant « les Aborigènes de la Gold Coast et des autres parties de l'Afrique occidentale à joindre leurs forces avec (leurs) frères d'Amérique pour arriver à un objectif, une aspiration et un but nationaux ». De l'autre côté de l'Atlantique, l'effervescence intellectuelle et politique n'était pas moins grande. Dans les Caraïbes, une crise profonde, déterminée en grande partie par l'effondrement de l'économie esclavagiste de plantation, poussa à l'émigration vers les États-Unis des milliers de descendants d'esclaves africains : la longue occupation américaine d'Haïti (1915-1934) produisit un résultat analogue. Or, tous ces émigrants transportaient avec eux, si l'on peut dire, une longue tradition de résistance qui allait contribuer ultérieurement à la radicalisation des mouvements noirs américains. Considéré comme « le père du radicalisme de Harlem », Hubert Henry Harrison fut l'un de ces immigrés : né dans l'île de Saint Croix en 1887, arrivé à New York en 1900, H. H. Harrison fonda en 1917 un journal *Voice* (« *A Newspaper for the New Negro* ») et fut à l'origine de deux courants radicaux noirs, un courant socialiste et le courant pannégriste de Marcus Garvey, que Harrison fut le premier à accueillir à New York. Aux États-Unis, ce fut également pendant cette période que se produisit la rupture prévisible entre les dirigeants noirs modérés, favorables à une « intégration » progressive, et les jeunes radicaux, revendiquant la reconnaissance immédiate de l'égalité des droits. Tandis que Booker T. Washington s'était fait huer pour la première fois en 1903 dans une réunion de Noirs, les radicaux, sous l'impulsion de W. E. B. Du Bois, de William M. Trotter et de Carter G. Woodson, fondèrent le *Niagara Movement* (1905), avant de se retrouver en 1906 à Harper's Ferry (Virginie occidentale) où le militant abolitionniste John Brown

avait été pendu en 1859, pour lancer une fameuse « Adresse à la Nation », réclamant l'instauration immédiate de l'égalité sociale et politique. Le prestige de W. E.

B. Du Bois s'accrut encore avec la création en 1908 du *NAACP (National Association for the Advancement of the Colored People)*, le lancement en 1910 de la revue *The Crisis* destinée à diffuser les idées du mouvement et sa participation au Congrès Universel des Races (Londres, 1911) au cours duquel, avec deux Africains du continent, il exposa la situation et les aspirations des Noirs en Amérique et dans l'Afrique coloniale.

W. E. B. Du Bois apparut comme le principal artisan du « premier Congrès panafricain » (Paris, 1919) : largement financé par les Afro-Américains, ce « congrès » fut en réalité la deuxième rencontre des Africains du monde, quoique la première à porter le nom de « Congrès ». Le choix de Paris se justifia par la réunion, dans la capitale française, de la conférence de la paix, chargée, entre autres, de décider de l'avenir des colonies allemandes, après la première Guerre mondiale à laquelle les Noirs des États-Unis et les Africains avaient apporté une contribution décisive aussi bien en France qu'en Afrique. L'accord des autorités françaises à la tenue de la réunion fut obtenu grâce à *Blaise Diagne*, premier député noir du Sénégal élu en 1914 et à l'époque Commissaire Général du gouvernement français chargé des recrutements de soldats en Afrique. Le congrès réunit 57 délégués venus de quinze pays : États-Unis (16), colonies françaises (13), Haïti (7), France (7), Liberia (3), colonies espagnoles (2), Abyssinie, colonies portugaises, Congo Belge, Égypte, Saint Domingue. Les États colonisateurs – France, Belgique, Portugal – veillèrent, ainsi que les États-Unis, à être présents dans les débats. Ce contexte explique le contenu des résolutions qui, dans un souci visible de compromis, condamnèrent clairement les abus de la colonisation, mais non son principe, et se gardèrent bien d'évoquer le droit des Africains à l'indépendance. Or, le président des États-Unis, Woodrow T. Wilson, avait, dans ses *Quatorze Points* (1918), proclamé le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Les délégués se déclarèrent favorables à une gestion des anciennes colonies allemandes par une institution internationale, plutôt que par un État particulier. Mais, les grandes puissances se montrèrent hypocrites et se rallièrent aux idées exprimées par le général *Boer Jan C. Smuts*, présent à la conférence de la paix, dans un opuscule *The League of Nations. Practical Suggestions* : il y proposait que « les peuples qui ne peuvent pas encore se suffire dans les rudes conditions du monde moderne » fussent considérés comme « une charge sacrée pour la civilisation » et que leur territoire fût confié avec le statut de « mandat » aux États européens possédant des colonies. Ce laborieux échafaudage choqua de nombreux Africains, qui allaient s'en souvenir lors du Congrès de Manchester en 1945.

Financé de nouveau par les Noirs américains, le deuxième « Congrès panafricain » eut la singularité de se tenir successivement dans trois capitales impériales différentes, Londres, Bruxelles et Paris, où les Noirs des diasporas américaines retrouvèrent des Africains en plus grand nombre qu'en 1919. Or, W. E. B. Du Bois, qui en fut

la figure dominante, déclara, dans son *History of the Pan-African Congress* (1963), que « le mouvement panafricain perdait du terrain depuis 1921 ». C'est que ce congrès, marqué par de profondes divergences, inaugura une série de ruptures qui empêchèrent le mouvement de se doter, comme beaucoup le souhaitaient, de structures organisationnelles permanentes. A la session de Londres (27 au 29 août) participèrent presque uniquement des « anglophones », dont des délégués de la Gold Coast, du Nigeria et de la Sierra Leone, ainsi que l'Indien Saklatvala Shapurji, futur député du Parti Travailleiste à la Chambre des Communes du Royaume Uni. Les approches et le ton de la session se distinguèrent tant par leur radicalisme dans l'analyse de la situation des Noirs dans le monde (la ségrégation et le racisme, l'impérialisme et les expropriations foncières en Afrique) que dans les propositions pour s'en sortir, certains allant jusqu'à suggérer l'action directe. Ce radicalisme se lit clairement dans *Le Manifeste de Londres* adopté par les congressistes au terme de leurs travaux, qui, selon certains observateurs de l'époque, exerça une influence directe sur les organisations politiques d'Afrique, telles que le *National Congress of British West Africa*, le *South African Native National Congress* et l'Union Congolaise (Congo belge). La session de Bruxelles (30 août-2 septembre) fut désastreuse. La présence de Noirs des colonies françaises, d'Angola et du Congo Belge élargit pourtant la représentativité de cette session. Il faut noter qu'il y eut aussi, parmi les participants, des représentants des administrations coloniales et des missionnaires qui contribuèrent à modérer les débats et les résolutions. Surtout, Blaise Diagne rejeta *Le Manifeste de Londres*, accusé d'être d'essence communiste et s'opposa vivement à W. E. B. Du Bois, à qui il se mit à reprocher de ne pas représenter tous les Noirs des États-Unis. Après cette rupture, la session de Paris (4-5 septembre) ne réussit pas à rapprocher les points de vue. Il est vrai que les ténors, du côté « francophone » – Blaise Diagne et le député de la Guadeloupe Gratien Candace – se lancèrent dans une apologie sans réserve de la politique coloniale de la France, tandis que W. E. B. Du Bois, sans parler nommément d'indépendance, plaida pour l'accès des Africains au pouvoir politique, seul moyen de faire reconnaître le peuple africain comme l'égal des autres peuples : « Aucun Noir dans n'importe quelle partie du monde ne peut être en sécurité tant qu'un homme pourra être exploité en Afrique, privé de ses droits civiques aux Antilles ou lynché aux États-Unis parce que c'est un homme de couleur. » A ses yeux, la politique française d'« assimilation » ne visait qu'à incorporer dans la bourgeoisie française une infime proportion de Noirs des colonies pour renforcer l'exploitation des masses africaines et antillaises.

Les deux derniers congrès panafricains furent ainsi presque exclusivement l'affaire de W. E. B. Du Bois. Parrainé par la *National Association of Colored Women* des États-Unis, le troisième Congrès (1923) fut dans une certaine mesure improvisé et tint deux sessions à Londres (7-8 novembre) et à Lisbonne (1^{er} au 2 décembre). La session de Londres adopta, pour la première fois, des résolutions demandant « le développement de l'Afrique au profit des Africains et non seulement au profit des Européens » et la représentation des Noirs dans la Commission des Mandats de la Société des Nations et dans l'Organisation Internationale du Travail : là également

fut évoquée, pour la première fois, la condition des Noirs en Amérique latine et, plus particulièrement, au Brésil. Cette session témoigna aussi d'une connaissance plus fine des réalités des différents terrains par des résolutions appropriées à chaque cas : l'émancipation des États noirs – Abyssinie, Haïti et Liberia – de la tutelle économique et financière des compagnies monopolistes et des grandes puissances capitalistes ; la restauration de l'indépendance d'une Égypte élargie au Soudan ; l'instauration de gouvernements responsables en Afrique occidentale britannique et dans les Caraïbes ; l'extension du statut de citoyen dans les colonies françaises ; la condamnation de l'exploitation forcenée du Congo belge, des lynchages aux États-Unis, de l'esclavage moderne sous la forme de recrutements forcés de travailleurs dans l'Afrique portugaise, des expropriations foncières et de la domination exercée par des minorités racistes en Afrique du Sud, en Rhodésie et au Kenya. À Lisbonne, on releva, aux côtés des délégués traditionnellement assidus (États-Unis, Afrique occidentale), la présence de nombreuses personnalités venues des différentes parties de l'empire portugais (Angola, Cap Vert, Guinée, Mozambique, Sao Tomé e Principe et Goa) : tout en reprenant les analyses et propositions faites à Londres, la session contribua beaucoup à faire connaître la question noire aux États-Unis et ses implications sur la situation générale des Noirs dans le monde.

Le quatrième Congrès (New York, 21 au 24 août 1927) reprit, pour l'essentiel, les conclusions du troisième. C'est à cette occasion que fut posée la question des relations entre le mouvement communiste international et le panafricanisme. En effet, ce congrès avait été précédé en février par la réunion à Bruxelles de la « Ligue contre l'impérialisme et pour l'indépendance nationale » (LCIPIN) organisée par le militant communiste allemand Willi Münzenberg, avec le soutien du Komintern, dans l'intention de mettre en œuvre la politique préconisée par Lénine d'association entre les communistes et les mouvements de libération nationale dans les colonies. Si l'Afrique occidentale britannique y fut absente, la LCIPIN réussit à rassembler près de 180 participants venus de l'Amérique du Nord, des Caraïbes, de l'Amérique du Sud, de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, déjà célèbres, comme Albert Einstein, ou appelés à la célébrité, comme l'Indien Jawaharlal P. Nehru et l'Algérien Messali Hadj. « La question noire » fit l'objet d'une commission spéciale et d'une résolution particulière : visant à « libérer la race nègre partout dans le monde », celle-ci allait exactement dans le sens des demandes formulées par les congrès panafricains auxquelles elle ajouta, de manière explicite, la revendication de « la liberté complète pour les peuples africains et les peuples d'ascendance africaine ». Au Congrès panafricain de New York, W. E. B. Du Bois loua la politique menée par les communistes russes à l'égard des nationalités de l'ancien empire tsariste. Beaucoup de publicistes colonialistes se mirent aussitôt à évoquer une collusion entre panafricanistes et communistes ou une infiltration de panafricanistes par les communistes, alors qu'à cette époque les communistes ne voyaient dans le panafricanisme que l'expression d'un « nationalisme petit-bourgeois ».

Revues, associations et mouvements

À côté de ces congrès, certes décisifs mais auxquels ne participèrent, en définitive, qu'un très petit nombre de gens, il y eut aussi les mouvements organisés, prenant parfois l'allure de mouvements de masse, qui ont contribué à enraciner l'idée panafricaine dans l'esprit du plus grand nombre et en relation étroite avec les conditions de vie des individus dans leurs contextes sociaux et politiques particuliers. Tous ces mouvements sont loin d'être connus et on se limitera ici à ceux dont les prises de positions, connues, sont reproduites dans les textes de référence ci-dessous et à ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué aux avancées du panafricanisme.

L'UNIA (*Universal Negro Improvement and Conservation Association and African Communities League*), fondée par Marcus Garvey (1887-1940), est assurément le plus connu, sinon le plus fameux, de tous les mouvements panafricains. Issu d'une famille d'esclaves marrons, venu de la Jamaïque, où il avait fondé l'UNIA dès 1914, Garvey était un de ces nombreux Noirs caribéens immigrés aux États-Unis et héritiers des traditions de résistance des esclaves de la Caraïbe. Mais il avait aussi, de 1912 à 1914, visité Londres où il s'était quelque peu familiarisé avec les idées panafricaines en vogue dans la capitale britannique. Il arriva en 1916 à Harlem, d'où l'afflux de Noirs du Sud des États-Unis et des Caraïbes avait chassé les Blancs, transformant l'ancien quartier chic réservé aux Blancs en un ghetto pour Noirs. Dès 1918, il lança un journal *The Negro World*, qui comportait aussi des suppléments en espagnol et en français pour atteindre les immigrés noirs non-anglophones et qui s'adressait, au-delà des États-Unis, aux Noirs du monde entier. Esprit fécond en idées et en projets, orateur hors pair, doté de capacités exceptionnelles d'organisateur, Marcus Garvey sut mettre à profit les circonstances de l'après-guerre, particulièrement dures pour les Noirs des États-Unis, pour donner de l'ampleur à son mouvement : maintien de la ségrégation et extension des pratiques racistes dans les villes du Nord où affluaient des Noirs fuyant le Sud ; crise économique et chômage ; renaissance du Ku-Klux-Klan et des pratiques de lynchage ; émeutes raciales... L'UNIA s'enorgueillit bientôt de disposer de branches bien au-delà de Harlem et de New York, en particulier à Chicago, Cleveland, Detroit, Philadelphie et Pittsburgh. En 1919, il ouvrit à Harlem un immense local, le *Liberty Hall*, pour servir de siège à son mouvement. Ce fut là qu'il lança en 1920, devant un auditoire enthousiaste de 25 000 personnes, sa fameuse « Déclaration des Droits des Peuples Nègres du Monde ». Il s'agit là d'une orientation du panafricanisme foncièrement différente de celle qu'incarnaient les congrès de W. E. B. Du Bois. La violence des querelles et des insultes publiques entre les deux hommes et les prises de positions ultérieures des George Padmore, Kwame Nkrumah et Cyril L. R. James n'ont pas facilité les comparaisons entre leurs deux approches. Les deux s'accordaient en effet sur la défense de « la race noire » et sur la nécessaire libération de l'Afrique comme préalable à l'émancipation de tous les Noirs du monde. Mais le *pannégrisme* de Marcus Garvey se distinguait du *panafricanisme* de W. E. B. Du Bois. Celui-ci en appelait à l'élite noire et donnait de plus en plus sa préférence au socialisme alors que

Marcus Garvey s'adressait aux masses noires et voulait susciter des capitalistes noirs capables de rivaliser avec leurs homologues occidentaux. Le racisme anti-raciste de Marcus Garvey, son messianisme et sa violence, son activisme débordant (il mit sur pied d'innombrables institutions financières et techniques pour organiser le retour en Afrique), le caractère utopique de ses projets politiques (tels que la proclamation d'un « Empire africain » et son auto-proclamation comme « Président provisoire de l'Afrique ») ne rencontraient que mépris, ricanement ou indifférence de la part de W. E. B. Du Bois et de ses partisans. Son arrestation pour fraude financière en 1923 et sa condamnation ruinèrent son mouvement. Son influence se prolongea bien au-delà des années 1920, tant parmi les Noirs de la diaspora que parmi ceux d'Afrique : ainsi, Kwame Nkrumah, qui avait étudié aux États-Unis de 1935 à 1945, aimait répéter que Marcus Garvey avait été l'un des hommes qui l'avaient le plus influencé ; il reprit d'ailleurs à son compte la fameuse *Black Star* (Étoile Noire) qui avait été l'un des symboles de l'UNIA.

Ce fut paradoxalement parmi les Noirs « francophones », en principe moins touchés que leurs frères « anglophones », que l'UNIA exerça une influence directe immédiate et visible par l'intermédiaire de la Ligue universelle pour la défense de la race noire (LUDRN), fondée à Paris en 1924. Le radicalisme de la LUDRN se rattachait à la fois au pannégrisme et aux circonstances particulières de l'après-guerre pour les Noirs vivant en France. Alors que les immigrés noirs d'Afrique avaient été peu nombreux avant 1914, leurs effectifs s'accrurent brutalement à partir de la Première Guerre mondiale, à la suite des recrutements massifs de « la force noire » dont la plupart des soldats restèrent en France après le conflit. Devenus ouvriers, le plus souvent mêlés aux Maghrébins et aux Asiatiques (Indochinois et Chinois), ils faisaient l'objet d'une surveillance étroite de la part de l'administration qui craignait de les voir basculer dans le communisme : à cette fin le ministère des Colonies créa le SCAI (Service de contrôle et d'assistance des indigènes), devenu par la suite le SLOTFOM (Service de liaison avec les Originaires des Territoires d'Outre-Mer). Il échut à *Marc Kojo Tovalou Houénou* (1887-1936) de canaliser l'énergie de ces Africains vers le panafricanisme. Issu de l'aristocratie du royaume du Dahomey et de la bourgeoisie marchande du royaume de Porto Novo, Tovalou Houénou avait tout pour être du côté des colonisateurs : après des études brillantes au Dahomey et en France, une « intégration » apparemment réussie dans la haute société parisienne et une vie de dandy bien remplie, il opta finalement en 1924 pour la résistance anticolonialiste, après avoir mesuré l'ingratitude des autorités françaises à l'égard des soldats noirs de la Première Guerre Mondiale et avoir été personnellement victime du racisme, de la part d'anciens combattants blancs des États-Unis restés en France et de certains Français. Après la rupture de Bruxelles en 1921 entre W. E. B. Du Bois et Blaise Diagne, celui-ci avait fondé une Association panafricaine entièrement coupée des forces vives africaines installées en France. Dans une conférence prononcée le 24 février 1924 à l'École Interalliée des Hautes Études Sociales (Paris), Tovalou Houénou ne se contenta pas de dénoncer la politique coloniale de la France en Afrique, il dressa aussi un vaste tableau du rôle de

l'Afrique dans l'histoire de l'Europe et des conditions de vie désastreuses des Noirs en Afrique et en Amérique, par suite des modes d'administration coloniale et de la ségrégation raciale. La LUDRN vit le jour le 30 avril 1924 et, dès le 16 août 1924, Tovalou Houénou se trouvait aux États-Unis. Il participa d'abord au deuxième congrès de l'UNIA où, le 19 août, une audience enthousiaste de 5 000 Noirs écouta « le Prince du Dahomey » exprimer ses opinions sur la politique coloniale de la France et sur la condition générale des Noirs dans le monde. Mais, Tovalou Houénou ne dédaigna pas de rencontrer d'autres Noirs américains, en particulier W. E. B. Du Bois. Rapporté par Les Continents, le journal de la LUDRN, ce périple américain fit une forte impression en Afrique occidentale, en particulier sur la jeunesse des écoles. Mais, l'opposition de Tovalou Houénou à Blaise Diagne, accusé de servir les intérêts français, allait traîner le militant dahoméen et son journal devant la justice : il ne devait pas se relever de sa condamnation par les tribunaux. Mais ses idées allaient être reprises par des dirigeants au moins aussi radicaux que lui, *Lamine Senghor*, fondateur en 1926 du Comité de Défense de la Race Nègre, et, après sa mort en 1927, Tiemoko Garan Kouyat, qui conçut et créa la *ligue de défense de la race nègre*.

L'Afrique occidentale britannique fut aussi un foyer d'intenses activités panafricaines. La singularité de cette région fut que, tout en plaidant pour l'unité globale des Africains et des Noirs, ses militants se préoccupaient de réaliser concrètement l'unité de pensée et d'action à l'échelle plus restreinte de l'Afrique occidentale. Créé en 1920, dans le sillage de l'ARPS (Société de protection pour les droits des aborigènes), le NCBWA (*National Congress of British West Africa*) vit le jour dans cette perspective. Active sur le terrain, en Afrique occidentale, cette organisation souffrait néanmoins des multiples entraves opposées à son action par les administrations coloniales. Au plan du rayonnement, il fut relayé par la WASU (*West African Students Association*), fondée le 7 août 1925, qui réussit à regrouper les étudiants noirs originaires d'Afrique, de la Caraïbe et des États-Unis, dont le nombre ne cessait d'augmenter depuis la fin du XIX^e siècle. Les tentatives de regroupement de ces étudiants n'avaient pas manqué car plusieurs organisations estudiantines panafricaines avaient vu le jour depuis le début du X^e siècle : d'abord l'*Union for Students of African Descent*, visant à « renforcer l'esprit de fraternité entre les fils de l'Afrique qui se trouvent en train d'étudier en Grande-Bretagne » ; ensuite *The African Progress Union*, dont les dirigeants, le Dr Alcindor et, surtout, J. R. Archer, conseiller municipal de Londres et maire de Battersea, avaient été très actifs dans la préparation et le déroulement des conférences et congrès panafricains depuis 1900 ; enfin, la *Gold Coast Students' Union*. L'un des nombreux initiateurs de la WASU fut le Sud-Africain Pixley Kalsaka Seme qui, après ses études à Columbia University (New York), vint s'installer à Oxford avant de regagner l'Afrique du Sud en 1912. La formation de la WASU dut beaucoup à l'énergie de Ladipo Solanke (1884-1958), le militant yoruba né à Abeokuta en 1884, qui avait étudié à Fourah Bay College en Sierra Leone, avant de s'inscrire au barreau de Londres et de s'installer en Grande-Bretagne. Son projet – la création des « États-Unis de l'Afrique de l'Ouest » comme préalable à l'unité africaine – reçut l'adhésion de nombreux universitaires et

jeunes intellectuels africains, ainsi que de notables d'Afrique occidentale et de cadres expérimentés du panafricanisme, parmi lesquels J. E. Casely-Hayford, *le Kumasihene Prempeh I* (le descendant du roi de l'Ashanti, rétrogradé au rang de « roi de Kumasi » et rentré d'exil en 1924), le chanteur et acteur noir américain Paul Robeson et Joseph B. Danquah de la Gold Coast, deuxième président de l'association. Recrutant principalement parmi les étudiants de la Gold Coast, du Nigeria et de la Sierra Leone, la WASU réussit à élargir son recrutement, passant de 21 membres fondateurs en 1921 à 252 membres en 1939.

L'Afrique du Nord ne fut pas en reste, quoique la plupart des travaux consacrés à l'émancipation de ces pays mettent l'accent sur les mouvements « nationalistes » se déployant à l'intérieur des frontières fixées par la colonisation. Comme pour l'Afrique subsaharienne, l'émigration nord africaine joua un rôle de premier plan dans la constitution d'une conscience et de structures organisationnelles transfrontalières. La singularité de cette émigration fut qu'elle commença dès le XIX^e siècle, à la suite de l'implantation d'une colonie de peuplement en Algérie à partir de 1830, et que, après avoir fourni des soldats, elle draina de plus en plus des ouvriers d'abord en provenance de l'Algérie, puis, dans une bien moindre mesure, du Maroc et de la Tunisie. Ici encore, la Première Guerre mondiale fut un tournant majeur à la fois par rapport aux effectifs, de plus en plus nombreux, qu'elle fit venir de l'Afrique du Nord et par rapport à la prise de conscience des Nord-Africains. Comme pour les émigrés noirs et indochinois en France, la révolution bolchevik en Russie, la stratégie anti-impérialiste du Komintern et la tactique des communistes français contribuèrent à l'émergence de mouvements radicaux. Mais, les Nord-Africains furent aussi sensibles à la force de l'agitation nationaliste dans les pays arabes, en particulier en Égypte et, surtout, au Maroc où, de 1920 à 1926, Abd el-Krim mit en échec les troupes espagnoles et françaises pendant la guerre du Rif. Ce fut dans ce contexte que naquit l'Etoile Nord-Africaine (ENA) le 20 mars 1926 sous l'égide de l'Union inter-coloniale, une organisation dépendant de la SFIC (Section française de l'Internationale communiste). Mais, l'ENA allait vite s'émanciper de la tutelle communiste et définir sa propre ligne. Sous l'impulsion de Messali Hadj (1898-1974), l'ENA mobilisa les travailleurs nord-africains sur la base d'un programme d'émancipation et d'unité du Maghreb. Elle s'associa aussi aux mouvements nègres : elle se fit ainsi remarquer par les manifestations de protestation qu'elle organisa avec les mouvements nègres contre l'invasion fasciste de l'Éthiopie, avant d'être dissoute par le gouvernement français le 26 janvier 1937.

Ce tableau n'épuise pas, il s'en faut de beaucoup, la liste des mouvements panafricains. À la session bruxelloise du deuxième Congrès Panafricain (1921) participa ainsi l'Union congolaise, créée et dirigée par Paul Panda Farnana (1888-1930) : les autorités coloniales s'empressèrent d'imputer les troubles qui agitaient alors le Congo belge à ce mouvement, accusé étrangement d'être tout à la fois « garveyiste » et « communiste ». De même, la réunion du troisième Congrès panafricain à Lisbonne (1923) fut rendue possible grâce à la *Liga Africana*, mouvement d'élites basé dans

la capitale portugaise et regroupant plusieurs associations représentatives des cinq colonies africaines du Portugal.

L'épreuve du feu :

la guerre d'Éthiopie, annonciatrice de la Deuxième Guerre mondiale

Parmi les deux idéologies et systèmes socio-politiques nouveaux de l'entre-deux-guerres, le communisme et le fascisme, le panafricanisme a entretenu d'abord des relations avec le communisme qui, après la révolution d'octobre en Russie, avait séduit un grand nombre d'intellectuels africains et noirs américains comme *George Padmore* et Cyril L. R. James. La plupart d'entre eux allaient ultérieurement rompre, plus ou moins ouvertement, avec le communisme. Quant au fascisme, il resta totalement étranger au panafricanisme quoique, dans une déclaration quelque peu provocatrice, Marcus Garvey, se soit écrié : « Je fus le premier des fascistes ». En fait, ce fut avec la guerre d'Éthiopie (1935-1936) que les panafricanistes furent confrontés au fascisme et, au-delà, à la politique internationale. Parmi les États considérés comme les symboles de l'excellence africaine, l'Éthiopie était certainement le plus grand aux yeux des panafricanistes, en raison de sa longue et brillante histoire et de sa résistance victorieuse contre l'impérialisme italien. L'attaque menée par l'Italie fasciste fut un choc pour les Africains du continent et de la diaspora. Au-delà des manifestations de protestation dans les métropoles et la Caraïbe, certains panafricanistes résolurent de s'organiser et de se doter de structures permanentes. En effet, profitant de la présence en Angleterre d'une délégation de la Gold Coast venue protester contre la politique des autorités coloniales, une poignée de panafricanistes créa dès 1935 un mouvement, *International African Friends of Abyssinia* (IAFA, Les Amis Internationaux d'Origine Africaine de l'Abyssinie), dont les principaux dirigeants furent *Amy Ashwood Garvey*, ex-épouse de Marcus Garvey, *Jomo Kenyatta*, Cyril L. R. James et *George Padmore*, tous deux de Trinidad.

La guerre d'Éthiopie politisa à coup sûr le panafricanisme en ce sens qu'elle révéla une fois de plus aux Africains l'hypocrisie des grandes puissances qui laissèrent l'Éthiopie, membre de la Société des Nations, être agressée puis occupée de 1936 à 1941 par un autre membre de la SDN : ils résolurent de ne plus faire confiance aux grandes puissances, quelles qu'elles fussent, et de ne plus se laisser prendre au dépourvu. L'empereur Haïlé Sélassié, à qui les panafricanistes manifestèrent leur solidarité à son arrivée en Angleterre pour un long exil, acquit dans cette épreuve un prestige et un rayonnement qu'il sut par la suite mettre au service de la réalisation de l'unité africaine. En 1937, l'IAFA se transforma en *International African Service Bureau* (Bureau International du Service Africain) dont les conférences-débats défendaient les revendications des droits démocratiques et d'autodétermination faites dans les colonies d'Afrique, d'Asie et de la Caraïbe. L'IASB lança son propre journal *International African Opinion*, publié grâce au militant talentueux, T. Ras Makonnen, originaire de la Guyane britannique. En 1939, l'IASB s'associa avec d'autres organisations pour

tenir à Londres une *Conference on the African People, Democracy and World Peace* (7-9 juillet), qui apparaît comme une préparation directe au Congrès de Manchester de 1945 : les résolutions allèrent au-delà des revendications habituelles des droits démocratiques pour demander explicitement « le droit à l'autodétermination ».

En France, des jeunes étudiants et écrivains noirs s'engagèrent dans de multiples activités innovatrices, nourris et stimulés qu'ils étaient par la *Harlem Renaissance* portée par Claude McKay ou Langston Hughes, autant que par la découverte par les élites intellectuelles haïtiennes de leurs racines africaines sous l'impulsion du Dr Jean Price-Mars : c'est le lancement de revues telles que la *Revue du Monde Noir* (1931), *Légitime Défense* (1932), dont l'unique numéro, homonyme d'une autre revue créée en 1926 par le surréaliste André Breton, se signala par une orientation plus révolutionnaire, *L'Étudiant martiniquais* (1932) et *L'Étudiant noir* (1935) ; « invention » de la négritude comme concept et comme pratique littéraire pendant les années 1933-1935, marquées par la montée du fascisme et du nazisme. Dès 1933, Tiémoko Garan Kouyaté et George Padmore, qui était sous le charisme du Soudanais, projetaient un Congrès mondial nègre pour 1935. Un important *Manifeste pour le Congrès mondial nègre* fut rédigé. L'invasion de l'Éthiopie par les troupes mussoliniennes début octobre 1935 empêcha la réalisation du projet, mais suscita en même temps une unité d'action entre les acteurs du mouvement panafricaniste. En France, ce fut sous la bannière de l'Union des travailleurs nègres (UTN) que des manifestations furent organisées en août 1935, avant que les panafricanistes n'intègrent les autres initiatives civiques et humanitaires contre le fascisme. Celles-ci furent mises en œuvre notamment par les écrivains intellectuels au nombre desquels l'ethnologue Marcel Griaule, accompagnateur de l'empereur Hailé Selassié et de la délégation éthiopienne à la SDN, ou les surréalistes dont les poètes de la négritude se sentaient proches. Le manque de fermeté des puissances européennes dans le conflit italo-éthiopien est stigmatisé, entre autres, par Julien Benda et Jean Giraudoux dont la célèbre pièce de théâtre *La guerre de Troie* n'aura pas lieu, aura été vraisemblablement influencée par « L'affaire d'Éthiopie ».

C'est dans ce climat que le jeune poète Léopold Sedar Senghor écrit *Hosties noires*, dédié aux combattants Africains de la Deuxième Guerre mondiale, et évoque explicitement le conflit italo-italien à travers le fameux « Appel à la race de Saba » dans une section intitulée *Ethiopiques* :

“ Car le cri montagnard du ras Desta a traversé l'Afrique de part en part
comme une épée longue et sûre dans l'avilissement de ses reins,
Il a dominé la rage trépignante crépitante des mitrailleuses,
Défié les avions des marchands
Et voici qu'un long gémissement plus désolé qu'un long pleur de mère aux
funérailles d'un jeune homme
Sourd des mines là-bas, dans l'extrême Sud.”

Le titre de ce poème fait écho à tout un imaginaire « éthiopien » transgressant les barrières linguistiques. Ainsi pouvait-on lire dans un poème de soutien en anglais, publié par le professeur Asante, et inclus dans le présent recueil :

“ *Éthiopie, terre farouche, de l’Homme noir la fierté,
Pour toi, nos ancêtres ont lutté et trépassé,
Ont combattu afin que ce pays pour toujours existe,
Sont morts pour que leurs enfants y vivent libres.
Les monts et les vallées sont tiens,
Transmis depuis la lignée royale de Saba, reine des temps anciens,
Aussi vive d’esprit que Salomon, l’histoire nous le dit.*”

Si, avant le réveil d’après-guerre et la prise de conscience des problèmes civilisationnels du monde noir, les rigueurs de la guerre et de l’occupation allemande entraînent un ralentissement de l’activité panafricaniste, il reste que les années trente furent une période charnière dans laquelle, selon l’aveu que CLR James fit à WEB Du Bois, le mouvement anti-colonialiste nègre de France était le plus avancé d’Europe.

II - MATURATIONS

De fait, on assista, à partir de 1945, à une accélération, à tous points de vue, des processus intellectuels, politiques, sociaux et culturels liés au panafricanisme. Tout en maintenant les réseaux transcontinentaux, qui avaient fait sa force au cours de la période précédente, le panafricanisme vit son centre

de gravité basculer vers le continent africain : en même temps, les grandes idées fondatrices du mouvement panafricain allaient s’inscrire dans des programmes concrets et entrer progressivement dans la réalité, par suite d’un rapport de forces nouveau créé par les mouvements nationalistes à l’échelle de l’Afrique et du monde.

Le tournant de Manchester

Jusqu’alors, comme le reconnaît justement George Padmore, « l’idée du panafricanisme était encore, dans une large mesure, limitée à un petit cercle d’intellectuels coloniaux et de Noirs politiquement conscients demeurant de part et d’autre de l’Atlantique ». Désormais, son assise sociale allait s’élargir vers de nouveaux groupes sociaux, les jeunes et les travailleurs en particulier.

En ce sens, le Congrès de Manchester (15 au 19 octobre 1945), concrétisation d’un projet conçu dix ans auparavant, constitue une césure importante dans la mesure où ce fut le dernier congrès panafricain réuni à l’extérieur de la terre africaine, qu’il apparut aussi comme le lieu de passage de témoin entre deux générations de dirigeants et

qu'enfin son programme prit une allure franchement politique, posant clairement la question de l'indépendance, explicitant la problématique de l'unité et embrassant la plupart des enjeux auxquels l'Afrique indépendante allait être confrontée.

La Deuxième Guerre mondiale à laquelle les troupes africaines et les soldats noirs américains participèrent activement sur tous les fronts, contribua, tout autant que la première, à accélérer le processus panafricain. Les Noirs engagés en Asie furent les témoins en 1942 de la chute de Singapour, qui sonna le glas de l'hégémonie européenne sur ce continent, en même temps qu'ils constatèrent la vigueur et l'efficacité du mouvement nationaliste indien à la suite du mot d'ordre « *Quit India* » lancé la même année par le Mahatma Gandhi. Sur le front occidental, la signature en 1941 de la Charte de l'Atlantique donna des arguments supplémentaires aux panafricanistes. Dès 1942, la WASU, réunie en conférence, se réclama du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes inscrit dans la Charte pour demander l'autonomie immédiate des colonies africaines et leur indépendance dans un délai de cinq ans : dans un élan comparable, l'ASB se joignit à plusieurs associations de travailleurs et d'étudiants et des groupes d'entraide entre les Noirs vivant en Grande-Bretagne pour donner naissance en 1944 à la Fédération panafricaine (*Pan-African Federation*). Aux États-Unis, les Noirs d'Afrique et de la diaspora poussaient dans la même direction, grâce à des organisations telles que l'ASA (*African Student Association of the United States and Canada*), dont Kwame Nkrumah fut l'un des dirigeants, et le Council on African Affairs dont le chanteur et acteur Paul Robeson reçut la présidence. Sur le continent africain, les choses bougeaient encore plus vite. Tous les territoires connurent pendant les années de guerre et d'après-guerre une grande effervescence, voire des révoltes, attestant d'une prise de conscience plus profonde et plus étendue. En 1943, plusieurs journalistes menés par Nnamdi Azikiwe, célèbre patron de presse et dirigeant du NCNC (Conseil National du Nigeria et du Cameroun), publièrent un mémorandum, *La Charte de l'Atlantique et l'Afrique Occidentale britannique*, qui réclamait aussi l'application aux colonies africaines du droit des peuples à choisir la forme de gouvernement qu'ils veulent. L'occupation anglo-américaine en Afrique du Nord produisit des réactions analogues, en particulier dans les trois territoires du Maghreb.

L'année 1945 fut donc très riche en événements. La réunion à Londres, en février, des premières assises de la FSM (Fédération syndicale mondiale), qui avait convié de nombreux représentants des travailleurs noirs, permit à George Padmore d'évoquer avec eux l'urgence de réunir un cinquième congrès panafricain et de les presser de participer aux deuxième assises de la FSM, prévues pour se tenir à Paris, dont les dates pourraient correspondre avec celles de ce congrès. En avril, la Fédération panafricaine envoya à la conférence fondatrice de l'ONU, réunie à San Francisco, un « Manifeste » exigeant, outre la reconnaissance aux Africains du droit de disposer d'eux-mêmes, un plan de développement économique et social sous le contrôle de l'ONU et avec la participation des Africains, ainsi qu'un échéancier précis du processus conduisant à l'indépendance. À la suite de la victoire du Parti Travailleliste

britannique aux élections législatives de juillet, les panafricanistes envoyèrent au nouveau Premier ministre *Clement Attlee* une « lettre ouverte » déclarant, entre autres, que « condamner l'impérialisme de l'Allemagne, du Japon et de l'Italie, tout en tolérant celui de l'Angleterre serait plus que malhonnête ; ce serait trahir le sacrifice et les souffrances, le labeur et les fatigues des simples gens de ce pays. Tout impérialisme est mauvais ».

Entre temps, Nkrumah, après dix années passées aux États-Unis, avait rejoint l'Angleterre et s'était mis à travailler activement avec George Padmore à la préparation du cinquième congrès dont tous les deux allaient être les secrétaires politiques, tandis que la présidence échet à W. E. B. Du Bois. En effet, celui-ci s'activait aussi de son côté, depuis 1944 au moins, à la préparation d'un nouveau congrès panafricain. Le congrès ne se contenta pas de références générales à l'Afrique : au cours de sessions spéciales, il passa en revue la situation des différentes régions du continent, d'Alger au Cap, ainsi que l'état des lieux aux Caraïbes et aux États-Unis ; sensible au mouvement général d'émancipation des « peuples de couleur », il affirma aussi sa solidarité avec les peuples de l'Inde, de l'Indochine et de l'Indonésie. Des deux grands textes à longue portée issus de ce congrès, l'un — *The Challenge to the Colonial Powers* — fut l'œuvre de W. E. B. Du Bois, tandis que l'autre — *Declaration to the Colonial Workers, Farmers and Intellectuals* — fut rédigé par Kwame Nkrumah. Ce passage de témoin entre deux générations fut par ailleurs illustré par les propos que ces deux personnages ont tenus au sujet de ce congrès.

W. E. B. Du Bois, que Nkrumah allait accueillir ensuite à Accra, avoua que son leadership avait été « uniquement un leadership d'idées » : « Je ne fus jamais, ni ne serai jamais, personnellement populaire. Ceci n'est pas dû uniquement à mes dispositions particulières, mais au fait que je méprise la démagogie essentielle du leadership personnel ». Nkrumah qui, depuis son arrivée en Angleterre, fréquentait assidûment les milieux populaires africains — anciens combattants, dockers, ouvriers et chômeurs — vit dans ce congrès un nouveau départ du panafricanisme, plus conforme à sa propre vision : « il jeta dans les limbes les aspirations gradualistes de nos classes moyennes et intellectuels africains et exprima la volonté d'indépendance solide et réaliste de nos travailleurs, syndicalistes, fermiers et paysans qui furent représentés de manière décisive à Manchester. »

Le panafricanisme militant

De fait, pendant près de vingt ans après le congrès de Manchester, le panafricanisme connut un dynamisme plus grand que jamais et contribua effectivement, non seulement à l'émancipation du continent africain, mais plus encore aux formes multiples de regroupement qui ont transformé sa physionomie.

Nkrumah fut le premier à s'engager dans la constitution d'une grande formation politique de dimension panafricaine. Aussitôt après le congrès de Manchester, il reprit à son compte le projet ancien d'une union ouest-africaine qu'avait nourri le NCBWA et qui lui-même avait caressé dans sa jeunesse avant d'aller aux États-Unis. Par « Afrique de l'Ouest », il entendait l'AOF, la *British West Africa* et les colonies ouest-africaines du Portugal, mais aussi l'Afrique du centre-ouest, en particulier le Cameroun et les deux Congo. Dès décembre 1945, il créa le WANS (*West African National Secretariat*) avec une poignée d'amis et organisa de nombreux voyages en Grande-Bretagne et en France : il rencontra à Paris les nouveaux élus africains à l'assemblée constituante française, en particulier *Sourou Migan Apithy*, *Lamine Guèye*, *Félix Houphouët-Boigny* et *Léopold Sédar Senghor*. Le WANS organisa rapidement à Londres une « Conférence ouest-africaine » (30 août-1^{er} septembre 1946) à laquelle participèrent des élus de l'AOF et qui réaffirma la thèse de la Fédération panafricaine selon laquelle « l'indépendance complète et absolue des peuples d'Afrique occidentale est l'unique solution du problème qui se pose ». Nkrumah se montrait impatient de passer à l'acte. A cette fin, il mit sur pied une organisation clandestine, *The Circle*, entourée des rumeurs les plus fantaisistes de la part des services spéciaux britanniques et de certains Africains. De fait, cet élan panafricain n'allait pas durer. D'abord, Nkrumah était ouvertement accusé de « communisme », dans la mesure où le WANS déclarait vouloir fonder une « Union ouest-fricaine soviétique ». Ensuite, le retour de Nkrumah en Gold Coast en 1947 ralentit durablement le processus panafricain : fidèle à ses convictions et au programme du WANS, selon lequel l'indépendance politique était le préalable à tout progrès en Afrique, il s'investit pleinement dans la vie politique de son pays jusqu'à son indépendance en 1957. Mais, devenu chef de gouvernement en 1951, Nkrumah réunit un Congrès Panafricain à Kumasi (4-6 décembre 1953) auquel ne furent pas conviés des délégués de partis et de mouvements nationalistes, mais des personnalités, telles que Nnamdi Azikiwe, invitées à titre personnel. Visiblement, malgré le retentissement considérable de ce congrès dans l'opinion publique de la Gold Coast, la priorité de tous allait à l'émancipation individuelle des territoires de l'Afrique occidentale britannique.

L'Afrique française connaissait une évolution différente. En effet, les mêmes aspirations donnèrent naissance à un parti panafricain – le RDA (*Rassemblement Démocratique Africain*) – qui, malgré les aléas, connut une vie plus longue que le WANS et mit à son crédit des succès indiscutables. Le RDA naquit dans le contexte trouble de la politique française au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, marqué par la présence d'élus africains au parlement français – fait sans équivalent dans l'empire britannique et dans tous les autres régimes coloniaux – et par l'implication de ceux-ci dans le jeu politique des partis « métropolitains ». L'initiative du rassemblement vint des élus africains et de leurs homologues caribéens, plus anciens dans les assemblées françaises : dès juillet 1946, un « intergroupe des élus d'outre mer » réunissant les élus d'Afrique, des Caraïbes et d'Asie, vit le jour, sous l'impulsion de Gaston Monnerville, député de la Guyane. Les parlementaires africains voulurent aller

plus loin. Un *Manifeste du Rassemblement Africain*, signé par la plupart d'entre eux, exprima, selon les mots de *Doudou Guèye*, le « refus historique de soumission du Nègre » et condamna fermement « la réaction » des milieux colonialistes et leur opposition aux réformes qui, par ailleurs, ne remettaient nullement en cause le système colonial. Liés aux partis de gauche et acquis au projet d'une transformation radicale de la société et de l'État français, les Africains eux-mêmes, autre différence avec leurs homologues des colonies britanniques, envisageaient, une fois la liberté acquise, d'entrer dans une « union librement consentie » avec le peuple de France. Pourtant, au sein de la majorité tripartite au pouvoir en France, seuls les communistes soutenaient l'idée d'un grand parti panafricain. Les socialistes de la SFIO (Section française de l'Internationale Ouvrière) et les démocrates chrétiens du MRP (Mouvement républicain populaire) mirent tout en œuvre et multiplièrent les obstacles pour empêcher l'avènement d'une telle force. Aussi, sur les conseils de leurs parrains français, les socialistes africains, Léopold Sédar Senghor et Lamine Guèye en tête, boycottèrent-ils le congrès de Bamako (19 au 21 octobre 1946) qui donna naissance au RDA, attitude que L. S. Senghor allait ultérieurement reconnaître comme « une erreur ». De même, par toutes sortes de manœuvres, les élus de l'AEF (Afrique Équatoriale française) furent empêchés de participer aux assises de Bamako. Mais, le RDA réussit à constituer des sections dans tous les territoires de l'AOF et dans presque tous ceux de l'AEF, à l'exception de l'Oubangui-Chari : seuls échappaient à son rayon d'action les colonies de l'océan Indien, dont Madagascar où une répression terrible allait écraser l'insurrection de 1947. A cette limitation s'en ajoutait un autre : l'acceptation de l'Union française créait des liens si étroits avec la France que l'unité d'action avec les partis de l'Afrique anglaise semblait impossible. Enfin, la rupture avec les communistes français, décidée par Félix Houphouët-Boigny en 1950, provoqua, à l'intérieur du RDA, des clivages lourds de conséquences, en particulier entre les sections ivoirienne et guinéenne.

Alors que les politiques se divisaient, les intellectuels allaient manifester, principalement dans la diaspora, une rare ferveur panafricaine. Ce fut en effet à Paris que parut, en 1947, le premier numéro de la revue *Présence Africaine*, appelée à jouer un rôle important, à la fois culturel et politique, aussi bien chez les francophones que chez les anglophones et les lusophones. Animée par un jeune intellectuel sénégalais, *Alioune Diop*, fondateur de la *Société Africaine de Culture* et incarnation de *Présence Africaine*, la revue renoua avec la tradition de créativité nègre dont Paris avait été le siège entre les deux guerres mondiales.

Campée d'abord sur le terrain culturel, la revue s'attachait en réalité aux problèmes beaucoup plus larges de l'« identité » nègre liés à la longue durée de l'esclavage et de la colonisation ainsi qu'aux tensions nées de la guerre froide, des relations avec le communisme et des soubresauts de l'émancipation politique. Loin de se limiter au milieu parisien, *Présence Africaine* prenait soin de publier des textes venus directement d'Afrique, notamment du Congo Belge et des colonies portugaises, ainsi que des auteurs noirs américains. A partir de 1950, la revue prit l'habitude de

publier des numéros spéciaux et, du « culturel », passa peu à peu au « politique », en particulier en donnant la parole aux jeunes étudiants, tels que *Louis S. Béhanzin*, *Cheikh Anta Diop*, *Majhemout Diop*, *Joseph Ki-Zerbo*, *Abdoulaye Ly*, *Albert Tévoedjré*, *Abdoulaye Wade*... Ce passage du « culturel » au « politique » se fit entre 1955 et 1959 à la suite des prises de position d'Alioune Diop (*Colonialisme culturel et nationalisme culturel*, 1955), de la loi-cadre Defferre (1956), de la rupture d'Aimé Césaire avec le Parti communiste français (1956) et des polémiques sur le contenu de l'indépendance des colonies françaises et sur la nature de leurs relations futures avec l'ancienne puissance colonisatrice.

Succès indiscutable et très visible, le premier Congrès des Écrivains et Artistes Noirs réunis à la Sorbonne par la Société Africaine de Culture (19 au 22 septembre 1956) donna la priorité aux problèmes « culturels » et civilisationnels tout en condamnant le racisme et le colonialisme comme obstacles à l'épanouissement des cultures. Jamais n'avaient été rassemblés des hommes de lettres et de culture venus d'autant de pays et groupements de territoires : AEF, Angola, Antilles françaises, AOF, Barbade, Brésil, Cameroun, Congo belge, Cuba, États-Unis d'Amérique, Haïti, Inde, Jamaïque, Madagascar, Mozambique, Nigeria, Sierra Leone, Togo, Union Sud Africaine. La qualité et la hauteur des débats étaient garanties par les noms mêmes des soixante invités autres que les notabilités intellectuelles françaises, parmi lesquels : le Dr Jean Price-Mars (Haïti), proclamé président du Congrès, auteur du fameux *Ainsi parla l'oncle* (1928), qui avait ramené vers l'Afrique les intellectuels haïtiens ; le romancier *Richard Wright* (États-Unis) ; les poètes *Aimé Césaire* (Martinique) et *Jacques Rabemananjara* (Madagascar)... En revanche, le deuxième Congrès, qui s'est tenu à Rome (26 mars-1^{er} avril 1959), fut nettement et clairement « politique ». Il est vrai que, de René Maran à Amady Aly Dieng, il réunissait plusieurs générations et plusieurs sensibilités panafricaines confrontées à la même question : les relations entre la colonisation et la culture, en d'autres termes entre la politique et la culture. Le Congrès se prononça clairement pour l'indépendance et l'unité africaine.

Les jeunes intellectuels, quant à eux, n'avaient pas cessé de se positionner ouvertement sur le terrain politique, comme l'avaient fait avant eux et continuaient de le faire leurs homologues de la WASU en Grande-Bretagne et de l'ASA en Amérique du Nord. Compte tenu du très petit nombre d'Africains venant étudier en France avant la deuxième Guerre mondiale, les associations estudiantines étaient restées peu nombreuses et s'occupaient surtout d'entraide. La situation changea profondément après 1945 quand, parallèlement à l'accroissement du nombre des étudiants, on vit se former des groupes politiques, des cercles religieux, des sociétés récréatives et festives, et, surtout, des associations académiques (regroupant les étudiants d'une académie sans considération de leurs origines) et territoriales (regroupant, à l'échelle de la France, les étudiants originaires d'un même territoire). La présence des élus africains à Paris, leur positionnement politique après la rupture avec les communistes en 1950, les luttes de libération menées dans l'empire français et dans les autres

colonies, tout contribua à politiser et à radicaliser la jeunesse étudiante. Au milieu des nombreux cénacles politiques, une Association des Étudiants du RDA vit le jour en 1949, dont la plupart des membres, impressionnés par la montée en puissance de la FEANF, allaient rejoindre celle-ci. Née en décembre 1950 à Bordeaux, la FEANF ne se contenta pas d'organiser la solidarité entre les étudiants africains. Elle prit constamment position, dans une vision panafricaine et internationaliste, sur la situation et les problèmes de l'Afrique, ainsi que sur l'émancipation des peuples dominés et sur les grands problèmes du monde, comme on le vit dans un volume publié par *Présence Africaine* « Les étudiants noirs parlent » (1953). À en juger par la revue de la FEANF, *L'Étudiant d'Afrique Noire*, et par les nombreuses publications de ses cadres et de ses militants, elle fut aussi un laboratoire intellectuel dans lequel, à l'approche des indépendances, les jeunes Africains, visiblement influencés par le marxisme sans pour autant se laisser guider par aucun « grand frère », ont mené une réflexion de fond, de caractère théorique et politique, sur les enjeux du moment et sur le devenir des sociétés et des États africains après l'accession à la souveraineté. La FEANF eut d'ailleurs, exactement à la même époque, son homologue au Portugal où les étudiants d'outre-mer, réunis à Lisbonne et à Coimbra, dans la *Casa dos Estudantes do Império*, publiaient une revue, *Mensagem*, largement inspirée par *Présence Africaine* et dans laquelle s'exprimèrent, dans une approche à la fois nationaliste et panafricaniste, les futurs dirigeants des luttes de libération des colonies portugaises.

Il existait donc des convergences entre les différentes forces sociales pour affirmer la nécessité de l'unité et de l'indépendance. Ainsi, en Afrique française, le vote de la loi-cadre Defferre en 1956, la mise au point des décrets en vue de son application et la multiplication des élections en 1956-1957 (élections à l'Assemblée nationale française, aux deux assemblées fédérales d'AEF et d'AOF, aux assemblées territoriales et élections municipales) créèrent un climat d'effervescence politique favorable aux regroupements. Ce mouvement toucha d'abord les syndicats, jusqu'alors fractionnés en trois confédérations rivales reproduisant les divisions du syndicalisme français entre la Confédération générale du travail (proche du Parti communiste), la Confédération française des travailleurs chrétiens et Force ouvrière. La rupture avec les syndicats métropolitains se fit sous l'impulsion d'Ahmed Sékou Touré qui, avec une détermination qui eut un énorme retentissement dans l'Afrique française, fonda en avril 1956 la CGTA (Confédération générale des travailleurs d'Afrique) sans attache avec la CGT et sans aucune affiliation internationale. En janvier 1957, les délégués des syndicats de toute l'Afrique française se réunirent à Cotonou pour donner naissance à l'UGTAN (Union générale des travailleurs d'Afrique noire) dont le but explicite était, en rejetant « les concepts importés », « d'organiser tous les travailleurs africains dans l'unité et de coordonner l'action de l'ensemble des organisations syndicales africaines dans la lutte contre le régime colonial et toutes les formes d'oppression et d'exploitation de l'homme par l'homme, pour la défense de leurs revendications économiques et sociales, la légitime affirmation de la dignité humaine du travailleur africain et l'émancipation complète des populations autochtones ». Le reclassement des forces

politiques allait suivre le mouvement syndical. En effet, en opposition avec « le réformisme timide de la loi-cadre Defferre » et avec l'attitude, jugée trop modérée des élus africains aux assemblées françaises et des Africains membres du gouvernement français, un groupe d'intellectuels prit l'initiative de réunir à Thiès, le 15 septembre 1957, des personnes peu connues, venus de divers horizons et unis dans leur résolution à créer un nouveau parti : « un parti que le développement du prolétariat exige et que les événements portent aussi naturellement que la nuée porte la pluie bienfaisante... un parti de type nouveau, un parti scientifique, un Parti africain de l'indépendance ». Loin de se confiner au Sénégal, le PAI prétendait s'étendre progressivement à l'ensemble des territoires. Voulant coller au plus près aux « masses africaines » et « mettre fin à l'exploitation séculaire (de l'Afrique) par l'impérialisme », le PAI eut la singularité de compter effectivement, parmi ses vingt-deux signataires de son premier *Manifeste* publié en octobre 1957 dans le premier numéro de son journal *La Lutte*, non seulement des intellectuels, tels que Majhemout Diop, mais aussi des gens issus de ces forces sociales jusqu'alors peu représentées dans les directions des partis politiques : une femme, Madame Basse, pharmacienne à Thiès ; trois étudiants ; une demi-douzaine d'ouvriers. Or, c'étaient précisément ces forces qui, en Gold Coast, avaient permis à Kwame Nkrumah de l'emporter sur la colonisation britannique.

Le tournant d'Accra : l'indépendance du Ghana et ses conséquences

Survenue bien en avance sur tous les agendas des administrations coloniales, l'indépendance du Ghana sous la direction de Kwame Nkrumah réactiva le processus d'unification africaine. Il est vrai que la situation politique de l'Afrique avait aussi bien changé, à la suite du renversement en 1952 du roi Farouk d'Égypte par les officiers libres et de l'indépendance du Maroc et de la Tunisie en 1956. Le sentiment de solidarité avec l'Afrique subsaharienne était partout visible. En même temps, la Conférence afro-asiatique de Bandung (1955), suivie par celle du Caire (1957), avait mis à l'ordre du jour la solidarité transcontinentale entre les États émergents d'Afrique et d'Asie et élaboré un programme de développement économique, social et culturel susceptible de fonder l'indépendance sur des bases solides. Ainsi, exposant sa théorie des trois cercles — le cercle arabe, le cercle africain et le cercle des « frères en islam » — dans la Philosophie de la Révolution (1953), Gamal Abd el-Nasser s'exprima ainsi sur l'Afrique :

“ *Pouvons-nous ignorer la présence d'un continent africain où nous a placé le destin ? Pouvons-nous l'ignorer alors que ce même destin a voulu que l'avenir de l'Afrique soit l'enjeu d'une lutte gigantesque dont nous subissons, bon gré mal gré, les répercussions ? [...] En aucun cas, nous ne pouvons, même si nous en éprouvions le besoin, nous tenir à l'écart de la bataille terrible qui fait rage actuellement au cœur du continent africain et qui oppose cinq millions de Blancs à deux cents millions d'Africains. Nous ne pouvons nous en tenir à*

l'écart pour une raison fondamentale et bien évidente : nous sommes nous-mêmes en Afrique. Il est certain que les Africains continueront de tourner leurs regards vers nous, qui sommes les sentinelles placées à la porte septentrionale du continent, vers nous qui constituons un lien entre le continent et le monde extérieur. Nous ne pouvons certainement pas, et sous aucun prétexte, faillir à notre tâche."

En proclamant l'indépendance du Ghana, Kwame Nkrumah rappela au nombreux public venu l'acclamer que « l'indépendance du Ghana n'avait pas de sens si elle n'était pas liée à la libération totale de l'Afrique ». Les choses dès lors allèrent très vite. Dès avril 1958, la Conférence des États Indépendants d'Afrique réunit dans la capitale ghanéenne les délégués des huit États souverains répartis équitablement entre l'Afrique méditerranéenne (Égypte, Libye, Maroc et Tunisie) et l'Afrique subsaharienne (Éthiopie, Ghana, Liberia et Soudan). Après avoir déclaré dans son discours inaugural que cette conférence marquait l'entrée en scène de « la personnalité africaine », Nkrumah obtint de ses pairs une déclaration finale dont le ton modéré ne manquait pas de fermeté et ne dérogeait pas par rapport aux principes panafricains d'indépendance et d'unité. L'indépendance de la Guinée, proclamée après la victoire du « non » au référendum du 28 septembre 1958, donna à Nkrumah et à Sékou Touré l'occasion d'illustrer concrètement leur engagement panafricain : ainsi naquit l'Union Ghana-Guinée, accompagnée d'un prêt généreux du Ghana au jeune État guinéen, à laquelle le Mali allait se joindre. En décembre 1958, Accra accueillit une nouvelle conférence panafricaine, celle des Peuples Africains (5-13 décembre), qui vit affluer les dirigeants des principaux partis et mouvements nationalistes. Forts des résolutions de ces assises, beaucoup, à l'instar de Patrice Lumumba, dont le Mouvement National Congolais avait été créé peu avant, revinrent d'Accra complètement transformés, confortés dans un anticolonialisme intransigeant : l'accélération de la décolonisation, entre 1958 et 1960, dut beaucoup, à coup sûr, à la Conférence panafricaine des Peuples et à ses retombées.

Parallèlement aux actions posées par le Ghana, les initiatives favorables à l'intégration se multipliaient sur le continent africain au cours de l'année 1958, décidément très féconde. En avril, la Conférence de Tanger, regroupant le Maroc, la Tunisie et le FLN algérien, proclama « la volonté unanime des peuples du Maghreb arabe d'unir leur destin, convaincus que le moment était venu de concrétiser cette volonté d'union dans le cadre d'institutions communes, afin de leur permettre de jouer le rôle qui leur incombe dans le concert des nations ». L'approche du référendum organisé par le général de Gaulle et proposant la « communauté franco-africaine » suscita une grande effervescence au sein des mouvements politiques africains. En effet, du 25 au 28 juillet, Cotonou accueillit cinq cents délégués venus de tous les territoires de l'Afrique française pour conforter la position panafricaine et fédéraliste du Parti du regroupement africain dont le dirigeant, Léopold Sédar Senghor expliqua ainsi ce qu'il entendait par « Afrique noire » : « Quand nous disons « Afrique noire », nous n'ou-

blions ni les Antilles, ni les îles du Pacifique, encore moins Madagascar, tous territoires auxquels nous sommes liés par notre situation de colonisés, sinon par les liens du sang ». Les congressistes, parmi lesquels se trouvait George Padmore pour le Ghana et des délégués de Sierra Leone, applaudirent aussi aux thèmes d'« Indépendance immédiate », des « États-Unis d'Afrique » et d'« une Afrique unie du Caire à Johannesburg ». En août, les dirigeants du MLN (Mouvement africain de Libération Nationale), pour la plupart enseignants, chercheurs et membres des professions libérales, appelèrent depuis Dakar à voter « non » à la « communauté », au nom de l'unité du continent et du « socialisme africain ». Peu après, sous l'impulsion de Julius Nyerere (Tanganyika) et de Tom Mboya (Kenya), des délégués des mouvements nationalistes d'Afrique orientale (Kenya, Ouganda, Tanganyika, Zanzibar) et australe (Mozambique, Nyassaland, Rhodésie du Nord et du Sud, Union Sud-africaine, Congo belge et Ruanda-Urundi) se retrouvèrent à Mwanza (Tanganyika) pour donner naissance au PAFMECA (Mouvement pan-africain pour l'Afrique orientale et centrale) qui, favorable à l'unité, décida seulement d'établir de simples relations de concertation entre ces mouvements. En même temps, l'Oubanguien Barthélemy Boganda, fondateur et dirigeant du MESAN (Mouvement d'émancipation sociale d'Afrique noire) se mit à diffuser son plan de constitution des « États-Unis de l'Afrique Latine » (AEF, plus le Cameroun, le Congo Belge, le Ruanda-Urundi et l'Angola), que sa mort prématurée en 1959 compromit durablement.

Le climat politique de la fin des années 1950 et du début des années 1960 fut donc favorable à la concrétisation des aspirations panafricaines. Mais, les obstacles se révélèrent non moins redoutables. Ils découlaient des divergences entre les dirigeants africains, des manœuvres des grandes puissances, des effets de la guerre froide et des guerres coloniales : échec de la Fédération du Mali et constitution du concurrent Conseil de l'Entente ; effondrement de l'ancien Congo belge dont la crise divisa de manière profonde et durable l'Afrique entre les partisans et adversaires de Patrice Lumumba. La guerre d'Algérie et la question du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) scindèrent l'Afrique en deux groupes rivaux et opposés, en l'occurrence le groupe de Monrovia et le groupe de Casablanca : antagonismes entre « progressistes » et « modérés », entre adeptes de la rupture avec le monde occidental pour construire le « socialisme » et les partisans du maintien des relations avec les États capitalistes, aggravés par les désaccords sur la guerre d'Algérie ; hostilité entre les dirigeants, les partis et les personnalités sur le rythme et le contenu de l'unification (unité immédiate ou progressive à partir des regroupements régionaux ; unité par en haut, à partir des États, ou par en bas, à partir des peuples...). Identifié au courant le plus radical du panafricanisme, le Ghana de Kwame Nkrumah semblait posséder une longueur d'avance sur les autres États. La réunion à Accra du premier Congrès des Africanistes (11 au 18 décembre 1962), convoqué par Nkrumah, consacra le bien-fondé de son approche intellectuelle et politique du panafricanisme : pour la première fois, les savants du monde entier, spécialistes de l'Afrique, se retrouvèrent

dans un pays africain pour reconnaître la justesse des thèses africaines sur le passé de l'Afrique et sur les conditions de sa « renaissance ».

C'est dans ce contexte de divisions, que, plus de six décennies après la Conférence de Londres, et dans la terre antique de l'Éthiopie, fut organisée la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement de l'Afrique à Addis Abeba (23 au 25 mai 1963), précédée par celle des ministres des affaires étrangères (15 au 21 mai). Elle fut, par-dessus tout, un moment et un lieu de compromis. Si les discours de Kwame Nkrumah furent les plus spontanément et les plus chaleureusement applaudis, celui de Léopold Sédar Senghor répondit aux vœux de la plupart des dirigeants : la Charte adoptée sous la pression de la majorité des dirigeants consacra ainsi le point de vue des « modérés ». Ayant écarté la perspective d'une unification immédiate ou prochaine, l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), née à Addis Abeba, allait consacrer l'essentiel de son énergie à l'émancipation politique de tout le continent. En revanche, les frontières coloniales qui avaient été si vivement critiquées pour leur caractère artificiel, en particulier au Congrès de Manchester, se trouvèrent garanties par le deuxième sommet de l'OUA réuni au Caire en 1964. L'année suivante, au sommet d'Accra, l'Organisation adopta aussi une « Déclaration sur la subversion » qui interdisait toute intervention d'un État africain dans les affaires d'un autre. Les désaccords ne tardèrent donc pas à se manifester, dont les plus sérieux portèrent sur la réaction à opposer à la « déclaration unilatérale d'indépendance » des colons blancs de Rhodésie (1965) et, à partir de 1971, sur la question du « dialogue » avec le régime de l'apartheid en Afrique du Sud.

III - LA COOPÉRATION CULTURELLE, SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE INTERAFRICAIN

Ces désaccords politiques persistants furent néanmoins compensés par la permanence de l'élan panafricain sur le plan culturel et scientifique. Dans la continuité de sa problématique de la négritude et des actions menées par la Société Africaine de Culture, Léopold Sédar Senghor, devenu le premier président du Sénégal, organisa à Dakar le Premier Festival mondial des Aarts nègres (1er au 24 avril 1966), ayant pour thème « Fonction et importance de l'art nègre et africain pour les peuples et dans la vie des peuples » : premier de son genre, ce festival fut une vitrine pour toutes les formes, passées et actuelles, de la créativité artistique déployées par les Noirs d'Afrique et de la diaspora en même temps qu'une tribune pour affirmer le rôle fondamental de la culture dans le devenir de l'Afrique. Si le Festival de Dakar se limita aux « arts nègres » et fut de ce fait critiqué par certains dirigeants africains, le Festival panafricain d'Alger (21 juillet-1er août 1969) étendit le questionnement sur la culture à l'ensemble du continent : « Le Manifeste culturel panafricain » adopté aux termes de ses assises souligna le rôle de la culture dans la libération nationale et dans le développement économique et social et dressa les grandes lignes d'une politique culturelle ambitieuse à l'échelle du continent. Réuni à Lagos près de huit ans plus tard (15 janvier-12 février 1977), le FESTAC (Deuxième Festival mondial des Arts et

de la Culture nègres et africains) attira un nombre impressionnant de participants (700 délégués venus de 53 États africains ou non et de communautés africaines de la diaspora) autour du thème « civilisation noire et éducation » et formula des propositions et des recommandations en continuité avec le Festival d'Alger. Ce fut assurément le dernier des grands festivals culturels panafricains.

Après Lagos, en effet, la préférence alla de plus en plus à des rencontres plus restreintes tant par le nombre des participants que par les thèmes abordés. Certaines de ces rencontres se donnaient une orientation artistique, comme la Semaine du Cinéma africain (1969), devenue par la suite le Festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou (Fespaco, 1972), ou le Festival Panafricain de Musique (Fespam), organisé d'abord à Brazzaville, puis conjointement à Brazzaville et à Kinshasa. D'autres, qu'on vit se multiplier au cours des années 1980 furent plutôt des réunions d'experts, chercheurs, universitaires et scientifiques. Ainsi, le Plan d'action de Lagos (1980), dont l'opinion africaine attendait beaucoup, donna lieu à de nombreuses évaluations et réévaluations de la part des économistes, mais aussi des spécialistes des autres sciences sociales. De même, l'année 1985, centenaire de la conférence de Berlin qui avait accéléré le partage de l'Afrique, vit deux conférences panafricaines se tenir dans les villes jumelles de Brazzaville et de Kinshasa : à Brazzaville (30 mars-5 avril), ce furent principalement les historiens qui mirent à profit cette opportunité pour examiner le poids des cent dernières années sur le devenir de l'Afrique ; à Kinshasa (20 au 30 avril), autour du thème « L'Afrique et son avenir », les spécialistes africains se soucièrent de dégager, sur la base de l'histoire, les perspectives de l'Afrique jusqu'en 2005 et les politiques les mieux indiquées pour assurer son développement.

Mais, la flamme panafricaine n'était pas éteinte. En Afrique même, l'écho rencontré par le congrès constitutif de l'Institut des Peuples Noirs, réuni à Ouagadougou en mars 1990, confirma que les intellectuels d'Afrique et de la diaspora continuaient à approfondir la thématique du panafricanisme et se montraient disponibles pour de nouvelles avancées. Surtout, les artistes, principalement les musiciens, dans la tradition de Franklin Boukaka, de Joseph Kabasele, de Myriam Makeba, de Pierre Akendengué ou encore de Bob Marley, continuaient de diffuser dans le peuple les thèmes panafricains des origines et des expériences historiques communes des Noirs et de la nécessité de maintenir et d'organiser la solidarité entre eux.

Au sein de la diaspora nord-américaine, qui resta fortement mobilisée aux côtés de l'OUA dans la lutte contre l'Apartheid, jamais peut-être la diffusion du panafricanisme ne fut aussi forte si l'on en juge, entre autres indicateurs, par la multiplication des travaux inspirés par l'afrocentrisme et par l'adhésion des Africains-Américains aux thèses afrocentristes ; en même temps, les élites noires continuaient de faire pression sur le gouvernement américain en ce qui concerne la situation en Afrique du Sud et les problèmes de développement du continent. Des nouveautés apparurent cependant au sein de la diaspora : d'une part, les Noirs d'Amérique latine se sont mis à affirmer plus

collectivement et plus vigoureusement leur « négritude » et à revendiquer des droits collectifs à l'échelle des différents États et à travers les « Congrès des cultures noires dans les Amériques » organisés dans plusieurs villes à partir de 1977 ; d'autre part, les courants d'émigration contemporains ont renforcé dans tous les pays du « Nord » une diaspora récente, venue directement d'Afrique et très sensible aux thèmes culturels et politiques du panafricanisme.

Perspectives

Toutes ces indications expliquent l'accueil favorable, voire l'enthousiasme, suscité par les développements idéologiques et institutionnels les plus récents qui ont conduit à la naissance de l'Union africaine et à l'adoption du NEPAD (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique). Ces innovations, qui continuent à produire des effets dans l'Afrique d'aujourd'hui, sont, dans une large mesure, une réactualisation de thématiques plus ou moins anciennes, telles que la « renaissance africaine », dont les premières énonciations remontent au XIX^e siècle, l'« union continentale », dans laquelle se reconnaissent l'approche exigeante de Kwame Nkrumah et le « développement de l'Afrique par les Africains pour les Africains », qui était le rêve des « pères fondateurs » du panafricanisme.

Première partie
PRÉMICES

I - PREMIÈRE CONFÉRENCE PANAFRICAINE

Londres, 23 au 25 juillet 1900

Le rapport ¹

Les personnes suivantes ont été élues comme membres du Bureau et du Comité exécutif de l'Association panafricaine, ayant son siège à Londres :

Membres du Bureau :

Le révérend Alexander Walters, Président.

Le révérend Henry B. Brown, Vice-Président.

Dr R. J. Colenso, Trésorier général.

M. Benito Sylvain, Délégué pour l'Afrique. Me Sylvester Williams, Secrétaire général.

Membres du Comité exécutif :

L'Honorable Henry F. Downing.

Me S. Coleridge Taylor.

Me F.J. Loudin. Me J.R. Archer.

Mme Jane Cobden-Unwin. Mme Anna J. Cooper

Le Comité exécutif, en délivrant le rapport de la Conférence récemment tenue à la Mairie de Westminster, à Londres, remercie sincèrement les nombreux amis et les diverses structures qui ont contribué au succès du premier rassemblement des membres de la race noire, en provenance du monde entier. L'idée d'un tel rassemblement a été conçue au début de l'année 1897, sur la base qu'il ferait considérablement progresser les discussions se tenant en Grande-Bretagne à propos du traitement des

1. Source : Lara, O. D, La Naissance du Panafricanisme, les racines caraïbes, américaines et africaines du mouvement au XIX^e siècle, Ed. Maisonneuve et Larose, Paris, 2000, p. 253- 262.

indigènes, au vu des guerres du Matabele et du Bechuana, du système de camps de travailleurs en vigueur dans le district minier de l'Afrique du Sud, de la persistance de l'esclavage à Pemba et au Zanzibar, de la révolte des autochtones à l'intérieur de la Sierra Leone, et de la détresse des populations antillaises après la crise du sucre et le passage de l'ouragan dans la région. L'attention du public britannique sur l'existence en Afrique du Sud des conditions ci-dessus mentionnées a été attirée pour la première fois par Mme A.V. Kinnlock, une autochtone, et par Mlle Colenso. Leurs efforts se sont poursuivis sous la direction de l'honorable Secrétaire H.S. Williams. En 1898, M. Williams a visité Birmingham, Manchester, Liverpool, Edinburgh, Stirling, Dundee, Glasgow, Belfast, Dublin et bien d'autres localités situées à proximité de Londres. À la suite de ces visites, plusieurs représentants de la race noire, présents à Londres, ont tenu une réunion et créé une association dont les objectifs sont de : promouvoir l'unité, encourager les relations amicales entre les Africains en général ; promouvoir et protéger les intérêts de tous les sujets britanniques d'origine africaine, qu'ils résident dans les colonies britanniques, en Afrique ou ailleurs. Cela sera accompli par la diffusion d'informations exactes dans tous les domaines touchant aux droits et privilèges de ces personnes en tant que sujets de l'Empire britannique, et en déposant des requêtes et aide-mémoire auprès du Gouvernement impérial ainsi que dans les administrations locales.

C'est pour répondre à ces objectifs que des requêtes ont été déposées auprès du Secrétaire d'État de sa Majesté pour les colonies et auprès de l'Empereur d'Allemagne.

Lors d'une rencontre tenue le 19 novembre 1898, au 139, Palace Chambers, il a été décidé de publier la lettre circulaire ci-dessous :

“ Monsieur,

Au regard des circonstances actuelles et de l'ignorance qui prévaut en Angleterre sur le traitement des autochtones vivant sous autorité européenne et américaine, l'Association africaine, qui existe depuis quelques années, et qui est constituée de noirs résidant en Angleterre, a décidé de tenir à Londres, en parallèle avec l'Exposition universelle de Paris de 1900 (que plusieurs représentants de la race visiteront probablement), une Conférence en mai de la même année. L'objectif serait de prendre les mesures nécessaires pour influencer l'opinion publique sur les conditions de vie et les lois qui régissent les autochtones dans plusieurs parties du monde, particulièrement en Afrique du Sud, en Afrique de l'Ouest, aux Antilles et aux États-Unis d'Amérique.”

Cette circulaire a été distribuée dans le monde entier. Les réponses ont été très encourageantes. Plusieurs personnalités noires qui se trouvaient à Londres, ont participé aux rencontres préparatoires du 12 juin 1899 et rendu des services très appréciables. Il s'agit notamment de Monseigneur J.F. Holly (évêque d'Haïti) ; Monseigneur l'évêque James Johnson ; de l'évêque H.M. Turner ; du révérend M. Agbebi ; du révérend C.W. Farquhar ; de l'honorable D. Augustus Straeker, (Magistrat, ÉUA) ; du

Professeur Scarborough ; de l'Honorable H.R. Cargill ; de Me Tengu Jebavu ; Me J. Otomba Payne ; et du Professeur T. Booker Washington.

Plusieurs personnes qui désiraient participer à la réunion ont trouvé le mois de mai inopportun et suggéré de reporter la rencontre au mois de juillet qui leur convenait mieux. Le Comité a donc décidé de tenir la réunion les 23, 24 et 25 juillet, juste après la Conférence mondiale des perspectives chrétiennes

« World Christian Endeavour Conference ». Avant le début de la conférence, l'Association a eu l'honneur de recevoir Monseigneur James Johnson, évêque de Lagos qui venait d'être élevé au rang d'évêque des colonies. La lettre suivante lui a été remise à cette occasion :

“ Monseigneur,

L'Association africaine, constituée de membres de la race noire originaires de diverses parties du monde et vivant à Londres, vous prie d'accepter ce modeste témoignage de l'admiration et de l'appréciation qu'elle porte à vos qualités humaines. Ce sont celles-ci qui vous ont valu la reconnaissance de l'Église d'Angleterre, à travers votre élévation au noble et respectueux rang d'évêque du Bas-Niger en Afrique de l'Ouest. Nous sommes convaincus que — cet honneur qui est conféré au membre très respecté de notre communauté que vous êtes, sera un encouragement pour la jeune génération. Recevez donc nos sincères félicitations à cette heureuse occasion. Il est vrai, Monseigneur, que les conditions actuelles des noirs, qu'ils vivent chez eux ou sous l'autorité des puissances que nous connaissons tous, ne sont pas très rassurantes ; cependant, nous sommes réconfortés par l'unité qui existe entre eux et qui nous encourage à envisager l'avenir. Par un destin cruel qui a empêché notre race de jouir des progrès de la civilisation, les capacités et dons de nos hommes n'ont pas eu l'occasion de se développer. Cependant, nous croyons fermement que nous devons utiliser nos propres talents et efforts pour (a) éduquer nos jeunes quant aux multiples talents de notre race ; (b) avoir nos propres chroniqueurs ; et (c) établir et gérer nos propres bibliothèques et organisations. C'est ainsi que nous pourrions progresser au même rythme que nos frères blancs plus fortunés. Nous sommes confiants, Monseigneur, que vos discours en tant qu'homme de loi, vos sermons en tant que missionnaire, et votre actuel rang de prélat, ont tous influencé et continueront à influencer positivement nos jeunes. Ainsi soit-il. Recevez donc nos félicitations les plus sincères à l'occasion de votre nomination. Nous espérons et prions que vous et votre famille demeurerez en bonne santé, pour que l'excellence de votre œuvre visant à rehausser l'image des Africains, tant sur le plan intellectuel

qu'industriel, soit connue de tous, ou pour que votre exemple soit suivi, et la cause de notre Maître commun, Jésus Christ, glorifié."

Nous sommes vos humbles serviteurs

« F.E.R Johnson, Ex-Avocat général, Liberia. »

« Benito Sylvain, Aide de camp de l'Empereur Ménélik, Abyssinie. Henry F. Downing, Ex-Consul des USA, Loanda. Mle M. Tcole, A. R Hamilton (Jamaïque), N.W.Holm, R. E Phipps, A. P Pierre,

M. F. Ribeiro, Dr Schomerus, D. E Tobias, J.W.D. Worrell,

H. Sylvester Williams (Secrétaire d'Honneur), etc. »

Dans sa réponse, Monseigneur Johnson a vivement remercié ces personnalités pour leur sollicitude et leurs vœux, et a particulièrement prié que Dieu bénisse la Conférence panafricaine devant se tenir les lundi, mardi et mercredi de la semaine suivante, à la Mairie de Westminster. Il a profondément regretté de ne pas pouvoir être présent à Londres pour participer au premier et unique rassemblement de ses frères et sœurs issus du monde entier.

“ *L'occasion était très importante. L'Éthiopie se réveillait. On ne peut trop insister sur l'énergie que M. Williams a déployée pour faire de cette conférence une réalité. Son labeur a été dur et éprouvant et le succès de la conférence, dû à ses dons d'organisateur, doit rejaillir honorablement sur lui. Il est encourageant de voir que la majorité des membres de ce mouvement sont des hommes jeunes. Mes amis, notre race est jugée à la lumière d'une civilisation étrangère. Le plus souvent, ses juges se sont montrés inéquitables, arrivant sans fondement à des conclusions hâtives, conséquences, peut-être, des moments très difficiles que traverse actuellement la race noire. Les événements futurs se dessinent déjà. Suite à une enquête que j'ai menée dans mon propre pays, j'ai constaté une sorte d'apathie chez mon peuple, ce qui est la conséquence d'un système éducatif inefficace. Cependant, je suis fier de dire qu'on peut trouver aux Antilles, aux États-Unis d'Amérique, au Liberia et en Abyssinie, des jeunes gens déterminés à défendre avec succès la cause des Noirs. C'est bien. Je voudrais vous exhorter à ceci. Que la confiance règne entre vous. La Conférence panafricaine signifie le début d'une unité que j'ai espérée pendant longtemps ; je prie qu'elle soit universelle. Rappelez-vous ceci en tant que peuple : nous serons inévitablement reconnus, malgré les erreurs de certains. Nous avons déjà la moralité, la religion et la persévérance à notre acquis. Le pouvoir politique viendra si nous oeuvrons à cette fin. Conduisez vos délibérations dans la vérité, et Dieu fera le reste. Nous avons toujours des amis en Angleterre. Même si aujourd'hui, nous sommes empêtrés dans un terrible borborygme à cause de la malédiction de la colonisation, ces amis joindront leurs voix aux nôtres pour que le droit et la justice règnent dans la civilisation britannique.”*

La Conférence a débuté sous de bons augures. Tous les délégués et membres étaient présents. Elle a été présidée par Monseigneur Alexander Walters, évêque du New Jersey qui l'a ouverte par une prière. Sur la table d'honneur autour du Président, se trouvaient à droite l'Honorable F.E.R. Johnson, ex-ministre de la Justice du Liberia, et à gauche M. Benito Sylvain, aide de camp de l'empereur Ménélik.

Dans un discours aux notes joyeuses et pratiques, l'évêque de Londres a souhaité la bienvenue à tous les participants. La réponse a été donnée par l'Honorable F.E.R. Johnson.

Le Comité exécutif publie ce rapport en réponse aux nombreuses requêtes qui lui ont été adressées à ce sujet, et en commémoration de l'occasion. Ainsi que l'ont publié les principaux journaux de Londres et des provinces, cette conférence est le signe d'un réveil du peuple noir pour prendre conscience de ses intérêts.

Travaux

À la suite de cette Conférence, l'ancienne association a été fusionnée avec la panafricaine, qui est mieux organisée et qui possède une constitution, des statuts, un siège permanent établi aux 416, 61 et 62, Chancery Lane, ainsi qu'un Bureau qui devrait diffuser les faits et statistiques concernant les conditions de vie des noirs, partout où ils se trouvent.

La Conférence a décidé de se tenir tous les deux ans. Le prochain rassemblement sera organisé aux États-Unis en 1902, et le suivant à Haïti en 1904. Les autres lieux seront publiés ultérieurement.

La formation de sections locales de l'Association doit être encouragée partout en Afrique, aux États-Unis et aux Antilles. Là, où des organisations similaires existent déjà, celles-ci doivent s'affilier à la panafricaine à travers son siège. La Conférence a particulièrement insisté pour que l'association soit indépendante et qu'elle ne soit en aucune façon entravée dans l'accomplissement de ses objectifs. Le peuple noir pour qui elle a été créée, doit donc lui apporter son soutien matériel et moral. À travers ce rapport, le Comité exécutif attire l'attention de tous les noirs sur l'existence de l'association et sur celle du Bureau, qui, s'il reçoit un appui solide, remplira la tâche qui lui est conférée et que nous attendons depuis longtemps. Il deviendra alors le porte-parole du peuple noir pour les nombreux maux dont il souffre.

Au regard des vaillantes batailles menées pour l'émancipation de notre peuple dans les colonies Britanniques et en Amérique, la conférence n'aurait pu être ajournée sans mentionner les accomplissements passés, ceux d'aujourd'hui, et même le travail que les générations futures seront appelées à faire. C'est ainsi que les résolutions suivantes ont été soumises, et adoptées en faveur des organisations concernées :

Résolutions

La Conférence panafricaine, tenue les 23, 24 et 25 juillet 1900, dans les locaux de la Mairie de Westminster a adopté les résolutions suivantes :

LA SOCIÉTÉ ANTI-ESCLAVAGISTE BRITANNIQUE (*The British and Foreign Anti-Slavery Society*)

Cette première Conférence panafricaine, tenue à Londres et représentant les intérêts de l'Africain et de ses descendants vivant dans les diverses régions du monde, ne peut être ajournée sans que soit exprimée sa dette envers la Société anti-esclavagiste britannique, pour l'immense et noble tâche que ses illustres membres ont accomplie afin que l'esclavage soit aboli aux Antilles, en Afrique, aux États-Unis et au Brésil. Pendant que nous jouissons de notre liberté, nous n'oublions cependant pas nos frères de Zanzibar, de Pemba et d'autres pays qui demeurent sous la servitude. Nous prions donc que le même esprit qui a inspiré ce noble groupe de personnes (notamment, Granville Sharp, William Wilberforce, Thomas Buxton et William Clarkson [141]), à œuvrer pour la libération de nos parents et de nos aïeux, continue à régner au sein de la génération actuelle pour la pousser à accomplir des actes du même héroïsme (sinon plus héroïques), pour Christ et pour l'humanité.

LE COMITÉ POUR LA PROTECTION DES RACES INDIGÈNES ET LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC D'ALCOOL (*The Native Races and Liquor Traffic United Committee*)

Cette Conférence panafricaine, la première du genre, à se tenir à Londres et représentant les intérêts de l'Africain et de ses descendants vivant dans les diverses régions du monde, exprime sa sincère gratitude au Comité pour la protection des races indigènes et la lutte contre le trafic d'alcool, pour les nobles efforts qu'il déploie, afin d'améliorer la condition des autochtones et de mettre fin au trafic inique de liqueurs au sein de ces communautés. Nous manifestons notre inquiétude quant à ce trafic qui déroge aux principes supérieurs qui sous-tendent la civilisation britannique, en territoire britannique, et bien plus, à l'étranger. La Conférence se félicite du succès obtenu par le Comité face à de graves difficultés ; nous prions afin que des bénédictions se déversent en abondance sur les œuvres philanthropiques qu'il accomplit pour Christ et pour l'humanité.

LA SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES ABORIGÈNES

Cette Conférence panafricaine, réunissant hommes et femmes de la race noire en provenance du monde entier, et la première du genre à se tenir à Londres, exprime avec gratitude sa reconnaissance à la Société de protection des Aborigènes, pour l'œuvre qu'elle a accomplie pour protéger les populations indigènes de l'Empire britan-

nique et de divers autres pays ; nous prions pour que la Société soit encouragée à continuer son œuvre.

LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES NOIRS

Cette Conférence panafricaine, constituée des membres (hommes et femmes) de la race africaine provenant de tous les coins du monde, exprime sa sincère gratitude à la Société des amis des noirs, pour l'inlassable labeur qu'elle a menée en faveur de l'Émancipation dans les Antilles, aux États-Unis d'Amérique, au Brésil et ailleurs. Nous observons avec une immense satisfaction la magnanimité avec laquelle elle continue à lutter à Pemba et à Zanzibar, (sur la côte orientale de l'Afrique), pour obtenir la liberté de nos frères moins fortunés, qui demeurent en esclavage sous l'autorité Britannique.

La méthode pratique que la société a utilisée pour éduquer les esclaves libérés — ou qui se sont enfuis — (par exemple Banani Mission) ne doit pas seulement profiter à ceux-ci, mais pourrait être un excellent modèle pour donner à ces populations une culture calculée pour les amener à Christ et leur enseigner les principes de l'indépendance. Au regard donc des accomplissements passés et présents de la Société des amis des noirs en Grande-Bretagne et aux États-Unis, cette conférence, la première du genre à se tenir à Londres, espère unanimement que pendant cette période de transition capitale, où les noirs sont l'objet de préjugés, de convoitise et d'égoïsme, la Société des amis continuera à nous apporter son aide précieuse et puissante dans le combat que nous menons pour affirmer notre humanité et devenir des citoyens à part entière des divers pays que nous représentons. C'est ce genre d'encouragement qui caractérise la société des amis depuis sa création.

Considérant le très mauvais traitement auquel sont soumis les autochtones de l'Afrique du Sud, la Conférence a estimé qu'il était absolument essentiel d'écrire un aide-mémoire au Gouvernement à ce sujet. Cependant, après en avoir exprimé la demande au Marquis de Salisbury, il nous a accordé la permission de transmettre directement le document à sa Majesté la Reine Victoria, ce qui a été fait avec les signatures des membres du Bureau et du Comité exécutif apposés au bas.

MEMORANDUM DE LA CONFÉRENCE PANAFRICAINNE, réunie à la Mairie de Westminster les 23, 24 et 25 juillet de l'an mil neuf cent.

« A sa Gracieuse Majesté, Reine de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, Impératrice de l'Inde, et Défenseur de la foi.

Qu'il plaise à Votre Très Gracieuse Majesté.

« Nous soussignés, représentant la Conférence panafricaine récemment tenue à Londres, et constituée de femmes et d'hommes d'origine africaine provenant des diverses Colonies de Votre Majesté en Afrique de l'Ouest et du Sud, des Antilles et

d'autres pays comme les États-Unis, le Liberia, etc., attirons votre auguste et compa-
tissante attention sur la situation alarmante des autochtones en Afrique du Sud. Les
raisons sont les suivantes :

- Le système dégradant et illégal des camps de travailleurs qui prévaut à
Kimberley et en Rhodésie.
- Les soi-disant « contrats de travail » du système de l'indenture, en vérité,
une forme légalisée d'asservissement des indigènes — hommes, femmes et
enfants —, aux colons blancs.
- Le travail forcé sur les chantiers publics.
- Le système de « passeport » ou fiche de renseignements, utilisé pour les
personnes de couleur.
- Les règlements locaux qui n'ont souvent pour seuls résultats que de discriminer
et dégrader les autochtones. Il s'agit en l'occurrence du couvre-feu, de l'inter-
diction faite aux autochtones de marcher sur les trottoirs, et de l'utilisation de
transports publics séparés.
- Les difficultés rencontrées pour acquérir des propriétés.
- Les difficultés dans l'obtention du droit de vote.

Par conséquent, nous espérons que l'influence de Votre Majesté sera utilisée afin
que ces maux sur lesquels nous venons d'attirer votre attention soient guéris, afin
de promouvoir ainsi la véritable civilisation parmi vos sujets autochtones, ce que vos
mémorialistes, par devoir, loueront toujours.

Considérant que les Noirs occupent aujourd'hui une position peu enviable en tout
lieu, il a été jugé nécessaire de lancer un appel général à toutes les nations du monde.
La lettre suivante a été proposée et approuvée à l'unanimité par la Conférence.

Adresse aux nations du monde ²

Au sein de la métropole du monde moderne, en cette année qui vient clore le
dix-neuvième siècle, un congrès d'hommes et de femmes de sang africain s'est réuni
afin de délibérer solennellement sur la situation actuelle et à venir des races de
couleur de l'humanité. Le problème du vingtième siècle est celui de la différenciation
des races, à savoir jusqu'où les différences de races — qui se manifestent surtout par
la couleur de peau et la texture des cheveux — serviront d'argument pour refuser à plus
de la moitié du monde, le droit de jouir, autant qu'elle le peut, des opportunités et des
privileges de la civilisation moderne.

2. Source : Lara, O.D., op. cit, 2000, p. 261-262.

Certes, conformément aux critères européens, les races de couleur sont aujourd'hui, culturellement, les moins avancées. Cependant, cela n'a pas toujours été le cas par le passé, l'histoire mondiale, à la fois ancienne et moderne, a indubitablement fourni plusieurs exemples de l'existence de talents et de capacités non négligeables parmi les races de couleur de l'humanité.

Quoi qu'il en soit, le monde moderne ne doit pas oublier qu'à l'époque où nous vivons, alors que notre planète se rétrécit de plus en plus, les millions d'hommes noirs en Afrique, en Amérique, et dans les îles, sans parler des multitudes jaunes et brunes ailleurs encore, sont destinés à avoir une grande influence dans le monde à venir, de par leur nombre même ainsi qu'au travers des contacts physiques. Si le monde cultivé s'efforce de donner aux Noirs et aux autres hommes de couleur, de plus nombreuses et de plus grandes occasions permettant leur développement autonome et leur éducation, ce contact et cette influence seraient alors amenés à avoir un effet bénéfique sur le monde et à accélérer le progrès de l'homme.

Mais si, au contraire, en raison des négligences, des préjugés, de la cupidité et de l'injustice, le monde noir est exploité, violé et dégradé, les résultats en seraient déplorables, voire fatals, non seulement pour lui-même, mais au regard des idéaux élevés de justice, de liberté et de culture défendus durant des milliers d'années par la civilisation chrétienne.

C'est pourquoi, aujourd'hui, nous, les hommes et les femmes d'Afrique rassemblés dans ce congrès mondial, en appelons solennellement à ces idéaux de civilisation, à la plus haute humanité de ceux qui sont fidèles au prince de la paix :

Que le monde ne fasse pas marche arrière dans ce lent mais sûr chemin du progrès qui a tour à tour empêché l'esprit de classe, de caste, des privilèges, ou de la naissance, d'interdire à l'âme humaine en lutte, la vie, la liberté et la recherche du bonheur.

Que la couleur ou la race ne soient pas des critères de distinction entre les noirs et les blancs, sans tenir compte du mérite ou des capacités.

Que les indigènes d'Afrique ne soient pas sacrifiés sur l'autel de la cupidité, ne laissez pas leur liberté être bafouées, leur vie de famille débauchée, leurs justes aspirations réprimées, ne les laissez pas être privés des voies du progrès et de la culture.

Que, dans le futur, le masque de l'entreprise missionnaire chrétienne ne cache pas, comme il l'a si souvent fait par le passé, l'impitoyable exploitation économique et l'effondrement politique des nations les moins développées, dont la principale faute a été de croire en la foi sans issue de l'Eglise chrétienne.

Que la nation britannique, la première championne moderne de la Liberté du Noir, puisse hâter le couronnement de l'œuvre de Wilberforce, Clarkson, Buxton, Sharpe, de l'évêque Colenso et de Livingstone, et accorder, le plus rapidement possible, les

droits digne d'un gouvernement responsable aux colonies noires d'Afrique et des Indes Occidentales.

Que l'esprit de Garrison, Phillips et Douglas ne s'éteigne pas entièrement en Amérique ; puisse la conscience d'une grande nation s'élever et blâmer toute la malhonnêteté et l'injuste oppression envers les Noirs-Américains, et leur octroyer le droit de vote, la sécurité des personnes et la propriété, ainsi que la généreuse reconnaissance du formidable travail qu'ils ont accompli en une génération en faisant passer neuf millions d'êtres humains de la condition d'esclave à celle d'être humain.

Que l'empire allemand et la République française, fidèles à leur insigne passé, se souviennent que la véritable valeur des colonies réside dans leur prospérité et leur progrès, et que la justice, impartiale, pour les noirs comme pour les blancs, est le premier élément de cette prospérité.

Que l'État Libre du Congo devienne un grand état noir occupant une place centrale dans le monde, et que sa prospérité ne se mesure pas seulement à sa richesse et à son commerce, mais aussi au bonheur et au véritable progrès de son peuple noir.

Que les nations du Monde respectent l'intégrité et l'indépendance des nouveaux États noirs d'Abyssinie, du Liberia, d'Haïti, et des autres, et que les habitants de ces États, les tribus indépendantes d'Afrique, les nations, aient du courage, se battent sans cesse, et luttent vaillamment afin de prouver au monde leur droit incontestable à faire partie de la communauté des hommes.

Ainsi, nous appelons, avec confiance et vigueur, les Grandes Puissances du monde civilisé, confiant en leur esprit ouvert d'humanité, et dans le sens profond de justice de notre époque, à reconnaître généreusement la vertu de notre cause.

Alexander Walters (Evêque), Président de l'Association Panafricaine

Henry B. Brown, Vice-président

H. Sylvester-Williams, Secrétaire général

W.E. Burghardt Du Bois, Président du Comité de l'Adresse

Rapport de Benito Sylvain ³

Le 23 juillet 1900, un fait nouveau, surprenant pour plusieurs, inquiétant pour quelques-uns, d'une importance exceptionnelle pour nous, se produisit dans la capitale

3. Source : Extrait de Benito Sylvain, *Du sort des indigènes dans les colonies d'exploitation*, Paris, L. Boyer, 1901, p. 504-520, cité in Lara, O. D, *La Naissance du Panafricanisme, les racines caraïbes, américaines et africaines du mouvement au XIX^e siècle*, Ed. Maisonneuve et Larose, Paris, 2000, p. 336-349.

de la Grande-Bretagne : des noirs instruits, venus des pays les plus lointains et les plus divers, se trouvaient réunis à Town Hall, dans l'antique abbaye de Westminster, non loin du palais où siège la Chambre des Communes, afin d'examiner la situation faite à la race africaine sur tous les points du globe, de protester solennellement contre l'injuste mépris et l'odieux traitement dont on l'accable encore partout, de créer enfin une direction centrale destinée à coordonner les efforts communs et à sauvegarder, par une action méthodique et continue, les intérêts économiques, ainsi que les droits politiques et sociaux de leurs congénères exploités et opprimés.

Les journaux anglais, à une ou deux exceptions près, se sont contentés d'enregistrer impartialement le fait dans tous ses détails, sans y mêler un blâme ou un éloge quelconque. Les rares journaux français qui en ont rendu compte l'ont qualifiée de « manifestation bizarre ».

Délégué général de l'Association Panafricaine, il nous appartient d'autant plus de faire connaître l'œuvre, que nous en avons été le principal promoteur.

Le 2 janvier 1895, longtemps avant qu'un membre éminent de l'Académie française, sanctionnant de sa haute autorité une ordinaire confusion de mots, n'eût dénoncé avec éclats la « faillite de la Science » là où les savants seuls doivent être mis en cause, nous adressions la lettre suivante à notre compatriote Anténor Firmin, alors de passage à Paris :

Eminent et Cher compatriote,

Sûr de trouver en vous, avec l'encouragement qui réconforte, le Conseil judicieux qui assure la réussite, je viens vous communiquer un projet dont la réalisation peut, je crois, faire avancer d'un grand pas, l'œuvre de la réhabilitation de la race noire, œuvre qui vous tient à cœur et à laquelle, vous ne l'ignorez pas, je me suis voué corps et âme.

Les détracteurs de notre race sont de deux sortes :

Ceux qui, incapables de rechercher le pourquoi et le comment des choses dont s'étonne leur esprit borné, reçoivent et transmettent, sans même en soupçonner la portée, les idées malheureuses que les esclavagistes avaient tant intérêt à propager et qu'ils n'eurent pas de peine à faire accepter des masses ignorantes ;

Ceux qui, étant à même de réduire à leur juste valeur les jugements aprioristiques communément portés sur les hommes de couleur, sont retenus par un invincible orgueil de race et suivent délibérément, au lieu de chercher à l'arrêter, le courant d'un préjugé d'autant plus puissant qu'il prend sa source dans les erreurs consacrées par la Science.

Or, je suis comme vous convaincu que la funeste théorie des races inférieures et des races supérieures est une monstruosité morale qui ne repose, quoi qu'on en dise, que sur l'idée de l'exploitation de l'homme par l'homme. Elle sert, dans les siècles passés, à justifier la plus révoltante des iniquités sociales ; elle exerce encore de nos jours une influence des plus néfastes.

Eh quoi ! Dans ce siècle de lumière, où nulle théorie n'est admise si n'est étayée d'une démonstration irréfutable, l'opinion dogmatique de l'infériorité des noirs se maintiendra-t-elle toujours sans autre base que la foi intéressée de ceux qui la professent ? Cela ne se peut pas.

Non, le noir n'est point fait pour servir de marchepied à la puissance du blanc : A tous ceux qui osent le soutenir, nous répondons hardiment, quel que soit leur renom scientifique : « Vous outragez l'auguste vérité de la science ! ».

La race africaine compte aujourd'hui trop d'hommes remarquables, tant par l'intelligence que par la valeur morale, pour continuer à vivre, dans le même état de prostration, sous le coup d'une réprobation aussi outrageante et si peu justifiée. Des savants, pour tranquilliser la conscience de l'Europe esclavagiste, ont proclamé jadis le dogme de l'infériorité originelle des noirs ; nous en appelons de cette sentence de la science moderne, plus impartiale et mieux informée.

Pour la révision de ce grand procès, qui passionnera certainement tous les hommes de bien, je propose de faire appel à la loyauté des savants les plus illustres. Chaque pays déléguerait un ou plusieurs représentants, afin de constituer cet aréopage imposant. Ces hommes compétents, auxquels se joindraient naturellement les porte-paroles les plus autorisés de la race calomni(é)e, pourraient se réunir en Congrès, à la prochaine Exposition universelle de Paris.

On passerait ainsi au crible de la discussion scientifique, et pour l'édification complète de l'univers entier, tous les arguments, séculaires ou nouveaux, que nos détracteurs invoquent à l'appui de leur odieuse hiérarchisation ethnologique et dont vous avez, éminent et cher compatriote, si magistralement démontré la parfaite inanité.

Vous êtes mieux placé qu'aucun autre pour tirer de cette idée, qui me paraît féconde, tout ce qu'elle peut comporter d'utile et de profitable pour l'œuvre que nous poursuivons. En vous demandant votre appréciation et des conseils pratiques à cet égard, je suis heureux de trouver l'occasion de rendre un hommage unique à l'un des hommes qui font le plus honneur à ma race — et j'ose ajouter : à l'humanité.

Agréez, je vous prie, la sincère expression de ma respectueuse admiration et de mon ardente sympathie.

L'auteur de l'Egalité des races humaines nous répondit par cette missive :

*« Mon Cher compatriote,
Paris, 3 janvier 1895*

J'ai reçu votre lettre d'hier, que j'ai lue avec un vif intérêt.

C'est assurément une idée absolument neuve et fort belle, que celle que vous émettez de provoquer un Congrès de savants des différentes nations du globe, afin de discuter, durant l'Exposition universelle de Paris, en 1900, la question si controversée et si passionnante de l'égalité ou de l'inégalité des races humaines. Ainsi le vingtième siècle s'ouvrirait en portant la lumière sur un problème dont la solution doit influencer puissamment sur l'orientation de la politique et de la philosophie.

En effet, selon que l'on considère les races humaines égales ou non – au point de vue de l'aptitude à se développer moralement et intellectuellement, les relations internationales des races civilisées et des races arriérées prendront un caractère distinct.

D'abord, en cette fin de siècle, les principales préoccupations des gouvernements européens tournent avec un tel concert vers la colonisation transcontinentale que l'on peut, sans être prophète, prédire que toute politique de la première moitié du vingtième siècle, au moins, sera dominée par les questions coloniales, c'est-à-dire par l'étude des meilleures règles de conduite à suivre dans l'assimilation des colonies lointaines à leurs métropoles respectives. On n'a pas besoin de raisonner pour prouver l'intérêt de chacun à savoir comment il devra traiter les hommes de différents degrés de civilisation dont les territoires colonisés sont habités et sans lesquels on ne pourra jamais tirer grand'chose de ces territoires.

Ensuite, il est évident que la mentalité européenne aura reçu un élargissement remarquable, pour l'exacte appréciation de toutes les données historiques, artistiques et philosophiques, le jour où les savants et les penseurs cesseront de se buter à la doctrine inéclaircie de l'infériorité naturelle de certaines races vis-à-vis de certaines autres. De cet élargissement de l'esprit sortiront mille aptitudes nouvelles aptitudes nouvelles ; mais c'est surtout le sentiment de sympathie et de solidarité humaine qui aura accompli généralement de réels progrès, ouvrant un horizon moral plus large, plus profond, à l'homme du vingtième siècle dont l'évolution distancera si fort notre civilisation actuelle...

Vous voyez combien féconde pourrait être la réalisation de votre projet. D'aucun en trouveraient peut-être l'initiative trop ambitieuse pour Haïti ; pour moi, j'approuve votre idée sans aucune restriction. Ne servirait-elle qu'à prouver au monde que les Haïtiens, jaunes et noirs, croient sincèrement et sérieusement à l'égalité des races et aux consé-

quences qui en découlent, que cette démonstration suffirait à faire mieux respecter notre race, en provoquant l'admiration de tous les nobles esprits.

Je voudrais ajouter quelques conseils pratiques, à l'appui de mon approbation ; mais il faudrait pour cela plus de temps et de réflexion. Vous avez, d'ailleurs, cinq ans devant vous : on pourra y revenir au besoin.

En attendant, veuillez croire, mon Cher compatriote, à mes sentiments de profonde sympathie et de sincère estime.

Signé
A. FIRMIN

Directeur d'un journal (*La Fraternité*) que nous avons fondé, à la fin de l'année 1890, pour défendre en Europe les intérêts de la race noire, président du Comité oriental et africain de la Société d'ethnographie de Paris : récemment chargé d'une délégation spéciale aux Antilles par le Comité directeur de l'Alliance française, après avoir représenté la République d'Haïti aux premiers congrès antiesclavagistes qui eurent lieu à Paris et à Bruxelles, nous pensions être dûment qualifié pour mener à bien le projet que nous venons d'exposer. Mais, par suite de circonstances très fâcheuses dont la responsabilité pèse sur nos propres compatriotes, et qui, pendant quatre ans (de 1896 à 1900) enrayèrent l'initiative de toutes nos entreprises, il nous fut impossible de consacrer à la préparation de ce grand Congrès ethnologique le temps et les ressources nécessaires ⁴.

Au mois de décembre 1879, revenant d'Haïti après notre premier voyage en Abyssinie, nous fûmes mis en rapport avec le professeur Booker T. Washington, le célèbre instituteur noir des Etats-Unis, et nous décidâmes de nous unir à une Association africaine qui venait d'être constituée à Londres par les soins zélés d'un pasteur, le Révérend Joseph Mason, et d'un jeune étudiant, Henry Sylvester Williams, originaire de la Trinidad. Deux mois plus tard (février 1889), à la suite d'un banquet d'honneur offert à l'explorateur Jean Hess, en hommage à la publication de son émou-

4. Le journal *La Fraternité* (le premier qui ait été dirigé par un noir à Paris) s'honorait de la collaboration de Jules Simon, de Léon de Rosny, de Mme Adam et de Séverine (autorisation de reproduire leurs articles), d'Anthénor Firmin, du sénateur Isaac, du député Gerville-Réache, de Jean Hess, Edmond Thiaudière, Léon Audain, Wesner Menos, Emmanuel des Essarts, Derville Charles-Pierre, Marc Legrand et Paul Vilbert. Il dut cesser sa publication en 1897, victime d'une coalition de politiciens et d'étudiants haïtiens, qu'offusquaient notre indépendance de langage, nos fêtes de charité auxquelles les plus grands artistes de Paris prêtaient leur concours gracieux, et surtout les distinctions dont nous étions l'objet dans le monde littéraire et scientifique de France. Le gouvernement haïtien donna raison à nos envieux, en supprimant, en 1895, l'allocation qui avait été votée au journal par le Parlement, à titre de « récompense nationale », allocation qui était d'ailleurs, payée fort irrégulièrement, selon les caprices du ministre des finances... La production de ce livre sera notre meilleure justification.

vant ouvrage sur l'Ame nègre, nous fondions l'Association de la Jeunesse Noire de Paris. L'idée du congrès fut reprise, mais sur le plan primitif dut en être modifiée : au lieu d'une réunion de savants de race caucasique, parmi lesquels auraient siégé quelques-uns des membres les plus éminents de la race nigritique, nous allions avoir un meeting formé de savants, de philanthropes et d'hommes politiques européens.

Ce meeting eut donc lieu à Londres, du 23 au 26 juillet 1900. il est de notre devoir de donner la plus large publicité possible aux actes de décisions adoptés au cours de ce triduum.

Voici d'abord les noms des divers délégués :

Pour les *Etats-Unis* : Mgr Alexander Walters, de la Zion Church, l'Honorable Henry F. Downing, ex-consul à Loanda ; Miss Anna Jones, institutrice à Kansas City ; le professeur Bughardt Du Bois ; Thos. Calloway ; Augustus Straeker, ancien juge au Michigan.

Pour la République du Liberia : l'Honorable F.R. Johnson, ex-procureur général.

Pour la *Côte d'Or* : A. F. Ribero, avocat.

Le journal *La Fraternité* (le premier qui ait été dirigé par un noir à Paris) s'honorait de la collaboration de Jules Simon, de Léon de Rosny, de Mme Adam et de Séverine (autorisation de reproduire leurs articles), d'Anthénor Firmin, du sénateur Isaac, du député Gerville-Réache, de Jean Hess, Edmond Thiaudière, Léon Audain, Wesner Menos, Emmanuel des Essarts, Derville Charles-Pierre, Marc Legrand et Paul Vilbert. Il dut cesser sa publication en 1897, victime d'une coalition de politiciens et d'étudiants haïtiens, qu'offusquaient notre indépendance de langage, nos fêtes de charité auxquelles les plus grands artistes de Paris prêtaient leur concours gracieux, et surtout les distinctions dont nous étions l'objet dans le monde littéraire et scientifique de France. Le gouvernement haïtien donna raison à nos envieux, en supprimant, en 1895, l'allocation qui avait été votée au journal par le Parlement, à titre de « récompense nationale », allocation qui était d'ailleurs, payée fort irrégulièrement, selon les caprices du ministre des finances... La production de ce livre sera notre meilleure justification.

Pour la *Sierra Leone* : G. W. Dove, Conseiller judiciaire.

Pour la *Côte d'Ivoire* : Dr R. K. Savage, de l'université d'Edimbourg. Pour la Jamaïque : A. R. Hamilton.

Pour *Antigua* : le Révérend Joseph Mason, curé d'une paroisse de Londres ; le professeur J. Love.

Pour *Trinidad* : H. Sylvester Williams ; R. E. Phipps, avocat ; A. Pierre.

Pour la *Dominique* : George Christian.

Pour le *Canada* : le Révérend Henry Brown. Pour l'*Ecosse* : Dr Meyer.

Pour l'*Irlande* : M. et Mme J. F. Loudin ; Miss Adams. Pour Cuba : Dr John Alcindor.

Pour *Haïti* et l'*Ethiopie* : Benito Sylvain.

A ces délégués, tous d'origine africaine, s'étaient joints plusieurs philanthropes et publicistes anglais et américains parmi lesquels il nous faut citer Madame Jane Cobden-Unwin, fille du célèbre économiste libre-échangiste Richard Cobden ; le docteur Colenso, fils du grand évêque abolitionniste ; le Dr Clarke, le vaillant député libéral ; Fox Bourne, secrétaire général de la « *Société anglaise de protection des indigènes* » ; Sir Fowel Buxton, fils de l'illustre compagnon de Wilberforce et de Clarkson, président de la Société Antiesclavagiste de Londres ; Hayford Battersby, membre du « Comité contre l'alcoolisation des indigènes⁵ ».

Sa Grandeur le Lord Evêque de Londres voulut bien, à la séance d'inauguration, appeler les bénédictions du Très Haut sur les travaux du Congrès, dont la présidence fut confiée à Mgr Walters, qui s'en acquitta avec une très remarquable distinction.

Il fut décidé :

1. Qu'une Association générale, comprenant l'élite intellectuelle des noirs civilisés, sera constituée sous le nom d'Association Pan-Africaine, afin de centraliser ou de contrôler l'action de toutes les Sociétés qui, dans les pays libres ou dans les colonies, ont pour objet la protection et l'éducation des populations d'origine africaine.
2. Qu'un Congrès panafricain sera organisé tous les deux ans, soit dans une grande ville d'Europe ou d'Amérique, soit dans la capitale d'un Etat noir indépendant.
3. Que le Congrès de 1902 aura lieu aux Etats-Unis, et celui de 1904 en Haïti, pour donner plus de solennité à la célébration du centenaire de l'indépendance haïtienne.
4. Qu'un manifeste sera rédigé, faisant appel à la justice, à la sagesse politique, à l'humanité des nations chrétiennes ; et qu'une adresse spéciale, signée des Congressistes soumis aux lois anglaises, serait envoyée à Sa Majesté Britannique, en protestation contre le cruel traitement infligé aux indigènes des colonies sud-africaines.
5. Qu'un mémoire serait adressé à l'Empereur Ménélik et aux Présidents des

5. Madame Cobden-Unwin fit admettre gratuitement tous les congressistes comme membres du New Reform Club de Londres ; le Docteur Clarke et M. Fox Bourne leur offrirent un lunch d'honneur, le premier au buffet de la Chambre des Communes, le second, au Liberal Club, et le Lord Evêque, dans le parc de sa magnifique résidence située aux environs de Londres.

Républiques d'Haïti et de Libéria, proclamés Grands Protecteurs de l'Association Pan-Africaine, afin d'attirer leur attention sur l'urgente nécessité de solidariser leurs intérêts et de combiner leurs efforts, au point de vue diplomatique, à l'effet de réagir contre la politique d'extermination et de dégradation qui prévaut en Europe à l'égard des noirs et de leurs dérivés.

Nous reproduisons ci-après l'appel fait aux nations chrétiennes.

« AUX NATIONS DE L'UNIVERS

Dans la métropole du monde moderne, en cette année qui clôt le dix-neuvième siècle, un Congrès composé d'hommes et de femmes de sang africain s'est assemblé pour délibérer solennellement sur leur situation présente et envisager celle de leurs congénères sur toute la surface de la terre.

Le problème du vingtième siècle est celui de la question de couleur, la question de savoir à quel point les différences ethniques, qui se manifestent principalement par la couleur de la peau et la qualité des cheveux, peuvent justifier le refus opposé à plus de la moitié du genre humain, quant au partage intégral des droits et privilèges de la civilisation humaine.

Certes, les populations de race noire sont, actuellement, très en retard, comparativement au niveau européen. Mais il n'en a pas toujours été ainsi dans le passé, et l'histoire contemporaine, aussi bien que l'histoire ancienne, fournit beaucoup d'exemples non méprisables des aptitudes et des capacités dont firent preuve les races d'hommes les plus noires.

En tout cas, le monde moderne doit comprendre qu'à cette époque, où les confins du globe se trouvent si rapprochés par la facilité des moyens de communication, les millions d'hommes noirs qui vivent en Afrique, en Amérique et dans les îles de l'Océan, sans parler des myriades d'hommes de couleur répandus partout, sont appelés à exercer une grande influence dans l'avenir, raison même de leur nombre et par le seul fait de leur contact mutuel. Si les pays civilisés s'appliquent maintenant à donner aux nègres et aux hommes de couleur les plus larges facilités pour leur éducation et le développement de leurs facultés, ce contact et cette influence produiront des effets bienfaisants qui hâteront les progrès de l'humanité. Si, au contraire, soit par insouciance ou prévention, soit par cupidité ou injustice, on veut continuer à exploiter, à spolier et à dégrader la masse des noirs, les conséquences ne peuvent être que déplorables, sinon fatales, non seulement pour cette masse, mais encore pour le haut idéal de justice, de liberté et de civilisation que, depuis des milliers d'années, le christianisme fait luire devant l'Europe.

Aussi faisons-nous solennellement appel, nous, hommes et femmes de race africaine, réunis en Congrès universel, à ce haut idéal de civilisation, aux sentiments d'humanité les plus élevés de tous ceux qui suivent l'enseignement du Prince de la Paix ;

Ne laissons pas rétrograder le monde dans ce lent, mais sûr mouvement de progrès qui a successivement triomphé de l'égoïste esprit de classe, de caste et de monopole, dressé contre l'âme humaine aspirant à la liberté et au bonheur.

Que la couleur de la peau ne soit plus la seule base de différenciation entre les blancs et les noirs, au détriment de la valeur morale et des capacités intellectuelles.

Que les indigènes d'Afrique ne soient plus sacrifiés à la soif de l'or ! Que leur liberté soit respectée ; qu'on cesse de livrer leur famille à la débauche, d'étouffer leurs légitimes aspirations et d'entraver leur évolution.

Que les missionnaires catholiques ne couvrent plus de leur manteau, comme ils l'ont fait jusqu'ici, l'oppression politique et l'impitoyable exploitation économique des peuples faibles et arriérés, dont la grande faute a été de se reposer sur la foi jurée des envoyés de l'Eglise romaine.

Que l'Angleterre, premier champion de l'émancipation des noirs, se hâte de couronner l'œuvre de Wilberforce, de Clarkson, de Buxton, de Grandville Sharp, de Mgr Colenso et de Livingstone, en octroyant dès que l'opportunité s'en présentera, les droits d'un gouvernement autonome aux colonies d'Afrique et des Indes Occidentales.

Que l'Amérique ne laisse pas s'éteindre complètement l'esprit de Garrison, de Phillips et de Douglas (sic) ! Que la conscience du grand peuple des Etats-Unis se soulève et repousse toute oppression morale et illégale à l'égard des nègres américains ; qu'elle leur garantisse avec l'exercice des droits civils et politiques, avec la grande œuvre qui a été accomplie en faveur de neuf millions d'êtres humains élevés de l'esclavage à la liberté.

Que la République Française et l'Empire d'Allemagne, fidèles à leur glorieux passé, se rappellent que si la vraie valeur des colonies réside dans leur prospérité et dans leurs progrès, une justice impartiale, à l'égard du noir comme du blanc, est le premier élément de cette prospérité.

Que l'État libre du Congo devienne un grand Etat central des noires et que sa prospérité ne s'apprécie pas seulement d'après les bénéfices commerciaux qu'en tirent ses exploitants, mais aussi par le bonheur et le degré d'avancement de la population indigène.

Que les grandes nations du monde respectent l'intégrité territoriale et l'indépendance des libres Etats noirs d'Abyssinie, d'Haïti, de Libéria et du Maroc ; qu'on laisse

enfin les habitants de ces Etats, que les tribus indépendantes d'Afrique, les nègres des Antilles, ceux des autres parties de l'Amérique et les sujets noirs de toutes les puissances coloniales puissent prendre courage en eux et prouver à l'univers, par d'incessants efforts et en luttant fièrement, leur incontestable droit à faire partie de la grande association fraternelle du genre humain.

Tel est l'appel qu'avec confiance et fermeté nous adressons aux nations du monde civilisé, comptant, pour une généreuse reconnaissance de la justesse de notre cause, sur le large esprit d'humanité et le sens profond de la justice qui commencent à se manifester.

A une époque où l'esprit d'association accomplit de si grandes choses, où la moindre affinité de race, une simple connexité, à défaut d'une communauté complète d'intérêts, justifient les alliances politiques et les syndicats économiques les plus imprévus, n'était-il pas étrange de voir les Africains et leurs descendants les plus directs continuer à vivre indifférents, sinon hostiles les uns aux autres, sous l'oppressif mépris de leurs tyranniques contempteurs ?

Aide-toi et le Ciel t'aidera ! dit la Sagesse des Nations. L'Association Pan-Africaine est une œuvre foncièrement, essentiellement pacifique, mais qui entend poursuivre ses fins avec autant de fermeté et d'esprit de suite que de calme et de modération. Prenant en mains la cause de tous les indigènes des colonies d'exploitation, elle organisera dans chaque ville importante un centre actif de propagande, avec la certitude qu'elle n'invoquera pas en vain la générosité de cœur, l'esprit de justice des jeunes gens et surtout des femmes d'Europe. Grâce à ce concours juvénile et féminin, dont pour notre part nous espérons beaucoup de bien, il pourra être constitué, dans la capitale de chaque grande puissance coloniale, un patronage et un asile temporaire pour les indigènes qui, par suite d'une circonstance quelconque, se trouvent sans ressources en Europe.

L'Association Pan-Africaine exercera utilement un contrôle direct sur l'engagement contractuel des indigènes en qualité de travailleurs libres ; elle sera un arbitre tout désigné pour le règlement des contestations, si fréquentes entre pseudo-travailleurs libres et leurs peu scrupuleux employeurs.

L'Association Pan-Africaine exercera utilement un devoir d'encourager les efforts de toutes les Sociétés philanthropiques qui, poursuivant un but parallèle, travaillent à propager les principes d'une colonisation pacifique, équitable et moralisatrice ⁶.

A peine constituée, l'Association Pan-Africaine a déjà eu à examiner deux questions assez importantes, relatives à l'action des noirs civilisés d'Amérique dans la politique des puissances coloniales en Afrique.

6. Un vaste terrain, s'étendant tout autour de l'endroit où se trouve inhumé le cœur de Livingstone

Plusieurs de nos congénères des Etats-Unis nous ayant fait personnellement l'honneur de nous consulter sur le dessein qu'ils avaient de s'enrôler dans les troupes britanniques pour aller combattre les Boers au Transvaal, nous les en avons dissuadés et ils se sont rangés à notre avis. Sans doute, les Boers se sont rendus coupables des pires atrocités contre les indigènes Cafres et Hottentots ; mais les Anglais ne se sont pas montrés plus humains à l'égard des populations noires. En somme, les deux belligérants se valent. Nous devons donc nous abstenir en attendant les événements qui vont surgir à la suite de cette guerre.

L'initiative naissante de l'Association est, du reste, sollicitée beaucoup plus fructueusement ailleurs, avec la question des Congolais de Cuba.

Mandataire d'un groupement de dix-huit mille noirs du Congo établis à Cuba où il y a une trentaine d'années, ils furent emmenés comme esclaves, le pasteur Emanuel (sic) se rendait en Belgique, au mois de mars 1901, pour négocier avec le gouvernement du roi Léopold II le rapatriement et l'emploi de ces noirs dans leur pays natal, devenu colonie belge. Une interview accordée par le Père Emanuel à un rédacteur du journal l'Essor économique universel d'Anvers fait connaître les phases de cette intéressante tentative :

« Alors, cette association de 18 000 nègres consentirait, moyennant des avantages à leur accorder par le roi, à se rendre au Congo ?

Non, pas tous, un certain nombre qui sont nés au Congo, mille, quinze cents peut-être, hommes, femmes et enfants. Ceux qui sont nés à Cuba, qui y sont mariés et qui y occupent une position y resteront sans doute. Ce ne sont que les Congolais même, avec leurs familles, qui désirent retourner dans leur pays.

Ne sont-ils donc pas contents à Cuba ? Pourquoi veulent-ils quitter cette île ; ne parviennent-ils pas à gagner leur vie ?

Ce n'est pas uniquement le mécontentement qui les engage à partir. Naturellement, l'état de guerre qui a régné là-bas pendant ces dernières années n'est pas fait pour les satisfaire ; mais la raison principale est d'un caractère moral et leur est dictée par

(près du lac Nyassa), a été offert, en 1899, par la British South Africa Company). Le comité a décidé de faire ériger sur l'emplacement concédé une colonne en granit, de 40 pieds de haut, afin de perpétuer dans le Sud africain la mémoire de l'illustre explorateur négrophile. Le cardinal Lavigerie a un double monument : l'un à Tunis et l'autre à Bayonne. Faisant honneur à son titre, notre journal La Fraternité, « organe des intérêts d'Haïti et de la race noire », y souscrivit pour 500 francs.

Victor Schoelcher a aussi sa statue, à la Guadeloupe, en attendant qu'il en ait une en France. Nos congénères des colonies anglaises devraient bien prendre l'initiative d'une souscription ayant pour but de glorifier par le marbre ou le bronze la mémoire de Wilberforce, de Clarkson et de Buxton, afin que se justifie partout le mot de Michelet : « La reconnaissance est une vertu noire ».

leur conscience. Mes nègres éprouvent un désir très réel de s'établir au Congo, où ils rêvent de fonder des centres de civilisation. La grande majorité d'entre eux sont des ouvriers travaillant pour le compte de patrons indigènes, qui ne sont pas toujours d'une grande tendresse à leur égard.

Comme leur pays, le Congo, contient d'immenses territoires qui ne sont pas exploités, il leur semble que le roi leur accordera, sans difficultés, des concessions où ils cultiveront tous les produits des pays chauds, le tabac, dans la plantation duquel ils excellent, le caoutchouc, le cacao, le café, etc.

Mais je dis qu'avant tout, ils veulent devenir citoyens libres de l'Etat indépendant du Congo. La région où on les établirait leur importe peu. Ce sont des gens doux et pacifiques, qui se conduiront toujours suivant les circonstances ; beaucoup d'entre eux ne s'opposeraient pas à servir le roi en qualité de soldats ; ils se mettent à la disposition entière de l'Etat du Congo. De préférence, ils cultiveront le sol pour revendre leurs produits aux Sociétés commerciales qui sont établies au Congo ; même, à de bonnes conditions, ils n'hésiteront pas à s'engager et à travailler pour le compte des Sociétés.

L'immigration de ces travailleurs civilisés au Congo présenterait les plus grands avantages. D'abord, tout le monde y gagnerait, à commencer par l'Etat même, les Sociétés coloniales et mes protégés. Ensuite, voyez le pas énorme que ferait la civilisation au Congo. Et la religion catholique donc ! Ne serions-nous pas de précieux auxiliaires pour les missionnaires qui s'en vont là prêcher notre religion ? Vraiment, tout est en notre faveur et aucun obstacle sérieux ne s'oppose à l'accomplissement de nos rêves.

Et quel essor le commerce d'importation, au Congo, ne recevrait-il pas ? Ces hommes civilisés ont des besoins bien plus grands que les habitants du Congo. Beaucoup de denrées devront être importées ; l'indigène congolais, qui est très imitateur, éprouvera bientôt les mêmes besoins et la consommation des produits belges n'en sera que plus grande.

Y a-t-il longtemps que vous communiquez, à ce sujet, avec le gouvernement de l'Etat indépendant ?

Oui, très longtemps : plus de quatre ans. Je suis accompagné de quatre nègres de Cuba qui sont déjà retournés au Congo et qui viennent d'y passer trois ans. Ils sont tellement enchantés de leur séjour en Afrique, qu'ils y retourneront encore et, cette fois pour toujours, emmenant femmes et enfants qui étaient restés à Cuba. Un cinquième noir cubain est toujours au Congo.

Je disais donc que depuis longtemps je correspondais avec M. le Baron Van Eetvelde, et que c'est sur l'invitation du secrétaire de l'Etat indépendant lui-même que je me suis décidé à venir en Belgique, à l'effet de régler définitivement cette question d'immigration.

Vous avez été reçu en audience par M. de Cuvelier, successeur de M. le Baron Van Eetvelde. N'y a-t-il pas d'indiscrétion à vous demander le résultat de cette entrevue ?

Le résultat n'a pas été immédiat. J'avais cru les négociations faciles, mais je me suis trompé. Je me heurte à des obstacles que je n'avais jamais soupçonnés. J'espère toujours, je n'ai pas perdu complètement confiance.

On vous prête, dans le cas où vous ne réussiriez pas à obtenir une concession au Congo belge, l'intention de présenter vos offres de service à un autre pays. On cite l'Angleterre, la France et le Portugal.

Non, non, les Africains de Cuba désirent rentrer au Congo, parce que c'est leur pays, étranger. Les Américains ne sont nullement mauvais pour nous ; les généraux des Etats-Unis, auxquels j'ai eu l'occasion de parler, m'ont assuré des attentions bienveillantes de l'Amérique à notre égard, et les autorités américaines me considèrent, de même que les Espagnols avant la guerre, comme le représentant légal de cette association de 18 000 noirs.

Je me suis consacré entièrement à l'amélioration du sort des noirs et il me serait excessivement pénible d'échouer, au moment où je croyais voir se réaliser mes vœux les plus ardents ».

« Cette interview, disait l'Essor économique universel en un commentaire préalable, est d'autant plus intéressante qu'elle nous présente la question de l'immigration de cette colonie cubaine sous un jour nouveau. Il ne s'agit pas, en effet, d'une sorte d'invasion de 18 000 noirs au Congo, mais seulement du retour d'un ou deux milliers d'anciens Congolais dans leur patrie d'origine... Emancipés depuis de longues années, ces noirs possèdent actuellement, à Cuba, des propriétés atteignant une valeur d'environ un million de dollars, soit 25 millions de francs.

Dans ces conditions, il semble, tout au moins à première vue, que le projet de M. Emanuel serait parfaitement réalisable.

La question ne présenterait, en somme, que quelques difficultés pratiques, qu'il serait aisé, croyons-nous, de résoudre par un examen approfondi. La chose, assurément, en vaudrait la peine. L'objection la plus sérieuse, peut-être, qui se présenterait à propos de l'établissement au Congo de ces noirs Cubains, serait l'élévation du prix actuel de la main-d'œuvre ; les nouveaux venus, en effet, ne se contenteraient probablement pas des salaires que paient l'Etat Indépendant et les diverses Sociétés commerciales aux indigènes élèveraient sans doute leurs prétentions dans des proportions notables, et les prix de revient des divers produits, notamment du caoutchouc, pourraient hausser de façon à réduire considérablement les bénéfices que font, actuellement, certaines Sociétés coloniales ».

Nous répondons que l'objection touchant les salaires est de nulle valeur. Il est certain que les Sociétés commerciales et autres de l'Etat Indépendant du Congo exploitent scandaleusement les travailleurs indigènes, qui, notoirement, reçoivent une rémunération dérisoire. Les Congolais de Cuba ne s'en contenteront pas, et ils auront mille fois raison ! Le gouvernement belge a tiré assez de gros bénéfices du produit impayé ou mal payé de la sueur des Africains pour envisager aujourd'hui avec un peu d'équité la question du salariat colonial.

Sa Majesté le Roi Léopold II qui, personnellement, est un galant homme, ne devrait pas oublier à ce point la nature imparfaite et le caractère transitoire de ses droits de souverain sur le Congo, droits toujours contestables et qui n'ont jamais été reconnus par les descendants des maîtres légitimes de ce territoire.

Quoi qu'il en soit, le pasteur Emanuel consent à ajourner sa décision jusqu'au prochain Congrès Pan-Africain, qui, ainsi que nous l'avons dit, doit se réunir aux Etats-Unis en août ou en septembre 1902. Si, d'ici-là, le roi des Belges, mieux conseillé, n'a pas aplani de lui-même les difficultés purement factices opposées à la réalisation de cette entreprise aussi juste que féconde, l'Association Pan-Africaine avisera aux moyens les plus pratiques de rapatrier les Congolais de Cuba dans le pays de leurs ancêtres, qu'ils n'auraient jamais songé à quitter sans la contrainte, criminellement brutale des négriers européens.

L'idée de transporter en divers points de l'Afrique les noirs si cruellement traités dans le sud des Etats-Unis est, depuis la guerre de Cuba, l'objet d'un examen approfondi, de la part des chefs du mouvement évolutionniste africano-américain. Le professeur Booker Washington n'est pas partisan d'un exode général. « Nous sommes », disait-il dernièrement dans un meeting à Boston,

“ *les seuls Américains qui soient venus sur ce sol sans l'avoir demandé ni voulu. On est allé nous chercher là où nous étions et on nous a amenés ici à grands frais, au prix de mille dangers et de mille sacrifices. Eh bien, nous ne voulons pas ces sacrifices aient été inutiles. Nous sommes ici ; nous nous y plaisons, et nous comptons bien y rester*”.

Mais à défaut d'une émigration en masse, qui n'est ni nécessaire ni pratique, nous devons encourager l'impulsion très louable qui porte des groupes plus ou moins compacts de noirs civilisés des Etats-Unis ou des autres pays de l'Amérique à vouloir contribuer à l'éducation et à l'affranchissement moral de leurs congénères d'Afrique. L'Office colonial allemand a déjà reconnu officiellement les mérites et les avantages de cette participation, en s'adressant, l'année dernière, à l'Institut Normal et Industriel que dirige le professeur Booker Washington, pour avoir de bons contremaîtres mécaniciens et agronomes destinés à la colonie du Cameroun.

Les autorités allemandes, dans un but mal défini, ont recommandé de garder le

silence sur cette négociation. Nous croyons devoir passer outre à cette curieuse recommandation, car c'est la réponse la plus décisive que nous puissions opposer, en terminant, à ceux qui, oublieux des enseignements du passé, assignent une borne étroite à l'avenir de la race africaine dont ils reconnaissent les remarquables aptitudes, en niant, contre l'évidence, sa tangible évolution présente ».

Plaidoirie de Isaka Seme ⁷

Mesdames et Messieurs

J'ai choisi, en cette occasion, de vous entretenir de la « Régénération de l'Afrique ». Je suis Africain et je suis fier de ma race en dépit d'une opinion publique hostile. Les hommes ont tenté d'établir une comparaison entre les races en se fondant sur l'égalité. L'égalité dans une quelconque œuvre de la nature, si par ce terme nous entendons identité, est un rêve impossible ! Cherchez bien dans l'univers ! Vous ne trouverez pas deux individus semblables. Les scientifiques nous disent qu'il n'existe pas deux cellules, ni deux atomes, parfaitement identiques. La nature a doté chacun d'une individualité propre, un caractère exclusif, qu'il s'agisse des grands géants de la forêt ou du brin d'herbe le plus tendre. Dans votre main, s'il vous plaît, prenez les doux flocons de neige. Chacun d'eux est un joyau parfait, une nouvelle création, qui brille de sa propre gloire : une œuvre d'art différente de tous ses autres compagnons aériens. L'homme, accomplissement suprême de la nature défie toute analyse. Il a toujours été un mystère à travers les âges et le restera pour l'éternité. Les races de l'humanité sont composées d'individus libres et uniques. Essayer de les comparer sur la base de l'égalité ne peut, finalement, jamais donner des résultats satisfaisants. Chacun est soi-même. Ma thèse s'appuie sur cette vérité éprouvée par le temps. Dans toutes les races, le génie est comme une étincelle, qui, cachée au cœur du silex, explose au premier coup de sommation. Il peut surgir partout et dans toutes les races.

Je vous demanderais de ne pas comparer l'Afrique à l'Europe ou à tout autre continent. Cette demande n'est nullement dictée par la crainte qu'une telle comparaison ne soit source d'humiliation pour l'Afrique. La raison, comme je l'ai énoncé est qu'une norme commune est impossible ! Venez avec moi dans l'ancienne capitale d'Egypte, Thèbes, la ville aux 100 portes. La grandeur de ses ruines vénérables, et les proportions gigantesques de son architecture rendent insignifiants les monuments dont se

7. Source : <http://www.anc.org.za/ancdocs/history/people/seme.html>

Réimprimé à partir du Journal of Royal African Society, Vol. 5, 1905-1906, pp. 404-408. Un sujet similaire portant le même titre a été abordé en 1908 par Bandele Omoniyi, l'auteur de A Defence of the Ethiopian Movement (Défense du mouvement éthiopien) ainsi que par un étudiant en médecine à Edinburg, au chapitre IX du livre. Ce chapitre « Régénération de l'Afrique », a-t-il indiqué s'inspirait d'un article qu'il avait publié en août 1907 dans de grands journaux africains.

targuent les autres nations. Les pyramides d’Egypte sont des structures sans équivalent dans le monde. Ces monuments majestueux semblent porter un regard dédaigneux sur toute oeuvre d’art de facture humaine et rivaliser avec la Nature elle-même. Toute la gloire de l’Egypte revient à l’Afrique et à ses peuples. Ces monuments sont des témoignages indestructibles de leur grand et originel⁸ génie. Ce n’est nullement à travers l’Egypte seulement que l’Afrique revendique ces réalisations historiques incomparables. J’aurais pu parler des pyramides d’Ethiopie qui, bien que de taille inférieure à celles d’Egypte, les surpassent de loin par leur beauté architecturale, et de leurs sépulcres qui manifestent le sens artistique le plus, tout comme plusieurs ruines historiques dans d’autres régions d’Afrique. A travers ces ruines, l’Afrique est comme le soleil d’or, qui, ayant disparu au-dessous de la ligne de l’horizon à l’Ouest, continue de se refléter sur le monde qu’il a nourri et éclairé dans sa course.

Le monde s’interroge désormais à juste titre :

“ OÙ est passée l’idée visionnaire,
Où sont-ils à présent, la gloire et le rêve ⁹ ? ”

Oh, pour l’historien qui, avec l’évidence que lui confère la plume quant aux vérités, donnera à la revendication de l’Afrique la force de la preuve écrite. Il parlera d’une race dont la marche en avant a souvent été semée de larmes, mais dans le coeur duquel l’esclavage n’a pas éteint le feu des époques antérieures. Il écrira qu’en ces temps où les nobles de la Terre sont désignés, l’Afrique peut elle aussi dresser le palmarès de ses héros, et en être fière. Le géant se réveille ! Des quatre coins de la planète, les fils de l’Afrique, qui se sont distingués par le feu et l’épée, s’avancent vers la porte dorée du futur, arborant les preuves des actes de bravoure accomplis.

M. Calhoun, était, je crois, le plus philosophe de tous les propriétaires d’esclaves. Il a un jour déclaré que s’il pouvait trouver un homme noir capable de comprendre la syntaxe grecque, il considérerait que les noirs font partie de la race humaine, et son attitude à l’égard de l’esclavage des noirs changerait alors. Jusqu’à ce jour, je ne suis encore pas parvenu à découvrir ce que la syntaxe grecque éveillait comme sensation dans l’esprit de ce célèbre sudiste, mais, oh, comme je regrette cette occasion perdue ! Et malheur aux bouches qui refusent d’exprimer la vérité ! Si quelqu’un de cette espèce vivait de nos jours, je pourrais lui montrer parmi les noirs de pur sang africain ceux qui pouvaient réciter par coeur le Coran, des hommes maîtrisant le latin, le grec et l’hébreux, l’arabe et le chaldéen, des hommes remplis de sagesse et de connaissance étendues, un professeur de philosophie dans une célèbre université allemande ; un membre correspondant de l’académie française des Sciences qui transmettait régulièrement, à cette organisation, des observations météorologiques,

8. Original en anglais (N.D.T.).

9 William Wordsworth, poète anglais (1770-1850) ; N.D.T.

et des publications sur l'hydrographie, des articles sur la botanique et la géologie ; un autre reconnu par la tradition comme « le Sage », et à l'autorité duquel Mahomet lui-même en appelait dans le Coran, pour étayer sa propre opinion ; des hommes riches qui ont fait montre de leur bonne volonté ; ceux qui, par leurs exceptionnel talent et réputation se sont rendus célèbres au sein de gouvernements ou au champ d'honneur¹⁰ : des officiers d'artillerie des grandes armées d'Europe, des généraux de tous les rangs, dans les armées de Pierre le Grand en Russie, Napoléon en France, des présidents de républiques libres, des rois de nations indépendantes qui, par leur vigueur intrinsèque, se sont frayé leur voie sur le chemin de la liberté. Il y a de nombreux autres Africains qui ont donné des preuves de leur génie et de leur forte personnalité, suffisantes pour laver leur race des accusations qui lui sont faites et que je vais maintenant examiner.

Mesdames et Messieurs, le temps des grandes missions d'exploration en Afrique est révolu !

La demeure de l'homme lui est désormais familière, à un degré jamais atteint auparavant. Plusieurs saints hommes de renom ont exprimé le voeu ardent qu'adviennent les temps que vous vivez actuellement ; leur vision prophétique a traversé plusieurs siècles jusqu'à ce moment précis. « Les hommes erreront de-ci de-là » a dit Daniel « et la connaissance augmentera sur la terre »¹¹. Oh, combien cela est vrai ! Voyez le triomphe du génie humain aujourd'hui ! La science a dévoilé les choses profondes de la nature, débusqué les secrets des étoiles les plus lointaines, désenséveli les souvenirs¹² des collines éternelles, appris à l'éclair à parler, aux vapeurs à besogner et aux vents à vénérer, enjambé les flots tumultueux par des ponts, percé un tunnel dans la plus longue chaîne de montagnes, faisant du monde une vaste galerie à écho, et rassemblant les nations étrangères au sein d'une seule famille civilisée. Cette puissante mise en contact dit à la race, même la plus arriérée, qu'elle ne peut demeurer là où elle se trouve, qu'elle ne peut reculer, qu'elle doit avancer ! Un siècle majeur s'ouvre à nous ! Aucune race dotée de la capacité immanente à résister et à survivre ne peut rester insensible à l'influence de la mise en contact et de l'échange, entre l'arriéré et l'évolué. Cette influence constitue l'essence même du progrès satisfaisant et de la civilisation.

Au seuil du vingtième siècle, je vous demande de tourner vos regards vers le sud du désert du Sahara. Si vous veniez avec moi chez les Congo opprimés et leur demandiez ce que cela signifie qu'actuellement, au nom de la liberté, ils se battent comme des hommes et y meurent comme des martyrs ; si vous veniez avec moi, au Bechuanaland et que vous demandiez au conseil des chefs, quels motifs récemment, les ont conduits

10. Field (N.d.T).

11. Daniel 12 h 1-, (N.d.T).

12. Memorials (N.d.T).

à décréter si solennellement que les boissons alcoolisées n'entreraient plus dans leur pays. Rendez visite à leur roi, Khama, et demandez-lui pour quelle raison il délaisse le palais d'or et d'ivoire de ses ancêtres, ses barrières montagneuses et ses imposantes cérémonies, pour parcourir les villages de tout son royaume, sans aucun garde ni aucune distinction ni attributs qui seyant à son rang : un prêcheur du labeur et de l'éducation, et un apôtre du nouvel ordre des choses. Si vous demandiez à Ménélik pourquoi l'Abyssinie regarde vers l'océan. Oh, si vous pouviez lire les lettres qui nous parviennent du Zululand, vous serez, vous aussi, convaincus que l'élévation (collective) de la race africaine est, de manière évidente, une dimension du nouvel ordre des choses, caractérisant cette nouvelle et intense époque.

L'Africain reconnaît déjà ce qu'il y a d'anormal dans sa position, et il souhaite un changement. Un jour meilleur se lève sur l'Afrique. Déjà il me semble voir ses chaînes qui se rompent, ses plaines désertes rougies par les récoltes, son Abyssinie et son Zululand, sièges de la science et de la religion, reflétant la gloire du soleil levant par voûtes de leurs églises et de leurs universités. Son Congo et sa Gambie blanchis (?)¹³ par le commerce, ses villes peuplées dont émane le bourdonnement du négoce, et tous ses fils qui s'emploient à promouvoir les conquêtes de la paix, plus grandes et plus durables que les ravages de la guerre.

Oui, la régénération de l'Afrique caractérise cette nouvelle et intense époque ! Par ce terme « régénération », ce que je souhaite faire comprendre, c'est l'entrée [des Africains] dans une nouvelle vie, intégrant les diverses phases d'une existence plus haute et plus complexe. Le facteur fondamental qui assure leur régénération, réside dans l'éveil de la conscience de la race. Cela leur donne ainsi une perception claire de leurs besoins essentiels et de leurs facultés non développées. Cette conscience doit donc les amener à atteindre ce niveau de vie plus élevé et plus évolué.

Le peuple africain, bien qu'il ne constitue pas une race strictement homogène, présente un sentiment fondamental commun qui est manifeste partout, et qui se cristallise sur un projet déterminant et collectif. Les conflits et les guerres s'effacent rapidement, face au facteur de coalescence que constitue cette perception éclairée de la véritable relation intertribale, relation qui devrait être propre aux peuples ayant une destinée commune. Des actions de progrès social, économique et religieux révèlent un nouvel esprit qui, agissant comme un levain, élèvera les masses anxieuses et pleines d'espoirs, au niveau de leur gloire d'antan. La grandeur ancestrale, le génie intact et la capacité de se rétablir propres à la race, sa nature irrépressible, qui a assuré la permanence [historique], constituent la plus grande source d'inspiration pour l'Africain. Il a refusé de végéter en marge du monde industriel, ayant appris que la connaissance c'est le pouvoir ; il éduque ses enfants. Vous les trouvez à Edinburg, Cambridge, et dans les grandes écoles d'Allemagne. Lorsqu'ils repartent dans leurs pays, ils agissent

13 Whitened (N.d.T).

comme des flèches repoussant les ténèbres hors du pays. Je soutiens que l'initiative en matière d'industrie et d'éducation, tout comme son dévouement inlassable à ces initiatives, doivent être considérés comme des preuves éloquentes du processus de régénération de l'Africain.

La régénération de l'Afrique signifie qu'une civilisation nouvelle et unique va bientôt être ajoutée dans le monde. L'Africain n'est pas un prolétaire dans l'univers des sciences et de l'art. Il est l'auteur de précieuses créations qui lui sont propres, en ivoire, en cuivre et en or, de des articles en osier, des armes d'excellente facture. Tout au long de son développement, la civilisation est semblable à un organisme biologique – elle naît, périt et a la capacité de se prospérer. Elle ressemble plus particulièrement à une plante, elle prend racine dans un terreau foisonnant et lorsque les graines tombent sur d'autres sols, des variétés novatrices font leur apparition. La plus spirituelle et philanthropique [la régénération de l'Afrique] est en fait une régénération morale et impérissable !

Afrique !

Comme une vénérable plante séculaire, qui ne peut que fleurir,

A travers les âges, nous t'avons observée, dans notre songe

Vois, dans tes marais, le Prospéro ¹⁴ de notre mouvement (stream) ;

Tes portes déverrouillées, où la connaissance, dans sa tombe,

Est restée, d'innombrables années, dans l'ombre.

Alors tu marcheras, avec cette lueur matinale,

Rayonne, comme tes terres jumelles, d'un semblable éclat.

Portraits de trois pionniers du panafricanisme

Henry Sylvester Williams (1869-1911) ¹⁵

Henry Sylvester Williams convoqua la toute première conférence panafricaine en juillet 1900 à Londres. Ce fut la première réunion internationale de personnalités d'ascendance africaine qui consacra le terme et la notion de panafricanisme.

Williams était le fils aîné d'immigrants originaires de la Barbade qui s'étaient établis à Trinidad. Son père Henry était charron et appartenait donc en tant qu'homme de métier à la classe moyenne inférieure « respectable ». Mais parce qu'il était noir, il est probable que Williams ait été ségrégué dans la colonie britannique entièrement sous la domination des Britanniques et des planteurs locaux. Le jeune Henry fréquenta l'école primaire publique de Arouca et obtint son diplôme d'instituteur à l'Ecole normale de

14. Personnage de La Tempête (Shakespeare) se caractérisant par ses pouvoirs magiques sur les éléments de la nature. (N.d.T)

15. Source : Adi, H. et Sherwood, M., Pan – African history. Political figures from Africa and the Diaspora since 1787, p. 190-194.

Tranquillity. Il ne s'agissait guère plus que d'un certificat d'études primaires et de fin d'une formation supplémentaire qui se résumait à l'acquisition des « rudiments du métier ».

Williams enseigna dans diverses écoles dans les zones rurales de Trinidad jusqu'en 1890 lorsqu'il partit pour les États-Unis suivre une formation qui n'était pas offerte à Trinidad où même l'enseignement secondaire était l'apanage des riches. Comment il est arrivé aux États-Unis reste un mystère (il aurait été incapable d'économiser le prix du passage sur son maigre salaire). Le mystère entoure également les lieux de son séjour en Amérique du Nord et les activités qu'il y a menées. Le seul renseignement précis que l'on détient c'est qu'il a étudié le droit à l'Université Dalhousie à Halifax, en Nouvelle-Écosse au cours de l'année académique 1893-1894, car aucune qualification de base n'était alors requise pour entrer à Dalhousie. Il se pourrait qu'il ait pris part à certaines des multiples réunions politiques organisées à l'époque aux États-Unis pour protester contre les lynchages, pour prôner l'unité et diverses actions à mener compte tenu de l'abandon des promesses faites dans le cadre de la Reconstruction de l'Union.

Arrivé à Londres en 1896, Williams s'inscrivit au King's College en cours du soir pour apprendre le latin. L'année suivante, il fut admis à Gray's Inn pour étudier le droit. Le concours d'entrée à Gray's Inn comportant une épreuve de latin, il avait probablement fait des études aux États-Unis avec le latin comme l'une des matières inscrites au programme.

Williams gagnait sa vie comme conférencier officiel pour la ligue anti-alcoolique. En 1898, il épousa Agnès, fille du capitaine Francis Powell de Gillingham, dans le Kent, malgré l'opposition du capitaine qui ne le voulait pas pour gendre à cause de sa couleur. Le couple eut cinq enfants.

Williams donnait des conférences sur les problèmes des colonies dans divers forums en Grande-Bretagne et en Irlande. Il faisait ainsi partie des quelque cent orateurs de la série de conférences sur « L'empire » parrainée par la South Place Ethical Society entre 1895 et 1898. Dans ses interventions, il critiquait l'administration britannique de Trinidad et réclamait un gouvernement représentatif, l'enseignement gratuit et obligatoire et le relèvement des salaires. En 1899, il réussit, grâce à ses relations dans les milieux libéraux de Londres, à prendre la parole à la Chambre des Communes où il lança une fois de plus un appel en faveur d'un gouvernement représentatif à Trinidad.

Après avoir pris contact avec des Noirs (apparemment des étudiants pour la plupart) de tous les coins du pays, Williams fonda en 1898 l'Association africaine dont la qualité de membre était réservée aux personnes d'ascendance africaine, les autres pouvant cependant adhérer comme membres associés. L'Association entreprit immédiatement d'organiser des réunions publiques qui toutes servaient de cadre pour dénoncer la politique adoptée par les Britanniques vis-à-vis des « indigènes » dans les différentes parties de l'Empire. Une « Pétition sur la misère aux Antilles » fut adressée

au Secrétaire d'État aux colonies. Ses auteurs y préconisaient la réforme du régime foncier et l'amélioration du niveau de l'enseignement, et s'élevaient contre les monopoles agricoles qui appauvrirent les petits paysans. Cette pétition fut peu après suivie d'un autre memorandum sur le projet de constitution de la nouvelle colonie de Rhodésie : l'Association demandait au gouvernement de « préserver les intérêts vitaux, le droit coutumier et garantir le bien-être des sujets indigènes de sa Majesté... »

L'Association envisagea en outre de convoquer une Conférence panafricaine. Parmi ceux qui soutenaient l'idée de cette conférence on peut citer : Booker T Washington, président du Tuskegee College, aux États-Unis ; le professeur

W.S. Scarborough, président de l'université Wilberforce, aux États-Unis et le juge David Straker de Détroit qui était originaire de la Barbade ; le Rev. Majola Agbebi, fondateur de la première église indépendante d'Afrique de l'Ouest, et Monseigneur James Johnson, évêque nationaliste du Nigeria ; Monseigneur James Holly, évêque d'Haïti, un Africain-Américain qui préconisait l'émigration des États-Unis vers Haïti, et Dadabhai Naoroji, un député libéral d'origine indienne qui contribua au financement de la conférence. Williams avait probablement rencontré les deux prélats africains lors de leur séjour au Royaume Uni et l'Association africaine avait offert une lettre gravée à Monseigneur Johnson à son départ peu avant la conférence. S'il est possible que tous les Noirs aient entendu parler de Booker T. Washington, Williams avait probablement rencontré Scarborough et Straker, tous deux très actifs sur la scène politique, au cours des années passées aux États-Unis.

La Conférence avait pour objectifs de :

- rapprocher les peuples d'ascendance africaine dispersés à travers le monde ;
- élaborer des plans en vue de l'établissement de relations plus cordiales entre les races blanche et noire ;
- lancer un mouvement pour permettre à tous les Noirs vivant dans les pays civilisés de jouir pleinement de leurs droits et pour défendre leurs intérêts économiques.

La Conférence à laquelle participaient des représentants originaires d'Afrique, des Caraïbes et des États-Unis, ainsi que des Noirs vivant en Grande-Bretagne, avait abordé un certain nombre de questions notamment : l'absence d'égalité des droits aux États-Unis et dans les colonies britanniques où par exemple les syndicats étaient interdits et le droit de vote, lorsqu'il existait, très limité. Si les Noirs avaient la possibilité de poursuivre des études supérieures aux États-Unis, ce n'était pas le cas dans les colonies et les Noirs qualifiés ne pouvaient prétendre qu'aux postes subalternes dans la fonction publique. L'exploitation des indigènes par les sociétés commerciales coloniales fut condamnée. Pour les participants à la Conférence, les capitalistes britanniques présents en Afrique du Sud semblaient avoir pour objectif de réduire en esclavage les Africains qui ailleurs n'étaient guère mieux traités que des serfs.

La situation qui prévalait en Afrique du Sud et l'imminence de la signature de l'armistice furent examinées. La Conférence envoya une pétition à la Reine Victoria sur la situation en Afrique du Sud. Le Secrétaire aux colonies, Joseph Chamberlain, un archi-impérialiste, répondit au nom de la Reine que le gouvernement ne « ferait pas abstraction des intérêts et du bien-être des races indigènes ». Cependant, le gouvernement britannique, alors occupé à déposséder les Boers d'Afrique du Sud des terres qu'ils avaient arrachées aux Africains, n'avait pas du tout l'intention de tenir cette promesse.

Les orateurs firent naturellement une large place aux doctrines philosophiques en vogue qu'étaient le darwinisme social (c'est-à-dire la hiérarchie immuable des races avec les Noirs au bas de la pyramide) et l'eugénisme d'après lequel les enfants nés de l'union entre deux races étaient des « bâtards » et héritaient uniquement des caractères du parent « inférieur ». L'Afrique était le berceau de la civilisation, déclarèrent les orateurs. Les Noirs n'étaient pas des brutes, même selon les normes occidentales, ils avaient fait leurs preuves en tant qu'hommes de sciences, artistes et écrivains.

Les orateurs, qui représentaient l'ensemble du monde noir, comprenaient deux Africaines-Américaines : Anna Cooper, enseignante à Washington qui devait devenir la première femme noire à décrocher un doctorat à la Sorbonne, et une autre enseignante ; Anna Jones, originaire du Kansas.

Une déclaration finale adressée « Aux nations du monde » fut rédigée par un comité composé entre autres de W.E.B. Du Bois. Elle définissait « le problème du vingtième siècle comme étant le problème de la ligne de partage des couleurs » et réclama notamment « la fin de la discrimination raciale », un gouvernement responsable dans les colonies britanniques et la fin de l'oppression des « noirs américains ».

La Conférence créa une nouvelle organisation, l'Association panafricaine (PAA) qui avait pour objectifs de :

- garantir les droits civiques et politiques des Africains et de leurs descendants partout dans le monde ;
- promouvoir des relations cordiales entre les Blancs et les Noirs ;
- promouvoir la création par les Noirs d'entreprises dans les secteurs industriel et commercial et de l'éducation ;
- influencer sur les lois qui concernaient les Noirs ;
- améliorer la condition des « nègres opprimés » d'Afrique, d'Amérique, de l'empire britannique et des autres parties du monde.

Monseigneur Alexander Walters, évêque noir de l'église méthodiste épiscopale de Sion fut élu président, Williams secrétaire général et Dr R.J. Colenso (fils du célèbre Colenso évêque pro-africain du Natal) fut désigné trésorier général. Le comité exécutif, qui comprenait des représentants des États-Unis et d'Afrique, comptait également

deux Londoniens noirs, John R. Archer (qui devint le premier maire élu d'une commune de Londres en 1913) et Samuel Coleridge-Taylor, le compositeur. Des antennes devaient être créées dans les pays d'origine des délégués à la Conférence, et il fut décidé que des assemblées générales se tiendraient tous les deux ans.

Après avoir pris part à la Conférence anti-esclavagiste de Paris vers la fin de cette année-là, Williams partit pour les Antilles britanniques assurer la promotion de l'Association panafricaine. En Jamaïque et à Trinidad, on enregistra des centaines d'adhésions et plusieurs antennes furent créées. Au cours de son voyage retour à Londres, il rendit visite à des collègues aux États-Unis et prononça un discours devant le Conseil afro-américain sur le thème

« L'Union de deux races nègres ». Malheureusement, il ne semble pas y avoir de trace de ce discours au titre étrange. A son arrivée, il fut confronté à la nécessité de dynamiser l'association déclarée dissoute durant son absence par certains responsables basés à Londres.

En octobre 1901, Williams publia le premier numéro d'un mensuel, *Le Panafricain*, et bien qu'on ait des raisons de croire qu'il réussit à faire paraître six numéros, seul le premier a survécu. Ayant pris pour devise « Liberté et lumière », Williams déclara dans ce premier numéro que le journal serait « la voix des millions d'Africains et de leurs descendants » réduits au silence parce qu'ils n'étaient pas suffisamment représentés au sein de leurs gouvernements.

« L'association des membres de la race ayant révélé l'existence d'un si grand nombre de personnes sans ressources qui méritent l'attention des philanthropes », le journal s'attacherait à proposer des solutions de rechange. Le mensuel contenait des nouvelles brèves, des copies des correspondances échangées avec le gouvernement britannique sur divers sujets, des informations sur la guerre en Afrique du Sud et une copie du discours prononcé par le Secrétaire aux colonies par intérim, Sydney Olivier lors de la création de l'anneXe de l'Association panafricaine à Kingston, en Jamaïque en mars cette année-là. La brièveté de la vie du journal était le reflet de celle de la PAA qui, appuyée essentiellement par des étudiants et autres Africains et Antillais de passage, cessa toute activité vers 1902-1903.

L'année suivante, en 1902, Williams publia deux de ses cours sous le titre : *Le nègre britannique : un élément important pour l'Empire*. Il y mettait en exergue « les services inestimables rendus par les soldats noirs d'Afrique et des Antilles britanniques lors de la guerre des Boers et des autres guerres ». Il insistait en outre sur le fait qu'aux Antilles britanniques les Noirs étaient assujettis à l'impôt « mais n'étaient pas associés à la gestion des affaires publiques ». Il émettait le vœu que « sur l'ensemble des colonies britanniques, la couleur de la peau ne soit plus un obstacle au progrès d'un individu. Actuellement la discrimination fondée sur la couleur de la peau existe. ».

Inscrit au barreau en juin 1902, Williams partit pour l'Afrique du Sud où il n'y avait pas d'avocat noir. En dépit des nombreux obstacles dressés contre lui, il réussit à se faire inscrire au barreau du Cap en octobre 1903, mais les avocats Blancs le boycottèrent. Il se trouva rapidement engagé dans la vie politique locale : il fut nommé au conseil d'administration de la *Cape Town Coloured Community's Wooding's School* (l'École Woodings de la communauté noire du Cap), et élu président du *SA Citizen's Committee* (Comité des citoyens sud-africains) qui prônait l'égalité des droits civiques et politiques entre tous les Sud-Africains et collaborait avec le président de l'African Peoples'Organisation (APO) (organisation des populations africaines), le Dr. A. Abdurahman.

Probablement à cause du boycott dont il était victime et qui réduisait ses capacités financières, Williams retourna à Londres et à sa famille en 1905. Il adhéra au *National Liberal Club* (Club libéral national) et à la Société fabienne qui l'élit à l'*African Industrial Committee* (Comité africain chargé des relations professionnelles) créé probablement à l'instigation de Williams en juillet 1905. Le Comité avait pour mission d'examiner « les problèmes posés par les relations entre travailleurs noirs et travailleurs blancs », notamment en Afrique du Sud. Tirant pleinement profit de ses relations au sein de la Société fabienne et dans les milieux libéraux, Williams prit la parole au cours de nombreuses réunions publiques sur l'ensemble du territoire britannique, abordant des sujets d'ordre colonial. Désireux de suivre l'exemple de Dadabhai Naoroji qui lui avait apporté son soutien, Williams avait désormais pour ambition de devenir le premier député britannique d'ascendance africaine, mais ne réussit pas à se faire investir. En 1906, grâce à l'appui du syndicat des travailleurs, il fut cependant élu conseiller municipal de Marylebone, une commune de Londres, sous l'étiquette progressiste. Ce fut un conseiller municipal peu assidu. Parmi ses interventions consignées dans les procès verbaux, on peut citer son soutien à l'amélioration de l'habitat social, et son opposition aux projets de relèvement des salaires des responsables de la commune et à la proposition relative à l'importation de la main-d'œuvre irlandaise pour la mise en œuvre des projets à Marylebone.

Travaillant à partir de son cabinet situé à Essex Court, Williams s'occupa de plus en plus des Noirs, des problèmes des Noirs et des délégations du monde noir en visite à Londres. A titre d'exemple, à la fin de 1905, il échangea des correspondances avec le gouvernement sur la nouvelle législation en vigueur au Transvaal qui abolissait les droits à la terre des Africains. En 1906, il apporta son appui à la délégation de la ville de Cape Coast (en Côte d'Or) qui protestait contre l'imposition directe et contre la mise en place d'un conseil municipal partiellement élu. L'année suivante, il servit d'intermédiaire entre les chefs coutumiers Basuto et le gouvernement britannique. Ceux-ci s'étaient rendus à Londres pour demander la permission d'acquérir du terrain sur leur terre natale, l'État Libre d'Orange sous domination des Boers et des Britanniques, et obtenir des dédommagements pour le bétail et les chevaux réquisitionnés par les Britanniques pendant la guerre des Boers. Williams fut un moment représentant offi-

ciel de l'APO. L'aide qu'il apporta au président Barclay du Liberia venu à Londres dans l'espoir de régler aussi bien le problème de l'emprunt non remboursé contracté auprès de banquiers britanniques que certains différends frontaliers et commerciaux, lui valut une invitation au jubilé du Liberia en janvier 1908. Au cours de son séjour, Williams prononça un discours devant l'ordre national des avocats. Wallis, le consul de Grande-Bretagne, se servit de ce discours et de la désinformation sur les activités de Williams en Afrique du Sud pour mettre en garde le Foreign Office sur le fait que Williams représentait un danger pour « les intérêts britanniques en Afrique et dans les possessions de l'Empire des régions tropicales d'une façon générale ».

Il est fort probable que Williams, avocat noir, éprouva des difficultés à gagner sa vie à Londres. Il est tout aussi possible qu'à cause des jugements critiques qu'il portait contre la politique du gouvernement, des obstacles furent dressés sur son chemin. Quelles que soient les raisons de son départ, Williams, retourna à Trinidad en 1908 avec son épouse et leurs quatre enfants. Il fut inscrit au barreau et exerça avec un succès presque immédiat sa profession d'avocat à Port-of-Spain et à San Fernando. Il continua d'exprimer ses opinions sur les sujets d'ordre politique, mais à cause d'une santé chancelante, mena une vie plutôt tranquille. Il mourut le 26 mars 1911 d'une affection rénale.

Madame Williams qui peu après les obsèques mit au monde leur cinquième enfant vécut dans la gêne : elle dut par exemple prendre des pensionnaires. L'un d'entre eux fut H.A.Nurse dont le fils Malcolm, connu plus tard sous le nom de George Padmore, devait reprendre le flambeau du panafricanisme allumé par Henry Sylvester Williams.

Anténor Firmin (1850-1911) ¹⁶

Joseph Anténor Firmin était un homme de la province Nord d'Haïti. Il naquit en effet au Cap Haïtien en octobre 1850 et fut successivement et parallèlement professeur, avocat, et journaliste. Il créa un journal, *Le Messager du Nord* en 1878. Il commença sa carrière diplomatique en 1884 sous la présidence de Sylvain Salnave (1867-1869), comme commissaire d'Haïti aux Fêtes de Caracas. Il séjourna à Paris jusqu'en 1888 et se fit de solides amitiés en France.

La chute du général Lysius Félicité Salomon, le 10 août 1888 fut suivie d'une guerre civile. Firmin devint ministre-conseiller des Relations extérieures du gouvernement séparatiste du Nord. L'assassinat du Général Side Télémaque – le successeur présumé de Salomon – fut suivi du départ en exil de François Legitime (1888-1889) quelques mois seulement après son élection à la présidence qui avait été précédée

16. Source : Lara, O. D, *La Naissance du Panafricanisme, les racines caraïbes, américaines et africaines du mouvement au XIXe siècle*, Ed. Maisonneuve et Larose, Paris, 2000, pp. 173 et suiv.

par l'arraisonnement du navire *Haytian Republic*, battant pavillon des États-Unis, le 16 décembre 1888.

Le général Florvil Hyppolite, surnommé *Mabial (le Terrible)*, chef des Provinces Protestataires (Nord, Nord-Ouest et Artibonite) prit le pouvoir en décembre 1889 et le conserva jusqu'à sa mort le 24 mars 1896. Il chargea Anténor Firmin de s'occuper de la diplomatie et des finances. La dette intérieure du pays s'élevait à cette époque à 20 000 000 de dollars-or, « une somme fabuleuse ». Il entreprit de combattre la fraude, l'absence de statistiques économiques et commerciales.

Il se préoccupa, sur le plan international de régler le problème des frontières avec la République dominicaine. La Convention de Thomazeau fut signée le 5 février 1890 avec la République voisine pour arbitrer les litiges frontaliers. Firmin envoya un représentant haïtien, Hannibal Price, siéger à la réunion de Washington où fut signé le traité d'arbitrage le 28 avril 1890. L'article 1^{er} stipulait que les nations suivantes, Haïti, Bolivie, Équateur, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Salvador, États-Unis, Brésil, « assemblées dans cette Convention adoptent, par ces présentes, l'arbitrage comme principe de droit international américain, pour le règlement des difficultés, disputes et controverses qui peuvent s'élever entre deux ou plusieurs d'entre elles ¹⁷ » [...].

Le redressement de la situation financière en 1890 suscita une forte animosité de certains politiques partisans du désordre favorisant leur enrichissement. Jean Price-Mars, plus tard, rendra un fervent hommage au travail accompli par Anténor Firmin quand il était ministre des Finances. Il a résumé les réformes effectuées par le grand homme d'État en ces termes : « Le premier objectif qu'il s'assigna dans cette tâche fut de remettre de l'ordre dans cette branche de l'administration, de réorganiser les Services de perceptions fiscales et des dépenses de l'État. Il réforma le personnel des Douanes de la République en y faisant entrer des agents irréprochables au triple point de vue de la compétence, de la probité et de l'honnêteté à tous les échelons de la hiérarchie. À la Banque Nationale d'Haïti, trésorière de l'État, il demanda et obtint une modification du pourcentage prélevé dans le service d'encaissement et de paiement pour compte de l'administration. Ce mouvement de réforme produisit promptement ses effets. Les recettes devinrent chaque mois plus abondantes et leurs affectations adéquates plus rationnelles.

Il en découla une reprise des affaires, une nouvelle impulsion au commerce. L'ordre et la régularité ayant été rétablis dans le fonctionnement des services administratifs, Firmin pouvait aisément satisfaire aux obligations de l'État. Il reprit le service de paiement normal des coupons de la dette extérieure de l'État en retard, celui des Bons de Trésor arriérés. Il régularisa le paiement mensuel des employés de l'Administration sans recourir à des emprunts onéreux à court terme. Tant de réajustements financiers

17. Dans G. J Benjamin, *La Diplomatie d'Anténor Firmin...*, Paris, 1960, p. 69.

et économiques furent réalisés en un si bref intervalle que le crédit de l'État s'en trouva rehaussé. La conséquence s'en fit ressentir par la hausse graduelle de la cote des obligations de la dette extérieure à la Bourse de Paris ¹⁸ » [...].

Un historien haïtien donna lui aussi son opinion sur le passage de Firmin au ministère des Finances : « *Ce qui semble justifier jusqu'à un certain point la confiance du Secrétaire d'État des Finances et Relations Extérieures et de plusieurs de ses collègues, c'est la situation particulièrement satisfaisante des finances de l'État.*

Grâce aux sages économies réalisées par M. Firmin, grâce à l'esprit d'ordre et aux principes d'honnêteté qu'il s'est efforcé d'apporter dans les diverses branches de son administration financière, grâce à la régularité avec laquelle s'effectuent les recettes du Trésor qui augmentent sans cesse, le Gouvernement haïtien se trouve, en ce moment, à la tête d'une réserve pécuniaire de 600 000 piastres (soit 3 millions de francs) comme jamais aucun des gouvernements précédents n'en avait eu sa possession.

Il faut rendre, en effet, cette justice à M. Firmin, et ses ennemis les plus acharnés ne sauraient eux-mêmes le lui refuser, que, depuis qu'il est à la tête du Ministère, jamais les finances de l'État n'ont été plus prospères et le crédit du pays plus solidement assuré » [...]

Benito Sylvain ¹⁹

Marie-Joseph Benoît Dartagnan dit « Benito » Sylvain naquit à Port-au-Prince, Département du nord-ouest d'Haïti, le 21 mars 1868. Il fit une partie de ses études primaires et secondaires au Séminaire Collège Saint-Martial de Port-au-Prince et les acheva au Collège Stanislas à Paris. Il passa son baccalauréat ès-Lettres à la Faculté des Lettres de la Sorbonne et fut nommé le 29 juin 1889 par le Président Légitime, secrétaire de la légation d'Haïti à Londres. Il abandonna ce poste diplomatique en 1890 pour fonder à Paris, rue du Bac, le journal *La Fraternité, Organe de défense des intérêts d'Haïti et de la Race Noire*. Il dirigea ce journal pendant sept ans, de 1890 à 1897, bénéficiant de la collaboration de son jeune frère, le Dr Edmond Sylvain, entouré de plusieurs Haïtiens réfugiés en France. Deux hommes politiques de la Guadeloupe collaborèrent à ce journal : le sénateur Isaac et le député Gaston Gerville-Réache.

Benito Sylvain participa en 1889-1890 aux conférences anti-esclavagistes de Bruxelles et se lia d'amitié avec le cardinal Charles Martial Lavigerie (1825-1892), Primat d'Afrique. Ce prélat français, fondateur de la *Société des Pères Blancs* en 1868

18. A. Firmin, Une défense, pp. 41-46, cité par J. Price-Mars, Anténor Firmin, pp. 247-248, dans R. Gaillard, La République exterminatrice, 1re partie, p. 184, note 10, p. 345.

19. Source : Lara, O. D, op. cit., 2000, p. 189 et suivantes.

et de celle des *sœurs missionnaires d'Afrique* en 1869, Chef de l'Eglise d'Afrique, cardinal en 1882, poursuivit une œuvre d'évangélisation en Afrique et lutta contre l'esclavage. Le cardinal Lavigerie obtint pour Benito Sylvain une audience de Léopold II, roi des Belges.

Sur l'intervention de Michel Oreste – un homme politique qui deviendra président d'Haïti en 1913 – affirmant que le journal *La Fraternité* était « une œuvre de patriotisme pur et est rédigé avec un talent au-dessus de tout éloge », le Corps législatif lui octroya une subvention en 1891. Deux ans plus tard, le président Hyppolite le nomma le 15 décembre 1893, enseigne de vaisseau de la Marine de guerre haïtienne. Comment parvient-il, avec l'aide de quels amis, à se faire nommer en 1894, président du *Comité oriental africain* de la Société d'Ethnologie de Paris ?

L'invasion de l'Ethiopie par l'armée italienne commença en janvier 1895. Francesco Crispi, le premier ministre italien, dépêcha le général Oreste Baratieri, gouverneur civil et militaire de l'Erythrée avec ordre de s'emparer de tous les territoires voisins de sa province. Le Tigre, le Coatit et Asmara tombèrent successivement aux mains des Italiens. Les armées italiennes occupèrent le 14 mars 1895 tout le Nord de l'Abyssinie. Après Adigrat, Makallé tomba le 1er avril et Adwa le 7. Ménélik organisa la résistance autour d'Adwa, l'ancienne capitale de l'empire. L'Empereur investit le Ras Makonnen du Commandement suprême de ses armées. Le prince avec l'aide du Ras Mikael, de Wallo, du Ras Mangasha et Takla-Hay réussirent à battre les Italiens et à les repousser. Le 21 janvier 1896, Ménélik, l'impératrice Taytu et le Ras Makonnen pénétrèrent à Adwa, couverts de gloire. La fin du conflit devint officielle au traité de paix signé à Addis-Abeba le 26 octobre 1896.

Benito Sylvain qui avait suivi de Paris le déroulement des opérations militaires, prit la décision de se rendre en Abyssinie en janvier 1897. Il s'en ouvrit à son père Michel Sylvain qui l'encouragea « à écouter les impulsions de son cœur et à suivre son destin ». A défaut d'une aide financière, il lui donna sa bénédiction paternelle. De Paris, il gagna Addis-Abeba en cinquante-deux étapes via Marseille où il s'embarqua le 25 janvier, à 4 heures de l'après-midi à bord de l'Ava, un vieux navire des « Messageries Maritimes ».

Benito Sylvain a laissé un journal où il notait scrupuleusement son activité, ses aventures, ses rencontres et ses difficultés. C'est ainsi que nous pouvons suivre exactement les principales étapes de son voyage de Marseille à Addis-Abeba qui a duré dix jours en mer et trente et un jours de route [...].

Il rencontra à Harar le gouverneur Ghérazmatch Banti et vingt jours plus tard, le Ras Makonnen en personne. Ce dernier, cousin de l'Empereur, son conseiller le plus écouté, était « un homme de taille moyenne, d'une intelligence supérieure et d'une distinction à laquelle tous les voyageurs européens rendent hommage. Il a aujourd'hui 43 ans ; il visita l'Italie en 1889 et prit une part aussi considérable que glorieuse à la

guerre qui se termina par l'écrasement complet des envahisseurs ». Grâce à la bienveillance du Ras Makonnen, Benito Sylvain, nanti d'une nouvelle caravane, put quitter Harar deux jours après. En route vers Addis Abeba, il croisa le général italien Matteo Albertone, le vaincu d'Adwa et Léonce Lagarde, le gouverneur de la Côte française de Somalie.

Ayant obtenu une audience du Négus Ménélik le 10 avril 1897 à 11 heures du matin au Palais Impérial, il lui parla longuement d'Haïti et de la situation des Noirs aux Caraïbes et en Amérique.

“ *J'ai entrepris, raconte-t-il, le voyage en Abyssinie qui représente dix jours en mer et trente et un jours consécutifs de route terrestre à dos de mulet, voyage au cours duquel j'aurais pu mourir misérablement plus d'une fois, soit par la balle ou la lance d'un maraudeur du désert de Dankali, soit par la dent d'une de ces bêtes fauves qui, un soir, dévorèrent ma monture à peine dessellée ; j'ai entrepris, dis-je, un voyage aussi coûteux, aussi pénible et aussi périlleux uniquement pour la satisfaction intime de voir de mes yeux un congénère illustre, le Négus Ménélik, dont les magnanimes vertus font réellement honneur, non seulement à la race noire, mais encore à l'humanité tout entière.*

Je trouve aujourd'hui, dans le chef suprême de la République d'Haïti, un homme de la même trempe et de la même famille, à qui l'Empereur d'Éthiopie serait heureux de pouvoir serrer la main.

Il est impossible que je ne parvienne pas à m'entendre aussi avec son Excellence le Président Nord Alexis, pour le relèvement intégral de notre pays et la réhabilitation définitive de notre Race. [...]

C'est précisément pour protester contre ce ridicule traité anglo-italien, répondit le Négus, que j'ai notifié aux Puissances la délimitation réelle des frontières de mon Empire ».

II PREMIER CONGRÈS PANAFRICAIN

Paris, 19 au 22 février 1919

Principales résolutions ²⁰

[Le Congrès exige :]

- (a) Que les Puissances alliées et associées établissent un code législatif international pour la protection des indigènes d'Afrique, semblable au projet de code international du travail.
- (b) Que la Ligue des Nations établisse un Bureau permanent spécifiquement chargé de surveiller l'application de ces lois pour le bien-être politique, social et économique des indigènes.
- (c) Les Noirs du monde entier demandent à ce que, dorénavant, les indigènes d'Afrique et les peuples de descendance africaine soient gouvernés selon les principes suivants :
 - i. **La Terre.** La terre et ses ressources naturelles seront à la disposition des indigènes, et à tous moments ils pourront jouir de la propriété effective d'une quantité de terre équivalente à celle qu'ils peuvent exploiter avantageusement.
 - ii. **Le Capital.** L'investissement en capital et la cession de concessions devront seulement être régulés de manière à éviter l'exploitation des indigènes et l'épuisement du bien-être naturel du pays. Les concessions

20. Source : Langley, J. A., *Ideologies of Liberation in Black Africa, 1856-1970*. Documents on modern *African political thought from colonial times to the present*, Rex Collings, Londres, 1979, p. 740.

devront toujours être limitées dans le temps et soumises au contrôle de l'État. La croissance des besoins sociaux des indigènes doit être prise en compte et les profits taxés dans l'intérêt social et matériel des indigènes.

- iii. **Travail.** L'esclavage et les châtiments corporels seront abolis ainsi que le travail forcé, sauf en cas de condamnation pour crime, de plus, les conditions générales de travail devront être fixées et régulées par l'État.
- iv. **Éducation.** Chaque enfant indigène doit avoir le droit d'apprendre à lire et à écrire dans sa propre langue, et dans la langue de la nation mandataire, aux frais de l'État, ainsi que d'être instruit dans l'une des branches de l'industrie. L'État devra également former le plus grand nombre d'indigènes possible dans les écoles pour développer leurs capacités techniques et culturelles et entretenir un corps de professeurs indigènes.
- v. **L'État.** Les indigènes d'Afrique doivent avoir le droit de participer au Gouvernement aussi vite que leur formation le leur permet, et conformément au principe selon lequel le Gouvernement existe pour les indigènes et non l'inverse. Ils devront immédiatement être autorisés à participer au gouvernement local et tribal, selon l'ancien usage, et cette participation devra graduellement s'étendre, au fur et à mesure que se développent leur éducation et leur expérience, aux plus hautes fonctions des États ; de façon à ce que l'Afrique finisse par être gouvernée par le consentement des africains...

Chaque fois qu'il sera prouvé que les indigènes africains ne sont pas traités correctement au sein d'un État ou qu'un État, quel qu'il soit, exclut délibérément de son corps politique et de sa culture, ses citoyens civilisés ou ses sujets d'origine noire, il incombera à la Ligue des Nations de porter l'affaire à la connaissance du monde civilisé.

III

UNIVERSAL NEGRO IMPROVEMENT ASSOCIATION (UNIA)

Kingston, 1^{er} août 1914 ; New York, 1^{er} août 1920

Déclaration des droits des peuples nègres du monde ²¹

Rédigée et adoptée à la Convention tenue à New York en 1920, pendant laquelle Marcus Garvey a présidé et a été élu Président Provisoire de l'Afrique.

(Préambule)

Considérant que le peuple Nègre du monde entier, à travers ses représentants choisis réunis en Assemblée à Liberty Hall, dans la ville de New York des États-Unis d'Amérique, du 1^{er} au 31 août de l'an mil neuf cent vingt (1920) de l'ère chrétienne, a protesté contre les méfaits et injustices de la part de leurs frères Blancs, et a proclamé ce qu'ils estiment juste et équitable ; un meilleur traitement pour les années à venir.

Nous dénonçons le fait que :

- I. Nulle part dans ce monde, à quelques exceptions près, les Nègres, bien que dans les mêmes conditions et les mêmes situations que les Blancs, ne sont traités de la même manière ; ils sont au contraire victimes de discrimination et les droits élémentaires requis pour des êtres humains leur sont refusés uniquement du fait de leur race et de leur couleur. Nous ne sommes pas bienvenus dans les hôtels et auberges publics du simple fait de notre race et de notre couleur.

21 Source : Tété-Adjalogo T., Marcus Garvey Père de l'unité africaine des peuples ; tome II : garveyisme et panafricanisme, Ed. L'Harmattan, Paris, 1995, p. 191-199 ; site Internet : <http://www.unia-acl.org/archive/declare.htm>

- II. Nous dénonçons le fait que, dans certaines régions des États-Unis, en cas d'accusation criminelle, notre race se voie refuser le droit au jugement public accordé aux autres races ; mais que les accusés soient lynchés et brûlés par la foule, et que ce traitement brutal et inhumain soit même réservé à nos femmes.
- III. Que les nations européennes se soient partagé entre elles le Continent africain et en aient pris quasi totalement possession ; que les indigènes soient contraints d'abandonner leurs terres et traités dans la plupart des cas comme esclaves.
- IV. Que, au Sud des États-Unis, bien que citoyens protégés par la constitution fédérale et parfois aussi nombreux que les Blancs dans certains États et bien que nous soyons propriétaires terriens et imposables, nous ne sommes ni associés à l'élaboration et à l'administration des lois, ni représentés aux gouvernements, alors que nous sommes tout autant propriétaires de terres et soumis à l'impôt, et contraints au service militaire
- V. Que, au Sud des États-Unis, dans les transports en commun, nous soyons entassés, et contraints à accepter des compartiments séparés tout en devant payer le même tarif que pour la première classe. Nos familles sont souvent humiliées et insultées par les Blancs ivres qui traversent ces compartiments pour se rendre dans les compartiments fumeurs.
- VI. Dans certaines régions des États-Unis, les médecins nègres se voient refuser le droit d'exercer dans des hôpitaux publics de villes où ils sont résidents.
- VII. Nos enfants sont contraints de fréquenter des établissements à cycles courts et de niveau inférieur à celui des Blancs ; de plus, les fonds alloués aux écoles sont inégalement répartis entre les établissements nègres et blancs.
- VIII. Que l'on refuse le droit aux Nègres d'avoir les mêmes salaires que les Blancs ; ce qui leur aurait permis de subvenir aux besoins de leurs familles. De plus, dans la majeure partie, ils ne sont pas autorisés à s'affilier aux syndicats et restent toujours ainsi moins rémunérés que les Blancs.
- IX. Que, dans la fonction publique et les administrations départementales, du fait de la discrimination, l'on ait le sentiment qu'être un homme noir en Europe, en Amérique et aux Antilles est synonyme d'être banni de

toutes les races humaines, d'être en quelque sorte un lépreux ; peu importe le caractère et les connaissances de ce dernier.

- X. Que dans les colonies et aux Antilles, britanniques ou non, les Nègres n'aient pas le droit d'élire et d'être élus ou nommés, tout comme leurs concitoyens blancs.
- XI. Que notre peuple soit contraint dans certaines régions, à des emplois moins rémunérés que la majorité des Blancs et demeure dans des conditions répugnantes du point de vue des bonnes mœurs et coutumes.
- XII. Que les nombreux dénis de justice contre notre race devant les tribunaux de nos îles et colonies respectives soient de nature à entraîner l'irrespect et le dégoût pour le sens de la justice de l'homme blanc.
- XIII. Aussi, face à des comportements aussi inhumains, non civilisés et non chrétiens, nous, ici présents, protestons vigoureusement et demandons leur condamnation par toute l'humanité.

Afin de soutenir notre race à travers le monde entier et de motiver pour un destin plus noble, nous recommandons et insistons sur la Déclaration des droits ci-après :

1. Considérant que tous les hommes naissent égaux et ont droit à la vie, à la liberté et au bonheur, et forts de cela, nous, Représentants du peuple noir du monde entier, dûment élus et mandatés invoquant l'aide du Dieu Juste et Tout-Puissant, déclarons les hommes, les femmes et les enfants du monde entier issus du même sang que nous citoyens libres et revendiquons leur statut de citoyens libres de l'Afrique, la mère-patrie de tous les Nègres.
2. Nous croyons en l'autorité suprême de notre race en toutes les questions raciales, que toutes les choses ont été créées et mises à la disposition commune des hommes, qu'il doit y avoir un partage et une distribution équitables de toutes ces choses, et, tenant compte du fait que notre race est actuellement privée de ces choses qui sont moralement et légalement les nôtres, nous croyons qu'il serait juste de les acquérir par tous les moyens possibles.
3. Nous croyons que le Nègre, comme toute autre race doit avoir les droits et les privilèges communs aux êtres humains.
4. Nous déclarons que les Nègres doivent avoir le droit, partout où ils forment une communauté, d'élire des représentants aux parlements, dans les cours de justice ou pour toute autre institution pouvant exercer un contrôle sur la communauté.

5. Nous affirmons que le Nègre a droit à l'impartialité devant les tribunaux où qu'il se trouve et que lorsque ce droit lui est refusé du fait de sa race et de sa couleur, cela constitue une insulte à toute la race entière et doit être ressenti par tous les Nègres.
6. Nous déclarons que dans les communautés où il y a un nombre considérable de Nègres, il serait inéquitable et préjudiciable aux Nègres d'être jugés par un jury composé uniquement d'autres races ; aussi, notre race a-t-elle le droit d'être représentée dans ce jury.
7. Nous croyons que toute loi ou toute pratique tendant à priver l'Africain de ses terres ou de ses privilèges de citoyen libre dans son pays est injuste et immorale et qu'aucun indigène ne doit respecter une telle loi ou une telle pratique ;
8. Nous déclarons l'imposition sans aucune représentation injuste et tyrannique, et qu'il ne devrait y avoir aucune obligation pour un Nègre de respecter l'avis d'impôt d'aucune structure chargée de l'administration des lois dont il est exclu du fait de sa race et de sa couleur.
9. Nous croyons que toute loi qui vise spécifiquement le Nègre et à son détriment, et qui le singularise du fait de sa race et de sa couleur est injuste et immorale ; et qu'une telle loi ne devrait pas être respectée.
10. Nous croyons que tous les hommes ont droit au respect humain et, que notre race ne saurait en aucun cas tolérer toute insulte qui pourrait signifier le non-respect de notre couleur.
11. Nous n'approuvons pas l'usage du terme « nigger » (« négro ») pour signifier Nègre et exigeons également que le mot Nègre commence toujours par la majuscule « N »*.
12. Nous croyons que le Nègre doit user de tous les moyens pour se protéger des pratiques barbares auxquelles il est soumis du fait de sa couleur.
13. Nous croyons à la liberté de l'Afrique pour les peuples nègres du monde entier et du fait du principe « l'Europe aux Européens », « l'Asie aux Asiatiques », nous revendiquons donc « l'Afrique aux Africains » vivant en Afrique et ailleurs.
14. Nous croyons au droit immanent du Nègre à s'approprier l'Afrique et que cette possession ne peut être perçue comme une violation du droit ou des acquisitions d'une quelconque race ou nation.
15. Nous condamnons fermement la cupidité de ces nations qui par la force ou par des voies secrètes se sont approprié les territoires et les énormes richesses de l'Afrique et nous affirmons notre détermination à revendiquer les trésors et biens du vaste continent de nos ancêtres.

16. Nous croyons que tous les hommes doivent vivre ensemble dans la paix ; cependant lorsque certaines races provoquent la colère des autres races et nations par la violation de leurs droits, la guerre devient inévitable et les tentatives, par quelque moyen que ce soit, de se libérer et de protéger ses droits ou son héritage devient légitime.
17. Considérant que le fait de lyncher, de brûler, de pendre ou [de tuer] par toutes autres méthodes les êtres humains, est une pratique barbare, une honte et une insulte à la civilisation, nous déclarons tout pays qui se rendrait coupable de telles atrocités en dehors du champ de la civilisation.
18. Nous protestons contre les crimes atroces tels que les coups de fouet, la flagellation et la surcharge de travail contre les tribus d'Afrique et chez les Nègres d'ailleurs. Ces méthodes doivent être abolies et toutes les mesures doivent être prises pour éviter que de telles pratiques brutales ne se poursuivent.
19. Nous protestons contre cette pratique atroce de raser la tête des Africains, plus précisément les femmes ou les individus issus de sang nègre lorsqu'ils sont emprisonnés pour des délits par la race non nègre.
20. Nous protestons contre la ségrégation en ce qui concerne les quartiers, les transports en commun, le travail industriel et le lynchage et les restrictions aux privilèges politiques contre les citoyens nègres partout dans le monde du fait de leur race, de leur couleur ou mettrons toutes nos énergies contre ces pratiques.
21. Nous dénonçons toute punition sévère infligée à un Nègre alors qu'elle est légère pour une race non nègre ; comme un préjudice et une injustice qui doivent être dénoncés par la race entière.
22. Nous protestons contre les systèmes d'éducation des pays où les Nègres ne partagent pas les privilèges et avantages des autres races.
23. Nous déclarons partout dans le monde qu'il est injuste de tenir les Nègres à l'écart des industries et du travail.
24. Nous croyons en la liberté de presse et nous protestons vigoureusement contre l'interdiction dans plusieurs régions du monde des journaux nègres et des périodiques et, à ce sujet, invitons les Nègres, où qu'ils soient, à user de tous les moyens possibles pour éviter une telle répression.
25. Nous exigeons la libre expression pour tous les hommes.
26. Nous protestons contre la publication d'articles scandaleux et incendiaires de la part de la race non nègre dans le but de provoquer des querelles ; et, protestons aussi contre l'exposition de photos présentant le Nègre comme un cannibale.

27. Nous croyons à l'auto-détermination de tous les peuples.
28. Nous déclarons la liberté de culte religieux.
29. Avec l'aide de Dieu Le Tout-Puissant, nous nous déclarons les défenseurs jurés de l'honneur et de la vertu de nos femmes et enfants, et engageons nos vies pour leur protection et leur défense partout et en toutes circonstances contre les malveillances et les outrages.
30. Nous exigeons pour toujours le droit illimité à l'éducation et sans préjudice pour nous-mêmes et pour notre postérité.
31. Nous déclarons que l'enseignement dans nos écoles par des enseignants étrangers qui prônent la supériorité de la race non nègre par rapport à la race nègre est une insulte au peuple nègre du monde entier.
32. Dans un pays où les Nègres sont résidents et réussissent à des concours d'entrée dans la fonction publique, ils doivent bénéficier des mêmes avantages en ce qui concerne leur nomination à des postes dans ces services publics.
33. Nous protestons vigoureusement contre les traitements inéquitables et injustes réservés aux voyageurs nègres, sur mer et sur terre, par les agents et employés du chemin de fer et des sociétés portuaires et demandons une égalité de traitement avec les voyageurs d'autres races.
34. Nous déclarons injuste qu'un pays ou une nation vote des lois tendant à dissuader ou empêcher l'immigration des Nègres du fait de leur race et leur couleur.
35. Le Nègre a le droit de voyager sans être molesté et tous les Nègres sont invités à apporter leur soutien à un Nègre qui se verrait molesté.
36. Nous déclarons que tous les Nègres ont le droit comme tous les autres de voyager à travers le monde.
37. Nous exigeons des gouvernements du monde de reconnaître nos dirigeants et les représentants élus par notre race pour veiller à leur bien-être.
38. Nous exigeons un contrôle de nos institutions sociales sans interférence d'aucune race non Nègre.
39. Nous déclarons les couleurs rouge, noire et verte couleurs de la race nègre.
40. Nous adoptons l'hymne « Éthiopie, ô terre de nos Pères... » comme celui de la race nègre :

L'Hymne éthiopien universel

(Poème de Burrel et Ford)

*Éthiopie, terre de nos pères,
Toi la terre où les dieux se plaisaient,
Tels les nuages de la tempête qui, soudain dans la nuit, s'amoncellent Nos
armées filent vers toi.
Nous devons sortir victorieux Les épées aiguisées miroitent, A nous la victoire !
Guidés par le rouge, le noir et le vert,*

Refrain

*En avant, en avant, vers la victoire !
L'Afrique doit se libérer.
Va à l'encontre de l'ennemi, Avec la puissance
Du rouge, du noir et du vert.
Éthiopie, le tyran s'effondre, Il tombera à tes genoux,
Et tes enfants t'invoqueront
Depuis les mers lointaines.
Jehovah, le Très Haut nous a entendus,
Il a vu nos larmes et nos souffrances,
Avec Son esprit d'Amour,
Il nous invite A être Un pour les années à venir*

Refrain : En avant, en avant, etc

*O, Jehovah, toi le Dieu des âges,
Gratifie nos fils, ces dirigeants,
De la sagesse accordée à Tes sages.
Quand Israël avait grand besoin de toi,
Ta voix a retenti du fond de l'obscurité.
L'Éthiopie te tend ses bras
Qu'à travers Toi les chaînes soient brisées,
Et que le ciel bénisse notre chère patrie.*

Refrain : En avant, en avant, etc.

41. Nous croyons qu'une liberté restreinte qui prive quelqu'un de ses droits et prérogatives de pleine citoyenneté n'est rien d'autre qu'une autre forme d'esclavage.
42. C'est une injustice pour notre peuple et un réel obstacle pour la santé de notre race que de refuser aux médecins nègres, le droit d'exercer leur profession dans les hôpitaux communaux où ils sont résidents.

43. Nous en appelons aux divers gouvernements du monde d'accepter et de reconnaître comme Représentants des intérêts de tout le peuple noir du monde les représentants nègres qui leur seront envoyés.
44. Nous condamnons et protestons contre la promiscuité entre jeunes et adultes dans les prisons et recommandons plutôt l'initiation de ces jeunes prisonniers à des métiers par des encadreurs.
45. Nous, en tant que race déclarons la Ligue des Nations nulle et vide, en ce sens qu'elle prive les Nègres de leur liberté.
46. Au nom de la justice, nous exigeons de tous les hommes de se comporter avec nous comme nous le ferions avec eux et accordons de bon coeur à tous les hommes les droits que nous réclamons ici pour nous – mêmes.
47. Nous déclarons qu'aucun Nègre ne s'engagera dans un conflit pour une autre race, sans obtenir d'abord l'accord du leader du peuple nègre du monde, sauf en matière de défense nationale.
48. Nous protestons contre le fait d'enrôler des Nègres et de les envoyer à la guerre sans entraînement adéquat et exigeons que dans tous les cas les Nègres reçoivent le même entraînement que les autres.
49. Nous exigeons que l'enseignement donné aux enfants nègres inclue le thème de l'histoire des Nègres.
50. Nous exigeons la liberté commerciale totale avec tous les Nègres du monde.
51. Nous déclarons la liberté totale des mers pour tous les peuples du monde.
52. Nous exigeons que nos représentants dûment accrédités le soient officiellement dans toutes les assemblées, conférences, conventions ou cours internationales d'arbitrage où il est question des Droits de l'Homme.
53. Nous proclamons le 31 août jour férié que tous les Nègres doivent observer.
54. Nous voulons faire savoir à tous les hommes que nous affirmerons et défendrons la liberté et l'égalité de chaque homme, femme et enfant appartenant à notre race au prix de notre vie, notre destin et notre situation sacrés.

Tels sont les droits que nous estimons légitimement nôtres et appropriés pour l'essor de la race noire et à cause de cela, nous, au nom des quatre cents millions de Nègres, sur le sang sacré de la race, nous faisons le serment et apposons nos noms comme garantie de sa véracité et de sa justesse, ici, devant Dieu Tout Puissant, le 13 août 1920.

Marcus Garvey, *James D. Brooks, James W. H. Eason, Henrietta Vinton Davis, Lionel Winston Greenidge, Adrion Fitzroy Johnson, Rudolph Ethelbert Brissac Smith,*

Charles Augustus Petioni, Thomas H. N. Simon, Richard Hilton Tobitt, George Alexander McGuire, Peter Edward Baston, Reynold R. Felix, Harry Walters Kirby, Sarah Branch, Marie Barrier Houston, George L. O'Brien, FO. Ogilvie, Arden A. Bryan, Benjamin Dyett, Marie Duchaterlier, John Phillip Hodge, Theophilus H. Saunders, Wilford H. Smith, Gabriel E. Stewart, Arnold Josiah Ford, Lee Crawford, William McCartney, Adina Clem. James, William Musgrave La Motte, John Sydney de Bourg, Arnold S. Cunning, Vernal J. Williams, Frances Wilcome Ellegor, J. Frederick Selkridge, Innis Abel Horsford, Cyril A. Crichlow, Samuel McIntyre, John Thomas Wilkins, Mary Thurston, John G. Befue, William Ware, J. A. Lewis, O. C. Thurston, Venture R. Hamilton, R. H. Hodge, Edward Alfred Taylor, Ellen Wilson, G.W. Wilson, Richard Edward Riley, Nellie Grant Whiting, G. W. Washington, Maldena Miller, Gertrude Davis, James D. Williams, Emily Christmas Kinch, D. D. Lewis, Nettie Clayton, Partheria Hills, Janie Jenkins, John C. Simons, Alphonso A. Jones, Allen Hobbs, Reynold Fitzgerald Austin, James Benjamin Yearwood, Frank O. Raines, Shedrick Williams, John Edward Ivey, Frederick August Toote, Philip Hemmings, F. F. Smith, E. J. Jones, Joseph Josiah Cranston, Frederick Samuel Ricketts, Dugald Augustus Wade, E. E Nelom, Florida Jenkins, Napoleon J. Francis, Joseph D. Gibson, J. P. Jasper, J. W. Montgomery, David Benjamin, J. Gordon, Harry E. Ford, Carrie M. Ashford, Andrew N. Willis, Lucy Sands, Louise Woodson, George D. Creese, W. A. Wallace, Thomas E. Bagley, James Young, Prince Alfred McConney, John E. Hudson, William Ines, Harry R. Watkins, C. L. Halton, J. T. Bailey, Ira Joseph Touissant Wright, T. H. Golden, Abraham Benjamin Thomas, Richard C. Noble, Walter Green, C. S. Bourne, G. F. Bennett, B. D. Levy, Mary, E. Johnson, Lionel Antonio Francis, Carl Roper, E. R. Donawa, Philip Van Putten, I. Brathwaite, Jesse W. Luck, Oliver Kaye, J. W. Hudspeth, C. B. Lovell, William C. Matthews, A. Williams, Ratford E. M. Jack, H. Vinton Plummer, Randolph Phillips, A. I. Bailey, dûment élus représentants du peuple noir du monde,

ont juré devant moi ce 15 août 1920

[Sceau officiel

John G. Bayne.

Notaire public, comté de New York

Un témoignage personnel de Amy Ashwood Garvey ²²

Quelques mois après son retour de Grande-Bretagne, [Marcus] Garvey réalisa qu'il risquait, pendant un temps, de courir après des chimères. Se contenter de rêver de grandeur ne l'a que momentanément satisfait. Son esprit vif et sa croyance en des idéaux exigeaient de passer à l'action. Il voulait voir la race à laquelle il appartenait avancer triomphalement dans le concert de l'humanité déjà en marche. Il voulait donc

22. Source : Martin, T., *The Pan – African connection, from slavery to Garvey and beyond*, TM Press, 1983, p. 219 – 226.

s'entourer d'un comité directeur et de collaborateurs acquis à sa façon de penser, afin de constituer une avant-garde fidèle. Car les plans grandioses n'ont de consistance qu'en devenant réalité. Ainsi, Garvey était convaincu que s'il était « Napoléon », il lui fallait sa « Joséphine ». Garvey était dans une période de sa vie où, à l'instar de tous les grands hommes, les idées et leurs applications concrètes se devaient d'être rudement mises à l'épreuve. C'est alors que la frustration vous guette. Et tout dirigeant s'y trouve un jour confronté (un peu comme le feu purificateur du potier qui sépare l'or des impuretés résiduelles). C'était, pour Garvey, la période où il se rongait les sangs.

C'est précisément à cette période que nos pas se sont croisés. Garvey et moi nous sommes rencontrés pour la première fois par le hasard du destin à la faveur d'un concours de circonstances. Notre rencontre n'était en rien banale car elle eut lieu à un moment très significatif pour nous deux. Elle a même changé beaucoup de choses dans nos vies.

L'occasion de cette rencontre était toute simple. À l'époque, j'avais pour habitude d'assister à un débat littéraire qui se tenait dans le hall de l'Église baptiste de Kingston en Jamaïque. Ce fameux mardi de juillet 1914, j'avais suggéré le sujet suivant : « La civilisation, un frein au renforcement de la morale ». Après avoir argumenté sur mon thème avec toute la vigueur possible, je suis retournée m'asseoir afin d'écouter mes contradicteurs.

À mesure que le débat progressait, mon esprit était si absorbé par les joutes littéraires que je n'ai porté que très peu d'attention, voire aucune, aux personnes qui prenaient la parole ; ni même au fait que dans mes supporters, se trouvait un jeune homme particulièrement cinglant, au franc-parler.

À la fin de la réunion, je m'en allai comme d'habitude, prendre le tram pour rentrer chez moi. Et à l'arrêt du bus se trouvait un individu trapu et légèrement voûté. Je lui trouvais une apparence familière, c'est alors que je me rendis compte qu'il s'agissait du monsieur qui avait soutenu mes opinions avec tant de pugnacité. L'étranger attira mon attention. Toute la passion du débat ayant disparu, j'ai clairement pu voir l'intensité de la lueur émanant des yeux de mon supporter inconnu. Dans cette lumière du soir, ces yeux semblaient d'un noir si brillant. Tout un monde semblait émaner de ces yeux-là.

Puis ce fut la plus grande surprise de ma vie. L'audacieux inconnu s'avança spontanément vers moi et, sans que je ne l'y ai invité, s'adressa à moi de la façon la plus étonnante.

« Enfin ! », dit-il, de sa voix grave et généreuse « J'ai trouvé l'étoile de mon destin ! Je l'ai trouvée, Joséphine ! » [...].

Marcus ne perdit pas de temps en banalités. Il se mit aussitôt à raconter sa vie, vraisemblablement pressé de le faire. J'étais fascinée par sa façon de s'exprimer. Durant

le temps où il parlait, rien ne laissait paraître qu'il s'adressait à une personne qu'il connaissait à peine, ni même qu'il soit conscient de cet état de fait. On aurait cru que nous nous connaissions depuis des années. L'histoire de sa vie était une effusion de son moi profond (*sic*). À certains moments il semblait hésiter, cherchant l'expression juste, appropriée, mais en tout état de cause ne cherchant aucunement à dissimuler et étant visiblement sincère. Il racontait agréablement sa vie d'enfant turbulent, la nature et les qualités de ses parents, une prophétie de son père, ses premières batailles pour gagner sa vie, et les raisons qui l'avaient conduit à s'intéresser aux masses noires, de même que ses aspirations et son désir d'apporter une amélioration à la vie des Noirs ployant sous le joug de la pauvreté et de l'ignorance.

La suite de son histoire l'amena à parler des hommes qui s'étaient battus pour arriver au sommet : Toussaint Louverture, Napoléon, Antonio Maceo, Booker T. Washington, des hommes qui avaient tous, chacun à leur manière, servi la cause de leur race selon leurs connaissances et les conditions de vie de leur époque. Il était également très fier d'évoquer l'histoire des esclaves marrons de la Jamaïque et des nombreux autres qui ont dû se battre, durant toute leur vie, pour préserver leur liberté d'esprit et leur volonté à résister aux entraves auxquelles toutes les personnes de leur condition étaient confrontées. En l'écoutant parler de tous ces faits, j'ai immédiatement senti que l'amour de la race noire était très fort chez lui.

Le flot de ses propos se déversait tel un courant rapide, gagnant en puissance, en profondeur et en intensité au fur et à mesure qu'il s'écoulait. J'arrivais même à saisir les sentiments profonds et non exprimés de Garvey. Il parlait de cette force intérieure qui l'obligeait à consacrer sa vie à la prise de conscience des gens de sa race. Il désirait profondément les voir acquérir un meilleur niveau de vie sociale, politique, économique et culturelle. La frustration de voir tant d'Antillais mener une existence misérable était très palpable chez lui, et le fait que ceux-ci acceptaient sans rechigner leur condition le mettait profondément en colère. Ne pouvaient-ils protester vigoureusement contre leurs conditions ? Toussaint Louverture, les esclaves marrons, ainsi que d'autres chefs de file afro-américains, avaient-ils gagné la bataille de la liberté pour voir les descendants d'esclaves être détruits par la frustration et l'apathie ?

Ce « Napoléon » d'un autre genre bouillonnait d'indignation. Il soutenait avec force que les Afro-Américains, bien que « libres », n'en demeuraient pas moins enchaînés sur le plan moral. Le complexe d'infériorité inhibiteur était, chez cette population, l'expression d'une absence de liberté de penser. Et l'on devait, d'une certaine façon, permettre à la lumière d'éclairer les confins de leur esprit, afin qu'ils se sentent réellement Hommes et libres, se maintenant avec assurance au milieu des personnes de races différentes. La logique et la simplicité des assertions de Garvey les rendaient claires et nettes.

C'était évident qu'il avait saisi le fond du mal qui frappait les hommes d'origine africaine. Il savait avec précision les causes et les conséquences de l'état d'esprit des

gens de sa race, si brisés et désemparés, et voulait s'attacher à trouver le remède, radical et efficace, pour les guérir de ce mal chronique. Tous ceux qui avaient dressé des barrières sur le parcours des Noirs étaient fustigés. Il se demandait pour quelles raisons, humaines ou divines, les gens de sa race étaient freinés pour occuper la place qui était la leur dans les progrès de l'humanité. Il clamait haut et fort une destruction rapide des barrières injustement et artificiellement dressées sur le chemin de leur progrès. J'ai su à cet instant qu'une flamme intérieure brûlait en cet homme ; que son être profond contenait une puissance volcanique.

Ce dirigeant de petit gabarit, mais grand en clairvoyance et en vision, n'était pas un roseau que le vent pouvait briser. Il n'hésitait jamais, ses convictions étaient arrêtées, et ses idées sûres. « Laisse partir mon peuple ! », était un impondérable chez lui. Il paraissait déjà évident que Marcus se considérait comme l'empereur sans trône d'une Afrique spirituelle imprimée dans son imagination ; il se croyait prédestiné à conduire tous les peuples d'origine africaine vers un avenir plus glorieux.

À la fin de son récit flamboyant, je demeurai silencieuse, un temps. Je voulais m'assurer que j'avais toujours les pieds solidement posés sur terre. J'avais entendu tant de choses, en si peu de temps, que mon esprit était devenu brumeux. Une telle succession de rêves était tout simplement déconcertante. Un trouble m'envahissait aussi, car Marcus assurait que j'étais, autant que lui-même, prête à assumer cette gigantesque responsabilité : l'ascension des personnes de notre race avec toutes les implications que ces défis supposent.

Plongée dans ma rêverie, le visage sévère de ma mère proférant des mises en garde m'apparut. Ma mère avait un grand sens des réalités, les responsabilités familiales ne lui ayant guère laissé le temps de succomber à des rêves quand

bien même sa nature l'aurait incitée à le faire. Elle ne manifestait donc que très peu de sympathie pour Marcus et ses visions. Mais ni mes doutes ni mes hésitations ne purent décourager ce Moïse noir. Il avait deviné mes pensées, car il m'invita d'une voix posée à parler de ma vie et de mes projets.

En peu de temps, je me mis à rapporter ce qui avait éveillé en moi le sens de l'appartenance raciale à l'âge de 12 ans. C'était lors d'un incident survenu durant ma scolarité à Westwood. Mon école avait réuni de l'argent destiné à une mission, la « Dorcas Society ». Plus tard, lors d'une visite à Mme Webb, l'épouse du Révérend William Webb, fondateur de notre école, je lui dis le montant de la somme collectée pour la mission. Sa réponse m'irrita et me surprit quelque peu. Car elle dit qu'il était dommage que cet argent n'aille pas « aux tiens ». J'expliquai à Garvey que par l'expression « aux tiens », j'avais compris qu'il s'agissait de mes propres parents. Ayant alors perçu ma confusion, la brave dame ajouta que par les « tiens » elle voulait dire les populations africaines. Lorsque je lui demandai de m'expliquer cela, elle répondit que ces peuples de l'Afrique lointaine étaient des païens vivant dans l'obscurantisme et avaient, de

ce fait, besoin de l'aide de missionnaires chrétiens. Avant ces propos, personne ne m'avait dit que je descendais d'Africains. Étant si jeune, je restai perplexe face à cette bribe d'information et posai naturellement plus de questions sur l'Afrique à la dame.

Au début, son histoire sur l'Afrique m'intrigua. Mais lorsque j'appris que mes arrière-grands-parents avaient été ramenés d'Afrique comme esclaves, et ensuite vendus à des Blancs propriétaires de plantations dans les Antilles, je fus effrayée et horrifiée. J'appris l'histoire des bateaux négriers, des marchés aux esclaves et des pratiques cruelles. Je demandai à Mme Webb de me dire qui avait ramené mes ancêtres de leur terre d'origine. Je me rappelle encore la manière dont elle me dit à voix basse que c'étaient des marchands anglais qui avaient fait cela, plusieurs années auparavant. Ensuite elle m'expliqua plus en détail comment la traite des esclaves avait été un commerce prospère. À ce point, je fus incapable d'en écouter davantage. À reculons, comme face à l'apparition soudaine d'un ennemi, je sortis de la pièce en courant.

J'expliquai à Garvey que c'était cet incident qui avait fait naître en moi la conscience de ma couleur. Naturellement il voulait connaître la suite de l'histoire. Je lui racontai alors que j'avais immédiatement écrit une longue lettre à mon père. Je lui demandai dans cette lettre : « Qui es-tu ? Quel est ton nom ? » Mon père semblait très perplexe par rapport à ce qui me troublait au point de lui poser de telles questions. Sa réponse, selon laquelle un roi africain avait fait une certaine proposition à la reine Victoria après la mort d'Albert, ne m'a pas satisfait. L'agitation juvénile me poussa à lui envoyer rapidement une autre lettre le suppliant ainsi : « Je veux savoir immédiatement quelque chose qui me concerne ! On m'a dit que mes ancêtres étaient des esclaves ici en Jamaïque même. »

Cette fois, l'anxiété gagna réellement mon père ; si bien qu'il s'empressa de rentrer du Panama pour la Jamaïque. Pour lui, le remède était de m'amener rencontrer ma vieille grand-mère. Cette vieille matriarche me raconta une histoire bien étrange. Elle était née à Jaubin, dans le pays ashanti en Côte-de-l'Or (l'actuel Ghana) il y avait de cela bien longtemps. Lorsqu'elle n'était encore qu'une jeune fille de seize ans, elle et deux de ses sœurs furent kidnappées par une tribu de guerriers et vendues comme esclaves. Avec d'autres esclaves, elles traversèrent l'océan à bord d'un grand bateau et elle fut ensuite revendue à un Blanc. Son patronyme était Dabas au pays ashanti et signifiait fer, ou fort caractère ; Bouhimaa était son prénom. La vieille dame était très fière de sa lignée. Elle parlait avec beaucoup d'emphase de la virilité de son peuple et de sa prouesse au combat, ce qui l'avait conduit à donner les meilleurs spécimens du peuple ashanti. (Quand en 1946, Asantehene, Sir Asi Agyeman Prempeh II, roi des Ashantis, gardien de la culture et des coutumes Akan, me confirma mon appartenance au groupe Ashanti et m'amena à retrouver ma famille, j'ai alors appris que Amporte, un des grands chefs militaires Akan était mon arrière-grand-oncle).

Marcus m'exhortait toujours à continuer mon histoire. J'ai donc eu à lui dire qu'après la rencontre avec mamie Dabas, je suis retournée à l'école, fière de ma famille et de

ma descendance. Je lui racontai comment ce sentiment de fierté croissait en moi, au point de m'amener à me demander souvent :

« Comment pourrais-je retourner en Afrique ? ». J'expliquai comment je me sentais appelée à servir la cause de ma race de manière constructive. Je lui avouai même que j'avais songé à un moment devenir missionnaire, mais je sentais que ce n'était pas la bonne voie pour moi. Il me restait donc à trouver les moyens par lesquels je pouvais mettre en pratique mon ambition d'aider l'Afrique ainsi que tous ses fils et ses filles. Ainsi, en mon for intérieur j'étais totalement en accord avec Garvey sur la question du bien-être de la race africaine.

En très peu de temps, Garvey m'avait révélé ses pensées profondes. En retour, je lui fis l'aveu de croire en ses projets. Il avait écouté attentivement, jusqu'à la fin, mon épanchement. Il ne se leva qu'à son issue pour de nouveau me surprendre avec une expression majestueuse d'auto confiance totale :

« Ensemble, dit-il, nous pouvons conquérir le monde ; ensemble nous pouvons contribuer à l'éducation de notre peuple ; ensemble nous pouvons contribuer à éveiller la conscience du Nègre sur ce qui menace sa race. Notre destin était lié c'est pourquoi nous nous sommes rencontrés l'autre nuit. Et aucun de nous deux ne peut résister à l'autre en ces temps de grande nécessité... ». J'étais tout autant étonnée et effrayée par sa sincérité que par le registre de courtoisie démodée qu'il utilisait pour me parler.

Notre rencontre qui avait eu lieu un matin de juillet, quelques jours avant le début de la grande guerre était un événement merveilleux. C'était un événement que nous n'allions jamais oublier. Pas seulement nous deux, mais également, comme les choses le montreraient par la suite, ce fut un événement dont toute la race noire se souviendrait. À cette époque, ni Garvey ni moi-même ne nous rendions compte de ce qui venait de se passer, mais nous sentions tout de même que des actes d'une grande portée venaient d'être posés. Nous pensions que nos rêves commençaient tout juste à prendre forme. Jusqu'alors nous avançons à tâtons, dans l'incertitude. Voilà que la lumière pointait maintenant à l'horizon. Chacun de nous avait aidé l'autre à mieux appréhender la façon dont il pouvait servir la cause de l'Afrique ainsi que les personnages le liant à cette origine.

Notre amour commun pour l'Afrique ainsi que notre préoccupation envers le bien-être des gens de notre race nous poussait à agir sans délai. Ensemble nous avons discuté des possibilités de créer une organisation susceptible de répondre aux besoins des peuples de cette origine. Nous avons passé des heures à débattre des objectifs qui devraient être les nôtres et des moyens à mettre en place afin de les atteindre. Au terme de ce long tête-à-tête, nous avons improvisé un mode de fonctionnement et établi un programme pour notre organisation naissante. Les deux mouvements membres furent baptisés l'Association universelle pour le progrès nègre et la Ligue impériale pour les communautés africaines. (Le terme « impérial » fut abandonné plus tard.)

La naissance de ce qui devait plus tard devenir un mouvement international de masse n'aurait pas pu être plus simple et plus modeste. Cela débuta avec deux membres pour, comme la graine de moutarde, devenir une organisation ayant des millions d'adhérents. Quiconque aurait assisté à la création de l'UNIA, se serait sans aucun doute moqué, par dérision et mépris. Cela pouvant aller jusqu'à reléguer les deux fondateurs au rang d'idéalistes illuminés. Et la grande majorité des Afro-Américains de l'époque se serait certainement gaussé de ces notions apparemment ridicules.

Avant la fin de cette longue conférence ce jour-là, les choses se terminèrent sur cette note solennelle. Se tenant devant moi, Marcus Garvey déclara d'un ton fervent : « Amy Ashwood, je te nomme au poste de secrétaire de l'Association universelle pour le progrès nègre ». Je répondis sur le même ton plein de ferveur : « Et moi, Marcus Garvey, je te nomme président. »

IV DEUXIÈME CONGRÈS PANAFRICAIN

Londres, 28 au 29 août ; Paris ; Bruxelles, 31 août-2 septembre 1921

Le Manifeste de Londres ²³

Les États-Unis d'Amérique, après avoir brutalement réduit en esclavage des millions de Noirs, les ont soudainement libérés, et ont entrepris leur éducation, mais ils ont agi sans planifier ni réfléchir, jetant ces hommes désormais libres dans le monde, sans le sou, sans terre, les éduquant sans soin et sans méthode, les exposant ainsi au lynchage, à l'illégalité, à la discrimination, aux insultes et aux calomnies, de telle sorte que ces hommes l'ont rarement supporté et y ont rarement survécu. Pour sauver leur propre gouvernement, ils ont affranchi le Nègre, puis, une fois le danger passé, ont privé de façon anarchique des centaines de milliers de Noirs éduqués et civilisés du droit de vote et les ont soumis à un système de caste, dans le même temps, en 1776, 1812, 1861, 1897, et 1917 ils ont demandé et permis à des milliers d'hommes noirs de sacrifier leurs vies au nom d'un pays qui les méprisait.

La France est la seule parmi les grandes puissances coloniales qui ait cherché à mettre ses citoyens noirs cultivés sur un plan d'égalité juridique et sociale absolue avec les blancs, et où ils sont représentés au sein des institutions législatives les plus importantes. Dans ses colonies elle possède un système d'éducation publique bien répandu mais encore imparfait. Ce merveilleux début doit être complété en élargissant les bases politiques des gouvernements indigènes, en restituant aux habitants autochtones la propriété du sol, en protégeant le travail indigène contre les agressions du capital établi, et en ne contraignant personne, ni blanc, ni noir, à être soldat, à moins que le pays ne lui offre une voix dans son propre gouvernement.

23. Source : Langley, J. A., *Ideologies of liberation in Black Africa, 1856-1970. Documents on modern African political thought from colonial times to the present*, Rex Collings, Londres, 1979, p. 748-752.

L'indépendance de l'Abyssinie, du Liberia, d'Haïti et de Saint-Domingue est absolument nécessaire si une quelconque croyance du peuple noir en la sincérité et l'honnêteté du Blanc devait se prolonger. Ces nations ont conquis le droit d'être libre, elles méritent la reconnaissance du monde entier. En dépit de toutes leurs erreurs et fautes et du fait qu'elles sont, sur bien des plans, en retard par rapport aux civilisations aujourd'hui les plus avancées, elles soutiennent néanmoins la comparaison avec l'histoire passée et même récente de la plupart des nations européennes ; et c'est une honte pour la civilisation que le Traité de Londres ait pratiquement invité l'Italie à aggraver l'Abyssinie, et que l'Amérique libre se soit injustement et cruellement emparée d'Haïti, ait assassiné ses citoyens et réduit pour un temps ses travailleurs en esclavage, renversé ses institutions démocratiques par la force et que, jusqu'à présent, elle n'ait pas daigné lui apporter en retour la moindre petite aide, assistance ou sympathie.

Quelles sont, alors, ces revendications qui voient les démons de la différenciation des races et de la discrimination raciale, et qui croient au droit divin des peuples primitifs et opprimés d'apprendre, d'espérer et d'être libres ?

Les races opprimées par la voix de leurs têtes pensantes revendiquent :

1. La reconnaissance des hommes civilisés comme étant civilisés indépendamment de leur couleur et de leur race.
2. Un gouvernement local autonome pour les communautés primitives dont l'expérience et le savoir croissant mèneront spontanément à leur autonomie dans les limites d'un gouvernement mondial autonome.
3. L'éducation dans le respect de soi, de la vérité scientifique et de la technique industrielle, indissociés de l'art de la beauté.
4. La liberté de respecter leur propre religion et coutumes, ayant le droit d'être non-conformistes et différents.
5. La coopération avec le reste du monde dans le gouvernement, l'industrie et les arts, basée sur la Justice, la Liberté et la Paix.
6. La restitution de l'ancienne propriété commune de la Terre et de ses richesses et défenses naturelles contre l'avidité sans limites des investissements capitalistes.

Le monde doit envisager deux possibilités ; ou bien, l'assimilation totale de l'Afrique à deux ou trois des grands États du monde, avec des privilèges et pouvoirs politiques, civils et sociaux absolument égaux pour ses citoyens blancs et noirs, ou bien, l'émergence d'un grand État noir africain, fondé sur la Paix et la Bonne Volonté, basé sur l'éducation du peuple, les arts et les industries naturels et sur la liberté de commerce, autonome et souverain dans la conduite de sa politique intérieure, tout en étant

intégré, dès sa fondation, à une large communauté des peuples au sein de laquelle il aura sa place, au même titre que les autres, en tant que codirigeant du monde.

Par ces quelques paroles et pensées, nous cherchons à exprimer notre volonté, notre idéal, et la fin de notre effort incessant. Nous appelons à l'aide tous les hommes de la terre aimant la Justice et la Miséricorde. Du fin fonds de notre âme, nous lançons notre cri, aux maîtres sourds-muets du monde du fin fonds

de notre âme nous lançons un cri à nos propres âmes endormies. La réponse est écrite dans les étoiles.

L'égalité physique, politique et sociale absolue entre les races est la première pierre de la Paix mondiale et du progrès humain. Personne ne nie l'existence de grandes différences de dons, de capacités et de talents entre les individus de toutes races, mais les voix de la science, de la religion et des politiques nient unanimement la création divine de races supérieures ou de races naturellement, inévitablement et éternellement inférieures.

Qu'au long des âges, un groupe puisse, dans sa technique industrielle, son organisation sociale ou ses conceptions spirituelles, avoir quelques centaines d'années de retard sur un autre, qu'il progresse irrégulièrement, ou qu'il diffère nettement quant à sa pensée, ses actes et ses idéaux, est bien plus une preuve de la richesse et de la variété fondamentales de la nature humaine, que celle de la coexistence de demi-dieux et de singes chez l'homme. La doctrine de l'égalité raciale ne remet pas en cause la liberté individuelle – elle en serait plutôt l'aboutissement.

Et parmi les différents critères qui ont servi à juger et classer la foule des hommes dans le passé, celui de la couleur de peau et de la texture des cheveux est sans doute le plus bête et le plus tiré par les cheveux.

Le monde a le devoir de soutenir par tous les moyens le progrès des groupes primitifs et opprimés de l'humanité. L'éveil de tous les hommes n'est une menace pour personne et c'est l'idéal humain le plus élevé, il ne s'agit pas de bienveillance envers autrui, mais de la seule voie vers le salut du monde.

Pour que ces peuples aient accès à l'intelligence, à l'instruction, à l'autonomie, leurs propres intelligentsias doivent être reconnues, comme les leaders naturels de leurs communautés.

Cette propagande insidieuse et déshonorante qui, à des fins égoïstes, ne fait que dénaturer et nier les faits de manière à présenter le progrès et le développement de certaines races comme impossible et indésirable devrait être confrontée à la propagation universelle de la vérité ; l'expérience de la libre citoyenneté des anciens esclaves noirs aux États-Unis n'est pas un échec ; les tentatives de gouvernement autonome à Haïti et au Liberia ne prouvent pas l'impossibilité de l'autonomie chez les hommes

noirs ; l'expérience de l'Amérique hispanique ne prouve pas qu'on ne peut éventuellement parvenir là, à la démocratie mulâtre ; se moquer des capacités des races de couleur n'aidera pas à la réalisation des aspirations de l'Égypte et de l'Inde.

Nous, qui nous indignons face aux tentatives de traiter les hommes civilisés en hommes non civilisés, qui portons dans nos cœurs la rancœur contre ceux

qui lynchent injustement, qui retirent le droit de vote à l'intelligence, nient l'autonomie aux hommes cultivés, et insultent les faibles, nous réclamons, non simplement ou de façon primaire pour nous-mêmes, mais bien davantage pour les millions de nos semblables, chair de notre chair, sang de notre sang, qui ne possèdent même pas ce que nous avons : le pouvoir de nous insurger contre le mal monstrueux, le pouvoir de voir et de connaître la source de notre oppression.

On ignore dans quelle mesure le progrès futur de l'humanité dépendra du contact social et du métissage physique entre les différentes races de sang humain. Mais la revendication de l'interpénétration des pays et du mélange des sangs à l'époque moderne est venue de la seule race blanche et a été avant tout imposée par la force et la supercherie aux peuples bruns et noirs ; et ceux qui sont nés de ce mélange de races ont dû, par-dessus le marché, enduré les diffamations, les persécutions et les insultes ; les pays envahis ayant été réduits à un semi-esclavage.

S'il est prouvé que la ségrégation absolue du monde par communauté, par couleur ou affinité historique est ce qu'il y a de mieux pour le futur, que la race blanche laisse alors le monde noir et les races noires laisseront volontiers le monde blanc. Mais la proposition est absurde. Nous sommes dans un monde d'hommes, d'hommes dont les ressemblances l'emportent de loin sur leurs différences ; qui ont besoin mutuellement les uns des autres dans leur travail, leur pensée, et leurs rêves, mais qui ne peuvent réussir à être les uns avec les autres que sur une base d'égalité, de justice et de respect mutuel. Ils sont les seuls et véritables pacificateurs qui travaillent sincèrement et pacifiquement en ce sens.

La sagesse dans le contact interracial commence par l'établissement d'institutions politiques parmi les peuples opprimés. La tradition démocratique doit faire le tour du monde. Malgré les tentatives visant à prouver que son exercice est le secret et le don divin d'une minorité d'élus, il n'est pas de tradition plus naturelle et plus largement répandue chez les peuples primitifs ou plus susceptible de se développer au sein de larges pans de la population.

L'autonomie locale avec un minimum d'aide et de surveillance peut être établie dès demain en Asie, en Afrique, en Amérique et dans les Îles. Un contrôle global et des conseils seront dans de nombreux cas nécessaires mais cela n'échouera que là où ces conseils rechercheront sciemment ou non la satisfaction de leurs propres intérêts égoïstes et non la liberté et le bien des peuples.

On peut certainement trouver dans le monde civilisé, au vingtième siècle, siècle du Prince de la paix, dans le millénaire de Bouddha et Mahomet, et à l'âge de maturité de la raison humaine, suffisamment d'altruisme, d'instruction

et de bienveillance pour développer des institutions indigènes pour le bien des indigènes plutôt que de continuer à autoriser que la majorité du genre humain soit brutalisée et réduite en esclavage par les agents égoïstes et ignorants des institutions commerciales dont le seul but est le profit et le pouvoir au service d'une minorité.

Ceci nous amène au point crucial du problème : il est honteux pour le monde que les relations actuelles entre les principaux groupes de l'espèce humaine et leur respect et estime mutuels soient avant tout déterminés par le degré possible d'assujettissement des uns au service des autres, en rendant les travailleurs esclaves, en rendant l'ignorance obligatoire, en extirpant impitoyablement religion et coutume et en détruisant les gouvernements de telle sorte qu'une minorité de privilégiés puisse jouir du dur labeur d'une majorité torturée. La science, la religion et la philanthropie sont ainsi devenues les esclaves du commerce mondial et de l'industrie, et la valeur des corps, esprits et âmes de Fiji et du Congo presque uniquement évaluée à l'aune de leur cotation en bourse.

L'heure d'une telle organisation mondiale a sonné et quel que soit le prétexte qui ait pu la justifier en d'autres temps, le vingtième siècle doit enfin considérer les hommes comme des hommes et non comme une simple marchandise et main-d'œuvre.

Ce grand problème industriel qui, jusqu'ici, a été considéré comme un problème domestique des pays cultivés doit être vu plus largement si l'on veut un jour voir renaître un accord juste. Travail et Capital en Angleterre ne pourront jamais régler leurs problèmes tant qu'un problème similaire et de bien plus grande ampleur, de pauvreté et d'injustice, marquera les relations entre les peuples blancs et noirs.

Il est honteux, contraire à la religion, à la science et à la démocratie que près de la moitié des peuples de la terre dépende principalement de sa capacité à extorquer de l'argent à l'autre moitié.

Si nous admettons que le grand problème de la modernité est de corriger le déséquilibre de la répartition des richesses, il convient de rappeler que le déséquilibre de base réside dans la répartition scandaleusement injuste du revenu mondial entre les peuples dominants et dominés, dans le viol de la terre et des matières premières, le monopole de la technique et de la culture.

Et le travailleur blanc, est, dans ce crime, particeps criminis avec le capital blanc. Consciemment et inconsciemment, sans le vouloir ou délibérément, le grand pouvoir du vote du travailleur blanc dans les démocraties modernes a été amadoué et séduit par des schémas impérialistes afin de rendre esclave, de corrompre la main-d'œuvre

noire, brune et jaune, et, par un fatal retour de bâton, ils sont eux-mêmes aujourd'hui, limités, bâillonnés et rendus

impuissants par le monopole consécutif sur les matières premières du monde, aux mains d'une minorité dominatrice, cruelle et irresponsable.

De plus, curieusement, les hommes éduqués et cultivés du monde, les bien nés et bien élevés, et même ceux à la profonde piété et philanthropie, reçoivent leur éducation, leur confort et leur luxe, les soins de beauté délicate et de sensibilité, à la condition de ne s'enquérir ni des véritables sources de leur revenu, ni des méthodes de sa distribution, ni de questionner la législation qui repose sur un pitoyable fondement humain de corps blancs, jaunes, bruns et noirs, exténués¹.

Nous ne prétendons ni être nous-mêmes parfaits ni chercher à échapper au blâme qui, de droit, s'abat sur les Primitifs, pour avoir échoué à avancer, mais noblesse oblige, nous blâmons la civilisation et encore davantage les puissances coloniales pour la violation délibérée de nos justes revendications et de leur propre conscience.

L'Angleterre, qui avec toute sa Pax Britannica, ses cours de justice, a établi un commerce et une certaine reconnaissance apparente des lois et coutumes indigènes, a néanmoins systématiquement favorisé l'ignorance parmi ceux-là, les a réduits en esclavage, ce qui est encore vrai pour une partie d'entre eux, et a la plupart du temps refusé ne serait-ce que d'essayer d'initier les hommes bruns et noirs à une véritable autonomie, de reconnaître le peuple noir civilisé comme étant civilisé, ou d'accorder aux colonies noires les droits à l'autonomie qu'elle a librement reconnus aux hommes blancs.

Ce n'est que récemment que la nation belge a assumé ses responsabilités envers ses colonies et a entrepris de les soulager des pires abus d'un régime autocratique ; mais elle n'a encore mis en place aucun système d'éducation publique approprié, elle n'a pas garanti au peuple la possession de ses terres et de sa main-d'œuvre, et ne semble aucunement disposée à donner aux indigènes voix au chapitre dans leur propre gouvernement ou à assurer leur stabilité politique future. Sa politique coloniale est encore largement dominée par les banques et les grandes corporations bien décidées à exploiter le Congo plutôt qu'à le civiliser.

Le Portugal et l'Espagne n'ont jamais tracé une ligne de séparation entre les castes au détriment des personnes cultivées qui se trouvaient être d'origine noire. Le Portugal possède un code législatif humain pour les indigènes et a entrepris leur éducation dans certaines régions. Malheureusement cependant, les concessions industrielles de l'Afrique portugaise sont presque intégralement détenues par des étrangers que le Portugal ne pourra ou ne voudra pas contrôler et qui sont en train d'exploiter la Terre et les Travailleurs et de rétablir le commerce d'esclaves en Afrique.

[Nous demandons]

Au monde. L'égalité absolue des races, au plan physique, politique et social est la pierre angulaire du monde et du progrès humains. Personne ne nie les grandes différences liées au don, à la capacité et à la réussite, entre les individus de toutes les races, mais la science, la religion et la politique pratique nient unanimement l'existence, par la volonté de Dieu, de super-races, ou de races naturellement, inévitablement et éternellement inférieures.

Que de tout temps, un groupe ait pu, du point de vue de sa technique industrielle, de l'organisation sociale ou de sa vision spirituelle, demeurer plusieurs centaines d'années derrière un autre, ou se hisser vaille que vaille au devant, ou être amené à différer nettement par la pensée, l'action et l'idéal, est la preuve de l'essentielle richesse et variété de la nature humaine, plutôt que la preuve de la coexistence de demi-dieux et de singes à forme humaine. La doctrine de l'inégalité raciale n'interfère pas avec la liberté individuelle : au contraire elle l'accomplit. Par ailleurs, de tous les critères variés par lesquels des masses d'hommes ont par le passé été jugées et classifiées de manière erronée, celui de la couleur de la peau et de la texture des cheveux est certainement le plus déplacé et le plus idiot.

Le début de la sagesse dans les rapports inter-raciaux est l'établissement d'institutions politiques parmi les peuples niés. L'habitude de la démocratie doit être promue pour faire le tour de la terre. Malgré les tentatives pour prouver que sa pratique est le secret et le don divin d'une minorité, aucune habitude n'est moins naturelle ou aussi répandue parmi les peuples primitifs, ou moins aisément susceptible de se développer parmi les masses. Le gouvernement local autonome, avec un minimum d'aide et de surveillance peut être établi demain en Asie, en Afrique, en Amérique, et dans les îles de la mer. Dans bien des cas cela nécessitera un contrôle général et l'orientation, mais l'échec ne surviendra que lorsque cette orientation visera par ignorance ou consciemment ses propres fins égoïstes et non la liberté et le bien du peuple.

Certainement, au vingtième siècle du Prince de la Paix, dans le millénaire de Mohamed, et à l'ère où la raison humaine triomphe, l'on peut trouver dans le monde civilisé assez d'altruisme, d'aspiration et de bonne volonté pour développer des institutions indigènes dont le but n'est pas le profit et le pouvoir de la minorité.

Qu'exigent donc ceux qui voient ces démons de la ligne de couleur et de la discrimination raciale, et qui croient fermement que le droit divin des peuples niés et arrié-

24. Source : Hakim A., et Sherwood M., *The 1945 Manchester Pan - African Congress Revisited*, New Beacon Books, Londres, 1995, p. 67.

rés d'apprendre et aspirent à être libres ? La race nègre, à travers son intelligence pensante, exige :

- La reconnaissance du statut de civilisé par les hommes civilisés, malgré leur race et leur couleur.
- Le gouvernement autonome local pour les groupes arriérés, se levant délibérément tandis que l'expérience et la connaissance croissent, pour réaliser le gouvernement autonome dans les limites d'un monde auto-gouverné.
- L'Education pour se connaître soi-même, pour connaître la vérité scientifique, et la technique industrielle, non dissociés de l'art de la beauté.
- La liberté de leur propre religion, et des coutumes sociales, et le droit d'être différents et non conformistes.
- La coopération avec le reste du monde en matière de gouvernement d'industrie, et de l'art sur la base de la Justice, de la Liberté et de la Paix.
- Le retour des Nègres sur leur terre et ses fruits naturels, et la défense contre la voracité sans retenue du capital investi.
- L'établissement sous l'égide de la Société des Nations d'une institution internationale pour l'étude des problèmes des Nègres.
- L'établissement d'une section internationale du Bureau du travail de la Société des Nations, chargée de la protection du travail indigène.

À travers de tels mots et pensées, nous voulons exprimer notre volonté et notre idéal, et la finalité de notre effort inlassable. Pour nous aider, nous en appelons à tous les hommes de la terre épris de justice et de pitié. Des abîmes nous crions aux maîtres de ce monde, sourds et muets. Des abîmes nous crions pour nos propres âmes endormies. La réponse est écrite dans les étoiles.

V TROISIÈME CONGRÈS PANAFRICAIN

Londres, Lisbonne, novembre-décembre 1923

Résolutions ²⁵

Le Congrès revendique :

1. Le droit de participer à leur propre gouvernement.
2. Le droit d'accéder à la terre et à ses ressources.
3. Des procès devant un jury de pairs dans le respect des lois établies.
4. L'éducation primaire gratuite pour tous ; formation de masse pour les techniques industrielles modernes ; formation supérieure pour les filières particulières.
5. Le développement de l'Afrique pour le bénéfice des Africains, et non pour le seul profit des Européens.
6. L'abolition du commerce des esclaves et du commerce de d'alcool.
7. Le désarmement mondial et l'abolition de la guerre ; mais en cas d'échec, le droit des Noirs de s'armer pour leur légitime défense, tant que les Blancs lèveront les armes contre eux.
8. L'organisation du commerce et de l'industrie, afin que les objectifs principaux du capital et du travail soient le bien-être de tous, plutôt que l'enrichissement de quelques-uns.

25. Source : Adi H., Sherwood M., *The 1945 Manchester Pan-African Congress Revisited : with Colonial And... coloured Unity (the Report of the 5th Pan-African Congress)*, New Beacon Books, Londres, 1995, p. 70.

Au final, nous demandons que partout dans le monde les Noirs soient traités comme des hommes. Nous ne voyons aucun autre chemin vers la paix et vers le progrès. Quoi de plus paradoxal dans le monde aujourd'hui que l'aveuglement du chef officiel d'un État d'Afrique du Sud qui s'efforce de construire la paix et la bonne foi en Europe tout en écrasant le corps et l'âme de millions d'Africains noirs ?

VI

LIGUE UNIVERSELLE POUR LA DEFENSE DE LA RACE NOIRE

Paris, 1924

Allocution de Kojo Tovalou Houénou au Congrès de l'U.N.I.A. ²⁶

Monsieur le Président, Messieurs les Délégués, Messieurs les Députés, Mesdames, Messieurs,

Quand debout, vibrants, vous m'acclamiez tout à l'heure dans une ovation formidable, j'ai senti que ce n'est pas à moi que s'adressait cet hommage flatteur. C'est à la reine des martyrs, à la souffrance, à la douloureuse, mais à la toujours rayonnante et prestigieuse Afrique. Elle relève la tête après avoir été soumise pendant des siècles à un pillage éhonté, et après avoir subi des guerres désastreuses provoquées par des bandits européens dont le seul but était de se procurer des esclaves, crimes indélébiles commis sous le fallacieux prétexte de la civilisation et du dogme stupide de la suprématie de la race blanche. Consciente de son génie et de sa destinée, l'Afrique veut désormais se régénérer, elle aspire à se rédimer elle-même.

Vous fûtes les premiers et les seuls véritables artisans de la gigantesque prospérité de l'Amérique. Avec quelle rage et quelle férocité vous en avez été exclus. La société américaine aux prétentions démocratiques, mais dont l'impérialisme s'affirme de jour en jour, vous a bafoués, chassés, relégués comme des pestiférés. Elle vous abreuve tous les jours d'opprobre et d'humiliation. Las de tant d'épreuves imméritées, indignés d'un sort inique qui vous échet d'une patrie ingrate et hostile à votre adoption, désespérés de voir s'amender ceux qui osent maintenir encore la coutume ignominieuse et barbare du lynch et qui même quand les lois sont votées les violent impunément et cyniquement, vous vous êtes détournés avec horreur et dégoût d'un sol barbare

26. Source : Zinsou, E. D et Zouménou L., *Kojo Tovalou Houénou, précurseur*, 1887-1936, p. 219-221.

pour jeter vos regards sur la terre d'Afrique qui fut votre berceau. Eh ! bien je vous le dis au nom des millions d'Africains, nos cités sont prêtes à vous accueillir ! Aucun gendarme anglais, français ou belge ne vous arrêtera au seuil. Vous êtes doublement des enfants de l'Afrique par votre origine et par votre exil. Et puis, quelle leçon vous nous donnez ! Comme tout s'éclaire et se précise dans les buts inavoués mais réels de la colonisation.

Vous êtes les exemples vivants, la preuve irréfutable et définitive que l'Europe veut nous asservir. Dans le passé l'esclave était un article d'exportation. Aujourd'hui, grâce à la colonisation, c'est le régime pour les Africains de l'esclavage à domicile. L'Européen s'est implanté chez nous pour se livrer au rapt, au vol, au viol et à l'abrutissement de nos congénères ; il nous enlève nos propriétés, nos libertés civiles et nos libertés politiques.

La suprématie économique et politique qu'elle nous impose nous ravale et nous maintient au rang d'esclaves. Nous avons la volonté immuable d'être des peuples libres, ayant une civilisation propre qui régénérera le monde. Car l'orgueil, l'ambition, le matérialisme grossier, l'hypocrisie religieuse des peuples dits civilisés, ne sont plus qu'un objet d'écœurement et de dégoût pour le monde. D'ailleurs quelle confiance pouvons-nous avoir désormais en ceux qui ont sacrifié 18 000 000 de jeunes gens pour le pétrole de Mossoul, la prévalence de la Royal Dutch sur la Standard Oil, le charbon de la Rhur et le placement à des taux usuraires de l'or volé pendant les combats, l'anéantissement de la flotte et des colonies allemandes et la subjugation de leur bétail humain – naturellement des Nègres qui sont toujours monnaie d'échange : Donnez-moi l'arsenic, je vous cède les Nègres ! Bon appétit, Messieurs ! D'ailleurs soyez convaincus, Mesdames et Messieurs, que notre croisade sauvera les peuples d'Europe et d'Amérique de la pieuvre capitaliste. Ces pays fourniront les volontaires les plus zélés car ils se rendent compte de jour en jour dans quel abîme leurs gouvernements les conduisent.

Votre association, M. le Président Marcus Garvey, est le sionisme de la race noire. Elle a l'avantage dans son radicalisme de préciser nettement le problème, de tracer la route large et lumineuse qui doit nous conduire au salut.

Je connais la vanité des formules oratoires et des écrits les mieux pensés et médités ; loin de troubler nos bourreaux, ils composent d'autres chansons qui les bercent et chatouillent plus ou moins agréablement leurs oreilles. Il faut des décisions viriles et des actes énergiques. Vous êtes le tribun qui soulève les masses ; rien de durable ne peut se fonder sans le peuple. Tout vient du peuple et tout va au peuple, et la voix du peuple est la voix de Dieu : « Vox populi, vox Dei ». L'Afrique, le plus vieux de tous les continents peut bien disposer d'elle-même plus légitimement que ces fantômes de nations créés par les hallucinations wilsoniennes. La race noire qui la peuple et qui a essaimé tous les continents aspire à son unité. Elle veut se libérer du cancer européen qui la ronge et la gangrène depuis des siècles.

Avant d'être des Américains, des Anglais, des Français, des Belges, nous sommes des Nègres, nous sommes des Africains. On nous le fait bien sentir par les faveurs et les privilèges que les Caucasiens se taillent à nos dépens. Ils sont vraiment cocasses, ces tartuffes qui nous apprennent à mourir pour leur patrie pendant qu'ils ruinent la nôtre. Nous n'avons que faire d'ânonner sans cesse « nos ancêtres les Gaulois ». Nous n'avons aucune prétention à être de la race aryenne, ou comme dit une patrie : l'Afrique. La communauté de malheurs et de détresse a cimenté toutes les nations africaines. Nous sommes prêts à sacrifier notre vie pour cette patrie et à chasser de la terre d'Afrique l'Européen qui nous envoie à la boucherie de Verdun, nous réduit à l'État d'ilotes en Amérique et à l'impudence de nous asservir sur notre propre sol. La terre appartient à tous les hommes sans distinction de race ; les Européens peuvent venir chez nous, comme nous avons le droit d'aller chez eux. Mais il faut qu'ils soient persuadés qu'ils sont des hôtes. Ce que nous ne voulons plus tolérer, c'est leur gouvernement qui nous gruge et nous gangrène. Nous sommes las des tuteurs qui ont dissipé les biens des mineurs et qui n'ont qu'un but, perpétrer leur tutelle. L'Afrique aux Africains, tel doit être désormais notre cri de ralliement sur toute la surface du globe. Aujourd'hui le voile se déchire :

« je sais, je crois, je vois, je suis désabusé ». Croyez-moi, je vous parle d'après l'expérience et comme quelqu'un qui a vécu pendant vingt-cinq ans la civilisation européenne. Tout est préférable au gouvernement de l'étranger et surtout de l'Europe. Après ce que j'ai vu, j'aime mieux être régi par les lois des bêtes féroces ; mieux vaut la société des tigres, des lions, des panthères et des serpents les plus venimeux. Il n'y a pas de pires bandits, de pires assassins que les Européens en Afrique. *Latrones gentium. Raptores Orbis.* Voilà ce que disent Salluste et Tacite des Romains. Les Européens sont des brigands qui dépouillent les peuples, ce sont les pillards de l'Univers. Vous êtes, M. le Président l'artillerie lourde qui fera la trouée dans cette offensive que nous prenons. Mais permettez-moi de vous le rappeler : l'union fait la force. C'est par la solidarité de tous les congénères de notre Race, c'est par l'union que nous remporterons la victoire définitive.

Un article de Kojo Tovalou Houénou en 1928 ²⁷

Les quatre communes, sénégalaises, magnifique débris des conquêtes des révolutions de 1788 et 1848 que le député Diagne a laissé mutiler au point d'en faire moins que des communes-mixtes, veulent être administrées comme un département français en entendant que tout le Sénégal et tout l'AOF le soient pareillement. Il ne

27. Source : In L'aube nouvelle : « *Alléluia !* », par Prince Kojo Tovalou Huénou, *Journal l'AOF* 1928 cité par Hazoumé, G.L., « Kojo Marc Tovalou Houenou, le militant et le précurseur », mai 1973, Cotonou, p. 18-19.

peut y avoir deux poids et deux mesures, nous savons trop à qui cela profite *Ubi emolumentum*.

Autonomie de l'AOF par l'application intégrale de la constitution républicaine et française, les dirigeants européens comprenant une fois pour toutes qu'il y a pour eux un impérieux devoir de justice de garantir le respect de l'indigène dans sa personnalité, dans ses droits et dans ses libertés. Ceux-là font vraiment pitié qui croient pratiquer un simple acte de charité en appelant l'autochtone à participer à la gestion des affaires de son propre pays.

L'indigène en général, n'atteint pas le niveau moyen du blanc au point de vue intellectuel et social, dit-on quelquefois. Admettons-le. Mais est-ce la faute de l'indigène ou de l'européen qui a la responsabilité de le guider intellectuellement et qui ne vise qu'à en faire un boy, un cuisinier, un portefaix ?

Mais pour faire apparaître la profonde erreur de ces civilisateurs d'un genre tout à fait particulier, il suffit de reprendre une formule que nous n'avons pas énoncée mais qui nous est venue en droite ligne des représentants les plus autorisés du Gouvernement de la République : *La France est une nation de 100 millions d'individus*.

Or dans cette France de 100 millions d'individus, il y a, à côté d'un Victor Hugo ou d'un Lamartine, d'un Henri Poincaré ou d'un Bergson, qui font sa gloire intellectuelle, le modeste pioupiou et l'humble tirailleur sénégalais, soudanais ou malgache qui veillent à la conservation de son intégrité territoriale, le paysan de la Normandie ou de la Beauce dont le labeur contribue au même titre que celui du petit cultivateur nègre à créer de la richesse et, par suite, une plus grande somme de bonheur au profit de la France une et indivisible.

Dans tous les pays du monde, les hommes de génie ne constituent qu'une toute petite minorité. Est-ce une raison pour décréter que seuls les sujets d'élite ont le droit de vivre à l'abri des lois protectrices de la Liberté et des droits de l'Homme ? En tout cas, tel n'a pas été l'avis des hommes de 89 et 48. Leur exemple est à méditer.

Pour notre part, nous disons comme eux et après eux : La France est notre mère à tous – Nation maternelle, disait Henri de Bornier – Sa tâche désormais est de s'annexer les intelligences évoluées de tous ses enfants et de faire la conquête des cœurs.

Nous sommes indigènes africains et notre rancune est indélébile de voir que lorsque nous combattons pour délivrer Douaumont et Verdun, certains Français blancs dont nous libérons le sol, immatriculaient nos propriétés proclamées biens vacants et sans maître grâce à des décrets scélérats.

Qu'est-ce donc que le régime des décrets ? La féodalité dans la République. Qu'est-ce donc qu'un ministère des Colonies ? Un futur empereur couvé par le président de

la République et le président du Conseil. Caves Consuls ! Le premier consul est à vos portes et vous délibérez !!!

Le germe de mort de la troisième République, je le répète, c'est le ministère des Colonies. Les réactionnaires du dehors sont moins redoutables que les actionnaires du dedans de cette Bastille moderne.

Abolition de l'ordonnance royale de 1814 farouchement maintenue par les ministres du ministère des Colonies. Suppression du régime abominable des décrets. Que le Sénat et la Chambre des Députés reprennent intégralement le pouvoir de légiférer qu'ils n'auraient jamais dû abdiquer pour la plus grande gloire de la France une et entre les mains d'un seul homme.

Nous sommes révoltés de constater que la statistique officielle porte six cents indigènes promus citoyens français depuis la conquête de l'AOF et de l'AEF et deux cent mille allemands naturalisés depuis la guerre. Vive Locarno ! Briand nous avons bon dos et la poire africaine est juteuse, il paraît même que nous sommes une forêt noire où des bûcherons impitoyables, à la faveur des lois qu'ils commandent en série, se taillent des coupes sombres.

Les juristes viennent à la rescousse des faits par la théorie. Fi ! du nègre député qui vient légiférer pour les indigènes blancs dans la métropole. Ils opposent la souveraineté nationale d'où nous excluent à la souveraineté territoriale qu'il nous faut subir.

Conclusions : l'arachide gouverne le Sénégal : l'huile et les palmistes, le Dahomey ; la Côte d'Ivoire, le Congo, le fer, le cuivre, les peaux, le Soudan, le Niger et la Haute-Volta : l'acajou, la Côte d'Ivoire et la banane, la Guinée. C'est le règne des minéraux et des végétaux que nous a valu le proconsulat actuel que le redressement populaire renversera de son piédestal pour le plus grand bien de la République et des républicains. Les hommes moins prisés que les matières premières. C'est pire qu'au temps de l'esclavage. Les bois d'ébène alors, c'est-à-dire les nègres, étaient cotés sur le marché.

La continuation d'un tel programme est déshonorante pour le nom français et c'est une trahison, car il en résulte la division de la France qu'il ne faut pas confondre avec le consortium des intérêts particuliers, la jouissance de privilèges exorbitants et de prérogatives antirépublicaines et par là même antifrançaises.

Français de France par le cœur et le tempérament, souvenez-vous de vos ancêtres à la bataille de Fontenoy. Laissez-nous tirer les premiers et gagner la bataille.

Nous combattons vraiment pour la grande France.

VII

WEST AFRICAN STUDENTS UNION (WASU)

Londres, août 1925

La création de l'Union des étudiants d'Afrique de l'Ouest (WASU) ²⁸

En 1925, le Dr Herbert Bankole-Bright, membre du Conseil législatif de Sierra Leone et du NCBWA, et ancien étudiant en médecine à l'Université d'Edimbourg a fait un séjour dans la ville de Londres. Sa présence dans ce pays, ainsi que son influence sur les étudiants, ont directement amené à la formation de l'Union des étudiants d'Afrique de l'Ouest (WASU). En août 1925, lors d'une réunion des étudiants ouest africains à Londres, Bankole-Bright les a incités à s'unir dans une dynamique comparable à celle qui avait été impulsée par la NCBWA en Afrique occidentale. En dépit de l'existence, à Londres, de quatre associations, en l'occurrence l'APU1 et l'USAD2, au sein desquelles les Ouest-Africains jouaient généralement un rôle de premier plan, le NPU3 ainsi que la toute récente Association des étudiants de la Côte d'Or (GCSA), Bankole-Bright a fait valoir qu'en formant une seule organisation ouest-africaine, dirigée selon des règles semblables à celles qui régissaient l'Union des étudiants indiens en Grande-Bretagne, les étudiants réussiraient mieux dans l'atteinte de leurs objectifs

Alors membre de l'USAD, Solanke avait pour sa part envisagé, dès le début de l'année 1923, de créer une telle organisation. Il avait proposé une motion selon laquelle « l'Union doit être intégrée au Congrès d'Afrique occidentale », et que l'USAD, tout comme les autres unions existantes « doivent fusionner ou former un syndicat nommé United Africa Society (Société de l'Afrique unie) ou Comité central des étudiants d'origine africaine ». Ces propositions n'ont été suivies d'aucun effet, mais Solanke a continué à solliciter l'adhésion d'autres étudiants à ce projet. Une source mentionne qu'il s'est également adressé à J.E. Casely Hayford, Président du NCBWA, qui a donné

28. Source : Zinsou, E. D et Zouménou L., *Kojo Tovalou Houénou, précurseur, 1887-1936*, p. 219-221.

son aval à cette proposition. D'après les explications de Solanke, la WASU serait née à la suite d'une révélation divine survenue lors d'un rêve. Ce rêve contenait un message politique :

À moins que les Africains qui vivent sur le continent ou à l'étranger, y compris toutes les personnes d'origine africaine, ne s'organisent et ne développent un esprit d'initiative, d'unité et de coopération mutuelle, et ne luttent afin de renverser la barrière raciale, ils continueront à subir les conséquences du racisme, et seront à jamais coupeurs de bois et collecteurs d'eau pour les autres races de l'humanité.

Solanke a déclaré plus tard que c'est cette vision qui l'a amené à consacrer sa vie à l'atteinte de ces idéaux. Fait révélateur, le songe met moins l'accent sur une opposition frontale avec le pouvoir colonial que sur l'élimination des barrières et des préjugés raciaux. Il est néanmoins évident que pour Solanke et les autres étudiants, les deux sujets étaient indissociables.

Fait prévisible, la proposition de Bankole-Bright a provoqué un débat houleux dans le milieu étudiant. Les irréductibles de l'USAD ont vigoureusement défendu cette organisation. De nombreux arguments ont tourné autour du fait que l'objectif de la nouvelle organisation consistait à : « Donner exclusivement aux étudiants originaires d'Afrique occidentale et résidant en Grande-Bretagne et en Irlande, l'occasion de débattre des questions relatives à l'éducation, au commerce, à l'économie et à la politique, et de coopérer avec la NCBWA ». Solanke et ses adeptes étaient catalogués comme ségrégationnistes, guidés par le désir de promouvoir l'unité ouest-africaine au détriment de l'unité panafricaine, et de se dissocier des « Européens » issus de formations telles que le SCM, qui avaient marqué l'USAD de leur empreinte, et de porter ainsi atteinte aux « relations interraciales ». Les ségrégationnistes ont répliqué qu'ils souhaitaient être autonomes et résoudre eux-mêmes leurs problèmes, d'autant que l'USAD et l'APU avaient en définitive accompli peu de chose. Lorsque la proposition de former une Union des étudiants d'Afrique de l'Ouest a été enfin soumise au vote, elle a été approuvée à l'unanimité, par toutes les personnes présentes. J.-B. Danquah est devenu le premier président de la Wasu, et Solanke le Secrétaire Général, une fonction qu'il allait assumer pendant les 25 années suivantes.

Les objectifs suivants ont guidé la création de l'Union des étudiants d'Afrique de l'Ouest :

1. Fournir un foyer aux étudiants d'origine africaine et en assurer l'entretien ;
2. servir de Bureau d'information sur l'histoire, les coutumes, le droit ainsi que les institutions africaines ;
3. servir de centre de recherche sur tous les sujets relatifs à l'Afrique et à son développement ;

4. promouvoir, par des contacts réguliers, un esprit de bonne volonté, une meilleure entente et fraternité entre les personnes d'origine africaine et les autres races ;
5. offrir au monde une image authentique de la vie et de la philosophie africaine, et, de ce fait, apporter une contribution résolument africaine en faveur du progrès des civilisations ;
6. promouvoir l'esprit d'initiative, d'unité et de coopération entre ses membres ;
7. favoriser un esprit de patriotisme et de fierté raciale au sein de ses membres ;
8. publier un magazine mensuel du nom de WASU.

La controverse autour de la création de la WASU a perduré un certain temps. Mais en dépit des protestations de certains, la majorité des étudiants d'Afrique occidentale aspiraient à une nouvelle organisation, non seulement en tant qu'étudiants africains résidant en Grande-Bretagne, confrontés aux problèmes de racisme et de barrière raciale, mais également comme un moyen de faire évoluer les intérêts politiques des colonies d'Afrique occidentale. Les étudiants ont manifestement été animés par le désir de mettre en place une organisation politiquement plus marquée, déterminée à mener campagne pour la prise en compte des besoins de la future « Afrique occidentale unie », une vision qui devenait de plus en plus limpide dans leur esprit.

Mobilisation de la WASU contre le projet de résidence Aggrey, Londres, mars 1933 ²⁹

Ce mois aura vu à Londres, l'ouverture d'un foyer pour les étudiants africains et d'ascendance africaine, dénommé « Résidence Aggrey ».

Le gouvernement britannique, qui influence déjà entièrement la vie des Africains dans leur pays d'origine, a jugé bon de concevoir un plan visant à étendre sa mainmise sur les étudiants de ces pays vivant en Angleterre. Et il n'a eu aucune hésitation à associer à cette mesure cynique, le nom du Dr Aggrey qui jouit d'une grande estime au sein de la communauté africaine.

La conception d'une résidence pour les étudiants africains et tout spécialement pour ceux originaires de l'Afrique de l'Ouest, ne procède nullement d'une mesure philanthropique ni charitable. C'est bien plutôt la conséquence de difficultés rencontrées, dix ans auparavant, avec les étudiants indiens et égyptiens, sur lesquels le gouvernement britannique n'avait aucune emprise, et qui, une fois rentrés chez eux, se sont dressés contre l'oppression de ce gouvernement impérialiste.

29. Source : Adi, H., *West African in Britain, 1900-1960, Nationalism, Pan-Africanism, Communism*, Lawrence and Wishart, Londres, 1998, p. 193-197.

L'idée de cette résidence a germé pour la première fois en 1927. Face aux difficultés rencontrées pour obtenir des logements décents dans ce pays, l'Union des étudiants d'Afrique de l'Ouest (WASU) a suggéré qu'il serait préférable de disposer de foyers, voire d'une structure d'hébergement, adaptés à leur condition. Le Bureau colonial s'est saisi de cette occasion pour proposer sa coopération à la création de ce foyer.

Un représentant du Bureau colonial a ainsi pris contact avec l'Union des étudiants d'Afrique de l'Ouest à ce sujet, en précisant bien, en accord avec les aspirations de l'Union des étudiants ouest-africains, que les leviers de contrôle de la future institution seraient aux mains des étudiants. À la suite de réunions auxquelles a assisté ledit représentant, un aide-mémoire contenant le détail des termes respectifs du contrôle, des finances et du fonctionnement de l'institution a été rédigé. En résumé, les principales clauses de cet aide-mémoire sont les suivantes :

Le directeur et le secrétaire du foyer doivent être des Africains, et le comité de gestion doit être composé de représentants d'universités britanniques, du Bureau colonial ainsi que d'autres institutions britanniques ; tous ces agents, ainsi que le comité de gestion, doivent être élus par les étudiants eux-mêmes ; sur le plan financier, l'apport initial devra provenir de la WASU, un fonds du Gouvernement colonial venant en complément ; aucune loi ni réglementation ne doivent imposer le recours à ce foyer aux étudiants africains.

Il était surprenant qu'aucune objection contre les termes de cet aide-mémoire n'ait été exprimée par le représentant du Bureau colonial. Pour sa part, la WASU avait résolu d'assumer les obligations qui lui incombait aux termes du mémorandum, et avait décidé de trouver les fonds en vue de la création du foyer. Un représentant de la WASU, M. Solanke fut désigné pour se rendre en Afrique de l'Ouest collecter les fonds requis. Le Bureau colonial était si enthousiasmé par le projet, que son représentant promit à M. Solanke toute l'assistance nécessaire à la collecte de fonds.

En octobre 1929, notre représentant a pris le bateau pour l'Afrique. Dès son arrivée en Afrique de l'Ouest, sa campagne a trouvé un écho favorable auprès des autorités. Un extrait du discours de Sir Ransford Slate, alors gouverneur de la Côte-d'Or, devant la Chambre de commerce de Liverpool le 25 octobre 1930, illustre l'état d'esprit qui régnait à l'époque dans les milieux officiels :

“ Je pense qu'il est admis depuis longtemps par des gens sensés qu'il serait bon qu'ils (les étudiants africains de Londres) aient leur propre club ou foyer. Non pas un club ni un foyer géré par le gouvernement ou les missionnaires, mais une résidence administrée par les étudiants eux-mêmes. J'ai donc suivi avec intérêt, une mission entreprise depuis un ou deux ans par M. L. Solanke en Afrique de l'Ouest, afin de solliciter une aide en vue de la réalisation d'un projet de cette nature. J'applaudis cette démarche et suis heureux d'apprendre, selon les rapports de la presse africaine, qu'il connaît un certain succès.”

Mais les choses n'ont guère tardé à prendre une tournure négative. Le gouverneur du Nigeria, feu Sir Graeme Thomson qui, ainsi que d'autres officiels de l'Afrique de l'Ouest avait apporté sa contribution au fonds, avait pris sa retraite, et Sir Donald Cameron l'avait remplacé à ce poste. Sollicité pour sa contribution à l'initiative, Sir Donald Cameron a donné à M. Solanke une réponse des plus surprenantes : il apporterait volontiers son aide au fonds, à condition que le projet soit approuvé par les autres Gouvernements coloniaux. Cette attitude de Sir Cameron comparée à celle de son prédécesseur, ne pouvait s'expliquer que par des instructions reçues de Londres avant sa prise de fonction en Afrique.

Le caractère impératif de ces instructions paraissait évident. L'accueil réservé au représentant de la WASU et l'éveil, qui s'en est suivi, d'une prise de conscience chez les plus jeunes ressortissants d'Afrique de l'Ouest, ont perturbé les différents gouvernements. Ces derniers avaient compté sans la réaction aux souffrances et à l'oppression infligées aux populations dans le passé, et auxquelles les étudiants exprimaient la volonté de les soustraire. Il semblait normal que le mépris avec lequel les étudiants africains étaient traités dans ce pays, ravive la mémoire de leurs compatriotes africains, sur l'oppression à laquelle ils devaient, eux également, faire face.

Le Bureau colonial en a donc conclu qu'il ne pouvait utiliser la WASU pour atteindre son objectif de contrôler les étudiants africains de Londres. Il a ainsi entrepris la poursuite de son plan initial en faisant appel à un certain M. Koens, un planteur de cacao européen qui avait été incapable de faire fortune en utilisant le labeur de paysans ouest-africains. Ce Monsieur Koens a donc créé un comité dans le but de préparer la création du fameux foyer, et a rapidement entrepris de faire campagne auprès des membres de l'Union afin qu'ils soutiennent la dénonciation du mandat concédé au délégué de la WASU. Mais son plan n'a pas obtenu l'adhésion des étudiants. Sur ce, il est allé en Côte-d'Or chercher des fonds pour la création de son foyer. La WASU a alors immédiatement fait une déclaration par voie de presse, dans laquelle elle rejetait tout lien avec M. Koens et son projet d'établissement d'un foyer, contrecarrant ainsi son plan initial de collecte des fonds au Nigeria. Ces deux échecs de M. Koens, à savoir son incapacité à s'assurer le soutien des étudiants et à réunir des fonds en Afrique de l'Ouest, auxquels s'est ajouté le revirement qu'il a opéré plus tard en cherchant à souscrire au projet de la WASU dans l'espoir de se voir gratifier d'un poste au sein de cette organisation, l'ont davantage discrédité aux yeux du Bureau colonial qui n'a pas tardé à s'en débarrasser.

Le Gouvernement britannique a peut-être envisagé par la suite qu'une personne de couleur pourrait mieux se prêter à ses desseins.

Le premier président de la Ligue des personnes de couleur, créée en 1931, était un certain Dr Moody, un médecin noir d'origine antillaise. Il semblait si soucieux du bien-être des étudiants d'Afrique de l'Ouest qu'il n'a épargné aucun effort pour les convaincre d'adhérer à la Ligue. Ceux qui l'ont fait se sont vus très rapidement nom-

més à des postes au sein du comité exécutif. C'est alors qu'est intervenu un événement ayant fait l'effet d'une bombe : le Président proposait la création d'un foyer. Les membres de la Ligue ont, à juste titre, exprimé leur réticence. En effet, la Ligue avait tout juste quelques mois d'existence et quelques shillings en caisse, et elle ne tenait nullement à s'embarquer déjà dans un projet dont la réalisation lui coûterait, au mieux, des milliers de livres par an, en plus de l'apport initial.

Lors d'une assemblée, en réponse à une question qui lui avait été posée à ce sujet, le Président a affirmé qu'il garantissait personnellement le financement du projet. Cette réponse n'a toutefois pas réussi à dissiper le scepticisme des membres ; ceux-ci, déjà échaudés dans le passé par les manigances du Bureau colonial, ont rapidement compris ce qui se passait réellement.

Le docteur Moody a néanmoins trouvé une habitation située au n° 47 de Doughty Street, baptisée « Maison Aggrey » et a convaincu la Ligue de s'en servir comme quartier général. Quel élan de générosité de la part du Dr Moody ! Voilà cet homme devenu le plus grand bienfaiteur des personnes de couleur.

Mais les choses n'ont pas tardé à être dévoilées. Dans un obscur magazine missionnaire où il sollicitait des fonds pour la « Maison Aggrey », Dr Moody a révélé ses liens avec le gouvernement britannique dans cette affaire. Ce qui a conduit la majorité des Africains de l'Ouest à se désolidariser de la Ligue.

Avec le retour du délégué de la WASU, et grâce aux fonds recueillis, l'Union créa son propre foyer, dirigé par les étudiants eux-mêmes, et se soustrayant, de ce fait, au contrôle du gouvernement britannique. Mais ce dernier ne s'avouant pas vaincu, s'empara ouvertement de la direction de la Maison Aggrey et en publia la liste des membres du comité de gestion ; une liste qui aurait dû certainement convenir au Dr Moody car son nom y figure en très bonne place. Mais le docteur Moody ne pourrait que se sentir déstabilisé, car il ne représentait personne, pas même ses gens de « couleur » au sein de ce comité. En outre, dès qu'il ne sera plus d'aucune utilité, il aura à subir le sort de tous ceux dont l'impérialisme britannique s'est servi avant lui.

L'année en cours verra l'ouverture de ce foyer. Des machinations ont été convenablement élaborées pour contraindre les étudiants ouest-africains à le fréquenter, et le gouvernement n'hésitera pas à recourir à la législation en vigueur en Afrique occidentale afin de faire pression sur les étudiants de Londres, et les soumettre, de ce fait, à la discrimination. Il apparaît dès lors clairement, que les agissements du gouvernement britannique, jusqu'ici resté en coulisse, se sont désormais étalés, sans aucune gêne, au grand jour.

Ce gouvernement prendra donc ses précautions pour maintenir son influence et contrôler tous faits et gestes de chaque étudiant ouest africain vivant en Angleterre. Il s'assurera aussi que nulle personne, issue du milieu étudiant, n'ait une opinion

allant à l'encontre de la politique d'oppression capitaliste mise en place depuis longtemps dans les colonies. Il se servira également des taxes extorquées aux populations ouest-africaines pour perpétuer l'assujettissement de leur jeunesse.

Nous faisons appel à toutes les personnes éprises de liberté pour nous aider à faire barrage à ce projet impérialiste qui cherche à étouffer les pensées de ses sujets et à avoir le contrôle absolu de leurs opinions et de leurs actes.

Nous appelons tous les Africains, étudiants ou de quelque condition que ce soit, à se laver les mains de tout ce qui, même de façon innocente, touche à ce projet ; un projet qui pourrait détruire leur personnalité et annihiler leur conscience.

Nous les prions de travailler sans relâche pour leur liberté de pensée et d'actions, car cela est un préalable à l'acquisition de l'indépendance absolue.

VIII

QUATRIEME CONGRES PANAFRICAIN

New York, août 1927

Principales résolutions ³⁰

Les Nègres ont partout besoin de ceci :

1. Le droit de participer à leur gouvernement.
2. Les droits à la terre et à ses ressources en tant qu'autochtones.
3. L'éducation moderne pour tous les enfants.
4. Le développement de l'Afrique pour le bénéfice des Africains, et non pour le seul profit des Européens.
5. La réorganisation du commerce et de l'industrie afin que la raison d'être du travail et du capital soit le bien-être de tous plutôt que l'enrichissement personnel de quelques-uns.
6. Que les personnes civilisées soient traitées en tant que telles en dépit des différences de naissance, de race et de couleur.

30. Source : Adi H., Sherwood M., *The 1945 Manchester Pan-African Congress Revisited : with Colonial And... coloured Unity (the Report of the 5th Pan-African Congress)*, New Beacon Books, Londres, 1995, p. 71.

IX L'ÉTOILE NORD-AFRICAINNE

Paris, 1928

Le Manifeste ³¹

Pour l'Indépendance de l'Afrique du Nord !

Nord-Africains, dressez-vous contre la guerre du Maroc ! Frères Nord-Africains !

La guerre rebondit au Maroc et, avec elle, le bombardement des villages paisibles, le massacre des innocentes populations du Moyen-Atlas et du Tafilalet et la mise à feu et à sang de leur pays.

Qu'importe le prétexte pour l'impérialisme ! Il veut à tout prix détruire un « centre de résistance » qu'il considère comme un exemple dangereux pour les populations soumises apparemment, mais toujours avides de liberté. Il s'agit aussi, pour lui, « d'agrandir » le Maroc des colons et des industriels, en accaparant des terres nouvelles et des mines, et les sources de l'oued el Abid. Du même coup, il tient à s'assurer la domination dans une région qu'est appelée à traverser la voie du Transaharien.

Frères Nord-Africains !

A aucun moment, nos frères du Moyen Atlas et du Tafilalet n'ont provoqué l'impérialisme. Ils sont restés sur leur propre territoire. C'est bien l'impérialisme qui est venu les attaquer. Les escadrilles françaises, en février déjà, ont bombardé les villages sans défenses, tuant des femmes et des enfants.

31. Source : *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, 1928 (Renseignements coloniaux) in Simon, J., *Messali Hadj par les textes*, Ed. Bouchène, 2001, p. 20-23.

Mais nos frères du Moyen Atlas et du Tafilalet sont décidés à se défendre sans merci contre l'esclavage que veut leur imposer l'ennemi. Vaillants combattants, jaloux de leur liberté, à l'exemple de nos frères du Rif, ils défendront jalousement leur liberté et leur pays contre l'envahisseur et ne lâcheront les armes que vainqueurs ou complètement anéantis.

Cette lutte héroïque ne doit pas nous laisser indifférents. Rester neutres, c'est non seulement permettre l'écrasement des courageux combattants du Moyen Atlas et du Tafilalet, en encourageant l'envahisseur dans sa pénétration marocaine, mais c'est aussi l'aider à renforcer ses positions dans toute l'Afrique du Nord et à développer les méthodes d'exploitation et d'oppression dont nous souffrons unanimement.

Ainsi serait reculé, pour longtemps, tout espoir de libération. Au contraire, prendre position contre l'opprimeur et pour nos frères du Maroc, c'est travailler à la victoire de ceux-ci, qui est en même temps la nôtre, et ouvrir ainsi le chemin de la libération de l'Afrique du Nord.

Frères Tunisiens !

Beaucoup d'entre vous, enrôlés de force dans l'armée de l'impérialisme, sont envoyés au Maroc pour assassiner leurs frères musulmans en lutte pour leur indépendance. Soutenez les patriotes marocains, en exigeant le retour des soldats tunisiens et leur maintien en Tunisie ! Réclamez vos droits et luttiez pour un bien-être meilleur ! Organisez-vous !

Frères Algériens !

Ne soyez pas une arme docile entre les mains de l'impérialisme. Ne l'aidez pas à asservir le Maroc comme il a asservi votre pays. Ne tachez pas votre bravoure du sang de vos frères musulmans en lutte pour leur liberté. Exigez le retour des soldats algériens que l'ennemi commun sacrifie particulièrement et leur maintien en Algérie ! Réclamez vos droits ! Préparez-vous à fêter à votre manière le centenaire de l'occupation de votre pays, en organisant une vaste agitation anti-impérialiste !

Frères Marocains !

Vous qui souffrez de la domination française et espagnole, votre devoir et vos intérêts vous commandent de ne pas aider à la victoire de l'impérialisme qui vous exploite et qui vous opprime après vous avoir volé vos terres. Rejoignez immédiatement vos frères combattants ! Avec eux, vous lutterez pour reprendre les terres qu'on vous a ravies au profit des colons et des traîtres ! Menez, en faveur des combattants, une agitation à travers tout le pays !

Frères combattants !

Unifiez et extériorisez votre mouvement ! Ayez un commandement unique ! Méfiez-vous des officiers de renseignements et de leurs agents ! L'impérialisme cherche à vous ravir vos terres ; luttiez pour les conserver !

Faites-nous connaître les péripéties de la guerre pour nous permettre de lutter, avec plus de force, contre notre ennemi commun.

Courage et persévérance ! Nous, les peuples opprimés de l'Afrique du Nord, qui aspirons comme vous à notre indépendance, sommes avec vous. En France même, vous avez l'appui grandissant de la population laborieuse qui a déjà lutté contre l'attentat criminel du Rif.

Honneur et gloire à vous et à votre lutte héroïque !

Frères Nord-Africains !

Résistons tous à l'offensive de l'impérialisme, qu'il soit français ou espagnol. Organisons-nous, formons notre front unique anti-impérialiste ! Dressons-nous comme un seul homme contre la guerre du Maroc, pour l'indépendance de nos pays !

Vive l'indépendance du Maroc !

Vive l'Afrique du Nord libre !

L'Étoile Nord-Africaine

Le Programme : Paris, mai 1933 ³²

Première Partie

1. Abolition immédiate de l'odieux Code de l'Indigénat et de toutes les mesures d'exception.
2. Amnistie pour tous ceux qui sont emprisonnés, en surveillance spéciale, ou exilés pour infraction à l'indigénat ou pour délit politique.
3. Liberté de voyage absolue pour la France et pour l'étranger.
4. Liberté de presse, d'association, de réunion, droits politiques et syndicaux.
5. Remplacement des délégations financières élues au suffrage restreint par un Parlement algérien élu au suffrage universel.
6. Suppression des communes mixtes et des territoires militaires. Remplacement de ces organismes par des Assemblées municipales élues au suffrage universel.
7. Accession de tous les Algériens à toutes les fonctions publiques sans aucune distinction. Fonction égale, traitement égal pour tous.
8. L'instruction obligatoire en langue arabe. Accession à l'enseignement à tous les

32. Source : *El Ouma*, septembre 1934, reproduit dans *Le Bulletin du Comité de l'Afrique Française (BCAF 1934 pp. 575-576)* in Simon J., Messali Hadj par les textes, Ed. Bouchène, 2001, p. 20-23.

degrés. Création de nouvelles écoles arabes. Tous les actes officiels doivent être simultanément publiés en langue arabe et française.

9. En ce qui concerne le service militaire, respect intégral de la sourate coranique verset qui dit : « Celui qui tue délibérément un Musulman est voué à l'enfer durant l'éternité et mérite la colère et la malédiction ».
10. Application des lois sociales et ouvrières. Droit de chômage aux familles algériennes en Algérie et allocations familiales. Octroi immédiat des assurances sociales.
11. Élargissement du Crédit Agricole aux petits fellahs, organisation plus rationnelle de l'irrigation. Développement des moyens de communication. Secours non remboursables du gouvernement aux victimes de famines périodiques.

Deuxième partie

1. L'indépendance totale de l'Algérie.
2. Le retrait total des troupes d'occupation.
3. Constitution d'une armée nationale.
4. Gouvernement national révolutionnaire.
5. Une assemblée constituante élue au suffrage universel.
6. Le suffrage universel à tous les degrés et l'éligibilité dans toutes les assemblées pour tous les habitants de l'Algérie.
7. La langue arabe sera considérée comme langue officielle.
8. La remise, en toute propriété à l'État algérien des banques, des mines, des chemins de fer, des ports et des services publics, accaparés par les conquérants.
9. La confiscation des grandes propriétés accaparées par les féodaux alliés des conquérants, les colons et les sociétés financières, et la remise de la terre confisquée aux paysans. Le respect de la moyenne et petite propriété. Le retour à l'État algérien des terres et forêts accaparées par l'État français.
10. L'instruction gratuite, obligatoire à tous les degrés en langue arabe.
11. La reconnaissance par l'État algérien du droit syndical, de coalition et de grève, l'élaboration par lui des lois sociales.
12. Aide immédiate aux fellahs par l'affectation à l'agriculture de crédits sans intérêts pour l'achat de machines, de semences et d'engrais, organisation de l'irrigation et amélioration des voies de communication, etc.

X

LE RÔLE DES HOMMES DES LETTRES

La place de l'Éthiopie, de l'Égypte et d'Haïti dans l'identité panafricaine

Wilmot Blyden ³³

Pendant longtemps, il y a eu dans le monde chrétien des opinions extrêmement divergentes quant à la portion de terre, et la région précise auxquelles le terme Éthiopie doit, selon tout entendement, s'appliquer. Cependant, il est aujourd'hui parfaitement établi, que le vocable *Éthiopie* se rapporte au continent africain, et le terme *Éthiopiens* fait référence à la grande race qui habite ce continent. L'étymologie de ce mot désigne les caractéristiques physiques dominantes de ce peuple.

Pour tous ceux qui ont voyagé en Afrique, tout particulièrement dans la région située au nord de l'Equateur, qui s'étend de la côte ouest à l'Abyssinie, la Nubie et l'Égypte, et qui englobe ce qui est connu sous l'appellation de pays nigritien et soudanien, il ne peut y avoir le moindre doute quant au territoire et au peuple auxquels s'appliquent les termes *Éthiopie* et *Éthiopien*, à l'instar de l'utilisation qui en est faite par la Bible et par les auteurs classiques. L'une des sources autorisées les plus récentes et fiables fait valoir que « Le pays que les Grecs et les Romains ont décrit comme l'Éthiopie, et que les Hébreux ont nommé Koush, s'étend vers le sud de l'Égypte et définit, au sens le plus large, la Nubie moderne, Senaar, Kordofan, etc. et au sens le plus strict, le royaume de Méroé, depuis la jonction des branches du Nil bleu et du Nil blanc, jusqu'à la frontière de l'Égypte. » ³⁴

Hérodote, le père de l'histoire, parle de deux branches d'Éthiopiens, qui n'avaient comme différences que leur langue et leur chevelure ; « car les Éthiopiens de l'Est,

33. Source : Blyden, E.W., *Christianity, Islam, and the Negro Race*, Londres (1887), Ed. Black Classic Press, Baltimore, 1994, p. 130-134.

34. Smith : Dictionnaire de la Bible.

déclare-t-il, « ont le cheveu raide, mais ceux de Libye (ou d'Afrique), ont le cheveu plus crépu que n'importe quel autre peuple ». « D'après ce que nous savons, affirme M. Gladstone, « Homère reconnut la côte africaine en y plaçant les Lotophages, et l'arrière-pays des *Éthiopiens* en partant de l'est, jusqu'à l'extrême ouest. »

Une ligne de communication ininterrompue a existé entre la côte occidentale de l'Afrique, à travers le Soudan, et ce qui était connu comme le Grand Désert et l'Asie, à l'époque où certains descendants de Ham, dans les temps anciens, amorcèrent leur migration vers l'ouest, et furent les premiers à voir l'océan Atlantique.

L'Afrique n'est pas une grande île, séparée des autres régions du monde par un immense océan, et isolée, à travers les années, des hommes qui ont bâti et influencé le destin de l'humanité. À la fois source et mère nourricière, elle a été étroitement au contact de puissantes influences qui ont, de manière définitive, influé sur l'histoire du monde. Les peuples d'Asie et ceux d'Afrique ont continuellement entretenu des rapports. Aucun bouleversement d'ordre économique ou politique n'a jamais rompu cette communication. Aucun chaos causé par la guerre n'a suspendu cette relation. Bien au contraire, les plus grandes réformes religieuses que le monde ait jamais connues, juive, chrétienne, mohammadienne, en provenance d'Asie, se sont consolidées en Afrique. Et tout comme au temps d'Abraham et de Moïse, de Hérodote et de Homère, il existe de nos jours, une large voie rapide de l'Asie jusqu'au cœur du Soudan, accessible en permanence. Les Africains vont et viennent continuellement entre l'océan Atlantique et la mer Rouge. J'ai rencontré au Liberia, et le long de ses frontières orientales, des noirs mohammadiens, nés à La Mecque, la ville sainte d'Arabie, qui estimaient ne rien dire d'extraordinaire lorsqu'ils racontaient par le menu les péripéties de leurs voyages, et de ceux de leurs amis habitant les rives du Niger, des alentours de la Sierra Leone et du Liberia, à travers le continent jusqu'en Égypte, Arabie et à Jérusalem. Il y a quelques années, j'ai vu au Caire et à Jérusalem, des Africains de l'Ouest venus d'un pays lointain, la Sénégalie, pour affaires, ou pour effectuer un pèlerinage religieux.

Les Africains n'étaient donc pas des inconnus pour les auteurs de la Bible. La particularité de leur peau et de leurs cheveux était connue des Grecs et des Hébreux autant qu'elle l'est du peuple américain aujourd'hui. Et lorsqu'on parlait d'Éthiopiens, on faisait référence aux ancêtres du peuple à la peau noire et aux cheveux crépus qui, pendant deux cent cinquante années avaient été cultiver les plantations du Sud. C'est de ce peuple, et de son pays dont il s'agit lorsque le psalmiste déclare « Bientôt l'Éthiopie étendra les mains vers Dieu ». Il est aujourd'hui admis que le mot, qui dans sa version originale, a été traduit par « bientôt », ne se rapporte pas tant au temps qu'aux modalités de l'action. L'Éthiopie étendra *soudainement* ses mains vers Dieu, est la traduction la plus récente.

Mais, même en considérant le discours tel qu'il a été généralement interprété, aucun de ceux qui connaissent les faits, ne soutiendra que cette parole a été totalement

inaccomplie. Il n'existe aucune tribu sur le continent africain, malgré l'opinion quasi universelle qui affirme le contraire, malgré les fétiches et les gris-gris que la plupart sont censés vénérer, il n'existe pas, je le dis, une seule tribu, qui n'étende les mains vers le Grand Créateur. Il n'en est pas une, qui ne reconnaisse l'être suprême, bien que n'en saisissant qu'imparfaitement la nature. Et d'ailleurs qui pourrait prétendre la saisir ? Ils croient que le ciel et la terre, le soleil, la lune, et les étoiles qu'ils voient, ont été créés par un agent personnel Tout-Puissant, qui est à la fois leur créateur et leur Souverain, et l'adoration qu'ils lui rendent est telle que leur intellect non instruit ne peut concevoir. Le travail du missionnaire chrétien est de leur présenter cet Être qu'ils adorent dans l'ignorance. Il n'existe ni athée ni agnostique parmi eux. Ils n'ont pas encore atteint, et je suis persuadé qu'ils n'y parviendront jamais, ce niveau éminent du progrès, ou cette perfection du développement ; ainsi, dans une certaine mesure, il est vrai que l'Éthiopie étend actuellement les mains vers Dieu.

Et si la croyance en un Créateur unique, et Père de l'humanité, est illustrée par la tolérance que nous manifestons à l'égard de notre prochain, si notre foi est manifestée par nos actes, si nous prouvons que nous aimons Dieu, sans l'avoir vu, en aimant notre prochain que nous voyons, en respectant ses droits même s'il ne fait pas partie de notre clan, de notre tribu ou de notre race, alors je dois dire, sans contredit, que davantage de démonstrations sont faites parmi les natifs de l'intérieur de l'Afrique, de leur foi en une paternité commune, celle d'un Dieu personnel, par l'hospitalité et le traitement qu'ils réservent aux étrangers et aux inconnus, plus que dans de nombreuses communautés chrétiennes et civilisées. Il y a cent ans, Mungo Park a conté sous forme de poème et de récit, en souhaitant que cela soit gravé dans les mémoires, qu'il avait été l'objet d'un accueil des plus chaleureux et sympathiques dans la brousse africaine, au milieu d'un peuple qu'il n'avait jamais rencontré auparavant, et auquel il serait à jamais redevable. Le long séjour que Livingstone passa dans cette région, dans la satisfaction et la joie, sans un sou pour payer son voyage, est une preuve supplémentaire de l'excellence des qualités de ce peuple, et de la mise en pratique de leur foi envers un Père universel. Et, dans toute l'Histoire, y a-t-il un aspect plus émouvant que ce transfert inoubliable, par « des mains fidèles », de la dépouille du voyageur missionnaire d'une terre étrangère située à des milliers de kilomètres, vers le séjour des morts, déposée avec tous les honneurs dans « le Grand Temple du Silence » ?

Et cette singularité des Africains n'est pas un aspect uniquement repérable dans les temps modernes. Les anciens reconnaissaient ces qualités, et aimaient les rappeler. Ils semblaient considérer la crainte et l'amour de Dieu comme un cadeau spécial offert aux races de couleur. Dans la version de la Genèse chaldéenne, selon George Smith, l'on trouve le passage suivant : « la parole du Seigneur ne manquera jamais dans la bouche des races noires qu'il a créées ». Homère et Hérodote ont écrit des panégyriques éternels de cette race. Homère en parle comme des « Éthiopiens irréprochables », et nous raconte que parmi les mortels, seuls les Éthiopiens ont été choisis par les dieux pour être élevés au rang social des divinités olympiennes. Chaque

année, déclare le poète, le cercle céleste tout entier quittait les sommets d'Olympe, et se rendait pour les vacances en Éthiopie, où, profitant de l'hospitalité éthiopienne, il séjournait douze jours.

*Le Père des dieux et toute sa sublime suite
Sur les chaudes limites de l'océan lointain
Se mêlent maintenant aux mortels, honorant de sa présence
Les festins de la race irréprochable d'Éthiopie
Pendant douze jours les puissances s'adonnent au rite génial
Et retournent avec la douzième nuit tournante*

W. E. B. Du Bois ³⁵

Après avoir observé dans leurs grandes lignes, la terre et les mouvements des peuples africains, examinons de plus près l'histoire de cinq grands centres d'activités et de culture, notamment : les vallées du Nil et du Congo, les frontières du grand Golfe de Guinée, le Soudan et l'Afrique du Sud. Ces divisions ne couvrent pas l'ensemble de l'Afrique noire, mais elles englobent les principales régions et les grands courants d'évolution.

Prenons premièrement la vallée du Nil, sans doute le plus ancien des berceaux connus de la civilisation dans le monde, et certainement en Afrique, avec une culture qui date de six à huit mille ans. À l'instar de toutes les civilisations, elle s'est enrichie de contributions extérieures et est indubitablement née dans la vallée du Nil, d'autant que cette vallée est rapidement devenue un pôle de rencontre pour les hommes de tous les types et de toutes les régions du monde. Il semble également que la civilisation égyptienne ait été africaine à ses débuts ainsi que dans ses grandes tendances, en dépit de fortes influences en provenance de toutes les régions d'Asie. De quelle race étaient donc les Égyptiens ? Ils n'étaient certainement pas blancs au sens moderne du terme, si l'on fait référence à la couleur de peau, aux mesures physiques, aux cheveux, au visage, à la langue ou aux coutumes sociales. Dans les temps anciens, les Égyptiens se rapprochaient plus de la race noire et ensuite, progressivement, avec l'infiltration d'éléments méditerranéens et sémitiques, ils sont devenus ce qui en Amérique serait désigné sous le vocable mulâtre clair, octavon ou quarteron. Ce peuple a constamment intégré des mélanges : à travers une nouvelle infiltration de sang noir provenant du Sud, avec du sang négroïde et sémitique venant de l'Est et par les types berbères du Nord et de l'Ouest.

Les monuments égyptiens montrent clairement des visages noirs et mulâtres. Hérodote, dans un passage irrécusable, fait allusion aux Égyptiens comme étant « des

35. Source : Du Bois, W. E. B, *The Negro* (1915), Ed. Dover Publications, New York, 2001, p. 17-26.

noirs aux cheveux crépus ³⁶ », une déclaration singulièrement importante pour un habitué du type brun méditerranéen ; dans un autre passage concernant le conte de l'oracle de Dodone, il qualifie à nouveau le teint basané des Égyptiens d'extrêmement foncé, voire noir. Eschyle, mentionnant un bateau aperçu sur la rive, déclare que les membres d'équipage sont égyptiens, parce que leur peau est noire.

Les mesures modernes, en reconnaissant leurs limites, montrent qu'en Thébàïde, entre un septième et un tiers de la population égyptienne était noire, et que dans les Égyptiens prédynastiques, moins de la moitié pouvait être assimilés aux non négroïdes. À en juger par les mesures anthropométriques dans les tombes des nobles datant de la 18^e dynastie, les noirs représentent au moins un sixième de la classe élite. ³⁷

Ces mesures, loin d'être probantes, constituent néanmoins plutôt des évaluations en deçà que des surévaluations de la prévalence du sang noir. Les dimensions de la tête des noirs américains placeraient probablement la plupart d'entre eux dans la catégorie des blancs. La langue est une preuve de plus des liens de l'Égypte avec l'Afrique et la race noire plutôt qu'avec l'Asie, et les cérémonies religieuses, tout comme les coutumes sociales, ne font que renforcer ce constat.

L'histoire ethnique de l'Afrique du Nord-Est semblerait donc avoir été la suivante : l'Égypte de la période pré-dynastique a été créée par des noirs venus d'Éthiopie. Ils étaient de types différents : le type nez épaté et cheveux crépus auquel le terme « noir » est parfois réservé, et le type cheveux noirs frisés, et aux traits plus fins qui doit également être considéré comme une variante du noir. Ces noirs se sont mélangés à la race méditerranéenne d'envahisseurs venus d'Afrique du Nord et d'Asie. Les populations du Sud ont reçu du sang de la race au teint blême, et celles du Nord celui de la race à la peau plus foncée. Les prêtres noirs sont apparus en Crète trois mille ans avant le Christ, et l'Arabie est jusqu'à présent totalement imprégnée de sang noir. Sans doute, comme le fait valoir Chamberlain « l'une des principales raisons pour lesquelles aucune civilisation du type de celle du Nil n'est apparue dans les autres régions du continent, si seulement une telle chose était possible, est que l'Égypte a été une sorte de drain par lequel le génie des territoires noirs a été canalisé et mis au service de la culture méditerranéenne et asiatique ³⁸ ».

Pour ceux qui connaissent bien les types caractéristiques et d'une grande beauté qui, en Amérique, résultent du mélange du type noir avec les types latin et germanique, il est facile de résoudre le puzzle du type égyptien. Il était unique et différent de celui de ses voisins, jusqu'à ce qu'apparaisse le mulâtre moderne ; alors les visages de

36. [NB : texte grec manquant] Livre II, chap. 104.

37. Cf. Maciver et Thompson : *Ancient Races of the Thebaid* (Anciennes races de la Thébàïde.)

38. *Journal of Race Development*, I, 484 (Journal du développement de la race).

Rahotep et Nefert, de Khafra et Amenemhat I, de Ahmosis et Nefertari, voire celui du grand Ramsès II, deviennent curieusement familiers.

L'histoire de l'Égypte est en elle-même une science. Avant le règne du premier roi connu, cinq mille ans ou plus avant Christ, une culture et un art pré-existaient en Égypte, et qui ont connu une longue évolution à partir de l'époque de l'homme du paléolithique, au sein d'un peuple manifestement de type négroïde. Vers 4777 avant Christ, Aha-Mena (Ménès) devint le premier de trois empires égyptiens successifs. Cette période a duré deux mille ans et a été marquée par de nombreux pharaons, tels Khafra de la quatrième dynastie, qui présentaient des traits fortement négroïdes.

À la fin de la période, l'empire se scinda en deux moitiés, l'une égyptienne et l'autre éthiopienne ; puis ce fut le silence, pendant trois siècles. Il est tout à fait probable que des conquérants noirs, venus du Sud, aient lancé des incursions dans le pays durant ces années-là, et construit un peu partout en Égypte au cours des siècles suivants des monuments sur lesquels le type négroïde est fortement et triomphalement imprimé. Le grand sphinx de Gizeh, si célèbre dans le monde, les sphinx de Tanis, la statue du Fayoum, la statue de l'Esquiline à Rome, et le Colosse de Bubastis représentent tous des noirs sans métissage, décrits par Petrie comme « ayant les pommettes hautes, des joues plates, un nez épaté, des lèvres lippues et des cheveux touffus, avec une expression de puissance austère et presque féroce. ³⁹ »

Blyden, le grand dirigeant moderne noir de l'Afrique de l'Ouest, a dit du Sphinx de Gizeh : « Ses traits sont indéniablement ceux du type africain ou noir, avec des “narines dilatées”. Alors si le Sphinx a été placé ici, regardant dans un silence majestueux et mystérieux la plaine vide où s'étendait alors la grande ville de Memphis dans toute sa fierté et sa gloire, symbole de la “représentation emblématique du roi”, ne doit-on pas en tirer clairement une conclusion quant au type, voire à la race, d'appartenance de ce roi ? » ⁴⁰

Le Moyen Empire a été fondé en 3064 avant Christ et a duré près de vingt-quatre siècles. Sous le règne des pharaons dont l'origine noire n'est plus à démontrer, notamment Amenemhat I et III ainsi que Usertesen I, les gloires anciennes de l'Égypte furent restaurées et devancées. Dans le même temps, les tribus noires sauvages et incontrôlées de la haute vallée du Nil exerçaient une pression constante, aussi, avons-nous une idée de la peur qu'elles inspiraient à travers l'Égypte, lorsque nous lisons que le triomphe de Usertesen III (2660-22 avant Christ) sur ces hordes fut salué par de grandes réjouissances nationales. Il les repoussa et tenta de les confiner aux abords du désert de Nubie au-dessus de la deuxième cataracte. Cernées, ces tribus établirent à cette époque un État et créèrent Napata.

39. Petrie : *History of Egypt* (Histoire de l'Égypte), I, 51, 237.

40. *From West Africa to Palestine* (De l'Afrique de l'Ouest à la Palestine), p. 114.

En dépit de cet échec des hommes noirs, moins de cent ans plus tard, un noir venu du Sud, Ra Nehesi, appelé « le fils aîné du roi » était assis sur le trône des pharaons. Cela pourrait signifier qu'une incursion d'hommes venus de l'extrême Sud avait placé un conquérant noir sur le trône. Quoi qu'il en soit, tout l'empire fut quelque peu ébranlé, et deux cents ans plus tard, ce fut le début de l'invasion des Hyksos. La domination des rois Hyksos, qui étaient probablement des négroïdes venus d'Asie ⁴¹, a duré cinq cents ans.

Le mulâtre Ahmosis venu de la Haute-Égypte a été l'auteur de la rédemption de l'Égypte dominée par les barbares. En 1 703 avant Christ, il fonda le nouvel empire qui a duré quinze cents ans. Sa reine, Nefertari, « le personnage le plus vénéré de l'histoire égyptienne ⁴² » était une négresse d'une grande beauté, d'une forte personnalité et d'une capacité inhabituelle sur le plan administratif. Elle dirigea le royaume, pendant des années, aux côtés de son fils Amenhotep I, qui avait succédé à son père ⁴³.

Le Nouvel Empire fut une époque de conquête étrangère ainsi que de splendeur interne, et en définitive, de différends religieux et de bouleversement. La Syrie fut conquise sous ces règnes, et la civilisation ainsi que les influences asiatiques envahirent l'Égypte. Le grand Thoutmosis III, dont le règne « a été l'un des plus grands et des plus fertiles en événements ⁴⁴ » avait des traits négroïdes bien marqués tout comme la reine Hatshepsout, qui envoya la célèbre expédition qui permit de rétablir les anciennes relations commerciales avec les Hottentots de Punt. La lignée royale reçut un nouvel apport de sang noir, vers 1420 avant Christ, à travers la reine Mutemua dont le fils, Amenhotep II, bâtit un grand temple à Louxor ainsi que les Colosses de Memnon.

Dans un sens, toute cette période prit fin avec le règne du grand Ramsès II, l'opresseur des Hébreux, qui avec ses armées égyptiennes, libyennes et noires combattit la moitié du monde. Son règne marqua cependant le début du déclin et les ennemis commencèrent à attaquer l'Égypte sans relâche, du Nord blanc, au Sud noir. Les prêtres transférèrent leur pouvoir à Thèbes, tandis que les Assyriens, sous Nimrod, envahirent la Basse-Égypte. Le centre d'intérêt fut alors transféré en Éthiopie, et nous arrivons à la période la plus sombre de l'histoire de cette terre.

41. En partie selon que les prétendus sphinx Hyksos appartiennent à la période des rois Hyksos ou à une époque antérieure (cf. Petrie, I, 52-53, 237). Les monuments attestent de la domination des Négroïdes au début de l'histoire de l'Asie occidentale.

42. Petrie : *History of Egypt* (Histoire de l'Égypte), II, 337.

43. Chamberlain : *Journal of Race Development* (Journal du développement de la race), avril 1911 (Journal du développement de la race).

44. Petrie : *History of Egypt* (Histoire de l'Égypte), II, 337.

Le meilleur exemple de poésie égyptienne qui nous reste est celui de la célébration des prouesses de Usertesen III, qui parvint à confiner les tribus noires dans le territoire situé en dessous de la deuxième cataracte du Nil. Les Égyptiens appelaient cette région Koush, et dans les confins les plus reculés de Koush s'étendait Punt, le berceau de leur race. Pour le monde méditerranéen ancien, l'Éthiopie (c'est-à-dire, la Terre des visages noirs) était une région de dieux et de fées. Zeus et Poséidon y festoyaient chaque année parmi les « Éthiopiens irréprochables » et le noir Memnon, roi d'Éthiopie, en était l'un des plus grands héros.

« Les Éthiopiens, affirme Diodore de Sicile (Liv. III), se considéraient comme étant plus anciens que toute autre nation ; et il est probable que nés sous la trajectoire du soleil, la chaleur qui en émanait ait pu les avoir brunis avant les autres hommes. Ils se disent également les inventeurs de l'adoration divine, des festivals, des assemblées solennelles, des sacrifices et de toute pratique religieuse. Ils affirment que les Égyptiens sont l'une de leurs colonies ».

Les Égyptiens eux-mêmes, ont plus tard assuré qu'ils venaient, tout comme leur civilisation, du Sud et des tribus noires de Punt, et certainement, « au tout début de la période où des vestiges humains ont été retrouvés, l'Égypte et la Basse Nubie paraissaient culturellement et racialement ne former qu'une seule terre⁴⁵ ».

La suprématie culturelle de l'Égypte est provenue essentiellement de causes économiques. L'Éthiopie, couvrant un territoire beaucoup plus pauvre avec des infrastructures agricoles limitées, conserva l'art ancien et les coutumes archaïques. Dans le même temps, elle perdit les meilleurs éléments de sa population au profit de l'Égypte, et absorba les flux de tribus noires plus sauvages provenant du Sud et de l'Est. Sous l'Ancien Empire, l'Éthiopie demeura dans un état de pauvreté relative, exception faite de certaines de ses tribus qui inondèrent l'Égypte de leurs produits artisanaux.

Dès que la civilisation des peuples vivant en dessous de la deuxième cataracte atteignit un niveau manifestement supérieur à celle de l'Éthiopie, des efforts constants furent déployés afin de préserver cette civilisation des incursions barbares. Sur des milliers d'années, des centaines de campagnes furent menées à maintes reprises, destinées à assujettir ou contrôler les noirs, emmenés en captivité en Égypte afin de mêler leur sang à celui de la nation égyptienne. Mais la frontière égyptienne ne fut pas modifiée.

Une culture éthiopienne distincte et indépendante finit par émerger durant le Moyen-Empire d'Égypte, avec pour centres Napata et Méroé. Un intense commerce

45. Reisner : *Archeological Survey of Nubia* (Enquête archéologique sur la Nubie), I, 319.

d'or, d'ivoire, de pierres précieuses, de peaux, de bois et de produits artisanaux se développa ⁴⁶. Le noir devint le grand négociant d'Égypte.

Cette nouvelle richesse de l'Éthiopie suscita la cupidité des Pharaons et conduisit à des agressions ainsi qu'à davantage de contacts, jusqu'à ce que finalement, avec l'apparition des redoutables Hyksos, l'Éthiopie devienne à la fois un refuge physique et culturel pour l'Égypte conquise. Les pharaons légitimes s'installèrent à Thèbes, proche de la frontière avec l'Éthiopie, et, à partir de cette période, sous des dirigeants négroïdes, la Basse-Égypte fut restaurée.

Dans le Nouvel Empire qui s'ensuivit, l'Éthiopie fut progressivement incorporée dans l'Égypte, en dépit de la résistance continuelle du royaume noir. Les deux pharaons mulâtres, Ahmosis et Amenhotep I, envoyèrent des expéditions en Éthiopie, et par la suite les fils du pharaon régnant commencèrent à prendre le titre de « fils royal de Koush » pratiquement de la même manière que le fils aîné du roi d'Angleterre devient Prince de Galles.

Les relations commerciales furent rétablies avec Punt dans des circonstances qui nous amènent à placer ce territoire dans la région des lacs africains. Les tribus soudanaises furent irritées par ces diverses incursions et, au quatorzième siècle avant Christ, les révoltes prirent des proportions redoutables.

Cependant, la culture égyptienne a conquis l'Éthiopie de manière progressive, là où les armées d'Égypte s'étaient révélées impuissantes. La religion, et les principes civils égyptiens se virent attribuer une place de plus en plus primordiale dans le royaume noir. Lorsque Shashanq I, le Libyen, usurpa le trône des pharaons au dixième siècle avant Christ, la dynastie légitime égyptienne se rendit à Napata en qualité de rois-prêtres et y créa une monarchie théocratique. Gagnant en force sous cette dynastie, le royaume éthiopien s'étendit vers le nord en 750 avant Christ, et dirigea toute l'Égypte pendant un siècle.

Le premier roi, Piânkhi, était de souche égyptienne et visiblement pas négroïde, mais ses successeurs présentaient de plus en plus de preuve de sang noir, en l'occurrence Kashta le koushiste, Shabaka, Tirhakah et Tanoutamon. Au cours du siècle de règne éthiopien, un fils royal fut désigné afin de diriger l'Égypte, tout comme formellement un Égyptien de souche royale avait régné sur Koush. À bien des égards, ce royaume éthiopien a démontré sa particularité noire : premièrement par son adoration de dieux manifestement soudanais ; deuxièmement dans la coutume stricte de succession par les femmes dans le royaume, et troisièmement par l'élection des rois parmi les divers prétendants au trône. « C'était l'âge d'or du Noir. Pendant une bonne

46. Hoskins déclare que l'arche tire son origine de l'Éthiopie.

partie du siècle... l'Égypte elle-même était soumise aux noirs, tout comme dans le Nouvel Empire le Soudan avait été assujetti à l'Égypte⁴⁷. »

Dès lors, l'Égypte succomba à l'Asie et fut conquise, d'abord par les Assyriens et ensuite par les Perses, mais les rois éthiopiens conservèrent leur indépendance. Aspeluta, dont la mère et la sœur sont représentées comme des noires sans métissage, régna de 630 à 600 avant Christ. Horsiatef (560-525 avant Christ) lança neuf expéditions contre les tribus belliqueuses du sud de Méroé, et son successeur, Nastosenen (525-500 avant Christ), fut celui qui repoussa Cambyse. Il déplaça par ailleurs la capitale de Napata à Méroé, mais Napata demeura la capitale religieuse, et les rois éthiopiens continuèrent à s'y faire couronner sur son trône d'or.

Du cinquième au deuxième siècle avant Christ, les tribus soudanaises sauvages attaquèrent le royaume à l'Ouest et la culture grecque pénétra par l'est. Le roi Arg-Amen (Ergamenes) exhibait une forte influence grecque et entreprit d'employer le langage éthiopien par écrit tout en utilisant un nouvel alphabet.

Si les rois éthiopiens étaient toujours couronnés à Napata, Méroé devenait progressivement la véritable capitale et prenait soin, à une époque, de quatre mille artisans et deux cent mille soldats. Ce fut la période des célèbres Candaces qui dirigèrent le royaume en qualité de reines. Pline nous dit qu'une Candace du temps de Neo eut quarante quatre prédécesseurs sur le trône, et une autre est mentionnée dans le Nouveau Testament ⁴⁸.

C'est probablement cette dernière Candace qui combattit contre Rome à l'époque d'Auguste et qui jouissait d'une estime inhabituelle de la part de son grand ennemi. À cette époque, le prestige de l'Éthiopie était considérable à travers le monde. Pseudo-Callisthenes raconte l'histoire absolument fabuleuse de la visite d'Alexandre le Grand à la Candace, reine de Méroé, qui illustre néanmoins sa célébrité : la Candace ne lui permit pas d'entrer en Éthiopie et dit qu'il ne mépriserait pas son peuple parce qu'il était noir, car l'âme de son peuple était plus blanche que son peuple blanc. Elle lui envoya de l'or, des vierges, des perroquets, des sphinx ainsi qu'une couronne d'émeraudes et de perles. Elle régna sur quatre-vingts tribus prêtes à punir tous ceux qui l'attaquaient.

Les Romains avaient tellement de problèmes du côté de leur frontière avec l'Éthiopie que finalement, lorsque des mulâtres sémitiques apparurent dans l'Est, l'empereur Diocletian invita la sauvage tribu soudanaise de Nubie (Nobadae) de l'Ouest à les repousser. Ces Nubiens finirent par embrasser le christianisme, et le Nord de l'Éthiopie fut désormais connu sous le nom de Nubie.

47. Maciver et Wooley : *Areika*, p. 2.

48. *Actes* VIII, 27.

Les mulâtres sémitiques de l'Est sont venus des hautes terres frontalières de la mer Rouge et de l'Asie. Des deux côtés de cette mer, la présence de sang noir est fortement manifeste, prédominante en Afrique et perceptible en Asie. Au dix-septième siècle, Ludolphus a écrit que les Abyssiniens « sont généralement noirs, une couleur qu'ils admirent beaucoup ». Le commerce et la guerre rapprochèrent les deux rives et les marchands firent, pendant trente siècles, la traversée dans les deux sens.

C'est ainsi que les influences arabe, juive, grecque et romaine se sont lentement répandues sur des fondements noirs. L'histoire des légendes anciennes déclare qu'une reine, Makeda ou Nikaula de Shaba, un État de l'Abyssinie centrale, rendit visite à Salomon en 1050 avant Christ et fit faire des études à son fils Ménélik à Jérusalem. C'était le début supposé du royaume axoumite, dont la capitale, Axoum, était un centre de commerce florissant. Ptolémée Evergètes et ses successeurs œuvrèrent puissamment pour l'ouverture de l'Abyssinie sur le monde mais, à l'époque, la majorité de la population était nomade. Au quatrième siècle, les influences byzantines commencèrent à se faire sentir et en 330, St. Athanase d'Alexandrie consacra Fromentius comme évêque d'Éthiopie. Il se chargea de l'instruction particulière de l'héritier au trône d'Abyssinie et commença progressivement à le christianiser. Vers le début du sixième siècle, l'Abyssinie entretenait des liens commerciaux avec l'Inde et Byzance. Sa renommée comme pays chrétien était telle que l'empereur Justinien en appela au roi Kaleb afin qu'il protège les chrétiens du Sud-Ouest de l'Arabie. Kaleb conquiert le Yémen en 525 et y régna cinquante ans.

Finalement, une princesse juive, Judith, usurpa le trône axoumite ; les Abyssiniens furent expulsés d'Arabie et ce fut alors le début d'une longue période. Comme l'indique Gibbon, « submergés par les ennemis de leur religion, les Éthiopiens ont dormi près de mille ans, oubliant le monde qui, à son tour, les avait oubliés ». Cependant, tout au long du Moyen-Âge, la légende d'un mystérieux grand royaume chrétien en Afrique persistait, et la recherche menée par le presbytérien Prester John est devenue l'une des quêtes du monde.

C'est le pouvoir grandissant de l'Abyssinie qui conduisit Rome à faire appel aux Nubiens du désert occidental. Ces derniers avaient formé une solide coalition de tribus, et au fur et à mesure que l'ancien royaume d'Éthiopie s'affaiblissait, ils repoussaient les Abyssiniens qui étaient déjà établis à Méroé.

Au sixième siècle, les Nubiens furent convertis au christianisme par un prêtre byzantin et commencèrent immédiatement à se développer. Une nouvelle capitale, Dongola, remplaça Napata tout comme Méroé, et avant le douzième siècle, des églises et des habitats en brique furent construits. Ce sont les Nubiens qui ont cantonné, durant deux siècles, le flux mohammadien au-delà de la vallée du Nil.

Plus au sud, d'autres tribus sauvages, boutées hors du Soudan, amorcèrent un développement similaire. Il s'agit principalement des Fung, qui établirent leur capitale

à Senaar, à la jonction du Nil blanc et du Nil bleu. Lorsque la vague mohammadienne déferla sur la Nubie, les Fung la détournèrent en se déclarant musulmans. Les Fung sont donc demeurés, au quinzième siècle, la puissance dominante des trois cataractes à Fazogli, ainsi que de la mer Rouge à Suakin jusqu'au Nil blanc. L'Islam se répandit alors dans le Sud en un large cercle, contourna les grands lacs et toucha le Somaliland, isolant totalement l'Abyssinie.

Entre les treizième et seizième siècles, le Soudan égyptien devint une mosaïque de royaumes mahommediens avec des rois arabes, mulâtres et noirs. À l'extrême Ouest, près du lac Tchad, fut établi en 1520 le sultanat de Baguirmi, qui atteignit son apogée au septième siècle. Cette dynastie fut renversée par le négroïde Mabas, qui créa le Wadai vers l'est aux environs de 1640. Au sud du Wadai vivaient les païens et cannibales de la vallée du Congo sur lesquels l'Islam n'a pas prévalu. À l'est du Wadai, et plus près du Nil, s'étendait l'État de même nature du Darfour, une nation nubienne dont les sultans régnèrent plus de deux cents ans, et qui connut une immense prospérité au début du dix-septième siècle sous Soliman Solon.

Avant que le pouvoir mohammadien ne s'exerce sur l'Abyssinie, les pionniers portugais arrivés dans la région par l'est entreprirent à nouveau d'ouvrir le pays à la connaissance européenne. Il ne fait aucun doute que, durant les siècles de silence, une civilisation relativement avancée avait fleuri en Abyssinie, mais toutes les archives authentiques ont été détruites par un incendie au dixième siècle. À l'arrivée des Portugais, l'ancien royaume axoumite avait disparu pour faire place à de petits États.

Les royaumes soudanais du Soudan résistèrent au pouvoir des beys Mameluke d'Égypte, et plus tard à celui des Turcs, jusqu'au dix-neuvième siècle, lors de l'annexion théorique du Soudan à l'Égypte. À cette époque, les soulèvements perpétuels, les guerres et les conquêtes avaient déjà produit leurs effets, et très peu d'éléments de la culture éthiopienne y avaient survécu, à l'exception du commerce des esclaves.

L'arrivée de l'Angleterre en Égypte après la construction du Canal de Suez provoqua pour des raisons politiques, économiques et religieuses, une révolte au Soudan. Avec à sa tête un soudanais noir, Mohammed Ahmad, qui se prétendait le Messie (Mahdi), le Soudan se souleva en 1881, déterminé à résister à une religion haïe, à la domination étrangère et à une interférence avec leur principal commerce, la traite des esclaves. Le Soudan s'enflamma rapidement, et l'habile général mulâtre, Osman Digna, aidé par la révolte des païens Dinka, parvint à chasser l'Égypte et l'Angleterre du Soudan pendant seize ans. Ce n'est qu'en 1898 que l'Angleterre revint au Soudan, et se vengea de façon mesquine en profanant les ossements du prophète qui, même s'il avait été considéré dans l'erreur, avait fait preuve de bravoure.

Le soulèvement mahdiste retarda cependant les plans de l'Angleterre en Abyssinie, et les Italiens, qui la remplacèrent, tentèrent d'y installer un protectorat. Ménélik de Shoa, l'un des plus petits royaumes d'Abyssinie, homme astucieux de sang noir, avait

été amené à passer un traité avec les Italiens après l'assassinat du roi Jean par les Mahdistes. Les termes exacts du contrat furent contestés, mais il est certain que les Italiens avaient tenté de réduire Menelik à l'état de vassal. Menelik s'y opposa farouchement, et lors de la grande bataille d'Adua, l'un des affrontements les plus décisifs des temps modernes, le 1er mars 1896 les Abyssiniens infligèrent une défaite cuisante aux Italiens, décimant quatre mille d'entre eux et en faisant deux mille prisonniers. L'impératrice Taitu, une noire sans métissage, dirigea certaines des attaques. L'Abyssinie obtint son indépendance à l'issue de cette bataille.

Voici dans les grandes lignes l'histoire singulière de la vallée du Nil, de l'Égypte, mère patrie de la culture humaine, et de

“ Cette brillante reine d'Éthiopie qui s'est évertuée à
Faire monter la louange de sa beauté au-dessus
Des nymphes de la mer ”.

Rôle de la race noire dans l'histoire de la civilisation

le génie m'indiquant du doigt les objets : « Ces monceaux, me dit-il, que tu aperçois dans l'aride et longue vallée que sillonne le Nil, sont les squelettes des villes opulentes dont s'enorgueillissait l'ancienne Éthiopie ; voilà cette Thèbes aux cent palais, métropole première des sciences et des arts, berceau mystérieux de tant d'opinions qui régissent encore les peuples à leur insu. »

Volney

I. ÉTHIOPIE, ÉGYPTES ET HAÏTI

Pour répondre à ceux qui refusent à la race éthiopique toute part active dans le développement historique de notre espèce, ne suffit-il pas de citer l'existence des anciens Égyptiens ? On a pu soutenir la thèse curieuse de l'infériorité radicale des peuples noirs, tout le temps qu'une science de faux aloi et d'une complaisance coupable a maintenu l'opinion que les Rétous étaient de race blanche ; mais aujourd'hui que la critique historique, parvenue à son plus haut degré d'élaboration, met tous les esprits perspicaces et sincères à même de rétablir la vérité sur ce point d'une importance capitale, est-il possible de fermer les yeux à la lumière et de continuer la propagation de la même doctrine ? Rien ne serait plus malaisé pour les partisans de la théorie de l'inégalité des races humaines. En effet, les anciens riverains du Nil ayant été reconnus de race noire, comme je me suis évertué pour l'établir, avec surabondance de preuves, voyons ce que l'humanité doit à cette race.

Une longue énumération n'est aucunement nécessaire. Pour ce qui a trait aux conquêtes matérielles réalisées sur notre globe, nul de ceux qui ont étudié l'archéologie et les antiquités égyptiennes n'ignore la grande part d'initiative que ce peuple industriel a eue dans tous les genres de travaux. Les différentes sortes de fabrications manuelles dont la connaissance a été de la plus grande utilité pour le développement des sociétés humaines ont été généralement inventées en Égypte ou en Éthiopie. L'on y découvre les traces de tous les métiers, de toutes les professions. Jamais le génie des constructions n'a été porté plus loin ; jamais avec des moyens aussi élémentaires on n'a tiré des effets aussi magnifiques dans le domaine de l'art. Les monuments de l'Égypte semblent braver le temps pour immortaliser le souvenir de ces populations noires vraiment remarquables par leurs conceptions artistiques.

49. Source : Firmin A., *De l'égalité des races humaines* (1885), Ed. L'Harmattan, Paris, 2003, p. 353-360.

Là, l'imagination, planant dans un océan de lumière, a enfanté tout ce qu'on a vu de plus splendide, de plus grandiose dans le monde. [...]

Mais en dehors de l'antique race éthiopico-égyptienne, ne peut-on point présenter une nation noire, grande ou petite, ayant par ses actions, influé directement sur l'évolution sociale des peuples civilisés de l'Europe et de l'Amérique ?

Sans vouloir céder à aucune inspiration de patriotisme excessif, il faut que je revienne, encore une fois, sur la race noire d'Haïti. Il est intéressant de constater combien ce petit peuple, composé de fils d'Africains, a influé sur l'histoire générale du monde, depuis son indépendance. À peine une dizaine d'années après 1804, Haïti eut à jouer un rôle des plus remarquables dans l'histoire moderne. Peut-être des esprits d'une philosophie insuffisante ne sentiront pas toute l'importance de son action. Ceux-là s'arrêtent à la surface des choses et ne poursuivent jamais l'étude des faits, au point de saisir leur enchaînement et de voir où ils aboutissent. Mais quel penseur ne sait comment les petites causes, ou celles qui semblent telles, amènent de grands effets, dans la succession des événements politiques et internationaux, où se déroule la destinée des nations et des institutions qui les régissent ! Une parole éloquente, une action généreuse et noble, n'ont-elles pas souvent plus d'importance sur l'existence des peuples que la perte ou le gain des plus grandes batailles ? C'est à ce point de vue moral qu'il faut se placer pour juger de la haute influence qu'a exercée la conduite du peuple haïtien dans les événements que nous allons considérer.

L'illustre Bolivar, libérateur et fondateur de cinq républiques de l'Amérique du Sud, avait failli dans la grande œuvre entreprise en 1811, à la suite de Miranda, dans le dessein de secouer la domination de l'Espagne et de rendre indépendantes d'immenses contrées dont s'enorgueillissait la couronne du roi catholique. Il se rendit, dénué de toutes ressources, à la Jamaïque où il implora en vain le secours de l'Angleterre, représentée par le gouverneur de l'Île. Désespéré, à bout de moyens, il résolut de se diriger en Haïti et de faire appel à la générosité de la République noire, afin d'en tirer les secours nécessaires pour reprendre l'œuvre de libération qu'il avait tentée avec une vigueur remarquable, mais qui avait finalement périclité entre ses mains. Jamais l'heure n'avait été plus solennelle pour un homme, et cet homme représentait la destinée de toute l'Amérique Sud ! Pouvait-il s'attendre à un succès ? Lorsque l'Anglais, qui avait tous les intérêts, à voir ruiner la puissance coloniale de l'Espagne, s'était montré indifférent, pouvait-il compter qu'une nation naissante, faible, au territoire microscopique, veillant encore avec inquiétude sur son indépendance insuffisamment reconnue, se risquerait, dans une aventure aussi périlleuse que celle qu'il allait tenter ? Il vint peut-être avec le doute dans l'esprit ; mais Pétion qui gouvernait la partie occidentale d'Haïti, l'accueillit avec une parfaite bienveillance.

En prenant des précautions qu'un sentiment de légitime prudence devait lui dicter, à ce moment délicat de notre existence nationale, le gouvernement de Port-au-Prince mit à la disposition du héros de Boyaca et de Carabobo tous les éléments qui

lui faisaient [dont il avait] besoin. Et Bolivar manquait de tout ! Hommes, armes et argent lui furent généreusement donnés. Pétion ne voulant pas agir ostensiblement, de crainte de se compromettre avec le gouvernement espagnol, il fut convenu que les hommes s'embarqueraient furtivement, comme des volontaires, et qu'il ne serait jamais fait mention d'Haïti dans aucun acte officiel de Venezuela.

Bolivar partit, muni de ces ressources, confiant dans son génie et son grand courage. Les aspirations générales de ses compatriotes conspiraient en faveur de son entreprise ; car on n'attendait pour se manifester efficacement qu'un coup hardi, un acte d'audacieuse résolution. Il opéra donc héroïquement son débarquement sur les côtes fermes de Venezuela. Après avoir battu le général Morillo qui voulut lui barrer le passage, il marcha, de triomphe en triomphe, jusqu'à la complète expulsion des troupes espagnoles et à la proclamation définitive de l'indépendance vénézuélienne qui fut solennellement célébrée à Caracas.

Mais là ne s'arrêta pas l'action de l'illustre Vénézuélien. Il continua la campagne avec une vigueur et une activité infatigables. Par la célèbre victoire de Boyaca, il conquiert l'indépendance de la Nouvelle-Grenade et la réunit au Venezuela pour former la république de Colombie, digne hommage rendu à la mémoire de l'immortel Colomb. Incapable de se reposer dans la contemplation de ses succès, il ne perdit pas haleine avant que son entreprise fût menée à terme. Il donna la main aux habitants du Haut-Pérou qui, à l'aide des Colombiens commandés par le général Sucre, défirent les Espagnols dans une bataille décisive livrée aux environs d'Ayacucho, et fit proclamer la république de Bolivie. Par la victoire de Junin qu'il remporta sur les armées espagnoles, l'indépendance du Pérou fut complètement affermie et la puissance coloniale de l'Espagne à jamais ruinée !...

L'influence de tous ces faits sur le régime politique de la Péninsule est incontestable. Après avoir déployé une énergie indomptable pour repousser l'avènement d'un prince français au trône des rois d'Espagne et combattre les prétentions de souveraineté que Napoléon Ier affichait sur l'Europe entière, en remplaçant toutes les anciennes dynasties par les membres de sa famille, les Cortès montrèrent que le peuple espagnol, tout en résistant à la violence, n'avait pas moins compris la grandeur des idées qui avaient surgi avec la Révolution de 1789. La constitution qu'ils élaborèrent, en 1812, en est la preuve évidente. Mais advint le retour des Bourbons. Le colosse impérial, étant renversé par la coalition de l'Europe monarchique et disparu de la scène, Ferdinand VII voulut monter sur le trône de ses pères, tel qu'il devait lui échoir par droit de naissance, sans aucun amoindrissement des prérogatives royales. Comme les Bourbons de France, ceux d'Espagne ne comptaient pour rien le temps écoulé entre leurs prédécesseurs et la restauration monarchique ils n'avaient rien appris ni rien oublié !

Sans le bouleversement des colonies de l'Amérique du Sud qui s'émancipèrent les unes après les autres du joug de l'Espagne, la monarchie pourrait être assez puissante pour étouffer toutes les protestations de la liberté ; mais affaiblie par les efforts qu'elle

dut faire pour éviter la désagrégation de l'empire qui s'en allait en lambeaux, elle ne put rien contre l'opposition, de plus en plus hardie et exigeante. L'appui qu'elle réclama de la France, pour le rétablissement de ses prérogatives, en 1823, n'eut qu'un résultat extérieur et temporaire. Ce résultat forcé devait tourner plus tard contre le principe même qu'on voulait sauver, en ruinant complètement le peu de popularité dont jouissait en France le drapeau légitimiste !

Qu'on suive avec quelque attention toutes ces péripéties de l'histoire européenne, à l'époque où ces divers événements se déroulaient ; on sera étonné d'y voir à quel degré tous ces faits s'enchaînent. Les contre-coups des actions héroïques que Bolivar accomplissait, dans les gorges ombreuses ou sur les plateaux enflammés des Cordillères, ricochaient sur les institutions séculaires de l'Europe ; ils secondaient le courant des idées révolutionnaires qui, comme une avalanche, ébranlaient de plus en plus les rouages usés de l'ancien régime. Par toute l'Amérique, c'est le nom de la République qui prédominait. On dirait que le Nouveau Monde sentait la sève de l'avenir bouillonner dans les idées de liberté et d'égalité ! Ne sont-elles pas, en effet, indispensables au développement des jeunes générations ? En lisant les *Mémoires* du prince de Metternich, on voit que sa perspicacité d'homme d'État ne s'était pas complètement méprise sur l'importance de ces crises que subissait toute l'Amérique du Sud, adoptant l'idéal du pavillon étoilé ; mais par son bon sens et sa grande pénétration, il sentait qu'il n'y avait rien à faire de ce côté. Le câble était coupé !

Sans doute, il y a une époque précise où les grands événements politiques se réalisent fatalement, qu'on s'y oppose ou non. L'esprit humain, ayant progressé, accomplit souvent un travail interne qui remue les nations, les agite et les pousse à des commotions inéluctables, d'où sort une ère nouvelle avec des institutions plus conformes au mode d'évolution réclamé par les temps. Mais ces événements ont leurs facteurs, comme toutes les forces produites ou à produire. Pour en considérer la nature, il ne faut rien négliger. Eh bien, qu'on prenne en considération l'influence que Bolivar a exercée directement sur l'histoire d'une partie considérable du Nouveau Monde et indirectement sur le mouvement de la politique européenne, est-il possible de ne pas admettre en même temps que l'action de la République haïtienne a moralement et matériellement déterminé toute une série de faits remarquables, en favorisant l'entreprise que devait réaliser le génie du grand Vénézuélien ?

À part cet exemple, qui est un des plus beaux titres de la république noire à l'estime et à l'admiration du monde entier, on peut affirmer que la proclamation de l'Indépendance d'Haïti a positivement influé sur le sort de toute la race éthiopienne, vivant hors de l'Afrique. Du même coup, elle a changé le régime économique et moral de toutes les puissances européennes possédant des colonies ; sa réalisation a aussi pesé sur l'économie intérieure de toutes les nations américaines entretenant le système de l'esclavage.

Dès la fin du XVIII^e siècle, un mouvement favorable à l'abolition de la traite s'était manifesté. Wilberforce en Angleterre et l'abbé Grégoire en France furent les modèles de ces philanthropes qui se laissèrent inspirer par un sentiment supérieur de justice et d'humanité, en présence des horreurs dont le commerce des négriers donnait l'exemple. Raynal avait prédit dans un langage prophétique la fin de ce régime barbare. Il avait prévu l'avènement d'un Noir de génie qui détruirait l'édifice colonial et délivrerait sa race de l'opprobre et de l'avilissement où elle était plongée. Mais ce n'était que d'éloquents paroles qui, répandues aux quatre coins de la terre, jetaient l'émotion dans les âmes élevées, sans parvenir à convaincre ceux dont l'incrédulité égalait l'injustice, le dédain et l'avidité.

Quand on eut vu les Noirs de Saint-Domingue, livrés à leurs propres ressources, réaliser ces prophéties que personne n'avait voulu prendre au sérieux, on se mit à réfléchir. Ceux dont la foi ne demandait que des faits pour se raffermir et prendre la force d'une conviction, persévérèrent dans leurs principes ; ceux en qui la rapacité et l'orgueil étouffaient toute clairvoyance et toute équité furent ébranlés dans leur folle sécurité. L'inquiétude ou l'espérance agitait les uns ou fortifiait les autres, selon leurs inclinations.

La conduite des Noirs haïtiens apportait, en effet, le plus complet démenti à la théorie qui faisait du Nigritien un être incapable de toute action grande et noble, incapable surtout de résister aux hommes de la race blanche. Les plus beaux faits d'armes enregistrés dans les fastes de la guerre de l'Indépendance avaient prouvé le courage et l'énergie de nos pères : cependant les incrédules doutaient encore. Ils se disaient que l'homme de race éthiopienne, enhardi par le premier coup de feu, avait bien pu se battre et prendre un plaisir acoquinant [vx.] à culbuter les Européens de l'Île, tel que des enfants qui s'exercent à un jeu nouveau et, par cela même, infiniment attrayant. Qui pouvait mettre en doute que, la guerre une fois finie, les anciens esclaves, abandonnés à eux-mêmes, ne fussent effrayés de leur audace et ne fussent venus offrir leurs mains aux menottes de leurs anciens contremaîtres ? Ces êtres inférieurs pouvaient-ils maintenir durant deux mois un ordre de choses où le blanc n'eût aucune action, aucune autorité ? Non, il n'y eut personne qui ne se moquât de l'idée de Dessalines et de ses compagnons, voulant créer une partie et se gouverner indépendamment de tout contrôle étranger. Qu'on ne pense pas qu'il s'agisse ici de simples suppositions ! Ce sont là des pensées qui ont été imprimées dans des mémoires savants ; elles ont été généralement partagées, en Europe, dans les premiers temps de l'indépendance d'Haïti. Aussi les hommes d'État français, confiants dans ces absurdes théories qui ne prennent leur source que dans la croyance à l'inégalité des races humaines, ne désespèrent-ils pas de ressaisir l'ancienne colonie dont les revenus étaient une si claire ressource pour la France. En 1814, sous le gouvernement provisoire de Louis XVIII, des démarches furent positivement faites, tant auprès de Christophe, dans le Nord, qu'auprès de Pétion, dans l'Ouest, pour leur proposer de remettre l'Île sous la domination française. Il leur fut offert la garantie d'une haute situation pécuniaire et

le plus haut grade militaire qu'on pouvait avoir dans l'armée du roi. Ces propositions furent repoussées avec une indignation d'autant plus respectable et imposante que la contenance des deux chefs fut aussi calme que digne et ferme. Les démarches furent dirigées sous l'inspiration et d'après les conseils de Malouet. Ces faits ne sont-ils pas de nature à augmenter considérablement les droits de la petite république au respect universel ?

Oui, dans ces temps difficiles, Haïti avait fait preuve d'un tel bon sens, d'une telle intelligence dans ses actes politiques, que tous les hommes de cœur, émerveillés d'un si bel exemple, ne purent s'empêcher de revenir sur les sottises préventions qu'on avait toujours nourries contre les aptitudes morales et intellectuelles des noirs. « Dans une seule Antille encore, dit Bory de Saint-Vincent, faisant allusion à Haïti, on voit de ces hommes réputés inférieurs par l'intellect, donner plus de preuves de raison qu'il n'en existe dans toute la péninsule Ibérique et l'Italie ensemble ⁵⁰. »

L'expérience la meilleure, l'observation la plus précise était donc faite d'une manière irréfutable. Les hommes d'État les plus intelligents, réunis aux philanthropes européens, comprirent que l'esclavage des Noirs était à jamais condamné ; car l'excuse spécieuse qu'on lui avait longtemps trouvée, en décrétant l'incapacité native de l'homme éthiopique à se conduire comme personne libre, recevait par l'existence de la république noire la plus accablante protestation. Macaulay, en Angleterre, et le duc de Broglie, en France, se mirent à la tête d'une nouvelle ligue d'anti-esclavagistes. En 1831, un homme de couleur, libre, occupant une position sociale à la Jamaïque, Richard Hill, fut chargé de visiter Haïti et de faire un rapport sur ses impressions. Par lui, les progrès rapides réalisés par les fils des Africains furent constatés avec bonheur, quoique avec impartialité. Déjà quelques années auparavant, au dire de Malo ⁵¹, John Owen, ministre protestant, qui y passa vers 1820, avait su remarquer le développement subit de la société et de l'administration. Les faits portèrent leurs fruits. En 1833, l'Angleterre résolut d'abolir l'esclavage dans toutes ses colonies ; en 1848, sous l'impulsion du vaillant et généreux Schoelcher, le Gouvernement provisoire décréta la même mesure qui fut inscrite dans la constitution même de la France.

Par les citations que nous avons déjà faites du discours de Wendell Phillips, on peut se convaincre facilement de quelle importance a été l'exemple d'Haïti en faveur de la cause de l'abolition de l'esclavage aux États-Unis d'Amérique. Cette vaste contrée est destinée, malgré toutes les apparences contraires, à porter le dernier coup à la théorie de l'inégalité des races. Dès maintenant, en effet, les Noirs de la grande République fédérale ne commencent-ils pas à jouer le rôle le plus accentué dans la politique des divers États de l'Union américaine ? N'est-il pas fort possible, avant cent ans, de voir un homme d'origine éthiopique appelé à présider le gouvernement de Washington et

50. Bory de Saint Vincent, *loco citato*, t. II. p. 63.

51. Malo, *Histoire d'Haïti depuis sa découverte jusqu'à 1824*.

conduire les affaires du pays le plus progressiste de la terre, pays qui doit infailliblement en devenir le plus riche, le plus puissant, par le développement du travail agricole et industriel ? Certes, ce ne sont point ici de ces conceptions qui restent éternellement à l'état d'utopie. On n'a qu'à étudier l'importance chaque jour grandissante des Noirs dans les affaires américaines pour que tous les doutes disparaissent. Encore faut-il se rappeler que l'abolition de l'esclavage ne date que de vingt ans aux États-Unis !

Sans pouvoir être accusé d'aucune exagération dans la soutenance de ma thèse, je puis donc certifier, en dépit de toutes les assertions contradictoires, que la race noire possède une histoire aussi positive, aussi importante que celle de toutes les autres races. Arriérée et longtemps contestée par la légende mensongère qui faisait des anciens Égyptiens un peuple de race blanche, cette histoire reparaît de nouveau, avec le commencement de ce siècle. Elle est pleine de faits et d'enseignements ; elle est absolument intéressante à étudier à travers les résultats significatifs qu'elle signale dans chacune de ses pages.

Dr Jean Price-Mars ⁵²

Mais que parlons-nous de civilisation africaine ? En quel dédale de sophismes allons-nous nous égarer ?

Les deux termes ne s'opposent-ils pas l'un à l'autre comme se repoussent deux corps incompatibles dans le creuset de l'expérimentateur ?

L'Afrique noire n'est-elle pas considérée comme la terre classique de la sauvagerie ? Comment peut-on parler de civilisation africaine sans paradoxe ? C'est, du moins, cette idée un peu simpliste que nous nous sommes faite du pays de nos ancêtres par l'information singulièrement abrégée que nous en avons eue de manuels trop sommaires.

Or, depuis quelque trente ou quarante ans, des missions scientifiques venues d'Europe ont exploré le vieux continent avec un grand souci d'éclairer le passé de ses races, des recherches entreprises par les gouvernements coloniaux ont recueilli des faits et des traditions du plus grand intérêt, et voici que de l'ensemble de ces études apparaît une histoire africaine, étrange par ses révélations et tout à fait suggestive quant aux conclusions auxquelles elle nous conduit.

Elle nous amène à une première remarque. C'est que, si, par civilisation d'un pays, d'un peuple, d'une race, on entend l'organisation sociale et politique, la culture intellectuelle à laquelle ce pays, ce peuple ou cette race est parvenue, si l'on y comprend l'ensemble de ses institutions, ses croyances, ses coutumes et ses mœurs, si toutes

52. Source : Price-Mars, J., *Ainsi parla l'Oncle* (1928), Ed. Léméac, Montréal, 1973, p. 117-120.

ces choses révèlent chez ce peuple un sens de la vie collective et privée, la règle d'où découlent le droit et la morale, il y a eu, à un certain moment donné, sur le continent africain des centres de civilisation nègre dont, non seulement on a retrouvé les vestiges, mais dont l'éclat a rayonné par-delà les limites de la steppe et du désert.

La forme que revêtaient ces centres de culture était le plus souvent la fondation d'un État – empire ou royaume – due à l'ingéniosité, à la clairvoyance et à l'audace d'un chef énergique. Cet État devait avoir pour noyau le plus communément une cité dont la prospérité s'étendait au village voisin, de telle sorte que l'empire était, en fin de compte, une suite de cités fédératives obéissant au gouvernement d'un chef. Le plus éclatant de ces empires étant celui que les Songhais établirent sur les rives du Niger, dont M. Félix Dubois nous a retracé l'histoire émouvante dans sa monographie sur *Tombouctou la mystérieuse* d'après le témoignage du *Tarik-es-Soudan*⁵³ écrit par l'historien arabe Abderraham-es-Sadi. « L'empire Sonhaï s'étendait au nord depuis les mines de sel de Thégazza, en plein Sahara, jusqu'au Bandouk ou pays de Bammakou au sud ; depuis le lac Tchad au levant, jusqu'aux abords de la mer Atlantique, au couchant. Pour traverser ce formidable royaume, il fallait six mois de marche. »

Un des empereurs de la dynastie des Askia qui reçut de l'histoire le titre glorieux d'Askia le Grand, porta l'empire à un extraordinaire degré de prospérité et de grandeur morale. Musulman, il a laissé le souvenir d'un fameux pèlerinage qu'il effectua à La Mecque en 1495, entouré de savants et de pieux commentateurs du Coran. Il était escorté de 500 cavaliers et de 100 fantassins. Il avait emporté 300 000 pièces d'or. Pendant son séjour de près de deux ans hors de ses États, il distribua 100 000 pièces d'or dans les villes saintes de Médine et de La Mecque. Il dépensa pareille somme pour pourvoir à son entretien et à celui de sa nombreuse suite, puis il employa le reste de son argent à faire de luxueuses emplettes qu'il rapportera à Cão [Gao], la capitale de son empire soudanais, en 1497. Il avait organisé son pays avec une rare clairvoyance d'administrateur avisé et circonspect. C'est ainsi que la sûreté de l'État reposant d'abord sur la supériorité de la force armée, il constitua une véritable armée de métier, bien entraînée, toujours prête à fondre sur les tribus pillardes et à porter la loi du maître là où les circonstances l'exigeaient. L'empire était divisé en vice-royautés dont chacune avait pour chef un féal lieutenant de l'empereur, choisi parmi les membres de sa famille ou dans son entourage immédiat. Pendant les trente-six années de son gouvernement, il maintint la paix et fit régner la justice dans toute l'étendue de son état aussi grand que la moitié de l'Europe. Il portait une particulière diligence à promouvoir l'agriculture ; ainsi il utilisait les eaux du Niger en un système de canaux qui permettait de porter la culture des terres arables jusqu'aux confins du désert. L'empire étant le centre par lequel passaient les routes des caravanes qui venaient échanger les cotonnades, les soieries, la verroterie contre l'or, l'ivoire et d'autres matières précieuses, le

53. Félix Dubois, *Tombouctou la mystérieuse*, Paris, 1898 ; *Tarik es Soudan : la Chronique du Soudan* (traduction de M. Houdas).

souverain organisa un système de poids et mesures qui avait pour but de réglementer le commerce contre les abus. Mais là où la splendeur de l'empire atteignit le plus grand éclat ce fut dans le domaine des arts et des sciences.

Les ruines de Tombouctou témoignent d'un épanouissement de l'art architectural à un degré qui rappelle quelque peu l'art égyptien. Les lettres et les sciences, cultivées par des hommes instruits, étaient enseignées à l'Université de Sankoré, grande mosquée dont les ruines imposantes existaient encore il y a trente ans. Les savants étrangers accoururent au Soudan, dit M. Dubois, d'après l'historien arabe, ayant appris que le meilleur accueil les attendait. Il en vint du Maroc, du Touat, d'Algérie, de Ghadamès, du Caire. Les lettres et les sciences prennent un soudain essor et bientôt nous voyons se produire une série d'écrivains soudanais des plus intéressants.

L'auteur de *Tombouctou la mystérieuse* conclut : « Une pareille œuvre fait le plus grand honneur au génie de la race nègre et mérite à ce point de vue toute notre attention. Au XVI^e siècle, cette terre de Songhaï qui porte les semences de l'antique Egypte, tressaille. Une merveilleuse poussée de civilisation monte là, en plein continent noir. »

Cette civilisation ne fut pas un effet du hasard, comme on serait tenté de le croire, un état de prospérité dû à l'heureuse initiative d'une série de princes habiles. Le fait est que le Soudan occidental, par sa position géographique, a été, de tout temps, le carrefour où se sont rencontrés les éléments sur lesquels on fonde les civilisations : facilités économiques de culture, marchés des produits du sol et du sous-sol, peuples industriels et entreprenants, enfin, fermentations de croyances et prosélytisme religieux. Il suffit alors que dans la gestation de l'heure surgissent des chefs en qui s'incarne le génie de la race et qui s'inspirent des besoins du pays, pour que s'ébranlent ces mouvements d'expansion intellectuelle et de progrès de toute sorte dont les plus antiques civilisations nous donnent le saisissant exemple.

L'histoire écrite et les traditions orales des peuples soudanais nous offrent une illustration complète de ce point de vue.

Négritude, civilisation et société

La Revue du Monde Noir (The Review of the Black World) ⁵⁴

Ce que nous voulons faire :

Donner à l'élite intellectuelle de la race noire et aux amis des Noirs un organe où publier leurs œuvres artistiques, littéraires et scientifiques.

54. Source : *La Revue du Monde Noir*, n° 1 (1931), Ed. Jean-Michel Place, Paris, 1992.

Etudier et faire connaître par la voix de la presse, des livres, des conférences ou des cours, tout ce qui concerne la CIVILISATION NEGRE et les richesses naturelles de l'Afrique, patrie trois fois sacrée de la Race noire.

Créer entre les Noirs du monde entier, sans distinction de nationalité, un lien intellectuel

Et moral qui leur permette de se mieux connaître, de s'aimer fraternellement, de défendre plus efficacement leurs intérêts collectifs et d'illustrer leur race, tel est le triple but que poursuivra «LA REVUE DU MONDE NOIR».

Par ce moyen, la Race noire contribuera avec l'élite des autres Races et tous ceux qui ont reçu la lumière du vrai, du beau et du bien, au perfectionnement matériel, intellectuel et moral de l'humanité.

Sa devise est et restera :

Pour la PAIX, le TRAVAIL et la JUSTICE.

Par la LIBERTE, l'EGALITE et la FRATERNITE.

Et ainsi, les deux cents millions de membres que compte la Race noire, quoique partagés entre divers Nations, formeront, au-dessus de celles-ci, une grande DEMOCRATIE, prélude de la Démocratie universelle.

LA DIRECTION

Léopold Sédar Senghor (1939) : Ce que l'Homme noir apporte ⁵⁵

La sagesse n'est pas dans la raison, mais dans l'amour

André Gide, Les Nouvelles Nourritures

Ils (les nègres) rompent le système mécanique de l'Amérique, et il faut leur en savoir gré, on avait oublié que des hommes peuvent vivre sans compte en banque et sans baignoire.

Paul Morand, New York

Que le Nègre soit déjà présent dans l'élaboration du monde nouveau, ce ne sont pas les troupes d'Afrique engagées en Europe qui le prouvent, elles prouveraient

55. Source : Senghor L. S., L'Homme de couleur, « Présence », Librairie Plon, 1939, in *Liberté 1*, Editions Seuil, p. 22-38.

seulement qu'il participe à la démolition de l'ancien ordre, du vieil ordre. C'est dans quelques œuvres singulières d'écrivains et d'artistes contemporains que le Nègre révèle sa présence actuelle ; et aussi dans quelques autres, moins parfaites, peut-être, émouvantes cependant, venant d'hommes noirs. Ce n'est pas de cette présence seulement que je veux parler ici ; mais encore et surtout de toutes les présences virtuelles que l'étude du Nègre nous permet d'entrevoir.

J'adopte le mot après d'autres ; il est commode. Y a-t-il des Nègres, des Nègres purs, des Nègres noirs ? La Science dit que non. Je sais qu'il y a, qu'il y a eu une culture nègre, dont l'aire comprenait les pays du Soudan, de la Guinée et du Congo au sens classique des mots. Écoutons l'ethnologue allemand : « Le Soudan possède donc, lui aussi, une civilisation autochtone et ardente. C'est un fait que l'exploration n'a rencontré, en Afrique équatoriale, que d'anciennes civilisations, vigoureuses et fraîches, partout où la prépondérance des Arabes, le sang hamite ou la civilisation européenne n'ont point enlevé aux noirs phalènes, la poussière de leurs ailes jadis si belles. Partout ⁵⁶ ! »

Culture ⁵⁷ une et unitaire : « Je ne connais aucun peuple du nord qui se puisse comparer à ces primitifs par l'unité de civilisation ». Civilisation, je précise : culture qui naquit de l'action réciproque de la race, de la tradition et du milieu ; qui, émigrée en Amérique, est restée intacte dans son style, sinon dans ses éléments ergologiques. La civilisation a disparu, oubliée ; la culture ne s'est pas éteinte. Et l'esclavage, justement, suppléa au milieu et à l'action désagréative du métissage.

C'est de cette culture que je veux parler, non en ethnologue précisément. C'est à ses floraisons humaines que je vais m'attacher, plutôt aux rameaux nouveaux, greffés sur le vieux tronc humain. Partialement, c'est entendu. On connaît assez les défauts des Noirs pour que je n'y revienne pas, et celui-ci, impardonnable parmi d'autres, de ne pas s'assimiler dans leur personnalité profonde. Je ne dis pas de ne pas laisser assimiler leur style. Seuls m'intéressent, ici, sont intéressants les éléments féconds qu'apporte leur culture, les éléments du style nègre. Et celui-ci demeure aussi longtemps que demeure l'âme nègre, vivace, dirais-je éternel ?

Nous étudierons, d'abord, l'âge nègre, brièvement ; puis sa conception du monde, d'où découlent la vie religieuse et la vie sociale ; enfin les arts, qui sont fonction de celle-ci et de celle-là. Il ne me restera plus, alors, qu'à réunir en une gerbe les richesses que nous aurons cueillies au long de cette étude, dans un esprit humaniste.

56. Leo Frobenius, *Histoire de la Civilisation africaine* (Gallimard).

57. J'entends, par culture, l'esprit de la civilisation ; par civilisation, les œuvres et réalisations de la culture. Je prends donc ces deux mots dans des sens assez différents de Daniel-Rops (*Ce qui meurt et ce qui naît*). Mais il n'y a, au fond, qu'une différence de terminologie.

Bien des ouvrages ont paru sur « l'âme nègre ». Elle demeure forêt mystérieuse sous le vol des avions. Le P. Libermann disait à ses missionnaires : « Soyez Nègres avec les Nègres afin de les gagner à Jésus-Christ ». C'est dire que la conception rationaliste, les explications mécanisto-matérialistes n'expliquent rien. Ici moins qu'ailleurs. Combien, dévorés par le Minotaure, ne se seraient pas égarés avec la complicité d'Ariane, de l'Émotion-Féminité. C'est d'un confusionnisme tout rationaliste, précisément, d'expliquer le Nègre par son utilitarisme, quand il est pratique ; par son matérialisme, quand il est sensuel. Veut-on comprendre son âme ? Faisons-nous une sensibilité comme la sienne. Sans littérature entre le sujet et l'objet. Que les couleurs ne perdent rien de leur intensité, les formes rien de leurs poids ni de leur volume, les sons rien de leur singularité charnelle... Jusqu'aux rythmes imperceptibles apparemment, à toutes les sollicitations du monde, le corps nègre, l'âme nègre sont perméables. Pas à celles du cosmos seulement. Sensibilité morale aussi. C'est un fait noté souvent que le Nègre est sensible aux paroles et aux idées, encore qu'il le soit singulièrement aux qualités sensibles — dirais-je sensuelles ? — de la parole, aux qualités spirituelles, non intellectuelles, des idées. Le bien-dire le séduit, et le théoricien communiste, et le héros et le saint en même temps. « Sa voix remuait les hommes », disait-on du P. Dahin. Ce qui donne l'impression que le Nègre est facilement assimilable, quand c'est lui qui assimile. D'où l'enthousiasme des Latins en général, des missionnaires en particulier, devant la facilité avec laquelle ils croient « convertir » ou « civiliser » les Nègres. D'où souvent leur découragement soudain devant quelque révélation irrationnelle et typiquement nègre : « Nous ne les connaissons pas... ne pouvons pas les connaître », avoue ce même P. Dahin sur son lit de mort, après plus de cinquante ans d'Afrique.

Sensibilité émotive. *L'émotion est nègre*, comme la *raison hellène*. Eau que rident tous les souffles ? « Âme de plein air », battue des vents et d'où le fruit souvent tombe avant maturité ? Oui, en un sens. Le Nègre aujourd'hui est plus riche de dons que d'œuvres. Mais l'arbre plonge ses racines loin dans la terre, le fleuve coule profond, charriant des paillettes précieuses. Et chante le poète afro-américain :

*J'ai connu des fleuves,
D'antiques, de sombres fleuves,
Mon âme est devenue profonde comme les fleuves profonds*

Fermons la parenthèse. La nature même de l'émotion, de la sensibilité du Nègre, explique l'attitude de celui-ci devant l'objet, perçu avec une telle violence essentielle. C'est un abandon qui devient besoin, attitude active de communication ; voire d'identification, pour peu que soit forte l'action, j'allais dire la personnalité de l'objet. Attitude *rythmique*. Que l'on retienne le mot.

Mais, parce que le Nègre est émotif, l'objet est perçu à la fois dans ses caractères morphologiques et dans son essence. On parle du réalisme des sentimentaux, de leur manque d'imagination. Réalisme nègre qui, dans les situations inhumaines, sera la réaction de l'humain pour aboutir à l'*humour*. Pour l'instant, je dirai que le Nègre ne

peut imaginer l'objet différent de lui dans son essence. Il lui prête une sensibilité, une volonté, une âme d'homme, mais d'homme noir. On l'a fait remarquer, ce n'est pas exactement de l'anthropomorphisme. Les génies, par exemple, n'ont pas toujours figure humaine. On parle de leur *animisme* ; je dirai leur anthropopsychisme. Qui n'est pas, nécessairement, du négro-centrisme, nous le verrons plus loin.

Ainsi, toute la Nature est animée d'une présence humaine. Elle s'humanise au sens étymologique et actuel du mot. Non seulement les animaux et les phénomènes de la nature – pluie, vent, tonnerre, montagne, fleuve –, mais encore l'arbre et le caillou se font hommes. Hommes qui gardent des caractères physiques originaux, comme instruments et signes de leur âme personnelle. C'est là le trait le plus profond, le trait éternel de l'âme nègre. Celui qui, en Amérique, a su résister à tous les essais d'esclavage économique et de « libération morale ». « C'est, sûrement, pour augmenter les impôts, grommela Madame Vache, qui, s'étant passé, en toute hâte, une couche de blanc gras, chaussa ses souliers de satin jaune canari et enfila sa robe de mousseline bleu ciel aux larges volants brodés ; et, suant, soufflant, mais ravie de cette occasion d'aborder ses créoles et son collier d'or français, elle se mit en route pour le village, montée sur une mule ⁵⁸ ». Comme une négresse – et comme une vache. Même les fleurs des *Verts pâturages* ont, avec un accent nègre, une soumission toute nègre à la volonté du Seigneur : « O.K., Lord ! ».

Voilà l'âme nègre, si tant est qu'elle se puisse définir. Qu'elle soit fille du milieu, je le veux bien, et que l'Afrique soit le « Continent noir ». C'est qu'ici l'action du milieu est sensible particulièrement. De cette lumière si primitivement pure dans la savane et aux confins de la forêt, où naquirent les civilisations ; dépouillée et dépouillante, qui met en valeur l'essentiel, comme l'essence des choses ; de ce climat dont la violence exalte et dompte à la fois. Je le veux bien si cela explique mieux. En tout cas, cette âme explique à son tour la religion et la société.

On dit, et l'on répète plus encore, que le Nègre n'apporte rien de nouveau en *religion*. Ni dogme, ni morale ; seulement une certaine *religiosité*. Mais, à la réflexion, l'essentiel n'est-il pas dans ce mot de mépris, plutôt dans la chose ? Je veux, cependant, examiner le dogme et la morale des Nègres sans m'en faire accroire.

Tout d'abord, ces distinctions ne sont pas de mise. « Soyez Nègres avec les Nègres » ; et ils ne savent diviser, ni compter, pas même distinguer.

« Je crois en Dieu, le Père Tout-Puissant, créateur du Ciel et de la Terre. » Le début du *Credo* n'a jamais étonné aucun Nègre. Le Nègre est monothéiste, en effet, si loin que l'on remonte dans son histoire, et partout. Il n'y a qu'un seul Dieu, qui a tout créé,

58. Lydia Cabrera : *Contes nègres de Cuba*. Avec une très intéressante préface de Francis de Miomandre.

qui est toute puissance et toute volonté. Toutes les puissances, toutes les volontés des génies et des Ancêtres ne sont que des émanations de Lui.

Mais ce Dieu, nous disent les gens bien informés, est vague dans ses attributs, et il se désintéresse des hommes. A preuve qu'on ne lui rend pas de culte, qu'on ne lui offre pas de sacrifices. Et en effet, Il est amour : on n'a pas à se défendre de sa colère. Il est puissant et heureux : il ne mange, ni n'a besoin de libations. Mais ce n'est pas un dieu de bois, une sorte de « soliveau ». Mes grands-mères sérieuses, je me le rappelle, avaient recours à Lui dans les grandes détresses. Elles s'habillaient en hommes, avec tout l'attirail, tiraient des coups de feu et lançaient des flèches au ciel. Elles allèrent même jusqu'à dire des grossièretés... en français. Et Dieu, se déridant, exauçait.

Le *culte* concerne les génies et les Ancêtres. Il convient de remarquer, avec Maurice Delafosse, le plus grand des africanisants en France — je veux dire le plus attentif —, que le culte des Ancêtres paraît antérieur, donc plus nègre. Il est général dans toute l'Afrique noire. Les sacrifices ne sont pas la clause d'un contrat — « donnant donnant ».

Non plus qu'un acte magique à but strictement utilitaire, comme dans les sociétés secrètes ; celles-ci sont d'origine relativement tardive, et j'y verrais, pour ma part, une déformation superstitieuse, trop humaine ; à preuve le développement que ces pratiques magiques prennent dans les sociétés nègres dégénérées d'Amérique. Je vois un triple but aux sacrifices : *participer* à la puissance des Esprits supérieurs, dont sont les Ancêtres ; *communier* avec eux jusqu'en une sorte d'identification ; enfin, être *charitable* aux Ancêtres. Car les Morts, tout puissants qu'ils soient, n'ont pas la vie, et ils ne peuvent se procurer ces « nourritures terrestres » qui font la douceur intense de vivre.

Non, ni la peur, ni les soucis matériels ne dominent la religion des Nègres, encore qu'ils n'en soient pas absents, que le Nègre ressente, lui aussi, l'angoisse humaine. Mais l'amour, et la charité, qui est l'amour fait action. « Ce que regarde au loin le laboureur quand il se redresse, dit une pensée *toucouleure*, c'est le village ». Ce n'est pas le désir de manger qui en est cause, c'est tout le passé qui l'attire de ce côté ». Sentiment semblable anime le fils qui travaille pour son père, l'homme qui œuvre pour la communauté. Le sentiment de communion familiale est projeté dans le temps, en arrière, dans le monde transcendant, jusqu'aux Ancêtres, jusqu'aux génies, jusqu'à Dieu. Logique de l'amour.

Dès lors, qu'importe la morale et qu'il n'y ait pas de sanctions ? Mais il y a une morale, qui est sanctionnée, ici-bas, par la réprobation des membres de la communauté et de sa conscience. Le sentiment de la *dignité* chez les Noirs est bien connu. La morale consiste à ne pas rompre la communication des vivants, des Morts, des génies et de Dieu, de la maintenir par la *charité*. Et celui-là est puni proprement d'isolement qui rompt ce lien mystique.

Reprenons le mot de religiosité. Ce que le Nègre apporte, c'est la faculté de percevoir le surnaturel dans le naturel, le sens du transcendant et l'abandon actif qui l'accompagne, l'*abandon d'amour*. C'est un élément aussi vivace de sa personnalité ethnique que l'animisme. L'étude du Nègro-Américain en fournit la preuve. Chez les poètes « radicaux » eux-mêmes, c'est-à-dire les poètes communisants, le sentiment religieux jaillit soudain, très haut, des profondeurs de leur négritude. *Father Divine*, dont se sont tant gaussés les « Paris-Soir », n'aurait pas entraîné les foules nègres s'il ne promettait, ne donnait à ses « anges », au-delà des banquets, les joies plus enivrantes de l'âme. Hystérie nègre ? « Postulation des nerfs », pour parler comme Baudelaire, qui empêche le Nouveau Monde d'adorer tranquillement son Veau d'Or. Nous voilà au cœur du problème humaniste. Il s'agit de savoir « quel est le but de l'homme » ? Est-ce en lui seul qu'il doit trouver sa solution, comme le veut Guéhenno après Michelet et Gorki ? Ou l'Homme n'est-il vraiment homme que lorsqu'il se dépasse pour prouver son achèvement en dehors du moi, et même de l'Homme ? Il s'agit bien, comme le dit Maritain après Scheler, de « concentrer le monde en l'homme » et de « dilater l'homme au monde ». A quoi répond le Nègre en négrofiant Dieu, en faisant participer l'homme — qu'il ne défie pas — au monde surnaturel.

*Seigneur, je fabrique des dieux noirs aussi,
Osant même Vous donner
Des traits sombres et désespérés...*

Les poètes afro-américains s'adressent au Christ de préférence, à l'Homme-Dieu.

Nous allons, maintenant, considérer l'aspect naturel de l'ordre unitaire du monde : la *société nègre*.

Non seulement la famille est, chez les Nègres, comme ailleurs, la cellule sociale ; mais encore la société est formée de cercles concentriques de plus en plus larges, qui s'étagent les uns sur les autres, imbriqués les uns dans les autres, et formés sur le type même de la famille. Plusieurs familles qui parlent le même dialecte et qui se sentent une origine commune forment une tribu ; plusieurs tribus qui parlent la même langue et habitent le même pays peuvent constituer un royaume ; enfin plusieurs royaumes entrer, à leur tour, dans une confédération ou un empire. D'où l'importance de l'étude de la Famille. Nous en distinguerons seulement les éléments qui doivent continuer de féconder la famille nègre et lui permettre de s'accorder à l'humanisme nouveau, en l'enrichissant. Aussi bien, comme l'écrit Westermann « si les Africains réussissent à la garder intacte pendant la période de transition, à la purifier de ses éléments malsains et à la sauver de la dégénérescence, il n'y a pas à avoir d'anxiété quant à leur avenir ».

Unité de la famille. Unité économique puisque le bien de la famille est commun, indivis. Unité morale : la famille a pour but ultime de procréer des enfants, qui continuent à vivre la tradition, à maintenir et multiplier l'étincelle de vie dans leur corps et dans leur âme, pieusement.

Mais unité qui n'ignore pas les individus, tout subordonnés qu'elle les veuille à l'unité du groupe. La femme comme les enfants ont, à côté du bien commun, leur bien personnel, qu'ils peuvent accroître et dont ils disposent librement. Les enfants reçoivent une éducation libérale, encore que sévère à l'époque de l'initiation. On ne les bat point et, dans leurs sociétés d'âge, ils font tout seul leur apprentissage d'homme. Et la *Femme* est l'égale de l'homme, contrairement à l'opinion répandue.

On ne consulte pas plus le fiancé que la fiancée : mais ils acceptent et vivent leur acceptation, ce qui importe plus que l'impression de choisir ⁵⁹. On n'achète pas la femme, on dédommage seulement la famille. La preuve en est que, lorsqu'elle a subi quelque offense de son mari, elle se retire chez ses parents ; et lui doit venir s'humilier, offrir une réparation. C'est la coutume, du moins chez les Sérères. C'est que la femme est la Mère, dépositaire de la vie, et la gardienne de la tradition. Des esprits superficiels l'ont comparée à une bête de somme. De fait, dans la division du travail — car division il y a, non hiérarchisation —, sa tâche est souvent plus lourde ; mais alors, s'accroît sa responsabilité, sa dignité. Pour paradoxal que cela puisse paraître, la femme noire, qui devient « citoyenne française », perd de sa liberté, de sa dignité.

La famille, ainsi restreinte, n'est pas un groupe autonome : elle habite dans le « carré » de la famille clanique au sens de la *gens*. Celle-ci est la véritable famille négro-africaine. Elle comprend tous les descendants d'un même ancêtre, homme ou femme. C'est ici qu'apparaît le mieux l'aspect unitaire de la famille, fondement, et préfiguration de la société noire. L'Ancêtre clanique est le chaînon qui unit le côté divin au côté des hommes, génie lui-même et sorte de demi-dieu. À ce titre, il a fait jaillir une étincelle de vie, et il continue de l'entretenir, de l'animer en flamme éternelle. C'est lui qui a obtenu, du génie local de la Terre, l'usufruit d'une partie du sol pour ses descendants, comme un bien commun, inaliénable. Le chef de famille, le premier-né des vivants, est, à son tour, le chaînon qui unit ceux-ci aux Ancêtres morts. Plus près d'eux, participant de leur science et de leur puissance, leur parlant familièrement, plus que chef, il est le prêtre, le médiateur. Il est le prêtre, car, dans cette *communauté*, personne, surtout aucun de ceux qui ont quelque pouvoir, ne peut agir pour lui seul. Tous se font la charité ; et chaque vie est approfondie et multipliée dans cette communion familiale des morts et des vivants.

C'est à l'étage de la tribu, plutôt du royaume, que l'on peut saisir, le plus nettement, la solution que le Nègre a donnée aux problèmes sociaux et politiques. Solution qui a répondu, par avance, à cette « unité pluraliste » qui reste l'idéal des humanistes d'aujourd'hui, de ceux du moins pour qui l'humanisme n'est pas une sorte de vain divertissement « d'honnête homme ».

59. Cf. Denis de Rougemont : *L'Amour et l'Occident*.

Les questions connexes de la *propriété* et du *travail* sont à la base de tout le problème social. Il s'agit bien, pour chaque homme, de vivre de son travail, considéré comme source essentielle de propriété ; il s'agit surtout, libéré précisément par son travail et libéré de son travail, d'y trouver une source de joie et de dignité. Loin de nous aliéner à nous-mêmes, le travail doit nous faire découvrir et fructifier nos richesses spirituelles.

Le vice de la société capitaliste n'est pas dans l'existence de la propriété, condition nécessaire du développement de la personne ; il est dans le fait que la propriété ne repose pas essentiellement sur le travail. Or, dans la société nègre, *« le travail, ou, plus exactement peut-être, l'action productrice, est considéré comme la seule source de propriété, mais il ne peut conférer le droit de propriété que sur l'objet qu'il a produit »*.

Mais – les critiques du capitalisme l'ont souvent souligné – la propriété ne peut qu'être théorique si les richesses naturelles et les moyens de production restent entre les mains de quelques individus. Là encore, le Nègre avait résolu le problème dans un sens humaniste. Le sol, de même que tout ce qu'il porte – fleuves, rivières, forêts, animaux, poissons –, est un bien commun, réparti entre les familles et même, parfois entre les membres de la famille, qui en ont une propriété temporaire ou usufruitaire. D'autre part, les moyens de production en général, les instruments de travail sont la propriété commune du groupe familial ou de la corporation.

Il en résulte que la propriété des produits agricoles et artisanaux est collective, étant collectif le travail lui-même. D'où cet avantage capital : chaque homme est assuré, matériellement, du « minimum vital » selon ses besoins. « Quand la récolte est mûre, dit le Wolof, elle appartient à tous. » Et cet autre avantage, non moins important du point de vue de la vie personnelle : l'acquisition du superflu, luxe nécessaire, est rendue possible par le travail, la propriété individuelle étant réglée et restreinte, non éliminée.

Car les Nègres, s'ils négligèrent l'individu, n'asservirent pas la personne, comme on le croit volontiers. La personne me semble être moins dans le besoin de singularité qui tourmente nos individualistes modernes, moins dans le fait de se distinguer que dans la profondeur et l'intensité de la vie spirituelle. Les Nègres n'ont pas discuté sur la personne – on sait qu'ils causent et ne discutent guère –, ils ont aidé à la vie personnelle, même dans la forme collective de la propriété.

« Pour qu'une forme collective de propriété soit une aide efficace à la personne, écrit Maritain, il faut qu'elle n'ait pas pour terme une possession dépersonnalisée ⁶⁰ ». Chez les Nègres, l'homme est lié à l'objet de propriété collective par le lien juridique de la coutume et de la tradition ; encore et surtout par un lien mystique. Arrêtons-nous à celui-ci. Le groupe – famille, corporation, société d'âge – a une personnalité

60. *L'Humanisme intégral*. Cf.

propre, qui est sentie comme telle par chaque membre. La famille, c'est le même sang, c'est, nous l'avons vu, la même flamme partagée ; la corporation n'est qu'une famille clanique, qui a la propriété d'un « art ». L'homme se sent donc une personne – communautaire, je le veux bien – devant l'objet de propriété. Mais l'objet lui-même, très souvent, est senti comme une personne. C'est le cas des phénomènes naturels : plaine, fleuve, forêt. Nous l'avons dit : l'Ancêtre, en occupant le sol, s'est lié à lui au nom de la famille. Et la Terre est un génie féminin ; et l'on célèbre, « solennellement », le mariage mystique du groupe et de la Terre-Mère.

Ainsi, la propriété des moyens de production n'est plus quelque chose de théorique, de transitoire, d'illusoire. Le travailleur sent qu'il est quelqu'un, pas un simple rouage de la machine. Il sait que son intelligence et ses bras œuvrent librement sur quelque chose de bien à lui.

Même l'homme de la corporation, dont le métier est inférieur au travail du paysan, sait qu'il est irremplaçable. Ainsi, les besoins primordialement humains de liberté vraie, de responsabilité et de dignité sont satisfaits : les besoins de la personne.

Et le travail n'est pas corvée, mais source de joie. Parce qu'il permet la réalisation et l'épanouissement de l'être. Il est à remarquer que, dans la société nègre, le travail de la terre est le plus noble. L'âme nègre demeure obstinément paysanne. Que l'on songe aux États-Unis ; les ouvriers nègres du Nord, les électeurs actifs, ont la nostalgie des plantations du Sud, où leurs frères vivent en serfs. Et leurs poètes chantent :

*Des arbres fruitiers chargés de fruits auprès de ruisseaux au doux murmure,
Et des aurores trempées de rosée et de mystiques ciels bleus
Bénissant ces nonnes, les collines*

C'est que le travail de la terre permet l'accord de l'Homme et de la « création », qui est au cœur du problème humaniste ; qu'il se fait au rythme du monde : rythme point mécanique, qui est libre et vivant ; celui du jour et de la nuit, des saisons qui sont deux en Afrique, de la plante qui pousse et qui meurt. Le Nègre, se sentant à l'unisson de l'univers, rythme son travail par le chant et le tam-tam. Travail nègre, rythme nègre, joie nègre qui se libère par le travail et se libère du travail.

Le *politique*, cela va de soi, est en rapports étroits avec le social. Celui-ci est à celui-là ce que la main de l'artiste est à son esprit. Il s'agit d'organiser, de maintenir et de perfectionner la Cité : de gouverner et de légiférer. Gouverner exige de l'autorité, légiférer de la sagesse. L'un et l'autre doivent retourner à leurs sources, tendre au bien des communautés et des personnes : de la Cité.

Or, dans les démocraties occidentales d'aujourd'hui, ces exigences sont mécon-
nues. Le législateur est élu, dans les meilleurs cas, par un parti, qui est un agrégat d'intérêts matériels, et il légifère sous la dictée d'une oligarchie financière et pour cette oligarchie. La législation est inhumaine doublement parce que viciée double-

ment. Quant au gouvernement, malgré les forces policières qui ne font que s'accroître, il n'a pas d'autorité ; car l'autorité repose sur une prééminence spirituelle, et le gouvernement est aux mains d'habiles et de pantins, de *politiciens* au lieu de politiques.

Il en va autrement dans un royaume nègre type, comme c'était le cas du Royaume *sérère* du Sine. L'assemblée législative est composée de hauts dignitaires et de notables, chefs de familles claniques. D'où la sagesse qui vient de la connaissance de la tradition de l'expérience de la vie et du sentiment de ses responsabilités. Il est question de concilier la tradition et le progrès – cette résistance au progrès, souvent dénoncée, est moins dans le génie nègre que dans les conditions géographiques.

Autorité du Roi, qui est un ascendant d'ordre spirituel ⁶¹. Il symbolise l'unité du royaume. Primitivement, il est le descendant du Conducteur du peuple ; et il le représente en même temps que celui-ci. Autorité du Roi. Parce que le peuple « s'honore dans la personne du Roi, lui-même et son passé ⁶² ». Parce que le Roi est l' élu du peuple par l'intermédiaire des principaux chefs de famille. Parce que les électeurs peuvent le suspendre ou le déposer. Efficacité du pouvoir, parce qu'il repose sur l'autorité et qu'il s'exerce par l'intermédiaire de nombreux ministres, que le souverain ne peut choisir, ni renvoyer.

Il y a loin de cette communauté harmonieuse à l'image d'Epinal du « Tyranneau nègre ». « Unité pluraliste » : une cité fondée à l'image des communautés naturelles et reposant sur elles. Même les corporations et les nombreuses associations ne restent pas sans influence.

Et *l'individu* ? me demandera-t-on de nouveau. De nouveau, je réponds : l'individu est négligé en tant qu'il se fonde sur une fausse liberté et sur une distinction d'intérêts. Tout autre est le cas de la *personne*. J'avoue que la société nègre ne s'est pas beaucoup souciée de développer la *raison* ; et c'est une lacune. La personne n'en avait pas moins l'occasion de se développer, et de s'imposer au sein des associations, des corporations et des assemblées délibérantes, *palabrant*es. On n'a pas dit assez l'importance de la *palabre*. L'égalité y régnait, et le sentiment de sa *dignité* d'homme. Pareil sentiment animait jusqu'au serviteur, jusqu'au captif. J'en ai connu qui se sont suicidés – geste d'homme libre – parce qu'on les accusait de mensonge ou de vol.

Ce que le monde moderne a oublié, qui est une des causes de la crise actuelle de civilisation, est que l'épanouissement de la personne exige une direction extra-individualiste. Il n'a lieu que sur la terre des Morts, dans le climat de la famille, du groupe. Ce besoin de communion fraternelle est plus profondément humain que celui du repliement sur soi, autant que celui du surnaturel. On a dit que la pitié était étrangère à

61. Daniel-Rops : *Ce qui meurt et ce qui naît*, p. 37 et suiv.

62. D. Westermann : *Op. cit.*

l'âme nègre. La pitié peut-être, pas la charité, pas l'hospitalité. Car il y avait partout le « carré » ou l'agglomération des étrangers. C'est une coutume que d'inviter le passant à partager le repas familial. Les premiers Blancs eux-mêmes qui débarquèrent furent considérés comme des hôtes célestes. Le plus grand éloge que l'on puisse décerner chez les Wolof est : *Bega mbok, bega nit* : « qui aime ses parents, aime les hommes ». A ceux qui ont détruit sa civilisation, au négrier, au lyncheur, les poètes afro-américains ne répondent que par des paroles de paix :

*Je la rends en tendresse ;
Et je l'ai faite ainsi,
Car j'en ai effacé la haine
Il y a longtemps* ⁶³

Ce n'est pas là de la vaine littérature. Cette « humanité » de l'âme nègre, cette incapacité de haïr durablement a aidé à résoudre le problème racial en Amérique latine, même en Amérique du Nord. Je crois que les apports nègres dans le domaine social et politique ne se limiteront pas là.

Ce serait le lieu de parler du rôle humaniste de l'*Ethnologie*.

Dans l'élaboration d'un monde plus humain, elle doit permettre de demander, à chaque peuple, le meilleur de lui-même. Et les peuples noirs ne viendront pas les mains vides au rendez-vous du politique et du social, dans un monde partagé entre l'individualisme démocratique et le gréganisme totalitaire.

En attendant, les apports nègres au monde du XX^e se sont surtout traduits dans la littérature et l'art en général. L'étude de la littérature africaine et de la jeune littérature afro-américaine, pour intéressante qu'elle puisse être, nous entraînerait trop loin. Je ne veux considérer que l'art plastique et la musique. Il ne les faut séparer que pour des raisons pratiques ; on retrouve les mêmes éléments çà et là, chez l'Africain et l'Afro-Américain, quoi qu'en disent les spécialistes. Le mérite de l'épreuve américaine aura été de faire disparaître tout ce qui n'était pas permanent, humain.

Mais ces apports n'auront été féconds que chez de rares artistes. On a en fait en général des emprunts fragmentaires, vidés de toute sève, parce que de tout esprit. Je crains que les surréalistes eux-mêmes n'aient pas eu, pour le Nègre, une sympathie toujours discrète, c'est-à-dire éclairée. Comment en aurait-il été autrement dans un monde asservi à la matière et à la raison, où l'on ne dénonce la raison que pour proclamer le primat de la matière. Car c'est bien là la cause de décadence de l'art au XIX^e siècle ; et les manifestes « pour l'Art français » que publie la revue *Les Beaux-arts* sont significatifs. Le réalisme et l'adoration du réel qui conduit à l'art photographique. À la limite, l'esprit se satisfait d'analyser et combiner les éléments du réel, en vue d'un

63. Lewis Alexander : *Transformation*.

jeu subtil, d'une variation sur le réel. Conséquence naturelle de l'attitude de Théophile Gautier : « Mon corps rebelle ne veut point reconnaître la suprématie de l'âme, et ma chair n'entend point qu'on la mortifie... Trois choses me plaisent : l'or, le marbre et la pourpre : éclat, solidité, couleur ⁶⁴ ». Les préférences pourront varier, pas l'esprit, je veux dire l'absence d'esprit. D'où les attaques de Baudelaire contre « l'École païenne » ; d'où, plus tard, celles d'un Cézanne et d'un Gauguin, dont les disciples s'avanceront du côté de l'art nègre, jusqu'à le rencontrer.

Car le mérite de l'art nègre est de n'être ni jeu, ni pure jouissance esthétique : de *signifier*.

Je choisis, parmi les arts plastiques, la sculpture, l'art le plus typique. Même la décoration des ustensiles les plus simples du mobilier populaire, loin de les détourner de leur but et d'être un vain ornement, souligne ce but. Art pratique, non pas utilitaire ; et classique en ce premier sens. Surtout art spirituel – on a dit à tort : idéaliste ou intellectuel – parce que religieux. Les sculpteurs ont pour fonction essentielle de représenter les Ancêtres morts et les génies par des statues qui soient leur âme personnelle comme volonté efficace, de faire saisir, sentir leur âme personnelle comme volonté efficace, de faire accéder au *surréal*.

Par une représentation humaine, singulièrement par la représentation de la figure humaine, reflet le plus fidèle de l'âme. Le fait est frappant, que les statues anthropomorphiques et, parmi celles-ci, les masques, prédominent. Souci constant de l'*Homme-intermédiaire*.

Cette spiritualité s'exprime par les éléments les plus concrets du réel. L'artiste nègre est moins peintre que sculpteur, moins dessinateur que modelleur, travaillant, de ses mains, la solide matière à trois dimensions, comme le Créateur. Il choisit la matière la plus concrète : de préférence au bronze, à l'ivoire, à l'or, le bois, qui est commun et se prête aux effets les plus brutaux comme aux plus délicates nuances. Il se sert de peu de couleurs – qu'au reste il fait toujours franches jusqu'à saturation : blanc, noir, rouge, couleurs de l'Afrique ; il se sert surtout des lignes, des surfaces, des volumes : des propriétés les plus matérielles.

Mais, parce que cet art tend à l'expression essentielle de l'objet, il est à l'opposé du réalisme subjectif. L'artiste soumet les détails à une hiérarchie spirituelle, partant technique. Là où beaucoup n'ont voulu voir que maladresse des mains ou incapacité d'observer le réel, il y a bien volonté, du moins conscience d'ordination, mieux : de subordination. J'ai déjà dit l'importance accordée au visage humain par l'artiste.

Cette force ordinatrice qui fait le style nègre est le *rythme*. C'est la chose la plus sensible et la moins matérielle. C'est l'élément vital par excellence. Il est la condition

64. *Mademoiselle de Maupin*.

première et le signe de l'art, comme la respiration de la vie ; la respiration qui se précipite ou ralentit, devient régulière ou spasmodique, suivant la tension de l'être, le degré et la qualité de l'émotion. Tel est le rythme primitivement, dans sa pureté, tel il est dans les chefs-d'œuvre de l'art nègre, particulièrement de la sculpture. Il est fait d'un thème — forme sculpture — s'oppose à un thème frère, comme l'inspiration à l'expiration, et qui se reprend. Ce n'est pas la symétrie qui engendre la monotonie ; le rythme est vivant, il est libre. Car reprise n'est pas redite, ni répétition. Le thème est repris à une autre place, sur un autre plan, dans une autre combinaison, dans une variation ; et il donne une autre intonation, un autre timbre, un autre accent. Et l'effet d'ensemble en est intensifié, non sans nuances. C'est ainsi que le rythme agit sur ce qu'il y a de moins intellectuel en nous despotiquement, pour nous faire pénétrer dans la *spiritualité de l'objet* ; et cette attitude d'abandon qui est nôtre est elle-même rythmique.

Art classique au sens le plus humain du mot, parce que « romantisme dominé », parce que l'artiste, dominant sa richesse émotive, suscite et conduit notre émotion jusqu'à l'Idée. Par les moyens les plus simples, les plus directs, les plus définitifs. Tout concourt au but. Ici, nulle anecdote, nulle fioriture ni fleur. Rien qui distraie. En refusant de nous séduire, l'artiste nous conquiert. Art classique comme le définit Maritain : « Une subordination telle de la matière à la lumière de la forme... qu'aucun élément matériel provenant des choses ou du sujet ne soit admis dans l'œuvre qui ne soit strictement requis comme support ou comme véhicule de cette lumière et qui vienne alourdir ou « débaucher » l'œil, l'oreille ou l'esprit. »

Ce qui manqua à la musique du XIX^e siècle finissant, ce ne furent pas les idées, ni une spiritualité authentique — il suffirait de citer, pour la France, César Franck et Gabriel Fauré —, mais une sève jeune et des moyens neufs. Dieu est invisible aux savants comme l'esprit.

Ils sentaient le besoin de s'affranchir de règles conventionnelles et devenues stériles, les Claude Debussy, Darius Milhaud et Igor Stravinsky. Et ils allèrent à la découverte d'alluvions inconnues et de « germes invisibles ».

C'est à ces besoins que répond la *musique nègre*, qui commence seulement d'être sérieusement étudiée en Europe ; car si l'on est sensible à ses effets, on n'a pas encore pénétré loin dans sa technique. Non plus que la sculpture, elle ne constitue, dans la société négro-africaine, un art qui se suffise à lui-même. Elle accompagne, primitivement, les danses et les chants rituels. Profanisée, elle ne se fait pas indépendante : elle a sa place naturelle dans les manifestations collectives du théâtre, des travaux agricoles, des concours gymniques. Même dans les quotidiens tam-tams du soir, elle n'est pas pure manifestation esthétique, mais fait communier, plus intimement, ses fidèles au rythme de la communauté dansante, du Monde dansant. Il en est resté beaucoup chez les Nègres occidentalisés, américanisés. Instinctivement, ils dansent leur musique, *ils dansent leur vie*.

C'est dire que la musique nègre, comme la sculpture, comme la danse, est enracinée dans le sol nourricier, qu'elle est chargée des rythmes, des sons et bruits de la Terre. Ce n'est pas dire qu'elle soit descriptive ou impressionniste ; elle aussi traduit des sentiments. Point sentimentale d'ailleurs. Elle apporte la sève nécessaire à la musique occidentale appauvrie, car basée et perpétuée sur des règles arbitraires, surtout trop étroites.

Je ne parlerai pas des apports *mélodiques*. Cela va de soi. Ce coin a été le plus défriché. Il n'en est pas de même du domaine modal. On en méconnaît encore les richesses. En partie, parce que des « techniciens » ont nié qu'il y eût une harmonie nègre. Ce que contestent des musiciens avertis, comme Ballanta. Les Nègres, font-ils remarquer, chantent en chœur ; contrairement à la plupart des chants populaires des autres peuples, qui se font à l'unisson, les chœurs en Négritie se composent de plusieurs parties. Je me rappelle, moi-même, combien le bon Père qui dirigeait notre chorale d'enfants noirs avait du mal à nous faire chanter à l'unisson, sans parties, ni variations. Delafosse, parlant des chœurs nègres, note que « l'harmonie y est impeccable ».

« L'invention rythmique et mélancolique est prodigieuse (et comme naïve) », écrit Gide de son côté, « mais que dire de l'harmonique ! Car c'est ici surtout qu'est ma surprise. Je croyais tous ces chants monophoniques. Et on leur a fait cette réputation, car jamais de « chants à la tierce ou à la sixte ». Mais cette polyphonie par élargissement et écrasement du son est si désorientante pour nos oreilles septentrionales, que je doute qu'on la puisse noter avec nos moyens graphiques ». Déconcertante en effet et impossible à noter, les intervalles comme les dessins mélodique et rythmique étant d'une extrême subtilité. « Nos chants populaires », avait dit Gide plus haut, « près de ceux-ci, paraissent pauvres, simples, rudimentaires ». Terres alluviales, qui n'attendent que de hardis et patients pionniers.

C'est dans le domaine du *rythme* que la contribution nègre a été la plus importante, la plus incontestée. Nous avons vu, tout au long de cette étude, que le Nègre était un être rythmique. C'est le rythme incarné. La musique, à cet égard, est révélatrice.

On remarquera l'importance accordée aux instruments à percussion. Souvent, le seul accompagnement au chant est le tam-tam, voire le battement des mains. Parfois, les instruments de percussion marquent les accords de base, desquels jaillit librement la mélodie. Il faudrait reprendre, ici, ce que j'ai dit, plus haut, du rythme en sculpture. Ajoutons qu'il anime jusqu'à *swing*. Caractérisé par la syncope, il est loin d'être mécanique. Il est fait de constance et de variété, de tyrannie et de fantaisie, d'attente et de surprise ; ce qui explique que le Nègre puisse, pendant des heures, se plaire à la même phrase musicale, car elle n'est pas tout à fait la même.

En dehors des éléments proprement musicaux, le Nègre a montré les ressources que l'on pouvait tirer de certains instruments ignorés jusque-là ou arbitrairement

méprisés et cantonnés dans un rôle subalterne. Tel fut le cas des instruments à percussion, dont le xylophone ; tel est le cas du saxophone et des cuivres, trompette et trombone. Grâce à la netteté, à la vigueur, à la noblesse de leurs sonorités, ceux-ci étaient tout désignés pour rendre le *style nègre*. Grâce aussi à tous les effets de délicate douceur et de mystère qu'en ont tirés, depuis, les meilleurs « hotistes ».

L'influence nègre n'a pas été sensible seulement, ne promet pas d'être féconde seulement dans l'écriture musicale, mais encore dans l'interprétation. C'est peut-être ici que les Afro-américains sont restés le plus près des sources. C'est affaire de style avant tout : *d'âme*.

Hughes Panassié a mis en pleine lumière les apports nègres dans le *jazz hot*, dont le caractère fondamental est dans l'*interprétation*. Mais cette influence doit s'étendre encore à la musique classique. Et plus, peut-être, par les chanteurs que par les orchestres. La valeur de l'interprétation est dans l'intonation, que Panassié définit : « Non seulement la manière d'attaquer la note, mais encore la manière de la tenir, de l'abandonner, bref de lui donner toute son expression. » « C'est, ajoute-t-il, l'expression, l'accent que l'exécutant imprime à chaque note, dans lequel il fait passer toute sa personnalité ». Pour « fidèle » que soit l'interprétation chez de grands artistes comme Roland Hayes ou Marian Anderson, il reste toujours quelque chose de l'interprétation nègre.

C'est cette façon particulière d'entourer la note, le son, d'un halo de chair et de sang, qui le fait paraître si trouble et si troublant ; cette façon « naïve » de traduire, par la voix la plus charnelle, la spiritualité la plus secrète. « Le soliste, écrit encore Gide, a une voix admirable, de qualité toute différente de celle que nous exigeons au Conservatoire ; une voix qui parfois semble étranglée par les larmes – et parfois plus près du sanglot que du chant –, avec de brusques accents rauques et comme désaccordés. Puis, soudain, ensuite, quelques notes très douces, d'une suavité déconcertante. »

Tout restreints qu'ils soient, ces apports nègres ont influencé assez profondément la musique contemporaine. Elle y a gagné d'être plus riche et plus dépouillée, plus musclée et plus souple, plus dynamique, plus généreuse, plus humaine, parce que plus naturelle. Le vieux mythe d'Antée n'a pas perdu de sa vérité.

C'est par ce mythe grec que je veux finir. Elle n'est pas étrange, cette rencontre du Nègre et du Grec. Je crains que beaucoup, qui se réclament, aujourd'hui, des Grecs, ne trahissent la Grèce. Trahison du monde moderne, qui a mutilé l'homme en le faisant « animal raisonnable », plutôt en le sacrant « Dieu de raison ». Le service nègre aura été de contribuer, avec d'autres peuples, à refaire l'unité de l'Homme et du Monde : à lier la chair à l'esprit, l'homme à son semblable, le caillou à Dieu. En d'autres termes, le réel au surnaturel – par l'Homme non pas centre, mais charnière, mais nombril du Monde.

Le programme de la revue Quilombo de Abdias do Nascimento, Brésil, 1944 ⁶⁵

[Nous voulons]

Travailler à l'élévation (valorisation) et à la mise en valeur du Noir brésilien dans tous les secteurs : social, culturel, éducationnel, politique, économique et artistique.

Pour atteindre ces objectifs, Quilombo se propose de :

1. Collaborer à la conscientisation sur le fait qu'il n'y a pas de races supérieures, ni de servitude naturelle, ainsi que nous l'enseignent la théologie, la philosophie et la science ;
2. Éclairer le Noir sur le fait que l'esclavage est un phénomène historique complètement dépassé, ne devant pas, pour cela, constituer une raison d'aversion ou de ressentiments, et moins encore d'inhibitions motivées par l'épiderme qui lui rappelle constamment l'ignoble passé ;
3. Lutter pour que, tant que l'enseignement ne sera pas gratuit à tous les niveaux, les étudiants noirs soient admis, comme boursiers d'État, dans tous les établissements privés et publics de l'enseignement secondaire et supérieur du pays, y compris dans les écoles militaires ;
4. Combattre les préjugés de couleur et de race ainsi que les discriminations qui, pour ces motifs, se pratiquent, attentant à la civilisation chrétienne, aux lois et à notre Constitution ;
5. Plaider pour que soit prévu et défini le crime de discrimination raciale et de couleur dans nos codes, comme l'ont fait certains états d'Amérique du nord et dans la Constitution cubaine de 1940.

65. Source : Réédition de la revue *Quilombo* (1944), consultée à l'EHSS, Paris.

XI

L'IMPACT DU CONFLIT ITALO-ETHIOPIEN

1935-1936

Discours de S. M. Hailé Sélassié à la Société des Nations (juin 1936) ⁶⁶

« Moi, Hailé Sélassié Ier, Empereur d'Éthiopie, je suis ici ce jour pour réclamer justice, cette justice qui est due à mon peuple, ainsi que l'assistance qui lui a été promise il y a huit mois lorsque cinquante nations ont affirmé qu'une agression avait été commise en violation des traités internationaux. Qu'un chef d'État s'adresse lui-même à cette Assemblée est un précédent. Mais c'est également la toute première fois qu'un peuple est victime d'une telle injustice et qu'il est livré, comme c'est le cas aujourd'hui, à la merci de son agresseur. Par ailleurs, jamais auparavant un État ne s'était appliqué avec autant d'acharnement à exterminer un peuple par des moyens barbares, au mépris des promesses les plus solennelles faites par les nations du monde, à savoir que des gaz toxiques ne seraient jamais utilisés contre des innocents. C'est pour soutenir la lutte d'un peuple pour son indépendance qui remonte à la nuit des temps, que le Chef de l'empire éthiopien est venu à Genève afin de s'acquitter de cette ultime mission qui lui incombe, après avoir conduit ses armées au combat.

Je prie Dieu Tout-puissant d'épargner aux autres nations les souffrances effroyables qui ont été infligées à mon peuple, et que les chefs militaires qui m'accompagnent ont vécu dans toute leur horreur. Je me dois d'informer les représentants des gouvernements réunis ici à Genève afin qu'ils ne soient plus dans l'ignorance du sort funeste réservé à l'Éthiopie, et parce que la vie de millions d'hommes, de femmes et d'enfants exposés à un danger mortel est entre leurs mains. En effet, le gouvernement italien n'a pas seulement engagé des hostilités contre des combattants, il a surtout attaqué

66. Source : Site Internet <http://www.ethiotrade.com/leage.htm>

des populations vivant loin de la zone des combats, dans le but de les terroriser et de les exterminer.

Au début, vers la fin de l'année 1935, l'aviation italienne a largué des bombes lacrymogènes sur mes armées. Elles n'ont eu guère d'effets. Les soldats avaient appris à s'éparpiller et à attendre que le vent disperse rapidement les gaz toxiques. L'aviation italienne a alors eu recours au gaz moutarde. Des fûts de liquide furent largués sur les unités combattantes. Mais cette tactique s'est elle aussi avérée peu efficace : le liquide n'affectait que quelques soldats, et les fûts au sol étaient pour les troupes et les populations une mise en garde contre le danger qu'ils représentaient.

C'est au moment où les manœuvres visant l'encerclement de Makalle étaient en cours que le haut commandement italien, craignant une débâcle, a adopté la stratégie qu'il me revient de révéler au monde. Des pulvérisateurs spéciaux étaient installés à bord des avions afin d'épandre une fine pluie mortelle sur de vastes étendues de territoire. Des escadrilles de neuf, quinze voire dix-huit avions volant en file indienne couvraient le ciel d'un épais nuage persistant. C'est ainsi que dès la fin du mois de janvier 1936, soldats, femmes, enfants, bétail, cours d'eau, lacs et pâturages étaient en permanence sous cette pluie mortelle. Dans le but d'éliminer systématiquement toute créature vivante, afin d'empoisonner plus sûrement les eaux et les pâturages, le haut commandement italien organisa un ballet incessant d'avions. C'était là sa principale tactique.

Le raffinement de la barbarie consistait à causer des ravages et à semer la terreur dans les régions les plus peuplées du pays, dans les zones les plus éloignées du théâtre des opérations. L'objectif était de semer la peur et la mort dans une grande partie du territoire éthiopien. Cette effroyable tactique a parfaitement réussi. Hommes et bêtes périrent. Tous ceux qui se retrouvaient sous la pluie mortelle déversée par des avions se tordaient et hurlaient de douleur. Tous ceux qui buvaient l'eau empoisonnée, ou mangeaient les aliments contaminés mouraient eux aussi dans d'horribles souffrances. Les gaz moutardes italiens ont fait des dizaines de milliers de victimes. C'est pour faire part au monde civilisé des tortures infligées au peuple éthiopien que j'ai décidé de venir à Genève. Nul autre que moi-même, et mes braves compagnons d'armes, n'aurait pu en apporter la preuve indéniable à la Société des Nations. Les appels des délégués de mon pays lancés à notre organisation sont restés sans écho ; mes délégués n'étaient pas des témoins oculaires. C'est pour cette raison que j'ai pris la décision de venir personnellement témoigner du crime perpétré contre mon peuple et mettre l'Europe en garde contre le destin tragique qui sera le sien si elle accepte le fait accompli. Est-il nécessaire de rappeler à cette Assemblée les diverses étapes du drame éthiopien ? Depuis ces 20 dernières années, que ce soit en ma qualité de prince héritier, de régent de l'empire ou d'empereur, j'ai déployé des efforts inlassables dans le but d'apporter à mon pays les bienfaits de la civilisation, et surtout, afin d'établir des relations de bon voisinage avec les puissances limitrophes. C'est ainsi qu'en 1928 j'ai

réussi à conclure avec l'Italie un traité d'amitié qui interdit formellement le recours à la force des armes sous quelque prétexte que ce soit, et qui substitue à la force et à la pression la conciliation et l'arbitrage dont les nations civilisées ont fait le fondement de l'ordre international.

Dans son rapport du 5 octobre 1935, le Comité des treize a reconnu mes efforts et l'œuvre que j'ai accomplie. Les États avaient estimé que l'entrée de l'Éthiopie dans la Société des Nations devait, non seulement garantir une fois de plus son intégrité territoriale et son indépendance, mais également l'aider à devenir plus civilisée. Il ne me semble pas qu'en Éthiopie, le désordre et l'insécurité soient plus grands aujourd'hui qu'en 1923. Bien au contraire, le pays est plus uni et l'autorité de l'État a été renforcée. Les actions que j'ai menées en faveur de mon peuple auraient été plus fructueuses sans les obstacles de toute nature dressés par le gouvernement italien qui a encouragé la révolte et armé les rebelles. En effet, comme nous le savons aujourd'hui, Rome n'a jamais cessé de préparer la conquête de l'Éthiopie. Les traités d'amitié que l'Italie a signés avec moi n'étaient pas sincères, et n'étaient rien d'autre que des leurres. Elle affirme avoir préparé l'invasion de mon pays pendant 14 ans. Elle reconnaît aujourd'hui que lorsqu'elle a conclu en 1928 le traité d'amitié, et qu'elle a signé le pacte de Paris interdisant le recours à la guerre, c'était dans le but d'abuser la communauté internationale. Le gouvernement éthiopien avait, dans le cadre de ces engagements solennels, reçu en matière de sécurité des garanties supplémentaires qui devaient lui permettre de faire avancer le processus de réformes qu'il avait engagé, auquel il consacrait tous ses efforts et qui lui tenait tant à cœur.

L'incident de Wal-Wal survenu en décembre 1934 a été pour moi un véritable coup de tonnerre. Il était évident qu'il s'agissait d'une provocation de la part de l'Italie, et je n'avais pas hésité à en appeler à la Société des Nations. J'avais alors invoqué les dispositions du traité de 1928 et les principes du pacte, tout en insistant sur la mise en œuvre de la procédure de conciliation et d'arbitrage. Malheureusement pour l'Éthiopie, c'était au moment où un certain gouvernement estimait que la situation en Europe exigeait que les liens d'amitié avec l'Italie soient préservés par tous les moyens. Il fallut donc sacrifier l'indépendance de l'Éthiopie à l'avidité du gouvernement italien. Cet accord secret, contraire aux obligations nées du pacte, a considérablement influé sur le cours des événements. L'Éthiopie et le monde entier ont subi et en subissent encore les conséquences désastreuses. La première violation du pacte a été suivie par de nombreuses autres. Le gouvernement de Rome, convaincu d'être soutenu dans sa politique contre l'Éthiopie, prépara activement la guerre, en se disant que la pression concertée qui commençait à s'exercer sur l'Éthiopie ne serait peut-être pas suffisante pour venir à bout de la résistance de mon peuple à la domination italienne. C'est ainsi que d'innombrables difficultés furent créées afin d'empêcher l'aboutissement de la procédure de conciliation et d'arbitrage. En effet, la procédure se heurta à toutes sortes d'obstacles élevés délibérément. Des États entreprirent d'empêcher l'Éthiopie de trouver des arbitres parmi leurs citoyens. Après la mise en place de la cour d'arbi-

trage, celle-ci a subi des pressions pour qu'elle rende son arrêté en faveur de l'Italie. Toutes ces tentatives furent vaines car les arbitres, dont deux représentaient l'Italie, durent reconnaître à l'unanimité qu'en ce qui concernait l'incident de Wal-Wal ainsi que tous les autres incidents ultérieurs, la communauté internationale ne pouvait en tenir l'Éthiopie pour responsable.

Suite à cet arrêt, le gouvernement éthiopien crut sincèrement à l'ouverture d'une ère d'amitié avec l'Italie. J'ai tendu la main au gouvernement italien en toute honnêteté et en toute sincérité. L'Assemblée fut informée par le rapport du Comité des treize en date du 5 octobre 1935 des détails des événements qui s'étaient produits du mois de décembre 1934 au 3 octobre 1935. Je me bornerai à citer quelques-unes des conclusions de ce rapport, à savoir les nos 24, 25 et 26.

« Le mémorandum de l'Italie (qui comporte les plaintes déposées par l'Italie) avait été déposé au bureau du Conseil le 4 septembre 1935, alors que le premier appel lancé au Conseil par l'Éthiopie datait du 14 décembre 1934. Entre ces deux dates, le gouvernement italien s'était opposé à l'examen de cette question par le Conseil, au motif que, seule la procédure prévue par le traité italo-éthiopien de 1928 pouvait s'appliquer. En outre, tout au long de cette période, l'acheminement des troupes italiennes vers l'Afrique de l'Est se poursuivait. Le gouvernement italien expliquait au Conseil que cet envoi de troupes était indispensable à la défense de ses colonies face aux préparatifs de guerre entamés par l'Éthiopie. Mon pays pour sa part attira l'attention du Conseil sur les déclarations officielles de l'Italie et qui à son avis ne laissaient aucun doute sur « les intentions belliqueuses du gouvernement italien ». »

Depuis le début du conflit, le gouvernement éthiopien cherche à obtenir un règlement par des moyens pacifiques. Il a invoqué les procédures prévues par le pacte. Le gouvernement italien, souhaitant ne s'en tenir qu'aux dispositions du traité italo-éthiopien de 1928, l'Éthiopie a marqué son accord. Elle a toujours affirmé sa détermination à respecter scrupuleusement la sentence arbitrale même si elle était en sa défaveur. Elle avait accepté que les arbitres ne soient pas saisis de la question relative à la souveraineté sur Wal-Wal parce que le gouvernement italien s'y était opposé. Mon pays a demandé au Conseil d'envoyer des observateurs, et s'est dit disposé à fournir tous les renseignements que le Conseil jugerait utile de lui demander.

Cependant, une fois le différend de Wal-Wal réglé par arbitrage, le gouvernement italien présenta au Conseil une note détaillée afin d'appuyer sa demande de liberté d'action. Il soutenait que des cas tels que celui de l'Éthiopie ne pouvaient se régler conformément aux dispositions du pacte. Il affirmait, qu'« étant donné que cette question touche aux intérêts vitaux de l'Italie et qu'elle est d'une importance capitale pour la sécurité et la civilisation italiennes », le gouvernement italien « faillirait à son devoir le plus élémentaire s'il ne cessait, une fois pour toutes, de faire confiance à l'Éthiopie

et s'il ne se réservait pas l'entière liberté d'adopter toute mesure qui pourrait s'avérer nécessaire afin de garantir la sécurité de ses colonies et sauvegarder ses propres intérêts. »

Tels sont les termes du rapport du Comité des treize. Le Conseil et l'Assemblée adoptèrent à l'unanimité la conclusion que le gouvernement italien avait enfreint les dispositions du pacte et qu'il était en état d'agression. Je n'avais pas hésité à déclarer que je ne souhaitais pas la guerre, qu'elle m'était imposée et que je ne me battrais que pour défendre l'indépendance et l'intégrité territoriales de mon pays, et que dans ce combat, j'étais le défenseur de tous les petits États exposés à l'avidité d'un puissant voisin. En octobre 1935, les 52 nations qui m'écoutent aujourd'hui m'ont assuré que l'agresseur ne triompherait point, que les dispositions du pacte seraient appliquées en vue de garantir la primauté du droit et l'échec de la violence.

Je demande aujourd'hui à ces cinquante-deux nations de garder en mémoire la position qu'elles ont adoptée il y a huit mois, et sur la base de laquelle j'ai organisé la résistance de mon peuple face à cet agresseur qu'elles ont dénoncé au monde entier. En dépit de l'infériorité de mon armement, de l'absence totale d'avions, d'artillerie, de munitions, de structures sanitaires, ma confiance en la SDN était absolue. J'étais convaincu qu'un seul agresseur ne pouvait s'opposer avec succès à cinquante-deux États qui comptaient par ailleurs en leur sein les États les plus puissants du monde. Fort de ma foi dans les traités, je ne m'étais pas préparé à la guerre, et c'est le cas de certains petits pays d'Europe.

Lorsque le danger est devenu imminent, conscient de mes responsabilités vis-à-vis de mon peuple, j'ai essayé au cours des dix premiers mois de 1935 d'acquiescer des armes. De nombreux gouvernements ont décrété l'embargo pour m'en empêcher, alors qu'on accordait à l'Italie toutes les facilités pour acheminer par le Canal de Suez des troupes, des armes et des munitions. Aucune voix ne s'est élevée pour protester. Aucune mesure n'a été prise pour y mettre un terme.

Le 3 octobre 1935, les troupes italiennes ont envahi mon pays, et ce n'est que quelques heures plus tard que j'ai décrété la mobilisation générale. Compte tenu de ma volonté de maintenir la paix, j'avais, suivant ainsi l'exemple d'une grande nation européenne à la veille de la Grande Guerre, demandé à mes troupes de se retirer à trente kilomètres du front pour éviter que l'adversaire ne donne pour prétexte la provocation ; les combats se sont alors déroulés dans les conditions horribles que j'ai décrites à l'Assemblée. Dans ce conflit inégal opposant d'une part un État de plus de quarante-deux millions d'habitants ayant une capacité financière, industrielle et technologique lui permettant de produire des quantités illimitées d'armes les plus meurtrières et d'autre part un petit pays de douze millions d'habitants, désarmé, sans-ressources et n'ayant pour seul atout que la justesse de sa cause et la promesse de la Société des Nations. Quel appui véritable les cinquante-deux nations qui ont déclaré Rome coupable de violation du pacte et s'étaient engagées à empêcher le triomphe

de l'agresseur ont-elles apporté à l'Éthiopie ? Chaque État membre a-t-il, comme il s'y était engagé en signant l'article 15 du pacte, considéré que l'agresseur avait commis un acte de guerre dirigé personnellement contre lui ? J'avais placé tous mes espoirs dans le respect de ces engagements. Ma confiance en ces derniers avait été renforcée par le Conseil, qui avait déclaré à maintes reprises que les actes d'agression ne devaient pas être encouragés, et que le droit allait en définitive triompher de la force.

En décembre 1935, le Conseil a clairement fait valoir la concordance de ses vues avec celles des centaines de millions de personnes à travers le monde qui s'étaient élevées contre la proposition visant à démanteler l'Éthiopie. On avait alors réaffirmé à maintes reprises qu'il ne s'agissait pas simplement d'un conflit opposant le gouvernement italien à la Société des Nations, et c'est la raison pour laquelle j'ai refusé tous les avantages personnels que me proposaient les italiens, parce qu'en les acceptant, j'aurais trahi mon peuple et violé le pacte de la Société des Nations. Je défendais la cause de tous les petits États qui sont menacés d'agression.

Que sont devenues les promesses qui m'ont été faites depuis octobre 1935 ? J'ai constaté avec une immense douleur, mais sans surprise, que trois puissances n'accordaient aucune espèce de valeur aux engagements qu'elles avaient pris en signant le pacte. Leurs relations avec l'Italie les obligeaient à refuser de prendre des mesures susceptibles de mettre un terme à l'agression dont mon pays était victime. En revanche, j'étais profondément déçu par l'attitude d'un certain gouvernement qui, tout en protestant de son indéfectible attachement aux principes énoncés par le pacte, a néanmoins déployé des efforts inlassables pour s'opposer à leur application. Dès qu'une mesure susceptible d'être efficace à brève échéance était proposée, divers prétextes étaient saisis pour en retarder le simple examen. Les accords secrets de janvier 1935 ont-ils prévu cette obstruction systématique ? Le gouvernement éthiopien n'a jamais attendu des autres gouvernements qu'ils versent le sang de leurs soldats, afin de défendre le pacte, alors que leurs propres intérêts ne sont pas en jeu. Les combattants éthiopiens ont uniquement demandé les moyens de se défendre. J'ai, à plusieurs occasions, sollicité une aide financière pour acheter des armes. Elle m'a toujours été refusée. Quelle interprétation peut-on réellement donner à l'article 16 du pacte ? Qu'entendons-nous par sécurité collective ?

L'utilisation par le gouvernement éthiopien du chemin de fer Djibouti-Addis Abeba pour le transport des armes destinées aux forces nationales était une opération risquée. Actuellement, c'est le principal, sinon le seul, mode de transport permettant de ravitailler l'armée italienne d'occupation. Les principes de neutralité auraient dû interdire le recours à ce mode de transport par les forces italiennes, mais cette neutralité ne saurait exister lorsqu'on sait que l'article 16 exige que chacun des États membres de la SDN ne s'estime jamais neutre, mais qu'il se doit de voler au secours, non pas de l'agresseur, mais de la victime de l'agression. Le pacte a-t-il été respecté ? Est-il respecté aujourd'hui ?

En définitive, une déclaration vient d'être faite par certaines puissances devant leurs parlements respectifs, au nombre desquelles les membres les plus influents de la Société des Nations, à l'effet que l'agresseur ayant réussi à occuper une grande partie du territoire éthiopien, elles proposent la levée des sanctions économiques et financières prises contre l'Italie. C'est dans ce contexte qu'à la demande de l'Argentine, l'Assemblée de la Société des Nations s'est réunie afin d'examiner la situation créée par l'agression italienne. J'affirme que le problème dont l'Assemblée est saisie aujourd'hui est beaucoup plus vaste. Il ne s'agit pas simplement de trouver une solution au problème posé par l'agression italienne.

C'est notre sécurité collective qui est en jeu. C'est l'essence même de la Société des Nations qui est en jeu. C'est la confiance que chaque État doit accorder aux traités internationaux qui est en jeu. C'est la crédibilité des promesses faites aux petits États que leur intégrité territoriale et leur indépendance seraient respectées et garanties qui est en jeu. C'est le principe d'égalité entre les États qui est en jeu, à moins que les petits États ne soient dans l'obligation d'accepter des liens de vassalité. En un mot, c'est la moralité de la communauté internationale qui est en jeu. Les signatures apposées à un traité n'ont-elles de valeur que tant que les pays signataires y ont un intérêt personnel, direct et immédiat ? Aucune subtilité ne peut changer les données du problème, ni modifier le fondement juridique de la discussion. C'est en toute sincérité que je fais part de ces réflexions à l'Assemblée, au moment où mon peuple est menacé d'extermination, au moment où le soutien de la SDN est susceptible d'empêcher que le coup de grâce ne lui soit donné, m'est-il permis de parler à cœur ouvert, sans réticence, en toute franchise, comme l'exige le principe d'égalité entre tous les États membres de la SDN ?

Exception faite du Royaume de Dieu, aucune nation de la terre n'est supérieure à l'autre. S'il arrive qu'un État fort estime qu'il peut détruire un pays faible et ceci en toute impunité, c'est le moment opportun pour ce pays faible d'en appeler à la Société des Nations afin qu'elle rende sa décision en toute liberté. Dieu et la postérité se souviendront de votre décision.

Il m'a été donné d'entendre que les sanctions appliquées se sont avérées inefficaces et n'ont pas permis d'atteindre les objectifs fixés. Il est tout à fait impossible, quel que soit le moment ou les circonstances, que des sanctions conçues pour être inefficaces et appliquées délibérément de façon inadéquate soient en mesure de faire obstacle à un agresseur. Il ne s'agit pas ici de l'impossibilité de faire barrage à l'agresseur, mais du refus de mettre un terme à l'agression. Lorsqu'aujourd'hui comme hier, l'Éthiopie sollicite une aide financière, s'agit-il d'une mesure impossible à adopter, si l'on sait par ailleurs que la SDN a accordé, et ceci en temps de paix, une aide financière à deux pays qui sont ceux-là mêmes qui ont refusé d'imposer des sanctions contre l'agresseur ? Face aux multiples violations par le gouvernement italien de tous les traités internationaux qui interdisent le recours à la guerre et aux manœuvres militaires

barbares, c'est le cœur lourd que je me dois de constater ici que des mesures ont déjà été prises pour lever les sanctions. Cette initiative ne signifie-t-elle pas concrètement que l'Éthiopie a été livrée à l'agresseur ? La veille même du jour où j'étais sur le point d'accomplir un ultime effort pour défendre mon peuple devant cette Assemblée, cette initiative ne fait-elle pas perdre à l'Éthiopie ses dernières chances d'obtenir le soutien et la caution des États membres ? Est-ce donc là le rôle de locomotive que les grandes puissances se doivent de jouer au sein de la Société des Nations, tout comme auprès de chacun des États membres, lorsqu'elles affirment qu'il est de leur droit et de leur devoir de guider l'action de la SDN ? Placés par l'agresseur devant le fait accompli, les États vont-ils créer le dangereux précédent qui consiste à céder devant la force ?

Votre Assemblée aura sans aucun doute présenté ses propositions d'amendement du pacte afin que la sécurité collective soit mieux garantie. Est-ce le pacte qui doit être révisé ? Quelle valeur peut avoir un texte si la volonté de l'appliquer fait défaut ? N'est-ce pas la moralité de la communauté internationale qui est en jeu et non pas les articles du pacte ? Au nom du peuple éthiopien, en notre qualité de membre de la Société des Nations, je demande à l'Assemblée de prendre toutes les mesures nécessaires afin de garantir le respect scrupuleux des dispositions du pacte. Je m'élève une fois de plus contre les violations des traités dont le peuple éthiopien a été victime. Je déclare solennellement à la face du monde que l'empereur, le gouvernement et le peuple éthiopiens ne céderont jamais devant la force, et qu'ils réaffirment leur ferme détermination à faire triompher le droit et garantir le respect du pacte.

Quant à vous, les cinquante-deux nations qui ont fait au peuple éthiopien la promesse de l'aider à résister à l'agresseur, qu'êtes-vous disposées à faire en faveur de l'Éthiopie ? Et vous, les grandes puissances qui ont pris l'engagement de garantir la sécurité collective en faveur des petits États sur lesquels pèse la menace de se retrouver un jour dans la situation où l'Éthiopie est empêtrée aujourd'hui : quelles mesures envisagez-vous de prendre ?

Distingués représentants du monde, je suis venu à Genève pour remplir auprès de vous la plus pénible de mes obligations en tant que chef d'État. Quelle réponse devrai-je à apporter à mon peuple ?

Poèmes de soutien à l'Éthiopie, 1935

*Anonyme*⁶⁷

*Éthiopie, terre farouche, de l'Homme noir la fierté,
Pour toi, nos ancêtres ont lutté et trépassé,
Ont combattu afin que ce pays pour toujours existe,*

67. Source : *Vox Populi*, 21 septembre 1935, cité dans Asante, S.B.K., *Pan-African Protest : West Africa and the Italo-Ethiopian Crisis, 1934-1941*, Ed. Longman, Londres, 1977, p. 217.

*Sont morts pour que leurs enfants y vivent libres.
 Les monts et les vallées sont tiens,
 Transmis depuis la lignée Royale de Saba, reine des temps anciens,
 Aussi vive d'esprit que Salomon, l'histoire nous le dit.
 Aujourd'hui arrivent les hommes avides de gain,
 Pour s'emparer de cette terre, par le sang et les larmes,
 Aveugle au droit de l'Homme Noir,
 Ils veulent piller, de force et pour le pouvoir,
 Homme Noir, resteras-tu les bras croisés,
 Laisseras-tu posséder ta terre, ta vie et ta liberté ?
 Par ceux qui firent esclaves nos pères
 Battus, enchaînés, torturés, enterrés sous des terres étrangères,
 Non, Éthiopie tu mérites beaucoup plus à nos yeux,
 Et nos ancêtres s'étant jadis sacrifiés,
 Aussi, devons-nous prendre les épées
 Ne jamais abandonner ce que nos ancêtres ont conquis,
 Haile Selassié, à toi Honneur est dû,
 Les Éthiopiens sont fiers et reconnaissent en toi
 Le leader, debout, courageux et déterminé, Qui a sacrifié sa vie, pour notre
 patrie sauver,
 A ton appel nous avancerons
 A l'Est, à l'Ouest, au Sud et au Nord nous irons,
 En Éthiopie, nous nous rendrons, en escouades,
 Pour expulser de la terre de l'Homme Noir, des imposteurs la bravade,
 Si nous ne réussissons pas, nous mourrons pour avoir tenté
 De préserver notre terre, et le drapeau de la liberté.
 Homme cupide, que ta folie guerrière cesse,
 L'Éthiopien veut sa terre, et la paix.*

Soldats en Abyssinie, par Nicolas Guillén ⁶⁸

*Mussolini.
 Sur le poing, la barbe.
 Sur la table, en croix,
 L'Afrique
 Saignée.
 L'Afrique verte et noire, bleue et blanche.
 De géographie et de carte.*

*Le doigt, fils de César, Pénètre le continent :
 Silencieuses les eaux en papier,*

68. Source : Guillén, Nicolás, *Obra poética*, Ed. Letras Cubanas, La Havane, 2002, tome I, p. 150-152.

*Et les déserts en papier,
Et les villes en papier.
La carte, froide, en papier,
Et le doigt, fils de César,
Avec l'ongle Abyssinie en papier.*

*Un diable de pirate !
Mussolini,
Au visage si dur
Á la main si lesté !*

*L'Abyssinie se hérísse,
Elle s'arque,
Elle crie,
Elle enrage,
Elle proteste.
Il Duce !
Soldats.
Guerre.
Bateaux.*

*Mussolini, en automobile.
Fait sa promenade matinale ;
Mussolini, á cheval,
Dans son exercice vespéral ;
Mussolini, en avion,
D'une ville á une autre ville.
Mussolini, aprés le bain,
Frais,
Propre,
Vertigineux.
Mussolini, content.
Et sérieux.*

*Ah ! Mais les soldats
Tomberont et
trébucheront !
Les soldats
Ne feront pas leur voyage sur une carte,
Mais sur le sol d'Afrique,
Sous le soleil d'Afrique.
Là-bas, ils ne rencontreront pas des villes en papier ;
Les villes seront autre chose que des points qui parlent*

*Avec des voix topographiques petites et vertes :
Des fourmilières de balles,
Des toux de mitraillettes, des cannaies de lances.*

*Alors, les soldats
(Qui ne firent pas leur voyage sur une carte),
Les soldats,
Loin de Mussolini,
Seuls,
Les soldats,
S'embraseront dans le désert,
Et beaucoup plus petits, bien sûr,
Les soldats
Dessécheront ensuite lentement au soleil,
Les soldats
Rendus
Dans les excréments des vautours.*

Deuxième partie
MATURATIONS : LE PANAFRICANISME MILITANT

I

CINQUIEME CONGRES PANAFRICAIN

Manchester, 13-21 octobre 1945

Principales résolutions ¹

Afin de garantir l'égalité des chances pour toutes les personnes noires et colonisées en Grande-Bretagne, ce Congrès exige que la discrimination à cause de la race, de l'appartenance religieuse ou de la couleur de peau, soit considérée comme un délit criminel par la loi.

Que tous les emplois et tous les métiers soient ouverts à tous les Africains qualifiés, et que l'exclusion de ces candidats en raison de leur race, de leur couleur, ou leur credo soit condamnée par la loi.

I - POLITIQUE

A propos de la situation politique, le Congrès a observé :

- (a) Que depuis l'arrivée des Anglais, Français, Belges et autres Européens en Afrique de l'Ouest, il y a eu déclin et non pas progrès, suite à l'exploitation systématique menée par ces puissances impérialistes étrangères. Les régimes d'« association », de « co-tutelle », de « protectorat » et le « système des mandats », ne servent pas les intérêts politiques des peuples d'Afrique de l'Ouest.
- (b) Que la nature démocratique des institutions indigènes des nations d'Afrique de l'Ouest a été détruite par des lois et règlements odieux et oppresseurs, et

1. Source : Langley, J. A., *Ideologies of Liberation in Black Africa, 1856-1970. Documents on modern African political thought from colonial times to the present*, Rex Collings, Londres, 1979, p. 758-761.

remplacée par des systèmes de gouvernement autocratiques, contraires aux vœux des peuples d'Afrique de l'Ouest.

- (c) Que l'introduction de prétendues réformes constitutionnelles dans les territoires ouest africains n'est rien d'autre qu'une tentative hypocrite de la part des Puissances impérialistes étrangères de poursuivre l'esclavage politique des peuples.
- (d) Que l'introduction d'un gouvernement indirect n'est pas seulement un instrument d'oppression mais également il empiète sur les droits des dirigeants naturels ouest-africains.
- (e) Que les divisions et frontières territoriales artificielles créées par les Puissances impérialistes sont des mesures délibérées visant à empêcher l'unité politique des nations ouest-africaines.

II - ÉCONOMIE

En ce qui concerne la situation économique ouest-africaine, la Résolution soutient :

- (a) Que les ressources économiques des territoires ouest-africains ont été systématiquement exploitées par les Puissances impérialistes au détriment de leurs habitants.
- (b) Que l'industrialisation de l'Afrique de l'Ouest par les indigènes a été découragée et entravée par les dirigeants impérialistes, de telle sorte que le niveau de vie est tombé en dessous du seuil de subsistance.
- (c) Que la terre, propriété légitime des Africains de l'Ouest, est en train de passer progressivement aux mains des gouvernements étrangers et autres agences, par divers décrets et procédés.
- (d) Que les syndicats indépendants et les mouvements coopératifs sans ingérence officielle ont été interdits aux travailleurs et fermiers d'Afrique de l'Ouest.
- (e) Que les industries minières sont aux mains de monopoles financiers étrangers, d'où, partout où l'industrie minière s'est développée, une tendance à priver les gens de leurs propriétés foncières (par ex. les droits sur les gisements miniers au Nigeria et au Sierra Leone appartiennent désormais au gouvernement britannique).
- (f) Que le gouvernement britannique en Afrique de l'Ouest est en réalité contrôlé par un front commercial uni, dont le principal objectif est l'exploitation du peuple, affaiblissant ainsi économiquement la population indigène.

- (g) Que lorsqu'un pays est contraint de ne dépendre que d'une seule culture (par ex. le cacao) pour un marché de monopole unique, et obligé de ne cultiver que pour exporter alors même que ses agriculteurs et ses travailleurs se retrouvent prisonniers du capital financier, il est alors évident que le Gouvernement de ce pays est dans l'incapacité d'en assumer la responsabilité.

Sur les besoins sociaux de la région, la Résolution affirme :

- (a) Que les institutions et organisations démocratiques des nations ouest-africaines ont été victimes d'ingérence, que le gouvernement étranger n'a pas amélioré l'éducation, la santé ou l'alimentation des peuples ouest-africains, mais tolère au contraire l'analphabétisme des masses, la mauvaise santé, la malnutrition, la prostitution, et bien d'autres maux de la société.
- (b) Que le christianisme organisé en Afrique de l'Ouest est associé à l'exploitation politique et économique des peuples ouest-africains par les Puissances étrangères.

III - REVENDICATIONS

1. Les principes des Quatre Libertés et la Charte Atlantique doivent être mis en pratique immédiatement.
2. L'abolition des lois foncières autorisant les Européens à enlever leurs terres aux Africains. L'arrêt immédiat de toute colonisation européenne supplémentaire au Kenya ou dans tout autre territoire d'Est Afrique. Toute la terre disponible doit être distribuée aux Africains sans terre.
3. Le droit pour les Africains de développer les ressources économiques de leur pays sans entrave.
4. L'abolition immédiate de toutes les lois de discrimination raciale et autre (en particulier le système Kipande) et l'introduction sur-le-champ du système d'égalité citoyenne.
5. Liberté de parole, de presse, d'association et d'assemblée.
6. Réforme du système d'imposition et des codes civil et pénal.
7. Éducation obligatoire, gratuite et uniforme pour tous les enfants jusqu'à l'âge de seize ans, avec repas, livres et fourniture scolaire gratuits.
8. Accorder le droit de vote, c'est-à-dire, le droit à tous les hommes et les femmes de plus de vingt et un ans d'élire et d'être élus à l'Assemblée législative, au Conseil régional et à tous les autres Conseils municipaux et départementaux.
9. Un service public médical, de santé et d'aide sociale pour tous.

10. L'abolition du travail forcé, et l'introduction du principe du salaire égal à travail égal.

IV - DÉCLARATION AUX PUISSANCES COLONIALES

Les délégués croient à la paix. Comment pourrait-il en être autrement, alors que, pendant des siècles, les peuples africains ont été les victimes de la violence et de l'esclavage ? Mais si l'Occident est encore déterminé à gouverner l'humanité par la force, alors les Africains, devront, en dernier recours, faire appel à la force dans le but de conquérir la liberté, même si la force doit les détruire, eux comme le monde.

Nous sommes décidés à être libres. Nous voulons le droit à l'éducation. Nous voulons avoir le droit de gagner décemment notre vie ; le droit d'exprimer nos pensées et nos émotions, d'adopter et de créer des formes de beauté. Nous réclamons l'autonomie et l'indépendance de l'Afrique noire, dans les limites du possible au sein de ce monde uni, pour que les groupes et les peuples soient gouvernés par eux-mêmes, soumis à l'inévitable unité et fédération mondiales.

Nous n'avons pas honte d'avoir été pendant des siècles un peuple patient. Nous continuons nos efforts et nos sacrifices de notre plein gré. Mais nous ne sommes pas disposés à souffrir de faim plus longtemps pendant que nous effectuons les corvées du reste du monde, dans le but de soutenir, par notre pauvreté et notre ignorance une fausse aristocratie et un impérialisme condamné.

Nous condamnons le monopole du capital et la gestion de la richesse et de l'industrie privées au seul profit du secteur privé. Nous accueillons la démocratie économique comme la seule véritable démocratie.

C'est pourquoi, nous protestons, supplions et accusons. Nous faisons entendre au monde quelle est notre condition. Nous lutterons par tous les moyens pour la liberté, la démocratie et le progrès social.

V - DÉCLARATION AUX PEUPLES COLONISÉS

Nous revendiquons le droit pour tous les peuples colonisés à être maîtres de leur destin. Toutes les colonies doivent se libérer du contrôle impérialiste étranger, qu'il soit politique ou économique.

Les peuples des colonies doivent avoir le droit d'élire leurs propres gouvernements, sans restrictions imposées par les puissances étrangères. Nous

déclarons aux peuples des colonies qu'ils doivent lutter pour y parvenir par tous les moyens dont ils disposent.

Le but des Puissances impérialistes est de nous exploiter. Accorder aux pays coloniaux le droit de se gouverner par eux-mêmes va à l'encontre de ce but. La lutte pour le pouvoir politique par les nations colonisées et soumises est donc la condition

nécessaire et le premier pas vers l'émancipation sociale, économique et politique totale. Le Cinquième Congrès panafricain appelle donc les travailleurs et les agriculteurs des colonies à s'organiser efficacement. Les travailleurs coloniaux doivent être à la tête de la bataille contre l'impérialisme. Vos armes – la grève et le boycott – sont invincibles.

Nous invitons également les professions libérales et les intellectuels des colonies à prendre conscience de leurs responsabilités. En luttant pour les droits syndicaux, le droit de créer des coopératives, pour la liberté de la presse, d'assemblée, de manifestation et de grève, pour la liberté d'imprimer et de lire la littérature nécessaire à l'éducation des masses, vous ferez usage des seuls moyens d'obtenir et de conserver vos libertés. Aujourd'hui il n'existe qu'une seule voie pour l'action concrète – l'organisation des masses. Et les habitants éduqués des colonies doivent adhérer à ce mouvement. Peuples du monde soumis et colonisés, Unissez-vous !

L'impact de Manchester, selon George Padmore ²

Le Cinquième Congrès panafricain ayant formulé pour chacune des principales régions géographiques de l'Afrique noire – l'Est, l'Ouest, le Sud et le Centre

– des programmes concrets susceptibles de recueillir le soutien unanime du peuple, il incombait désormais aux nationalistes de donner un leadership positif aux mouvements politiques naissants d'émancipation.

Le panafricanisme était entré dans une phase nouvelle – celle de l'action positive. L'efficacité de cette action dépendait du degré auquel les peuples africains étaient organisés. L'organisation est la clé qui ouvre le chemin de la liberté. Sans l'appui actif des gens du peuple, les intellectuels restent isolés et sans efficacité. Voilà pourquoi le cinquième Congrès, dans sa « Déclaration aux Coloniaux », souligna l'importance de former un front uni entre les intellectuels les ouvriers et les cultivateurs dans la lutte contre le colonialisme. Le Congrès proclama sa foi dans le droit de tous de se gouverner eux-mêmes.

« Nous affirmons le droit de tous les peuples coloniaux de diriger leur propre destin. Il faut que toutes les colonies soient libres de la domination impérialiste étrangère, que celle-ci soit politique ou économique.

« Les peuples des colonies doivent avoir le droit d'élire leurs propres gouvernements, sans restrictions venant des puissances étrangères. Nous disons aux peuples des

2. Source : Padmore, G. *Panafricanisme ou communisme ? La prochaine lutte pour l'Afrique*, Ed. Présence Africaine, Paris, 1962, p. 181-184.

colonies qu'ils doivent lutter pour atteindre ces buts par tous les moyens dont ils disposent.

« L'objectif des puissances impérialistes est d'exploiter. En accordant aux peuples coloniaux le droit de se gouverner, cet objectif est manqué. Par conséquent, la lutte pour le pouvoir politique, engagée par les peuples coloniaux et assujettis, est le premier pas et le préalable nécessaire qui mènent à une pleine émancipation sociale, économique et politique. Le cinquième congrès panafricain invite donc les travailleurs et cultivateurs des coloniaux doivent être à l'avant-garde de la bataille contre l'impérialisme. Vos armes – à savoir, la grève et le boycottage – sont invincibles.

« Nous invitons également les intellectuels et les classes professionnelles des colonies à prendre conscience de leurs responsabilités. En luttant pour les droits syndicaux, pour le droit de former des coopératives, pour la liberté de la presse, la liberté de réunion, de manifestation et de grève, la liberté d'imprimer et de lire la littérature qui est nécessaire à l'éducation des masses, vous ferez usage des seuls moyens par lesquels seront conquises et conservées vos libertés. Aujourd'hui il n'y a qu'un chemin qui mène à l'action efficace – c'est l'organisation des masses. Et il faut qu'à cette organisation se joignent les coloniaux instruits. Peuples coloniaux et assujettis du monde, unissez-vous ! »

Pour donner effet à cette déclaration, le congrès chargea l'exécutif de la Fédération panafricaine de prendre des mesures appropriées pour diffuser les résolutions et autres directives adoptées par les délégués, et pour créer un organisme apte à fournir conseil et assistance aux organisations représentées au congrès.

Le Secrétariat national ouest-africain

En dehors du travail directement entrepris par l'exécutif de la Fédération panafricaine, M. Kwame Nkrumah prit l'initiative d'organiser le groupe des délégués d'Afrique occidentale comme comité régional, appelé Secrétariat National Ouest-africain. Le but de cet organisme était d'élaborer des moyens de mettre en œuvre la résolution de politique de base approuvée par le Congrès panafricain au sujet de l'Afrique occidentale et d'harmoniser les rapports entre les intellectuels et les éléments de la classe ouvrière en Angleterre conformément aux principes énoncés dans la Déclaration du Congrès aux peuples coloniaux, citée plus haut.

Après une année de travail préliminaire au milieu de la communauté ouest-africaine du Royaume-Uni, le Secrétariat national ouest-africain, soutenu par l'Union des

Étudiants ouest-africains, tint une conférence à Londres du 30 août au 1^{er} septembre 1946. Des représentants venus des colonies anglaises et françaises d'Afrique occidentale y approuvèrent le programme qui avait été forgé par le Congrès panafricain et s'engagèrent à travailler non seulement pour l'autonomie territoriale, mais à promouvoir l'idée d'une Fédération ouest-africaine considérée comme un levier indispensable pour la réalisation de la vision panafricaine d'un groupe ultime d'États-Unis d'Afrique.

La conférence du front uni d'Afrique occidentale rejeta la doctrine tory anglaise de « trusteeship » et la thèse fabienne de « gradualisme ». Elle réclama une autonomie immédiate. Car, dans les termes de la résolution du Congrès panafricain, « l'indépendance complète et absolue des peuples d'Afrique Occidentale est l'unique solution du problème qui se pose ». La conférence approuva également l'idée de ressusciter le Congrès national ouest-africain. Cette organisation, comme nous l'avons dit ailleurs, fut créée par l'avocat et homme d'État de la Côte de l'Or, l'honorable Joseph Casely Hayford, en 1920, mais devint inactive après la mort de son fondateur en 1930. N'ayant pas de racines profondes dans les gens du peuple, le Congrès national ouest-africain cessa graduellement de vivre, pendant que les éléments professionnels de la classe moyenne qui l'avaient soutenu du vivant de M. Casely Hayford commençaient à se bousculer pour devenir membres des nouveaux conseils législatifs créés dans les diverses colonies ouest-africaines.

Pendant que les nationalistes ouest-africains en Angleterre rassemblaient leurs forces et s'apprêtaient à reporter la lutte à leurs pays d'origine, la Fédération panafricaine appuyait les efforts des Africains de l'Est en quête de quelques modestes réformes par l'entremise de l'Union africaine du Kenya. Les indigènes d'Afrique orientale et centrale n'ont pas encore atteint le même niveau de maturité politique que ceux d'Afrique occidentale. Dans ces parties du continent, les problèmes d'agitation et d'organisation étaient plus difficiles, par suite de l'absence de voies constitutionnelles d'expression, et à cause de l'hostilité des colons blancs et des lois répressives de discrimination raciale mises en vigueur à leur demande. De plus, les Ouest-Africains avaient accès à la terre, grâce au moustique, qui éloignait les colons blancs. Au Kenya, la majorité des Africains sont des serfs sans terre, à la merci des propriétaires européens des hautes terres blanches, qui occupent actuellement une bonne partie de la terre que possédaient antérieurement les Kikouyou et autres tribus.

Pour tenir le public britannique et l'opinion mondiale au courant des conditions et des événements en cours chez les Africains et les peuples d'ascendance africaine, une revue mensuelle portant sur la vie, l'histoire et la pensée africaines fut fondée en 1947 et éditée par M. T.R. Makonnen, Secrétaire général de la Fédération. Intitulée *Pan-Africa*, la revue eut une imposante équipe de collaborateurs originaires de toutes les parties du monde colonial ; son succès fut immédiat. Mais l'inévitable se produisit. La revue provoqua de l'émotion dans les cercles officiels et fut interdite par les gouvernements coloniaux d'Afrique Orientale, comme publication « séditeuse ». Mis hors de

circulation dans les colonies, *Pan-Africa* continua pendant quelques années encore, mais fut finalement contraint de cesser de paraître afin de ne pas mettre en danger les libertés des abonnés qui étaient passibles d'emprisonnement si on les trouvait en train de lire la revue. Ce fut un coup dur pour la voix du Panafricanisme. A ce moment-là, cependant, une nouvelle perspective s'ouvrait en Afrique Occidentale, qui a toujours été plus avancée politiquement que les autres parties du continent.

II

LE RASSEMBLEMENT DEMOCRATIQUE AFRICAIN (R.D.A)

1946

Le manifeste ³

La réaction agite devant l'opinion un épouvantail : celui du mouvement des peuples d'outre-mer vers la liberté.

Au lendemain de la victoire sur le fascisme, à laquelle ces peuples ont payé un lourd tribut, au nom de la liberté des peuples et de l'égalité des races, personne n'osait évidemment leur contester l'égalité des droits.

La première Assemblée constituante entraînée par l'élan démocratique qui l'animait inscrivit donc ces droits dans la Constitution et tous les partis prenaient l'engagement solennel de les respecter.

Cependant certains milieux capitalistes de la revue *Marchés coloniaux* et du journal *L'Epoque* lançaient quelques calomnies, aussi odieuses que ridicules contre les Africains dont on louait la veille les vertus héroïques sur les champs de bataille.

Au fur et à mesure que le souvenir de la lutte en commun contre le fascisme s'estompait, les véritables sentiments sous l'aiguillon des intérêts de classe poussaient d'autres milieux à adopter la même attitude d'hostilité.

Et c'est ainsi que, au lendemain des élections du 2 juin, le parti MRP, jetant le masque révélait son essence réactionnaire en prenant la tête de la lutte dirigée contre les droits des peuples d'outre-mer.

3. Source : Lisette, G., *Le Combat du Rassemblement Démocratique Africain*, Ed. Présence Africaine, Paris, 1983, p. 26-28.

Il poussait même son hostilité jusqu'à démissionner de la Commission des TOM. Douala Manga Bell, le seul représentant africain qui figure dans ses rangs, pour le remplacer par le député européen du Soudan, M. Lattes.

Mais de toutes parts, un soulèvement spontané unissait en un front commun, tous les peuples, toutes les races, tous les partis politiques, toutes les organisations ouvrières, tous les mouvements culturels et religieux de l'Afrique noire.

C'est grâce à cette union de tous les Africains que les partis politiques français restés fidèles à la parole donnée, maintiendront dans la nouvelle Constitution les droits déjà reconnus et conquis sur les champs de bataille du monde entier :

- Égalité des droits politiques et sociaux ;
- Libertés individuelle et culturelle ;
- Assemblées locales démocratiques ;
- Union librement consentie des populations d'Afrique et du peuple de France.

C'est en s'appuyant sur cette unanimité des Africains que notre ami Pierre Cot, rapporteur général de la Constitution du 5 mai défendait récemment encore ses droits devant l'Assemblée avec la sympathie et l'amitié réelles qu'il n'a cessé de témoigner aux populations d'outre-mer.

Le parti MRP a cherché, cherchera encore, à camoufler son attitude derrière certaines thèses fédéralistes, alors qu'il refuse de reconnaître les droits les plus élémentaires à ces États fantômes.

Devant la fermeté des élus d'outre-mer, il a même appelé à son secours le parti radical en la personne de M. Heniot.

Le « fédéralisme » du MRP ne peut tromper aujourd'hui aucun Africain. Il n'est, en effet, que le masque d'un régime d'autorité comme l'assimilation, que nous rejetons formellement, et qu'une chape de plomb jetée sur l'originalité africaine. Comme l'assimilation, il n'aboutirait qu'à figer l'Afrique dans son état d'organisation actuel, alors que la vie des peuples comme celle des hommes est un mouvement continu.

En revanche, nous ne nous laisserons pas davantage tromper par le sentiment « autonomiste », qui se fonde sur une vue utopique des réalités africaines et se manifeste aujourd'hui par l'opportunisme d'hommes qui n'ont pas su hier se défendre contre l'assimilation.

Notre adhésion à l'Union française, que nous proclamons solennellement se justifie par une vue réaliste des problèmes politiques du monde, par une confiance dans le destin de l'Afrique, et par la certitude que malgré la réaction, nous obtiendrons les conditions libérales, démocratiques et humaines qui permettront le libre développement des possibilités originales du génie africain.

Des dizaines et des dizaines de milliers d'Africains fraternellement unis à des Français ayant un véritable idéal démocratique, se sont ainsi groupées en partis, mouvements ou Unions démocratiques, progressistes ou populaires : partout en Côte d'Ivoire, au Soudan, en Guinée, au Sénégal, au Niger, au Togo, au Dahomey, au Cameroun, au Gabon, au Congo, en Oubangui, au Tchad.

C'est pour compléter cette œuvre d'union que, face à toutes les manœuvres de la réaction, nous appelons à un grand Rassemblement de toutes les organisations dont le développement rapide est le signe certain qu'elles poursuivent la réalisation de la démocratie politique et sociale en Afrique noire, dont nous avons exposé les conditions dans le présent Manifeste.

Nous avons décidé de convoquer ce rassemblement les 11, 12, 13 octobre prochain à Bamako, au centre de l'Afrique occidentale, dans ce Soudan de la fermeté et de l'originalité africaine et où convergeront de Guinée, du Sénégal, de Mauritanie, du Niger, du Dahomey, de la Côte d'Ivoire, du Togo, du Cameroun, du Tchad, de l'Oubangui, du Gabon et du Congo, les hommes porteurs du message d'union et de fidélité des Africains.

« Vive l'Afrique noire !

Vive l'Union des Africains !

Vive l'Union française des peuples démocratiques ! »

Ont signé le présent Appel :

- Félix Houphouët-Boigny, député de la Côte d'Ivoire.
- Lamine Gueye, député du Sénégal-Mauritanie.
- Jean-Félix Tchikaya, député du Gabon-Moyen Congo.
- Sourou Migan Apithy, député du Dahomey-Togo.
- Fily Dabo Sissoko, député du Soudan-Niger.
- Yacine Diallo, député de la Guinée.
- Gabriel d'Arboussier, ancien député du Gabon-Moyen Congo.

La loi abolissant le travail forcé ⁴

Séance du 1^{er} mars 1946

Proposition de loi tendant à la suppression du travail forcé dans les territoires d'outre-mer, présentée par MM. Félix Houphouët-Boigny, Fily-Dabo Sissoko, Joseph

4. Source : documents de l'Assemblée nationale constituante élue le 21 octobre 1945 – Annexes aux procès-verbaux des séances, projets et propositions de lois – Exposés des motifs et Rapports 2^e Partie – Annexe n° 565, cité par Grah-Mel, F., *Félix Houphouët-Boigny. Biographie*, Ed. Maisonneuve Larose, Paris, 2003, p. 802-805.

Raseta, Saïd Mohamed Cheick, Lamine Guèye, Sourou-Migan Apithy, Léopold Sédar Senghor, Jean-Félix Tchicaya, Emmanuel d'Astier de la Vigerie, Pascal Copeau, Pierre Villon, Raymond Verges, Aimé Césaire, Léopold Brissol, Henri Lozeray, Pierre-Dreyfus Schmidt, Pierre Cot, Robert Chambeiron et Lucien Rose, députés. (*Renvoyée à la Commission des territoires d'outre-mer*).

Exposé des motifs

Mesdames, Messieurs, le travail obligatoire ou forcé, tel qu'il est pratiqué dans les territoires français d'outre-mer, n'est ni plus ni moins qu'une corvée.

Mal nourri, mal logé, mal soigné, le travailleur forcé touche un salaire de famine, alors qu'on exige de lui un effort nettement au-dessus de ses forces. Qu'il soit employé à des travaux dits d'utilité publique ou dans des entreprises privées, sa misérable condition demeure la même.

Or, le rôle éducatif du travail obligatoire, derrière lequel on s'abrite pour justifier ce triste état de choses, doit être considéré comme suffisamment atteint. Le contraire serait, après tant d'années d'occupation, une retentissante faillite. Ce n'est pas par contrainte que les indigènes du Sénégal produisent 500 000 tonnes d'arachides, ceux de la Côte d'Ivoire plus de 40 000 tonnes de cacao et 30 000 tonnes de café, etc.

Ce n'est pas par contrainte que les travailleurs des territoires français se rendent dans les colonies anglaises pour y louer leurs bras. Ils s'expatrient parce qu'ils sont mal traités, mal payés. De 1,50 F en 1925, le travail journalier est passé en Côte d'Ivoire à 3,50 F pour six mois d'engagement et 4 F pour un an d'engagement en 1945 (2,25 F pour les femmes et les enfants). On compte au travailleur 5 à 6 francs de nourriture par jour. Or, avec 5 à 6 francs par jour (en admettant qu'ils soient dépensés), il est impossible de nourrir correctement un homme. Et ce ne sont pas les 300 ou 450 francs de pécule en fin de contrat (lorsque le travailleur y arrive) qui lui permettent de s'équiper et d'acquitter ses impôts lors de son retour chez lui.

L'Afrique noire française se dépeuple ; les naissances diminuent ; les exodes s'accroissent. Le Gabon ne compte plus, d'après les estimations les plus optimistes, que la moitié de la population qu'il comptait en 1913. Le pays Mossi a passé de 4 millions à moins de 2 millions d'habitants. Pendant ce temps, les colonies étrangères voisines accroissent, doublent même leur population aux dépens des nôtres.

À Madagascar, quoique le décret du 12 août 1937 ne prévoie la réquisition de main-d'œuvre que pour des travaux d'utilité publique et qu'il n'existe aucun texte législatif instituant le travail forcé, on ne l'en impose pas moins aux autochtones sous forme de réquisitions revêtant les caractères d'un véritable esclavage. Les salaires maxima fixés à cet effet par l'administration à Tananarive sont de 11 francs par jour sans ration,

dimanches et jours fériés non payés. En brousse, ils s'élèvent à peine à 5 francs, alors que le riz coûte 4 à 5 francs le kilogramme, la viande 20 à 25 francs, le mètre de toile écrue 20 à 30 francs, et que l'impôt de capitation s'élève à 250 francs (non compris les corvées gratuites). Cette politique, doublée des réquisitions et du rationnement du riz à des taux très insuffisants, a entraîné une situation démographique très désastreuse. En 1944, l'excédent des décès sur les naissances a été de 26 000 pour une population n'atteignant pas 4 millions d'habitants.

En Nouvelle Calédonie, où la main-d'œuvre locale volontaire fait souvent défaut aux mines de nickel, on a recours à des travailleurs indochinois contractuels. L'an dernier, quoique le travail obligatoire ait été aboli dans ce territoire, on obligea les travailleurs qui avaient terminé leur contrat à demeurer sur les chantiers où ils avaient été maltraités, mal payés, les mettant ainsi dans la pénible alternative de mourir de faim les bras croisés ou de continuer dans les mêmes conditions le même travail. Or, les salaires de ces ouvriers sont à peine de 5 francs de l'heure, alors qu'un minimum de 10 francs de l'heure est nécessaire pour ne pas mourir de faim en Nouvelle-Calédonie. Et, parmi les sanctions prises contre ceux qui n'ont pas voulu s'incliner, contentons-nous de citer que 25 d'entre eux furent enfermés au camp de Plum, et laissés sans vivres dans une brousse ingrate à 40 kilomètres de tout centre, et privés de tout moyen de ravitaillement. Les femmes mêmes n'échappent pas au travail forcé. Que ce soit en Côte d'Ivoire, où elles travaillent sur les plantations et, dans certaines régions, sur les routes, avec parfois leur enfant sur le dos, que ce soit à Madagascar où jeunes filles, mères de familles, enfants même, sont réquisitionnés pour le compte des colons, que ce soit en Nouvelle-Calédonie enfin, où des Indochinoises ont été séparées de leur mari et envoyées sur d'autres chantiers, partout le chancre s'étend et ronge les fondements mêmes de nos plantations coloniales.

En 1930, Diagne, le premier député noir du Sénégal, prétendait fixer à dix ans la durée du travail obligatoire éducatif. La conférence de Brazzaville, quatorze ans plus tard, en recommanda la suppression au bout de cinq ans, étape par étape. Cette suppression progressive a complètement échoué. Il est maintenant question d'en reporter la date à deux ans.

Or, on ne peut admettre la suppression du travail forcé qu'en le condamnant. On n'entretient pas un mal, on le guérit radicalement.

Le travail forcé, non seulement est condamnable parce qu'il demeure la survivance de la corvée abolie par la Révolution française et compromet l'avenir de la race, mais il est anti-démocratique et anti-économique.

Les règlements en vigueur, y compris le décret du 18 juin 1945 sur la main-d'œuvre en Afrique continentale, n'offrent pas suffisamment de garanties aux travailleurs. Les modalités d'application laissées aux gouvernements généraux entraînent toujours des compromis dont profitent tous ceux qui persistent, cinquante-cinq ans après la déclai-

ration des droits de l'Homme et cent après la suppression de l'esclavage, à pratiquer celui-ci sous une forme déguisée. L'embauchage des volontaires dans les cercles et subdivisions, sous prétexte d'une meilleure protection de la main-d'œuvre, aboutira, nul ne s'y trompe, à du volontariat forcé.

Le travail forcé, qui mine la race, et provoque une désaffection totale des indigènes vis-à-vis de la France et des exodes de plus en plus massifs, a assez duré. Il faut dès maintenant donner une signification pratique à l'union française. Il ne saurait y avoir des maîtres et des esclavages.

En conséquence, nous proposons à l'Assemblée d'adopter le texte suivant :

Proposition de loi

ARTICLE 1^{ER} – Le travail forcé ou obligatoire est interdit de façon absolue dans les territoires d'outre-mer.

ARTICLE 2 – Tous moyens ou procédés de contrainte directe ou indirecte aux fins d'embaucher ou de maintenir sur les lieux du travail un individu non consentant feront l'objet d'un texte répressif prévoyant des sanctions correctionnelles.

ARTICLE 3 – La présente loi abolit tout décret et règlement antérieur sur la réquisition de la main-d'œuvre, à quelque titre que ce soit.

III

PRÉSENCE AFRICAINE ET LA SOCIÉTÉ AFRICAINE DE CULTURE

Paris, 1947

Éditorial ⁵ du premier numéro de Présence Africaine : Niam n'goura ⁶

« L'homme, disait mon Père, c'est d'abord celui qui crée. Et seuls sont frères les hommes qui collaborent. »

Saint-Exupéry.

Cette revue ne se place sous l'obédience d'aucune idéologie philosophique ou politique.

Elle veut s'ouvrir à la collaboration de tous les hommes de bonne volonté (blancs, jaunes ou noirs), susceptibles de nous aider à définir l'originalité africaine et de hâter son insertion dans le monde moderne.

Présence Africaine comprend trois parties essentielles. La seconde, la plus importante à nos yeux, sera constituée de textes d'Africains (romans, nouvelles, poèmes, pièces de théâtre, etc.). La première publiera des études d'Africanistes sur la culture et la civilisation africaines. Nous y examinerons également les modalités de l'intégration de l'homme noir dans la civilisation occidentale. La dernière partie enfin, passera en revue des œuvres d'art ou de pensée concernant le monde noir. Dès les prochains numéros, nous donnerons ⁷ des textes écrits en arabe par des Africains et traduits en français. Nous créerons également une rubrique destinée à mettre

5. Source : Fac-similé de Présence Africaine, octobre-novembre 1947, n° 1, p. 7-14.36.

6. Niam n'goura vana niam m'paya, proverbe toucouleur : « Mange pour que tu vives », ce n'est pas « mange pour que tu engraisse ». Cf. p. 185 le même article traduit par R. Wright.

7. Dans la deuxième partie, nous accueillons, avec joie, toutes les suggestions susceptibles d'améliorer notre formule.

la jeunesse africaine au courant des diverses formes de l'humanisme en Europe. Quelques pages à la fin de chaque numéro exposeront des faits significatifs de notre actuelle vie sociale. Enfin, nous espérons illustrer sobrement la revue.

En fondant cet organe, nous avons songé d'abord et nous nous adressons principalement à la jeunesse d'Afrique. Elle manque d'aliment intellectuel. Peu d'échos lui parviennent de la vie de l'esprit en Europe. Livrée à son isolement desséchant et à sa fougue adolescente, elle court le risque de s'asphyxier ou de se stériliser, faute d'avoir une fenêtre sur le monde.

Mais, bien entendu, ce n'est pas là le véritable point de départ de notre entreprise. L'idée en remonte à 1942-1943. Nous étions à Paris un certain nombre d'étudiants d'outre-mer qui, au sein des souffrances d'une Europe s'interrogeant sur son essence et sur l'authenticité de ses valeurs, nous sommes groupés pour étudier la situation et les caractères qui nous définissaient nous-mêmes.

Ni blancs, ni jaunes, ni noirs, incapables de revenir entièrement à nos traditions d'origine ou de nous assimiler à l'Europe, nous avions le sentiment de constituer une race nouvelle, mentalement métissée, mais qui ne s'était pas fait connaître dans son originalité et n'avait guère pris conscience de celle-ci.

Des déracinés ? Nous en étions dans la mesure précisément où nous n'avions pas encore pensé notre position dans le monde et nous abandonnions entre deux sociétés sans signification reconnue dans l'une ou dans l'autre, étrangers à l'une comme à l'autre.

Un tel état ne peut être toléré que si l'on s'est radicalement débarrassé du souci éthique. C'est parce que nous refusons de renoncer à la pensée que nous croyons à l'utilité de cette revue.

Cependant, il serait égoïste et insensé de ne songer qu'à nous. Notre propos dépasse nos modestes personnes. Nous ne sommes que les maillons d'une vaste chaîne : l'humanité entière.

Cette humanité aujourd'hui comprend deux groupes distincts : d'une part, une minorité d'être agissants, productifs, créateurs : l'Europe. En face d'elle, les hommes d'outre-mer beaucoup plus nombreux. Ils sont en général moins actifs, peu productifs (du moins leur productivité ne répond pas au rythme des temps modernes). Ils sont « le fardeau de l'homme blanc ».

Celui-ci, créateur d'une **civilisation militante**, impose au reste du monde, ses modes de penser, d'agir ou de vivre. Il nie et foule à ses pieds tout groupe humain qui méconnaît le style de son univers militant.

Personne, du reste, n'a le privilège d'avoir maîtrisé l'Histoire et le Progrès ; ce sont là des forces déclenchées par l'infatigable activité de l'Européen, mais

qui échappent souvent à son contrôle. Raison de plus, pour qu'au lieu des quelques centaines de millions de cerveaux qui se chargent de penser, de diriger et de féconder le monde, tout en assumant le destin de milliards d'« outre-merriens », on souhaite la transformation de ces hommes d'outre-mer en cerveaux et bras adaptés à la vie moderne et partageant la responsabilité de penser et d'améliorer le sort du genre humain.

Notre entreprise donc, quoique limitée, s'inspire de préoccupations qui supposent une foi inébranlable en l'homme.

Peut-être le caractère général le plus saillant de la civilisation occidentale est-il l'ascétisme. Mais un ascétisme héroïque, actif, qui affecte toutes les facultés de l'être.

En premier lieu, la volonté. Nous sommes frappés au début de notre séjour en Europe, de voir que l'éthique y est fondée non sur le sacré ⁸ mais sur la fidélité du vouloir à certains principes rationnels !

Concevoir et appliquer un art de vivre qui vous libère de l'égoïsme – qui soit au plus haut point bienfaisant à la Société humaine – et ne se fie qu'à la rigueur d'une raison invincible : tel est le bien. Mais cette raison est une réalité mouvante, complexe, à laquelle on n'adhère pas une fois pour toutes. La mobilité même de l'ordre social, que signifie-t-elle, en principe, sinon que chaque citoyen appuie sur la fonction gouvernante de tout le poids de sa vigilance active, mise au service de cette austère raison ?

Mais c'est l'art qui manifeste le mieux notre personnalité et traduit, davantage que toute action, les moindres singularités de notre profond vouloir. C'est pourquoi la création artistique nous enivre de la plus pure joie. Elle nous élève au niveau des dieux. La morale la plus haute ne se ressent-elle pas, en Europe, d'une certaine tonalité esthétique ? Et les Titans de la volonté ne jouissent-ils pas, dans l'art, de la plus solide renommée ? Beethoven, Stendhal, Baudelaire, Valéry et tant d'autres ? Quant aux artistes qui brillent par la sensibilité, ce sont davantage des consommateurs (de qualité exceptionnelle) que des producteurs. C'est la volonté qui crée. Le cœur ne sait qu'apprécier. L'art est ainsi l'activité la plus favorable au don de soi et confère au créateur le seul prestige qui lui ressemble.

Connaître le vrai, enfin, c'est se défier des fantaisies de l'imagination, de la paresse intellectuelle, pour faire éprouver à l'esprit les contours même de ce qui ne peut être nié par la raison critique. La vérité n'est pas définie par les règles traditionnelles ; elle

8. Comme dans beaucoup de sociétés africaines où le bien s'évalue certes à la pureté de l'intention, mais avant tout à l'adéquation de l'acte à certain canon, plus respecté que contrôlé par la raison.

n'est pas saisie exhaustivement par l'intellect. Elle ne doit pas être cherchée dans le concret ou la statistique, mais dans le sens des lois toujours plus exactes qui assurent la maîtrise de l'univers. (Entendez : la maîtrise de la nocivité de l'univers)⁹.

On le voit, si le Progrès n'existait pas, il faudrait l'inventer pour justifier une activité sans cesse inquiète de l'hostilité ou de la nocivité des êtres...

Mais, précisément, cette guerre perpétuelle déclarée au cosmos, à la société, à la conscience individuelle ne suppose-t-elle pas une sorte d'ascétisme héroïque, celui qui sacrifie les séductions du présent à la conquête du salut et de la grandeur de l'homme ?

Il est, dira-t-on cependant, deux domaines où ni passion combative ni méfiance hostile ne s'observent : l'amitié et l'amour. Encore, l'amour même (qui suppose l'amitié) n'est-il pas le meilleur champ de lutte où deux êtres rivalisent de générosité et d'abnégation ? Sans doute, l'amour comporte-t-il des moments d'euphorie morale où l'être aimé s'épanouit de confiance. Mais il lui convient de ne pas s'endormir dans une passivité béate. Car l'autre ne vit que de la ferveur de son partenaire.

Conscience et volonté individuelles (cette conscience dont Valérie faisait le seul défaut dans la pureté du non-être) définissent donc par leur activité toute l'existence du citoyen, de l'ami, de l'artiste, du saint ou du héros.

Nous autres Africains, nous sous-estimons un peu trop la volonté individuelle. Ce qui nous attache à autrui ce sont les liens sacrés de la parenté, ce sont ceux établis par les institutions séculaires. La volonté humaine n'est pas bien puissante ! C'est la providence qui mène l'univers. Souvent, il suffit d'avoir confiance et d'être respectueux des cadres traditionnels pour être heureux.

Comme nous comprendrions aisément le livre d'Isabelle Rivière : *De la vertu d'imprévoyance* ! Oiseaux du ciel ou lis des champs, nous nous préoccupons peu du lendemain. Les interdits même, les barrières religieuses, qui semblent s'opposer parfois à notre appétit de vivre, ne nous incitent nullement au pessimisme ni à une méfiance nerveuse. Ces obstacles seraient plutôt des garanties contre notre satanique volonté individuelle. – La vie est bonne dans sa spontanéité libre.

On devine bien que l'Africain ne craint pas l'effort, pour autant. Il trouve tant de joie saine dans le travail !

Mais si l'effort est sacré et bienfaisant, il est soumis à un cérémonial simple et traditionnel plutôt qu'à l'initiative de l'individu.

9. Y compris celle de la conscience individuelle. Dans ce domaine, Nietzsche, Ignace de Loyola, Karl Marx s'accorderaient contre l'humanisme vécu et non formulé en Afrique.

À coup sûr, l'Europe offre, parfois, le spectacle d'un activisme pathologique et d'aberrations du vouloir, selon nous ¹⁰ ; mais elle nous enseigne, d'autre part, que désormais nul ne saurait, sans péril, mésestimer le sens de l'aventure individuelle – ni oublier la positive, la fatale solidarité qui lie et assimile tous les êtres humains devant l'inconnu de l'avenir.

Toutefois, le comble de l'héroïsme n'est-il pas d'éclairer et d'émanciper son semblable, pour ne l'aborder que dans la virulence même de sa liberté et de sa lucidité, afin que chacun tienne de ces vertus partagées l'obligation de forger avec tous des valeurs et un ordre universels ?

C'est bien là, nous semble-t-il, l'originalité de l'Europe vue de l'Afrique ¹¹. Or l'aire d'une telle civilisation déborde déjà le cadre de l'Europe. Et partout où elle s'étendra, l'ordre ne sera observé, la prospérité assurée, que dans la mesure où les mêmes moyens de vigilance critique et de productivité seront offerts à tous.

Quant à la France (dont le peuple, par certains traits de son histoire, de sa pensée et de son art, est celui qui réalise le mieux cet idéal héroïque) elle a la mission de favoriser tous contacts susceptibles de libérer la volonté de l'individu – de lui faire prendre conscience de sa nocivité et de sa fécondité – et de le laisser accomplir sa vocation dans un monde lucide.

Aussi notre revue se félicite-t-elle d'être française, de vivre dans un cadre français, bien qu'elle s'adresse – en une fois – à tous les hommes de bonne volonté.

Dépassant le strict plan de la colonisation française, elle veut poser et étudier le problème général des rapports de l'Europe avec le reste du monde, mais en prenant pour exemple l'Afrique.

D'autant plus que l'humanité noire se trouve être la plus déshéritée. Enclose comme dans une manière de silence cosmique depuis des millénaires – inutile, aux yeux de beaucoup, dans l'évolution du monde – réduite, d'après ces mêmes personnes, à une vitalité bestiale et vaine – elle vit cependant selon sa sagesse et une vision de l'existence qui ne manque pas d'originalité. Une sensibilité fraîche, une longue et singulière histoire l'ont dotée d'une expérience qu'il serait profitable, à bien des égards, de faire connaître¹².

10. Comme en témoignent l'exemple d'Erostrate et ces vers de l'heautontimorouménos de Baudelaire, ainsi que d'autres vers d'Hamlet ou de Faust : *« Ne suis pas un faux accord/Dans la divine symphonie/Grâce à la vorace ironie/Qui me secoue/Je suis dans mon cœur le vampire/Un de ces grands abandonnés/Au rire éternel condamnés/Et qui ne peuvent plus sourire ! »*

11. Il est certain qu'il s'agit d'une Europe idéale (comme tout à l'heure d'une Afrique abstraite), d'une tendance générale de la volonté plutôt que de caractère permanent de l'Europe.

12. Déjà les Africains expatriés en Amérique, – et dont la plupart ont tout oublié des mœurs africaines – ont amplement prouvé que la vitalité spirituelle du nègre et sa puissance créatrice sont désormais nécessaires au monde. Cependant ils sont encore prisonniers de cadres sociaux

La langue par laquelle elle s'exprimera, dans notre revue, ne manquera pas de dévoiler de nouveaux thèmes pittoresques et moraux, des formes inédites de sensibilité. Serait-il téméraire d'ajouter qu'elle pourrait même enrichir la civilisation européenne ? C'est notre avis pourtant. Car, un des traits caractéristiques de la vie moderne est de croire que les consciences peuvent communiquer entre elles. Le Négro-africain, lui, ne le pense pas. Ainsi l'amour et l'amitié, chez lui, ne manquent pas d'agrément, certes, mais ignorent quelque peu l'intimité. En Europe, au contraire, d'aucuns vont jusqu'à estimer que l'homme n'est réel que dans la mesure où son humanité est ou peut être exprimée. Les institutions sociales, du moins, ne tiennent compte de lui que dans cette limite. Et la littérature devient elle-même une institution aussi utile que le Parlement. En effet, le cadre social évolue, s'assouplit et s'humanise à mesure que l'art et la pensée travaillant dans la matière humaine, en développent, font reconnaître et respecter les dimensions nouvelles. Mais précisément dans cette société militante où chacun assume entièrement son propre destin, où l'on n'est attentif qu'aux lois et faits révélés par la science et la pensée, tout être humain est nié qui ne manifeste pas sa personnalité. Par contre, exprimer son âme singulière : c'est contribuer à infléchir l'opinion publique et le cadre des institutions dans un sens plus largement humain.

Le noir qui brille par son absence dans l'élaboration de la cité moderne, pourra, peu à peu, signifier sa présence en contribuant à la recreation d'un humanisme à la vraie mesure de l'homme. Nous consacrerons un numéro spécial aux écrivains noirs non africains.

Car il est certain qu'on ne saurait atteindre à l'universalisme authentique si, dans sa formation, n'interviennent que des subjectivités européennes. Le monde de demain sera bâti par tous les hommes.

Il importe seulement que certains déshérités reçoivent de l'Europe, de la France en particulier, les instruments nécessaires à cet édifice à venir.

Pour l'instant, l'universalisme prend la figure d'un temple où la perfection se lit sur la façade, mais où l'arrière-plan, jamais exposé au regard, à l'admiration ni à la critique, se trouve inachevé et absurde. Pourtant, l'Européen non plus, ne saurait se voir sous tous les angles. L'homme d'outre-mer pourrait précisément servir de miroir à sa beauté, qui ne sera parfaite qu'en devenant aussi notre beauté. Sans quoi, l'Europe risque de s'étioler dans une sorte de narcissisme stérile pour tous.

Quant à nous Africains, nous attendons de ces activités culturelles des services bien précis. Pour nous permettre de nous insérer et de nous situer clairement dans

vétustes et inhumains, si j'en crois Richard Wright et les écrivains négro-américains. L'admiration qu'ils ont pour la France le confirmerait.

la société moderne, « PRÉSENCE AFRICAINE », tout en nous révélant au monde, nous apprendra à avoir foi en l'idée ¹³.

C'est que nous sommes encore différents de l'Européen à cet égard. Pendant que nous sommes **présents au concret** – et essentiellement à sa succulence naturelle et immédiate – l'Européen, lui, est tendu vers les périls de l'existence et se préoccupe de les conjurer, par conséquent de connaître les lois cosmiques, sociales et psychologiques. L'univers est, pour nous, illimité en merveille, il est fécondité indéfinie offerte à notre vigoureux appétit. Nous nous soucions peu de connaître et de dompter le monde, mais de jouir des nourritures dont l'actualité présente est chargée. Nous vivons « hic et nunc ». Dans un certain sens, nous sommes des **bourgeois** là où l'Européen est un **militant** ¹⁴.

Or, le développement du monde moderne ne permet à personne ni à aucune civilisation naturelle d'échapper à son emprise. Nous n'avons pas le choix. Nous nous engageons désormais dans une phase héroïque de l'histoire. L'on y accepte la mort (quand on s'accroche obstinément à son bonheur individuel), ou bien l'on y conquiert le salut et des chances de grandeur.

Mais le salut n'est offert qu'à ceux qui croient en l'homme, en la valeur de l'action humaine et de la science – à ceux qui, **présents au rythme des lois** qui mènent le monde vers son destin aveugle, s'emparent de ces lois pour appliquer la raison et la volonté humaines à la place de la spontanéité créatrice de la nature.

Nous autres, Africains, nous avons besoin de prendre goût à l'élaboration des idées, à l'évolution des techniques – de comprendre ainsi la civilisation occidentale qui, sans anéantir les civilisations naturelles, en conservera juste ce que son élan vital et notre présence effective lui permettront d'en épargner.

Nous avons besoin surtout de savoir ce qu'est un idéal, de le choisir et d'y croire librement mais nécessairement, et en fonction de la vie du monde. Nous devons nous saisir des questions qui se posent sur le plan mondial et les penser avec tous, afin de nous retrouver un jour parmi les créateurs d'un ordre nouveau.

C'est la meilleure façon de dépasser le stade mesquin du racisme, ce mal qui ronge la taille de l'homme, aigrit le cœur, étouffe l'âme. La collaboration intellectuelle que nous demandons peut être également utile à tous. L'Europe est créatrice du ferment de toute civilisation ultérieure. Mais les hommes d'outre-mer détiennent d'immenses ressources morales (de la vieille Chine, de l'Inde pensive à la silencieuse Afrique) qui

13. Il est aisé de se rendre compte que pour nous les idées abstraites sont encore des mots ! Aussi continuons-nous à vivre comme si elles n'existaient pas.

14. Et [cela] donnerait raison à Albert Camus, si l'auteur du « *Mythe de Sisyphe* » voulait reconnaître un sens à la vie de Sisyphe qui malgré tout « se fait les muscles ».

constituent la substance à faire féconder par l'Europe. Nous sommes indispensables les uns aux autres.

C'est au peuple français d'abord que nous faisons confiance : je veux dire à tous ces hommes de bonne volonté qui, fidèles aux plus héroïques traditions françaises, ont voué leur existence au culte exclusif de l'homme et de sa grandeur.

Alioune Diop vu par le professeur Honorat Aguessy ¹⁵

« À l'aide de trois anecdotes, on peut faire le portrait d'un homme »

Nietzsche ¹⁶

Devant la richesse foisonnante de l'entreprise culturelle d'Alioune Diop, compte tenu des nombreuses facettes sous lesquelles nous nous la représentons, nous pourrions craindre de ne pouvoir nous en tenir à quelques trois anecdotes pour camper le personnage Alioune Diop. Sa captivante personnalité – il est vrai – est toujours égale à elle-même, défiant le temps et les péripéties de la vie par la même ténacité dans la défense de la dignité humaine ¹⁷ et du droit radical à la différence (entraînant ipso facto le droit à l'erreur pour tout peuple). Mais le personnage se laisse contourner plus difficilement. Tel qu'il nous apparaît, en premier lieu, – mais davantage par les déductions de l'esprit que sa manière de vivre avec autrui – Alioune Diop est (devrait être) l'homme inaccessible appartenant à la même génération que certains hommes africains détenant actuellement les rênes du commandement : il est non seulement de leur classe d'âge, mais aussi l'ami respecté des uns et des autres. Tout comme eux, il aurait pu – en empruntant d'autres moyens – évoluer dans la même voie de l'exercice du plus en vue (et le trompe-l'œil) des pouvoirs : le pouvoir politique. N'était-il pas déjà, en 1946, chef de cabinet du gouverneur général de l'ex-AOF René Barthes ? N'était-il pas déjà, avant sa belle entreprise de « Présence Africaine », sénateur ? Or Alioune Diop est, en tout temps, l'homme de culture le plus proche des jeunes désireux de s'engager sur le front de lutte culturel afin de libérer et défendre la personnalité africaine. Il a su – par le choix historique de son style d'engagement dans

15. Source : *Hommage à Alioune Diop, fondateur de Présence Africaine*, éditions des amis italiens de Présence Africaine (sic), Rome, p. 271-275.

16. Nietzsche : La naissance de la philosophie à l'époque de la tragédie grecque ; seconde préface (fin 1879) p. 22 – Collection Idées.

17. Cf. « la faim du tiers-monde n'est pas séparable d'une série de carences (sous-développement économique et social, pénurie des cadres, dédain pour notre dignité et notre sens de la dignité, etc.). la vraie faim du tiers-monde se traduit par son impatience orageuse d'affirmer sa dignité à travers ses propres créations politiques, institutionnelles, économiques et culturelles, et à travers sa propre collaboration à la construction de la paix mondiale » in Revue « Equilibre », déclaration d'Alioune Diop ; tous les peuples ont faim les uns des autres.

la lutte multiforme — jouer pour les jeunes, en particulier ceux qui séjournent en France en vue des études supérieures, le rôle d'un visionnaire et d'un initiateur. À cet égard, il est toujours là pour montrer le chemin à suivre, et à le suivre effectivement avec eux malgré les difficultés, comme s'il mettait en pratique cette réflexion d'un homme d'action à savoir : nous sommes comme des voyageurs qui gravissent la montagne dans la direction d'une étoile et malgré les difficultés de l'escalade il faut tenir bon et ne pas perdre de vue l'étoile de référence. Tel est l'un des contrastes déroutants que présente le personnage. Ce n'est là qu'un premier contraste. Voyons-en un autre. Tout le monde sait qu'Alioune Diop adore voyager — ou plutôt, compte tenu de ses responsabilités, il est partout — et frotter sa cervelle contre celle d'autrui à travers mille rencontres, colloques, conférences, consultations, etc. A ce titre, il devait être difficile de prendre contact avec lui quand on en a le besoin urgent. Et pourtant, il ménage son temps de telle sorte que ses habitués qui désirent le rencontrer pour aborder des problèmes précis avec lui et recueillir son avis éclairé, savent quand le voir. Par ses conseils, il parvient à ouvrir des horizons qui étonnent ses familiers.

Qui ne discerne dans cette première évocation sa disposition permanente au dialogue où l'interlocuteur ne fait qu'acquiescer en écoutant religieusement l'illuminé qui parle ? Le dialogue avec Alioune Diop n'est pas un jeu ; il est toujours profond et éclairant, dans la mesure où il apparaît comme appuyé sur une foi profonde qui, loin de se transformer en contemplation intérieure ou en mysticisme, s'affirme plutôt par ses manifestations agissantes au service d'un idéal à la fois culturel, social et politique (dans le sens noble de ce terme). Qui ne discerne que cet homme dont nous célébrons le trentième anniversaire et la réussite de son œuvre capitale : la création de « Présence Africaine », est resté profondément fidèle à lui-même, fidèle à sa gageure, fidèle à une certaine idée de la « civilisation noire » ? À ce propos, seule une analyse sociologique circonspecte situant l'événement — que constitue la création de « Présence Africaine » — dans son vrai contexte socio-économique et politico-culturel peut amener à porter une appréciation correcte évitant les effets de l'illusion rétrospective. En 1947, il s'agissait de doter le monde intellectuel africain d'un organe d'expression et de protestation traduisant les aspirations de la couche africaine, antillaise et malgache la plus directement confrontée aux problèmes aigus de la discrimination culturelle ; d'abord elle était la couche la plus aliénée parce que subissant quotidiennement, en France, les manifestations provocantes d'une culture qui ne leur offrait aucun choix mais les soumettait à une option dépersonnalisante : l'assimilation – domination ou retour (et non recours) à la culture dite ancestrale ; ensuite cette couche était sensibilisée sur l'urgence de la lutte à mener ; enfin, elle était une couche débousolée, non seulement par la contradiction entre les idéaux enseignés dans les écoles et la réalité quotidienne moins riante, mais aussi par le caractère divergent des voies de résistance qui s'offraient à eux. Le ballottement était grand, chez cette couche d'intellectuels, entre « les trois attitudes : Résistance, capitulation, adaptation ». Bref, le contexte conflictuel précis de cette période doit être bien situé pour éviter de faire à ceux qui ont promu cette œuvre en 1947 des reproches valables pour 1977.

D'Alioune Diop nous détenons un certain nombre de témoignages qui constituent, pour notre génération du moins, un héritage précieux. Rappelons quelques-uns de ces témoignages que le « sage » a portés sur la situation du monde noir en général, africain en particulier. Dès octobre-novembre 1947, nous lisons dans « Présence Africaine »¹⁸ une réflexion bouleversante sur la situation des intellectuels noirs en France : « incapables de revenir entièrement à nos traditions d'origine ou de nous assimiler à l'Europe, nous avons le sentiment de constituer une race nouvelle, mentalement métissée, mais qui ne s'était pas fait connaître dans son originalité et n'avait guère pris conscience de celle-ci. Des déracinés ? Nous en étions dans la mesure précisément où nous n'avions pas encore pensé notre position dans le monde et nous nous abandonnions entre deux sociétés, sans signification reconnue dans l'une ou dans l'autre, étrangers à l'une comme à l'autre ».

Une dizaine d'années après cette socianalyse, une autre réflexion de veine sociologique était proposée à notre méditation : « le dépérissement des arts et de la littérature n'est que le signe extérieur d'un malaise plus profond : l'exploitation d'un peuple, l'aliénation de la liberté. Les hommes politiques (de toutes les régions d'Afrique) nous diront souvent, selon les époques, qu'il faut privilégier l'économique, ou le social, ou l'enseignement, ou la formation spirituelle. Beaucoup, de bonne foi, parmi les Africains, y ont cru. Mais en fait tout est conditionné d'abord (pas exclusivement, l'histoire ne s'arrête pas) par la souveraineté des actes et institutions politiques des peuples. Je me limiterai au culturel, mais il est aisé de montrer que ni essor économique, ni équipement social, ni progrès scolaires, ni maturité... culturelle ou spirituelle ne sont possibles sans la souveraineté politique d'un peuple »¹⁹

Cette priorité de la politique ne s'arrête pas, pour Alioune Diop, au niveau exclusif des activités de l'État opposé à la société civile. Elle concerne toutes les activités de la société globale. En d'autres termes, l'État, qu'il soit le pouvoir qui s'impose du dehors à la société ou « plutôt un produit de la société à un stade déterminé de son développement » comme « aveu que cette société s'empêtre dans une insoluble contradiction avec elle-même, s'étant scindée en oppositions inconciliables qu'elle est impuissante à conjurer »²⁰ l'État considéré comme « pouvoir né la société, mais qui se place au dessus d'elle et lui devient de plus en plus étranger » ne saurait satisfaire les exigences d'Alioune Diop. Il ne saurait les satisfaire non seulement pour son caractère d'extériorité et d'étrangeté mais aussi à cause de l'aspect non opérationnel de la science politique²¹. Non, ce n'est pas tellement sur la politique comme telle,

18. Niam N'Goura ou raisons d'être de Présence Africaine n° 1, octobre-novembre 1947, p. 8.

19. Congrès des Ecrivains et Artistes Noirs, 1956.

20. Engels (Fr.) : *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*.

21. « La science politique peut nous aider à dresser une constitution capable de fonctionner, mais non à savoir si elle sera applicable dans un pays donné. Elle ne contribue en tout cas que fort peu, voire pas du tout, à résoudre les problèmes auxquels l'humanité fait face actuellement, et

qu'Alioune Diop met l'accent quand il utilise l'expression « souveraineté politique ». C'est plutôt, au-dessus de la politique émanant de l'État, la souveraineté comme telle qui est prioritaire. Alioune Diop a toujours tenu à ce que la souveraineté du peuple soit déterminante. Cette idée se dégage de l'acceptation que prend pour lui le phénomène colonialiste. Elle se dégage, de façon plus nette, de ses préoccupations concernant la civilisation africaine. Rappelons son idée sur la colonisation ²² : « La colonisation est cette situation où l'homme a une religion et ne peut la vivre comme il l'entendrait, une langue et ne peut la cultiver comme il le voudrait, il a une vocation économique, mais il est contraint de n'être qu'un objet d'appoint dans la vie économique de son pays. Il a des traditions sociales, mais ne peut les développer selon son génie propre ». C'est le signe, pour Alioune Diop, de la fragilité des pays archéo ou néo-colonisés. Fragilité religieuse, fragilité linguistique, fragilité économique, fragilité sociale : telle est la caractéristique de ces pays.

Il est vrai que le mot fragilité n'était pas utilisé par Alioune Diop. Du moins, il n'était pas utilisé tel qu'il l'a été – et le sera – à propos – et à partir du Colloque sur les « Religions africaines comme source de valeurs de civilisation »²³ où ce mot est devenu l'expression (« obsessionnelle », pourrait-on dire) des inquiétudes d'Alioune Diop sur l'avenir de la « Civilisation noire ». En quelque six pages, ce mot est revenu six fois au moins, sans compter le nombre de fois que les mots faiblesse, impuissance, ont été employés. Quelques citations donneront une idée de l'importance de cette « obsession » à propos de la civilisation noire ²⁴.

Dans ce texte, la souveraineté du peuple est soulignée avec force : « Une civilisation est consciente de soi dans la mesure où, au niveau de ses peuples, et pas seulement de ses élites, elle est consciente de son histoire, de sa situation dans le monde... »

D'ailleurs, c'était l'une des idées autour desquelles il entendait voir le Colloque de Cotonou (1970) s'organiser : la place prépondérante nécessaire du peuple dans la promotion des valeurs de civilisation africaines. En dehors de cette exigence, l'accent

dont le plus important est celui de savoir comment vivre à l'ombre de l'équilibre de la terreur [...]. Elle ne nous dit rien sur les moyens de remédier au déséquilibre croissant provoqué dans le monde par l'augmentation de la population et celle du fossé qui s'élargit entre les pays pauvres et les pays riches » comme l'écrit. R. Aron, in *Guerre et Paix*, p. 752.

22. Nous l'avions déjà citée dans notre article : la Phase de la négritude.

23. Colloque tenu à Cotonou du 16 au 22 août 1970 : religion et Civilisation. « Pour l'instant l'une est très consciente de ses dimensions comme de sa situation dans le monde. L'autre est fragmentée et fragile » p. 15 ; cf. « Accorder ou reconnaître la souveraineté politique est une chose, discipliner ses interventions dans le fragile tiers monde... » in revue *Equilibre*, déclaration d'Alioune Diop : Tous les peuples ont faim les uns des autres.

24. « L'approche de notre civilisation est d'autant plus urgente que nous sommes sensibles à l'un de ses caractères actuels, je veux parler de sa fragilité ». « Fragile notre société l'est à coup sûr. Une des plus fragiles de notre époque ». *ibid.* p.11 « En Afrique, nous parlons des centaines de langues au lieu d'une. Telle est notre fragilité ». « Nous sommes fragiles. C'est un fait ; de nos jours, c'est au niveau des civilisations qu'il convient de saisir l'évolution des peuples » p. 12.

y est porté, de façon plus thématique, sur les trois terrains où se manifeste la force ou la faiblesse d'une civilisation : « les trois civilisations ²⁵ que je viens de citer ont chacune :

- a) *Une histoire commune*, à diverses communautés nationales et qui informe jusqu'à l'imagination populaire ;
- b) *Une seule langue* (ou un groupe de langues apparentées) qui dégage déjà les traits communs de leur personnalité morale (car une langue est un destin) ;
- c) *Une seule religion* (ou un groupe de religions apparentées) qui définit leur identité spirituelle ²⁶ ».

Ici, la fragilité africaine se situera sur ces trois terrains : fragilité historique, fragilité linguistique, fragilité religieuse. La fragilité économique ne constitue plus un élément déterminant pour apprécier une civilisation.

L'aspect de la pensée d'Alioune Diop qui se dégage de ces considérations est son caractère dynamique, inquiet (servi par un dialogue intérieur aussi important que l'autre), appuyé sur de longues expériences, enfin jeune.

C'est sur ce dernier aspect qu'il nous faut conclure. Parler de la jeunesse d'un quasi-septuagénaire c'est le plus grand hommage qu'on puisse rendre à un penseur. Alioune Diop le mérite amplement : le fait qu'il ait tenu sa gageure pendant trois décennies déjà, est le meilleur témoignage de cette jeunesse de pensée permanente qui a su traverser les orages, supporter avec une égale compréhension les courants des traditionalistes du nouveau aussi bien que ceux du passé – sans rien renier de l'idéal initialement caressé lors de la création de « Présence Africaine ».

C'est qu'il sait cultiver ce que la jeunesse comporte de générosité et de passion pour l'idéal tout en évitant ses excès. Différents portraits des jeunes que de nombreux penseurs ont campés peuvent servir à apprécier sa jeunesse d'esprit. Quand Hegel écrit : « Mais d'une manière plus générale, je fais appel à la jeunesse ; car c'est le beau temps de la vie qui n'est pas encore préoccupée par le souci des fins bornées de la nécessité et *qui est susceptible de la liberté qu'exige une occupation scientifique désintéressée* ; et c'est ainsi qu'elle n'est pas encore en proie à l'esprit négatif, de la vanité, à l'inutilité d'un effort purement critique », il oublie que la jeunesse ne représente pas uniquement un « temps de la vie ²⁷ », mais qu'il s'agit d'un état d'esprit et d'une manière pas uniquement d'être, et qu'en ce sens il y a des septuagénaires jeunes d'esprit et des jeunes centenaires d'esprit ! Le portrait de la jeunesse peint par Aristote est plus

25. Occidentale, arabe, juive.

26. Colloque sur religions Africaines comme valeurs de civilisation, p. 13.

27. Hegel : « *Allocution à ses Auditeurs* » 22 octobre 1818.

nuancé : « Les jeunes préfèrent l'action belle à celle qui leur profite ; friands d'amitié et de compagnie ils le sont plus que tout autre âge ; en tout, ils vont plus loin et plus fort [...], qu'ils savent avoir pitié, parce qu'ils croient l'humanité honnête et meilleure qu'elle n'est : c'est à l'aune de leur innocence qu'ils mesurent leur prochain ; ils aiment rire, et donc plaisanter : c'est là une démesure, mais apprivoisée ²⁸ ». Ce portrait lui convient mieux.

Puisse-t-il poursuivre l'idéal qu'il s'est assigné, avec la même jeunesse d'esprit, et le réactualiser selon les exigences de l'heure, mais sans se laisser enserrer dans les crocs de ceux qui visent à des objectifs plus intéressés et terre à terre.

Honorat Aguessy

Docteur ès Lettres,

Maître de Conférences à l'U.N.B.

Doyen de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines Cotonou (Bénin)

Témoignage du professeur Amady Aly Dieng lors du cinquantenaire de Présence Africaine ²⁹

Présence Africaine fête ses cinquante ans d'existence cette année à Dakar. Elle a été créée en 1947, une année cruciale de l'histoire de l'humanité jalonnée par des faits marquants : la guerre froide entre l'Est et l'Ouest, la cruelle répression des patriotes malgaches, l'expulsion des députés communistes du gouvernement français de coalition. La date de création de la revue et de la maison d'édition *Présence Africaine* se situe à la veille d'un évènement important dans « l'Union française », la célébration du centenaire de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises qui donne l'occasion à une série de publications comme *L'esclavage et la colonisation* de Victor Schoelcher (PUF, 1948) et l'*Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache* de langue française de Léopold Sédar Senghor grâce aux initiatives de l'historien de la colonisation au Maghreb : Charles André Julien. Dans l'ouvrage de V. Schoelcher, la thèse de l'Égypte nègre est défendue à partir des travaux de Volney et de l'abbé Grégoire (*De la littérature des Nègres*, 1808). A l'occasion de la célébration de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises, Madeleine Rousseau publie un numéro spécial où Cheikh Anta Diop écrit un article : « Quand pourra-t-on parler d'une renaissance africaine ? »... dans lequel il évoque la thèse de l'Égypte nègre.

La célèbre préface à l'*Anthologie de la poésie nègre* de Senghor par Jean-Paul Sartre : « Orphée noir » a eu un énorme retentissement qui a amené Gabriel d'Ar-

28. Rhétorique (Sur la jeunesse) II, 12-13.

29. Source : Numéro spécial 50^e Anniversaire de la Revue *Présence Africaine*, Dakar, 25 au 27 novembre 1997, p. 43-51.

boussier à en faire la critique dans des articles parus dans Réveil, journal du Rassemblement démocratique africain (RDA) et La Nouvelle Critique de 1949, revue du Parti communiste français.

L'époque où naît *Présence Africaine* est marquée par des luttes de libération nationale en Asie, en Afrique du Nord et à Madagascar et par l'intensification du conflit Est-Ouest. C'est pourquoi tout nationaliste africain est assimilé à un communiste ou à un agent des pays de l'Est. Cette atmosphère pèsera sur l'orientation de la revue et expliquera la prudence d'Alioune Diop.

Nous commencerons par un témoignage sur le fondateur de la revue *Présence Africaine* avant tout regard sur l'itinéraire de la maison d'édition.

I - TÉMOIGNAGE

Élève au lycée Faidherbe de Saint-Louis, nous avons entendu parler d'un grand intellectuel sénégalais : Alioune Diop qui venait de faire une conférence en 1948 dans sa ville natale. Le propos qu'on lui prêtait fit un scandale dans la ville : « il n'y a jamais eu de grande civilisation sans un souffle chrétien ». Cette année, nous avons fêté, avec les Antillais de Saint-Louis qui étaient nombreux, le centenaire de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises. Cet événement conjugué à la manifestation de certains élèves du lycée Faidherbe comme Ly Tidiane Baïdy à l'occasion de l'arrivée en 1947 à Saint-Louis du président de la République française, Vincent Auriol, qui devait inaugurer le grand lycée Faidherbe à la pointe nord de Saint-Louis a beaucoup pesé sur notre conscience politique et nous incitait à vouloir connaître Alioune Diop, défenseur des civilisations nègres dans la capitale française : Paris. Nationalistes très culturalistes, nous avons créé en 1950 à Diourbel une association groupant des étudiants et des élèves et dénommée « Les Amis de la culture de Sine Saloum de Kaolack » qui était animée par Ousmane Camara, Ahmet Sy Kowry. Ces deux associations organisaient des conférences à Diourbel et à Kaolack dans les maisons des jeunes de ces villes et publiaient un journal Lien culturel dont la rubrique littéraire était tenue par feu Lamine Diakhaté.

« Les Amis de la culture de Diourbel » avaient acheté de nombreuses publications de *Présence Africaine* qui devaient servir de fonds de bibliothèque. C'est à cette occasion que nous avons lu le premier numéro de la revue (décembre) et notamment l'article d'Alioune Diop : « Niam n'goura ou les raisons d'être de *Présence Africaine* ». Nous avons été impressionné par le proverbe toucouleur mis en exergue : « *Niam n'goura vana niam m'paya* » « *Mange pour que tu vives* », ce n'est pas « mange pour que tu engraisse ». Le haal pulaar que nous sommes ne pouvait guère demeurer insensible aux propos d'Alioune Diop dont ses camarades se moquaient pour son accent toucouleur qui marquait son parler wolof.

Par ailleurs, nous avons lu avec un très grand intérêt la lettre d'Emmanuel Mounier à Alioune Diop : « Lettre à un ami africain » qu'un de nos condisciples de l'école primaire Alassane Bathily, récitait par cœur. E. Mounier est venu à Saint-Louis où il a fait une conférence dans le cadre de l'Alliance Française comme le feront plus tard Georges Duhamel et Bernard Simiot. Ce philosophe personnaliste a fait connaître les dons d'écrivain de la jeune normalienne de Rufisque, Mariama Ba, dans son ouvrage : *L'Éveil de l'Afrique* où figure une belle photo de Jacques Senghor, médecin très tôt décédé et frère de Mme Marie-Thérèse Basse.

Ces souvenirs que nous égrenons volontairement nous permettent de voir que notre rencontre avec Présence n'est pas fortuite. Ce n'est qu'en 1957, élève à l'Ecole Nationale de France d'Outre-mer, que nous avons rencontré Alioune Diop dans sa maison d'édition. Depuis, nous n'avons cessé d'avoir des fréquentations intellectuelles soit dans les caves ou les bureaux de sa maison d'édition, soit dans des rencontres à l'UNESCO. Militant de la FEANF, nous avons eu l'occasion d'aller au 2^e Congrès des Ecrivains et Artistes Noirs à Rome en avril 1959. Nous avons même fait le compte rendu de ce congrès dans *L'Étudiant d'Afrique noire*.

Ce congrès mémorable fut jalonné d'incidents. Le gouvernement français était hostile à la présence du Dr Frantz Fanon, membre du FLN, qui fut obligé de faire sa communication sous le pseudonyme de Dr Oumar. C'était un moment intense qui nous a permis, en compagnie de Marcien Towa et du Dr Abdel Kader Diallo, de rencontrer les personnes les plus diverses venant de différents continents ou de la diaspora comme Mercer Cook, premier ambassadeur nègre des États-Unis à Dakar, le Haïtien René Piquion, le Dr Price-Mars, David Diop, Ousmane Sembène, Oumar Ba de Mauritanie, Louis Béhanzin, Léonard Sainville, et bien d'autres.

Ce témoignage fait, il nous reste à jeter un regard sur l'itinéraire de Présence Africaine qui est une véritable odyssée du monde noir. Présence Africaine a connu trois grandes étapes dans son évolution :

- L'ère des grandes figures de la négritude et du pharaonisme (1947-1960) ;
- le crépuscule des grandes idoles et l'aurore d'une nouvelle génération d'intellectuels africains (1960-1980) ;
- les exigences d'une mutation nouvelle de Présence Africaine (1980 à nos jours).

II - L'ÈRE DES GRANDES FIGURES DE LA NÉGRITUDE ET DU PHARAONISME

Ce sont quatre grandes figures appartenant aux vieilles colonies françaises (Les Antilles françaises et le Sénégal) et formées en France entre les deux guerres qui vont occuper le devant de la scène pour affirmer la présence des Noirs dans le monde sous le registre de la négritude : le Guyanais Léon Gontran Damas, le Martiniquais Aimé Césaire et les Sénégalais Léopold Sédar Senghor et Alioune Diop.

C'était la période de valorisation des civilisations noires, qui était une manière de réponse aux théoriciens de la colonisation qui déniaient aux peuples noirs toute possibilité d'avoir créé une quelconque civilisation.

Dans ce travail de réhabilitation de la race noire, les poètes vont jouer un rôle important et se livrer à une véritable explosion littéraire d'exaltation libérant leur inconscient. Ainsi, ils vont se rapprocher des surréalistes français comme André Breton qui va contribuer à faire connaître le *Cahier d'un retour au pays natal* d'Aimé Césaire.

Dans leurs œuvres de glorification des civilisations africaines Aimé Césaire et Léopold Sédar Senghor vont puiser des arguments dans le magasin intellectuel des ethnologues de l'époque comme les Allemands Leo Frobenius, Baumann et Westermann.

La période allant de 1945 à 1960 a été marquée par une production littéraire et des recherches historiques qui exaltaient les civilisations des peuples noirs. Les théoriciens de la colonisation justifiaient leur domination appelée pudiquement « mission civilisatrice » par des arguments comme l'absence de cultures et de civilisations en Afrique noire, l'infériorité des races noires, la diversité des ethnies ou des tribus qui passaient leur temps à se faire la guerre et qu'il fallait « pacifier » pour le bien de l'humanité. Un tel contexte explique l'orientation de la production des premiers intellectuels africains ou antillais et de Présence Africaine. C'était l'âge d'or surtout des poètes et des historiens célébrant la grandeur des civilisations des grands empires soudano-sahéliens (Ghana, Mali, Songhoy, etc.). Poètes et historiens convoquaient les travaux des ethnologues européens comme Leo Frobenius, Maurice Delafosse, Charles Monteil, Baumann, Westermann, Marcel Mauss, Paul Rivet et les écrits des chroniqueurs et voyageurs arabes.

Les premiers intellectuels antillais et africains étaient surtout des poètes qui laissaient parler leur cœur, leur imagination, leur inconscient. C'étaient des hommes formés dans les humanités gréco-latines et férus de culture biblique. Ils étaient loin des sciences exactes comme la physique, la chimie, la mathématique. C'était une de leurs lacunes. C'est pourquoi ils furent heureux de rencontrer Cheick Anta Diop qui a essayé de donner à l'exaltation des civilisations nègres un caractère scientifique en recourant non à des disciplines littéraires, mais à différents compartiments des sciences exactes.

En réalité, le pharaonisme est une forme qui se veut scientifique, et non idéologique ou poétique, de la négritude. Senghor et Césaire qui connaissaient l'existence de la thèse de l'Égypte nègre grâce à leur lecture du livre de l'abbé Grégoire : *De la littérature des nègres* (1808) ne s'y sont pas trompés. Ils considéraient que Cheick Anta Diop apporterait des arguments à caractère scientifique à leurs œuvres d'exaltation des valeurs nègres. Senghor l'a bien montré dans l'article-hommage qu'il a publié dans

Le Soleil du 12 mars 1986 à l'occasion de la disparition de Cheick Anta Diop. Il précise que ce dernier était un adversaire politique et qu'il partageait les mêmes positions que lui sur la thèse de l'Égypte nègre. N'oublions pas que Senghor dans sa communication lors du 1^{er} Congrès des Écrivains et Artistes Noirs tenu à la Sorbonne en 1956 soutenait que du sang noir coulait dans les veines des anciens Égyptiens et qu'il fallait enseigner l'égyptien ancien dans les lycées et collèges d'Afrique noire.

Aimé Césaire, qui connaissait la thèse de l'Égypte nègre grâce au livre de Grégoire et à celui de Victor Schoelcher (*Esclavage et Colonisation*, PUF, 1948), dont il a écrit l'introduction, a fait toutes les démarches nécessaires auprès des maisons d'édition parisiennes pour qu'elles publient *Nations nègres et Culture*. Cheick Anta Diop en parle dans la préface de la 3^e édition de son ouvrage (p. 5).

Cheick Anta Diop est très conscient des insuffisances des poètes de la négritude sur le plan des sciences exactes. C'est pourquoi il montre son désaccord avec Aimé Césaire qui a écrit à leur propos : « ceux qui n'ont inventé ni la poudre ni la boussole » (*Cahier d'un retour*). L'Égypte est à l'origine de la science occidentale.

Cheick Anta Diop a de l'admiration pour le philosophe Gaston Bachelard qui est venu à la philosophie par les sciences physiques. Il récuse les philosophes formés à l'école des humanités gréco-latines (cf. *Civilisation ou Barbarie*, 1981 p. 475-476).

N'oublions pas que Cheick Anta Diop est titulaire d'un certificat de chimie minérale avec mention assez bien et d'une licence libre de philosophie où il a remplacé l'histoire de la philosophie par un certificat d'esthétique, pour n'avoir pas fait d'études de grec et de latin. C'était la règle à l'époque.

Présence Africaine et *l'Anthologie* de Senghor ont fait l'objet de critiques dès 1949. Gabriel d'Arboussier, militant du RDA anticolonialiste affilié au Parti communiste français (PCF), se livre à un examen critique de la préface de Jean-Paul Sartre : « Orphée noir » : « Dans tout ce fatras, il n'est question que de conscience, de sub-conscience, d'état d'âme, de métaphysique. La race est une notion concrète, mais celle de classe n'est qu'abstraite bien qu'universelle, et Sartre ne fait allusion que furtivement à la réalité la plus concrète dominant et déterminant toutes les notions qu'il évoque, la colonisation fille de l'impérialisme ». (*Nouvelle Critique*, « Une dangereuse mystification. La théorie de la négritude », 1949, p. 37).

Il reproche à *l'Anthologie* de mettre sur le même pied Antillais, Sénégalais et Malgaches. C'est de la confusion. Cette *Anthologie* de Senghor pose, de ce fait, le problème culturel des pays d'Outre-mer en le détachant de la réalité historique et sociale de chaque pays, des caractéristiques nationales de leurs peuples et des conditions différentes imposées à chacun d'eux par l'exploitation et l'oppression impérialistes. « L'entreprise Sartre-Senghor apparaît aussi comme une diversion des plus dangereuses ». (p. 40).

Le chemin pris par l'*Anthologie* et *Présence Africaine* n'effraie guère l'impérialisme qui « tolère et tolérera toutes les violences verbales » de cet ouvrage de Senghor et de la revue d'Alioune Diop.

L'impérialisme « ira même jusqu'à les subventionner, comme c'est le cas de *Présence Africaine* », selon G. d'Arboussier.

J.-P. Sartre cherche à instrumentaliser les idées et positions de L. Senghor et d'Alioune Diop. D'Arboussier les met en garde. Certaines œuvres publiées dans l'*Anthologie*, dans *Présence Africaine* et dans le *Musée vivant* de Madeleine Rousseau sont : « des entreprises de mystification incontestables » (p. 47). Les peuples d'Afrique noire en lutte n'ont que faire des théories existentialistes.

Par la suite, *Présence Africaine* n'a pas manqué de publier des ouvrages à connotation anticolonialiste comme *Le Discours sur le Colonialisme* d'Aimé Césaire, *Les Étudiants noirs parlent* (1953), *Les Masses africaines et l'actuelle condition humaine* d'Abdoulaye Ly (1956) et *La Compagnie du Sénégal* (1958) du même auteur, *Lettre à Maurice Thorez* d'Aimé Césaire (1956), *Contribution à l'étude des problèmes politiques en Afrique noire* de Mahjemout Diop (1958), *L'Afrique noire précoloniale* et *L'Unité culturelle de l'Afrique noire* de Cheick Anta Diop (1960).

Avec l'indépendance acquise en 1960, les idoles d'hier vont commencer à connaître un certain crépuscule.

III - LE CRÉPUSCULE DES IDOLES ET L'AUREORE D'UNE NOUVELLE GÉNÉRATION D'INTELLECTUELS AFRICAINS (1960-1980)

Désormais, les problèmes de construction de l'État-nation et de la modernisation vont se poser avec acuité. Ainsi les problèmes économiques vont retenir l'attention des dirigeants politiques. C'était l'ère des plans de développement, des partis uniques et des coups d'État militaires.

Mamadou Dia qui avait publié ses deux premiers ouvrages : *Réflexions sur l'économie de l'Afrique noire* (1953) et *Contribution à l'étude du mouvement coopératif en Afrique noire* (1957) aux éditions *Présence Africaine* change d'éditeur. Il publie *L'Economie africaine. Etude et problèmes nouveaux* (1957) et *Nations africaines et solidarité mondiale* (1963) aux *Presses Universitaires de France* (PUF).

La question qui est posée est de savoir si *Présence Africaine* a réellement répondu aux problèmes nouveaux posés par l'indépendance des pays africains. Cela mérite l'établissement d'un bilan critique et une étude approfondie, sans complaisance, que nous ne pourrions guère mener ici. C'est une piste de recherche qui mérite d'être explorée par tous les amis de *Présence Africaine*.

Malgré tout, la maison d'édition a su s'adapter en publiant des ouvrages de la nouvelle génération d'intellectuels africains.

Elle a publié le livre de Pathé Diagne : *Pouvoir politique traditionnel en Afrique occidentale* (1957) et l'ouvrage de Guy Landry Hazoumé *Idéologies tribalistes et nation en Afrique*. Le cas du Dahomey (1972).

Ces deux textes rompent avec les œuvres de grande synthèse portant sur l'Afrique noire que chérissaient les pionniers de la négritude ou du pharaonisme. C'étaient des monographies territoriale ou régionale. L'un s'intéressait au pouvoir traditionnel dans la partie occidentale de l'Afrique noire, l'autre aux questions tribales qui ont marqué la vie politique du Dahomey post-colonial.

C'était l'aurore d'une génération d'intellectuels africains, qui échappaient à la problématique des théoriciens de la dépendance, comme Samir Amin.

Néanmoins on peut constater que dès cette époque Présence Africaine subissait la concurrence d'autres maisons comme par exemple François Maspéro qui a contribué à diffuser la pensée latino-américaine et notamment la théorie de la dépendance largement développée durant la décennie 1960-1970 par Samir Amin devenu directeur de l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP).

Samir Amin développe ses théories à travers les éditions Anthropos-IFAN, PUF et les éditions de Minuit. Il tient deux grands séminaires réunissant les penseurs d'Amérique latine et d'Afrique à Dakar, les penseurs d'Asie et d'Afrique à Tananarive, en 1975.

Présence Africaine a subi la concurrence des éditions Anthropos qui diffusent les idées de Samir Amin, de Pierre Fougereyrollas et de Babacar Sine.

Avec la crise économique qui frappe les pays africains fortement endettés, les problèmes d'ajustement structurel prennent le devant de la scène. Dans ce domaine, Présence Africaine se heurte à la concurrence de deux grandes maisons d'édition qui publient des ouvrages portant sur les problèmes africains.

Elle n'a plus le monopole dans le domaine de l'édition du livre africain. D'autres maisons d'édition apparaissent en France comme Silex, Nubia ou en Afrique comme les Nouvelles Editions Africaines (NEA à Dakar, Abidjan, Lomé), Sankoré à Dakar, Clé à Yaoundé, etc.

Ces questions relatives au livre africain seront amplement discutées lors du Colloque sur l'édition des ouvrages africains, organisé à la Foire internationale de Dakar.

La revue Présence Africaine qui compte pendant longtemps de très nombreux lecteurs bat de l'aile et disparaît à un moment donné. Il convient d'en rechercher les raisons. La Direction de la revue est mieux placée que nous pour en parler.

Avec l'effondrement des pays de l'Est, une nouvelle situation se présente qui nécessite une adaptation.

IV - LES EXIGENCES D'UNE MUTATION NOUVELLE DE PRÉSENCE AFRICAINE (1980 À NOS JOURS)

Avec le crépuscule des idoles des indépendances, il y a la naissance d'une nouvelle génération d'intellectuels qui n'ont pas connu la colonisation directe et qui n'égrenent plus les chapelets du souvenir colonial. Cette génération est confrontée à des problèmes de subsistance, d'emploi et d'avenir. Les anciens paradigmes ne fonctionnent plus. De nombreux paradigmes entrent en scène. Une rupture s'impose à *Présence Africaine* si elle veut survivre, sinon les jeunes générations risquent de lui tourner le dos. Ce sont des problèmes qui exigent la participation de jeunes intellectuels qui apporteront un sang nouveau à la revue. De nombreux jeunes auteurs publient à l'Harmattan, à Karthala et dans d'autres maisons d'édition.

La revue *Politique africaine* exerce une très grande influence sur l'intelligentsia africaine. C'est pourquoi *Présence Africaine* doit changer ses orientations. L'ère de l'exaltation des civilisations noires est révolue. L'orientation racialisée des publications mérite d'être abandonnée actuellement. L'Afrique noire a besoin d'examiner de manière critique ses faiblesses pour progresser. Il convient de réviser l'histoire de notre continent à la lueur des nouveaux problèmes qui lui sont posés et des recherches nouvelles accomplies par des Africains et des non-Africains.

Les problèmes politiques (État, nation, ethnies, régions, castes, etc.), les problèmes sociaux (les mutations et classes sociales), les problèmes spatiaux et environnementaux et les problèmes économiques et financiers sont à l'ordre du jour. Les questions relatives à la jeunesse et au genre ne doivent guère être négligées.

Les questions culturelles ne doivent plus être traitées en terme d'unité culturelle de l'Afrique noire. Le continent est culturellement divers, bien qu'il existe des éléments communs aux différentes cultures de l'Afrique noire.

Les conséquences désastreuses de la dévaluation du Franc CFA, survenue en 1994, ont eu des répercussions sur l'édition et la lecture en Afrique. Les coûts de l'édition ont considérablement augmenté et les classes moyennes paupérisées à cause des effets des politiques d'ajustement structurel ne peuvent plus accéder aux livres.

Par ailleurs, les phénomènes de communication de masse ont eu des conséquences défavorables sur l'usage de la lecture en Afrique noire.

En conclusion, il est nécessaire de faire le bilan critique des orientations et des activités de *Présence Africaine* pour mieux tenir compte des changements nouveaux intervenus en Afrique et dans le monde. Ainsi *Présence Africaine* pourrait accueillir les travaux des jeunes générations qui ont rompu avec l'esprit racialisé des combat-

tants de la période coloniale. Il faudrait reposer d'une manière nouvelle et critique les problèmes relatifs au nationalisme, au panafricanisme, à l'État-nation, à l'unité culturelle de l'Afrique noire, au culturalisme, à la philosophie « africaine », aux identités ethniques ou culturelles, etc. Un champ nouveau est à défricher par ceux qui veulent la renaissance de la revue.

La critique de la négritude par Frantz Fanon ³⁰

Les chantres de la négritude n'hésiteront pas à transcender les limites du continent. D'Amérique des voix noires vont reprendre cet hymne avec une ampleur accrue. Le « monde noir » verra le jour et Busia du Ghana, Birago Diop du Sénégal, Hampaté Ba du Soudan, Saint-Clair Drake de Chicago, n'hésiteront pas à affirmer l'existence de liens communs, de lignes de force identiques.

L'exemple du monde arabe pourrait être également proposé ici. On sait que la majorité des territoires arabes a été soumise à la domination coloniale. Le colonialisme a déployé dans ces régions les mêmes efforts pour ancrer dans l'esprit des indigènes que leur histoire d'avant la colonisation était une histoire dominée par la barbarie. La lutte de libération nationale s'est accompagnée d'un phénomène culturel connu sous le nom de réveil de l'Islam. La passion mise par les auteurs arabes contemporains à rappeler à leur peuple les grandes pages de l'histoire arabe est une réponse aux mensonges de l'occupant. Les grands noms de la littérature arabe ont été répertoriés et le passé de la civilisation arabe a été brandi avec la même fougue, la même ardeur que celui des civilisations africaines. Les leaders arabes ont tenté de relancer cette fameuse Dar El Salam qui a rayonné si brillamment aux XII^e et XIV^e siècles.

Aujourd'hui, sur le plan politique, la Ligue Arabe concrétise cette volonté de reprendre l'héritage du passé et de le faire culminer. Aujourd'hui, des médecins et des poètes arabes s'interpellent à travers les frontières, s'efforçant de lancer une nouvelle culture arabe, une nouvelle civilisation arabe. C'est au nom de l'arabisme que ces hommes se réunissent, c'est en son nom qu'ils s'efforcent de penser. Toutefois, dans le monde arabe, le sentiment national a conservé, même sous la domination coloniale, une vivacité que l'on ne retrouve pas en Afrique. Aussi ne décèle-t-on pas dans la Ligue Arabe cette communion spontanée de chacun avec tous. Au contraire, paradoxalement, chacun essaie de chanter les réalisations de sa nation. Le phénomène culturel s'étant dégagé de l'indifférenciation qui le caractérisait dans le monde africain, les Arabes ne parviennent pas toujours à s'effacer devant l'objet.

Le vécu culturel n'est pas national mais arabe. Le problème n'est pas encore d'assurer une culture nationale, pas encore de saisir le mouvement des nations mais

30. Source : Fanon, F., *Les Damnés de la terre*, Ed. Maspéro, 1963, p. 162 suiv.

d'assumer une culture arabe ou africaine face à la condamnation globale portée par le dominateur. Sur le plan africain, comme sur le plan arabe, on voit que la revendication de l'homme de culture du pays colonisé est syncrétique, continentale, mondiale dans le cas des Arabes.

Cette obligation historique dans laquelle se sont trouvés les hommes de culture africains de racialiser leurs revendications, de parler davantage de culture africaine que de culture nationale va les conduire à un cul-de-sac. Prenons par exemple le cas de la Société Africaine de Culture. Cette société a été créée par des intellectuels africains qui désiraient se connaître, échanger leurs expériences et leurs recherches respectives. Le but de cette société était donc d'affirmer l'existence d'une culture africaine, d'inventorier cette culture dans le cadre de nations définies, de révéler le dynamisme interne de chacune des cultures nationales. Mais, dans le même temps, cette société répondait à une autre exigence : celle de se ranger aux côtés de la Société Européenne de Culture qui menaçait de se transformer en Société Universelle de Culture. Il y avait donc à la racine de cette décision le souci d'être présent au rendez-vous universel avec toutes ses armes, avec une culture jaillie des entrailles mêmes du continent africain. Or très rapidement cette Société va révéler son inaptitude à assumer ces différentes tâches et se limitera à des manifestations exhibitionnistes : montrer aux Européens qu'il existe une culture africaine, s'opposer aux Européens ostentatoires et narcissistes, tel sera le comportement habituel des membres de cette Société. Nous avons montré que cette attitude était normale et tirait sa légitimité du mensonge propagé par les hommes de culture occidentaux. Mais la dégradation des buts de cette Société va s'approfondir avec l'élaboration du concept de négritude. La Société Africaine va devenir la société culturelle du monde noir et sera amenée à inclure la diaspora nègre, c'est-à-dire les dizaines de millions de noirs répartis sur les continents américains.

Les nègres qui se trouvent aux États-Unis, en Amérique centrale ou latine avaient en effet besoin de se raccrocher à une matrice culturelle. Le problème qui se posait à eux n'était pas fondamentalement différent de celui auquel se trouvaient confrontés les Africains. A leur égard les Blancs s'étaient accoutumés à mettre tous les nègres dans le même sac. Au cours du premier congrès de la Société Africaine de Culture qui s'est tenu à Paris en 1956, les nègres américains ont spontanément pensé leurs problèmes sur le même plan que ceux de leurs congénères africains. Les hommes de culture africains en parlant de civilisations africaines décernaient un état civil raisonnable aux anciens esclaves. Mais, progressivement, les nègres américains se sont aperçus que les problèmes existentiels qui se posaient à eux ne recoupaient pas ceux auxquels étaient confrontés les nègres africains. Les nègres de Chicago ne ressemblaient aux Nigériens et aux Tanganyikais que dans l'exacte mesure où ils se définissaient tous par rapport aux Blancs. Mais les premières confrontations passées, dès que la subjectivité s'est trouvée tranquillisée, les nègres américains se sont aperçus que les problèmes objectifs étaient fondamentalement hétérogènes. Les cars de la

liberté où Noirs et Blancs américains tentent de faire reculer la discrimination raciale n'entretennent dans leur principe et leurs objectifs que peu de rapports avec la lutte héroïque du peuple angolais contre l'odieux colonialisme portugais. Aussi au cours du deuxième congrès de la Société Africaine de Culture les nègres américains décidaient-ils la création d'une Société Américaine des hommes de culture noirs.

La négritude trouvait donc sa première limite dans les phénomènes qui rendent compte de l'historicisation des hommes. La culture nègre, la culture négro-africaine se morcelait parce que les hommes qui se proposaient de l'incarner se rendaient compte que toute culture est d'abord nationale et que les problèmes qui maintenaient Richard Wright ou Langston Hughes en éveil étaient fondamentalement différents de ceux que pouvaient affronter Léopold Senghor ou Jomo Kenyatta. De même certains États arabes qui avaient pourtant entonné le chant prestigieux de la rénovation arabe devaient-ils s'apercevoir que leur position géographique, l'interdépendance économique de leur région étaient plus fortes que le passé que l'on voulait revivre. Aussi trouvons-nous aujourd'hui les États arabes organiquement rattachés aux sociétés méditerranéennes de culture. C'est que ces États sont soumis à des pressions modernes, à des nouveaux circuits commerciaux tandis que les réseaux qui dominaient au cours du rayonnement arabe ont disparu. Mais il y a surtout le fait que les régimes politiques de certains États arabes sont à ce point hétérogènes, étrangers les uns aux autres, qu'une rencontre même culturelle entre ces États se révèle un non-sens.

On voit donc que le problème culturel, tel qu'il est quelquefois posé dans les pays colonisés, risque de donner lieu à des ambiguïtés graves. L'inculture des nègres, que proclame le colonialisme, la barbarie congénitale des Arabes devaient logiquement conduire à une exaltation des phénomènes culturels non plus nationaux mais continentaux et singulièrement racialisés. En Afrique, la démarche de l'homme de culture est une démarche négro-africaine ou arabo-musulmane. Elle n'est pas spécifiquement nationale. La culture est de plus en plus coupée de l'actualité. Elle trouve refuge dans un foyer passionnellement incandescent et se fraie difficilement des voies concrètes qui seraient pourtant les seules susceptibles de lui procurer les attributs de fécondité, d'homogénéité et de densité.

Si l'entreprise de l'intellectuel colonisé est historiquement limitée il reste qu'elle contribue dans une large mesure à soutenir, à légitimer l'action des hommes politiques. Et il est vrai que la démarche de l'intellectuel colonisé prend quelquefois les aspects d'un culte, d'une religion. Mais si l'on veut bien analyser comme il faut cette attitude on s'aperçoit qu'elle traduit la prise de conscience par le colonisé du danger qu'il court de rompre les dernières amarres avec son peuple. Cette foi proclamée en l'existence d'une culture nationale est en fait un retour ardent, désespéré vers n'importe quoi. Pour assurer son salut, pour échapper à la suprématie de la culture blanche le colonisé sent la nécessité de revenir vers des racines ignorées, de se perdre, advienne que pourra, dans ce peuple barbare. Parce qu'il se sent devenir aliéné, c'est-à-dire le lieu

vivant de contractions qui menacent d'être insurmontables, le colonisé s'arrache du marais où il risquait de s'enliser et à corps perdu, à cerveau perdu il accepte, il décide d'assumer, il confirme. Le colonisé se découvre tenu de répondre de tout et de tous. Il ne se fait pas seulement le défenseur, il accepte d'être mis avec les autres et dorénavant il peut se permettre de rire de sa lâcheté passée.

Cet arrachement pénible et douloureux est cependant nécessaire. Faut de le réaliser on assistera à des mutilations psycho-affectives extrêmement graves. Des gens sans rivage, sans limite, sans couleur, des apatrides, des non-enracinés, des anges. Egalement on ne sera pas étonné d'entendre certains colonisés déclarer : « C'est en tant que Sénégalais et Français... C'est en tant qu'Algérien et Français... que je parle ». Butant sur la nécessité, s'il veut être véridique, d'assumer deux nationalités, deux déterminations. Le plus souvent, ne voulant ou ne pouvant pas choisir, ces intellectuels ramassent toutes les déterminations historiques qui les ont conditionnés et se placent radicalement dans une « perspective universelle ».

C'est que l'intellectuel colonisé s'est jeté avec avidité dans la culture occidentale. Semblable aux enfants adoptifs, qui ne cessent leurs investigations du nouveau cadre familial que dans le moment où se cristallise dans leur psychisme un noyau sécurisant minimum, l'intellectuel colonisé va tenter de faire sienne la culture européenne. Il ne se contentera pas de connaître Rabelais ou Diderot, Shakespeare ou Edgar Poë, il bandera son cerveau jusqu'à la plus extrême complicité avec ces hommes,

*« La dame n'était pas seule
Elle avait un mari
Un mari très comme il faut
Qui citait Racine et Corneille
Et Voltaire et Rousseau
Et le Père Hugo et le jeune Musset
Et Gide et Valéry
Et tant d'autres encore »* ³¹

Mais au moment où les partis nationalistes mobilisent le peuple au nom de l'indépendance nationale, l'intellectuel colonisé peut quelque fois rejeter du pied ces acquisitions qu'il ressent soudain comme aliénantes. Toutefois il est plus facile de proclamer qu'on rejette que de rejeter réellement. Cet intellectuel qui, par le truchement de la culture, s'était infiltré dans la civilisation occidentale, qui était arrivé à faire corps, c'est-à-dire à changer de corps, avec la civilisation européenne va s'apercevoir que la matrice culturelle, qu'il voudrait assumer par souci d'originalité, ne lui offre guère les figures de proue capables de supporter la comparaison avec celles, nombreuses et prestigieuses, de la civilisation de l'occupant. L'histoire, bien sûr, écrite d'ailleurs par des occidentaux et à l'intention des occidentaux, pourra épisodiquement

31. René Depestre – *« Face à la nuit »*

valoriser certaines périodes du passé africain. Mais, debout devant le présent de son pays, observant lucidement objectivement l'actualité du continent qu'il voudrait faire sien, l'intellectuel est effrayé par le vide, l'abrutissement, la sauvagerie. Or il sent qu'il lui faut sortir de cette culture blanche, qu'il lui faut chercher ailleurs, n'importe où, et faute de trouver un aliment culturel à la mesure du panorama glorieux étalé par le dominateur, l'intellectuel colonisé très souvent va refluer sur des positions passionnelles et développera une psychologie dominée par une sensibilité, une sensibilité, une susceptibilité exceptionnelles. Ce mouvement de repli qui procède d'abord d'une pétition de principe dans son mécanisme interne et sa physionomie évoque surtout un réflexe, une contraction musculaire.

Ainsi s'explique suffisamment le style des intellectuels colonisés qui décident d'exprimer cette phase de la conscience en train de se libérer. Style heurté, fortement imagé car l'image est le pont-levis qui permet aux énergies inconscientes de s'éparpiller dans les prairies environnantes. Style nerveux, animé de rythmes, de part en part habité par une vie éruptive. Coloré aussi, bronzé, ensoleillé et violent. Ce style, qui a en son temps étonné les occidentaux, n'est point comme on a bien voulu le dire un caractère racial mais traduit avant tout un corps à corps, révèle la nécessité dans laquelle s'est trouvé cet homme de se faire mal, de saigner réellement de sang rouge, de se libérer d'une partie de son être qui déjà renfermait des germes de pourriture. Combat douloureux, rapide où inmanquablement le muscle devait se substituer au concept.

Si sur le plan poétique cette démarche atteint des hauteurs inaccoutumées, il demeure que sur le plan de l'existence l'intellectuel débouche fréquemment sur une impasse. Lorsque, parvenu à l'apogée du rut avec son peuple quel qu'il fût et quel qu'il soit, l'intellectuel décide de retrouver le chemin de la quotidienneté, il ne ramène de son aventure que des formules terriblement infécondes. Il privilégie les coutumes, les traditions, les modes d'apparaître et sa quête forcée, douloureuse ne fait qu'évoquer une banale recherche d'exotisme. C'est la période où les intellectuels chantent les moindres déterminations du panorama indigène. Le boubou se trouve sacralisé, les chaussures parisiennes ou italiennes délaissées au profit des babouches. Le langage du dominateur écorche soudain les lèvres. Retrouver son peuple c'est quelquefois dans cette période vouloir être nègre, non un nègre pas comme les autres mais un véritable nègre, un chien de nègre, tel que le veut le Blanc. Retrouver son peuple c'est se faire bicot, se faire le plus indigène possible, le plus méconnaissable, c'est se couper les ailes qu'on avait laissé pousser.

L'intellectuel colonisé décide de procéder à l'inventaire des mauvaises manières puisées dans le monde colonial et se dépêche de se rappeler les bonnes manières du peuple, de ce peuple dont on a décidé qu'il détenait toute vérité. Le scandale que déclenche cette démarche dans les rangs des colonialistes installés sur le territoire renforce la décision du colonisé. Lorsque les colonialistes, qui avaient savouré leur

victoire sur ces assimilés, se rendent compte que ces hommes que l'on croyait sauvés commencent à se dissoudre dans la négraille, tout le système vacille. Chaque colonisé gagné, chaque colonisé qui était passé aux aveux, lorsqu'il décide de se perdre est non seulement un échec pour l'entreprise coloniale, mais symbolise encore l'inutilité et le manque de profondeur du travail accompli. Chaque colonisé qui repasse la ligne, est une condamnation radicale de la méthode et du régime et l'intellectuel colonisé trouve dans le scandale qu'il provoque une justification à sa démission et un encouragement à persévérer.

Si nous voulions retrouver à travers les œuvres d'écrivains colonisés, les différentes phases qui caractérisent cette évolution nous verrions se profiler devant nos yeux un panorama en trois temps. Dans une première phase, l'intellectuel colonisé prouve qu'il a assimilé la culture de l'occupant. Ses œuvres correspondent point par point à celles de ses homologues métropolitains. L'inspiration est européenne et on peut aisément rattacher ces œuvres à un courant bien défini de la littérature métropolitaine. C'est la période assimilationniste intégrale. On trouvera dans cette littérature de colonisé des parnassiens, des symbolistes, des surréalistes.

Dans un deuxième temps le colonisé est ébranlé et décide de se souvenir. Cette période de création correspond approximativement à la replongée que nous venons de décrire. Mais comme le colonisé n'est pas inséré dans son peuple, il se contente de se souvenir. De vieux épisodes d'enfance seront ramenés du fond de sa mémoire, de vieilles légendes seront réinterprétées en fonction d'une esthétique d'emprunt et d'une conception du monde découverte sous d'autres cieux. Quelquefois cette littérature de pré-combat sera dominée par l'humour et par l'allégorie. Période d'angoisse, de malaise, expérience de la mort, expérience aussi de la nausée. On se vomit, mais déjà par en – dessous, s'amorce le rire.

Enfin dans une troisième période, dite de combat, le colonisé après avoir tenté de se perdre dans le peuple, de se perdre avec le peuple, va au contraire, secouer le peuple. Au lieu de privilégier la léthargie du peuple il se transforme en réveilleur de peuple. Littérature de combat, littérature révolutionnaire, littérature nationale. Au cours de cette phase un grand nombre d'hommes et de femmes qui auparavant n'auraient jamais songé à faire œuvre littéraire, maintenant qu'ils se trouvent placés dans des situations exceptionnelles, en prison, au maquis ou à la veille de leur exécution ressentent la nécessité de dire leur nation, de composer la phrase qui exprime le peuple, de se faire le porte-parole d'une nouvelle réalité en actes.

L'intellectuel colonisé cependant tôt ou tard se rendra compte qu'on ne prouve pas sa nation à partir de la culture mais qu'on la manifeste dans le combat que mène le peuple contre les forces d'occupation. Aucun colonialisme ne tire sa légitimité de l'inexistence culturelle des territoires qu'il domine. On ne fera jamais honte au colonialisme en déployant devant son regard des trésors culturels méconnus. L'intellectuel colonisé dans le moment même où il s'inquiète de faire œuvre culturelle ne se rend

pas compte qu'il utilise des techniques et une langue empruntées à l'occupant. Il se contente de revêtir ces instruments d'un cachet qui se veut national mais qui rappelle étrangement l'exotisme. L'intellectuel colonisé qui revient à son peuple à travers les œuvres se comporte en fait comme un étranger. Quelquefois il n'hésitera pas à utiliser les dialectes pour manifester sa volonté d'être le plus près possible du peuple mais les idées qu'il exprime, les préoccupations qui l'habitent sont sans commune mesure avec la situation concrète que connaissent les hommes et les femmes de son pays. La culture vers laquelle se penche l'intellectuel n'est très souvent qu'un stock de particularismes. Voulant coller au peuple, il colle au revêtement visible. Or ce revêtement n'est qu'un reflet d'une vie souterraine, dense, en perpétuel renouvellement. Cette objectivité qui crève les yeux et qui semble caractériser le peuple n'est en fait que le résultat inerte et déjà nié d'adaptations multiples et pas toujours cohérentes d'une substance plus fondamentale qui, elle, est en plein renouvellement. L'homme de culture au lieu de partir à la recherche de cette substance va se laisser hypnotiser par ces lambeaux momifiés qui, stabilisés, signifient au contraire la négation, le dépassement, l'invention. La culture n'a jamais la translucidité de la coutume. La culture, comme une femme, fuit la simplification. Dans son essence elle est à l'opposé de la coutume qui, elle, est toujours une détérioration de la culture. Vouloir coller à la tradition ou réactualiser les traditions délaissées c'est non seulement aller contre l'histoire mais contre son peuple. Quand un peuple soutient une lutte armée ou même politique contre un colonialisme implacable, la tradition change de signification. Ce qui était technique de résistance passive peut, dans cette période, être radicalement condamné. Dans un pays sous-développé en phase de lutte les traditions sont fondamentalement instables et sillonnées de courants centrifuges. C'est pourquoi l'intellectuel risque souvent d'être à contretemps.

IV LE MOUVEMENT D'ÉVOLUTION SOCIALE DE L'AFRIQUE NOIRE

Bangui, 1950

Statuts ³²

ART. 1 – Il est créé entre les personnes adhérant aux présents statuts une association qui prend le nom de : Mouvement d'Évolution Sociale de l'Afrique Noire (MESAN).

ART. 2 – Le siège social du mouvement est fixé à Bangui.

ART. 3 – Le but du mouvement est de promouvoir progressivement le plein épanouissement de la société africaine suivant l'esprit et la physionomie propre à l'Afrique noire,

- a) dans le domaine politique en défendant la liberté du peuple africain, l'égalité entre tous les hommes, le respect de la personne humaine dans chaque Africain et de notre originalité dans chaque collectivité ou tribu,
- b) dans le domaine économique, par la mise en valeur du sol et du sous-sol africain en vue de l'amélioration de la condition d'existence du peuple africain et résoudre ainsi le problème si angoissant de la démographie et du travail,
- c) dans le domaine social, par la création de nombreux centres d'action sociale, en particulier des coopératives de production et consommation.

ART. 4 – Le mouvement est dirigé par un comité comprenant : un président, deux vice-présidents, un secrétaire général, un secrétaire adjoint, un trésorier général, un trésorier adjoint. Tous élus par l'assemblée générale.

32. Source : Penel J.-D, Barthélémy Boganda, *Écrits et discours 1946-1951 : la lutte décisive*, Ed. L'Harmattan, 1995, p. 269-270.

ART. 5 – Le président représente valablement le mouvement dans toutes les actions politiques, économiques et sociales. Il convoque le comité chaque fois qu'il juge nécessaire ; il préside les réunions du comité et les assemblées générales.

ART. 6 – Outre le comité directeur siégeant à Bangui, chaque tribu aura sa section et nommera ses délégués au prorata des adhérents.

ART. 7 – Les demandes d'adhésion seront présentées par les membres et examinées par les sections.

ART. 8 – Les moyens d'action sont :

- a) les cotisations,
- b) les souscriptions volontaires.

Art. 9 – Assemblée générale. L'assemblée générale du mouvement se réunira au moins deux fois l'an en session ordinaire. Elle peut être convoquée en session extraordinaire par les deux tiers de ses membres. Le nombre des délégués est déterminé dans chaque section au prorata de son effectif. Les délégués délibèrent valablement et les décisions prises à la majorité des voix sont obligatoires pour tous les membres.

Art. 10 – Dissolution : elle peut être prononcée par les deux tiers des membres du mouvement.

Art. 11 – Position politique : le mouvement peut être apparenté à tout autre mouvement politique dont l'opinion à la fois modérée, pacifique et démocrate correspond à la politique africaine.

Art. 12 – L'appareusement peut être décidé par les deux tiers des membres du mouvement convoqués en assemblée générale extraordinaire.

V

LA FEDERATION DES ÉTUDIANTS D'AFRIQUE NOIRE EN FRANCE

Congrès constitutif, Bordeaux, décembre 1950

Le Congrès ³³

Le congrès tenu les 28, 29 et 30 décembre 1950 à Bordeaux a abouti à la naissance de la FEANF. Dans les statuts déposés le 8 février 1951 à la préfecture de police de Paris sous le numéro ass. 21.687, les buts de la fédération ont été nettement définis.

Les congrès constitutifs de Lyon et de Bordeaux

La création de la FEANF a nécessité plusieurs réunions dont la tenue n'a pas toujours été facile. Des groupes d'étudiants africains se constituèrent dans certaines villes de province, à Montpellier avec Valdiodio N'diaye et Albert Franklin, à Lyon avec Alfred Agbessi, à Toulouse avec Yaré Fall et Mathurin Diaw, à Bordeaux avec Léandre Amlon, Grégoire Gbenou et Etienne Sarrazin (6). Ces groupes prirent la décision de se réunir pour assurer leur représentation auprès des pouvoirs publics.

En 1949, il existait déjà plusieurs associations d'étudiants africains organisées sur la base académique ou territoriale. Toutes les associations territoriales avaient leur bureau à Paris. La naissance et l'accroissement de l'influence de certaines associations territoriales étaient essentiellement dus à la déception éprouvée par les étudiants africains devant le manque de sérieux et la malhonnêteté de quelques responsables de l'association académique de Paris. Les associations académiques de provinces étaient plus sérieuses. Du fait de leur éloignement des services centraux de Paris, leurs membres ne pouvaient pas bénéficier des « faveurs » individuelles destinées

33. Source : Dieng, A. A, Les premiers pas de la Fédération des Étudiants d'Afrique Noire en France (FEANF) (1950-1955) (de l'Union française à Bandung), préface de Samir Amin, Ed. L'Harmattan, 2003, pp.166-171 et 364-370.

à les corrompre. Par ailleurs, les associations académiques n'arrivaient pas à régler par correspondance les litiges qui opposaient leurs membres au SAC (Service administratif central) à un moment où le ministère de la France d'Outre-Mer procédait fréquemment à des suppressions arbitraires de bourses et à des rapatriements. Cette situation a favorisé la création d'une organisation commune des étudiants africains à l'échelle de la France comme le souligne

A. Franklin : « Dans ces conditions, on comprend que les associations académiques fussent les premières à éprouver le besoin d'une organisation à l'échelle de toute la France avec un bureau central à Paris. On comprend aussi que cette idée, née en province, ait pris, comme élément fondamental de sa réalisation, les associations académiques elles-mêmes. Deux associations académiques (Montpellier et Toulouse) revendiquent, chacune pour son compte, le mérite d'avoir conçu l'organisme fédéral à l'échelle de la France. En fait, le premier objet de statuts ayant servi de base de discussion (Lyon – avril 1950) fut présenté par l'association de Montpellier. D'ailleurs, il importe très peu de savoir à laquelle de ces associations revient le mérite : par contre, il est important de noter que cette idée de fédération est née en province. »

Il y a eu deux congrès constitutifs. Le premier s'est réuni à Lyon les 5, 6 et 7 avril 1950 avec la participation des délégués de Bordeaux, Lyon, Montpellier, Paris et Toulouse pour étudier le premier projet de statuts. Quelques mois après, il y eut une scission au sein de l'Association des étudiants africains de Paris (AEAP). Les divergences politiques qui existaient à l'origine de cette scission. Sur cet événement, A. Franklin apporte des précisions : « En effet, des deux associations scissionnistes, l'une groupait en pratique les militants et sympathisants de la section étudiante du RDA (Rassemblement Démocratique Africain), tandis que l'autre était sous l'empire du GAREP (Groupe Africain d'Etudes Politiques) (7) récemment créé. Les associations de province refusèrent énergiquement de reconnaître l'une ou l'autre des deux associations scissionnistes de Paris, mais s'employèrent avec obstination à travailler à leur réconciliation, menaçant de se fédérer sans Paris. »

La scission, qui a duré plusieurs mois, empêcha la mise sur pied de la fédération. À la rentrée universitaire de novembre 1950, Paris reconstitua une association académique unique. Ainsi, le deuxième congrès constitutif put se tenir à Bordeaux les 28, 29 et 30 décembre 1950. La Fédération des étudiants d'Afrique noire en France naquit dans la nuit du 31 décembre 1950 au 1er janvier 1951 à Bordeaux. Elle a été créée dans la capitale de la Gironde par quatre associations académiques : Montpellier, Toulouse, Paris et Bordeaux. Les délégations présentes à Bordeaux étaient constituées par Léandre Amlon, Etienne Sarazin, Grégoire Gbenou (Bordeaux), Mamadou Bâ, Amsata François Sarr, Albert Franklin (Montpellier), Cheick Amadou Diop, Yaré Fall, Georges Glokpor (Toulouse). Léandre Amlon a présidé les séances de ce congrès constitutif. L'Association lyonnaise des étudiants africains ayant participé aux travaux du premier congrès constitutif tenu à Lyon les 5, 6 et 7 avril 1950, mais n'ayant pas

pu se faire représenter à Bordeaux, a donné par lettre son adhésion à la fédération. Le congrès de Bordeaux, qui proclama l'existence de la FEANF, élut un secrétariat provisoire composé de deux membres : Louis Atayi et Amadou Mahtar Mbow (8). Les statuts ont été déposés à la préfecture

de police de Paris le 8 février 1951, le secrétaire général du comité exécutif provisoire étant Louis Atayi.

Dans le préambule des statuts, on évoque trois raisons qui sont à l'origine de la création de la FEANF : le nombre sans cesse croissant des étudiants africains en France et la constitution légalement reconnue de nombreuses associations d'étudiants africains, l'identité de leurs intérêts et l'importance des problèmes qui leur sont particuliers, la nécessité de s'unir pour s'entraider plus efficacement et d'étudier aux mieux les problèmes de leur pays d'origine : l'Afrique noire.

Buts de la Fédération

Les six buts de la fédération figurent à l'article 3 des statuts :

- grouper toutes les associations d'étudiants d'Afrique noire en France,
- défendre les intérêts matériels et moraux de ces étudiants,
- établir et entretenir des relations avec :
 - *les associations d'Afrique noire dont les activités sont comparables avec celles de la fédération,*
 - *les instituts scientifiques et les établissements d'enseignement d'Afrique noire,*
 - *les associations et fédérations françaises et internationales dont les activités sont compatibles avec celles de la fédération,*
- de représenter officiellement les associations d'étudiants d'Afrique noire auprès de toutes autorités administratives locales, métropolitaines et africaines,
- d'étudier les problèmes relatifs à l'Afrique noire, de diffuser par tous les moyens la connaissance des milieux africains et de faire connaître à ses membres les milieux français et étrangers,
- de servir d'intermédiaire entre ses membres et les comités et associations d'aide aux étudiants.

L'article 4 précise l'autonomie de la fédération par rapport aux partis et groupements politiques : « La fédération n'adhère à aucun parti politique et ne prend part à aucune manifestation organisée par un parti ou un groupement politique ».

Au départ, les objectifs de la fédération étaient syndicaux. C'était la meilleure manière de réunir les étudiants africains. C'était une étape nécessaire à la prise de

conscience politique. Les étudiants qui militaient déjà dans les organisations politiques l'avaient bien compris. C'est cela qui explique le contenu de l'article 4 des statuts qui fait de la fédération une organisation apolitique. Mais le contenu de cet apolitisme ne tardera pas à faire l'objet d'âpres débats au sein de l'organisation.

Organisation

La fédération est administrée par un conseil d'administration composé d'un délégué et du président de chaque association fédérée, à l'exception de l'Association des étudiants africains de Paris qui a six délégués (dont un président).

Le conseil d'administration exerce ses prérogatives par l'intermédiaire d'un conseil exécutif composé de quatre membres (un président, un secrétaire général, un secrétaire adjoint, un trésorier général) élu en congrès parmi les six délégués de Paris au conseil d'administration.

Les attributions des membres du comité exécutif sont définies par l'article 8 des statuts. Cet organe est renouvelé tous les ans au congrès fédéral. Il est tenu d'envoyer un compte rendu trimestriel au président de chaque association fédérée et de convoquer le conseil d'administration au moins deux fois par an. Toutefois, le conseil d'administration peut se réunir sur la demande d'au moins deux des associations fédérées. Le conseil d'administration peut charger une ou plusieurs associations fédérées d'élaborer le bulletin de la fédération dont la matière est élaborée par les associations fédérées et d'organiser les colonies de vacances, excursions, manifestations artistiques... Les délégués au conseil d'administration doivent, dans un but de coordination, fournir à chaque réunion un rapport sur les activités culturelles et sociales de leurs associations.

Le congrès se réunit annuellement aux vacances de Pâques sur convocation du comité exécutif, après fixation de l'ordre du jour et de la date par le conseil d'administration. Il peut être réuni exceptionnellement à la demande du conseil d'administration ou à la demande de la moitié au moins des associations fédérées.

Le congrès définit la ligne d'action de la fédération pour l'année en cours. Le congrès fédéral comprend les délégués de chaque association fédérée élus de la manière suivante : un délégué par vingt membres avec arrondissement possible au chiffre supérieur. Cependant, le minimum est fixé à deux et le maximum à vingt par association. Les délégués ainsi définis comprennent obligatoirement les membres du conseil d'administration, à l'exception de ceux qui sont membres du comité exécutif.

Toutefois, une association n'ayant pas pu envoyer ses délégués au congrès conserve les voix auxquelles elle a droit dans le vote.

Après le dépôt des statuts à la préfecture de police, se tint le premier congrès à Paris.

Le premier congrès de Paris

Le congrès constitutif se tint à Paris du 20 au 22 mars 1951. Le bureau définitif fut ainsi constitué : Président : Solange Faladé, étudiante en médecine (Dahomey), Secrétaire général : Amadou Mahtar Mbow, étudiant en lettres (Sénégal) ; Secrétaire adjoint : Traoré Nki, étudiant à l'école Scienta (Guinée) ; Trésorier : Abdou Moumouni, étudiant en sciences.

Statuts de la FEANF (extrait) ³⁴

Préambule

Compte tenu :

- du nombre important et sans cesse croissant des étudiants d'Afrique noire en France et de la constitution légalement reconnue de nombreuses associations d'étudiants africains
- de l'identité de leurs intérêts et de l'importance des problèmes qui leur sont particuliers ;
- de la nécessité de s'unir pour s'entraider plus efficacement et étudier au mieux les problèmes de leur pays d'origine : l'Afrique noire.

TITRE I : CONSTITUTION ET BUT

ARTICLE 1 : Il est créé une Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF) après les assises des congrès constitutifs tenus respectivement à Lyon les 5,6 et 7 avril 1950 et à Bordeaux les 28, 29 et 30 décembre 1950.

ARTICLE 2 : Le siège de la Fédération est établi à Paris, provisoirement au 184 boulevard Saint-Germain, Paris 6^e.

ARTICLE 3 : Le but de la fédération est :

- de grouper toutes les associations d'étudiants d'Afrique noire en France ;
- de défendre les intérêts matériels et moraux des étudiants d'Afrique noire ;
- d'établir et d'entretenir des relations avec :
 - a) les associations d'Afrique noire dont les activités sont compatibles avec celles de la fédération,

34. Source : Dieng, A. A, *Les premiers pas de la Fédération des Étudiants d'Afrique Noire en France (FEANF) (1950-1955) (de l'Union française à Bandung)*, préface de Samir Amin, Ed. L'Harmattan, 2003, pp.166-171 et 364-370.

- b) les instituts scientifiques et les établissements d'enseignement d'Afrique noire,
 - c) les associations ou fédérations françaises et internationales dont les activités sont compatibles avec celles de la fédération ;
- de représenter officiellement les associations d'étudiants d'Afrique noire auprès de toutes les autorités administratives et universitaires ;
 - d'envoyer, si besoin est, des délégations chargées de défendre les intérêts auprès des autorités administratives locales, métropolitaines et africaines ;
 - d'étudier les problèmes relatifs à l'Afrique noire, de diffuser par tous les moyens la connaissance des milieux africains et de faire connaître à ses membres les milieux français et étrangers ;
 - de servir d'intermédiaire entre ses membres et les comités et associations d'aide aux étudiants.

ARTICLE 4 : la fédération n'adhère à aucun parti politique et ne prend part à aucune manifestation organisée par un parti ou un groupement politique.

ARTICLE 5 : La qualité de membre actif est réservée exclusivement aux membres africains, membres de l'une des associations fédérées.

La qualité de membre honoraire ne peut être accordée aux anciens étudiants, ex-membres d'une des associations fédérées ;

TITRE II : ORGANISATION ET ADMINISTRATION

ARTICLE 6 : La fédération est administrée par un conseil d'administration composé d'un délégué et du président de chaque association fédérée, à l'exception de l'association des étudiants africains de Paris qui a six délégués dont un président.

ARTICLE 7 : Le conseil d'administration exerce ses prérogatives par l'intermédiaire d'un comité exécutif composé de quatre membres : un président, un secrétaire général, un secrétaire adjoint, un trésorier général, élus en congrès parmi les six délégués de Paris au conseil d'administration. [...]

TITRE III : CONGRÈS FÉDÉRAL

ARTICLE 15 : Le congrès fédéral se réunit annuellement aux vacances de Pâques sur convocation du comité exécutif après fixation de l'ordre du jour et de la date par le conseil d'administration. Il peut être réuni exceptionnellement à la demande du conseil d'administration ou à la demande de la moitié au moins des associations fédérées.

ARTICLE 16 : Le congrès définit la ligne d'action de la fédération pour l'année en cours.

ARTICLE 17 : Le congrès fédéral comprend les délégués de chaque association fédérée élus comme suit :

- Un délégué par vingt membres avec arrondissement possible au chiffre supérieur ; cependant, le minimum de voix est fixé à deux et le maximum à vingt par association.
- Les délégués ainsi définis comprennent obligatoirement les membres du conseil d'administration, à l'exception de ceux du comité exécutif.

Toutefois, une association n'ayant pu envoyer tous ses délégués au congrès conserve ses droits auxquels elle a droit dans le vote.

ARTICLE 18 : La révision des statuts peut être demandée au congrès par une association fédérée.

Cette révision ne peut être décidée qu'à la majorité des deux tiers des votants. Les modifications seront faites par le conseil d'administration et ratifiées par le congrès. [...]

Délégations représentées :

Bordeaux : Léandre Amlon, Etienne Sarrazin, Grégoire Gbenou

Montpellier : Mamadou Bâ, Amsata François Sarr, Albert Franklin

Paris : Amadou Moctar Mbow, Louis Atayi

Toulouse : Cheikh Amadou Diop, Yaré Fall, Georges Glokpor

VI PREMIER CONGRES DES ECRIVAINS ET ARTISTES NOIRS A LA SORBONNE

Paris, 19 au 22 septembre 1956

Résolution finale ³⁵

Le Congrès des écrivains et artistes noirs réunis à Paris les 19, 20, 21 et 22 septembre 1956,

Considérant,

1. Que les travaux du Congrès ont dégagé l'immense intérêt de l'inventaire entrepris devant lui eu égard aux diverses cultures noires qui ont été systématiquement méconnues, sous-estimées, parfois détruites ;
2. Qu'il lui est apparu la nécessité impérieuse de procéder à une redécouverte de la vérité historique et à une revalorisation des cultures noires, l'ignorance et la présentation erronée ou tendancieuse de cette vérité ayant contribué à provoquer la crise qui atteint la culture noire en elle-même et dans ses rapports avec la culture humaine en général.

Invite artistes, écrivains, théologiens, penseurs, savants et techniciens à participer à cette tâche historique de faire revivre, de réhabiliter et développer ces cultures afin de favoriser leur intégration à l'ensemble de la culture humaine.

Nous, écrivains, artistes et intellectuels nègres, divers par nos idéologies politiques et nos confessions religieuses, avons éprouvé le besoin de nous réunir à cette étape cruciale de l'évolution de l'humanité pour confronter d'une manière objective nos

35. Source : *Le Premier Congrès International des Écrivains et Artistes Noirs, numéro spécial, Présence africaine*, p. 361-363.

points de vue sur la culture et les étudier en hommes conscients de nos responsabilités devant nos peuples respectifs, devant les peuples coloniaux et semi coloniaux et devant tous les hommes libres de bonne volonté.

Il nous apparaît indigne d'un intellectuel véritable qu'il hésite à prendre position sur des questions essentielles sans servir l'injustice et l'erreur.

Nous avons examiné nos cultures en elles-mêmes et en fonction des conditions sociales et générales qui les affectent : le racisme et le colonialisme.

Nous estimons que l'épanouissement de la culture est conditionné par la fin de ces hontes du vingtième siècle : le colonialisme, l'exploitation des peuples faibles, le racisme.

Nous considérons que tout peuple doit pouvoir effectivement prendre connaissance des valeurs de sa culture nationale (histoire, langue, littérature, art, etc.) et bénéficier de l'instruction et de l'éducation dans le cadre de sa culture propre.

Notre Congrès regrette l'absence involontaire d'une délégation de l'Afrique du Sud.

Notre Congrès enregistre avec satisfaction les progrès accomplis ces dernières années dans le monde, progrès qui laissent prévoir une abolition générale du système colonialiste, ainsi que la liquidation définitive et universelle du racisme.

Notre Congrès invite sous les intellectuels noirs à unir leurs efforts pour que devienne effectif le respect des droits de l'Homme quelle que soit sa couleur, des peuples et des nations quels qu'ils soient.

Notre Congrès engage les intellectuels noirs et tous les hommes épris de justice à lutter pour la création des conditions concrètes de la renaissance et de l'épanouissement des cultures nègres.

Notre Congrès, qui rend hommage aux cultures de tous les pays et apprécie leur contribution au progrès de la civilisation, engage tous les intellectuels noirs à défendre, à illustrer et à faire connaître dans le monde les valeurs nationales de leurs peuples.

Nous, écrivains et artistes noirs, proclamons notre fraternité envers tous les autres hommes et attendons d'eux qu'ils manifestent envers nos peuples la même fraternité.

Appel de Jacques Alexis pour un Comité international des intellectuels d'origine nègre ³⁶

Maintenant voilà le moment venu de nous tourner vers nos frères d'origine nègre pour leur dire que nous avons besoin d'eux pour accomplir nos tâches.

Que de tâches en effet ne nous attendent pas dans nos pays respectifs ! La collaboration et l'aide mutuelle nous sont indispensables ; nous envisageons tous que ce premier Congrès soit suivi de nombreux autres, afin de confronter sans cesse dans un esprit d'amitié et de fraternité, ce que nous accomplissons. Mais qu'il nous soit permis d'émettre un vœu. Il faudra qu'une organisation permanente nous aide à mener à bien notre collaboration, il faudrait que dans chaque pays intéressé tout au moins, il y ait un Comité National des Intellectuels d'origine nègre et qu'un efficace Comité International de Liaison des Intellectuels d'origine nègre coordonne les manifestations de solidarité et de collaboration des divers Comités Nationaux dans l'intervalle de nos Congrès. Peut-être faudrait-il même que dans chacune de nos villes importantes il y ait des Comités locaux chargés de populariser et d'appliquer les décisions. Cependant seules les Commissions de travail de ce Congrès pourront considérer le détail de cette proposition, aussi, au nom des intellectuels, écrivains et artistes haïtiens, je salue fraternellement tous nos frères et nos sœurs de divers pays, accourus pour œuvrer ensemble dans un esprit résolu de fraternité et de solidarité.

36. Source : Document dactylographié communiqué par le professeur Amady Aly Dieng.

VII

LE PARTI AFRICAIN DE L'INDÉPENDANCE, CONGRES CONSTITUTIF

Thiès, septembre 1957

Le Manifeste (extrait) ³⁷

À l'heure de Bandung et de la désintégration du système colonial de l'impérialisme. À l'heure où la confusion politique submerge l'Afrique noire sous domination française, notre devoir d'Africains nous oblige à porter devant les masses de notre pays le problème de l'indépendance nationale et de la transformation socialiste de notre économie.

[...]

II. UNE SITUATION QUI PLAIDE POUR LE SEUL MOT D'ORDRE JUSTE : L'INDÉPENDANCE NATIONALE

A. Dans le monde et en France des changements importants sont survenus Après la deuxième guerre mondiale avec l'apparition du camp du Socialisme sur un tiers du globe, une immense vague démocratique a déferlé sur le monde entraînant tous les peuples dans la lutte pour le socialisme, L'Indépendance nationale et la paix.

C'est ainsi que la Chine populaire instaurait le socialisme pour 600 millions d'hommes, que le Vietnam, l'Inde, l'Indochine, la Syrie, et le Liban secouaient pour toujours le joug des impérialistes étrangers.

En France, pour endiguer la montée des forces de gauche et barrer la route au communisme naissaient des partis nouveaux dont le MRP. (1944) ; parti de Bidault et

37. Source : Langley, J. A., *Ideologies of Liberation in Black Africa, 1856-1970. Documents on modern African political thought from colonial times to the present*, Rex Collings, Londres, 1979, p. 765-775.

de Schman et l'UDSR. (1945) parti des PLEVEN et MITTERAND (issu en 1945 du MIN, mouvement de résistance non communiste) qui devait constituer avec le parti radical, le RGR.

Ces deux partis devaient s'accoupler avec des partis africains. Le premier avec la Convention, le second avec le RDA. quand ce dernier parti changea de ligne politique en 1950.

Pendant que tous nos principaux partis africains devenaient de simples appendices et des réserves électorales des partis métropolitains ; [ratant] ainsi leur rôle historique de partis nationaux africains, l'anticolonialisme se précisait à l'échelle mondiale. En effet en 1955 se tint à Bandung la très importante Conférence Asiatique-Africaine qui, en scellant définitivement la solidarité anti-colonialistes pays à l'**Indépendance Nationale**.

B. L'Afrique bouge

[...]. Entre 1950 et l'heure actuelle, la chaîne des indépendances Africaines a prouvé que notre pays [était] à l'écart des grands courants de pensée mondiaux. En 1951 la Libye est indépendante. En 1954 l'Egypte. En 1955 la Tunisie et le Soudan (ex-Anglo-Égyptien). En 1956 le Maroc, le 6 mars 1957 le Ghana. Avec le Soudan et Ghana c'est l'Afrique noire elle-même qui bouge.

La guerre d'Algérie est là pour prouver d'autre part à ceux qui veulent rester sourds aux enseignements de l'histoire, qu'une issue de secours existe toujours pour les peuples asservis. Avec l'indépendance de l'Algérie, celle de la Nigéria projetée pour 1960 l'Afrique Noire sous domination française sera coincée entre deux blocs Nord et Sud très importants stratégiquement, plus peuplés et acquis fatalement aux principes de Bandung. Ce sera la rupture de l'encerclement impérialiste et ni l'organisation commune des Régions Sahariennes, ni aucun verrouillage de frontière ne sauront empêcher le « voyage sans passeport » des idées et, quand elles pénétreront les masses, la transformation de ces idées en force matérielle.

Il faut d'ailleurs avouer que l'Afrique noire sous domination française, a connu après guerre des sursauts de colère et des levées de bouclier.

C'est ainsi que le Bloc Africain avait porté un certain temps l'éveil de la conscience nationale jusqu'à sa transformation en simple succursale de la SFIO. Cette SFIO. « Africaine » devait connaître la scission en Afrique sous les auspices MSA. au Congrès de Conakry. Si une évolution ultérieure ne s'opérait pas et si le MSA devait jouer le rôle traditionnel de la social-démocratie d'Occident, les travailleurs africains auraient fort à faire avec ce mouvement.

Mais le phénomène de loin le plus important après guerre est la naissance du RDA au Congrès de Bamako de 1946. C'était la première fois qu'un mouvement d'envergure anti-impérialiste et conséquent naissait en Afrique Noire sous domination fran-

çaise. Bien que ne formulant pas le mot d'ordre d'Indépendance. Le RDA organisait les masses en vue d'une lutte positive contre le système colonial. Grèves politiques, boycott du commerce impérialiste, devaient attirer sur lui la répression. Il dut, par l'abandon de la lutte objective, bouleverser sa tactique et, en 1950, rompre sur le plan parlementaire son apparentement avec le Parti communiste français pour s'afficher à l'UDSR.

Le Comité de coordination réuni à Conakry en 1955 éjecta du mouvement les sections territoriales fidèles à la ligne politique anti-impérialiste au IIe Congrès d'Abidjan 1949.

Mais l'UNION DÉMOCRATIQUE SÉNÉGALAISE, l'UNION DÉMOCRATIQUE DU NIGER et l'UNION DES POPULATIONS CAMEROUNAISES, après avoir

signé un manifeste de protestation ne surent pas trouver une forme d'organisation commune et chaque section devait évoluer séparément ; plus pour des raisons d'opportunité politique que pour des questions doctrinales. L'UPC seule engageait le combat malgré la clandestinité et l'exil.

Les événements du TOGO et au KAMEROUN prouvent aussi, si besoin en était, que les conquêtes et les progrès de la lutte sont nettement plus marqués, là où le mot d'ordre d'UNITÉ et d'INDÉPENDANCE a été clairement posé. [...]

Africains ! Pour mener à bien ces tâches héroïques nous vous appelons à constituer PARTI AFRICAIN DE L'INDÉPENDANCE, le Parti des masses, le Parti sans féodaux et sans [illisible], le Parti où la discipline est une pour tous, les dirigeants aux simples militants.

Travailleurs africains ! Ouvriers des villes victimes d'une exploitation éhontée ! Travailleurs des champs aux lendemains depuis longtemps incertains ! Paysans jouets de tous les usuriers, debout ! Voici votre Parti ! Le Parti qui luttera sans discontinuer pour améliorer vos conditions de vie, le Parti qui vous conduira victorieux à la fin de toute exploitation de l'homme par l'homme.

Jeunes Africains ! Étudiants africains ! Enfin point la révolution et se lève le drapeau de l'Indépendance et du Socialisme. Enfin se déploient les ailes de la Démocratie et fleurit l'hymne de la liberté sur la terre d'Afrique ! Jeunes voici votre Parti tant attendu.

Femmes africaines ! L'inégalité millénaire deviendra un mauvais songe quand par vos traditionnelles vertus de courage et de ténacité vous aurez adopté et porté au pouvoir ce Parti qui est vôtre.

Peuples d'Afrique ! la bannière de l'Unité déployée par la gauche retrouvée claquant de liberté et se lève sur nos pays le pur soleil des temps nouveaux.

Militants de fer qui ne savez pas trembler devant l'impérialisme, militants sans [illisible] qui méprisez les corrupteurs et les corrompus, en avant pour le Congrès Constitutif !

QUE TOUTE L'AFRIQUE SE LEVE ET MARCHE VERS L'INDEPENDANCE ET LE SOCIALISME.

Signataires

Mme BASSE,
pharmacienne à Thiès

KHALY Basil,
étudiant, Dakar

BASSE Issa,
chirurgien – Dentiste, Thiès

LY Tidiane Baïdy,
étudiant, Dakar

CAMARA Coupet,
technicien, Rufisque

MOUMOUNI Abdou,
Professeur Agrégé, Dakar

CISSOKO Seydou,
Instituteur, Thiès

N'DIAYE Abdoulaye,
typographe, Rufisque

DIAGNE Adama,
attaché, D. N, Thiès

N'DIAYE Samba,
étudiant, Kaolack

DIALLO Oumar,
centralisateur, Thiès

NIANG Samba,
Service des Mines, Thiès

DIAWARA Birahim,
agent, TDN, Thiès

SALL Khalilou,
ingénieur D. N, Thiès

DIOP Majmouth,
Publiciste, Dakar

SANTARA Ousmane,
chef station DN Guingui

FALL Bouna,
Topographe TP Kaolack

SARR Bachirou,
typographe, Rufisque

(?) Abdou, artiste, Dakar

SECK Mousse Gueye,
maître [Ouvrier], dépôt, Dakar

CAMARA Alioune,
Thiès

TOURE Sékou,
maître ouvrier, DN,

Thiès CAMARA Malick,
enregistrement, Dakar

VIII

LA CONFERENCE DES ÉTATS INDEPENDANTS D'AFRIQUE

Accra, 15 avril 1958

Déclaration finale ³⁸

Nous, États africains réunis ici à Accra, en cette première Conférence, conscients de nos responsabilités envers l'humanité et notamment envers les peuples d'Afrique, et désireux d'affirmer notre Personnalité africaine dans la paix, proclamons et réaffirmons solennellement notre totale adhésion à la Charte des Nations Unies, la Déclaration des Droits de l'Homme et la Déclaration de la Conférence Asiato-Africaine tenue à Bandung.

Nous affirmons également et proclamons l'unité en notre sein, notre solidarité avec les peuples dépendants d'Afrique ainsi que notre amitié à toutes les nations. Nous nous engageons à préserver l'unité des objectifs et des actions, une unité que nous avons réussi à cultiver en nous, à cette conférence historique, en ce qui concerne les questions internationales ; à sauvegarder notre indépendance âprement disputée, la souveraineté et l'intégrité territoriale ; et à préserver en notre sein, une vision commune sur la politique étrangère, afin qu'une Personnalité africaine distincte joue son rôle, en coopération avec des nations éprises de paix en vue de promouvoir la cause de la paix.

Nous nous engageons à faire tous les efforts nécessaires pour éviter d'être impliqués dans toute action qui puisse conduire nos pays à des situations troubles au détriment de nos intérêts et de notre liberté ; à reconnaître le droit des peuples africains à l'indépendance et à l'auto-détermination ; et à prendre les mesures

38. Source : Langley, J. A., *Ideologies of Liberation in Black Africa, 1856-1970. Documents on modern African political thought from colonial times to the present*, Rex Collings, Londres, 1979, p. 765-775.

appropriées pour accélérer l'acquisition de ces droits ; à affirmer que le droit du peuple algérien à l'indépendance et à l'auto-détermination et à faire tous les efforts possibles pour accélérer son accession à l'indépendance ; à extirper à jamais et où qu'il puisse se trouver, le mal que constitue la discrimination raciale sous toutes ses formes ; à dissuader les grandes puissances de poursuivre la production et les tests des armes nucléaires et thermonucléaires ; à réduire les armes conventionnelles.

De plus, conscients du besoin urgent d'élever le niveau de vie de nos peuples en développant autant que possible les nombreuses ressources de nos terres ; nous nous engageons ici à coordonner notre planification économique à travers des efforts économiques communs et à étudier les potentialités économiques, les possibilités techniques et les problèmes connexes existant dans nos États respectifs ; à promouvoir une planification industrielle coordonnée ou bien à travers nos propres efforts individuels et/ou à travers la coopération avec des Agences spécialisées des Nations Unies ; à prendre des mesures pour accroître le commerce entre les pays en améliorant les moyens de communication entre nos pays respectifs ; à encourager l'investissement de capitaux étrangers et une assistance, pourvu que cette assistance ne compromette pas l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité de nos États.

Désireux de mobiliser les ressources humaines de nos pays respectifs pour la promotion de nos aspirations sociales et culturelles, nous nous efforcerons de développer et de faciliter les échanges d'enseignants, de professeurs, d'étudiants, d'expositions, de matériel éducatif, culturel et scientifique qui amélioreront les relations culturelles entre les États africains. Ces échanges créeront une plus grande connaissance mutuelle à travers des manifestations telles que les festivals de jeunes, les championnats etc. Nous nous engageons à encourager et à renforcer les études sur la culture africaine, l'histoire et la géographie dans les institutions d'enseignement de nos États ; et à prendre des mesures dans nos pays respectifs pour s'assurer que ces études sont correctement dirigées.

Nous avons mandaté nos Représentants permanents aux Nations Unies pour être le dispositif permanent chargé de coordonner toutes les questions d'intérêt commun à nos États ; d'analyser et de faire des recommandations sur les étapes pratiques pour mettre en œuvre nos décisions ; et pour préparer le terrain en vue des prochaines conférences.

Fidèles aux obligations et aux responsabilités dont l'histoire nous fait les pionniers, pour l'émancipation complète de l'Afrique, nous affirmons ici notre attachement aux causes que nous avons proclamées.

Résolutions

1. Concertation sur la politique étrangère

La Conférence des États africains indépendants,

Ayant passé en revue tous les aspects de la politique étrangère,

Ayant réalisé l'unanimité sur les objectifs fondamentaux et les principes.

Désireuse de mettre en œuvre une politique étrangère commune avec à l'idée de sauvegarder cette indépendance âprement disputée, la souveraineté et l'intégrité territoriale des États participants,

Déplorant la division de la majeure partie du monde en deux blocs antagonistes,

1. Affirme les principes fondamentaux suivants :

- A. une loyauté sans faille et un soutien à la Charte des Nations Unies et le respect des décisions des Nations Unies ;
- B. l'adhésion aux principes énoncés à la conférence de Bandung, notamment :
 - i. respect des droits humains fondamentaux et des objectifs et principes de la Charte des Nations Unies,
 - ii. respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de toutes les nations,
 - iii. reconnaissance de l'égalité de toutes les races et de toutes les nations, petites ou grandes
 - iv. non-ingérence ou immixtion dans les affaires intérieures d'un autre pays,
 - v. respect du droit de chaque nation de se défendre individuellement ou collectivement, en conformité avec la Charte des Nations Unies,
 - vi. interdiction d'utiliser des accords de défense collective pour servir les intérêts de l'une des grandes Puissances. Interdiction pour un pays d'exercer une pression sur un autre
 - vii. s'abstenir de tout acte ou menace d'agression ou l'utilisation de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance d'un autre pays,
 - viii. règlement de tous les conflits internationaux par des moyens pacifiques tels que la négociation, la conciliation, l'arbitrage ou le règle-

ment par la justice ainsi que d'autres moyens pacifiques choisis par les deux parties en conformité avec la Charte des Nations Unies,

- ix. promotion de l'intérêt mutuel et de la coopération
- x. respect de la justice et des obligations internationales

2. Affirme sa conviction que tous les gouvernements participants doivent éviter de s'engager dans des actions qui pourraient les impliquer dans des situations troubles au détriment de leur intérêt et de leur liberté ;
3. Considère que tant qu'une unité fondamentale de vue sur la politique étrangère sera préservée, les États africains indépendants pourront affirmer une personnalité africaine distincte, qui s'exprimera d'une seule voix pour la cause de la paix en coopération avec les autres nations éprises de paix aux Nations Unies et dans les autres forums internationaux.

2. L'avenir des territoires dépendants d'Afrique

La Conférence des États africains indépendants,

Reconnaissant que l'existence du colonialisme dans tous ses aspects, et sous toutes ses formes, constitue une menace pour la sécurité, pour l'indépendance des États africains et pour la paix dans le monde,

Considérant que les problèmes et l'avenir des colonies d'Afrique n'incombent pas exclusivement aux Puissances coloniales mais relève de la responsabilité de tous les membres des Nations Unies et en particulier, des États indépendants d'Afrique,

Condamnant catégoriquement tous les systèmes coloniaux encore en vigueur sur le continent et qui imposent au peuple d'Afrique un pouvoir et une répression arbitraires,

Convaincue que chaque colonie doit se fixer une date pour l'accession à l'indépendance conformément à la volonté du peuple de ces territoires et aux dispositions de la Charte des Nations Unies,

1. Recommande aux Puissances tutélaires de respecter la Charte des Nations Unies et de prendre des mesures diligentes pour se conformer aux provisions de la Charte, et aux aspirations politiques du peuple, à savoir, l'autodétermination et l'indépendance, conformément à la volonté du peuple ;
2. Recommande aux Puissances tutélaires d'éviter la répression et les règles arbitraires sur ces territoires et de respecter tous les droits de l'Homme conformément à la charte des Nations Unies et la Déclaration des Droits de l'Homme ;
3. Recommande aux Puissances tutélaires de mettre immédiatement fin à toute forme de discrimination sur ces territoires ;

4. Recommande que tous les États participants apportent leur assistance aux peuples colonisés dans leur lutte pour l'autodétermination et l'indépendance ;
5. Recommande que les États africains Indépendants réunis ici, favorisent l'instruction et la formation des peuples des territoires dépendants ;
6. Décide que le 15 avril de chaque année sera célébré la journée de la Liberté de l'Afrique.

3. La question de l'Algérie

La Conférence des États africains indépendants,

Très préoccupée par la guerre qui se poursuit en Algérie et le refus de la France d'accorder au peuple algérien le droit à l'indépendance et à l'autodétermination ; et ce, en dépit des résolutions et des appels des Nations Unies à une restauration rapide de la paix, et particulièrement les propositions de médiation des présidents marocain et tunisien,

Considérant que la situation actuelle en Algérie constitue une menace pour la paix internationale et à la sécurité de l'Afrique en particulier,

1. Reconnaît le droit du peuple algérien à l'indépendance et à l'autodétermination
2. Déploie l'ampleur des hostilités et le sang versé, conséquences du prolongement de la guerre en Algérie
3. Exhorte la France :
 - (a) à reconnaître le droit du peuple algérien à l'indépendance et à l'autodétermination ;
 - (b) à mettre fin aux hostilités et à retirer ses troupes de l'Algérie ;
 - (c) à entamer des négociations de paix avec le Front de Libération en vue d'aboutir à une solution définitive et juste ;
4. lance un appel à toutes les nations éprises de paix afin qu'elles fassent pression sur la France pour qu'elle adopte une politique qui soit en conformité avec les principes de la Charte des Nations Unies ;
5. lance un appel à tous les amis et alliés de la France afin qu'ils s'abstiennent d'aider la France que ce soit de manière directe ou indirecte dans ses opérations militaires en Algérie ;
6. affirme sa détermination à prendre toutes les dispositions possibles pour accompagner le peuple algérien pour son accession à l'indépendance ;
7. recommande que les Représentants des nations africaines indépendantes fassent un bilan réel de la situation en Algérie et qu'ils sollicitent un soutien pour une solution pacifique et équitable.

À cet effet, elle recommande aux États indépendants de trouver les mesures qui peuvent être prises périodiquement et notamment les voies et moyens par lesquels les États indépendants pourraient éclairer l'opinion mondiale sur la situation en Algérie ; y compris à travers une mission. Cela implique de désigner une mission qui sera chargée de faire le tour des capitales du monde pour s'assurer du soutien des gouvernements.

4. Le racisme

La Conférence des États africains indépendants,

Considérant que les pratiques de discrimination raciale et de ségrégation sont diaboliques et inhumaines,

Profondément convaincue que le racisme est la négation des principes fondamentaux des droits de l'Homme et de la dignité à tel point qu'il devient un élément explosif, et qui répand de plus en plus son influence négative dans quelques régions, de telle manière qu'il pourrait entraîner notre continent dans la violence et un bain de sang,

Prenant note avec dégoût de la récente déclaration faite par le Chef du Gouvernement Sud-Africain, lors de sa réélection, disant qu'il poursuivrait des politiques de discrimination et de persécution encore plus intransigeantes contre les personnes de couleur en Afrique du Sud,

1. Condamne partout dans le monde, les pratiques de la discrimination raciale et de ségrégation sous toutes ses formes, notamment dans l'Union Sud-Africaine, dans la Fédération de l'Afrique Centrale, au Kenya et dans les autres régions d'Afrique ;
2. Lance un appel aux structures religieuses et aux leaders spirituels du monde à soutenir tous les efforts visant l'éradication du racisme et de la ségrégation ;
3. Demande à tous les peuples des Nations Unies et à tous les peuples du monde à s'unir aux résolutions des Nations Unies et de la Conférence de Bandung qui condamnent ces pratiques inhumaines ;
4. Demande à tous les membres des Nations Unies d'intensifier leurs efforts pour combattre et éradiquer cette forme dégradante d'injustice ;
5. Recommande aux Gouvernements participants de prendre, dans leurs pays respectifs, des mesures efficaces d'éradication partout où s'élèvent des vestiges de discrimination raciale.

5. Mesures à prendre pour sauvegarder l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale des États africains indépendants

La Conférence des États africains indépendants,

Déterminée à sauvegarder l'indépendance âprement conquise, la souveraineté et l'intégrité territoriale de chacun de ses membres,

Convaincue que l'union et la concertation entre États Africains indépendants, comme c'est le cas avec cette Conférence d'Accra, sont essentielles pour l'efficacité de leur contribution à la paix mondiale,

1. Déclare la détermination de tous les Gouvernements participants
 - (a) à respecter l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de chaque État ;
 - (b) à coopérer afin de sauvegarder leur indépendance, leur souveraineté et leur intégrité territoriale ;
 - (c) à coopérer sur le plan du développement économique, technique et scientifique et à élever le niveau de vie de leurs peuples respectifs ;
 - (d) à recourir aux négociations dans le règlement des différends qui peuvent surgir en leur sein et si nécessaire, à recourir à la conciliation ou la médiation par d'autres États africains indépendants ;
2. Condamne toute forme d'ingérence contre l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale des États africains indépendants ;

6. Le Togoland sous tutelle française

La Conférence des États africains indépendants,

Ayant pris connaissance du Memorandum sur la situation au Togoland sous tutelle française, soumis par le Parti Juvento et la déclaration faite par les Représentants de ce Parti pendant leur allocution à cette conférence,

Ayant à l'esprit les objectifs du système international de tutelle et les objectifs proclamés à la conférence de Bandung,

Prenant en considération les responsabilités extrêmement importantes de l'Assemblée législative qui sera élue le 27 avril 1958, pour l'avenir des territoires cités au paragraphe 7 & 8 des Résolutions en vigueur des Nations Unies du 29 novembre 1957,

1. Exprimons notre grande préoccupation quant aux lois électorales actuelles et aux systèmes électoraux de ce territoire ;

2. Recommandons fortement que l'Autorité de tutelle coopère totalement avec le Commissariat des Nations Unies pour garantir des élections équitables et démocratiques sur le territoire.

7. Le Cameroun sous tutelle française

La Conférence des États africains indépendants,

Ayant pris connaissance du Mémorandum sur la situation dans le Cameroun sous tutelle française, soumis par l'Union des Populations du Cameroun, et de la déclaration des Représentants de ce parti pendant leur allocution à cette conférence,

Tenant compte des objectifs du système international de tutelle et des objectifs proclamés par la conférence de Bandung,

1. Condamne l'utilisation des forces militaires contre un peuple sans défense dans le territoire camerounais sous tutelle française, ce qui est contraire à l'esprit des Nations Unies ;
2. Lance un appel aux Puissances administratrices pour qu'elles respectent la Charte des Nations Unies et satisfassent les aspirations légitimes du peuple concerné, en ouvrant des négociations directes avec ses représentants ;
3. Demande aux Nations Unies d'intensifier leurs efforts pour aider le peuple des territoires du Cameroun sous tutelle à réaliser leurs aspirations politiques légitimes.

8. Analyse des voies et moyens pour promouvoir la coopération économique entre les États africains, basée sur l'échange d'informations techniques, scientifiques, éducatives, ayant trait en particulier à la planification industrielle et le développement agricole

La Conférence des États africains indépendants,

Ayant discuté des conditions socio-économiques dans leurs pays respectifs, Considérant que ces États ont des ressources économiques nombreuses et variées, minérales, agricoles et animales,

Considérant qu'il existe désormais des opportunités d'échanges commerciaux entre les États africains indépendants et que ces opportunités doivent être largement encouragées,

Considérant que des mesures doivent être prises pour l'émancipation économique de ces pays,

Considérant que jusqu'à présent, des forces non africaines ont arbitrairement divisé le Continent africain en blocs économiques, et que la Conférence ne reconnaît pas cette division,

Considérant par ailleurs que l'Afrique peut se développer comme une entité économique,

Considérant que l'intégration des colonies dans les systèmes économiques des Puissances coloniales n'est pas dans les intérêts de ces peuples,

Recommande aux États africains participants :

1. La mise en place au sein de chaque État africain indépendant d'un Comité de Recherche économique pour diagnostiquer le contexte économique et étudier les problèmes économiques et techniques dans l'État ;
2. la mise en place d'une Commission conjointe de Recherche économique
 - (a) pour coordonner les informations et la concertation sur les questions économiques et techniques des divers États africains indépendants ;
 - (b) de trouver les mesures par lesquelles le commerce entre les pays africains pourrait être développé et soutenu ;
 - (c) pour mener des enquêtes adéquates et détaillées sur les possibilités de coordonner la planification économique dans chaque État en vue de réaliser une coopération économique panafricaine ;
 - (d) pour trouver les voies et moyens en vue d'une planification industrielle commune au sein des États africains et les possibilités de rendre disponibles les ressources minérales et autres produits africains au sein des États ;
 - (e) pour élaborer des propositions pouvant permettre aux États africains indépendants d'obtenir des capitaux étrangers, d'employer des experts et d'encourager la coopération avec d'autres pays, de manière à ne pas affecter leur indépendance, leur souveraineté et leur unité ;
3. [La Conférence recommande aux États africains participants] d'initier des mesures pour rassembler et échanger entre eux les connaissances et les informations technologiques ;
4. de créer des entreprises africaines communes ;
 - (a) d'organiser des conférences économiques et des expositions africaines ;
 - (b) de renforcer la coopération avec les Agences spécialisées des Nations Unies, en particulier avec la nouvelle Commission économique pour l'Afrique récemment mise en place ;
 - (c) de s'associer pour, autant que possible, construire des réseaux de communications entre les États africains ;
 - (d) d'étudier la possibilité de créer un éventuel marché commun africain ;
 - (e) de favoriser les échanges de main d'œuvre et les informations liées au travail ; et d'encourager la coopération entre les syndicats nationaux ;

- (f) de renforcer la coopération avec l'Organisation Internationale du Travail ;
- (g) d'entreprendre une action commune pour la prévention des maladies affectant les humains, des actions communes dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage et dans la lutte contre l'invasion des criquets ;
- (h) de s'assurer que des politiques socio-économiques équitables soient mises en place pour une prospérité nationale et une sécurité sociale pour tous les citoyens.

9. Sur le plan culturel, la formulation de propositions concrètes pour l'organisation de visites d'échanges entre les différents pays, aussi bien gouvernementales que non gouvernementales, qui permettra une connaissance directe, d'un pays à l'autre et une appréciation mutuelle de leurs cultures respectives

La Conférence des États africains indépendants,

Ayant passé en revue tous les aspects de la culture des pays participants, Désireux de promouvoir la diffusion la plus large de la culture de tous les pays participants,

Soutient les principes de la Charte des Nations Unies et réaffirme les principes approuvés par la Conférence de Bandung en avril 1955, en ce qui concerne la coopération culturelle ; et, à cet effet :

1. déclare que le colonialisme porte préjudice à la culture nationale et en tant que tel, entrave la coopération culturelle ;
2. en appelle au développement de la coopération culturelle entre les États africains dans un contexte plus large de coopération internationale et ce, dans l'esprit de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture ;

Recommande à tous les Membres participants :

1. de promouvoir et de favoriser les échanges de professeurs ;
2. d'encourager l'institution réciproque de centres culturels dans les pays, sous réserve de l'accord du pays d'accueil, et en conformité avec ses lois, règlements et pratique ;
3. d'encourager et de favoriser les échanges d'étudiants, chaque État allouant un certain nombre de bourses à des étudiants d'autres pays africains ;
4. de favoriser les échanges d'expositions, de matériels éducatifs, scientifiques et culturels y compris les livres, les périodiques, les bulletins, les supports audiovisuels et d'autres matériels éducatifs et culturels ;
5. de s'assurer que les programmes d'Histoire et de Géographie en vigueur dans les écoles et structures éducatives contiennent des contenus pédagogiques susceptibles d'aider chaque étudiant à recevoir une information appropriée sur la vie et la culture dans les autres pays africains ;

6. de ne ménager aucun effort pour réexaminer les programmes d'Histoire et de Géographie, les manuels utilisés dans les écoles afin de corriger les informations incorrectes à cause des influences coloniales ou étrangères ;
7. de coordonner les systèmes d'enseignement à tous les niveaux et de reconnaître les attestations, certificats et diplômes délivrés par les établissements et universités d'un statut équivalent ;
8. d'encourager les visites réciproques entre associations de jeunes, d'enseignants, de presse, de femmes, de travailleurs, d'artistes, de sportifs et de leur accorder toutes les facilités ;
9. de s'efforcer d'introduire les principales langues africaines au secondaire et dans les universités avec pour objectif de faciliter la coopération culturelle envisagée ;
10. d'organiser des conférences inter-africaines périodiques et ad hoc pour leurs éducateurs, scientifiques, hommes de lettres, journalistes etc., afin de discuter les problèmes communs et de développer toutes les capacités possible pour de tels objectifs ;
11. de conclure entre eux des accords culturels mutuels pour la promotion de la coopération culturelle ;
12. d'encourager dans leurs universités et leurs instituts d'enseignement supérieur la recherche sur la culture et la civilisation africaines à travers des chaires d'enseignement ;
13. d'encourager la mise en place de centres africains d'édition, et d'unir les efforts pour publier un journal africain, édité et rédigé par des Africains, présentant au monde, et aux divers pays africains : la culture, la civilisation et le développement de l'Afrique ;
14. d'instituer un prix annuel pour les travaux qui promeuvent la solidarité entre les États africains, les idées de liberté, d'amitié et de paix et qui diffusent les connaissances sur la civilisation et la culture africaines ;
15. d'encourager la traduction des livres traitant de la culture et de la civilisation africaines dans leurs principales langues, par exemple à travers des allocations ;
16. d'instituer une rencontre sportive inter-africaine annuelle ;
17. d'ériger dans chaque État, une organisation locale qui aura pour fonctions la promotion et le développement de la coopération culturelle entre les pays africains.

10. Examen du problème de la paix internationale et de la conformité avec la Charte des Nations Unies et la réaffirmation des principes de la Conférence de Bandung

La Conférence des États africains indépendants,

Inquiète d'une utilisation possible par les grandes puissances de l'énergie nucléaire et thermonucléaire à des fins militaires,

Désireuse de renforcer sa contribution à la paix internationale et à la sécurité,
Réalissant que la paix internationale est une condition préalable au progrès et à la prospérité de tous les peuples,

Tenant compte du fait qu'aucune nation africaine n'est à ce jour représentée dans les organes internationaux en charge des questions du désarmement,

1. recommande aux grandes puissances d'arrêter la production d'armes nucléaires et thermonucléaires et de suspendre tous les tests non pas seulement dans l'intérêt de la paix internationale mais aussi comme signe de leur entière adhésion aux droits humains ;
2. observe avec beaucoup d'inquiétude et condamne fermement tous les tests atomiques dans toutes les régions du monde et en particulier le projet de réaliser de tels tests dans le Sahara ;
3. recommande aux grandes puissances l'utilisation de l'énergie atomique, nucléaire et thermonucléaire exclusivement à des fins pacifiques ;
4. reste convaincue que la réduction des armes conventionnelles est indispensable, dans l'intérêt de la paix et de la sécurité internationales, et recommande aux Grandes Puissances de faire des efforts pour la résolution de cette question ;
5. condamne la politique de vente d'armes comme moyen d'exercer une pression sur les Gouvernements et de s'ingérer dans les affaires internes des autres pays ;
6. recommande aux Nations Unies de s'assurer de la représentation équitable des nations africaines dans les organes internationaux chargés du problème du désarmement ;
7. considère que les rencontres et concertations sur les questions internationales ne doivent pas se limiter aux Grandes Puissances ;
8. exprime sa grande préoccupation face au refus des États membres d'obéir aux résolutions des Nations Unies et recommande le respect de ces résolutions ;

recommande également des solutions appropriées aux problèmes internationaux en suspens ;

9. exprime sa grande préoccupation quant au problème de la Palestine qui est un élément perturbateur de la paix internationale et de la sécurité, et recommande qu'une solution juste au problème de la Palestine soit trouvée ;
10. exprime sa grande préoccupation sur le Sud-Ouest namibien et les questions similaires, qui sont des facteurs de perturbation de la paix mondiale et de la sécurité, et recommande leur juste solution.

11. Mise en place d'un mécanisme permanent après la Conférence

La Conférence des États africains indépendants,

Fermement convaincue qu'un mécanisme permanent de concertation et de coopération est indispensable,

1. Décide d'investir les Représentants permanents des Gouvernements participants aux Nations Unies comme le Mécanisme informel permanent,
 - (a) pour coordonner tous les problèmes d'intérêt commun aux États africains,
 - (b) pour analyser et faire des recommandations sur les mesures pratiques à prendre pour mettre en œuvre les décisions de cette conférence et des conférences prochaines
 - (c) pour prendre les dispositions préparatoires en vue des prochaines conférences des États africains indépendants ;
2. donne son accord pour la tenue quand cela s'avère nécessaire, de rencontres des Ministres des Affaires Étrangères et autres ministres pour étudier et traiter des problèmes particuliers d'intérêt commun aux États africains ;
3. convient que la Conférence des États africains indépendants devrait se tenir au moins une fois tous les deux ans.
4. convient que la prochaine Conférence se tiendra dans les deux années qui viennent et accepte l'aimable invitation du gouvernement de l'Éthiopie à organiser cette conférence à Addis Abeba.

IX

VISITE OFFICIELLE DU PRÉSIDENT GUINÉEN AU GHANA

20-24 novembre 1958

Déclaration conjointe ³⁹

Inspirés par les treize (13) Colonies américaines, qui, pour leur accession à l'indépendance, ont formé une confédération qui a abouti aux États – Unis d'Amérique ; inspirés aussi par la tendance des peuples d'Europe, d'Asie et du Moyen Orient à s'organiser de manière rationnelle ; inspirés également par la déclaration de la Conférence d'Accra relative à la Personnalité africaine.

Nous, soussignés, Présidents du Ghana et de la Guinée, au nom de nos gouvernements respectifs et sous réserve de la ratification par nos Assemblées nationales respectives, convenons d'unir nos deux États en un seul noyau, l'Union des États de l'Afrique de l'Ouest.

Conscients du fait que l'esprit d'union est partagé par tous les peuples du continent, nous lançons un appel aussi bien aux gouvernements des États indépendants d'Afrique, qu'aux leaders des peuples de territoires encore sous domination étrangère, à nous soutenir dans notre action. Toujours dans cet esprit, nous restons disposés à accueillir d'autres États au sein de l'Union des États d'Afrique de l'Ouest.

Nous avons convenu d'adopter dans un premier temps un drapeau de l'Union et de développer des échanges plus poussés entre nos gouvernements dans le but d'harmoniser les politiques des deux États en ce qui concerne la défense et les affaires économiques et extérieures.

39. Source : Thompson, V.B., *Africa and Unity : The Evolution of Pan-Africanism*, with a foreword by Basil Davidson, New York : Humanities Press, 1969, p. 350-358.

Notre prochaine étape consistera à élaborer une Constitution qui permettra la réalisation de l'Union.

Et pour finir, nous affirmons que cette action que nous entamons dans le but de former l'Union des États Ouest-Africains, ne portera d'aucune façon préjudice aux relations actuelles et futures d'une part entre le Ghana et le Commonwealth et d'autre part entre la Guinée et la Communauté Française.

Fait à Accra, le 23 novembre 1958

KWAME NKRUMAH SEKOU TOURE
Président du Ghana Président de la Guinée

X LA CONFÉRENCE DES PEUPLES AFRICAINS

Accra, 5-13 décembre 1958

Résolutions ⁴⁰

Sur l'impérialisme et le colonialisme

1. Considérant que la majeure partie du continent africain a été découpée de façon arbitraire par les impérialistes européens, en particulier la Grande-Bretagne, la France, la Belgique, l'Espagne, l'Italie, et le Portugal, au détriment des populations africaines indigènes ;
2. Considérant que dans ce processus de colonisation deux groupes de territoires colonisés ont émergé, à savoir :
 - (a) Les territoires où les Africains indigènes sont dominés par les étrangers qui occupent leurs postes d'autorités dans les territoires éloignés, par exemple l'Afrique de l'Ouest française, l'Afrique Equatoriale française, le Nigeria, la Sierra Leone, la Gambie, le Congo belge, la Guinée portugaise, le Basutoland, le Swaziland, et le Bechuanaland.
 - (b) Les territoires où les Africains indigènes sont dominés et opprimés par des étrangers qui se sont installés de façon permanente en Afrique, et qui ont une vision de l'Afrique comme leur appartenant plutôt qu'appartenant aux Africains eux-mêmes, par exemple le Kenya, l'Union de l'Afrique du Sud, l'Algérie, la Rhodésie, l'Angola, et le Mozambique ;
3. Considérant que l'opinion mondiale condamne sans équivoque l'oppression et la subjugation d'une race par une autre de quelque façon que ce soit ;

40. Source : Thompson, V.B., *Africa and Unity : The Evolution of Pan-Africanism*, with a foreword by Basil Davidson, New York : Humanities Press, 1969, p. 350-358.

4. Considérant que tous les Africains du monde déplorent fortement l'exploitation économique des peuples africains par les pays impérialistes qui réduit les Africains à la pauvreté au sein de l'abondance ;
5. Considérant que tous les peuples africains sont indignés par la militarisation des Africains et l'utilisation de soldats africains contre leurs frères dans un jeu mondial abominable tel qu'en Algérie, au Kenya, en Afrique du Sud, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en Rhodésie, et dans l'invasion du Canal de Suez ;
6. Considérant que les droits fondamentaux de l'Homme : la liberté d'expression, la liberté d'association, la liberté de mouvement, la liberté religieuse/de culte, la liberté de vivre une vie abondante et pleine, tels que les a approuvés la Conférence des peuples africains du 13 décembre 1958, sont refusés aux Africains à cause des activités des impérialistes ;
7. Considérant que l'une des principales mesures coloniales prises par les impérialistes et leurs agents a été de refuser le droit de vote aux Africains pour des raisons raciales et sexistes, ce qui a permis à quelques blancs de dominer des millions d'indigènes africains, comme cela a été proposé dans la Fédération d'Afrique Centrale, au Kenya, dans l'Union de l'Afrique du Sud, en Algérie, en Angola, au Mozambique, et aux Cameroun ;
8. Considérant que les impérialistes sont actuellement en train de coordonner leurs activités en formant des pactes militaires et économiques tels que l'OTAN, le Marché Commun européen, la Zone de Libre-échange, l'Organisation pour la Coopération économique européenne, et l'Organisation commune du Sahara, dans le but de renforcer leurs activités impérialistes en Afrique et dans le monde.

Nous, participants à la Conférence générale des peuples africains, réunis à Accra du 5 au 13 décembre 1958, et au nombre de plus de 300 délégués et représentant plus de 200 millions d'Africains de toutes les régions d'Afrique, proclamons ce qui suit :

1. Que la Conférence générale des peuples africains condamne avec vigueur le colonialisme et l'impérialisme, sous toutes les formes ou manifestations que ces maux peuvent prendre.
2. Que l'exploitation politique et économique des Africains par les impérialistes européens doit cesser immédiatement.
3. Que l'utilisation de la main d'œuvre africaine dans le jeu politique néfaste de pouvoir par les impérialistes doit être quelque chose du passé.
4. Que les États africains indépendants doivent poursuivre dans leur politique internationale, des principes qui vont débloquer et accélérer l'indépendance et la souveraineté de tous territoires africains dépendants et coloniaux.

5. Que les droits fondamentaux de l'Homme doivent être appliqués à tous les hommes et femmes d'Afrique, et que les droits des indigènes d'Afrique à l'utilisation sans restriction de leurs terres doivent être respectés et préservés.
6. Que la liberté universelle de tout adulte doit être appliquée à toute personne en Afrique, sans considération de race ou de sexe.
7. Que les États africains indépendants s'assurent que les droits fondamentaux de l'Homme et la liberté universelle de tout adulte sont totalement respectés pour toute personne à l'intérieur de leurs pays, en guise d'exemples aux nations impériales qui maltraitent et ignorent l'application de ces droits aux Africains.
8. Qu'un secrétariat permanent de la Conférence générale des peuples africains soit mis sur pied pour organiser la Conférence générale sur une base solide.
9. Qu'un comité des droits de l'Homme de la Conférence soit constitué pour examiner les plaintes de violation des droits de l'Homme partout en Afrique et suivre la démarche appropriée pour que tous jouissent de ces droits.
10. Que la Conférence générale des peuples africains d'Accra déclare son soutien total à tous les combattants de la liberté en Afrique, à tous ceux qui recourent à des moyens pacifiques et non violents, et à la désobéissance civile, autant qu'à tous ceux qui sont contraints de répondre à la violence pour acquérir l'indépendance nationale et la liberté du peuple. Là où une telle réponse devient nécessaire, la Conférence condamne toutes les législations qui considèrent ceux qui se battent pour leur indépendance et leur liberté comme des criminels ordinaires.

Sur les Frontières, Limites territoriales et Fédérations

Considérant que la majorité des peuples africains est animée d'un désir d'unité ;
 Considérant que l'unité de l'Afrique sera vitale pour l'indépendance de ses

composantes et essentielle pour la sécurité et le bien-être général des peuples africains ;

Considérant que l'existence en Afrique d'États désunis est dangereuse et les expose aux intrigues impérialistes et à la résurgence du colonialisme même après les accessions à l'indépendance, à moins qu'il n'y ait l'unité entre eux ;

Et Considérant que l'objectif ultime des nations africaines est de former une Communauté (« Commonwealth ») d'États africains libres ;

La Conférence des peuples africains AFFIRME et décide que la présente rencontre :

- (a) soutient le panafricanisme et le désir d'unité entre les peuples africains
- (b) affirme que son objectif ultime est l'édification d'une Communauté

- (c) « Commonwealth » d'États africains libres ;
- (d) lance un appel aux États indépendants d'Afrique pour qu'ils guident les peuples africains dans l'accomplissement de cet objectif ;
- (e) exprime l'espoir qu'un jour la loyauté des États africains envers la Communauté « Commonwealth » africaine sera la plus déterminante.

Considérant que pour commencer la réalisation de cet objectif qui est de former une Communauté « Commonwealth » africaine, les États indépendants

d'Afrique devraient se regrouper sur la base de la proximité géographique, l'interdépendance économique, linguistique et selon les affinités culturelles,

Considérant que les différences linguistiques, religieuses et culturelles devraient être subordonnées aux exigences de l'Unité panafricaine selon laquelle les questions économiques et géographiques communes et les intérêts nationaux nécessitent le regroupement de certains États.

Considérant que l'association, la fédération ou les regroupements des États ne peuvent avoir lieu qu'au sein d'États indépendants gouvernés par des Africains ;

Considérant que chaque État, par référendum exprimé par un suffrage universel décide du groupe auquel il souhaite adhérer ;

Considérant que les fédérations régionales devraient être considérées comme des moyens qui ne doivent pas porter préjudice à l'objectif ultime d'une Communauté « Commonwealth » panafricaine, en formant des entités séparées qui entraveraient la progression vers une communauté « Commonwealth » continentale ;

Considérant que les peuples d'Afrique du Nord ont pris l'initiative de se regrouper en Fédération nord-africaine, et que ce désir est tout aussi fort en Afrique de l'Ouest pour une Union ouest-africaine ;

Considérant qu'il est souhaitable que d'autres groupes naissent en Afrique, à condition qu'il ne s'agisse pas de groupes conçus ou constitués par les puissances coloniales contre la volonté des peuples africains ; car ces fédérations pourraient constituer aux mains de ces gouvernements coloniaux et des colons blancs, des armes pour l'oppression des peuples africains.

Considérant le fait que certains pays ne se retrouvent dans aucun espace géographique, ils doivent après leur accession à l'indépendance, décider par voie démocratique s'ils désirent adhérer aux groupes déjà existants ou en créer d'autres ;

Décidons par la présente, à cette Conférence des Peuples africains, que cette rencontre :

- (a) soutient le désir, dans différentes régions de l'Afrique d'unions régionales d'Afrique

- (b) préconise que ces groupes aient trois (3) principes fondamentaux à savoir :
 - i. Seuls les États et pays indépendants gouvernés par des Africains peuvent s'unir ;
 - ii. La formation de ces unions ne doit pas porter préjudice à l'objectif ultime qui est la Communauté « Commonwealth » panafricaine ;
 - iii. L'adhésion à une union se fait suivant la volonté populaire exprimée par référendum, sur la base du suffrage universel adulte ; et
- (c) Recommande que les pays qui ne se retrouvent dans aucune union décident par les mêmes voies s'ils veulent adhérer à un groupe donné ou en créer d'autres.

Considérant que les barrières artificielles et les frontières tracées par les Impérialistes l'ont été au détriment du peuple africain et dans le but de le diviser, celles-ci doivent être supprimées ou révisées ;

Considérant que les frontières qui divisent des groupes ethniques ou des peuples d'une même origine ne sont pas naturelles et donc pas favorables à la paix ou à la stabilité ;

Considérant que les dirigeants de pays voisins devraient coopérer pour trouver des solutions durables à de tels problèmes, solutions qui doivent s'accorder avec l'intérêt éminent du peuple concerné et accroître les perspectives de réalisation de l'idéal d'une Communauté « Commonwealth » panafricaine des États libres ;

Considérant que le 20 février 1959 constituera une date importante dans l'histoire des États du Cameroun, du fait de la tenue d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la question de l'unification et de l'indépendance du territoire ;

AFFIRMONS par la présente à cette Conférence des Peuples africains, que cette rencontre :

- (a) dénonce les frontières artificielles tracées par les puissances impérialistes pour diviser le peuple africain, notamment celles qui séparent des groupes ethniques et divisent des peuples ayant les mêmes origines ;
- (b) lance un appel pour la suppression ou l'ajustement rapide de ces frontières ;
- (c) lance un appel aux États indépendants pour qu'ils promeuvent une solution permanente à ces problèmes, fondée sur la volonté réelle du peuple ;
- (d) note avec satisfaction que l'Assemblée générale des Nations Unies va se réunir en session extraordinaire pour discuter la question de l'unification et de l'indépendance des États du Cameroun le 20 février 1959 ; et

- (e) invite tous les Africains à considérer cette date comme Fête Nationale du Cameroun.

Considérant que des mesures devraient être prises par les États africains indépendants et les pays africains dépendants qui en auraient la possibilité, pour la réalisation de l'Unité panafricaine ;

Considérant que les passeports et les titres de voyage doivent être supprimés en respect des touristes, visiteurs et étudiants africains de bonne foi ; cela dans l'objectif de promouvoir la libre circulation des Africains d'un territoire à un autre ; et, les échanges entre eux, à condition que les colons blancs n'en abusent pas pour se doter d'une main d'œuvre moins coûteuse.

Sur le racisme et les lois et pratiques discriminatoires

Préambule

Considérant les rapports choquants sur les actes brutaux de racisme, les lois discriminatoires et la violation des droits de l'Homme sur le continent africain ; rapports délivrés par des Représentants des organisations participantes,

Considérant que le racisme est un des résultats du colonialisme et que l'indépendance des États est une nécessité pour mettre fin à ces discriminations ;

Considérant que les Africains de l'Union Sud-Africaine, de la Rhodésie, du Nyassaland, du Mozambique, de l'Angola, du Kenya, des États du Cameroun, du Congo belge, du Basutoland, du Sud Ouest de l'Afrique, du Kameroun sont victimes d'un racisme qui a pris des proportions dangereuses ;

Considérant que le racisme en Algérie a causé et cause encore l'extermination raciale ;

Considérant qu'en pays colonial, les terres appartiennent à un pouvoir étranger ;

Considérant que le problème foncier est l'une des expressions les plus horribles du pouvoir colonial qui doit être éradiquée afin que les autorités africaines possèdent la terre ;

Considérant que la déclaration universelle des Droits de l'Homme n'est pas respectée en Afrique et que les Africains sont privés de leurs droits humains ;

Considérant que la reconnaissance et le respect de la dignité humaine constituent les fondements d'une société policée ;

Considérant que ceux qui pratiquent le racisme et la discrimination sont en contradiction avec la loi ;

Considérant que les autorités coloniales ne respectent pas les conventions internationales ;

Considérant que la démocratie a besoin d'être établie immédiatement en Afrique ;

Considérant que les autorités coloniales se sont montrées indifférentes aux résolutions adoptées pour l'instauration de la démocratie ;

Considérant que les Africains doivent trouver les moyens d'apporter des changements à cette situation ;

Considérant que le destin de l'Afrique et la constitution politique dépendent des Africains eux-mêmes ;

AFFIRMONS que cette Conférence proteste violemment contre le mauvais système actuel ;

[Elle :]

Condamne le système pernicieux du racisme et des lois discriminatoires, particulièrement tel qu'il s'exprime dans ces formes les plus extrêmes et les plus brutales dans l'Union Sud-Africaine, la Rhodésie, les territoires portugais de l'Angola, du Mozambique, de Principe, de Sao Tomé, où les populations indigènes vivent sous le régime de l'apartheid ;

Condamne le manque de structures éducatives et le refus de prestations sociales ;

Condamne la violation des droits de l'Homme et des droits démocratiques tel qu'énoncés dans la Charte des Nations Unies ;

Condamne la ségrégation raciale, le système des réserves et toute autre forme de discrimination raciale et d'exclusion du fait de la couleur ;

Condamne les travaux forcés dans les territoires de l'Angola, du Mozambique, du Congo Belge, du Sud et du Sud Ouest de l'Afrique ;

Condamne les systèmes politiques de territoires tels que l'Afrique du Sud où la minorité gouverne la majorité sur la base des doctrines sociales de l'apartheid ;

Condamne l'appropriation par les colons européens des meilleures terres africaines.

Déclare que tant que persistera le système discriminatoire et raciste sur le continent africain, le développement des peuples africains sera bloqué et leur libre expression étouffée ;

Et souligne que tant qu'il y aura de la discrimination, les problèmes de l'Afrique ne pourront être résolus.

Lance un appel aux Nations Unies pour la reconstitution du Comité sur la situation raciale en Union Sud-Africaine ;

Déclare que si les Nations Unies ne réussissent pas à reconstituer ce Comité, cette rencontre recommande au Secrétariat des États indépendants d'Afrique de mettre en place un tel comité.

Déclare que le combat pour la liberté de l'Afrique est une tâche qui incombe aux Africains eux-mêmes, et lance un appel aux travailleurs, aux paysans et toutes les autres composantes des masses laborieuses, pour qu'ensemble avec les intellectuels, ils unissent leurs forces dans une action commune pour un assaut final contre la discrimination et le racisme ;

Déclare que les partis politiques et les dirigeants doivent reconnaître la nécessité d'un front uni dans cette lutte pour la liberté et l'indépendance.

Convaincue que la grande majorité des populations, dans les territoires dépendants, a pris conscience de ses droits découlant de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

La Conférence des Peuples africains recommande :

1. que le Secrétariat Permanent à mettre en place incite tout État africain indépendant qui a des relations commerciales avec l'Afrique du Sud, à prendre des sanctions contre ce pays. Ces sanctions constitueront une protestation contre la discrimination raciale pratiquée par la minorité européenne qui humilie la majorité non-européenne. Ces sanctions économiques impliquent le boycott des marchandises sud-africaines ;
2. que tous les pays africains qui fournissent une main d'œuvre à l'industrie sud-africaine retiennent et organisent dorénavant ces travailleurs pour leur propre compte ; l'industrie sud-africaine étant devenue un instrument d'oppression. Le Secrétariat Permanent s'efforcera d'apporter une aide financière à l'initiative à tout plan de développement initié par un pays à la suite de la rétention de sa force de travail ;
3. qu'aucun État africain n'entretienne de relations diplomatiques avec des pays du continent africain qui pratique la discrimination raciale ;
4. que le 15 avril soit retenu et nommé Fête de la Liberté de l'Afrique ; que tous les pays africains et pays amis de l'Afrique à travers le monde devraient consacrer comme date de ralliement des forces de la liberté ;
5. que le Secrétariat permanent mette en place un bureau d'information. Ce bureau sera chargé de nommer des Représentants dans les différents territoires. Ces derniers auront pour tâche d'envoyer des articles factuels sur les Mouvements de Libération à un service central chargé de les publier. Ce bureau devrait aussi servir de dépôt d'où tous les journaux de propagande pour la

libération de l'Afrique seront distribués. Nous croyons que ce moyen médiatique permettra non seulement de mieux nous connaître mais aussi de coordonner notre lutte ;

1. Que les États africains indépendants créent une « Légion africaine » qui sera composée de volontaires prêts à défendre la liberté des peuples africains
2. Que cette Conférence insiste pour l'indépendance immédiate de tous les territoires africains afin de mettre fin à la discrimination raciale, et ce, dans l'esprit de la Charte des Nations Unies.
3. Que cette Conférence rejette la Déclaration du Portugal qui affirme que ses colonies font partie de la métropole et exige l'indépendance immédiate des pays sous domination portugaise.
4. Vu que l'avenir des territoires sous Mandat du Sud-Ouest africain a été discuté pendant plusieurs années successives aux Nations Unies, et vu que les Herero, les Nama et d'autres habitants Africains avaient fait en son temps une requête et contestent toujours la perte de leurs terres et leur assujettissement au système de l'apartheid, au nom d'une prétendue mission de civilisation ; la Conférence interpelle les Grandes Puissances ayant donné ce Mandat à l'Afrique du Sud, à savoir : le Royaume-Uni, les États-Unis d'Amérique et la France, à le révoquer, avec les anciens membres de la Société des Nations, et que des mesures immédiates soient prises pour accorder l'indépendance au Sud-Ouest africain.
5. Cette Conférence juge inacceptable et déshonorant tout projet visant à inclure dans le système d'apartheid de l'Union Sud Africaine des terres ou des populations africaines, qu'elles appartiennent aux territoires sous mandat du Sud-Ouest africain ou aux protectorats Britanniques du Bechuanaland, du Basutoland et du Swaziland.
6. Cette Conférence condamne la Fédération de l'Afrique centrale ainsi que toutes les lois et pratiques discriminatoires qui tendent vers un racisme social, culturel, économique et politique. Cependant, elle invite le gouvernement britannique à respecter la Déclaration des droits de l'Homme telle que consacrée dans la Charte des Nations Unies et à dissoudre la Fédération de l'Afrique centrale pour l'intérêt de tout le peuple.
7. La Conférence exhorte le gouvernement britannique à mettre fin à l'État d'urgence au Kenya et à libérer les prisonniers politiques. Cette conférence exige également l'abrogation de toutes les lois discriminatoires, l'établissement de listes électorales basées sur le droit de vote avec pour dispositions, un homme, une voix et l'inscription de ces lois dans le Recueil de Lois, ceci dans le but de transférer les terres et droits au peuple africain.

Sur le tribalisme, le séparatisme religieux et les Institutions traditionnelles

Considérant notre opposition ferme aux tactiques impérialistes qui utilisent le tribalisme et le séparatisme religieux pour perpétuer leurs politiques coloniales en Afrique ;

Considérant notre conviction que le tribalisme, le séparatisme religieux sont des pratiques malsaines qui constituent un sérieux obstacle :

- i. à la réalisation de l'Unité africaine
- ii. au développement politique de l'Afrique
- iii. à la libération rapide de l'Afrique

Nous décidons que des mesures doivent être prises par les organisations politiques, culturelles, les syndicats et autres organisations pour la sensibilisation des populations sur les dangers de ces pratiques malsaines et invitons le peuple à se mobiliser pour les combattre.

Qu'en plus des actions entreprises par les États dépendants, les États indépendants doivent :

- (a) permettre à leurs gouvernements de voter des lois et décourager le tribalisme et le séparatisme religieux à travers la sensibilisation et l'éducation ;
- (b) encourager leurs gouvernements à apporter leur soutien aux États dépendants dans leur lutte pour atteindre rapidement l'objectif commun.

Résolution sur les institutions traditionnelles

La Conférence des Peuples africains, tenue à Accra du 5 au 13 décembre 1958, constate que certaines institutions traditionnelles notamment la chefferie, ne sont pas conformes aux exigences de la démocratie ;

Considérant par ailleurs que certaines de ces institutions apportent toujours leur soutien au colonialisme et sont de ce fait des instruments de corruption, d'exploitation et de répression qui étouffent la dignité, la personnalité et la volonté des Africains à s'émanciper ;

AFFIRMONS que ces institutions traditionnelles politiques, sociales ou économiques qui ont démontré leur esprit réactionnaire et leur soutien sordide au colonialisme doivent être condamnées,

QUE tout le peuple consciencieux de l'Afrique et tous les leaders politiques sont invités à intensifier et à renforcer l'éducation et les activités de sensibilisation afin d'anéantir ces institutions qui sont incompatibles avec les objectifs de libération nationale,

ET QUE ces gouvernements doivent supprimer ou modifier ces institutions.

Résolution de la Conférence sur la mise en place d'une Organisation Permanente

Considérant que les pouvoirs Impérialistes de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Espagne, du Portugal, de la Belgique et de l'Union Sud Africaine ont privé le peuple Africain de leur liberté et de leur conscience,

Considérant également que les leaders des partis politiques en Afrique réunis à Accra du 5 au 13 décembre 1958, sont décidés, de manière irrévocable, à lancer l'assaut final contre le déni au peuple africain de la liberté et des droits fondamentaux de l'Homme,

DÉCIDONS que la Conférence des Peuples africains soit dotée d'un Secrétariat Permanent basé à Accra avec les objectifs suivants :

- (a) cultiver la compréhension et l'Unité au sein des peuples d'Afrique,
- (b) accélérer la libération de l'Afrique de l'Impérialisme et du colonialisme,
- (c) mobiliser l'opinion internationale contre le déni fait aux Africains des droits politiques et des droits fondamentaux de l'Homme,
- (d) développer le sentiment d'une communauté unique pour tous les peuples d'Afrique avec pour objectif, la naissance des États Unis d'Afrique. La Conférence décide également que le Secrétariat de la Conférence soit régi par les règles homologuées à cet effet lors de cette Conférence.

XI

L'UNITE AFRICAINE DES PEUPLES

Textes de Amilcar Cabral, Osendé Afana et Malcom X

Amilcar Cabral ⁴¹

Au moment où il devient nécessaire de renforcer le combat décisif et concerté pour l'accession des peuples sous domination portugaise à l'indépendance nationale, il faut tirer des conclusions communes d'une analyse de la conjoncture africaine.

La connaissance des tendances et des courants politiques actuels dans le continent permet de saisir l'importance de notre participation directe ou indirecte à l'élaboration des lignes de force qui, ces dernières années, ont introduit une dimension nouvelle et ouvert de nouvelles perspectives d'action unitaire contre la domination coloniale et impérialiste.

Rappelons toutefois que, jusqu'à l'année 1961, l'attention consacrée à la question coloniale portugaise et au rôle de nos organisations nationalistes dans l'ensemble panafricain, n'était pas obscurcie en vertu du manque de vigueur de notre lutte. La négligence de notre cas par rapport aux autres situations coloniales résultait autant de la situation secondaire du Portugal parmi les puissances coloniales alors en conflit ouvert avec les peuples qu'elles dominaient, que de l'efficacité de la machine de propagande portugaise, qui réussissait à imposer même parmi bien des Africains le mythe de la fraternité multiraciale.

41. Source : Cabral, A., *Unité et Lutte*, II, Ed. Maspéro, Paris, 1975, p. 237-245. N.B. : *Ce document fut écrit en collaboration avec Mario de Andrade et présenté à la IIe Conférence des organisations nationalistes des colonies portugaises (ouvrage cité). 6 octobre 1968, Dar es salaam.*

La lutte silencieuse et héroïque de nos peuples menée sur le plan politique, lutte qui a rempli de patriotes les prisons coloniales portugaises et a engendré les premiers martyrs de notre délibération, n'est pas arrivée à obtenir l'écho auquel elle avait droit sur le plan des réalités africaines. Par ailleurs, si notre dénonciation active et multi-forme des crimes du colonialisme portugais éveilla l'attention et des gestes de solidarité, nous devons reconnaître que ces résultats n'amenèrent pas une modification radicale de l'Afrique devant notre contestation de la domination portugaise.

Mais le déclenchement de la lutte armée, successivement en Angola, en Guinée, et au Mozambique, vint introduire un élément nouveau dans la réalité africaine. En élevant le mouvement de libération nationale de nos pays au rang d'éléments essentiels de la conjoncture africaine, notre lutte armée de libération nationale a fait ressortir les conditions d'existence et les aspirations de nos peuples, elle a imposé la personnalité de chacun d'eux dans le cadre de la communauté africaine et elle a ouvert des perspectives renouvelées, sinon nouvelles, à l'évolution des trois régions du continent auxquelles nos pays appartiennent.

L'attention se fixa sur notre combat libérateur, soit en rapport avec les pays voisins des nôtres, soit dans les cadres régionaux ou au niveau continental.

D'éléments passifs, conditionnés par une domination particulièrement rétrograde et par les contingences politiques des peuples voisins, nous sommes devenus un facteur actif du processus historique en cours dans le continent. Notre destin – celui de nos peuples – s'est ainsi lié d'une manière explicite et irréversible au destin de l'Afrique qui se forge chaque jour dans la lutte commune contre la domination étrangère.

Si ce fait indique le niveau de nos responsabilités devant nous-mêmes et devant l'Afrique, il signifie également que les légitimes aspirations de nos peuples, la paix, la liberté et le progrès, la nécessité d'une défense intransigeante des succès réalisés dans ce domaine devront orienter la proposition de toute solution concernant les problèmes qui intéressent l'Afrique.

En abattant par un effort personnel et avec beaucoup de sacrifices, le « mur du silence » que la conspiration impérialiste avait élevé autour de nos pays et de leur réalité dramatique, nos peuples ont conquis le droit de faire entendre leurs voix dans le chœur souvent contradictoire des revendications de l'Afrique et dans l'affirmation progressive de leur personnalité devant le monde.

C'est à la lumière de cette réalité vivante que nous devons envisager la conjoncture africaine dans cette phase décisive de l'histoire de nos peuples.

La conjoncture africaine

En mai 1961, il était commode de « classer » les gouvernements des États indépendants de l'Afrique dans l'un ou l'autre « bloc » qui consacrait sa division.

Il est vrai que, dans certains cas, les orientations politiques et sociales ou les options doctrinales semblaient rendre impossible la « coexistence » des régimes et toute solidarité impraticable entre eux. À cette époque, deux problèmes polarisaient principalement les divergences africaines : la violence des ingérences étrangères au Congo et l'appui à la lutte du peuple algérien.

Les compromis qui avaient été à la base de l'accès à la souveraineté nationale de nombreux pays, vers 1960, expliquaient finalement les réticences d'une partie de l'Afrique restée sous la dépendance de l'impérialisme. Cela empêchait certains responsables de réaliser le caractère indivisible de la liberté et de l'indépendance nationale.

La troisième session de la Conférence des peuples d'Afrique, qui eut lieu un mois après le déclenchement du premier front de la lutte armée contre le colonialisme portugais, mettait justement en évidence les insuffisances et les limites de l'indépendance politique des « États émergents ». La résolution sur le néo-colonialisme déclare : « Le néo-colonialisme qui constitue la survivance du système colonial malgré la reconnaissance formelle de l'indépendance politique des États qui deviennent les victimes d'une domination directe et subtile sur les plans politique, économique, social, militaire ou technique, représente le plus grand danger qui menace les pays africains ayant récemment obtenu leur indépendance ou qui vont l'obtenir prochainement ».

« [...] Les exemples du Congo, de la Communauté française et de la Fédération du Rhodésie-Nyassaland... indiquent que le système colonial et l'impérialisme international utilisent les moyens les plus variés afin de sauvegarder l'essentiel de leur pouvoir économique et militaire ».

Mais cette Conférence des peuples d'Afrique, réalisée au Caire, en mars 1961, fut le dernier acte de la lutte menée dans le cadre fixé par 62 organisations nationalistes à Accra, en décembre 1958.

On comprendra la raison pour laquelle l'assemblée constitutive de la CONCP. eut lieu à Casablanca (avril 1961). Il n'y avait rien de surprenant dans le fait qu'au début du mois de mai de la même année, les chefs d'État participant à la conférence de Monrovia se soient prononcés en faveur du droit légitime du peuple angolais à... *l'autonomie*.

Un décalage était évident entre les positions publiques d'un bon nombre d'États africains et les revendications fondamentales des mouvements en lutte pour leur indépendance nationale.

De nombreux facteurs, dont la pression des masses populaires pour une libération complète, l'entrée en scène de l'Algérie indépendante, l'effacement temporaire de la crise congolaise, ont modifié le visage de l'Afrique. La disparition des anciennes hypothèques qui pesaient sur la solidarité dans la lutte des peuples dépendants d'une

part, et la compréhension des contradictions principales de l'Afrique d'autre part, ont entraîné la disparition des blocs politiques.

Certains États africains, généralement considérés comme l'avant-garde du continent, s'aperçurent que le fait d'accentuer les contradictions internes existantes en Afrique, contradictions sur les options politiques, les voies de développement et les diversités des régimes, constituait en réalité une arme au service des impérialistes qui, en l'exploitant, prétendaient perpétuer la balkanisation du continent. D'un autre côté, l'évolution verticale de tel ou tel État, pris individuellement, ne faisait que consacrer son isolement. La division ne pouvait ainsi qu'inciter les pays africains à chercher à l'extérieur des forces d'appui à leur développement.

Sous la forme d'une injonction – *l'Afrique doit s'unir* – allant jusqu'à la formation d'un noyau pour un gouvernement continental, ou sous la forme d'appels bien intentionnés en vue d'une coopération concernant la survivance des équipes au pouvoir, l'unité africaine devient un élément important de la politique des États africains.

La conjoncture actuelle est donc le résultat d'un développement progressif de trois phases : la première, caractérisée par le triomphe du préalable de l'indépendance, la seconde, par la recherche d'un contenu véritable pour cette indépendance, à travers une revendication de liberté économique ; et la troisième, prolongement de la seconde, conduisant à cet équilibre de la *coexistence des raisons d'État*, dans le cadre de l'unité africaine, et parallèlement, l'affirmation d'une personnalité propre à l'Afrique, libérée du dilemme d'un choix entre les blocs formés par les grandes puissances.

Un autre élément de la conjoncture africaine est représenté par les accords régionaux basés sur la coopération économique, ou par les regroupements commandés par un héritage commun de l'époque coloniale. Ces accords et ces regroupements ne recouvrent pas nécessairement une identité des options politiques, impliquant dans certains cas une coexistence des régimes, fragile par nature. À l'heure actuelle, cette fragilité est mise à l'épreuve par les manipulations des interventions étrangères, en particulier dans « l'affaire congolaise ».

Chaque fois que l'impérialisme entreprend une phase décisive pour sa survivance économique dans une région vitale du continent, les fondements de l'unité africaine sont secoués. Au lieu d'une convergence des options, à la lumière des aspirations des peuples mis en cause, on assiste à un balancement des attitudes, à une condamnation formelle de l'assistance fournie par quelques-uns envers les formes visées par l'intervention impérialiste, sous le prétexte du principe sacré de non-ingérence dans les affaires intérieures. Les réactions enregistrées devant l'intervention de Stanleyville et de ses prolongements qui constituent aujourd'hui « la question congolaise » montrent la fragilité de la solidarité interafricaine. Le problème fondamental demeure, à savoir les contradictions inhérentes à la nature du pouvoir politique des États.

Le mouvement de libération nationale dans les pays dépendants

À l'exemple de nos pays, les modalités d'action utilisées dans les territoires non autonomes de l'Afrique tirent leur justification du type d'oppression subie par leurs peuples.

Le mouvement libérateur dans les zones sous la domination espagnole, britannique et de la minorité raciste sud-africaine a atteint des stades de développement différents et ne procède pas d'une doctrine politique commune. Mais dans l'ensemble, les victoires acquises sur la *domination étrangère* par chacun de ces pays ont une incidence sur notre combat de libération nationale. Inversement, l'existence de la lutte armée, parfois à leurs frontières, ouvre de nouvelles perspectives à la réalisation de leurs objectifs.

Tenant compte de nos situations régionales, la consolidation des liens de base politique avec les organisations nationales doit être le prélude à un élargissement du front contre l'ennemi commun : l'impérialisme.

L'Afrique australe est le terrain d'un vaste conflit entre le mouvement de libération africaine et les diverses sociétés financières qui se répartissent le contrôle du sous-sol le plus riche du continent. Il n'est donc pas étonnant que l'indépendance des pays africains suscite dans cette région des problèmes liés au maintien des privilèges économiques. Une identité des options, dans un faisceau d'alliances, anime l'ensemble des forces qui se battent sur le front de la lutte pour la prééminence de la « domination blanche » sur le dernier tiers du continent.

Des conventions bilatérales, établissant l'envoi des travailleurs mozambicains dans les mines de l'Afrique du Sud, la présence de soldats portugais parmi les mercenaires en opération au Congo, le *partnership* du gouvernement de Salazar dans ce bloc ne cesse de se manifester activement.

Une solidarité impérialiste de cette ampleur impose aux organisations nationalistes d'Afrique australe la nécessité d'une solide coordination de leurs efforts.

Autour de l'Afrique du Sud, l'Angola et le Mozambique sont les territoires particulièrement visés par la contre-révolution.

Dans cette perspective, l'objectif à atteindre n'est pas seulement celui de provoquer le processus de la décolonisation, mais plutôt celui de créer les conditions pour l'émergence des forces révolutionnaires, susceptibles de vaincre la coalition impérialiste.

L'OUA

L'OUA peut être considérée comme le cadre de la lutte pour l'unification continentale. Il est évident que la mobilisation des ressources naturelles et humaines de l'Afrique au service du progrès général des peuples dans tous les domaines de leur

activité signifierait clairement la réduction de l'influence impérialiste et néo-colonialiste dans le continent.

L'OUA revêt théoriquement un caractère instrumental de liquidation des obstacles qui sont encore sur le chemin des peuples pour leur libération totale. C'est ainsi que l'entendent les plus fervents défenseurs de l'unité africaine, qui sont en même temps les dirigeants des expériences sociales généralement considérées comme les plus progressistes de l'Afrique.

Au sein de l'OUA, les tentatives de constitution de groupes de pressions proviennent de pays dont les affinités politiques ont comme point de référence l'ancienne puissance coloniale. Tel est le cas de l'OCAM.

Mais l'unité africaine possède une dialectique propre. Ainsi la Charte d'Addis Abeba accélère le changement révolutionnaire en direction de l'unification du continent contre les tendances centrifuges.

Cette Charte nous concerne directement dans la mesure où l'élimination du colonialisme sous toutes ses formes a été inscrite comme l'un des objectifs majeurs (art. II-1 d) et que le « dévouement sans réserve à la cause de l'émancipation totale des territoires africains non encore indépendants » a été érigé en principe d'État (art. III-6).

En d'autres termes, la lutte de libération nationale est un point de convergence de l'unité africaine. Les mesures inscrites sous le titre de la décolonisation résultent de nos revendications auprès des gouvernements africains. Dans le cadre de la concrétisation de ces mesures, un organisme dépendant du secrétariat de l'OUA a été chargé d'harmoniser l'aide fournie par les États africains à notre lutte. Une vigilance rigoureuse s'avère cependant nécessaire, afin de maintenir de façon intransigeante dans les mains de nos peuples, à travers nos organisations nationales, les initiatives déterminantes de la marche de notre lutte.

Conclusions

Cette brève analyse de la conjoncture africaine à la lumière des impératifs de notre lutte de libération, nous permet les conclusions suivantes :

- (a) La présence active de nos peuples comme bâtisseurs de l'histoire contemporaine et de l'avenir de l'Afrique est un fait incontestable. Dépasant les frontières de chacun de nos pays ou de son ensemble, notre lutte armée de libération accède chaque jour davantage au stade d'événement populaire et africain, car elle contient, face à un système colonial particulièrement rétrograde la totalité des revendications des peuples de l'Afrique contre toutes les formes de domination étrangère. D'un autre côté, nous ne pouvons pas perdre de vue – l'Afrique non plus ne pourrait pas le faire – que cette même lutte exige de nos peuples une somme d'énergie et de sacrifices qui ne pourra être

compensée de façon positive que par la libération totale de nos peuples de toutes les formes d'oppression.

Cela signifie que sur le plan de la pratique, nous devons d'une part, renforcer chaque fois davantage notre lutte armée de libération nationale, nous fondant sur la coordination de nos actions et l'étendre à toutes les parcelles de l'Afrique dominée par le Portugal ; et, d'autre part, revendiquer sans réserves la solidarité concrète des États et des peuples africains à notre lutte libératrice.

- (b) Le néo-colonialisme est en réalité, le plus grand danger qui menace les pays africains indépendants ou ceux qui, comme les nôtres, luttent encore pour leur indépendance.

En effet, s'il est certain que le Portugal n'a pas réalisé et ne réalisera pas à temps les conditions économiques indispensables pour une solution néo-colonialiste dans les territoires qu'il domine, nos peuples ne sont pas pour autant délivrés de ce danger. La possibilité de l'installation du néo-colonialisme dans nos pays provient non seulement de l'offensive impérialiste contre l'indépendance réelle et le progrès des peuples africains, mais également des contradictions de la conjoncture africaine.

Cela signifie que dans la pratique de notre lutte pour la libération et le progrès de nos peuples, nous devons être capables d'élaborer une éthique commune pour apprécier les États africains, de même qu'une politique devra être, dans les grandes lignes, d'une intransigeance sévère en ce qui concerne toutes les tendances ou les manœuvres néocolonialistes au sein de nos organisations et de nos pays, et tant que durera notre lutte, adopter une attitude de souplesse mais de vigilance constante dans nos relations avec les personnalités, africaines ou non, porteuses d'hypothèses ou d'influences néocolonialistes. D'un autre côté, il importe de renforcer la solidarité et même les alliances nécessaires avec toutes les forces africaines réellement opposées au néo-colonialisme.

C'est dans la recherche de ces alliances que se place surtout la nécessité de renforcer notre solidarité (et même la collaboration ou la coordination des efforts) avec les mouvements de libération nationale des autres territoires africains encore soumis au joug colonial. Si le critère d'une telle collaboration ou coordination des actions doit avoir pour but principalement l'affaiblissement des forces colonialistes, on ne doit pas cependant oublier la nécessité fondamentale de démasquer les manœuvres néo-colonialistes et de vaincre la coalition impérialiste, surtout dans le voisinage de nos pays.

- (c) L'Afrique doit s'unir. L'acceptation universelle de ce principe (voir l'appui unanime à la Charte de l'OUA) pose le problème de la forme et des objectifs de l'unité africaine. Si tous sont d'accord pour l'utilisation de ce moyen pour orienter, accéder et consolider les mutations actuelles de l'Afrique, les

divergences sont manifestes et multiples en ce qui concerne les formes et les modalités de ces mutations. On peut affirmer qu'en dernière analyse, l'issue de la lutte pour l'unité africaine dépend fondamentalement de la nature des États que les peuples africains auront été capables de forger à travers cette même lutte.

Cela signifie que, sur le plan de la pratique de notre lutte de libération, nous devons renforcer chaque jour la conscience de la valeur de l'unité progressive de notre continent en tant qu'élément pouvant accélérer la construction du progrès des peuples africains. Dans cette certitude, nous devons élever constamment la conscience des masses populaires, construire et consolider l'unité nationale dans chacun de nos pays, renforcer notre action commune tant dans le présent que par la création de bases solides pour sa continuité dans l'avenir, reconnaître comme des alliés tous ceux qui voient dans le processus de l'unité africaine un moyen pour la libération totale de notre continent de toutes les formes d'oppression.

Dans cette perspective, nous devons considérer l'OUA et tous ses organes spécialisés avec la plus grande compréhension et l'esprit de fraternelle collaboration. Nous devons cependant maintenir entre les mains de nos peuples – de ses organisations nationales – la marge d'indépendance qui nous garantit l'initiative, tant dans le cadre de la lutte que dans celui de la recherche de solutions aux problèmes de nos pays.

Osendé Afana ⁴²

À l'échelle de l'Afrique, une des caractéristiques dominantes du mouvement anti-impérialiste est le courant unitaire qui soulève de plus en plus les masses populaires. À côté des conférences panafricaines des peuples, des paysans, des femmes, des jeunes et des étudiants, des journalistes, etc., à côté des organisations permanentes issues de ces rencontres populaires ou gouvernementales s'ébauchent de plus en plus des regroupements régionaux : Union maghrébine, Conseil de l'Entente, Union douanière équatoriale-Cameroun, Union Tanganyika-Ouganda-Kenya, sans parler d'ensembles plus vastes tels que les groupes de l'UAM, de Monrovia ou de Casablanca.

Tous ces groupements régionaux auraient pu jeter les bases réalistes de l'unité du continent. Malheureusement, les impérialistes, fidèles à eux-mêmes, déploient tous les efforts pour entraver la réalisation de cette unité révolutionnaire de notre continent. C'est ainsi que même après la Conférence panafricaine des chefs d'État et de gouvernement tenue à Addis-Abeba en mai 1963, ils continuent leur travail de division

42. Source : Afana, O., *L'Économie de l'Ouest africain, Perspectives de développement*, Ed. Maspéro, Paris, 1966, p. 197-333.

sous le couvert de la décentralisation régionale dans de nombreux pays, et sous le masque de l’UAM comme organisation régionale.

À ce niveau comme au niveau de chaque pays, il est tout à fait évident que la lutte pour l’unité et la lutte contre le néo-colonialisme ne sont qu’une seule et même lutte. Seule la liquidation du néo-colonialisme permettra d’unir tout le continent sous un gouvernement unique au service des peuples africains. La voie qui mène à cet objectif ultime passe nécessairement par des étapes comprenant notamment l’unité d’action, le renforcement de la coopération dans les domaines de la politique et de l’organisation et même par des regroupements régionaux, mais à contenu progressiste.

Notre époque est celle de l’aggravation de la crise du capitalisme et celle du triomphe du socialisme. Certes l’impérialisme apparaît encore comme un colosse, mais plus que jamais, il est un colosse aux pieds d’argile, car chaque jour qui passe développe les contradictions qui doivent le conduire à sa tombe.

Malcolm X ⁴³

Je pris la parole à l’université d’Ibadan pour dire qu’il était temps de penser à un rassemblement de tous les Afro-américains sous l’étendard du pan-africanisme. Et que même si les Africains d’Amérique demeuraient chez eux pour lutter pour les droits que leur reconnaît la Constitution américaine, ils avaient besoin d’un « retour à l’Afrique », tant philosophique que culturel.

Au Nigeria, un fonctionnaire me raconta avec quelle habileté les services d’information américains essayaient de répandre en Afrique noire l’idée que les Noirs américains se portaient de mieux en mieux, et que le problème racial serait bientôt résolu. « Nous savons qu’il n’en est rien », ajouta-t-il, puis :

– Combien de Noirs américains savent qu’il y a en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Amérique Centrale plus de quatre-vingts millions d’êtres humains originaires d’Afrique ? Quand les peuples d’origine africaine s’uniront comme des frères, le cours de l’histoire sera changé.

Jamais aux Etats-Unis je n’avais entendu un Noir penser ainsi à l’échelle universelle.

Au Ghana, aux sources mêmes du pan-africanisme, je rencontrai une quarantaine d’expatriés américains. Au cours d’une conférence de presse, j’employai le mot « noir ». On me corrigea : « Nous n’aimons pas beaucoup ce mot ici, Monsieur Malcolm

43. Source : Haley A., (Ed.), *L’autobiographie de Malcolm X*, Ed. Presses Pocket, Paris, 1993., p. 286-287. Pour la Déclaration de l’OUAA ci-après : *Malcolm X, révolutionnaire noir*, George Breitman, Clifton DeBerry, Daniel Guérin... [et al.], Ed. *La Brèche*, Montreuil, 1994.

X. Le mot « afro-américain » a plus de sens et de dignité ». Je m'excusai, et n'employai plus le mot « noir » au cours de mon séjour en Afrique.

Par la suite j'ai eu l'honneur de m'adresser au parlement ghanéen et d'être reçu par le Dr Kwame N'Krumah. On me fouilla méthodiquement avant de me laisser entrer. J'admirai les Ghanéens qui entouraient ainsi de précaution leur président. Cette fouille me donna encore plus d'estime pour les Noirs indépendants. Le Dr N'Krumah était très bien informé sur le problème noir américain car il avait fait ses études aux Etats-Unis. Nous convînmes que le pan-africanisme était la clé des problèmes des peuples d'origine africaine.

Au Ghana, je fus l'hôte de la fille du regretté écrivain noir américain Richard Wright, belle, élancée, mariée à un jeune Français qui publie un journal ghanéen. Plus tard, à Paris, je devais rencontrer la veuve de Richard Wright, Ellen, et sa fille cadette, Rachel. Je rendis visite également à la veuve du grand W.E.B. Du Bois qui était venu, à un âge avancé, s'installer au Ghana. Le Dr N'Krumah avait accueilli l'illustre érudit noir américain comme un roi. Il était venu le saluer sur son lit de mort, et était reparti en pleurant. Mme Shirley Graham Du Bois dirigeait la télévision ghanéenne, conçue comme un moyen d'éducation.

Déclaration des buts et objectifs fondamentaux de l'Organisation de l'unité afro-américaine – 28 juin 1964

Nous, membres de l'Organisation de l'unité afro-américaine réunis à Harlem, New York :

- *convaincus* que c'est le droit inaliénable de tous les peuples de déterminer leur propre destin ;
- *conscients* du fait que la liberté, l'égalité, la justice et la dignité sont des objectifs essentiels à la réalisation des aspirations légitimes des personnes d'origine africaine vivant dans l'hémisphère occidental, nous tenterons d'établir la concorde et de créer les bases de l'unité afro-américaine.
- *sachant* que notre devoir est de mettre les ressources naturelles et humaines de notre peuple au service de son progrès général dans tous les domaines de l'activité humaine ;
- *guidés* par une commune volonté de renforcer la compréhension entre les nôtres et leur coopération dans toutes les matières relatives à leur survie et à leur progrès, nous appuierons les aspirations de notre peuple à la fraternité et à la solidarité au sein d'une unité plus vaste qui transcende toutes les divergences organisationnelles ;
- *convaincus* que pour convertir cette détermination en une force dynamique dans la cause du progrès humain, il faut établir et maintenir des conditions de paix et de sécurité ;

- *résolus* à unir les Américains d'origine africaine dans leur lutte pour les droits et la dignité de l'homme, et pleinement conscients du fait que cela n'est pas possible dans le climat et les conditions présents d'oppression, nous nous engageons à construire un système politique, économique et social de justice et de paix ;
- *en nous consacrant* à unir toutes les personnes d'origine africaine de l'hémisphère occidental et à utiliser cette unité pour mettre sur pied les structures organisationnelles qui permettront aux contributions des Noirs d'être appréciées par le monde ;
- *persuadés* que la Charte des Nations Unies, la Déclaration universelle des droits de l'Homme, et les droits inscrits dans les dix premiers amendements de la Constitution des Etats-Unis (Bill of Rights, N.D.T.) sont les principes auxquels nous croyons, et que ces documents et leur mise en pratique représentent l'essence des espoirs et des bonnes intentions de l'humanité ;
- *Désireux* de voir toutes les personnes et organisations afro-américaines réaliser désormais leur unité, afin d'assurer le bien-être de notre peuple ;
- *résolus* à renforcer la volonté commune qui unit notre peuple, en mettant à l'arrière-plan toutes les divergences et en établissant un programme des droits de l'Homme constructif, non religieux et dépourvu de sectarisme ;
- *nous présentons* la Charte ci-dessous.

I - CONSTITUTION

L'Organisation de l'unité afro-américaine inclura toutes les personnes d'origine africaine de l'hémisphère occidental, ainsi que nos frères et sœurs du continent africain.

II - L'AUTODEFENSE

L'autodéfense étant la première loi de la nature, nous affirmons le droit des Afro-Américains à l'autodéfense.

La Constitution des Etats-Unis établit clairement le droit de tout citoyen américain de porter les armes. En tant qu'Américains, nous ne renoncerons à aucun des droits garantis par la Constitution. L'histoire de la violence exercée impunément contre les nôtres indique clairement que nous devons être prêts à nous défendre, si nous ne voulons pas continuer à être un peuple sans défense, à la merci d'une populace raciste, violente et sans pitié.

Nous déclarons que, dans les secteurs où le gouvernement n'a pas la capacité ou la volonté de protéger les vies et les biens de notre peuple, notre peuple a le droit d'assurer sa propre protection par tous les moyens qu'il jugera nécessaires. Un homme armé d'un fusil ou d'un gourdin ne peut être neutralisé que par quelqu'un qui se défend avec un fusil ou un gourdin.

Une tactique uniquement fondée sur les seuls sentiments moraux ne réussit que quand elle a affaire à des gens fondamentalement ou à un système moral. Un homme ou un système qui oppriment un homme à cause de sa couleur n'est pas moral. C'est le devoir de tout Afro-Américain, et de toute communauté afro-américaine à travers le pays, de protéger ses membres contre les tueurs collectifs, les lanceurs de bombes, les lyncheurs, les fouetteurs, les brutes et les exploiteurs.

III - L'EDUCATION

L'éducation est un facteur important dans la lutte pour les droits de l'Homme. C'est le moyen d'aider nos enfants et notre peuple à retrouver leur identité et d'accroître ainsi leur dignité. [...]

XII

UNIFICATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES

La Centrale Unique Africaine. Cotonou, 16 au 19 janvier 1957 ⁴⁴

Buts de la Centrale

La Centrale a pour but d'organiser les Travailleurs africains dans l'unité et de coordonner l'action de l'ensemble des organisations syndicales africaines dans leur lutte contre le régime colonial et toutes les formes d'oppression et d'exploitation de l'homme par l'homme, pour la défense de leurs revendications économiques et sociales, la légitime affirmation de la dignité humaine du travailleur africain et l'émancipation complète des populations autochtones.

C'est dire que son action s'insère dans la lutte des travailleurs des pays sous-développés pour la libération de ces derniers, leur promotion économique et sociale et l'avènement d'une véritable démocratie.

Les concepts importés éclairent suffisamment l'évolution et les tâches de progrès économique et social en Afrique d'autant plus que malgré les contradictions existant entre les diverses couches sociales locales, la domination coloniale rend inopportune toute référence à la lutte des classes et permet d'éviter la dispersion des forces dans les compétitions doctrinales.

Ces conditions particulières permettent et commandent la création de la Centrale unifiée dont les objectifs sont :

44. Source : Ly, A., *Les regroupements politiques au Sénégal, 1956-1970*, Ed. CODESRIA, Dakar, 1992, p. 381-382.

1) Sur le plan social

La suppression de toutes les formes d'oppression et d'exploitation.

La création de conditions nouvelles tendant d'une part, à l'élévation du niveau de vie des masses laborieuses, d'autre part à la suppression des contradictions pouvant exister entre les couches sociales africaines.

2) Sur le plan économique

La mise en valeur de l'Afrique dans l'intérêt supérieur de ses populations.

- (a) Suppression de l'économie de traite en vigueur et modification du système actuel des échanges dans un sens conforme aux intérêts des populations.
- (b) Modernisation de l'économie rurale et pastorale.
- (c) Création d'une industrie particulièrement de transformation dans les meilleurs délais par tous les moyens adéquats sauvegardant les inserts participants et à venir des populations locales par l'introduction de capitaux privés et publics de toutes provenances, la réglementation ad hoc de la fiscalité, l'africanisation des cadres economico-sociaux et administratifs, etc.

3) Sur le plan politique

La lutte pour la liquidation du régime colonial, l'émancipation des travailleurs et la sauvegarde des libertés publiques et individuelles.

La Centrale unique africaine est indépendante vis-à-vis de toutes les formations politiques. Dans le cadre de son autonomie organique, elle se réserve le droit de soutenir toutes actions politiques allant dans le sens des inserts des travailleurs et des populations africaines.

Relations avec les travailleurs de France et du monde

La Centrale unique africaine décide d'entretenir avec les travailleurs de France et du monde entier des relations d'amitié, de fraternité et de solidarité selon les principes de l'internationalisme prolétarien.

Ces relations avec les organisations métropolitaines et internationales devant se situer sur une base d'indépendance organique et idéologique et d'égalité absolues.

Elle décide également de coopérer étroitement avec les organisations des travailleurs d'autres pays africains. »

[...]

David Soumah

- CGT : Diallo Abdoulaye, Cisse Alioune
- CGTA : Sekou Toure, Diallo Seydou
- Cheminots : Eddo Coffi, Bâ Abdoulaye
- Enseignants : Keita Koumamian, Gueye Abdoulaye
- Médecins, Sages-femmes et vétérinaires africains : Denn Ignace, Ba Ousmane

L'UGTAN ⁴⁵

L'Union générale des Travailleurs d'Afrique noire (UGTAN) représente cette génération de syndicalistes qui ont fini par comprendre que seule la libération nationale pourrait se prolonger par une libération de la classe ouvrière. L'UGTAN, notre mouvement syndical, refuse désormais toute aliénation de sa liberté d'action, tout encadrement organique qui porterait atteinte à sa personnalité et à son indépendance.

En élaborant une doctrine adaptée aux conditions sociologiques, économiques et à l'état politique actuel de nos territoires, l'UGTAN., se présente comme l'expression authentique de toutes les valeurs qu'incarne l'Afrique en général, et plus particulièrement sa classe laborieuse. Elle veut, sans rien trahir du génie de notre race, apporter sa force concrète, morale, intellectuelle et économique dans la construction de l'Afrique de demain, une Afrique sans complexe, une Afrique libre, souveraine, démocratique et prospère.

La Conférence de Cotonou s'est tenue, il faut le rappeler, en une période où la situation générale était marquée par une caractéristique, la plus frappante et la plus importante de notre temps : la montée de la lutte contre le colonialisme, pour l'indépendance nationale et le développement économique.

Depuis cette époque, et au cours des deux années qui nous séparent des assises historiques de Cotonou, de nouveaux bonds en avant ont été réalisés.

Le développement du mouvement de libération des anciens peuples coloniaux ne s'est pas arrêté.

Dans ce cadre, la vague puissante du mouvement de l'indépendance et de l'unité africaine a pris de nouvelles forces et enregistré de nouvelles victoires.

45. Source : *Congrès général de l'UGTAN. (Union générale des Travailleurs de l'Afrique noire), Conakry 15 au 18 janvier 1959*, Ed. Présence Africaine, Paris, 1959, pp. 17-18, 47.

Des événements importants ont, au cours de ces deux dernières années, révélé de manière éclatante, la profondeur et la puissance de ce mouvement qui soulève les masses africaines.

Le Congrès de Bamako du rassemblement Démocratique Africain, les conférences de Paris et de Dakar des partis africains pour le regroupement, la victoire des forces nationalistes togolaises aux élections d'avril dernier, le Congrès de Cotonou du Parti du Regroupement Africain et le Premier Festival de la jeunesse africaine d'une part, l'indépendance du Ghana et la conférence d'Accra des états indépendants d'Afrique, l'indépendance guinéenne et la récente Conférence panafricaine d'Accra d'autre part, tous ces événements ont contribué de façon plus ou moins décisive, à placer aujourd'hui au premier plan de l'activité africaine, le problème de l'indépendance, de l'unité des peuples et des territoires africains.

[...]

Résolutions sur l'unification des organisations syndicales d'Afrique

Considérant l'impérieuse nécessité d'unifier toutes les organisations syndicales du Continent africain et les possibilités, vers cet objectif, de réaliser l'unification des Centrales Syndicales nationales d'Afrique noire d'une part, et d'Afrique du Nord d'autre part,

Considérant que cette unité syndicale africaine constituerait, à l'heure actuelle, une grande force qui serait déterminante dans la lutte contre le colonialisme et l'impérialisme étranger, et représenterait dans l'avenir, un facteur puissant et dynamique qui, sur les plans politique, économique et social, contribuera à faire de l'Afrique une entité indivisible,

Considérant les conditions de tous ordres favorables à la réalisation d'une telle entreprise,

Considérant que l'UGTAN manquerait à ses responsabilités, si, à l'occasion de ce Congrès, elle ne contribuait concrètement à faire avancer la cause de l'unité du Continent Africain divisé durant des siècles de domination colonialiste et impérialiste,

Considérant enfin, les interventions des délégations fraternelles du Ghana, de la Tunisie, du Maroc et de l'Algérie,

Le Congrès mandate le bureau de la centrale pour prendre toutes initiatives et entreprendre toutes démarches nécessaires en vue de la tenue d'une conférence pan-africaine de toutes les organisations syndicales d'Afrique.

LE CONGRES

XIII

L'OPTION FEDERALISTE

Boganda : « Un État unique » pour toute l'AEF ⁴⁶

« L'AEF a dit « oui » à la Communauté avec la France et nous allons dans quelques mois mettre sur pied les institutions de cet ensemble. Mais cette Communauté suppose que notre union, à nous Africains, est déjà réalisée. Or nous apprenons avec surprise qu'il y a des problèmes. Nous souhaitons qu'ils ne seront pas insolubles et qu'une fois de plus l'AEF. suivra la voix de la logique et de la raison. Nous nous trouvons en effet devant quatre options :

- a) L'État actuel avec la loi-cadre, c'est l'immobilisme, le colonialisme.
- b) Faire de l'AEF. quatre États isolés ayant chacun son parlement et son gouvernement : c'est le plus faible et pas d'indépendance possible.
- c) Faire de l'AEF. quatre États fédérés ayant chacun son parlement, son gouvernement, plus un parlement et un gouvernement fédéraux, constituant un cinquième État : c'est le plus cher et sans chance d'évolution.
- d) Enfin, un État unique pour toute l'AEF., avec un parlement unique et un gouvernement unique : c'est le moins cher et le plus susceptible d'évolution vers l'indépendance totale, c'est le plus fort.

« Je suis persuadé que les Assemblées territoriales feront une opinion heureuse. Nous sommes, le MESAN et moi-même, pour un État unique, c'est la solution d'avenir. »

« L'indépendance dans l'isolement est une dangereuse illusion. Notre unité sera la condition sine qua non de notre indépendance.

« En partant de ce qui a été déjà fait par l'administration coloniale, nous ferons de l'AEF. une nation moderne. Voilà ce que la jeunesse et le peuple aéfien tout entier attendent de leurs élus responsables désormais de leur pays. Et puisque cela est réali-

46. Source : Kalck, P., *Barthélémy Boganda*, Ed. Sepia, 1995, p. 165-167.

sable, nous devons le réaliser, sinon nous serons jugés et condamnés par la postérité comme traîtres à notre mission. Car à l'époque où les grandes nations sont dépassées et cherchent à s'unir, le tribalisme et la balkanisation de l'Afrique seraient un crime contre la race noire... La division, le tribalisme et l'égoïsme ont fait notre malheur dans le passé. La division, le tribalisme et l'égoïsme feront notre malheur dans l'avenir ».

Le Mouvement de Libération Nationale : fédération et socialisme africain. Dakar, décembre 1958 ⁴⁷

L'objectif final, c'est l'épanouissement de l'homme africain.

Le MLN fonde l'ensemble de sa doctrine et suit l'épanouissement de la personnalité africaine.

Respect de la personne humaine

Le respect que nous portons à l'homme trouve sa justification la plus profonde dans le caractère transcendant de la personne humaine. Celle-ci doit être considérée et traitée comme une fin et jamais comme un ustensile dont on dispose, par exemple, comme « bois d'ébène », chair à canon ou faune concentrationnaire pour des raisons d'efficacité seulement. L'efficacité historique ne justifie pas tout.

Mais, dans le même temps, nous affirmons avec la même force que « tout problème de destinée pose et suppose un problème de conditionnement ». Contre le moralisme et l'idéalisme, nous soutenons que l'aménagement des conditions matérielles de vie selon la justice sociale, loin d'être superflu pour l'accomplissement de la destinée humaine, est au contraire la première condition de l'épanouissement de la personne dans toutes ses dimensions. Nous soulignons à ce niveau la « primauté d'urgence » des facteurs d'ordre économique en vue d'amorcer la libération totale de l'homme. Nous dénonçons toute philosophie qui détournerait définitivement ses adeptes de l'aménagement et de la domination nécessaire de la Nature par l'homme.

La personnalité africaine

« Il n'y a de personne que située », a-t-on dit avec raison. Aussi le MLN insiste-t-il sur l'idée d'engagement qui est essentielle à la notion de personne. Toute personne qui se replie dans le narcissisme et la défense de ses intérêts égoïstes s'étiole. Nous condamnons donc l'individualisme et d'autant plus vigoureusement qu'il est absolument étranger à la philosophie générale de notre patrie. En effet, L'ASPECT FONCTIONNEL DE LA PERSONNE HUMAINE EST CELUI QUI A ÉTÉ LE PLUS EXALTÉ DANS

47. Source : *Manifeste du MLN*, Dakar, 1958.

LE « PERSONNALISME AFRICAIN ». Dans l'Afrique traditionnelle, la communauté était au service de la personne (hospitalité, prise en charge des orphelins et des intimes, coopération de la société dans les grands moments de la vie de ses membres...). Mais l'individu était encore plus au service de la communauté par exemple, en se soumettant aux épreuves d'initiation qui, parfois au risque de sa vie, devaient le préparer à son rôle de membre à part entière dans la cité. Par exemple aussi, en participant aux multiples coopératives de production. Le MLN met l'accent sur la notion de sacrifice qui animait le « personnalisme » africain et qui nous est indispensable encore aujourd'hui pour édifier une société nouvelle. Nous soulignons que ces sacrifices qui devront être parfois imposés à tous en vue du bien commun seront toujours limités par le respect dû à la personne.

Ainsi donc, certaines structures sociales de base, comme la famille et le village seront dotées d'une force suffisante pour servir à la personne vivante de milieu d'épanouissement et de défense contre l'arbitraire. Mais il est indispensable d'établir aussi des structures plus amples de dépassement qui garantiront et cautionneront les structures de base ainsi que l'épanouissement individuel.

La première de ces structures de dépassement sera la nation africaine libérée et puissante grâce au socialisme africain. Nous répudions donc la thèse selon laquelle « la véritable indépendance est l'indépendance individuelle à l'égard de la faim, du besoin etc. » La route de l'indépendance individuelle des personnes africaines passe par l'indépendance de tout notre peuple. C'est pourquoi nous proposons les États-Unis d'Afrique Noire comme idéal collectif moteur pour l'ensemble des Africains. C'est le seul moyen pour eux de réhabiliter leur personnalité collective longtemps opprimée et d'entrer à nouveau comme acteurs dans l'Histoire universelle.

Le personnalisme africain que nous préconisons est une dynamique de l'homme total mettant l'accent sur le caractère fonctionnel de la personne qui doit participer à créer la cité africaine où s'épanouira sa destinée.

Avant de conclure, nous tenons à souligner que le MLN. se prononce absolument contre toute tentative de division des forces vives qui militent déjà en vue de la libération de notre patrie.

Il espère devenir au contraire le ciment des forces d'émancipation qui s'expriment déjà dans certains partis et l'un des foyers de vigilance et de réflexion pour la sauvegarde des objectifs que nous avons définis et pour l'éducation d'une Afrique libre et prospère.

Au moment où ce manifeste paraît, le gouvernement français sollicite l'adhésion de notre peuple à un nouveau statut octroyé.

Nous mettons volontairement en garde les partenaires et tous les hommes politiques africains contre l'erreur monstrueuse et impardonnable qui consisterait à ne pas faire le choix du courage.

Africains conscients qui avez compris que votre statut est dans l'indépendance du pays, répondez NON au référendum du général de Gaulle, en hommes libres et fiers.

NON AU FÉDÉRALISME HYPOCRITE !

NON À LA COMMUNAUTÉ DU CAVALIER ET DU CHEVALIER !

Vivent les nations africaines libérées et puissantes, grâce au socialisme africain !

Vive le Mouvement Africain de Libération Nationale !

Dakar, le 25 août 1958

BA Ibrahima, Ouvrier (Niger)

BACABOU Daniel, Administrateur, Conseiller technique pour les questions économiques au gouvernement du Sénégal.

CODJA Alexis, Médecin (Dahomey)

BARRY Sory (Guinée), Ingénieur (Ecole Nationale des Industries Agricoles et Alimentaires), Chef de travaux stagiaire (O.R.S.T.O.M.)

DIARRA M. ex-sergent-chef d'active, ancien du Corps expéditionnaire en Indochine.

DICKO Abdoulaye Ahmadou, Professeur d'Espagnol (Haute-Volta) GOUDOTE Edouard, Médecin (Dahomey)

KI-ZERBO Joseph (Haute Volta), Agrégé de l'Université – Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris – Professeur du Lycée Van Vollenhoven à Dakar

M'BAYE, directeur d'école à Dakar (Sénégal)

Cheikh Anta Diop : Pour un État fédéral de l'Afrique sub-saharienne ⁴⁸

La signification historique des mouvements de libération nationale dans les colonies, et en particulier en Afrique noire, n'est plus contestée. On admet maintenant que ce puissant mouvement de décolonisation est aussi significatif, aussi historique que celui des mouvements nationaux européens du XIXe siècle.

Aussi, sauf dans les colonies de peuplement où on est contraint de le faire, à quelques exceptions près, on s'oppose de moins en moins par la violence à son développement. La nouvelle tactique consiste plutôt à l'orienter, à le canaliser vers des

48. Source : Diop, C. A, *Fondements culturels, techniques et industriels d'un futur État fédéral d'Afrique noire*, Ed. Présence Africaine, 1960, pp. 28-37 et 108-110.

structures non socialistes, de type dit occidental. Si ce but devait être atteint, les anciennes métropoles et les ÉTATS-UNIS pourraient se rassurer. L'Afrique noire serait non balkanisée, car les régimes politiques des Balkans sont relativement stables, mais Sud américanisée. Elle serait transformée en une prolifération de petites dictatures sans liens organiques, éphémères, douées d'une faiblesse chronique, gouvernées par la terreur à l'aide d'une police hypertrophiée, mais sous la domination économique de l'étranger, qui tirerait ainsi les ficelles à partir d'une simple ambassade, comme ce fut le cas du Guatemala, où l'on assista à cette situation extraordinaire : une simple compagnie étrangère, l'United Fruit (USA) renversa le gouvernement local pour lui substituer un autre à sa convenance, en liaison avec l'ambassade américaine, prouvant ainsi la vanité de la prétendue indépendance d'un tel État.

Pour éviter un tel sort à l'Afrique noire, l'idée de fédération doit refléter chez nous tous et chez les responsables politiques en particulier, un souci de survie (par le moyen d'une organisation politique et économique efficace à réaliser dans les meilleurs délais), au lieu de n'être qu'une expression démagogique dilatoire répétée sans conviction du bout des lèvres.

Il faut cesser de tromper les masses par des rafistolages mineurs et accomplir l'acte qui consomme la rupture avec les faux ensembles (Communauté, Commonwealth) sans lendemain historique. Il faut basculer définitivement l'Afrique noire sur la pente de son destin fédéral.

On ne peut pas continuer à ménager la « chèvre et le chou », les États africains, dans les années à venir, seront amenés à renforcer progressivement leurs liens organiques fédéraux au détriment de ce qui reste de leurs liens avec les anciennes métropoles.

Ceci ne conduira nullement au chaos économique. Rien que l'Afrique occidentale fédérée, possède un potentiel économique supérieur à celui de la France et de l'Angleterre réunies, c'est-à-dire à celui des nations qui nous menacent de sanctions économiques. Bien sûr, il y a la mise en valeur de ce potentiel économique. Cela pose des problèmes de cadres et d'investissements. Mais, dans la partie technique de cette étude, est indiqué le chemin infallible qui peut mener au succès d'une telle entreprise. Ce sont seulement les responsables politiques qui ne sont pas à la hauteur de ces problèmes, qui, au fond, n'y ont jamais réfléchi sérieusement, qui ont peur d'accomplir l'acte qu'ils considèrent comme un sevrage économique. Ils tentent ainsi, en servant d'écran, de perpétuer la même tutelle économique et politique d'une façon plus insidieuse, moins saisissable par la masse, mais non moins réelle.

La prolifération des leaders politiques est un fait spécifiquement africain, issu de la colonisation par des métropoles différentes et du morcellement en territoires administratifs des vastes régions conquises. Elle constitue une difficulté sérieuse avec laquelle on ne cessera de compter désormais dans les tentatives d'unification continentale de l'Afrique.

Malgré les belles déclarations publiques, des intérêts multiples, individuels et généraux, font qu'on commence à s'attacher de plus en plus aux frontières des différents territoires. Aussi n'a-t-on pas encore proposé une voie concrète qui puisse mener infailliblement et rapidement à une fédération des États africains, avec abandon partiel ou total de souveraineté locale.

On ne propose même pas une sorte de cartel des présidents ou chefs d'États comme embryon de gouvernement fédéral, qui serait élargi au fur et à mesure que les États s'émancipent. On constituerait ainsi pourtant, une direction collégiale au sein de laquelle on refuserait de donner la primauté à un chef d'État quelconque, jusqu'à l'indépendance totale. Les intérêts particuliers seraient sauvegardés et l'unité de l'Afrique aussi.

Par contre, l'institution d'une sorte de diète consultative et l'organisation de tout genre de congrès de type Amérique latine ne peuvent conduire à la longue qu'à une ossification de plus en plus tolérée et acceptée finalement des différentes frontières des États africains. Et l'on aboutirait fatalement à la mosaïque des États d'Amérique du Sud.

États continentaux

L'unification planétaire ne semble pas être pour aujourd'hui, quoi qu'un esprit superficiel puisse en penser. La conscience sociale du monde, à l'heure actuelle, est loin d'avoir été suffisamment éduquée pour que certains sentiments obscurs en soient suffisamment extirpés. La vigilance reste toujours de règle.

Ce que l'on est convenu d'appeler aujourd'hui les grands ensembles s'articule mal sur l'histoire et les intérêts des peuples. Lorsque les failles réelles apparaîtront, elles épouseront très probablement la forme des continents pour une durée difficile à estimer. Celle-ci ne sera, en tout cas, abrégée que par le sentiment réciproque de la force d'autrui. La fraternisation sincère des peuples et l'unification planétaire seront réalisables à partir du moment où les différents peuples seront également forts, éduqués, au point qu'aucun ne puisse plus espérer tromper l'autre.

Ainsi, l'existence d'États continentaux risque d'être le prélude à l'unification planétaire.

C'est d'autant plus vraisemblable que l'Europe qui, à elle seule, a colonisé presque toute la terre, pourrait fort bien prendre la « mouche » lorsqu'elle sera au bout de ses illusions, lorsqu'elle aura vu clairement qu'elle a définitivement perdu toutes ses anciennes colonies : son unification risquerait alors de se faire sur une base d'amertume, comme semblent le prélude ces dernières flambées de néo-nazisme (Noël 1959), qui ne doivent pas être aussi superficielles que certains voudraient le faire

croire. L'Europe risque de se replier sur elle-même et de faire du néo-nationalisme à l'échelle européenne occidentale.

La faim de l'an 2000

Un responsable politique à courtes vues pourrait aujourd'hui précipiter son pays vers la catastrophe. Malgré toutes les améliorations réelles des conditions de vie que l'on doit attendre des fantastiques progrès de la science, certains problèmes, telle la nourriture de la population terrestre, en constant accroissement désordonné, ne sont pas encore résolus pour un futur proche. Les savants actuels, conscients du problème, se posent déjà la question de savoir comment alimenter la population de la terre, qui atteindra le chiffre de 6 milliards en l'an 2000, c'est-à-dire dans moins de cinquante ans. Cette question a paru tellement préoccupante que l'ONU. a chargé de son étude un de ses organismes, la FAO ⁴⁹. Pour toute solution à l'heure actuelle, cet organisme propose que l'on nourrisse les pays sous-développés (dont nous sommes présentement) avec de la farine de poisson. D'autres savants proposent la culture d'algues. Des groupes américains très influents ont proposé tout récemment au gouvernement américain de n'accorder son aide économique qu'aux nations sous-développées qui voudraient bien limiter leurs naissances. Le point de vue malthusien est évident.

Repeuplement de l'Afrique

Il est clair qu'un continent comme l'Afrique noire, qui a été la seule victime de l'esclavage des temps modernes (100 à 200 millions de morts et déportés), ne peut opposer qu'une fin de non recevoir à de telles suggestions.

Notre continent, qui apparaît aujourd'hui presque comme un vide géographique, a le devoir impérieux d'appliquer une politique systématique de repeuplement intense dans les meilleurs délais. L'Afrique noire possède en elle assez de sources d'énergie naturelles, de matières premières et de vivres pour nourrir et entretenir une telle population. Elle doit éviter d'être le déversoir humain futur du trop-plein du monde. Elle ne pourra envisager l'immigration étrangère sur une base large, même pour les régions les plus dépeuplées comme l'Afrique centrale, que lorsqu'elle aura reconquis une forte personnalité nationale, de nouveau capable d'assimiler l'étranger au lieu que le contraire se fasse.

Toutes les décisions hypocrites qui pourraient être conçues dans ce sens sur le plan international par un organisme, si apparemment prestigieux soit-il, devront demeurer sans effet chez nous.

49. Organisme chargé par les Nations Unies d'organiser une meilleure répartition des denrées alimentaires dans le monde.

À ce point de vue, la conférence tenue à Tanger, fin janvier 1960, par la Commission de l'ONU et présidée par M. Hammarskjöld, est déjà significative. Le Secrétaire général de l'ONU y a exprimé de vive voix l'idée que l'introduction de l'Afrique sur la scène politique posera, dès l'année prochaine, le problème de la représentativité des deux catégories de pays maintenant en présence, et en nombre, chose dramatique, de plus en plus inégal : pays techniquement développés et pays sous-développés.

On s'oriente donc vers la réorganisation des statuts de façon que les vieux pays européens « civilisés » ne soient pas submergés par la masse des nouveaux venus. Il ne s'agit de rien moins que du directoire déjà préconisé par différents chefs d'État. Mais comment cela ne pourrait-il pas conduire immédiatement à la faillite d'un tel organisme ?

Péril jaune

La frénésie avec laquelle l'Occident veut hâter le problème du désarmement reflète un malaise latent, un sentiment de peur, que l'on avait cru à jamais disparu : la peur du péril jaune.

Les délibérations, menées plus ou moins adroitement, montrent que l'on voudrait pouvoir faire du ralliement de la France (à propos de l'éclatement de la bombe A) un précédent moral que l'on opposerait, le moment venu, à la Chine, pour la condamner à la faiblesse militaire perpétuelle, en l'empêchant ainsi d'entrer dans le club atomique.

L'intérêt du monde capitaliste bien compris dans son ensemble, militerait évidemment pour un renoncement de la France à devenir une puissance atomique. Elle aurait fait preuve de docilité, mais les intérêts supérieurs du camp occidental seraient sauvegardés dans la mesure où, disposant déjà de l'arme absolue, il posséderait un argument moral qu'il croit susceptible d'influencer la décision de la Chine, considérée au fond de chacun de ses ressortissants, comme puissance jaune, de couleur.

On entend très fréquemment aujourd'hui, dans certains milieux, exprimer l'inquiétude de voir surgir une telle puissance, et ce qu'elle deviendra surtout aux environs de l'an 2000 – disposant à plus forte raison de tout l'arsenal des armes nucléaires. On parle de déferlement, de submersion de l'Europe, une véritable réédition moderne de l'invasion des Huns. On essaie même, par des moyens différents qui, peut-être, prendront plus d'ampleur dans l'avenir, d'entretenir artificiellement cette peur absurde dans les esprits et les consciences non socialistes. On voudrait arriver à créer chez eux une véritable panique engendrant des réflexes d'auto-défense. On a particulièrement peur, à ce point de vue, du rapprochement de l'Asie et de l'Afrique, à plus d'un égard.

Le fait que la France ne se rallie pas, que l'opération politico-morale, virtuellement tentée ainsi contre la Chine, ait échoué, prouve, s'il en était besoin, que l'univers capitaliste est rempli de contradictions insurmontables.

Tentative de clivage

Depuis un certain temps, des hommes politiques et militaires occidentaux de plus en plus nombreux, expriment, en ayant l'air d'y croire, l'espoir qu'un jour l'URSS partagera leur réflexe d'auto-défense, en tant que nation blanche, ayant conquis une partie de l'Asie. C'est la preuve qu'ils sont à l'extérieur de la conscience socialiste.

Frontières

Quelles seront les limites de cet État noir fédéral ?

Il ira, grosso modo, du tropique du Cancer au Cap, de l'océan Indien à l'océan Atlantique.

Des négociations pacifiques avec la Libye nous permettront d'avoir une ouverture sur la Méditerranée, à travers le Kordofan, voire de louer un emplacement portuaire sur la côte.

Nous expliquerons amicalement à nos frères marocains qu'il n'est pas possible que la frontière du « grand Maroc » se trouve sur la rive droite du Sénégal. Par contre, aussi longtemps que l'Afrique noire et l'Afrique blanche n'arriveraient pas à réaliser une Confédération pour éviter toute discorde, il faudra que les deux mondes exercent un condominium sur la Mauritanie, qui serait ainsi un État tampon.

Nous avons montré, dans *l'Afrique précoloniale*, les frontières historiques des anciens empires africains noirs de l'Ouest. Elles coïncidaient pratiquement avec le tropique du Cancer.

La marche frontière de Téghezza se trouve sur ce parallèle. Nous connaissons le nom d'un des derniers gouverneurs noirs qui y ont représenté l'Askia de Kaoga (Gao) : c'est le Téghezza-Mondzo, Mohammed Ikoma. Nous avons montré également, en nous fondant sur les témoignages des auteurs arabes contemporains mêmes (Al umarîy), que toute la Mauritanie berbéro-arabe de l'époque, relevait strictement de l'autorité noire, que le mouvement Almoravide ne s'était pas dirigé d'ouest en est, mais du sud au nord, jusqu'en Espagne, en passant par l'Afrique du Nord.

La zone saharienne qui sépare le tropique du Cancer de la latitude de Sidjilmessa, n'a jamais relevé, d'après aucun document, ni de l'autorité de l'Afrique noire, ni de celle du Maroc. Personne ne saurait le prouver en se fondant sur des documents authentiques. Elle était parcourue par les Berbères Messouffa, qui servaient de guides, moyennant redevances, aux caravanes d'Afrique du Nord, à travers les couloirs du désert qu'ils

avaient bien explorés. L'autorité du Maroc n'a jamais dépassé historiquement le Draa. Cela ressort parfaitement de tous les documents alignés dans *l'Afrique Noire Précoloniale*⁵⁰.

Donc, aujourd'hui, pas plus que notre frontière ne saurait se trouver sur le Draa, pas plus celle du Maroc ne saurait se trouver sur la rive droite du Sénégal. Et je crois qu'il a bien raison, le progressiste marocain qui exprimait tout récemment l'idée que ces questions de frontières sont aujourd'hui dépassées dans le contexte de l'évolution générale de l'Afrique.

En conclusion, on peut dégager les 15 points essentiels suivants comme principes de base d'une action concrète :

1. Restaurer la conscience de notre unité historique.
2. Travailler à l'unification linguistique à l'échelle territoriale et continentale, une seule langue africaine de culture et de gouvernement devant coiffer toutes les autres ; les langues européennes, quelles qu'elles soient, restant ou retombant au niveau de langues vivantes de l'enseignement secondaire.
3. Élever officiellement nos langues nationales au rang de langues de gouvernement servant d'expression au Parlement et à la rédaction des lois. La langue ne serait plus un obstacle à l'élection d'un député ou d'un mandataire analphabète de souche populaire.
4. Étudier une forme de représentation efficace de l'élément féminin de la nation.
5. Vivre l'unité fédérale africaine. L'unification immédiate de l'Afrique « française » et « anglaise », seule, pouvant servir de test. C'est le seul moyen de faire basculer l'Afrique noire sur la pente de son destin historique, une fois pour toutes. Attendre en alléguant des motifs secondaires, c'est laisser aux États le temps de s'ossifier pour devenir inaptes à la fédération, comme en Amérique latine.
6. Opposer une fin de non-recevoir à toute idée de création d'États blancs, d'où qu'elle vienne et où que ce soit en Afrique noire.
7. Prendre dans la Constitution les dispositions nécessaires pour qu'il ne puisse pas exister une bourgeoisie industrielle. Prouver ainsi qu'on est réellement socialiste en prévenant un des maux fondamentaux du capitalisme. Qui pourrait, aujourd'hui, s'opposer décemment à une mesure préventive contre une classe encore inexistante en Afrique ?

50. Cf. *L'Afrique Noire Précoloniale*, Ed. Présence Africaine, Paris, (1960), 1987.

8. Créer une puissante industrie d'État. Donner le primat à l'industrialisation, au développement et à la mécanisation de l'agriculture.
9. Créer une puissante armée moderne, dotée d'une aviation et d'une forte éducation civique, inapte aux putschs de type Amérique latine.
10. Créer les instituts techniques indispensables à un État moderne : physique et chimie nucléaires, électronique, aéronautique, chimie appliquée, etc.
11. Réduire les trains de vie et niveler judicieusement les salaires afin de transformer les postes politiques en postes de travail.
12. Organiser en coopératives de production les volontaires possédant des champs contigus, en vue de la mécanisation et de la modernisation de l'agriculture, de la production sur une grande échelle.
13. Créer des fermes modèles d'État, en vue d'élargir l'expérience technique et sociale des paysans non encore groupés. La collectivisation à la campagne rencontrera mille fois moins de difficultés chez nous que dans les pays européens, pour toutes les raisons indiquées dans ma thèse principale.
14. Repeupler l'Afrique à temps.
15. Poursuivre avec conviction une politique de plein-emploi afin d'éliminer progressivement la dépendance matérielle de certaines catégories sociales.
16. Par simple dignité personnelle, celui qui arrive à gagner honnêtement sa vie cesse de quémander.

XIV

DEUXIEME CONGRÈS DES ÉCRIVAINS ET ARTISTES NOIRS

Rome, 26 mars-1^{er} avril 1959

Communication de Jacques Rabemanajara

Les fondements de notre unité tirés de l'époque coloniale ⁵¹

Déjà nous parvient l'écho de certaines critiques. Le thème de la séance d'aujourd'hui : « Les fondements de notre unité tirés de l'époque coloniale », apparaîtrait quelque peu artificiel. L'on aimerait à y discerner beaucoup plus un acte de foi et d'espoir, un slogan de combat que l'expression d'une réalité vivante.

Nombre de congressistes n'appartiennent-ils pas à des nations indépendantes : États-Unis, Haïti, Ghana, Guinée, Éthiopie ? En quoi leurs situations s'apparenteraient-elles à celles des peuples encore aux prises avec la rigueur d'une domination étrangère et crispés et toutes leurs forces sur leur volonté de pleine libération ?

Mieux. Les membres de cette assemblée – et ceci est un fait positif – ne diffèrent pas seulement par leur provenance géographique. Ils le sont davantage encore par la diversité, voire par l'opposition tant de leur formation intellectuelle, de leurs options politiques que de leurs convictions religieuses.

Les uns sont d'expression anglaise et fortement marqués par la discipline anglo-saxonne. Les autres sont d'expression française, espagnole, portugaise et ont l'esprit façonné dans le moule latin, plus épris de rectitude romaine, de logique cartésienne que portés vers l'aspect pragmatique des choses.

51. Source : *Deuxième Congrès des Écrivains et artistes noirs*, Rome : 26 mars-1^{er} avril 1959 ; tome I : *L'unité des cultures négro-africaines*, numéro spécial *Présence africaine* XXIV-XXV, réédition, Paris, p. 66-81.

Les uns encore sont des croyants : musulmans, animistes, chrétiens. Les autres, des athées, marxistes, libres penseurs, etc.

Découvrir chez des éléments si variés l'existence d'une caractéristique commune, basée, non précisément sur concept de race, mais exclusivement sur l'impératif d'une exigence spirituelle, la tentative ne relèverait-elle pas de la gageure ou d'une spécieuse dialectique ?

L'on se demande si l'on n'assistait pas, en fin de compte, à la caricature d'une ONU en miniature et en couleur et l'on a vite fait de nous accuser, une fois de plus, d'un racisme à rebours.

Nous avons, nous autres, la peau noire. Ces griefs, eux, ont la peau dure. Lors de notre premier Congrès, bien des nôtres se sont amplement expliqués sur ce point. Depuis des siècles, les Blancs se réunissent entre eux. Il suffit que les Noirs accomplissent le même geste pour que le rite soit entaché de vice.

À force de nous répéter ces arguments, peut-être espère-t-on secrètement semer le doute parmi nous et nous ébranler sur la légitimité de notre mouvement comme sur les raisons profondes de notre conviction ?

Que nos adversaires en prennent leur parti ! Nous ne sommes pas des adeptes de la méthode Coué. Cependant nous ne sous-estimons nullement les objections de nos censeurs. Elles offrent au moins un avantage, celui de nous inciter à la vigilance, de nous inspirer la clairvoyance des dangers auxquels nous sommes exposés. Ces questions, n'est-t-il pas vrai, assaillent facilement l'esprit, pour peu que l'on cherche à élucider et à approfondir les sources de communion et les facteurs de cohésion entre des gens apparemment étrangers les uns aux autres.

Mon intention est de vous apporter quelques éléments de solution, propres à éclairer, du même coup, le problème soumis à notre méditation.

Il s'agira essentiellement d'analyser la valeur de certaines données culturelles qui forment la somme de nos affinités et nous servent de points de référence au cours de notre marche.

Ces données seules déterminent les fondements de notre unité et en précisent la signification : ceux-ci ne sauraient se concevoir que centrés sur un axe d'harmonie, un foyer de convergence où se nouent, dans une connexion intime, et nos qualités héréditaires puisées dans les profondeurs du puits ancestral et l'acquis de tous ordres, les influences de toutes nuances dont nous sommes redevables à l'Occident.

Au seuil de notre examen, une remarque s'impose. Après avoir été l'artisan impitoyable de la dispersion des nègres par la traite, le bénéficiaire de leurs divisions par l'émiettement de l'Afrique, l'Occident s'est fait, sans s'en rendre compte, l'agent

responsable du remembrement des consciences, qui s'opère, à l'heure actuelle, au sein de la grande famille noire. L'Occident s'est révélé comme un complexe de valeurs négrophores.

Il peut bien déplorer la découverte. Nous savons, à des signes indubitables, qu'il en ressent et du dépit et du regret, peut-être même de la crainte.

Mais il sait aussi que le phénomène est irréversible : c'est l'une des conséquences imprévisibles de son propre comportement. Longtemps, il a affiché sa prétention au monopole de l'universel. Il s'est arrogé de lui-même la vocation d'imposer sa marque partout, et sur tout. Son ambition la plus claire était de réduire le monde à sa mesure, d'y étendre sa loi et de contraindre l'humanité entière à souscrire au primat de ses normes. Le rêve ne manque point de grandeur ; il s'enfle d'un mâle orgueil : chez l'homme occidental brille toujours, quelque part, dans la pénombre de l'âme, une arrière-étincelle du feu prométhéen.

Mais quel résultat espérait-il donc tirer de ses entreprises d'hégémonie ? Que ses vassaux, courbés à son approche, ne se ressaisiraient jamais ? Que jamais ils n'apprendraient rien de ses secrets. Il aurait fallu à l'Occident coloniser à huis clos, administrer sans consigne et gouverner sans parole !

L'histoire est ainsi faite que tout acte humain recèle l'immanence d'un boomerang. Laquelle des puissances, réunies en Congrès à Berlin pour le partage de l'Afrique, aurait jamais prévu ce prodige ? Leurs langues allaient servir d'un pont de ralliement, d'un instrument de communication et d'une arme de combat à ceux-là mêmes dont les diplomates européens ratifiaient froidement la charte officielle de dépeçage et de morcellement ! L'acte de baptême de mouvement pan-nègre, la genèse de notre communauté d'aspirations se trouvait inscrite en surimpression dans le fameux traité de 1878.

Le parler du conquérant va permettre aux vaincus, aux dispersés de la planète, de se faire signe d'un continent à l'autre. Curieuse aventure ! L'Occident devenu le sémaphore de la négritude ! De Tananarive à Port-au-Prince, de Conakry à Harlem, de Bamako à Fort-de-France, de Trinidad à Bahia, de Dakar à La Havane, du Nyassaland à la Jamaïque, de Little Rock à Durban, les Nègro-Africains s'interpellent avec la nonchalance de l'accent anglais, la vivacité des propos français et la richesse vocale des Lusitano-Espagnols !

Leur joie, leur tristesse, leur amour, leur colère, leurs soucis et leurs espoirs, ils se les transmettront d'un horizon à l'autre sur l'aile de ce morse pratique qu'est désormais pour eux la langue de leurs maîtres. Pas un lynchage, pas un attentat, pas une injustice, pas une offense, même légère, ne sera plus perpétré contre un membre de la tribu, sur les bords du Mississippi, dans les faubourgs de Johannesburg ou dans les rues de Zomba sans qu'aussitôt, alertées dans la langue même du criminel ou du coupable,

les sensibilités noires du monde entier ne frémissent de concert et n'accusent le coup à l'unisson.

C'est à travers cette même langue que des quatre coins de la terre les Noirs remontent le temps à la recherche de leur source, approfondissent leur fraternité et conjuguent leur foi dans l'avenir de leurs peuples.

Rien n'illustre le phénomène avec autant d'actualité que ce Congrès lui-même. N'est-ce pas une chose étonnante qu'aucun de nous n'ait songé, pour rédiger son rapport ou participer aux débats, à s'exprimer dans la langue de ses pères ? Un Malgache ou un Yorouba aurait pu le faire. Encore aurait-il fallu traduire le texte dans le vocabulaire « étranger » pour être entendu de tous.

L'idée d'une rencontre semblable aurait-elle jamais germé dans le cerveau de nos peuples s'il n'y avait eu auparavant le fait capital de l'installation de l'homme blanc dans chacun de nos pays ? Il a fragmenté nos terres ; mais nos âmes se sont rejointes dans l'espace. Il a cru nous enfermer dans des systèmes clos, dans les ghettos des frontières érigées à son avantage ; mais la vertu de sa langue et la force de ses idées sont en train d'en miner les fondements, d'en faire crouler les murailles.

En vain essaye-t-il d'opposer ses efforts contre le grand élan de l'unification africaine. Il sait qu'il livre tout juste des engagements de retardement : il en connaît l'issue et il ne doute pas non plus du sort de ceux d'entre nous qui acceptent de servir, en supplôts, l'intérêt de sa dernière bataille !

L'Occident n'a qu'à s'en prendre à lui-même : il fournit, encore une fois, l'une des composantes essentielles de notre union, de la nouvelle confrérie des Noirs de l'univers.

Nous saisissons là, observé de l'extérieur, l'un des traits frappant de notre unité : elle pousse dru, elle s'épanouit avec l'insolence du paradoxe sur le terreau même de la colonisation ; elle se pare comme d'un trophée de victoire ou d'ironie du signe authentique de notre « aliénation ».

[...]

Nous accourons des quatre coins du globe pour manifester notre unanimité, pour marquer notre résolution de lutter contre un certain esprit de l'Occident, responsable des servitudes d'autrefois et coupable de vouloir maintenir et prolonger notre oppression d'aujourd'hui. Contre toute forme d'impérialisme, culturel ou autre, qui n'est que la négation flagrante de la culture et l'expression suprême du mépris de l'homme.

Nous sommes là pour affirmer solennellement notre droit et notre volonté de partager avec d'autres les responsabilités de la culture universelle. [...]

XV CONFÉRENCE PANAFRICAINNE DE LÉOPOLDVILLE

25 août 1960

Discours d'ouverture de Patrice Lumumba ⁵²

Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs,
Chers Camarades,

Le Peuple congolais au combat est fier et heureux de recevoir aujourd'hui sur sa terre ses frères de lutte.

Votre présence ici, en un tel moment, est pour mon gouvernement, pour nous, Congolais, la preuve la plus vivante de cette réalité africaine que nos ennemis ont toujours niée, et qu'actuellement encore, ils s'entêtent à nier. Mais, vous le savez, la réalité est encore plus têtue et l'Afrique est bien vivante. Elle se refuse à mourir pour donner raison aux attardés de l'Histoire, de cette histoire que nous avons faite avec nos mains, avec notre peau, avec notre sang.

Votre présence ici, en un tel moment, est pour mon gouvernement, pour nous, Congolais, la preuve la plus vivante de cette réalité africaine que nos ennemis ont toujours niée, et qu'actuellement encore, ils s'entêtent à nier. Mais, vous le savez, la réalité est encore plus têtue et l'Afrique est bien vivante. Elle se refuse à mourir pour donner raison aux attardés de l'Histoire, de cette histoire que nous avons faite avec nos mains, avec notre peau, avec notre sang.

C'est dans des réunions comme celle-ci que nous avons pris conscience de notre personnalité et de notre solidarité agissante. Lors de nos premières conférences qui se sont tenues dans les différentes villes d'Afrique et au cours desquelles nous avons

52. Source : Lierde, Van. J., *La pensée politique de Lumumba*, Présence Africaine, 1963, p. 317-324.

posé le problème de la décolonisation, les impérialistes ne croyaient pas à notre réussite.

Et pourtant, depuis la première Conférence des Peuples africains tenue à Accra en décembre 1958, que de chemin vers la libération de notre continent n'avons-nous pas parcouru ensemble ?

N'est-ce pas depuis cette conférence historique qui a posé les jalons de la libération de l'Afrique, que pour le mouvement populaire de libération, rien, ni les vents, ni les armes, ni les répressions, rien n'a pu et ne pourra l'arrêter.

Les travaux de cette conférence ne feront qu'accélérer ce mouvement d'indépendance du Continent africain.

Messieurs les Ministres, Chefs combattants de la liberté africaine, vous avez le devoir de montrer une fois de plus au monde et à nos détracteurs que rien ne saurait nous faire dévier de notre objectif commun : la libération de l'Afrique. Ce but, nous ne saurons l'atteindre avec efficacité que si nous restons solidaires et unis. Notre solidarité n'a de sens que parce qu'elle n'a pas de limite, et qu'enfin nous sommes conscients que le destin de l'Afrique est indivisible.

Ce sont là les raisons profondes des travaux que vous allez entreprendre. Cette réunion prépare la grande Conférence au Sommet au cours de laquelle nos États auront à se prononcer sur :

1. l'appui total de tous les pays africains dans la lutte générale en faveur du bloc panafricain ;
2. la politique de neutralisme pour une indépendance réelle ;
3. la suppression des barrières linguistiques colonialistes par les échanges culturels ;
4. les accords commerciaux entre pays africains ;
5. la position de l'Afrique vis-à-vis du Marché Commun européen ;
6. la coopération sur le plan militaire ;
7. l'étude de la création à Léopoldville d'un poste émetteur à haute tension avec la contribution de tous les États africains ;
8. l'étude et la création à Léopoldville d'un centre de recherches scientifiques dans le cadre de la Commission de coopération technique.

Messieurs les Ministres, vous prenez contact avec la réalité du Congo Africain, ici même, au cœur d'une crise qu'il nous appartient de résoudre. Nul doute que votre

conscience de l'avenir de notre continent vous permettra de conclure heureusement vos travaux. Il vous appartient principalement de préparer la rencontre de nos Chefs d'État qui, eux, entérineront, dans les faits, cette unité africaine au nom de laquelle vous avez répondu à notre appel.

Vous connaissez la genèse de ce que l'on appelle aujourd'hui la crise congolaise et de ce qui n'est en réalité, que le prolongement d'un combat entre forces d'oppression et forces de libération.

Mon gouvernement garant et représentant de la souveraineté du peuple congolais a décidé, dès le début de l'agression belge, de faire appel aux Nations Unies.

L'ONU y a répondu. Le monde libre s'est prononcé. La Belgique fut condamnée.

Dans le but d'éclairer l'opinion publique internationale sur les véritables mobiles du drame congolais, je me suis décidé à entreprendre le voyage de New York.

À notre retour des États-Unis, nous avons répondu à l'invitation des Chefs d'État de l'Afrique libre qui, unanimement, nous ont exprimé, par des prises de position publiques, leur soutien fraternel.

Les séquelles classiques du colonialisme, que nous tous avons connues, ou connaissons encore en partie, sont particulièrement vivantes ici : survivance de l'occupation militaire, divisions tribales longuement entretenues et encouragées, oppositions politiques destructives préparées, orchestrées, monnayées.

Vous savez combien il a été difficile jusqu'ici, pour un État nouvellement indépendant, de se débarrasser des bases militaires installées par les anciennes puissances occupantes. Nous devons proclamer aujourd'hui, ici même, que l'Afrique refuse désormais le maintien sur son sol des forces armées impérialistes. Plus de Bizerte, de Ktona, de Kamina, de Sidi Slimane.

Nous avons nos propres armées pour défendre nos pays.

Notre Force publique, victime de machinations, se débarrasse elle aussi de structures colonialistes pour retrouver, sous l'autorité de chefs congolais, les qualités d'une véritable armée nationale.

Nos difficultés internes, les luttes tribales, les noyaux d'opposition politique sont, comme par hasard, centrés sur les régions où nos ressources minières et énergétiques sont les plus riches. Nous savons comment ils furent organisés, et comment ils sont soutenus, encore aujourd'hui, dans nos murs.

Notre Katanga, à cause de son uranium, de son cuivre, de son or, notre Bakwanga, au Kasaï, à cause de son diamant, sont devenus les foyers des intrigues impérialistes. Ces intrigues visent à assurer la reconquête économique de notre pays.

Une chose reste certaine et je le proclame solennellement : le Peuple congolais ne se laissera jamais plus exploiter ; tout dirigeant qui voudrait l'entraîner dans cette voie serait rejeté de la communauté.

Le retentissement que connaît le problème congolais signifie à quel point le poids de l'Afrique pèse aujourd'hui sur le monde. Nos pays, que l'on voulait ignorer hier encore, en faisant éclater le cadre colonial, inquiètent le vieux monde. Ces structures différentes des nôtres sont-elles remises en question ? Oui, chez nous, en Afrique. Qu'elles soient sauvegardées par ceux qui en ont la charge là où elles conviennent à ceux qui les ont adoptées ! Ce n'est pas notre affaire. Notre affaire c'est notre avenir, notre destin : l'Afrique libre.

Cette année est la nôtre, vous en êtes les témoins et les acteurs. Cette année est celle de notre victoire inconditionnelle. C'est celle de l'Algérie ensanglantée, héroïque, l'Algérie martyre au combat exemplaire qui nous rappelle que l'on ne compose pas avec l'ennemi. C'est celle de l'Angola bâillonné, celle de l'Afrique du Sud esclave, du Ruanda-Urundi prisonnier, du Kenya bafoué.

Nous savons tous, le monde sait, que l'Algérie n'est pas française que l'Angola n'est pas portugais, que le Kenya n'est pas anglais, que le Ruanda-Urundi n'est pas belge.

Nous savons que l'Afrique n'est ni française ni britannique, ni américaine, ni russe, mais africaine.

Nous connaissons l'objectif de l'Occident. Hier, il nous divisait au niveau des tribus, des clans, des chefferies. Aujourd'hui, parce que l'Afrique se libère, il veut nous diviser au niveau des États. Il veut créer des blocs antagonistes, des satellites, et à partir de cet état de guerre froide, accentuer les divisions afin de maintenir sa tutelle éternelle.

Je ne crois pas me tromper en affirmant que l'Afrique aujourd'hui unie se refuse à ces machinations. C'est pourquoi nous avons opté pour la politique de neutralisme positif, la seule politique valable qui nous permettra d'affirmer notre personnalité.

Il n'y a pas pour nous de bloc occidental ou communiste, mais des nations dont l'attitude vis-à-vis de l'Afrique nous dictera la nôtre.

Nous refusons d'être le terrain des intrigues internationales, le foyer et l'enjeu des guerres froides.

Je rends hommage solennellement au Président Bourguiba, à Sa Majesté Mohammed V, au Président Sékou Touré, au Président Tubman, au Président Nkrumah, au Président Olympio que j'ai eu l'honneur de rencontrer en cette période décisive.

Et je regrette les impératifs matériels qui ne m'ont pas permis de répondre à l'invitation du Président Nasser et de Sa Majesté Haïlé Sélassié.

Tous, en militants de l'Unité africaine, ont répondu « Non » à l'étranglement de l'Afrique.

Tous ont immédiatement compris que les colonialistes, par leur entreprise de reconquête, remettent en question non seulement l'indépendance réelle du Congo, mais aussi l'existence de tous les pays indépendants d'Afrique. Tous ont compris que si le Congo meurt, toute l'Afrique bascule dans la nuit de la défaite et de la servitude.

Voilà, encore une fois, la preuve vivante de l'Unité Africaine. Voilà la preuve concrète de cette Unité sans laquelle nous ne pourrions vivre face aux appétits monstrueux de l'impérialisme.

Tous ces hommes d'État ont alors témoigné que l'on ne débat pas de ce principe de base mais que l'on se bat pour le défendre.

Nous sommes ici pour défendre l'Afrique, notre patrimoine, ensemble ! À l'action concertée des puissances impérialistes, dont les colonialistes belges ne sont que l'instrument, nous devons opposer le front uni des peuples libres et des peuples en lutte d'Afrique. Nous devons opposer aux ennemis de la liberté la coalition des hommes libres.

Et notre sort commun se joue pour le moment ici au Congo.

C'est ici, en effet, que se joue un nouvel acte de l'émancipation et de la réhabilitation de l'Afrique.

Poursuivant la lutte dont l'objectif primordial est de sauver la dignité de l'homme africain, le peuple congolais a choisi l'indépendance immédiate et totale.

Ce faisant, il savait qu'il ne se débarrassait pas d'un seul coup de l'empreinte coloniale, que l'indépendance juridique n'était qu'un premier pas, que l'effort à fournir encore serait long et plus dur peut-être.

Nous n'avons pas choisi les voies de la facilité, mais celles de la fierté et de la liberté de l'homme.

Nous avons compris que tant qu'un pays n'est pas indépendant, tant qu'il n'a pas assumé son destin, il lui manque l'essentiel. Et ceci reste vrai quel que soit le niveau de vie des colonisés, quels que soient les aspects positifs d'un système colonial.

Notre volonté d'indépendance rapide, sans période intermédiaire, sans compromis, nous l'avons imposée avec d'autant plus de force, que nous avons davantage été niés, dépersonnalisés, avilis.

À quoi nous aurait servi d'ailleurs, de tarder, de pactiser davantage, alors que nous avons pris conscience de ce que tôt, ou tard, il nous faudrait tout revoir, tout repenser par nous-mêmes ? Créer des structures nouvelles adaptées aux exigences d'une

évolution proprement africaine, reconvertir les méthodes qui nous avaient été imposées, et surtout nous retrouver nous-mêmes, nous débarrasser d'attitudes mentales, de complexes, d'habitudes, dans lesquels la colonisation nous avait maintenus durant des siècles.

Le choix qui nous a été offert n'était pas autre chose que l'alternative : liberté ou prolongement de l'asservissement. Entre la liberté et l'esclavage il n'y a pas de compromis. Nous avons préféré payer le prix de la liberté.

Nous affirmons notre personnalité d'hommes libres qui prennent, jour après jour, en mains les destinées de leurs nations et de leur continent.

Nous avons un besoin urgent de paix et de concorde, notre politique internationale est axée sur la coopération loyale et l'amitié des peuples. Nous voulons être une force de progrès pacifique, une puissance de conciliation. Une Afrique indépendante et solidaire apportera une contribution positive importante à la paix universelle.

Déchirée en zones d'influence rivales, elle ne ferait que renforcer les antagonismes mondiaux et aggraver les tensions.

Nous n'opérons aucun choix discriminatoire dans nos relations internationales. Le Congo est ouvert à tous et nous sommes prêts à nous rendre partout.

Notre seule exigence est la reconnaissance et le respect de notre souveraineté. Nous recevrons des techniciens de toutes nationalités animés d'un esprit d'amitié, de loyalisme, de coopération et décidés non pas à dominer les Africains mais à servir l'Afrique.

Ils trouveront chez nous un accueil amical.

Je suis certain de traduire les sentiments de tous mes frères africains en affirmant que l'Afrique ne s'oppose à aucune nation en particulier, mais qu'elle est

vigilante devant toute nouvelle tentative de domination et d'exploitation tant dans le domaine des intérêts que dans celui de la pensée. Notre objectif est de réhabiliter les valeurs culturelles, philosophiques, morales, sociales de l'Afrique et de sauvegarder nos ressources. Mais notre vigilance ne signifie pas isolement. Le Congo a marqué dès son indépendance, son désir de participer à la vie des nations libres, et ce désir s'est concrétisé par sa demande d'admission à l'Organisation des Nations Unies.

Messieurs les Ministres, Chers Camarades,

Je ne saurais vous exprimer la joie et la fierté qu'éprouvent aujourd'hui le Gouvernement et le peuple congolais par votre présence, celle de l'Afrique.

Aujourd'hui le temps de projets est révolu. Aujourd'hui l'Afrique doit accomplir des actes. Ces actes, les peuples d'Afrique les attendent avec impatience. L'Unité et la

Solidarité africaines ne sont plus des rêves, elles doivent se traduire par des décisions.

Unis dans un même esprit, dans un même élan, avec le même cœur, nous ferons bientôt de l'Afrique, de notre Afrique, un continent réellement libre et indépendant.

Vivent l'indépendance et l'unité africaines.

En avant Africains vers la libération totale !

XVI L'UNION DES ETATS AFRICAINS (UEA)

Accra, 27, 28, 29 mai 1961

La Charte ⁵³

Le Président de la République du Ghana,
Le Président de la République de Guinée,
Le Président de la République du Mali,
Réunis à Accra les 27, 28, 29 avril 1961,

Considérant,

Les communiqués conjoints :

- (a) du 23 novembre 1958 à Accra créant une Union entre le Ghana et la Guinée ;
- (b) du 1^{er} mai 1959 à Conakry établissant les bases pratiques de réalisation de cette union et proposant les principes de base d'une large Communauté africaine n'ayant d'allégeance envers aucune puissance étrangère ;
- (c) le communiqué conjoint des chefs d'État de la République du Ghana et de la République du Mali de novembre 1960 à Bamako dans le sens de la réalisation de l'Unité africaine ;
- (d) le communiqué conjoint des Chefs d'État de la République de Guinée et de la République du Mali en date du 5 novembre 1960 à Siguiri, préconisant une Union des deux États et décidant l'intensification des relations d'amitié et de coopération qui les unissent à la République du Ghana ;
- (e) le communiqué conjoint issu de la rencontre des Présidents Kwame N'Krumah, Sékou Touré et Modibo Keita à Conakry le 24 décembre 1960, réaffirmant leur

53. Source : *Journal officiel de la République du Mali*, 1^{er} juillet 1961, cité in *Revue juridique et politique d'outre-mer*, Paris, 1962, p. 55-58.

volonté commune de créer une Union entre le Ghana, la Guinée et le Mali et donnant mandat à une Commission spéciale de mettre au point les modalités de réalisation concrète de cette Union,

Considérant

Les conclusions de cette Commission spéciale réunie à Accra du 13 au 18 janvier 1960,

Décident :

TITRE I. – DISPOSITIONS GENERALES

ARTICLE PREMIER – Il est créé entre les républiques du Ghana, de la Guinée et du Mali une Union qui prend le nom de « Union des États Africains ».

ART. 2. – L'UEA se considère comme un embryon des États-Unis d'Afrique ; elle est ouverte à tout État ou Fédération d'États d'Afrique qui en accepte les buts et les objectifs.

Elle réaffirme l'adhésion totale de ses membres à la Charte Africaine et aux résolutions de Casablanca.

ART. 3. – L'UEA (UAS) se donne comme but :

- de renforcer et de développer les liens d'amitié et de coopération fraternelle entre les États membres dans le domaine politique, diplomatique, économique et culturel ;
- de mettre en commun les moyens dont ils disposent en vue de la consolidation de leur indépendance et la sauvegarde de leur intégrité territoriale ;
- d'œuvrer conjointement pour la liquidation complète de l'impérialisme, du colonialisme et du néo-colonialisme en Afrique et pour l'édification de l'Unité africaine ;
- d'harmoniser la politique nationale et internationale de ses membres pour une grande efficacité de leur action et une meilleure contribution à la sauvegarde de la paix mondiale.

ART. 4. – L'activité de l'Union s'exerce principalement dans les domaines suivants :

- a) Politique intérieure. – Élaboration d'une orientation commune des États.
- b) Politique extérieure. – Observation stricte d'une diplomatie concertée dans un esprit d'étroite coopération.
- c) Défense. – Organisation d'un système de défense commun permettant de mobiliser tous les moyens de défense des États en faveur de tout Etat de l'Union victime d'agression.

- d) Economie. – Définition d'une orientation commune des directives sur la planification économique visant à la décolonisation complète des structures héritées du régime colonial et organisation de l'exploitation des richesses des pays dans l'intérêt des populations.
- e) Culture. – Réhabilitation et développement de la culture africaine et échanges culturels fréquents et divers.

TITRE II. – SUR LE PLAN POLITIQUE

ART. 5. – L'Organe Suprême de Direction de l'UEA (U.A.S) est la Conférence des Chefs d'État de l'Union.

- a) La Conférence de l'Union. – Elle a lieu une fois par trimestre respectivement à Accra, Bamako, Conakry.
- b) Elle est placée sous la présidence du Chef d'État qui reçoit ; celui-ci fixe la date de la conférence.
- c) Le projet de l'ordre du jour est établi par lui sur la base des questions que les Chefs d'État auront pris soin de lui faire parvenir.
- d) La Conférence des Chefs d'État de l'Union prend des résolutions qui sont immédiatement exécutoires.
- e) Commission préparatoire. – La Conférence de l'Union est toujours précédée de la réunion d'une Commission chargée de la préparer. Celle-ci peut être convoquée à tout moment par le Chef de l'État qui reçoit. Ce Chef d'État fixe le nombre de délégués par État en fonction des questions inscrites au projet d'ordre du jour.
- f) La Commission préparatoire formule des recommandations à l'intention de la Conférence des Chefs d'État de l'Union.
- g) Comités de coordination des Organisations de masses de l'Union. Il sera créé entre les Organisations politiques, syndicales, de femmes et de jeunesses des États de l'Union, un Comité de coordination par nature d'organisation en vue de leur donner une orientation idéologique commune indispensable au développement de l'Union.
- h) Ces Comités seront créés dans les trois mois qui suivent la publication du présent document. Chacun des Comités de coordination prévus ci-dessus, lors de sa première réunion constitutive, établit son règlement intérieur et détermine les moyens pratiques et la méthode à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs déterminés en commun.
- i) Fêtes nationales. – Avant qu'il ne soit institué une Fête de l'Union, les Fêtes nationales des États seront marquées par des manifestations dans tous les États : cérémonies, meetings publics. Ces journées pourront être déclarées fériées en tout ou en partie selon les nécessités des pays.

TITRE III. – SUR LE PLAN DIPLOMATIQUE

ART. 6. – Le principe de l'harmonisation de la politique extérieure des États de l'Union sera basé sur une diplomatie concertée.

En vue de cette harmonisation :

- a) Il sera procédé à chaque Conférence des Chefs d'État de l'Union à l'analyse par les Chefs d'État de la situation politique internationale et à la détermination des directives de l'Union à adresser à l'ensemble des missions diplomatiques des États membres ;
- b) Les Ambassadeurs, Chargés d'affaires, Consuls et Chefs de mission des trois pays à l'étranger coordonneront leurs activités par des consultations fréquentes ;
- c) Toute latitude est laissée à chaque État de confier sa représentation à l'ambassade d'un autre État membre de l'Union. Dans le cas où il n'existerait aucune représentation des trois États de l'Union, l'État membre désireux de confier ses affaires à la mission diplomatique d'un autre État non membre de l'Union, consultera la Conférence de l'Union avant d'y procéder.
- d) Dans les organismes internationaux, conférences ou rencontres internationales, les délégations des États de l'Union se consulteront obligatoirement, arrêteront des dispositions communes que nul n'aura le droit d'ignorer et que tous auront le devoir de défendre.

TITRE IV – SUR LA DEFENSE COMMUNE

ART. 7. – Pour la sauvegarde de leur souveraineté, les États membres s'opposeront à toute installation de bases militaires étrangères sur leur territoire national.

Ils assurent en commun la défense de leur intégrité territoriale. Toute agression contre l'un des États est considérée comme une agression contre les autres États membres de l'Union.

Il sera organisé un système commun de défense pour permettre d'assurer la défense permanente des États de l'Union.

TITRE V – SUR L'ECONOMIE

ART. 8. – La Commission économique de l'Union est chargée de coordonner et d'harmoniser la politique économique et financière des États de l'Union suivant les directives déterminées ensemble.

ART. 9. – La Commission économique comprend une délégation de cinq membres par État choisis parmi les responsables des secteurs économique et financier de chaque État.

ART. 10. – Elle tiendra deux sessions annuelles, aux mois de mars et septembre. Chaque État sera le siège de la Commission économique de l'Union pendant une durée d'un an et en assurera la présidence.

La Commission économique de l'Union établira son règlement intérieur lors de sa première session. Les sessions de la Commission économique de l'Union ne peuvent durer plus de quinze jours.

Elle arrête au cours des sessions des recommandations qui sont transmises immédiatement aux Chefs d'État.

TITRE VI. – SUR LA CULTURE

ART. 11. – la réhabilitation de la culture africaine et le développement de la civilisation africaine seront poursuivis sans relâche dans les États de l'Union.

L'enseignement bilingue, les échanges de personnels, de programmes de radiodiffusion, la création des Instituts de recherches communs seront intensifiés dans les États de l'Union.

TITRE VII. – DIRECTIVES DIVERSES

ART. 12. – les institutions rentreront en vigueur à compter de la publication simultanée de la présente Charte dans les États de l'Union.

ART. 13. – Des modifications pourront être apportées aux présentes dispositions par la réunion des Chefs d'État en cas d'adhésion d'un nouvel État ou sur la demande d'un chef d'État en vue de renforcer la cohésion de l'Union.

ART. 14. – Tout État africain dont le Gouvernement acceptera les buts et objectifs de la présente Charte pourra être membre de l'UEA à partir de la date d'une déclaration expresse du chef de l'État. Cette déclaration sera transmise aux Chefs des États membres de l'Union.

Fait à Accra, le 29 avril 1961

Sékou TOURE

Président de la République de Guinée

Modibo KEITA

Président de la République du Mali

Kwame N'KRUMAH

Président de la République du Ghana

XVII
LE PAFMECSA
(PAN-AFRICAN FREEDOM MOVEMENT OF EAST,
CENTRAL AND SOUTHERN AFRICA)

Addis Abeba, février 1962

Allocution de Sa Majesté Impériale Haïlé Selassié ⁵⁴

C'est un privilège pour nous Éthiopiens de recevoir ici chez nous, dans notre capitale Addis Abeba, une palette aussi honorable de nationalistes africains de cette région, à l'occasion de l'ouverture de la Conférence du PAFMECA. Ce n'est pas la première fois qu'Addis Abeba offre son hospitalité aux leaders africains, et les résultats atteints lors de ces Conférences sont cause de fierté et d'un sentiment d'accomplissement chez ceux qui y ont participé. Nous sommes également convaincu que la présente Conférence, qui s'ouvre aujourd'hui, contribuera de façon significative aux objectifs de l'indépendance et de l'Unité africaines.

Nous souhaitons en particulier la bienvenue aux délégations du nouvel État indépendant frère, le Tanganyka, dont le leader M. Julius Nyerere a joué un rôle si décisif dans la genèse et la promotion des idéaux du PAFMECA. Nous sommes aussi heureux de noter que le PAFMECA compte dans ses rangs, pour la première fois depuis sa naissance, plusieurs États indépendants, en l'occurrence le Tanganyka, le Soudan, la Somalie, l'Éthiopie. Cela sera sans doute un facteur puissant pour accélérer le mouvement de libération dans notre région. Le fait que de nouvelles nations reconnaissent l'importance de ce mouvement et de l'impact qu'il peut avoir dans le futur de notre région devrait être une source de satisfaction et d'encouragement pour nous tous. [...]

54. Source : Site Internet <http://nyahbinghi.ca/> (Rubrique « Ras Tafari speeches »).

L'Éthiopie, en tant qu'État africain indépendant le plus ancien, a traversé des expériences amères pour maintenir tout au long des siècles la continuité de cette indépendance. L'âpre lutte que notre pays a dû endurer au cours des XIX^e et XX^e siècles, lorsque notre propre survie même, en tant qu'État africain indépendant était menacée, est bien connue. Cette lutte atteint son sommet quand l'une des principales puissances coloniales de l'époque lança en 1896 et 1935 des agressions contre l'Éthiopie sans que celle-ci les ait provoquées. Mais la bravoure et la vaillance des forces nationalistes éthiopiennes, qui furent amplement démontrées dans ces années, non seulement sauvèrent notre pays, mais contribuèrent de manière substantielle à la libération de l'Afrique. Dans ses luttes, l'Éthiopie combattit non seulement pour elle-même, mais pour l'Afrique, et la victoire de ce Continent sur les forces de l'impérialisme, du colonialisme est, dans une modeste mesure, une récompense et un témoignage des souffrances et périls des années passées. [...]

Sur ce point, il nous paraît nécessaire de rendre hommage à des personnalités aussi éminentes que Jomo Kenyatta, Dr Nnamdi Azikiwe, Dr Kwame N'Krumah, Dr W.E.B Du Bois, et d'autres qui se sont complètement identifiés à notre lutte contre le colonialisme et l'impérialisme au cours de ces éprouvantes années. [...]

Comme nous l'avons affirmé précédemment, une grande partie de l'Afrique s'est débarrassée du pouvoir colonial. Mais le colonialisme a laissé derrière lui différents problèmes. Il a pris soin d'entretenir des différences tribales, religieuses et linguistiques dans l'intention délibérée de promouvoir des dissensions entre les États africains, et ainsi de créer les conditions pour que le néo-colonialisme prospère. Les Africains ont mis en avant le concept de panafricanisme comme la meilleure méthode pour résoudre les problèmes africains et renforcer davantage l'indépendance et l'unité africaines. L'Éthiopie s'est totalement identifiée avec le mouvement panafricaniste pour l'essor duquel elle a déjà proposé lors la 16^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies l'établissement de l'Organisation des États africains. Nous nous réjouissons de pouvoir affirmer que la même proposition a été unanimement acceptée par les États africains indépendants, lors de la récente Conférence à Lagos.

Vous vous retrouvez maintenant ici pour jeter les bases de l'établissement d'une fédération régionale des pays d'Afrique de l'Est et du Centre. Bien que cet objectif présuppose l'émancipation totale des territoires de notre région, dont la plupart se trouvent encore sous le joug colonial, cela ne devrait pas empêcher les États africains déjà indépendants de notre région d'aller de l'avant et de définir les modalités pratiques qui donneront forme et substance à cet objectif.

Les yeux de toute l'Afrique et du monde sont rivés sur cette Conférence et c'est notre souhait le plus ardent que les résultats de vos délibérations soient à la hauteur des attentes des peuples africains de cette région et même de toute l'Afrique. [...]

Allocution de Nelson Mandela au nom de l'ANC ⁵⁵

La délégation de l'ANC, et moi-même personnellement, nous nous sentons très honorés par l'invitation adressée à notre organisation par le PAFMECA, d'assister à cette Conférence historique et de participer à ses délibérations et décisions. L'extension de la zone couverte par le PAFMECA à l'Afrique du Sud, cœur et noyau de la réaction impérialiste, devrait marquer le commencement d'une nouvelle phase dans le mouvement pour la libération totale de l'Afrique, une phase qui prend toute sa signification depuis l'adhésion au PAFMECA des États indépendants de l'Éthiopie, de la Somalie et du Soudan.

Ce n'est pas sans raison, croyons-nous, que le Secrétariat du PAFMECA a choisi comme cadre de cette Conférence ce grand pays qu'est l'Éthiopie qui, avec des centaines d'années d'histoire derrière lui, peut valablement prétendre avoir payé tout le prix de la liberté et de l'indépendance. Sa Majesté Impériale, qui est lui-même une source riche et inépuisable de sagesse, a été pionnier dans la promotion de la cause de l'unité, de l'indépendance, et du progrès en Afrique, comme cela fut amplement attesté lors de l'allocution qu'il a bien voulu prononcer à l'ouverture de cette Assemblée. Les délibérations de notre Conférence vont ainsi se dérouler dans un contexte plus propice à l'examen scrupuleux des questions qui nous attendent.

Tout d'abord, notre délégation voudrait souligner son appréciation sincère des efforts inlassables faits par les États indépendants et mouvements nationalistes d'Afrique et d'ailleurs, dans le monde, pour aider le peuple africain d'Afrique du Sud, dans sa juste lutte pour la liberté et l'indépendance. [...]

Nous croyons que l'un des objectifs principaux de cette Conférence est de travailler à des plans concrets pour accélérer la lutte de libération des territoires qui sont encore sous domination étrangère dans cette région. Dans la plupart de ces territoires, les forces impérialistes sont considérablement affaiblies et sont incapables de résister à l'exigence de liberté, d'indépendance grâce aux coups puissants portés par les mouvements de libération. [...]

Dans une telle situation, il est opportun et approprié que cette Conférence du PAFMECA sonne le clairon pour appeler les peuples en lutte d'Afrique du Sud et des autres régions dépendantes, à resserrer les rangs, à tenir ferme comme le roc et à ne pas s'autoriser d'être divisés par des rivalités politiques mesquines pendant que leurs pays brûlent. À ce moment critique de l'histoire de la lutte, l'unité au sein de notre peuple d'Afrique du Sud et des autres territoires, est devenue aussi vitale que notre respiration et elle devrait être préservée à tout prix.

55. Source : <http://www.anc.org.za/> (Site Internet de l'ANC).

Enfin, chers amis, je voudrais vous assurer que le peuple africain d'Afrique du Sud, malgré la persécution impitoyable et la souffrance indicible, fera montre d'un courage toujours plus grand, et ne sera pas distrait un seul instant dans sa mission historique de libération de son pays, et de la conquête de la liberté, de la paix durable et du bonheur.

Nous sommes confiants que dans les luttes décisives à venir, notre mouvement de libération recevra le soutien total du PAFMECA et de toutes les personnes qui chérissent la liberté de par le monde.

Témoignage de Tom M'Boya ⁵⁶

L'idée du P.A.F.M.E.C.A était née au cours d'une conversation que nous avons eue, Julius Nyerere et moi-même lorsqu'il vint chez moi, dans mon deux pièces du quartier Ziwani, à Nairobi. Je précise la grandeur de mon logement, car cela éclaire quelque peu sur le caractère de Nyerere. Il n'y avait pas de salle de bains, pas même un lavabo avec l'eau courante : nous n'avions d'autre alternative qu'aller chercher l'eau à l'extérieur, où se trouvait un robinet, et nous laver dans une cuvette. Mais, bien que Nyerere fût alors leader d'un parti politique puissant à la T.A.N.U., sa simplicité, son humilité et son identification manifeste avec « les petits » étaient telles qu'à aucun moment il ne me fit sentir que ces conditions précaires « n'étaient pas tout à fait adéquates ». Nous sommes restés liés depuis et il a exercé sur ma manière de penser une forte influence. Il est demeuré toujours le même, charmant, prêt à discuter de nos divers problèmes, compréhensif et invariablement confiant. [...]

Nous étions donc chez moi et nous discussions de l'unité et du Pan-africanisme ; nous avons estimé qu'il serait bon, avant l'ouverture de la conférence pan-africaine, de réunir les représentants des mouvements nationalistes de l'Afrique centrale et orientale. A ce moment-là, nous étions en butte l'un et l'autre à de rudes difficultés dans la lutte pour l'indépendance de nos pays ; on venait de l'accuser de diffamation criminelle contre un District Commissionner, et quant à nous, au Kenya, nous constatons que nos efforts en vue d'unir les associations politiques des district étaient entravés par le gouvernement. Nous avons donc décidé de créer le P.A.F.M.E.C.A afin de coordonner la lutte dans nos pays et d'harmoniser nos politiques de la façon la plus efficace.

Vingt et un délégués se rencontrèrent en septembre 1958, à Mwanza, une ville tranquille située au Tanganyika, au bord du Lac Victoria. Nous avons choisi Mwanza car il eût été impossible alors d'organiser une telle réunion au Kenya ou en Ouganda,

56. Source : *L'indépendance et après...*, Ed. Présence africaine, Paris, 1963, p. 243-250.

et la situation de cette ville, au bord du lac et à proximité de nos trois pays était alors soumise à des restrictions. [...]

Pendant ces trois jours, nous rédigeâmes la constitution du P.A.F.M.E.C.A ⁵⁷, et nous discutâmes également onze grandes questions. Dans notre constitution, nous définissions sept objectifs. Nous encourageons le Panafricanisme afin de débarrasser nos territoires de l'impérialisme, de la suprématie blanche, de l'exploitation économique et de la dégradation sociale. Nous coordonnerions nos programmes nationalistes afin de hâter l'indépendance de nos territoires. Nous contribuerions par toutes les manières à la création de mouvements nationalistes unifiés dans chaque territoire. Nous attachions une importance particulière à cet objectif, car sans unité nous serions les victimes de cette tactique que les colons employaient de diviser les nationalistes et de semer parmi eux la confusion, en vue de retarder l'indépendance ou d'instituer un gouvernement du même type que celui qui existe en Afrique du Sud. Nous créerions un fonds commun pour la libération non-violente dans la lutte pour l'indépendance.

Dans notre Charte de la Liberté, nous déclarions :

“ La liberté est un droit qui nous est acquis dès la naissance ; nous avons droit héréditairement à l'autonomie, nous les fils et filles des hommes et des femmes libres qui héritèrent d'une Afrique appartenant aux Africains. Il est donc non seulement équitable, mais impératif, que nous jouissions de ce droit héréditaire, nous-mêmes, nos enfants et nos petits-enfants... Nous déclarons que la démocratie doit prévaloir dans toute l'Afrique, du Sénégal à Zanzibar et du Cap au Caire ; que le colonialisme, et ce que l'on nomme mandats, collaboration, apartheid, pluralité raciale et colonisation blanche sont ennemis de la liberté et que seul peut les supprimer un nationalisme africain viril et implacable ; que le droit à l'autodétermination nous est conféré par Dieu, et qu'aucun homme et aucune nation ne sont élus par Dieu pour guider le destin d'autrui ; que la pauvreté, l'ignorance, la maladie et les autres afflictions humaines ne peuvent être complètement éliminées sous un régime impérialiste, mais qu'ils peuvent seulement l'être si sont établies l'autonomie et une coopération internationales, sur des bases égalitaires où les bienfaits soient réciproques...”.

[...]

Tous les dirigeants d'Afrique orientale se sont prononcés pour une fédération et, en 1960, Julius Nyerere alla jusqu'à dire qu'il accepterait de voir différer la date de l'indépendance du Tanganyka, si cela pouvait favoriser la création d'une fédération (il

57. Publiée partiellement dans un article de T. J Mboya, dans l'*East African Standard*, le 26 septembre 1962.

invoquait alors comme argument que les trois pays accéderaient à l'indépendance et formeraient une fédération le même jour comme le firent les deux Somalies).

XVIII

PREMIER CONGRÈS INTERNATIONAL DES AFRICANISTES

Accra, 11-18 décembre 1962

Rapport final ⁵⁸

Le Premier Congrès international des Africanistes s'est tenu à l'Université du Ghana, du 11 au 18 décembre 1962. Il y eut environ 450 participants, dont 130 étaient des délégués (étaient initialement prévus 100 délégués d'Afrique et 60 d'autres pays, ces derniers étant strictement sélectionnés sur la base d'un quota par pays.)

Le Congrès a été organisé autour des neuf sections suivantes, dotée chacune d'un président et d'un orateur principal :

1. Histoire et Archéologie
2. Religion et Philosophie
3. Langues
4. Problèmes économiques et sociaux
5. Littérature et Folklore
6. Arts et Musique
7. Institutions sociales et politiques
8. Science et Technologie dans le développement africain
9. Éducation et Psychologie

On y retrouve des éléments du XXV^e Congrès des Orientalistes de Moscou, même sans tenir compte de l'attaque gratuite parue dans West Africa : que le Congrès avait été organisé par « ces deux célèbres communistes », I. Potekhin et Melville Herskovits. Mais l'attitude envers nous, pendant et en dehors des conférences, a été largement amicale, les anti-colonialistes rarement anti-Occident, et leurs intervenants les plus

58. Source : *First Congress of Africanists*, volume I, documents, p. 1-4.

sérieux donnant en tout cas l'impression qu'ils pensaient prêcher des convertis. Encore une fois, on se mettait en quatre afin de ne pas indisposer les descendants d'exploitants non européens de l'Afrique, comme, par exemple, lorsqu'un des papiers a signalé que Tipu Tib n'était pas tant un trafiquant d'esclaves arabe que le dirigeant d'une sorte d'agence domestique fournisseur de domestiques côtiers.

Le Congrès a démarré doucement, marqué par deux handicaps sévères : (a) les organisateurs et leur pool de dactylos auraient dû entrer en service au moins un mois plus tôt et (b) plus tragique, le professeur de Graft Johnson a perdu sa main droite dans un accident de voiture le week-end précédent le début du Congrès.

Les deux premiers jours ont donc été perdus — mais non du point de vue des occupations sociales. Le gouvernement ghanéen avait mis à la disposition des délégués un parc automobile de quelque 40 voitures de luxe, pour que nous puissions aisément faire des achats au marché d'Accra (à six miles de distance), visiter les bibliothèques, les institutions, les lieux de loisir, ou faire des appels privés.

Nous étions logés dans les divers pavillons étudiants sur le campus de l'Université du Ghana. Après le relatif désordre de Makerere, l'étendue et la propreté de cette Université m'a fait une forte impression. Comme personne ne semblait se préoccuper d'éteindre les lumières inutilisées la nuit, même à deux heures du matin, les innombrables escaliers reliant les cours les unes aux autres restaient pleinement éclairés, les cours elles-mêmes faisant l'effet de scènes illuminées qui attendaient l'entrée en scène des acteurs — quel contraste avec l'obscurité de la SOAS à dix heures du soir !

J'ai remarqué la relative détérioration des installations dans les chambres et les salles de bain, mais un ex-Ibadite m'a assuré que l'entretien général était meilleur ici qu'à Ibadan, même sous le régime colonial.

Dans l'après-midi du mercredi 12, grâce aux efforts herculéens de M^{lle} L. Bown et de M. Michael Crowder (sans les efforts de qui le Congrès n'aurait jamais décollé et encore moins atteint sa vitesse de croisière), les choses étaient suffisamment organisées pour permettre la réunion des présidents de section ; on nous a remis un manuscrit dactylographié approximatif des papiers retenus, puis, après quelques mots de bienvenue d'Herskovits, on nous a envoyés chercher nos intervenants et organiser le programme de notre section.

Ce soir-là, le président Nkrumah en personne est sorti de son long silence pour ouvrir le Congrès. J'ai été plus impressionné par son discours que par celui du professeur Dike, président du Congrès. Il est des choses qu'un politicien peut dire, et qu'il est censé dire, qui semblent déplacées dans la bouche d'un professeur d'histoire, et j'ai été frappé par le fait que Nkrumah ait autant soigné l'aspect académique de son discours que Dike le côté polémique du sien.

Le Congrès à proprement parler a débuté le 13 sous pression maximale. Le programme officiel prévoyait de débiter les séances du matin par des sessions plénières, qui laisseraient ensuite la place aux réunions de chacune des

sections. Le matin, les présidents et principaux orateurs devaient parler les premiers, et leurs discours étaient principalement du genre de ce à quoi l'on peut s'attendre dans les conférences, les intervenants africains de langue française étant particulièrement rhétoriques — à tel point que l'un de mes collègues français déclara que d'après lui, les études africaines devaient être nourries aux seins jumeaux de la démagogie et de la cosmologie !

Les réunions par section étaient d'un grand intérêt, mais souffraient d'un inconvénient : personne ne savait avec exactitude qui allait parler, ni à quel moment — la section Langues était la seule à essayer d'afficher au jour le jour une liste des intervenants, alors que les simples membres du Congrès n'avaient même pas la liste des intervenants fournie aux présidents.

Le but que s'était fixé l'administration était d'avoir des photocopiés de chaque papier, dans les deux langues, en français et en anglais, assez rapidement pour les distribuer dans les réunions correspondantes. En ce qui concerne ma section (Langues), cette situation idéale ne s'est présentée qu'une seule fois, pour un papier dont l'auteur n'est jamais reparu — et la moitié des interventions devaient encore être photocopiées une fois le Congrès terminé. J'ai su que d'autres sections avaient eu plus de chance, et à force d'assaillir les bureaux sans relâche tous les jours, j'ai réussi à obtenir une collection de copies des principaux papiers des séances plénières et de section pour l'école et les bibliothèques départementales.

L'absence de photocopiés à nos tables rondes n'a pas été cependant trop gênante, car nous disposions de plusieurs équipes de traducteurs et d'un impressionnant matériel d'équipement audio. J'ai été surpris par l'intérêt qu'a suscité mon propre papier sur les tons lexicaux ; le sujet est considéré comme secondaire en Afrique de l'Est et du Sud, mais mon auditoire ghanéen et nigérian a considéré qu'il avait des applications pratiques en littérature, l'un d'entre eux me demandant plutôt naïvement si je ne pouvais pas amener le gouvernement à « nous donner des notes de ton » !

Après l'heureux démarrage du premier jour, les choses sont devenues de plus en plus chaotiques. Une réunion d'affaires vitale, au cours de laquelle on devait débiter de la Constitution, a été perturbée car les photocopiés de la proposition de constitution n'avaient pas été préparés à temps pour permettre aux délégués leur examen préalable, de telle sorte que la réunion doit être remise à plus tard, ce qui eut des effets dévastateurs sur l'emploi du temps très serré des réunions plénières et de section à suivre. À chaque repas, nos organisateurs harcelés, devaient annoncer de nouveaux changements, sur quoi les présidents de section devaient courir après leurs intervenants pour les adapter, eux et leurs papiers, aux nouveaux horaires.

Par une sorte de miracle, cependant, toutes les réunions, les sorties et les réceptions avaient eu lieu avant la date de clôture annoncée pour le lundi 17 décembre – une constitution a même été approuvée – et le Congrès s'est achevé sur une note d'épuisement et d'auto-satisfaction.

« Voilà une chose que vous avez hérité des Anglais », dis-je au professeur Nketie au cours de l'une des réceptions, « leur habileté à se tirer d'affaire en toutes circonstances ». Le haut-commissaire de Grande-Bretagne m'a entendu et s'est empressé de corriger. « J'appellerais plutôt cela de l'improvisation inspirée », a-t-il souligné.

Post-scriptum – Encyclopédie africaine

Certains participants au Congrès ont été invités par l'Université du Ghana à rester encore une journée pour discuter d'un projet d'Encyclopédie africaine, dont le vieux savant, le Dr W.E.B. Du Bois était le directeur et le communiste américain, le Dr W.A. Hunton le très dynamique secrétaire. Le Dr Oliver et moi-même nous sommes sentis très mal à l'aise face au parti pris politique déjà visible dans l'ébauche polycopiée des « propositions » qu'on avait fait circuler précédemment (par exemple, l'esclavage ne serait débattu que si le sujet était lancé par des Européens), et les trois rapports d'information imprimés ne nous ont pas beaucoup rassurés sur ce point.

L'Encyclopédie africaine était déjà sponsorisée par l'Académie ghanéenne des Sciences, et l'objectif de l'opération était, de toute évidence, de « miser sur » la présence au Ghana de tant de spécialistes pour donner au projet une portée internationale. D'après mes calculs, quelque cinquante membres ont assisté à la réunion.

La réunion a été divisée en trois sections le matin du 18, pour débattre d'aspects spécifiques et faire des propositions pouvant être discutées en séance plénière l'après-midi.

Nous avons commencé la séance du matin par une remise en question de la composition du « Comité de suivi » comme indiqué par les organisateurs dans l'un de leurs imprimés, ce qui semblait consister en une bien étrange sélection, et on nous demanda, entre autres choses, de nommer d'autres personnes ; on nous donna en même temps des bulletins de vote en nous demandant de sélectionner sept des membres de l'actuel « Comité de suivi ».

Au cours de la séance de l'après-midi, quarante et une nominations ont été remises, et il y eut une tentative de la base pour établir un sous-comité afin de négocier avec eux immédiatement. Greenberg, pour souligner notre gêne, a cité un passage que les organisateurs avaient été très imprudemment imprimé (à savoir que « Parmi l'ensemble des langues africaines, le Ful est celle qui

est la plus proche des langues indo-européennes, avec quelques affinités particulières avec le latin, bien que ceux qui connaissent les langues bantoues notent une ressemblance avec le Ful... »), et a déclaré son sentiment de méfiance envers ceux qui avaient permis qu'une telle chose soit publiée. Ce mouvement, cependant, n'a pas eu l'effet escompté, le délégué éthiopien ayant immédiatement proposé un vote de confiance envers les organisateurs, qui l'a remporté avec l'abstention de la moitié des membres.

Le résultat de ce vote a été de faire porter aux organisateurs la responsabilité exclusive de la liste des nominations dont ils pouvaient faire ce qu'ils voulaient, ainsi que d'un vote de confiance exprimé par une minorité illégitime de ce Premier Congrès des Africanistes.

A.N. TUCKER.

Discours de Kwame Nkrumah le 12 décembre 1962 ⁵⁹

Estimés savants, c'est pour moi un honneur et un privilège que de vous recevoir au Ghana, et dans cette Première Conférence des Africanistes. Votre présence ici, dans l'enceinte d'une université africaine, est le reflet du redressement et du nouveau réveil de l'Afrique. C'est aussi une reconnaissance du nouvel esprit qui anime désormais le peuple de ce grand continent. Il est même édifiant que ce congrès ait lieu sur le sol africain. Je sais que vous tous, qui êtes réunis ici, représentez plusieurs champs et disciplines d'étude ; j'entrevois d'ailleurs des visages familiers de professeurs d'universités et d'académies. Qu'est-ce qui vous a poussés, estimés savants, à vous rassembler ici en un moment tel que celui-ci ? Vous êtes ici, unis par la volonté de découvrir la vérité sur l'Afrique et, une fois trouvée, la proclamer au monde entier.

L'intérêt des universitaires et des érudits pour l'Afrique n'est pas nouveau. Le désir d'en savoir davantage sur l'Afrique existe depuis les temps les plus anciens, car l'Afrique a été le point d'interrogation de l'histoire. Selon un proconsul romain : « Semper aliquid novi ex Africa ».

Une image fausse et inexacte de l'Afrique est souvent née de l'imagination des anciens géographes. On croyait que les chaînes montagneuses du Sud de l'Atlas et le désert de sable s'étendaient à l'infini, avec, çà et là, une oasis providentielle, un ruisseau, qui grignotait et frayait son chemin à travers les étendues désertes et sableuses, se laissant couler vers la mer. Ceci dit, les anciens avaient quand même une véritable connaissance du continent africain, qui éveillait leur curiosité scientifique. Ainsi, Ératosthène et Aristote savaient que les grues migraient vers les lacs, là où le Nil

59. Source : *First Congress of Africanists*, volume I, documents, p. 1-11.

prend sa source. Et tous deux pensaient que c'est là qu'habitaient les pygmées. Parmi les voyageurs de l'Antiquité qui ont essayé d'explorer l'Afrique, citons également des hommes tels que Strabon et Hannibal de Carthage.

Après ces premiers voyages, le savoir étranger sur l'Afrique n'a pas progressé jusqu'à ce que les Arabes et les Chinois lui donnent un nouvel essor.

Les Arabes et les Chinois ont découvert et décrit une série de puissants royaumes africains. L'un de ces royaumes était celui du Ghana, dont la cour, avec son faste, soulevait l'admiration à cette époque – comme à la nôtre. Il engendra et développa en son sein les instruments de l'art et de la civilisation ; ses palais étaient de construction architecturale solide, avec des fenêtres de verre, des peintures murales et des sculptures, et les trônes des palais étaient ornés d'or. Il existait d'autres royaumes, comme ceux de Songhay, Sala, Berissa, les célèbres empires du Bornu, Wangara, Melli. Les historiens nous disent que ces royaumes et empires étaient entretenus avec une efficacité remarquable et administrés avec compétence. Leur splendeur était légendaire au Moyen Âge.

Les Chinois également, pendant la dynastie T'ang (618-907), publièrent leurs premiers principaux témoignages sur l'Afrique. Au dix-huitième siècle, les érudits de Chine se sont passionnés pour l'Égypte ; mais la connaissance que les Chinois avaient de l'Afrique ne se limitait pas à l'Égypte. Ils avaient des connaissances précises sur la Somalie, Madagascar, et Zanzibar et ont séjourné longtemps dans d'autres régions d'Afrique.

L'exploration de l'Afrique par les Européens a atteint son apogée au dix-neuvième siècle. Il est dommage, cependant, que la plupart des découvertes aient été interprétées de façon subjective et non objective. Les études qui se renouvellent en permanence, nous traitent en sujets et non en objets. Elles oublient que nous sommes un peuple d'histoire, qui a donné naissance à des formes uniques de langages, de cultures et de sociétés. Il est donc juste et approprié qu'un Congrès d'Africanistes se tienne en Afrique et que le concept d'Africanisme soit par lui inspiré et encouragé.

Entre l'Antiquité et le seizième siècle, certains savants européens ont oublié les enseignements de leurs prédécesseurs concernant les études africaines. Cette amnésie, cette regrettable perte d'intérêt pour le pouvoir de l'esprit africain, s'est aggravée avec l'intérêt croissant pour l'exploitation économique de l'Afrique. Il n'est pas étonnant que l'on ait attribué par erreur aux Portugais la construction des fortresses de pierre du Mashonaland qui, déjà, lorsque Barbosa, le cousin de Magellan, les visita pour la première fois, étaient des ruines de longue date.

J'ai déjà dit que la poursuite d'études africaines n'était pas une nouveauté. Mais les raisons qui ont amené plusieurs spécialistes à entreprendre ces études ont été diverses et variées.

Nous pouvons dans un premier temps discerner une véritable curiosité scientifique. C'était le motif de la plupart des voyageurs persans, grecs et romains. Même lorsque, comme dans le cas des Romains, leur but était avant tout militaire, ils essayaient toujours et parvenaient souvent à préserver un minimum d'objectivité.

Les explorateurs arabes étaient également souvent impartiaux dans leurs récits sur l'Afrique, et nous leur sommes vraiment reconnaissants pour tout ce qu'ils ont écrit concernant notre passé.

Au moment où apparaissent les premiers écrits européens sur l'Afrique, les études africaines ont commencé à être motivées par un intérêt nouveau. Ces premiers travaux européens remplacèrent l'intérêt scientifique par un autre, purement économique. Ces écrits étaient censés justifier d'une manière ou d'une autre l'existence du commerce déséquilibré de l'ivoire et de l'or et celle du trafic illégitime d'êtres humains.

Ce que j'aimerais souligner ici, c'est que la plupart des écrits européens et américains de l'époque se cherchaient des excuses. Ils s'attachaient à essayer de justifier l'esclavage et l'exploitation corrélative de la main d'œuvre et des ressources africaines. Les études africaines en Europe et en Amérique étaient ainsi, du point de vue scientifique, à leur plus bas niveau.

Avec l'abolition du commerce des esclaves, les études africaines ne pouvaient plus être déterminées par des motifs économiques. Les experts ont donc changé le contenu et l'orientation de leurs écrits ; ils ont commencé à fournir des rapports sur la société africaine qui avaient pour habitude de justifier le colonialisme en tant que devoir de civilisation. Même les plus avantageux de ces écrits ne répondaient pas aux critères d'objectivité et de vérité. Ceci explique, je crois, la popularité et le succès de l'anthropologie comme principale discipline des études africaines.

Le décor était donc planté pour soumettre économiquement et politiquement l'Afrique. L'Afrique ne pouvait donc regarder ni devant, ni derrière elle.

Le mythe central dans la mythologie qui circule autour de l'Afrique est celui qui affirme que nous sommes un peuple sans histoire. Il est dit que, tandis que d'autres continents ont façonné leur histoire et déterminé leur course, l'Afrique s'est immobilisée, diminuée par sa force d'inertie. L'Afrique, dit-on, n'est entrée dans l'histoire qu'à la suite de son contact avec l'Europe. Son histoire est donc largement perçue comme un prolongement de l'histoire européenne. L'autorité de la parole de Hegel a été mise au service de cette hypothèse anhistorique sur l'Afrique. Les apologistes du colonialisme et de l'impérialisme ont eu vite fait de s'en emparer et d'écrire abondamment sur le sujet, pour leur plus grande joie.

À l'attention de ceux qui affirment qu'il n'existe aucune source documentaire pour cette période de l'histoire africaine qui précède le contact avec l'Europe, signalons que la recherche moderne offre une réponse réhabilitrice.

Nous savons que nous n'étions pas dépourvus d'une tradition historiographique, et c'est désormais l'avis des vrais africanistes. Les historiens africains, vers la fin du XV^e siècle, possédaient une tradition d'histoire écrite, certainement à la même époque où Mohamed al-Kati écrivait *Ta'rikh al-Fattash*. Cette tradition était accessoirement beaucoup, beaucoup plus développée que celle de l'école d'historiens de Tombouctou, et notre propre Institut d'Études africaines ici, à l'université, est en train de mettre en lumière plusieurs chroniques en rapport avec l'histoire du Nord du Ghana.

Parmi ces chroniques, la plus passionnante dont on ait retrouvé la trace jusqu'à aujourd'hui, semble être le *Isnad al-Shuyukh Wa il-ulama*, écrit aux environs de 1751 par al-Hajj Muhama ben Mustapha qui vivait dans l'Ouest du Gonja. Elle fournit des détails sur la conversion de la dynastie en 1585.

Beaucoup de travaux intéressants ont été faits et continuent de l'être dans les centres d'étude en Afrique. Au Nigeria, par exemple, le Dr Dike a travaillé sur les Politiques et le Commerce dans le Delta du Niger. Il suit ici, comme d'autres spécialistes africanistes, une nouvelle approche, développée par les centres africains, dans l'étude des relations entre les États du Delta et l'Europe au XIX^e siècle. À ce propos, la collaboration d'archéologues, d'historiens et d'anthropologues, étudiant différents aspects de l'histoire, des institutions et de la culture de l'Afrique précoloniale a donné de bons résultats.

Une importante collection de manuscrits et autres témoignages servant cette aventure a désormais été réunie dans de nombreux centres d'étude africains. À l'université de Dakar, par exemple, je crois savoir que l'on a collecté beaucoup de matériel documentaire sur l'histoire de l'Ouest-Soudan. Au Mali, également, un travail considérable est en cours sur l'histoire pré-coloniale et le Musée de Bamako a rassemblé une quantité importante de matériel à la fois utile et fascinant.

En Guinée également, l'histoire des contacts entre l'Europe et l'Afrique est en train d'être écrite en tant qu'expérience africaine et non comme une aventure européenne. Un travail similaire est entrepris avec succès en Côte d'Ivoire. En Haute-Volta, nous avons le travail considérable du professeur Ki-Zerbo sur le royaume Moshi (sic), qui a récemment travaillé dans les meilleures conditions et avec succès, pendant quelques mois, dans notre Institut d'Études africaines, montrant ainsi l'unité culturelle de l'Afrique.

En Afrique de l'Est, un important travail progressif continue d'être fait. Des documents et inscriptions en eg'ez et amharique, en swahili et en arabe, en nubien ancien et en méroïtique sont en train d'être réunis dans le but de rendre possible la réinterprétation authentique de notre propre passé.

Au Soudan, en Éthiopie, au Tanganyika, en Somalie, au Kenya, en Ouganda, partout en Afrique, l'on s'efforce résolument de mettre en lumière ces moyens par lesquels

nous serons en mesure de raconter notre histoire comme étant l'histoire du peuple africain, l'histoire de nos agissements, et de l'idéologie et des principes qui les sous-tendent, l'histoire de nos souffrances et de nos triomphes. Ce Congrès correspond entre autres, à une tentative de partage d'expériences dans cet effort commun.

Beaucoup de ces sources sont des documents, et des documents écrits en langues africaines sont en train d'être découverts. Ainsi, en dehors de l'hausa, il y a de vastes collections écrites en ffulde, kanuri, nupe, dagbani. Ce sont principalement des documents centenaires mais ils reflètent une tradition d'érudition qui remonte à l'époque médiévale.

Cependant les témoignages de notre histoire ne se résument pas aux seuls faits consignés dans les manuscrits arabes. Chaque société a ses méthodes pour conserver la mémoire des faits passés. Et lorsqu'une société n'a pas de tradition d'écriture, elle invente des méthodes d'enregistrement oral. Les spécialistes qui ont étudié ce phénomène le savent bien. La mémoire historique en Afrique comprend donc bien les documents en arabe et en langues africaines d'une part, et d'autre part, les témoignages authentiques et bien conservés de la tradition orale. Notre héritage de littérature orale, de poésie épique et lyrique, d'histoires et de légendes, de chants de louange et de chroniques sur les États et les dynasties conservées par les fonctionnaires des palais, a un mérite et un intérêt intrinsèque, tout comme une importance historique.

L'histoire d'une nation est, malheureusement, trop souvent écrite comme s'il s'agissait de celle de ses classes dominantes. Si l'histoire d'une nation, d'un peuple, ne peut se résumer à celle d'une classe, comment, à plus forte raison, l'histoire d'un continent pourrait-elle se résumer à ce qui n'en fait même pas partie — l'Europe. Et pourtant, c'est précisément ce que plus d'un historien européen a fait par le passé. Avec eux, l'histoire de l'Afrique a été européo-centrée. Le passé africain a été ignoré ou nié dans ces travaux tendancieux, car il ne contribuait ni ne touchait à l'expansion et à la présence européenne en Afrique.

À partir du moment où l'histoire de l'Afrique est expliquée en fonction des intérêts du commerce et du capital européens, de ceux de leurs missionnaires et administrateurs, il n'est pas étonnant que le nationalisme africain soit considéré comme pervers et le colonialisme comme vertueux.

Vous, qui êtes réunis ici aujourd'hui, pour ce Premier Congrès des Africanistes, représentez tous autant que vous êtes, plusieurs disciplines, et êtes décidés à mettre en commun votre immense savoir sur l'Afrique pour le progrès des Africains. Vos efforts marquent un renouveau de l'intérêt scientifique pour les études africaines et devraient se diriger vers l'évaluation et l'examen minutieux, objectifs et impartiaux, des réalités africaines. Au moment où certains d'entre nous s'attellent à l'unification politique de l'Afrique, les Africanistes, où qu'ils soient, doivent également aider à l'édification des bases spirituelles et culturelles de l'unité de notre continent.

En Afrique de l'Est, au Soudan, en Égypte, au Nigeria, ici au Ghana et partout ailleurs, on creuse la terre — non plus seulement, cette fois, pour son or, ses diamants, sa bauxite et ses autres richesses minérales, mais aussi pour la riche information qu'elle contient sur notre passé, les témoignages de nos exploits réfutant les sombres prophètes de l'histoire africaine. Des objets de grande valeur ont déjà été découverts, dont la preuve que les origines de l'homme sont en Afrique.

Nous avons apporté notre contribution au fonds des connaissances humaines en élargissant les frontières de l'art, de la culture et des valeurs spirituelles.

La démocratie, par exemple, n'a jamais été pour nous une simple affaire de techniques, mais bien au-delà, une question de buts et d'objectifs socialistes. Nos ambitions socialistes, inspirées par un idéal démocratique n'étaient cependant pas les seules à l'être, car l'étaient également les méthodes employées pour y parvenir.

Si nous nous sommes éloignés des enseignements et découvertes de nos aïeuls, c'est à cause du système éducatif dans lequel nous étions. Ce système nous préparait à être asservis à l'Europe et aux réalités européennes. Il visait à nous rendre étrangers à notre propre culture, de façon à servir le plus efficacement possible ces intérêts neufs et étrangers.

Les études africaines, en redécouvrant et en faisant revivre notre héritage et nos valeurs culturels et spirituels, doivent contribuer à la poursuite de ce nouvel effort. Le système éducatif que nous envisageons aujourd'hui, doit nous fournir les moyens de construire une personnalité et une force suffisamment solides pour faire face aux défis de la présence et de la situation africaines.

Cette éducation doit nous permettre de comprendre correctement les tensions et les pressions auxquelles l'Afrique est soumise, d'apprécier objectivement les changements en cours, et nous donner les moyens de contribuer pleinement à un véritable esprit africain, pour le bien de tous.

Les études africaines ne sont pas un genre d'ergotage académique. Elles entretiennent des relations étroites et chaleureuses avec des domaines d'étude similaires dans d'autres pays du monde. Et devraient changer d'orientation, en passant de l'anthropologie à la sociologie, car c'est cette dernière qui, plus que toute autre discipline, apporte les fondements les plus solides pour une politique sociale.

La réunion d'aujourd'hui, entre africanistes venus de plusieurs pays du monde, est véritablement historique. Elle souligne l'idée d'un savoir qui transcende les frontières politiques et nationales. Il appartient à tous les savants africanistes, du monde entier, d'œuvrer pour que l'esprit soit complètement libéré de toutes les formes de domination, de contrôle et d'esclavage.

Je ne peux vous quitter aujourd'hui sans mentionner cet étudiant zoulou – Isaka Seme – qui a obtenu le premier prix de la Médaille Curtis des Discours à l'Université de Columbia, le 5 avril 1906. Chers amis, je vous confie sans prétention que je n'ai pas l'habitude de citer quiconque. Je me sens pourtant le devoir, en cette occasion, d'évoquer dans ce premier congrès africaniste organisé en Afrique, le discours d'Isaka Seme qui, bien que datant d'une cinquantaine d'années, reste pertinent au regard des indices de notre situation actuelle en Afrique.

Avec votre permission, je vous demanderais d'être patients avec moi pendant que je cite son discours intégralement.

Voici ce qu'il a dit :

“ J'ai choisi, pour l'occasion, de vous parler de « La Renaissance de l'Afrique ». Je suis africain, et je brandis la fierté de ma race, contre l'hostilité de l'opinion publique. Les hommes ont essayé de comparer les races à partir du principe d'une quelconque égalité. Or, dans tout ce que la nature a créé, l'égalité, si l'on entend par là, l'identité, est une chimère ! Cherchez dans l'univers ! Vous n'y trouverez pas deux unités identiques. Les scientifiques nous ont appris qu'il n'existe pas deux cellules, ou deux atomes identiques. La nature a doté chacun d'une individualité particulière, chacun est une invention exclusive – depuis les énormes géants des forêts jusqu'au plus fragile brin d'herbe. Attrapez dans vos mains, si vous le voulez bien, de légers flocons de neige. Chacun d'eux est une perle parfaite, une nouvelle création ; qui brille dans sa propre splendeur – une œuvre d'art différente de tous ses compagnons aériens. L'homme, le couronnement de la nature, défie l'analyse. Il est un mystère à travers les âges et pour l'éternité. Les races de l'humanité sont composées d'individus libres et uniques. Toute tentative de les comparer sur la base du principe d'égalité sera toujours, au bout du compte, vouée à l'échec. Chacun est soi. Ma thèse repose sur cette vérité ; le temps l'a prouvé. Dans toutes les races, le génie est comme une étincelle, qui, dissimulée dans une pierre, jaillit lorsqu'on l'en fait sortir. Il peut se présenter n'importe où et dans n'importe quelle race.

Je vous demanderais de ne pas comparer l'Afrique à l'Europe, ou à n'importe quel autre continent. Non pas par peur que, ne soutenant pas la comparaison, l'Afrique s'en trouve humiliée, mais pour la raison que j'ai déjà mentionnée – une unité de critère est impossible ! Suivez-moi dans l'ancienne capitale de l'Égypte, à Thèbes, la cité aux cent portes. Les monuments tant vantés d'autres nations ne sont rien comparés à la magnificence de ses vénérables ruines et aux proportions gigantesques de son architecture. Le monde ne possède rien de comparable aux pyramides d'Égypte. Ces monuments imposants semblent regarder avec dédain toutes les autres productions

artistiques de l'homme et rivaliser avec la nature en personne. La gloire de l'Égypte appartient tout entière à l'Afrique et à son peuple. Ces monuments sont le témoignage indestructible de leur immense et singulier génie. Mais ce n'est pas uniquement à travers l'Égypte que l'Afrique revendique de telles réalisations historiques incomparables. J'aurais tout aussi bien pu parler des pyramides d'Éthiopie, qui, bien qu'inférieures par la taille aux pyramides égyptiennes, les surpassent de loin par la beauté de leur architecture ; leurs tombeaux manifestant un goût d'une grande pureté ; ou encore de bien des ruines préhistoriques dans d'autres régions d'Afrique. Dans ces ruines, l'Afrique est pareille au soleil doré, qui, couché à l'ouest à l'horizon, s'attarde encore sur le monde qu'il a illuminé et nourri dans sa course.

Le monde demande maintenant avec raison : « Où s'est-elle enfuie la lueur visionnaire, Où sont-ils désormais, avec la gloire et le rêve ? »

Oh, qu'il vienne cet historien qui, de sa plume de vérité, apportera à la plainte de l'Afrique, la force de la preuve écrite. Il parlera de la vie d'une race dont le cours se gonflait souvent de larmes, mais dans le cœur de laquelle l'esclavage n'a pas éteint le feu des années passées. Il écrirait que, il y a peu, au moment où étaient désignés les nobles de la Terre, elle avait elle aussi ses morts pour la patrie, dont elle n'a pas honte. Le géant se réveille ! Depuis les quatre coins de la terre, des fils de l'Afrique, qui sont passés par l'épreuve du feu et de l'épée, marchent vers la future porte dorée, portant les marques de leurs hauts faits.

M. Calhoun, était, je crois, le plus spirituel des maîtres d'esclaves. Il a dit un jour que si jamais il trouvait un homme noir capable de comprendre la syntaxe grecque, il pourrait alors tenir leur race pour humaine, et se verrait obligé de reconsidérer sa pratique de l'esclavage. Quelle sensation a bien pu provoquer la syntaxe grecque dans l'esprit du célèbre sudiste, je n'en sais rien ; mais, oh oui, j'aurais aimé voir ça ! Et malheur à ceux qui ont refusé de dire la vérité ! Si un tel homme vivait encore, je pourrais lui montrer, parmi le peuple noir de pur sang africain, ceux qui savent réciter le Coran par cœur, doués en latin, en grec et en hébreu – en arabe et chaldéen – des hommes de grande sagesse au savoir étendu – l'un professeur de philosophie dans une célèbre université allemande ; un autre correspondant de l'Académie française de Sciences, communiquant régulièrement à cette société ses observations météorologiques, ses journaux hydrographiques et ses articles de botanique et de géologie ; un autre encore, appelé « Le Sage » pour son grand âge, Mahomet lui-même, dans le Coran, ayant souvent fait appel à son autorité pour corroborer son opinion – des hommes à la bienveillance riche et active, ceux que leurs remarquables talents et réputation ont rendu célèbres, dans les cabinets comme sur les champs de bataille, officiers d'artillerie des grandes armées européennes, généraux et lieutenants des armées de Pierre

Le Grand en Russie et de Napoléon en France, présidents de républiques libres, rois de nations indépendantes, ayant conquis leur liberté par leur propre force. Bien d'autres Africains ont donné des preuves de leur génie et de leur grandeur qui suffisent à délivrer leur race des accusations que j'examine ici.

Mesdames, Messieurs, l'heure des grandes expéditions exploratoires en Afrique a sonné ! L'homme connaît désormais sa patrie comme jamais auparavant. De nombreux grands et saints hommes ont passionnément attendu le jour dont vous êtes aujourd'hui les témoins – leur vision prophétique a sauté plusieurs siècles jusqu'à cet instant précis.

« Les hommes iront çà et là, disait Daniel, et le savoir se répandra sur la terre ». Oh, grande vérité ! Voyez aujourd'hui le triomphe du génie humain ! La science s'est penchée sur les choses profondes de la nature, a dévoilé les secrets des plus lointaines étoiles, a fouillé les mémoriaux des collines éternelles, a fait parler la foudre, a déchiffré les brumes, subjugué les vents, fait franchir les larges fleuves, a percé des tunnels dans les plus longues chaînes de montagnes – elle a fait du monde une vaste galerie d'échos, et a rassemblé les différentes nations en une seule famille civilisée. Cette communication toute puissante semble dire même à la race la moins développée : tu ne peux en rester là, tu ne peux pas reculer, tu dois avancer ! Nous traversons un siècle décisif. Aucune race en possession de son inhérente capacité à survivre ne peut rester indifférente ni résister à l'influence du contact et des relations entre le monde développé et le monde sous-développé. Cette influence constitue l'essence même du progrès efficace et de la civilisation.

Depuis les hauteurs de ce vingtième siècle, je vous demande encore une fois de jeter votre regard vers le sud du désert du Sahara. Si vous pouviez me suivre dans le Congo opprimé et demander, ce que signifie, que de nos jours, pour leur liberté, ces gens se battent en hommes et meurent en martyres ; si vous pouviez me suivre dans le Bechuana, assister à la réunion de leurs chefs et leur demander quelles raisons les ont récemment poussés à décréter, de manière si catégorique, que les boissons alcooliques ne pourraient pénétrer dans leurs pays, visiter leur roi, Khama, et lui demander pourquoi il a quitté le palais d'or et d'ivoire de ses ancêtres, son bastion en montagne et l'ensemble de son auguste cérémonie, pour errer tous les jours de village en village à travers son royaume, sans escorte ni aucun appareil digne de son rang – un prédicateur de l'industrie et de l'éducation, un apôtre du nouvel ordre des choses ; si vous demandiez à Ménélik pourquoi l'Abyssinie regarde désormais vers l'océan – oh, si vous pouviez lire les lettres qui nous arrivent des terres zoulou – vous seriez alors vous aussi convaincus que l'essor de la

race africaine fait partie du nouvel ordre des choses, correspondant à cette époque nouvelle et puissante.

Les Africains reconnaissent déjà l'anormalité de leur position et souhaitent un changement. Le jour le plus lumineux est en train de se lever sur l'Afrique. Je peux déjà voir ses chaînes se briser, ses plaines désertes rouges de récoltes, l'Abyssinie et le Zoulou en capitales de la science et de la religion, les flèches de leurs églises et leurs universités reflétant la gloire du soleil levant. Le Congo et la Gambie blanchis par le commerce, leurs villes pleines de monde qui émettent les murmures du négoce, et tous ses fils occupés à faire avancer les conquêtes de la paix – plus admirables et louables que les butins de la guerre.

Oui, c'est à cette époque, nouvelle et puissante, qu'appartient la renaissance de l'Afrique ! J'aimerais que par ce terme de renaissance, l'on comprenne qu'il s'agit de l'entrée dans une nouvelle vie, embrassant les différentes étapes d'une existence complexe et plus importante. C'est en s'éveillant à la conscience de leur race qu'ils garantiront les bases de leur renaissance. Ceci leur donne une claire perception de leurs besoins élémentaires et de leurs pouvoirs sous-développés ; et doit donc les amener à rechercher ce niveau de vie plus élevé et avancé.

Le peuple africain, bien que n'étant pas strictement une race homogène, partage un sentiment commun fondamental qui se manifeste partout, et se cristallise en une seule idée phare commune. Les luttes et les conflits disparaissent rapidement face à cette force unie, celle d'une perception éclairée de la vraie relation intertribale, relation qui devrait subsister au sein d'un peuple au destin commun.

Les actions d'avancée sociale, économique et religieuse témoignent d'un nouvel esprit, qui, telle une levure, provoquera l'élévation des masses impatientes et ambitieuses, au niveau de leur gloire passée. La grandeur ancestrale, le génie intact, et la force de la race renouvelée, son caractère irrépensible, qui assure sa perpétuation, constituent la grande source d'inspiration de l'homme africain. Il a refusé de camper pour toujours sur les rives du monde industriel ; ayant appris que savoir signifie pouvoir, il éduque aujourd'hui ses enfants. Vous les trouverez à Edinburg, à Cambridge, et dans les meilleures écoles allemandes. Ceux-là rentrent dans leurs pays tels des flèches, pour en chasser les ténèbres. Je soutiens que son initiative dans l'industrie et l'éducation, et son entière dévotion à ces activités, doivent

être considérées comme des preuves indiscutables de ce processus de renaissance.

La renaissance de l'Afrique signifie qu'une civilisation nouvelle et unique rejoindra bientôt le monde. L'Africain n'est pas un prolétaire dans le domaine des arts et des sciences. Il compte d'inestimables créations à son actif, en ivoire, en or et en cuivre, en bois de saule plaqué ainsi que des armes de précieuse facture. La civilisation s'apparente à un être organique en développement — elle naît, meurt, et peut se propager. Elle ressemble plus particulièrement à une plante, prenant racine dans la terre grouillante, et dont les graines tombant sur d'autres sols font germer de nouvelles variétés. La voie la plus essentielle de cette nouvelle civilisation, sera entièrement spirituelle et humaine — une véritable renaissance morale et éternelle !

Oh Afrique !

*Telle une magnifique plante centenaire qui fleurira
Dans les âges avenir, nous te regardons ; dans nos rêves
Nous entrevoyons dans tes marécages le Prospéro de nos fleuves ;
Elles sont ouvertes tes portes des tombeaux de savoir,
Qui gît depuis d'innombrables années dans l'obscurité.
Alors tu te réveilleras avec cette lueur matinale,
Tu brilleras d'une lueur pareille à celle de tes terres fraternelles. »*

Estimés savants : en mon nom et au nom du Gouvernement, et du peuple du Ghana, je suis heureux de vous accueillir au Ghana pour cette première conférence des africanistes en Afrique. Je vous transmets tous mes vœux de réussite.

XIX
CONFÉRENCE INTERNATIONALE
DES ÉTATS INDÉPENDANTS D'AFRIQUE

Addis Abeba, mai 1963

Discours de Sa Majesté impériale Haïlé Sélassié ⁶⁰

Au nom du gouvernement et du peuple éthiopiens, ainsi qu'en Notre nom personnel, Nous souhaitons la bienvenue aux chefs d'État et de Gouvernement des États indépendants d'Afrique, qui se trouvent assemblés aujourd'hui en cette réunion solennelle dans la capitale éthiopienne. Cette conférence, sans précédent dans l'histoire, est un témoignage sans pareil du dévouement et de l'attachement que nous tous portons à la cause de notre continent et à celle de ses fils. Ceci est certainement un moment historique pour l'Afrique et pour tous les Africains.

Le monde entier a aujourd'hui les yeux tournés vers nous. Nous nous sommes réunis pour affermir notre rôle dans la conduite des affaires du monde, et pour accomplir notre devoir envers ce grand continent, dont nous avons la responsabilité de ses deux cent cinquante millions d'habitants. L'Afrique se trouve aujourd'hui à mi-chemin, en transition entre l'Afrique d'hier et l'Afrique de demain. Même à l'heure où nous sommes, nous nous acheminons du passé vers l'avenir. La tâche que nous nous sommes donnée, celle de bâtir l'Afrique, n'attendra pas. Nous devons travailler pour façonner et mouler notre avenir en marquant les événements qui passent à l'histoire.

Nous cherchons dans cette rencontre à établir où nous allons, et à tracer ainsi le chemin de notre destinée. Il n'est pas moins important de savoir aussi d'où nous venons. La connaissance de notre histoire est indispensable pour établir notre personnalité et notre identité d'Africains.

60. Source : *Conférence au Sommet des Pays indépendants africains*, Présence Africaine, Paris, 1964.

Le monde n'a pas été fait par morceaux. L'Afrique n'a pas été créée ni plus tôt, ni plus tard qu'aucune autre région géographique de ce globe. Les Africains possèdent tous les attributs humains, ni plus ni moins que les autres hommes. Ils en ont les talents, les vertus aussi bien que les défauts. Il y a quelques milliers d'années, des civilisations prospères ont existé sur ce continent. Les Africains étaient politiquement libres et économiquement indépendants. Ils avaient leurs propres structures sociales, et leurs cultures étaient véritablement autochtones.

Pendant ce temps-là, d'autres hommes dans d'autres lieux ne s'occupant que de leurs propres affaires croyaient, dans leur ignorance, que le monde finissait à leur propre horizon. L'Afrique continuait à se développer dans sa propre structure avec une existence propre, jusqu'au jour où elle réapparut au monde au cours du XIXe siècle.

Nous n'avons pas besoin de Nous étendre sur les événements des cent cinquante dernières années. La période coloniale culmina par la mise en chaîne et l'asservissement de notre continent. Nos peuples, autrefois fiers et libres, furent réduits en esclavage et humiliés. L'Afrique fut elle-même déchiquetée et découpée au moyen de frontières arbitrairement établies. Au cours de ces tristes années-là, plusieurs d'entre nous furent écrasés sur les champs de bataille, ceux qui échappèrent à la conquête purent y arriver seulement au prix de leur sang et d'une résistance farouche.

L'Afrique n'était qu'un simple réservoir de ressources naturelles à exploiter. Les Africains, un troupeau dont on pouvait disposer physiquement, ou, dans le meilleur des cas, des gens destinés à être réduits à l'esclavage et à la domesticité. Elle était le marché des produits des autres nations, et aussi la source des matières premières qui alimentaient leurs industries.

Aujourd'hui l'Afrique est sortie de cette sombre période. Elle vient de renaître comme un continent libre, et les Africains comme des hommes libres. Le sang qui a été versé, et les souffrances éprouvées sont les meilleurs gages pour notre liberté et notre unité. Quel que soit le lieu de notre rencontre, c'est avec respect que nous nous souviendrons de tous ces Africains qui refusèrent d'accepter le jugement passé contre eux par les colonialistes et les impérialistes, de tous ceux qui eurent espoir, sans faiblir, dans les moments les plus sombres, en une Afrique libérée de toute servitude politique, économique et spirituelle. Beaucoup d'entre eux n'ont jamais mis les pieds sur ce continent. D'autres au contraire y sont nés et y sont morts. Ce que nous pouvons dire aujourd'hui ne peut ajouter grand-chose aux exploits héroïques de ceux qui, par leur exemple, nous ont montré la grandeur de la liberté et de la dignité humaine, sans lesquelles la vie elle-même n'a plus une très grande signification. Leurs actes restent gravés dans l'histoire.

La lutte n'est pas encore terminée. Des résistances restent encore à vaincre. Nous proclamons, aujourd'hui, que notre plus grande tâche reste la libération définitive de tous nos Frères Africains qui se trouvent encore sous le joug de l'exploitation et du

contrôle étrangers. Avec cet objectif en vue, et la victoire certaine à notre portée, ne nous laissons pas égarer ni traîner, ne nous laissons

aller. Maintenant que la lutte approche de sa fin, que nous avons tant gagné, et presque réalisé notre but, nous devons faire un suprême effort. Tant que tous nos Frères Africains ne seront pas libres, notre liberté n'aura aucune valeur. Nos frères de Mozambique, d'Angola, d'Afrique du Sud implorent désespérément notre appui et notre aide. Nous devons presser, en leur nom, leur accession pacifique à l'indépendance. Nous devons présenter un front commun avec eux, et faire de leur lutte notre propre lutte. Nous trahirions la cause de leur libération, si nous n'appuyions pas nos paroles par des actes. Nous leur disons : vos blessures ne resteront pas sans soins ; toutes les ressources de l'Afrique et de toutes les nations aimant la liberté sont rassemblées pour vous servir. Tenez bon, votre délivrance est proche.

Au moment où nous renouvelons notre engagement de libérer toute l'Afrique, prenons aussi la résolution que les vieilles blessures seront soignées et les vieilles querelles oubliées. C'est ainsi que l'Éthiopie a traité ses envahisseurs il y a à peu près 25 ans. Cette attitude a valu aux Éthiopiens la paix et l'honneur. Le souvenir des injustices passées ne devrait pas nous faire perdre de vue les problèmes urgents qui se posent à nous. Nous devons vivre en paix avec nos anciens colonisateurs. Soyons exempts de récrimination et d'amertume. Renonçons à la futilité de la vengeance et des représailles. Débarrassons-nous de tout sentiment de haine, qui ne peut que miner nos âmes, et empoisonner nos cœurs. Agissons comme il sied à la dignité que nous réclamons pour nous-mêmes en tant qu'Africains, fiers de nos qualités propres, de nos distinctions et de nos capacités. Nous devons faire l'effort, en tant qu'hommes libres, pour établir des relations nouvelles exemptes de tout ressentiment et de toute animosité. Nous devons réaffirmer notre croyance et notre foi en nous-mêmes en tant qu'individus, pour traiter avec les autres hommes, également libres, sur une base de parfaite égalité.

Aujourd'hui nous envisageons l'avenir avec calme, confiance et courage. Bien plus, nous n'entrevoyons plus une Afrique simplement libre, mais unie. En relevant ce nouveau défi nous pouvons nous baser et être encouragés par les leçons du passé. Nous savons qu'il y a des différences entre nous. Les Africains possèdent des cultures différentes, des valeurs propres, des attributs particuliers. Mais nous savons aussi, et nous avons là des exemples, que l'unité peut être réalisée entre hommes d'origines les plus diverses, que les différences de race, de religion, de culture, de tradition ne constituent pas des obstacles insurmontables pour l'union des peuples. L'histoire nous apprend que l'unité fait la force, et nous convie à mettre de côté nos différences, à les surmonter dans la recherche d'objectifs communs, à lutter avec nos forces unies dans la voie de la véritable fraternité et unité africaines.

Il y a ceux qui prétendent que l'Unité Africaine est impossible, que les forces qui nous tiraillent les uns dans une direction, les autres dans l'autre, sont tellement

puissantes qu'elles ne peuvent être surmontées. Autour de nous, les critiques ne manquent pas. Il y a aussi ceux qui parlent de l'Afrique, de son avenir et de sa position au XX^e siècle d'une voix d'outre-tombe. Ils prédisent la discorde entre nous, des querelles intestines, le chaos et la désintégration dans notre continent. Prouvons le contraire à ceux-là et déconcertons-les par nos actions. Il y a ceux, au contraire, qui ont grand espoir dans les destinées de l'Afrique. Ils regardent le visage haut, pleins de respect et d'étonnement, l'avènement d'une vie nouvelle et plus heureuse qu'ils ont contribué d'ailleurs à réaliser par leur dévouement. Ils sont animés par l'exemple des leurs à qui ils doivent les réalisations du passé de l'Afrique. Récompensons ceux-ci de leur confiance et soyons dignes de leur approbation.

La route de l'Unité Africaine est déjà marquée de jalons. Les dix dernières années sont riches en réunions, conférences, déclarations et résolutions. Des organisations régionales ont été établies. Des groupements locaux divers, fondés sur des communautés d'intérêts, d'histoire et de traditions ont été créés.

Mais à côté de cela dans tout ce qui a été dit, écrit ou fait au cours de ces dernières années, il y a un thème commun. L'unité a été acceptée comme étant l'objectif à atteindre.

Nous discutons sur les moyens et les différentes méthodes pour y parvenir. Nos débats tournent autour de techniques et de tactiques. Mais quand tout cela est mis de côté, nos différences sont réduites à peu de chose. Nous sommes résolus à créer l'unité des Africains. À vrai dire, notre continent n'est pas encore fait. Il attend sa construction et ceux qui doivent la bâtir. C'est notre devoir et notre privilège de réveiller ce géant, mais non point au nationalisme de l'Europe du XIX^e siècle, non point à une conscience régionale, mais à la poursuite d'une fraternité africaine unique, déployant ses efforts unis vers l'accomplissement d'un plus grand et d'un plus noble idéal.

Nous devons éviter, avant tout, de tomber dans les pièges du tribalisme. Si nous sommes divisés entre nous sur une base tribale, c'est une invitation à l'intervention étrangère avec toutes les conséquences néfastes que cela comporte. Le Congo en est une preuve évidente. Il ne faut pas nous laisser leurrer par l'amélioration actuelle de la situation dans ce pays-là. Le peuple congolais a énormément souffert, et le développement économique du pays a été fortement retardé à cause des luttes intestines.

Tout en reconnaissant que l'avenir de ce continent, en dernier lieu, réside dans une union politique, nous devons reconnaître aussi que les obstacles à surmonter pour y parvenir sont nombreux et difficiles. Les peuples d'Afrique n'ont pas acquis leur indépendance dans les mêmes conditions. Ils possèdent des systèmes politiques différents. Nos économies sont différentes et nos systèmes sociaux fondés sur des cultures et des traditions diverses. D'autre part, il n'existe pas d'accord sur le comment, ni sur le contenu de cette union.

Sera-t-elle dans sa forme fédérale, confédérale, ou unitaire ? La souveraineté de chaque pays en sera-t-elle diminuée, et dans ce cas-là, dans quelle mesure et dans quel domaine ? Si nous attendons d'arriver d'abord à un accord sur ces points, et sur d'autres questions similaires, plusieurs générations passeront avant d'avoir beaucoup progressé, alors que le débat continuera à faire rage.

Nous ne devons pas être découragés de ne pas parvenir à une union complète du jour au lendemain. L'union que nous cherchons à réaliser ne peut qu'arriver graduellement. Les progrès que nous réalisons chaque jour nous amèneront lentement mais sûrement sur cette voie-là. À ce propos nous avons les exemples des États-Unis, ou de l'URSS. Rappelons-nous tout le temps que cela leur a pris. Nous pouvons construire un édifice solide, simplement si la fondation est forte, le constructeur capable et les matériaux convenables.

Par conséquent, une période de transition est inévitable. Des relations et des arrangements anciens peuvent encore continuer pendant un certain temps. Des organisations régionales peuvent remplir des fonctions et des besoins, qui ne pourraient l'être autrement. Mais ce qu'il y a de différent ici, c'est que nous reconnaissons ces situations pour ce qu'elles valent, c'est-à-dire comme des succédanés et expédients temporaires, dont nous nous servirons jusqu'au jour où nous aurons réalisé les conditions qui rendront possible l'unité africaine totale à notre portée.

Toutefois, nous pouvons faire beaucoup pour accélérer cette transition. Il y a des questions pour lesquelles nous nous trouvons unis. Il y a des problèmes pour lesquels les Africains sont unanimes.

Profitons au maximum de ces domaines où nous sommes d'accord. Poursuivons une action, qui tout en tenant compte des réalités présentes, constitue néanmoins un progrès sûr et certain dans la voie qui nous est tracée par le destin. Nous croyons tous, quel que soit notre système politique interne, au principe de l'action démocratique. Appliquons-le dans l'unité que nous cherchons à réaliser. Élaborons nos propres programmes dans tous les domaines, politique, économique, social et militaire. Ceux qui s'opposent au développement de l'Afrique, ceux dont l'intérêt serait mieux servi par un continent divisé et balkanisé, seraient trop heureux de voir le triste spectacle de trente et plus États africains, ainsi divisés, paralysés par des controverses sur des objectifs à long terme, incapables de joindre même leurs efforts sur des mesures à court terme où il n'y a pas de disputes. Ne donnons pas raison ni courage à ceux-là. Si nous agissons ensemble, là où nous pouvons, dans les domaines où l'action est possible, la logique même des programmes que nous adopterons nous amènera encore plus près, inévitablement, dans le sens de notre union finale.

Les commentateurs de 1963 discutant de l'Afrique parlent des États de Monrovia, du groupe de Brazzaville, des puissances de Casablanca, de la Charte de Lagos, de la Déclaration de Conakry et ainsi de suite. Mettons fin à tous ces termes. Ce dont nous

avons besoin c'est d'une seule organisation africaine, par laquelle l'Afrique puisse faire entendre une seule voix. Une organisation où l'on puisse étudier et résoudre les problèmes de l'Afrique et qui puissent nous procurer des moyens acceptables permettant de résoudre d'une façon pacifique les disputes entre Africains, une organisation où l'on puisse examiner et adopter des mesures assurant une défense commune, et où des programmes de coopération dans les domaines économiques et culturels puissent être élaborés. Créons au cours de cette conférence une seule organisation à laquelle nous appartiendrons et qui sera fondée sur des principes que nous acceptons tous. Nous pouvons être confiants que dans ces délibérations nos voix auront leur poids, car nous seront assurés que les décisions qui seront prises, seront dictées seulement par des Africains, et qu'elles le seront en tenant compte des considérations qui sont vitales pour l'Afrique...

Nous sommes réunis ici pour jeter les bases de l'Unité Africaine. Nous devons par conséquent ici même et aujourd'hui nous mettre d'accord sur l'instrument de base qui constituera le fondement pour le développement futur de ce continent dans la paix, dans l'harmonie et dans l'unité. Partons désormais, dans toutes nos rencontres, de réalisations concrètes. Ne remettons pas pour l'examen à une date ultérieure le seul instrument, la seule décision qui doit être le résultat de cette réunion, si celle-ci doit avoir une signification véritable. Cette Conférence ne peut pas se terminer sans l'adoption d'une Charte africaine unique. Nous ne pouvons pas nous séparer sans créer une seule organisation africaine, possédant les attributs que nous avons décrits. Si nous ne réussissons pas en cela, à prendre nos responsabilités, nous aurons manqué à nos obligations envers l'Afrique et envers nos peuples. Si nous réussissons, au contraire, alors seulement notre rencontre aura été pleinement justifiée.

L'organisation dont il s'agit doit avoir une structure bien articulée et permanente, avec un secrétariat efficace capable d'assurer les liaisons nécessaires entre les réunions des institutions permanentes. Des institutions spécialisées doivent être prévues pour remplir certaines tâches qui sont assignées à l'organisation dans certains domaines bien définis. Si la liberté politique pour laquelle nous avons longtemps lutté n'est pas appuyée et renforcée par un développement économique et social correspondant, le souffle de vie qui soutient aujourd'hui notre liberté pourrait s'arrêter. Dans nos efforts pour améliorer le niveau de vie de nos populations et mettre en relief notre indépendance, nous comptons sur l'assistance et l'appui des autres. Ceux-là seuls ne suffisent pas. Et, à moins de les compléter par nos propres efforts, nous ne ferons que perpétuer la dépendance de l'Afrique.

Il est nécessaire ainsi d'avoir un organisme spécialisé pour faciliter et coordonner sur un plan continental les programmes économiques, et pourvoir le mécanisme pour répartir l'assistance économique entre les pays africains. Des mesures rapides peuvent être adoptées, pour accroître les échanges et le commerce entre nos pays. L'Afrique est riche en ressources minières, nous devrions coopérer à son développement. Nous

avons besoin d'élaborer un programme de développement africain, qui contiendra des dispositions invitant chaque pays à se concentrer dans des activités productives pour lesquelles ses ressources, ses conditions climatiques et géographiques sont les mieux adaptées. Nous pensons que chacun de nos pays possède un plan de développement propre. Ce qui nous reste à faire c'est donc de nous réunir pour partager nos expériences dans l'élaboration d'un plan sur une base continentale.

Les voyages ainsi que les communications télégraphiques et téléphoniques entre nos pays sont des plus compliqués. Les communications routières entre États voisins sont souvent difficiles, voire même impossibles. Il n'est donc pas étonnant que le commerce entre pays africains soit resté à un niveau anormalement bas. C'est le legs du siècle où les Africains étaient délibérément isolés les uns des autres. Ce sont là des domaines vitaux où nous devons concentrer nos efforts.

Un autre projet dans le domaine de la coopération économique qui devrait recevoir une application sans tarder, c'est la création d'une Banque africaine de développement. C'est là un projet auquel nos gouvernements respectifs ont donné tout appui, et qui a déjà fait l'objet d'études approfondies. Nous devrions décider que la réunion de nos ministres des Finances, qui doit se tenir dans les prochaines semaines à Khartoum transforme ce projet en fait. En même temps, nos ministres pourraient convenablement continuer les études déjà entreprises concernant les effets sur l'économie africaine de la création de groupements économiques régionaux dans d'autres continents. Ils devraient entreprendre aussi d'autres études dans le but d'explorer les possibilités de faciliter le développement des relations économiques entre nos pays.

Les pays d'Afrique, et ceci est vrai d'ailleurs pour tous les autres pays, peuvent avoir parfois des différends entre eux. Ces différends doivent être limités à notre continent et isolés de toute contamination d'interventions non-africaines. Pour cela des arrangements permanents doivent être trouvés pour en faciliter leur solution pacifique. Car aussi peu nombreux ces différends soient-ils, il ne faut pas les laisser se détériorer. Une procédure de règlement pacifique des disputes doit être établie afin d'empêcher que la menace ou l'utilisation de la force ne mette plus en danger notre continent.

Nous devons envisager aussi des mesures pour l'établissement d'un système de défense commune pour l'Afrique. Des plans militaires pour la sécurité de

notre continent doivent être préparés, en commun, dans un cadre collectif. La responsabilité de protéger notre continent de toute attaque de l'extérieur est un devoir qui ne concerne que les Africains.

Des dispositions doivent être prévues pour qu'une assistance rapide et efficace puisse être fournie, dans le cas où un pays africain est menacé d'agression militaire. Nous ne pouvons pas compter simplement sur la moralité internationale. Le contrôle par l'Afrique de ses propres affaires est fonction de l'existence de dispositions militaires

adéquates pour garantir sa protection contre de telles menaces. Cependant, tout en défendant notre propre indépendance, nous devons en même temps rechercher aussi à vivre en paix avec le reste du monde.

L'Afrique a acquis son indépendance dans des conditions les plus difficiles. Les handicaps, dans lesquels nous travaillons, proviennent en grande partie du niveau d'éducation peu élevé de nos populations, et de leur manque de connaissances de leurs frères africains. La meilleure formation que l'on peut avoir à l'étranger n'est qu'un substitut incomplet de l'éducation chez soi. Un effort massif doit être entrepris dans le domaine culturel et l'éducation. Cela permettra non seulement d'élever le niveau de l'éducation mais fournira aussi des cadres de techniciens qualifiés nécessaires à notre développement, tout en nous permettant de nous connaître les uns les autres. L'Éthiopie a entrepris, il y a quelques années, un programme de bourses pour les étudiants venant des autres pays d'Afrique. Le résultat était très satisfaisant et extrêmement utile, et Nous demandons que d'autres adoptent des projets similaires. Nous devrions d'ailleurs penser très sérieusement à la création d'une université africaine patronnée par tous les pays africains et qui servirait de lieu de formation aux futures élites africaines dans une atmosphère de fraternité continentale. Dans cette institution africaine l'accent serait mis sur l'aspect supranational de la vie africaine, et les études y seraient orientées pour parvenir à une Unité Africaine complète. L'Éthiopie est prête dès maintenant pour décider le lieu où devrait se situer cette université et en fixer les modalités financières.

Ceci est un résumé très sommaire de tout ce que nous pouvons accomplir. Nous sommes tous d'accord sur ces mesures ; c'est pourquoi notre accord devrait constituer la base de notre action.

L'Afrique est devenue une force de plus en plus importante dans la conduite des affaires du monde. Ceci parce que le poids de notre opinion collective n'est pas axé simplement sur les questions qui ne concernent que notre continent, mais sur tous les problèmes qui préoccupent l'humanité toute entière. Au fur et à mesure que nous nous sommes connus davantage, et qu'une confiance réciproque s'est établie de plus en plus, il nous a été possible de coordonner nos politiques et nos actions, et de contribuer ainsi au succès des règlements de problèmes urgents et critiques pour le monde. Cela n'a pas été toujours facile. Si nous voulons que nos opinions aient le poids qu'elles méritent, il est indispensable que nos pays coordonnent leurs actions sur des problèmes communs. Nous autres Africains occupons une situation particulière, mais unique, parmi les nations de ce siècle. Ayant connu nous-mêmes pendant très longtemps l'oppression, la tyrannie et la conquête, qui mieux que nous peut prétendre réclamer pour tous le droit de vivre et de se développer en hommes libres ? Victimes nous-mêmes pendant des dizaines d'années de l'injustice, qui mieux que nous peut élever sa voix pour demander la justice et le droit pour tous ? Nous exigeons la fin du colonialisme, parce que nous trouvons injuste la domination d'un peuple par un autre.

Nous demandons la fin des essais nucléaires et de la course aux armements, parce que ces activités qui menacent l'existence humaine d'une manière effroyable ne sont qu'un gaspillage injuste de l'héritage matériel de l'homme.

Nous demandons la fin de la ségrégation raciale parce que tout affront à la dignité de l'homme est injuste. Dans tout cela nous agissons dans la légitimité pour une question d'un très haut idéal, et, convaincus dans l'intégrité de nos croyances les plus profondes.

Si nous nous laissons guider par le souci d'un intérêt étroit et par une vaine ambition, si nous échangeons nos croyances pour des avantages à court terme, qui prêterait foi à nos paroles, qui croirait à notre désintéressement ? Nous devons faire connaître nos opinions sur les grands problèmes qui préoccupent le monde, avec courage et avec sincérité, en disant ce qui est. Si nous cédon aux menaces, si nous voulons trouver un compromis lorsqu'il n'y a pas de compromis honorable possible, alors notre influence en sera diminuée d'autant et notre prestige dangereusement affaibli. Ne renonçons pas à nos idéaux, et n'hésitons pas à nous sacrifier pour rester partout les défenseurs des pauvres, des innocents et des opprimés. Nos actes et nos attitudes ne doivent pas être mis en doute. Ces principes seuls peuvent conférer à nos actions force et sens. Soyons conformes à nos croyances, afin que celles-ci nous servent et nous honorent. Au nom du principe et du droit nous réaffirmons aujourd'hui notre opposition au préjugé sous toutes ses formes et où qu'il soit. Nous nous engageons particulièrement à l'élimination totale de la discrimination raciale de notre continent. Nous ne pourrions jamais nous contenter de nos réalisations aussi longtemps que quelque part en Afrique des hommes maintiendront sous un prétexte racial leur supériorité sur l'un de nos frères. La discrimination raciale est la négation même de l'égalité psychologique et spirituelle nous avons lutté pour l'obtenir. Elle est aussi un déni de la personnalité et de la dignité d'Africains que nous avons établies par nos luttes. Aussi longtemps que notre esprit sera hanté par le spectacle désolant de l'apartheid en Afrique du Sud notre liberté politique et économique sera dénuée de sens. Nous devons redoubler nos efforts pour déraciner le mal de notre continent. Et si nous persévérons, la discrimination disparaîtra un jour de la terre tout entière. Si nous utilisons les moyens dont nous disposons, l'apartheid de l'Afrique du Sud ne sera plus bientôt, comme le colonialisme, qu'un mauvais souvenir. Si nous mettons ensemble nos ressources et si nous les utilisons convenablement, ce spectre disparaîtra à jamais.

Dans cet effort, comme dans les autres, nous restons unis avec nos amis et frères d'Asie. L'Afrique partage avec l'Asie un passé commun de colonialisme, d'exploitation, de discrimination et d'oppression. À Bandung, les États d'Afrique et d'Asie se sont engagés à libérer leurs deux continents de toute domination étrangère, et ont affirmé le droit pour chaque pays de se développer suivant son choix, à l'abri de toute intervention extérieure. La déclaration de Bandung et les principes qui y sont énoncés gardent encore aujourd'hui pour nous tous toute leur valeur.

Nous espérons que ces principes guideront les leaders de l'Inde et de la Chine dans leur recherche d'une solution pacifique de leur différend.

Nous devons mentionner aussi les dangers du cataclysme nucléaire qui menacent tout ce que nous possédons de plus précieux. Forcés de mener ainsi une existence quotidienne avec cette sensation et ce présage lugubre toujours à nos côtés, nous ne pouvons perdre cependant espoir. Les conséquences d'un conflit nucléaire sans contrôle seraient tellement désastreuses que personne ne peut les déclencher. Il faut mettre fin aux essais nucléaires. Nous devons nous mettre d'accord sur un programme de désarmement progressif. L'Afrique doit être libérée et abritée, en tant que zone dénucléarisée, de toutes les conséquences directes de son inclusion involontaire dans la course aux armes nucléaires.

Les négociations à Genève, où le Nigeria, la République Arabe Unie et l'Éthiopie participent, continuent. Les progrès sont lents et difficiles.

Nous ne pouvons pas dire avec précision la part de succès due au rôle toujours plus important des pays non-alignés dans les discussions ; mais nous pouvons ressentir quelque satisfaction dans les quelques progrès réalisés vers un accord final entre les puissances nucléaires. Nous sommes persuadés que dans nos efforts de disperser les nuages qui planent sur l'horizon de notre avenir nous devons réussir car l'échec est impensable. Nous avons besoin de patience et d'une détermination farouche, et d'une foi dans la clairvoyance du Tout Puissant.

Nous ne voudrions pas terminer sans parler des Nations Unies. Nous, qui avons toujours été guidés et inspirés au cours de Notre existence par le principe de la sécurité collective Nous ne voudrions pas proposer maintenant des mesures qui diffèrent ou qui ne soient pas conformes à l'idéal ou aux déclarations contenues dans la Charte des Nations Unies. Il serait insensé, sans doute, d'abandonner un principe qui a résisté à l'épreuve des temps, et qui a donné la preuve de sa valeur intrinsèque plusieurs fois dans le passé. Ce serait plus que folie, que de vouloir affaiblir la seule organisation mondiale effective qui existe aujourd'hui, et à laquelle chacun de nous doit tant. Ce serait tout simplement un manque de prévoyance si l'un quelconque d'entre nous voulait se retirer de cette organisation. Car quelle que soit son imperfection, elle constitue le meilleur rempart contre les incursions de force, qui nous priveraient de notre liberté et de notre dignité si difficilement gagnées.

La Charte Africaine dont Nous avons parlé doit être en harmonie avec celle des Nations Unies. L'Organisation des États africains que Nous envisageons n'est destinée en aucune manière à remplacer dans nos rapports nationaux ou internationaux la place si bien méritée et très justement occupée par l'organisation des Nations Unies. Les mesures que Nous proposons délimiteraient avec précision et seraient un complément pour les programmes entrepris par les Nations Unies et ses institutions spécialisées. Elle rendrait leurs activités et les nôtres plus efficaces en leur donnant plus de

cohésion. Ce que Nous envisageons rendra plus importante la contribution de nos efforts communs pour assurer la paix du monde en développant le bien-être et la compréhension humains.

D'ici un siècle lorsque les générations futures étudieront l'histoire, essayant de suivre et d'évaluer la croissance et le développement du continent africain, que trouveront-ils dans cette conférence ? Sera-t-elle considérée comme l'occasion au cours de laquelle les leaders d'une Afrique libérée agissant avec audace et détermination plieront les événements à leur volonté et établiront les destinées futures des peuples d'Afrique ? Se rappellera-t-on de notre réunion par ses réalisations durables, par l'intelligence et la clairvoyance de nos décisions ? Ou se rappellera-t-on cette conférence pour ses échecs, pour l'incapacité des leaders qui y participèrent à surmonter leurs préjugés locaux et les différends individuels, et pour la déception qui s'ensuivit ?

Toutes ces questions sont pour nous matière à réflexion. La réponse ne dépend que de nous. Le défi à relever et les chances qui se présentent à nous sont autrement plus grands que tous ceux qui se sont présentés au cours des millénaires de l'histoire africaine. Les risques et les dangers que nous courons n'en sont pas moins grands. L'immense responsabilité que l'histoire et les circonstances nous ont confiée, demande une réflexion équilibrée et sobre. Si nous réussissons dans les tâches qui se présentent à nous, on se souviendra de nos noms, et nos réalisations seront mentionnées par ceux qui nous suivent. Si nous ne réussissons pas l'histoire sera étonnée de notre échec et regrettera ce qui aura été perdu. Nous attendons avec impatience les résultats des jours qui vont suivre. Nous formulons le vœu que nous ayons la sagesse, le jugement, et l'inspiration nécessaire pour garder la confiance de nos peuples et de nos pays, qui ont placé leur sort entre nos mains.

Discours de Kwame Nkrumah ⁶¹

Nous avons vu, dans le cas des États-Unis, comment les éléments dynamiques de la société avaient compris le besoin d'unité et même une guerre civile cruelle pour maintenir l'unité politique, menacée par les forces réactionnaires. Nous avons vu également, dans le cas de l'Union soviétique, comment la création d'une unité continentale n'impliquant pas l'abandon de la souveraineté nationale des États fédérés a donné un dynamisme qui a fait passer cette société, en un temps remarquablement court, d'un retard extrême à une puissance extrême. Ainsi, les exemples que nous avons sous les yeux prouvent qu'en Afrique, nous avons les ressources, réelles et potentielles, permettant de fonder le genre de société que nous désirons fonder. On a calculé qu'à la fin de ce siècle, la population de l'Afrique dépassera probablement cinq cents millions.

61. Source : Nkrumah, K., *L'Afrique doit s'unir*, Ed. Payot, 1964, p. 248-254.

Notre continent nous donne le second territoire du monde (en étude). Les richesses naturelles de l'Afrique passent pour être supérieures à celle de presque n'importe quel autre continent. Pour tirer le maximum de nos ressources actuelles et potentielles, en vue de l'abondance et d'un bon ordre social, nous devons unir nos efforts, nos ressources, nos compétences et nos intentions.

Nous devons tirer une leçon de l'Europe, par contraste. Cultivant par trop ses nationalismes exclusifs, elle a sombré, après des siècles de guerres entrelardées d'intervalles de paix instable, dans un état de confusion, simplement parce qu'elle n'est pas parvenue à se donner une saine base d'association politique et de compréhension. Ce n'est que maintenant que, poussée par la nécessité économique et la menace de la réhabilitation industrielle et militaire de l'Allemagne, l'Europe tente (sans succès) de trouver un moyen de parer au danger. On espère, ce qui est une illusion, que la Communauté européenne accomplira le miracle. Il a fallu deux guerres mondiales et l'effondrement de plusieurs empires pour que les Européens admettent l'idée, encore incomplètement digérée d'ailleurs, que l'union fait la force.

Tandis que nous, les Africains, pour qui l'unité est le but suprême, nous efforçons de concerter nos efforts dans ce sens, les néo-colonialistes font tout pour les rendre vains en encourageant la formation de communautés fondées sur la langue des anciens colonisateurs.

Nous ne pouvons nous laisser ainsi diviser et désorganiser. Le fait que je parle anglais ne fait pas de moi un Anglais. De même, le fait que certains d'entre nous parlent français ou portugais ne fait pas d'eux des Français ou des Portugais. Nous sommes des Africains et rien que des Africains, et nous ne pouvons poursuivre notre intérêt qu'en nous unissant dans le cadre d'une Communauté africaine. Ni le Commonwealth ni une Communauté franco-africaine ne peuvent la remplacer.

Pour nous, l'Afrique est Une, îles comprises. Nous rejetons l'idée de toute espèce de séparation. Du Cap à Tanger ou au Caire, de Cape Guardafui aux îles du Cap Vert, l'Afrique est une et indivisible.

Je sais que, quand nous parlons d'union politique, ceux qui nous critiquent se hâtent de faire remarquer que nous tentons de nous imposer comme chef aux autres pays et d'annuler leur souveraineté. Mais les nombreux exemples d'union que nous avons cités ont montré que l'égalité des États est jalousement gardée dans chaque constitution et que la souveraineté est maintenue. Il y a des différences dans les pouvoirs attribués au gouvernement central ou laissés aux États, ainsi que dans les fonctions de l'exécutif, du législatif ou du judiciaire. Toutes ces constitutions confient à la fédération le commerce et l'économie politique. Toutes sont laïques, pour que la religion n'intervienne pas dans les nombreux problèmes qu'impliquent le maintien de l'unité et la poursuite du plus grand progrès possible.

Nous autres Africains, qui poursuivons actuellement notre unité, sommes parfaitement conscients de la validité de notre intention. Nous avons besoin de la force de nos populations et de nos ressources mises en commun pour nous garder du danger très réel du colonialisme, qui revient sous des formes déguisées. Nous en avons besoin pour combattre les forces installées dans la place, qui divisent notre continent et retiennent encore nos frères par millions. Nous en avons besoin pour assurer la libération totale de l'Afrique. Nous en avons besoin pour faire avancer notre construction d'un système économique et social qui maintiendra la grande masse de notre population en augmentation croissante, à un niveau de vie comparable à celui des pays les plus avancés.

Mais nous ne pouvons pas mobiliser nos ressources actuelles et potentielles sans un effort concerté. Si nous développons nos possibilités humaines et matérielles en groupes isolés, notre énergie ne tarderait pas à se dissiper en concurrence interne. Les frictions économiques qui nous opposeraient aboutiraient certainement à de graves rivalités politiques, comme celles qui, pendant tant d'années, ont freiné l'avance de l'Europe sur la voie du progrès.

Actuellement, la plupart des États indépendants d'Afrique vont dans un sens qui nous fait courir les dangers de l'impérialisme et du néo-colonialisme. Nous avons donc besoin d'un fondement politique commun pour l'unification de nos politiques de planification économique, de défense, et de relations diplomatiques avec l'étranger. Il n'y a pas de raisons pour que cette base d'action politique empiète sur la souveraineté fondamentale des divers pays d'Afrique. Ils continueraient d'exercer leur autorité indépendante, sauf dans les domaines réservés à l'action commune, dans l'intérêt de la sécurité et du développement ordonné du continent entier.

J'estime donc qu'une Afrique unie (entendons : unie politiquement et économiquement, sur l'ensemble du continent) poursuivrait les trois objectifs que voici :

Tout d'abord, nous aurions une planification économique générale, à l'échelle continentale. Cela accroîtrait la puissance économique industrielle de l'Afrique. Tant que nous restons balkanisés, régionalement ou territorialement, nous sommes à la merci du colonialisme et de l'impérialisme. Tout le monde peut, sur ce point, prendre modèle sur les USA, en les comparant aux républiques sud-américaines.

Les ressources de l'Afrique peuvent être utilisées aux mieux des intérêts de tous, à condition d'entrer dans le cadre général d'un développement planifié à l'échelle continentale. Un tel plan, couvrant toute une Afrique unie, accroîtrait notre puissance économique et industrielle. Nous devrions donc penser sérieusement, dès maintenant, aux voies et moyens de construire un Marché commun de l'Afrique unie, et de ne pas nous laisser séduire par les douteux avantages d'une association avec le « Marché commun » des Européens. Nous autres Africains avons trop longtemps attendu le développement de notre économie et de nos moyens de transport. Commençons à

chercher en nous-mêmes la solution de tous les aspects de notre développement. Nos moyens de communications ont été conçus, au temps du colonialisme, pour exporter en direction de l'Europe et d'ailleurs, et non pour relier de plus en plus nos villes. L'unité politique nous donnerait le pouvoir et la volonté de changer tout cela. Nous avons des ressources agricoles, minérales et hydrauliques inouïes. Ces réserves presque fabuleuses ne peuvent être pleinement exploitées et utilisées dans l'intérêt de l'Afrique et du peuple africain que si nous les développons dans le cadre d'un gouvernement unifié des États africains. Un tel gouvernement aura besoin d'avoir une monnaie unique, une zone monétaire et une banque centrale d'émission. Les avantages de cette organisation financière et monétaire seraient inestimables, car les transactions entre nos divers États seraient facilitées, et l'activité financière en général, rendue plus rapide. On ne peut se passer de battre monnaie si l'on veut réorienter l'économie de l'Afrique et la mettre hors d'atteinte de la domination étrangère.

En second lieu, nous poursuivrions l'unification de notre stratégie militaire et de défense. Je ne vois pas l'intérêt de faire des efforts chacun de son côté pour entretenir d'importantes forces armées qui, de toutes façons, seraient inefficaces en cas d'attaque sérieuse d'un État particulier. Si l'on examine ce problème avec réalisme, on pourra se poser cette question pertinente : quel État d'Afrique peut aujourd'hui défendre sa souveraineté contre un agresseur impérialiste ? À cet égard, il faut noter que les leaders anti-apartheid ont déclaré que l'Afrique du Sud est en train de se construire un vaste appareil militaire, doté des dernières armes de destruction, en vue d'anéantir le nationalisme en Afrique. Et ce n'est pas tout : il y a de fortes raisons de soupçonner que certains gouvernements d'Afrique sont déjà entrés dans la dangereuse course aux armements et sont en train de s'armer jusqu'aux dents. Leurs activités militaires constituent une menace sérieuse non seulement pour la sécurité de l'Afrique, mais aussi pour la paix du monde. Si ces rapports sont exacts, seule l'unification de l'Afrique peut empêcher l'Afrique du Sud et les gouvernements en question de parvenir à leurs fins diaboliques.

Si nous ne nous unissons pas et ne combinons pas nos ressources militaires pour la défense commune, les États particuliers, se sentant en danger, risquent d'être entraînés à conclure des pactes avec les Puissances étrangères, pactes qui nous mettront tous en danger.

Ce problème a aussi un aspect financier. L'entretien d'une grande force militaire impose une lourde charge, même aux États les plus riches. Pour de jeunes États africains, qui ont grand besoin de capitaux pour leur développement intérieur, il est ridicule (c'est même une manière de suicide) que chaque État porte individuellement cette charge, alors qu'elle peut si aisément être allégée quand on la partage. Une tentative a déjà été faite par les pays de Casablanca et l'Union afro-malgache, en vue d'une défense commune, mais combien une telle union ne serait-elle pas meilleure et

plus forte si, au lieu de deux timides essais, il y avait un état-major africain groupant toutes les armes (terre, air et mer).

Le troisième objectif dont nous parlions dépend des deux premiers. Si nous instituons une organisation commune de planification économique et mettions nos armées en commun, il faudrait que nous adoptions une politique étrangère et une diplomatie communes, afin de donner une direction politique à nos efforts conjoints en vue de la protection et du développement économique de notre continent. En outre, il y a soixante et quelques États en Afrique, dont trente-deux sont actuellement indépendants. La charge d'une représentation diplomatique distincte pour chaque État sur le continent lui-même serait écrasante, sans parler de la représentation hors d'Afrique. Le besoin d'une politique étrangère commune, qui nous permettrait de parler avec une seule voix dans les assemblées internationales, est si évident, vital et impérieux, que ce point se passe de commentaires.

Je suis sûr qu'il est possible d'établir une constitution applicable à notre situation particulière, et ne reprenant pas nécessairement le cadre des constitutions qui existent en Europe, en Amérique ou ailleurs ; cela nous permettrait de poursuivre les objectifs que j'ai définis, tout en préservant dans une certaine mesure la souveraineté de chacun des États de l'Union africaine.

Pour commencer, nous pourrions avoir une constitution à l'intention des États qui accepteraient de constituer un noyau, en laissant la porte ouverte à tous ceux qui désireraient se fédérer ou obtiendraient la liberté qui lui permettrait de le faire. Ce texte pourrait être amendable à n'importe quel moment où l'ensemble de l'opinion le jugerait bon. Peut-être pourrait-on donner une expression concrète à nos idées actuelles en instituant un parlement continental à deux chambres, dont l'une représenterait la population et discuterait des nombreux problèmes auxquels l'Afrique doit faire face ; et l'autre, qui assurerait l'égalité des États, sans considération de taille ni de population, chacun d'eux y envoyant le même nombre de délégués, formulerait une politique commune dans tous les domaines qui concernent la sécurité, la défense et le développement de l'Afrique. Par l'intermédiaire d'un comité choisi à cet effet, ce parlement pourrait examiner les solutions possibles aux problèmes de l'union et donner à la constitution une forme plus définitive, acceptable pour tous les États indépendants.

La survie de l'Afrique libre, les progrès de son indépendance et l'avance vers l'avenir radieux auquel tendent nos espoirs et nos efforts, tout cela dépend de l'unité politique.

Si la majeure partie de l'Afrique était politiquement une, il pourrait se créer une Afrique unie, grande et puissante, où les frontières territoriales qui nous restent de l'époque coloniale seraient désuètes et inutiles, et qui travaillerait à une mobilisation complète et totale de l'organisme de planification économique, sous une direction politique unifiée. Les forces qui nous unissent sont plus grandes que les difficultés

qui nous divisent à présent, et notre but doit être de rendre l'Afrique digne, moderne et prospère.

Il est donc prouvé que l'unité continentale de l'Afrique est indispensable si nous voulons aller vers la réalisation de nos espoirs et de notre plan : créer une société moderne qui donnera à notre peuple la possibilité de vivre une vie pleine et satisfaisante. Les forces qui nous unissent sont internes et plus grandes que les influences extérieures qui nous séparent. Ce sont elles que nous devons mobiliser et cimenter pour le bien des millions d'êtres qui nous font confiance et attendent de nous, leurs chefs, que nous les tirions de la pauvreté, de l'ignorance et du désordre laissés par la colonisation, pour leur donner l'abondance et l'unité ordonnée dans lesquelles la liberté et l'amitié peuvent s'épanouir.

Tel est le défi que la destinée a jeté aux dirigeants de l'Afrique. C'est à nous de saisir cette occasion magnifique de prouver que le génie du peuple africain peut triompher des tendances séparatistes pour devenir une nation souveraine,

en constituant bientôt, pour la plus grande gloire et la prospérité de son pays, les États-Unis d'Afrique.

Discours de Léopold Sédar Senghor ⁶²

Voici enfin vécu ce rêve longtemps rêvé : celui d'une *Conférence* qui réunirait, fraternellement, tous les chefs des États indépendants d'Afrique. C'est un grand pas en avant. Vous êtes d'accord, nous n'avons pas le droit d'échouer. Ce rêve vécu, nous devons, maintenant, le réaliser sous peine de trahir et nos peuples respectifs et l'Afrique-Mère. Comment, c'est ce que je vais essayer de dire.

Je commencerai par insister sur le choix de la *méthode*. Pour le succès de notre grand dessein, son efficacité importera plus que la vigueur de nos sentiments. Cette vigueur des sentiments, cette *passion* est l'un des traits de l'*Africanité*. Elle le cédait qu'à l'irréalisme. Il est temps de bâtir sur notre terre : sur nos réalités. C'est la condition *sine qua non* de notre succès.

Je voudrais, aussi brièvement que possible, vous dire ma pensée sur les trois points qui doivent retenir notre attention : I) les fondements de l'Unité africaine,

II) son but, III) ses voies et moyens.

62. Source : « *Conférence au sommet des pays indépendants africains* », in Addis-Abeba, mai 1963, Ed. Présence Africaine, 1964, Paris, p. 195-198.

I - LES FONDEMENTS DE L'UNITÉ AFRICAINE

Nous avons, pour la plupart, le sentiment que ce qui nous rapproche — et doit nous unir —, c'est notre situation de pays sous-développés, anciennement colonisés. Et ce n'est pas faux. Mais nous ne sommes pas les seuls pays dans cette situation. Si c'est là, objectivement, toute la vérité, l'Unité africaine devrait se relâcher, un jour, avec la fin du sous-développement.

Je suis convaincu que ce qui nous lie est plus profond ; et ma conviction s'appuie sur des faits scientifiquement démontrables. Ce qui nous lie est au-delà de l'Histoire — il est enraciné dans la Préhistoire. Il tient à la Géographie, à l'Ethnie et, partant, à la Culture. Il est antérieur au Christianisme et à l'Islam ; il est antérieur à toute colonisation. C'est cette communauté culturelle que j'appelle *Africanité*. Je la définirais comme « l'ensemble des valeurs africaines de civilisation ». Qu'elle apparaisse sous son aspect arabo-berbère ou son aspect négro-africain, l'*Africanité* présente, toujours, les mêmes caractères de passion dans les sentiments, de vigueur dans l'expression. Je reconnais un tapis africain de celui de tout autre continent. Ce n'est pas hasard si telle mosaïque du Musée du Bardo ressemble à tel pagne malien.

Je sais que nos langues sont diverses. Du Nord au Sud, de l'arabe au hottentot, elles présentent, cependant, une série de chaînons, que les relient l'une à l'autre. Nos races sont diverses. Dès la Préhistoire, elles se sont métissées.

La conscience de notre communauté culturelle, de notre *Africanité*, est un préalable à tous progrès dans la voie de l'Unité. Sans elle, il ne peut y avoir volonté, encore moins effort efficace d'unité. Je ne le nie pas, nous avons aussi de commun notre situation de *pays sous-développés*, qui se caractérise par un certain nombre de traits, que je résumerai ainsi : sous-alimentation et sous-productivité parce qu'insuffisance de capitaux et de cadres techniques, il nous faut faire appel à une *énergie spirituelle*. Il faut nous forger, ensemble, une âme commune. Nous l'avons, cette âme, qui s'incarne dans l'*Africanité*. Il nous suffit de la reconnaître, et de l'assumer. Ce qui suppose que nous commençons par rejeter tout fanatisme racial, linguistique, religieux. Alors, mais alors seulement, nous pourrions définir notre but — lucidement.

II - LE BUT DE L'UNITÉ AFRICAINE

Le but que nous devons assigner, que nous assignons à notre action, ne peut être, évidemment, que le but même que se sont fixé les autres nations et continents : *le développement par la croissance économique*. Je dis le développement. J'entends, par là, la valorisation de chaque Africain et de tous les Africains ensemble. Il s'agit de l'*Homme*.

Dans le passé, le Colonisateur a pensé que nous étions des sous-hommes, et il nous a traités comme tels. Osons le dire, la situation où nous étions et que j'ai définie

plus haut, si elle ne justifiait pas un tel mépris, l'expliquait. On ne respecte que les forts. Si la guerre froide a amené les Grands à nous courtiser, c'est, bien sûr, que la Morale internationale a grandi dans les esprits et les cœurs : c'est, surtout, que le tiers monde a uni ses faiblesses pour en faire une force. Mais ne nous faisons pas d'illusions, la peur n'est pas le respect, et on n'a même pas peur de l'Afrique.

C'est dire qu'il nous faut faire plus. Il ne suffit pas que l'union de nos faiblesses apparaisse comme une force. Il n'importe pas de faire peur. L'important, c'est que nous transformions chacune de nos faiblesses en force, que nous fassions de chaque Africain, un homme qui mange et s'instruit à sa faim : un homme développé parce qu'il aura consciemment cultivé, en lui, corps et âme, toutes les vertus de l'Africanité. Il s'agit, par et par-delà la croissance économique, par et par-delà le mieux-être, de porter chaque Africain à la limite de ses possibilités : à son plus-être. Alors, au dire des économistes, l'Afrique pourra nourrir trois milliards d'hommes. Je dis qu'alors, ressuscitant les vertus de saint Augustin et d'Ibn Khaldoun, ressuscitant les vertus de nos bâtisseurs, de nos sculpteurs, de nos peintres, de nos poètes, au Nord et au Sud du Sahara, l'Afrique contribuera puissamment à l'édification de la Civilisation de

l'Universel. Par son unité, elle aura été, auparavant, un facteur de Paix : de cette paix sans laquelle il n'est pas de civilisation.

III - LES VOIES ET MOYENS DE L'UNITÉ AFRICAINE

Il est facile de définir notre but. Il était déjà plus difficile de trouver les fondements solides de notre Unité. Il est encore plus difficile de trouver nos voies et moyens. Si c'était facile, nous ne nous serions pas, déjà divisés en plusieurs groupes. L'objet précis de cette Conférence est, à mon avis, de fondre ces groupes en un seul en nous accordant sur les voies et moyens de notre Unité.

Il y a, au premier abord, des obstacles à franchir. Encore qu'ils soient bien visibles, nous devons leur prêter attention. Je rappelle les fanatismes – racial, linguistique, religieux –, dont nous nous débarrasserons pour commencer. Il y a, ensuite, les micro-nationalismes. Songeons-y, des nations européennes de 30, 50, 60 millions d'habitants en sont venues à découvrir que leur territoire était trop étroit, leur population trop peu nombreuse pour organiser une économie, voire créer une civilisation qui ne soit pas mutilée. Que dirons-nous des nôtres dont la plus nombreuse n'est que de 40 millions d'âmes ?

Et pourtant, si nous ne voulons pas aller à l'échec, il sera bon que nous médions les exemples européen et américain. Nous serons prudents, en avançant pas à pas et par étapes. Vouloir, du premier coup, bâtir une fédération – ou, seulement, une confédération, avec parlement et commandement militaire unique c'est, j'en ai peur, nous préparer un échec cuisant à bref délai.

Si nous pouvons, assez facilement, surmonter nos diversités religieuses, en nous souvenant que nous sommes tous des croyants, les fidèles de religions révélées, osons encore le dire, les diversités ethniques, linguistiques, culturelles ne seront pas, je ne dis pas effacées – ce qui serait un appauvrissement – mais harmonisées demain.

Dans un premier temps, nous reconnâtrions ces diversités complémentaires. Nous aiderions même à les organiser en unions régionales. J'en vois trois : l'Afrique du Nord, l'Afrique occidentale, l'Afrique orientale, en attendant que soit libérée l'Afrique du Sud. Chacune de ces unions pourrait, à son tour, se diviser en unions plus petites.

Cependant, il nous faut, à cette Conférence, définir, au-dessus des unions régionales, l'Organisation des États africains et malgache indépendants – le nom importe peu – qui sera l'instrument majeur de notre unité.

Observations finales de Kwame Nkrumah ⁶³

Votre Majesté Impériale, Monsieur Le Président, Excellences, Frères et Amis,

Nous achevons une conférence historique et mémorable.

Les décisions que nous avons prises font de l'Unité africaine une réalité et nous pouvons clairement voir à l'horizon un Gouvernement d'Union en Afrique.

C'est l'objectif que nous nous sommes fixé quand nous avons lutté chacun dans nos États pour l'indépendance. C'est aussi cette énergie puissante qui nous rassemble aujourd'hui à Addis-Abeba.

Comme je l'ai dit et répété, l'indépendance de nos États respectifs n'a aucun sens, tant que toute l'Afrique ne sera pas unie et libérée.

Les résolutions prises ici sont un symbole de notre détermination à s'unir et de rester unis dans une Communauté africaine avec des aspirations et des objectifs communs.

Les combattants de la liberté dans toutes les régions de notre continent peuvent être rassurés qu'ils ne sont pas seuls. Tout le poids et le pouvoir d'une Afrique unie les accompagnent.

Après des siècles d'exploitation coloniale et de domination, l'Afrique renaît. Nous avons découvert notre identité commune, une force qui nous permettra de réaffirmer notre Personnalité africaine.

63. Source : Nkrumah, K., *Selected speeches*, volume V, Samuel Obeng (ed.), AFRAM Publications, Accra, (1960), 1997, p. 47-48.

Nous devons à présent, planifier et travailler ensemble pour le progrès et le développement de notre grand continent. À cet effet, nous devons entièrement effacer les handicaps, les retards et l'humiliation vécus pendant le colonialisme et l'impérialisme.

Nous devons être satisfaits de l'adoption de cette Charte ; nous mettons ainsi fin aux différents regroupements et blocs régionaux.

Il m'appartient à présent, Votre Majesté, au nom de mes collègues et en mon propre nom, d'exprimer au gouvernement et au peuple de l'Éthiopie, particulièrement, à Sa Majesté Impériale, ma sincère gratitude pour cet heureux et mémorable séjour à Addis-Abeba.

Les Grecs anciens identifiaient l'Éthiopie et la race noire. Je voudrais donc vous transmettre un petit poème sur ce sujet :

L'Éthiopie se lèvera

*Ethiopie, perle éclatante de l'Afrique,
Perchée au-dessus des collines verdoyantes
Qui a donné naissance aux eaux intarissables du Nil
L'Éthiopie se lèvera*

*Éthiopie, fier berceau des anciens empires africains
Féconde école
De notre culture africaine ; La sage Éthiopie
Se lèvera
Et remodelera avec nous l'image entière
des espérances de l'Afrique
et de son destin.*

Charte de l'Organisation de l'Unité africaine ⁶⁴

Nous, chefs d'État et de Gouvernement africains réunis à Addis-Abeba, Éthiopie ;

Convaincus que les peuples ont le droit inaliénable de déterminer leur propre destin ;

Conscients du fait que la liberté, l'égalité, la justice et la dignité sont des objectifs essentiels à la réalisation des aspirations légitimes des peuples africains ;

Sachant que notre devoir est de mettre les ressources naturelles et humaines de notre continent au service du progrès général de nos peuples dans tous les domaines de l'activité humaine ;

64. Source : OUA.

Guidés par une commune volonté de renforcer la compréhension entre nos peuples et la coopération entre nos États, afin de répondre aux aspirations de nos populations vers la consolidation d'une fraternité et d'une solidarité intégrées au sein d'une unité plus vaste qui transcende les divergences ethniques et nationales ;

Convaincus qu'afin de mettre cette ferme détermination au service du progrès humain, il importe de créer et de maintenir des conditions de paix et de sécurité ;

Fermement résolus à sauvegarder et à consolider l'indépendance et la souveraineté durement conquises, ainsi que l'intégrité territoriale de nos États, et à combattre le néo-colonialisme sous toutes ses formes ;

Voués au progrès général de l'Afrique ;

Persuadés que la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, aux principes desquels nous réaffirmons notre adhésion, offrent une base solide pour une coopération pacifique et fructueuse entre nos États ;

Désireux, de voir tous les États africains s'unir, désormais, pour assurer le bien-être de leurs peuples ;

Résolus à raffermir les liens entre nos États en créant des institutions communes et en les renforçant ;

Sommes convenus de créer :

L'ORGANISATION DE L'UNITÉ AFRICAINE

ARTICLE I

Les Hautes Parties Contractantes constituent, par la présente Charte, une Organisation dénommée Organisation de l'Unité Africaine.

Cette Organisation comprend les États africains continentaux, Madagascar et les autres îles voisines de l'Afrique.

Objectifs

ARTICLE II

Les objectifs de l'Organisation sont les suivants :

- Renforcer l'unité et la solidarité des États africains ;
- Coordonner et intensifier leur coopération et leurs efforts pour offrir de meilleures conditions d'existence aux peuples d'Afrique ;
- Défendre leur souveraineté, leur intégrité territoriale et leur indépendance ;
- Éliminer sous toutes ses formes le colonialisme de l'Afrique ;

- Favoriser la coopération internationale, en tenant dûment compte de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

À ces fins, les États membres coordonneront et harmoniseront leurs politiques générales, en particulier dans les domaines suivants :

Politique et diplomatie ; économie, transports et communications ; éducation et culture ; santé, hygiène et nutrition ; science et technique ; défense et sécurité.

Principes

ARTICLE III

Les États membres, pour atteindre les objectifs énoncés à l'Article II, affirment solennellement les principes suivants :

Égalité souveraine de tous les États membres ; Non-ingérence dans les affaires intérieures des États ; Respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chaque État et de son droit inaliénable à une existence indépendante ; Règlement pacifique des différends, par voie de négociations, de médiation, de conciliation ou d'arbitrage ; Condamnation sans réserve de l'assassinat politique ainsi que des activités subversives exercées par des États voisins ou tous autres États ; Dévouement sans réserve à la cause de l'émancipation totale des territoires africains non encore indépendants ; Affirmation d'une politique de non-alignement à l'égard de tous les blocs.

Membres

ARTICLE IV

Tout État africain indépendant et souverain peut devenir membre de l'Organisation.

Droits et devoirs des États membres

ARTICLE V

Tous les États membres jouissent des mêmes droits et ont les mêmes devoirs.

ARTICLE VI

Les États membres s'engagent à respecter scrupuleusement les principes énoncés à l'Article III de la présente Charte.

Institutions

ARTICLE VII

L'Organisation poursuit les objectifs qu'elle s'est assignée, principalement par l'intermédiaire des institutions ci-après :

- La Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement ;
- Le Conseil des Ministres ;
- Le Secrétariat général ;
- La Commission de médiation, de conciliation et d'arbitrage.

La Conférence des Chefs d'état et de Gouvernement

ARTICLE VIII

La Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement est l'organe suprême de l'Organisation. Elle doit, conformément aux dispositions de la présente Charte, étudier les questions d'intérêt commun pour l'Afrique, afin de coordonner et d'harmoniser la politique générale de l'Organisation. Elle peut, en outre, procéder à la révision de la structure, des fonctions et des activités de tous les organes et de toutes les institutions spécialisées qui pourraient être créés conformément à la présente Charte.

ARTICLE IX

La conférence est composée des Chefs d'État et de Gouvernement, ou de leurs représentants dûment accrédités, et se réunit au moins une fois l'an. Si un État le demande, et sous réserve de l'accord des deux tiers des membres, la Conférence se réunit en session extraordinaire.

ARTICLE X

- Chaque État membre dispose d'une voix.
- Toutes les décisions sont prises à la majorité des deux tiers des États membres de l'Organisation.

Toutefois, les décisions de procédure sont prises à la majorité simple des États membres de l'Organisation. Il en est de même pour décider si une question est de procédure ou non.

Le quorum est constitué par les deux tiers des États membres.

ARTICLE XI

La Conférence établit son règlement intérieur.

Le Conseil des Ministres

ARTICLE XII

Le Conseil des Ministres est composé des Ministres des Affaires Étrangères, ou de tous autres Ministres désignés par les Gouvernements des États membres. Il se réunit

au moins deux fois l'an. Lorsqu'un État en fait la demande, et sous réserve de l'accord des deux tiers des membres, le Conseil se réunit en session extraordinaire.

ARTICLE XIII

Le Conseil des Ministres est responsable envers la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement. Il est chargé de la préparation de cette Conférence. Il connaît de toute question que la Conférence lui renvoie ; il exécute ses décisions. Il met en œuvre la coopération interafricaine selon les directives des Chefs d'État et de Gouvernement, conformément à l'Article II, paragraphe 2, de la présente Charte.

ARTICLE XIV

Chaque État membre dispose d'une voix.

Toutes les résolutions sont prises à la majorité simple des membres du Conseil des Ministres.

Le quorum est constitué par les deux tiers des membres du Conseil des Ministres.

ARTICLE XV

Le Conseil des Ministres établit son règlement intérieur.

Secrétaire Général

ARTICLE XVI

Un Secrétaire général de l'Organisation est désigné par la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement il dirige les services du Secrétariat.

ARTICLE XVII

La Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement désigne un ou plusieurs Secrétaires généraux adjoints.

ARTICLE XVIII

Les fonctions et conditions d'emploi du Secrétaire général, des Secrétaires généraux adjoints et des autres membres du Secrétariat, sont régies par les dispositions de la présente Charte et par le règlement intérieur approuvé par la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement.

Dans l'accomplissement de leurs devoirs, le Secrétaire général et le personnel ne solliciteront ni n'accepteront d'instructions d'aucun gouvernement ni d'aucune autorité extérieure à l'Organisation. Ils s'abstiendront de tout acte incompatible avec leur situation de fonctionnaires internationaux et ne sont responsables qu'envers l'Organisation.

Chaque Membre de l'Organisation s'engage à respecter le caractère exclusivement international des fonctions du Secrétaire général et du personnel, et à ne pas chercher à les influencer dans l'exécution de tâche.

Commission de médiation, de conciliation et d'arbitrage

ARTICLE XIX

Les États membres s'engagent à régler leurs différends par des voies pacifiques. À cette fin, ils créent une Commission de médiation, de conciliation et d'arbitrage, dont la composition et les conditions de fonctionnement sont définies par un protocole distinct, approuvé par la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement. Ce protocole est considéré comme faisant partie intégrante de la présente Charte.

Commissions spécialisées

ARTICLE XX

Sont créées, outre les commissions spécialisées que la Conférence peut juger nécessaires, les commissions suivantes :

- La Commission économique et sociale ;
- La Commission de l'éducation, de la science, de la culture et de la santé ;
- La Commission de la défense.

ARTICLE XXI

Chacune de ces commissions spécialisées est composée des Ministres compétents, ou de tous autres Ministres ou plénipotentiaires, désignés à cet effet par leur gouvernement :

ARTICLE XXII

Chaque commission spécialisée exerce ses fonctions conformément aux dispositions de la présente Charte et d'un règlement intérieur approuvé par le Conseil des Ministres.

Budget

ARTICLE XXIII

Le budget de l'Organisation, préparé par le Secrétaire général est approuvé par le Conseil des Ministres. Il est alimenté par les contributions des États membres, conformément aux références qui ont permis l'établissement du barème des contributions aux Nations Unies. Toutefois, la contribution d'un État membre ne pourra pas excéder

vingt pour cent du budget ordinaire annuel de l'Organisation. Les États membres s'engagent à payer régulièrement leurs contributions respectives.

Signature et ratification de la charte

ARTICLE XXIV

La présente Charte est ouverte à la signature de tous les États africains, indépendants et souverains. Elle est ratifiée par les États signataires conformément à leur procédure constitutionnelle.

L'instrument original, rédigé, si possible, dans des langues africaines, ainsi qu'en français et en anglais, tous les textes faisant également foi, est déposé auprès du Gouvernement de l'Éthiopie à tous les États africains indépendants et souverains.

Les instruments de ratification sont déposés auprès du Gouvernement de l'Éthiopie, qui notifie le dépôt à tous les États signataires.

Entrée en vigueur

ARTICLE XXV

La présente Charte entre en vigueur dès réception par le Gouvernement de l'Éthiopie, des instruments de ratification des deux tiers des États signataires.

Enregistrement de la Charte

ARTICLE XXVI

La présente Charte, dûment ratifiée, sera enregistrée au Secrétariat des Nations Unies, par les soins du Gouvernement de l'Éthiopie, conformément à l'Article 102 de la Charte des Nations Unies.

Interprétation de la Charte

ARTICLE XXVII

Toute décision relative à l'interprétation de la présente Charte devra être acquise à la majorité des deux tiers des Chefs d'État et de Gouvernement des membres de l'Organisation.

Adhésion et admission

ARTICLE XXVIII

Tout État africain indépendant et souverain peut, en tout temps, notifier au Secrétaire général, son intention d'adhérer à la présente Charte.

Le Secrétaire général, saisi de cette notification, en communique copie à tous les membres. L'admission est décidée à la majorité simple des États membres. La décision de chaque État membre est transmise au Secrétaire général qui communique la décision à l'État intéressé, après avoir reçu le nombre de voix requis.

Dispositions diverses

ARTICLE XXIX

Les langues de travail de l'Organisation, et de toutes ses institutions sont, si possible, des langues africaines, ainsi que le français et l'anglais.

ARTICLE XXX

Le Secrétaire général peut accepter, au nom de l'Organisation, tous dons, donations ou legs faits à l'Organisation, sous réserve de l'approbation du Conseil des Ministres.

ARTICLE XXXI

Le Conseil des Ministres décide des privilèges et immunités à accorder au personnel du Secrétariat dans les territoires respectifs des États membres.

Renonciation à la qualité de membre

ARTICLE XXXII

Tout État qui désire se retirer de l'Organisation en fait notification au Secrétaire général. Une année après ladite notification, si elle n'est pas retirée, la Charte cesse de s'appliquer à cet État, qui, de ce fait, n'appartient plus à l'Organisation.

Amendement et révision

ARTICLE XXXIII

La présente Charte peut être amendée ou révisée quand un État membre envoie à cet effet une demande écrite au Secrétaire général. La Conférence n'est saisie du projet d'amendement que lorsque tous les États membres ont été dûment avisés, et après un délai d'un an.

L'amendement ne prend effet que lorsqu'il est approuvé par les deux tiers au moins des États membres.

EN FOI DE QUOI, Nous, Chefs d'État et de Gouvernement africains, avons signé la présente Charte.

*Fait à Addis-Abeba, Éthiopie,
le 25 mai 1963.*

Troisième partie
**LA COOPÉRATION CULTURELLE, SCIENTIFIQUE,
TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE INTERAFRICAINÉ**

I

PREMIER FESTIVAL MONDIAL DES ARTS NEGRES

Dakar 1^{er}-24 avril 1966

Discours d'ouverture du président Léopold Sédar Senghor ¹

Nous ressentons, très profondément, l'honneur qui nous échoit d'accueillir, avec le Premier Festival Mondial des Arts Nègres, tant de talents, venus des quatre continents : des quatre horizons de l'esprit. Mais ce qui nous honore au-delà de tout et qui fait votre plus grand mérite, c'est ce que vous aurez participé à une entreprise bien plus révolutionnaire que l'exploration du cosmos : à l'élaboration d'un nouvel humanisme qui comprendra cette fois, la totalité des hommes sur la totalité de notre planète Terre.

Le Sénégal vous accueille, donc, comme des hôtes insignes et, d'abord, Dakar, qui répond ainsi à sa vocation. Car, soc noir, lancé dans l'océan fertile, Dakar a toujours répondu à l'appel des Alizés, au salut des visiteurs de la mer et de l'air, pour nouer les dialogues d'où naissent les civilisations, en tout cas la Culture.

Nous voici, vous voici rassemblés, ethnologues, et sociologues, historiens et linguistes, écrivains et artistes. Vous aurez à chercher, à dire la fonction de l'Art nègre dans la vie des peuples noirs. La fonction, c'est-à-dire les signes mais, essentiellement, l'au-delà des signes qu'est leur signification. Aujourd'hui, je veux, plus modestement, en vieux militant de la Négritude, vous dire moins la fonction et la signification de l'Art nègre — je l'ai essayé d'ailleurs — que la fonction et la signification que nous donnons, nous sénégalais, à ce Premier Festival Mondial des Arts Nègres. D'un mot, si nous avons assumé la terrible responsabilité d'organiser ce Festival, c'est pour la défense et l'illustration de la Négritude.

1. Source : document communiqué par le professeur Sow Huchard.

Car on continue, çà et là, de par le monde, à nier l'Art nègre avec la Négritude, je veux dire les valeurs nègres de la civilisation. Et, quand on ne peut plus le nier, cet Art nègre, tant il est manifeste, on veut lui enlever son originalité : sa vérité humaine.

On a nié l'Art nègre sous le prétexte qu'il présentait des formes diverses. Et de fait, s'il est UN comme il l'est, c'est dans la diversité de ses domaines, de ses genres, voire de ses styles. Comme l'art européen, qui, sous ses faciès italien, français, allemand, russe, ou suédois, participe de la civilisation gréco-latine : de la raison discursive, animée par le souffle chrétien. Comme l'art européen qui, soumis à des fréquentes révolutions, n'en demeure pas moins, dans ses traits fondamentaux, identique à lui-même. Pour revenir à l'Art nègre, il est d'autant plus un que, si sa fonction est de, toujours actualiser son objet, je veux dire sa matière, sa nature, par contre est de toujours exprimer cet objet avec les mêmes signes, dans le même style profond qui est précisément, de le styliser.

Il en résulte qu'on ne peut nier longtemps l'Art nègre. D'autant que ce sont les Européens eux-mêmes qui, les premiers, l'ont découvert et défini. Les Négro-Africains préféraient le vivre.

Ce sont les plus éminents des artistes et des écrivains européens qui l'ont défendu, de Pablo Picasso à André Malraux, dont je salue, ici, la présence comme un témoignage probant.

Et je ne parle pas des écrivains et artistes d'Afrique et d'Amérique qui, entre les deux guerres et depuis 1945, se sont imposés à l'attention d'un monde déchiré, mais parce que tel, à la recherche de son unité : de son authenticité.

N'ayant donc pu nier l'Art nègre, on a voulu en minimiser l'originalité sous le prétexte qu'il n'avait le monopole ni de l'émotion ni de l'image analogique, pas même du rythme. Et il est vrai que tout artiste véritable est pourvu de ces dons, quels que soient son continent, sa race, sa nation. Il n'empêche : il a fallu que Rimbaud se réclamât de la Négritude, que Picasso fût ébranlé par un masque baoulé, qu'Apollinaire chantât les fétiches de bois, pour que l'art de l'Occident européen consentît, après deux mille ans, à l'abandon de la physéôs mimésis : de l'imitation de la nature. C'est, en grande partie, la faute de l'Art nègre — une faute combien heureuse, en tout cas féconde — si les artistes de ce même Occident s'inspirent, aujourd'hui, comme Bazaine, du « plus obscur travail de l'instinct et de la sensibilité » si, comme Masson, ils définissent l'œuvre d'art : « un simple jeu de formes et de valeurs lisiblement ordonnées ». En somme, un simple rythme : « un jeu de forces », aurait dit mon ami Soulages, car le rythme, c'est mouvement harmonieux, parce que signifiant les formes. Mais il ne s'agit pas seulement de défendre l'Art nègre du passé, tel qu'il est exposé, aujourd'hui, au Musée dynamique ; il s'agit, plus encore, de l'illustrer en montrant qu'il est, au milieu du XX^e siècle, une source jaillissante qui ne tarit pas : un élément essentiel, parce que

signifiant, de la Civilisation de l'Universel, qui s'élabore, sous nos yeux, par nous et pour nous, par tous et pour tous.

Et d'abord, pour les écrivains et artistes noirs, comme en témoigne l'Exposition d'Art Contemporain, intitulée d'un titre significatif : « Tendances et Confrontation ». Après donc la première, puis la deuxième guerre mondiale, voilà que, de partout — d'Afrique, d'Amérique, du cœur même de l'Europe —, des jeunes hommes noirs et des jeunes filles se sont levés, comme de jeunes arbres taillés par l'événement. Du fond de leurs expériences ancestrales, du fond de leurs expériences plus récentes d'esclaves et de colonisés ou, simplement d'hommes de ce siècle, ouverts à tous les apports, ils ont puisé, avec une vision neuve du monde, les mots nouveaux qu'ils offraient du Nègre nouveau. Il n'était pas besoin que leurs œuvres fussent dans les anthologies ni dans les musées pour qu'ils pussent remplir leur fonction qui est, en exprimant la vie, en la signifiant, d'aider les hommes, tous les hommes, à mieux vivre. D'aider, avant tous autres, leurs frères noirs.

Songez aux anciens esclaves noirs d'Amérique, déportés de l'Afrique-Mère. S'ils ne se sont pas abandonnés au *taedium vitae*, s'ils ne se sont pas laissés agir, comme d'autres races vouées à mourir dans une molle et morne langueur, c'est qu'ils avaient emporté en eux de la terre natale, avec la « rage de vivre », cette puissance de création qui est marque originaire de l'art. Car l'Art n'est rien autre que ce geste primordial de l'Homo sapiens qui, en signifiant la vie par l'image-symbole, l'intensifie par le rythme pour, la magnifiant ainsi, lui donner valeur d'éternité.

Tel est, du moins, l'Art nègre et, pour revenir aux Négros-Américains, l'art des negro-spirituals et des blues.

Le travail le plus banal du paysan, le plus pénible de l'esclavage est vivifié parce que magnifié par la parole, par le chant, par la danse : par le rythme-énergie, qui est l'étoffe même de la vie.

Mais l'esclave est du passé. Aujourd'hui, au Sénégal, pour prendre un exemple actuel et présent, c'est le nouvel art national qui, enraciné dans le basalte noir du Cap-Vert, s'élabore, encore une fois, en ce carrefour dakarois où soufflent avec les images et les idées, tous les pollens du monde. C'est encore l'Art nègre qui, nous sauvant du désespoir, nous soutient dans notre effort de développement économique et social, dans notre entêtement à vivre. Ce sont nos poètes, nos conteurs et romanciers, nos chanteurs et danseurs, nos peintres et sculpteurs, nos musiciens. Qu'ils peignent de violentes abstractions mystiques ou la noble élégance des cours d'amour, qu'ils sculptent le Lion national ou des monstres inouïs, qu'ils dansent le Plan de Développement ou chantent la diversification des cultures, les artistes négro-africains, les artistes sénégalais d'aujourd'hui nous aident à vivre aujourd'hui, plus et mieux. Vivre plus, c'est-à-dire plus intensément, en renforçant la haute tension qui caractérisait le faciès

négro-soudanais de la civilisation négro-africaine, vivre mieux pour résoudre les problèmes concrets qui conditionnent notre avenir.

À m'écouter on pourrait croire que l'Art nègre n'est qu'une technique : un ensemble de moyens au service d'une civilisation du confort, en tout cas de la production matérielle. Qu'on m'entende bien : j'ai parlé du développement, non de la seule croissance économique, c'est-à-dire la totalité corrélatrice et complémentaire de la matière et de l'esprit, de l'économique et du social, du corps et de l'âme ; j'ai parlé de la production, en même temps des biens matériels et des biens spirituels. En parlant de la Négritude, je parle d'une civilisation où l'art exprime, comme l'affirmait Ogotemméli, « l'identité des gestes matériels et des forces spirituelles ». C'est le même vieux nègre qui précisait, un autre jour : « le tisserand chante en jetant sa navette, et sa voix entre dans la chaîne, aidant et entraînant celle des Ancêtres ». Qu'est-ce à dire sinon que tout art – tissage, sculpture, peinture, musique, danse – est, en Afrique noire, parole, mieux, Verbe, je veux dire Poésie ? En effet, les formes et couleurs, les timbres et tons, les mouvements, voire les matières dont usent les artistes, ont l'efficacité du Verbe, pourvu qu'ils soient rythmés. Car la parole, devenue Verbe, parce qu'elle rythme, selon le mouvement primordial, les formes des choses nommées, les recrée plus présentes, plus vraies. Elle accomplit ainsi l'action du Créateur parce que, le renouvelant, elle la prolonge par l'art qui, encore une fois, fait éternelle la vie des choses, des êtres, en la vivifiant, en la magnifiant. Par-delà sa fonction vitale, telle est la signification de l'Art nègre : il nous fait participer de l'être de Dieu en nous faisant participer à sa création.

Je vais conclure. En aidant à la défense et illustration de l'Art nègre, le Sénégal a conscience d'aider à la construction de la Civilisation de l'Universel.

En effet, avant même notre indépendance nationale, depuis quelque vingt ans, nous n'avons jamais cessé de bâtir notre politique sur le Dialogue, dans tous les domaines, mais, fondamentalement, dans celui de la culture, car la culture est la condition première et le but ultime de tout développement. Mais, pour dialoguer avec les autres, pour participer à l'œuvre commune des hommes de conscience et de volonté qui se lèvent de partout dans le monde, pour apporter des valeurs nouvelles à la symbiose des valeurs complémentaires par quoi se définit la Civilisation de l'Universel, il nous faut, nous, Nègres, être enfin nous-mêmes dans notre dignité : notre identité retrouvée.

Être nous-mêmes, en cultivant nos valeurs propres, telles que nous les avons retrouvées aux sources de l'Art nègre : celles-là qui, par-delà l'unité profonde du genre humain, parce que nées de données biologiques, géographiques et historiques, sont la marque de notre originalité dans la pensée, dans le sentiment, dans l'action. Être nous-mêmes, non pas sans emprunts, mais pas par procuration, je dis : par effort personnel – collectif en même temps – et pour nous-mêmes. Sans quoi, nous ne serions que de mauvaises copies des autres au Musée vivant, comme l'ont été les Nègres d'Amérique sous l'esclavage, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, comme nous l'avons

été, Nègres d'Afrique, sous la colonisation, jusqu'à la veille de la deuxième guerre mondiale.

Ce que voulaient, entre les deux guerres, les jeunes hommes noirs et les jeunes filles de ma génération, c'était, abandonnant l'esprit d'imitation de l'ancien régime, de recouvrer, avec le sentiment de notre dignité, l'esprit de création qui avait été, pendant des millénaires, le sceau de la Négritude, comme le témoigne l'art pariétal du continent africain. Nous entendions redevenir, comme nos ancêtres, des producteurs de civilisation. Car, nous en avons conscience, l'Humanisme du XXe siècle, qui ne peut être que civilisation de l'universel, s'appauvrirait s'il y manquait une seule valeur d'un seul peuple, d'une seule race, d'un seul continent.

Encore une fois, le problème se pose en termes de complémentarité, de dialogue et d'échange, non d'opposition ni de haine raciale. Comment, au demeurant, pourrions-nous, nous Nègres, rejeter les découvertes scientifiques et techniques des peuples européens et nord-américains, grâce auxquelles l'Homme se voit transformant l'homme lui-même, avec la nature ?

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes, chercheurs et professeurs, artistes et écrivains, les vrais humanistes des temps contemporains. Parce que le Sénégal a choisi d'être votre seconde patrie. Je vous souhaite, en tout cas, que le grand dialogue qui s'instaure, ici, aujourd'hui, serve à la construction de la Terre : à l'accomplissement de l'Homme.

Discours d'Aimé Césaire ²

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais d'abord vous faire part des hésitations que j'ai eues à prendre la parole dans ce colloque. Je ne suis à aucun degré un homme de science, à aucun degré un expert, et j'ai conscience que dans une telle assemblée, j'ai beaucoup plus à apprendre qu'à enseigner.

Aussi bien vous demanderai-je de ne voir dans cette intervention que la manifestation du désir que j'ai à vous dire à quel point j'ai été intéressé par vos travaux et

2. Source : Aimé Césaire, *pour regarder le siècle en face*, sous la direction de Thebia-Melsan, A., Ed. Maisonneuve et Larose, Paris, 2000, p. 20-26.

Discours prononcé par Aimé Césaire à Dakar, le 6 avril 1966, dans le cadre du « Colloque sur l'art dans la vie du peuple » qui marqua l'ouverture du Premier Festival Mondial des Arts Nègres (30 mars-21 avril 1966).

de vous soumettre à titre de contribution quelques réflexions qui sont nées de mon expérience d'homme de culture, de mon expérience de poète, de mon expérience d'homme d'Antillais à propos de l'Afrique mère.

Le thème de ce colloque est ainsi formulé : « Fonction et signification de l'art négro-africain dans la vie du peuple et par le peuple ».

Je crois que pour répondre à cette question particulière le plus simple est de poser d'abord une question plus générale et de tâcher d'y répondre et cette question serait celle-ci : « Fonction et signification de l'art dans le monde moderne ».

Autrement dit avant de parler de l'art africain et de sa signification pour l'Afrique moderne le mieux m'apparaît de parler de l'art tout court et de sa fonction dans le monde tout court. Pourquoi dans le monde comme il va, il est apparu essentiel aux organisateurs de ce colloque, pourquoi il nous apparaît essentiel à nous autres hommes de culture, de valoriser la fonction de l'art ? Car enfin l'art n'est pas toute la culture, il n'en est qu'un aspect. Alors pourquoi privilégier cet aspect au détriment des autres aspects de la culture ? Je répondrai que c'est un signe des temps et que si nous avons, d'un propos délibéré, choisi de privilégier l'art, c'est que nous estimons que jamais comme aujourd'hui le monde n'a eu autant besoin de l'art.

Qu'on le veuille ou non il y a, à l'heure actuelle, une civilisation éminente et tentaculaire. C'est la civilisation européo-américaine, la civilisation industrielle qui couvre le monde de son réseau, et atteint désormais – car il est clair que maintenant, nous sommes entrés dans l'ère du monde fini – les points les plus reculés du globe.

Il est inutile de rappeler les mérites de cette civilisation européenne. Ils sont nombreux et éclatants. Mais pour comprendre le rôle de l'art notre besoin d'art et de poésie, c'est plutôt son côté négatif qu'il faut rappeler.

L'homme de la civilisation européenne est un homme qui a mis au point un système de pensée qui lui a permis de vaincre et de dominer la nature. Mais il est arrivé à notre conquérant une singulière mésaventure : il a fini par être vaincu par sa propre puissance : il est devenu le prisonnier et la victime des concepts et des catégories qu'il avait inventés pour appréhender le monde. Mieux avec la pensée européenne moderne (je dis bien moderne car l'Europe n'a pas toujours été ce qu'elle est) est né un processus nouveau celui que certains penseurs ont appelé un processus de réification, c'est-à-dire de chosification du monde.

De quoi s'agit-il ? Il s'agit de la substitution à la totalité dialectique qu'est le monde, de la substitution au monde concret et hétérogène, donc riche et varié, d'une véritable algèbre d'abstractions homogénéisées et dissociées représentant un abrégé du monde, commode sans doute mais correspondant à un appauvrissement et à un succédané du monde. Les conséquences, vous les connaissez, c'est l'apparition du monde mécanisé, du monde de l'efficacité, mais aussi du monde où l'homme devient

chose lui-même, du monde où le temps n'est plus le temps, mais une manière d'espace, rempli de choses quantitativement mesurables.

Bref, nous sommes en face d'une dévalorisation progressive du monde qui débouche très naturellement sur l'apparition d'un univers inhumain sur la trajectoire duquel se trouve le mépris, la guerre, l'exploitation de l'homme par l'homme.

C'est cela, cette invasion du monde et de l'homme par les choses, c'est ce processus de réification du monde installé par la culture européenne dans la société, qui explique que le besoin d'art et de poésie soit aujourd'hui un besoin véritablement vital, dans le sens où on dit que l'art est vital pour l'homme.

Comme l'homme a besoin d'oxygène pour survivre, il a besoin d'art et de poésie. Il sait, en effet, au contraire de la pensée conceptuelle, au contraire de l'idéologie que l'art et la poésie rétablissent la dialectique de l'homme et du monde. Par l'art le monde réifié redevient le monde humain le monde des réalités vivantes le monde de la communication et de la participation. D'une collection de choses la poésie est jeunesse. Elle est cette force qui redonne au monde sa vitalité première qui redonne à chaque chose son aura de merveilleux en la replaçant dans la totalité originelle.

Si bien que sauver la poésie, sauver l'art, c'est en définitive sauver l'homme moderne en personnalisant et en revitalisant la nature.

Si on avait besoin d'une preuve, je dirais qu'il n'est que de constater que jamais le besoin poétique ne se fait autant sentir, que jamais l'homme ne s'accorde ne s'accroche à une poésie de manière si désespérée comme à une dernière planche de salut qu'au sortir de ces époques pleines de bruit et de fureur qui s'appellent la guerre que cette guerre soit chaude ou froide précisément au sortir de ces époques où la non-communication et la chosification se sont exacerbées à un degré proprement intolérable. Et ici, je pense au surréalisme européen qui a suivi la Première Guerre mondiale et puisque je parle au nom des poètes d'Afrique et des poètes d'Afrique francophone, permettez-moi d'évoquer ici l'ensemble du mouvement poétique dit de la Négritude.

Mes chers amis, je dois vous dire tout de suite qu'aucun mot ne m'irrite davantage que le mot « négritude » – je n'aime pas du tout ce mot-là, mais puisqu'on l'a employé et puisqu'on l'a tellement attaqué, je crois vraiment que ce serait manquer de courage que d'avoir l'air d'abandonner cette notion. Je n'aime pas du tout le mot Négritude et je dois vous dire que cela m'irrite toujours, lorsque, dans les conférences internationales où il y a des anglophones et francophones, on introduit cette notion qui m'apparaît comme une notion de division. La Négritude est ce qu'elle est, elle a ses qualités, elle a ses défauts, mais au moment où on la vilipende, où on la dénature, je voudrais quand même que l'on fasse réflexion sur ce qu'était la situation des Nègres, la situation du monde nègre, au moment où cette notion est née, comme spontanément, tellement

elle répondait à un besoin. Bien sûr, à l'heure actuelle, les jeunes peuvent faire autre chose, mais croyez-moi, ils ne pourraient pas faire autre chose à l'heure actuelle si, à un certain moment, entre 1930 et 1940, il n'y avait pas eu des hommes qui avaient pris le risque de mettre sur pied ce mouvement dit de la Négritude. Ce mouvement de la Négritude tellement attaqué, et tellement défiguré, il ne faut pas oublier le rôle qu'il a joué dans l'éveil du monde nègre, dans l'éveil de l'Afrique. Quand je lis une phrase comme celle que Saint-John Perse a prononcée lorsqu'il a reçu le Prix Nobel, quand il a écrit ceci : « Quand la mythologie s'effondre, c'est dans la poésie que trouve refuge le divin. Peut-être même son relais et jusque dans l'ordre social et l'immédiat humain, quand la porteuse de pain de l'antique cortège cède son pain aux porteuses de flambeaux, c'est à l'imagination poétique que s'allume encore la haute passion des peuples en quête de clarté ». Si la Négritude a bien mérité de l'Afrique, c'est que précisément dans l'étendue de l'abomination et de la nuit, ses poètes ont été, malgré leurs défauts, des porteurs de clarté.

Cette notion de la Négritude, on s'est demandé si ce n'était pas un racisme. Je crois que les textes sont là. Il suffit de les lire et n'importe quel lecteur de bonne foi s'apercevra que si la Négritude est un enracinement particulier, la Négritude est également dépassement et épanouissement dans l'universel.

Pour en revenir à mon propos, je dirai, à propos de la Négritude, que dans la perspective de la réification, le racisme et le colonialisme avaient tenu à transformer le Nègre en chose. L'homme noir n'était plus appréhendé par l'homme blanc qu'à travers le prix d'une déformation, de stéréotypes, car c'est toujours de stéréotypes dont vivent les préjugés. Et c'est cela le racisme. Le racisme c'est la non-communication. C'est la chosification de l'autre, du Nègre ou du Juif ; la substitution à l'autre de la caricature de l'autre, une caricature à laquelle on donne valeur d'absolu. L'apparition de la littérature de la Négritude et de la poésie de la Négritude n'a produit un tel choc que parce qu'elles ont dérangé l'image que l'homme blanc se faisait de l'homme noir, qu'elles ont marqué avec ses qualités, avec ses défauts, donc avec sa charge d'homme, dans le monde des abstractions et des stéréotypes que l'homme blanc s'était jusque-là fabriqué à son sujet de manière unilatérale.

Et c'est bien cela, je crois, le service que la Négritude a rendu au monde. C'était par là, contribuer à l'édification d'un véritable humanisme, de l'humanisme universel, car enfin, il n'y a pas d'humanisme s'il n'est pas universel, et il n'y a pas d'humanisme sans dialogue, et il ne peut y avoir de dialogue entre un homme et une caricature.

En restituant l'homme noir dans sa stature humaine, dans sa dimension humaine, pour la première fois, la littérature de la Négritude a rétabli les possibilités de dialogue entre l'homme blanc et l'homme noir et ce n'est pas un de ses moindres mérites.

Il est très vrai que la littérature de la Négritude a été une littérature de combat, une littérature de choc et c'est là son honneur ; une machine de guerre contre le

colonialisme et le racisme, et c'est là sa justification. Mais ce n'est là qu'un aspect de la Négritude, son aspect négatif. Si nous avons tellement haï le colonialisme, si nous l'avons tellement combattu, c'est sans doute parce que nous avons conscience qu'il nous mutilait, qu'il nous humiliait, qu'il nous séparait de nous-mêmes et que cette séparation était intolérable : mais c'est aussi parce que nous savions qu'elle nous séparait du monde, qu'elle nous séparait de l'homme, de tous les hommes, y compris de l'homme blanc, bref qu'elle nous séparait de notre frère. Autrement dit, le poète de la Négritude ne hait tellement le racisme et le colonialisme que parce qu'il a le sentiment que ce sont là des barrières qui empêchent la communication de s'établir.

Bref, si j'avais à définir l'attitude du poète de la Négritude, la poésie de la Négritude, je ne me laisserais pas désorienter par ses cris, ses revendications, ses malédictions. Ses cris, ses revendications, je ne les définirais que comme une postulation, irritée sans doute, une postulation impatiente, mais en tout cas, une postulation de fraternité.

Et j'en arrive à l'objet même de ce colloque, le sens et la signification de l'art dans l'Afrique d'aujourd'hui.

On peut l'affirmer sans crainte, jamais l'Afrique n'a eu autant besoin de l'art. Jamais elle n'a eu autant besoin de son art, de son propre art. Cela est vrai bien sûr pour les raisons générales que j'évoquais tout à l'heure et qui sont valables pour le monde entier. Mais il s'ajoute à cela des raisons qui sont particulières à l'Afrique.

Quel est le grand phénomène des temps modernes ? C'est que l'Afrique est entrée définitivement et tout entière dans l'aura et la mouvance de la civilisation européenne. Il suffit de dire cela pour que l'on comprenne à quel point l'Afrique est menacée. Menacée à cause de l'impact de la civilisation industrielle. Menacée par le dynamisme interne de l'Europe et de l'Amérique. On me dira : pourquoi parler de menace, puisqu'il n'y a pas de présence européenne en Afrique, puisque le colonialisme a disparu et que l'Afrique est indépendante ?

Malheureusement, l'Afrique ne s'en tirera pas à si bon compte. Bien sûr, la colonisation, le colonialisme offraient le cadre rêvé pour que cet impact puisse agir dans les conditions d'efficacité optima. Mais ce n'est pas parce que le colonialisme a disparu que le danger de désintégration de la culture africaine a disparu. Le danger est là et tout y concourt, avec ou sans les Européens : le développement politique, la scolarisation plus poussée, l'enseignement, l'urbanisation, l'insertion du monde africain dans le réseau des relations mondiales, et j'en passe. Bref, au moment où l'Afrique naît véritablement au monde, elle risque comme jamais de mourir à elle-même. Cela signifie qu'il faut s'ouvrir au monde avec les grands yeux ouverts sur le péril et qu'en tout cas le bouclier d'une indépendance qui ne serait que politique, d'une indépendance politique qui ne serait pas assortie et complétée par une indépendance culturelle, serait en définitive le plus illusoire des boucliers et la plus fallacieuse des garanties.

L'histoire est toujours dangereuse. Le monde de l'histoire c'est le monde du risque, mais c'est à nous qu'il appartient à chaque moment d'établir et de réajuster la hiérarchie des périls. Je dis qu'à l'heure actuelle le péril pour l'Afrique, ce n'est pas le refus du monde extérieur, ce n'est pas le refus d'ouverture, ce n'est pas le chauvinisme, ce n'est pas le racisme noir, c'est bien au contraire l'oubli d'elle-même, c'est l'acculturation et la dépersonnalisation.

Pour en revenir à mon propos du début, je dirai que le danger pour l'Afrique c'est d'entrer à son tour dans la réification.

Et cette fois, la réification ne jouera pas dans les relations avec l'autre. Dans le cas de l'Afrique, et c'est le comble du drame, la réification jouera dans les relations de l'Afrique avec elle-même. Si l'on n'y prend garde, l'Afrique risque de ne plus se voir que par les yeux des autres et de jeter sur elle-même un regard pétrifiant.

Je ne voudrais pas que l'on croie à une vue arbitraire. Je n'en veux pour preuve que la discussion qui s'est instaurée hier à la Commission des arts entre les éminents spécialistes venus d'Europe et d'Amérique : M. Goldwater, M. Laude, Michel Leiris. Au cours de ces discussions, M. Goldwater, parlant de l'influence de l'art africain sur l'art occidental nous a dit qu'en réalité, le mot influence était impropre qu'il n'y a pas eu d'influence à proprement parler de l'art nègre sur les artistes européens et qu'il serait plus juste de dire qu'à un moment donné de l'histoire de l'art occidental, l'art africain, rencontré par hasard a servi de catalyseur à l'art occidental. Et cela est vrai. M. Laude a précisé et il a montré en particulier que Picasso ne s'est servi de l'art nègre que pour résoudre ses problèmes à lui, Picasso, et que si Picasso a contesté l'art occidental c'est à l'intérieur et non en dehors de l'art occidental. La question que je pose est celle-ci : est-ce que cela est vrai pour la majorité des artistes africains contemporains ? Quand éduqués par l'Europe et formés dans les écoles européennes ils contestent et c'est leur droit, quand ils contestent l'art africain traditionnel le contestent-ils à l'intérieur de l'africanité ou en dehors de l'africanité ? La réponse est malheureusement négative et M. Fagg a raison de dire que si l'art africain traditionnel a fini, a cessé d'être à l'heure actuelle le catalyseur de l'art occidental il n'a pas encore commencé à être le catalyseur de l'art africain contemporain.

Voilà n'est-il pas vrai, une remarque qui va loin et qui est significative des dangers que court à l'heure actuelle l'homme d'Afrique la culture de l'Afrique, l'art africain, M. Bastide l'a dit : ne viendra-t-il pas un moment où il n'y aura plus d'art africain et où il n'y aura plus qu'un art semblable à tous les autres arts du monde, avec cette seule différence – mais absolument secondaire, insignifiante, négligeable – qu'il aura été fait par des Africains et non par des Européens ou des Américains. Nul d'entre nous bien sûr ici n'est dans les secrets de l'histoire et nul ne peut donner de réponse à l'interrogation angoissée de M. Bastide.

Tout ce que nous pouvons dire, nous, hommes d'Afrique, nous, hommes de ce colloque, nous, hommes de culture est que nous ne considérons pas comme souhaitable et comme un idéal à rechercher, la substitution à l'art africain d'un art, les uns diront laudativement universel, les autres diront péjorativement cosmopolite en tout cas non spécifique, fait par les Africains.

Ici, j'entends l'objection d'André Malraux qui nous dira et nous a dit : mille regrets les souhaits et les vœux ne comptent pas en histoire. Il y a une évolution, une évolution qui est nécessaire.

On nous a dit : essayons de retrouver l'âme africaine qui conçut les masques : à travers elle nous atteindrons le peuple africain. Je n'en crois rien. C'est André Malraux qui parle. « Ce qui a fait jadis les masques comme ce qui a fait jadis les cathédrales est à jamais perdu. » Mais on peut répondre à André Malraux ceci : que le problème est mal posé et qu'il ne s'agit pas de refaire les masques pas plus que pour l'Europe il ne peut s'agir de refaire les cathédrales.

Mais alors me dira-t-on que faut-il faire pour assurer à l'art africain – et non pas à l'art des Africains – une survie et une vitalité nouvelles dans un monde moderne pour lequel il n'a pas été fait et dont tous les éléments conspirent à sa disparition.

C'est là pour nous une question essentielle. Cette survie et cette vitalité nouvelles sont-elles possibles ou sont-elles seulement envisageables ? À cet égard, je suis, tout comme M. Bastide, beaucoup moins pessimiste qu'André Malraux. Plus exactement, je ne dirai pas que je suis optimiste, je dirai que la partie n'est pas jouée et qu'il dépend de nous, de nous tous, qu'elle soit gagnée.

Je crois que, lorsqu'on parle des chances de survie de l'art africain, l'erreur est de poser le problème en terme d'art. Ce n'est pas en terme d'art, c'est en termes humains qu'il faut poser le problème de l'art africain et c'est la considération même du caractère spécifique de l'art africain qui nous mène à adopter cette optique. En effet, dans l'art africain ce qui compte, ce n'est pas l'art, c'est d'abord l'artiste, donc l'homme. En Afrique, l'art n'a jamais été savoir-faire technique car il n'a jamais été copie du réel, copie de l'objet ou copie de ce qu'il est convenu d'appeler le réel. Cela est vrai pour le meilleur de l'art européen moderne mais cela a toujours été vrai pour l'art africain. Dans le cas africain, il s'agit pour l'homme de recomposer la nature selon un rythme profondément senti et vécu, pour lui imposer une valeur et une signification pour animer l'objet, le vivifier et en faire symbole et métalangage.

Autrement dit, l'art africain est d'abord dans le cœur et dans la tête et dans le ventre et dans le pouls de l'artiste africain. L'art africain n'est pas une manière de faire, c'est d'abord une manière d'être, une manière de plus être, comme dit le teilhardien Léopold Sedar Senghor. Si cela est vrai, on comprend le double échec auquel nous assistons souvent : l'échec des artistes africains qui s'évertuent à copier des œuvres

européennes ou à appliquer des canons européens. Mais aussi l'échec esthétique des artistes africains qui se mettent à copier du nègre en répétant mécaniquement des motifs ancestraux comme ces nègres bosches dont nous a parlé M. Bastide et qui, pendant un certain temps, pendant une certaine période de l'histoire, ont recopié, reproduit mécaniquement les modèles légués par leurs ancêtres Ashantis. Il est clair que ces tentatives ne peuvent qu'échouer, car elles sont précisément à contre-sens de l'art africain. L'art africain n'est pas copie. Il n'est jamais copie, fût-ce de soi-même, il n'est jamais reproduction, répétition, reduplication, mais au contraire inspiration, c'est-à-dire agression de l'objet, investissement de l'objet par l'homme, qui a assez de force intérieure pour le transformer en une forme de totale communication (et non pas cette forme de communication appauvrie que constitue le langage).

L'art africain comme tout grand art, me dira-t-on, en tout cas plus que toute autre, et depuis si longtemps si ce n'est depuis toujours, est d'abord dans l'homme, dans l'émotion de l'homme transmise aux choses par l'homme et sa société.

C'est la raison pour laquelle on ne peut séparer le problème du sort de l'art africain du problème du sort de l'homme africain, c'est-à-dire en définitive du sort de l'Afrique elle-même.

L'art africain de demain vaudra ce que vaudront l'Afrique de demain et l'Africain de demain. Si l'homme africain s'appauvrit, s'il s'étiole, s'il se coupe de ses racines, s'il se prive de ses sucs nourriciers, s'il se coupe de ses réserves millénaires, s'il devient le voyageur sans bagage, s'il se déleste de son passé pour entrer plus allègrement dans l'ère de la civilisation de masse, s'il se débarrasse de ses légendes, de sa sagesse, de sa culture propre, ou bien tout simplement s'il considère qu'il n'a plus aucun message à délivrer au monde, s'il a perdu son assurance historique ou s'il ne la retrouve pas, rien n'y fera malgré les festivals, malgré les encouragements officiels, malgré l'Unesco, malgré tous les prix, c'est très simple, l'art africain s'étiolera, s'appauvrira et disparaîtra.

Si, au contraire, l'homme africain conserve et préserve sa vitalité, son assurance, sa générosité, son humour, son rire, sa danse, s'il se campe fièrement sur sa terre non pas pour s'isoler ou pour bouder, mais au contraire pour accueillir le monde, alors l'art africain continuera.

Bien sûr, il aura évolué et mieux. Il se sera transformé, mais c'est tant mieux, comme se transforme d'époque en époque le contenu des rêves et de l'imagination de l'humanité.

Mais cette évolution même et cette mutation seront le signe que l'art africain sera vivant et bien vivant. Aussi bien est-ce en nos mains, en nos mains à tous et non pas seulement entre les mains des hommes de culture, car la séparation est absolument artificielle, c'est entre nos mains à tous que se trouve l'avenir de l'art africain. C'est

pourquoi aux hommes d'État africains qui nous disent : Messieurs les artistes africains, travaillez à sauver l'art africain, nous répondons : Hommes d'Afrique et vous d'abord, politiques africains, parce que c'est vous qui êtes les plus responsables, faites-nous de la bonne politique africaine, faites-nous une bonne Afrique, faites-nous une Afrique où il y a encore des raisons d'espérer, des moyens de s'accomplir, des raisons d'être fiers, refaites à l'Afrique une dignité et une santé, et l'art africain sera sauvé.

II

PREMIER FESTIVAL CULTUREL PANAFRICAIN

Alger, 21 juillet-1^{er} août 1969

Manifeste culturel panafricain de l'OUA ³

Adoptant comme base d'études, de réflexions et de discussions le discours inaugural de Son Excellence Monsieur Houari Bounedienne, Président du Conseil de la Révolution, Président du Conseil des Ministres de la République algérienne démocratique et populaire, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de l'OUA, le Symposium du 1er Festival culturel panafricain, réuni à Alger du 21 juillet au 1er août, a engagé un débat de fond sur :

- les réalités de la culture africaine,
- le rôle de la culture africaine dans les luttes de libération nationale et dans la consolidation de l'unité africaine,
- le rôle de la culture africaine dans le développement économique et social de l'Afrique.

I - RÉALITÉS DE LA CULTURE AFRICAINE

La culture a pour point de départ le peuple en tant que créateur de lui-même et transformateur de son milieu. La culture dans son sens le plus large et le plus total permet aux hommes d'ordonner leur vie.

Elle est non pas reçue, mais édiflée par le peuple. Elle est vision de l'homme et du monde, et par là, elle est systèmes de pensées, philosophies, sciences, croyances, arts et langues.

3. Source : OUA.

Elle est également action de l'homme sur lui-même et sur le monde pour le transformer, et par là elle englobe le social, le politique, l'économique, le technique.

La culture est essentiellement dynamique, c'est-à-dire à la fois enracinée dans le peuple et tournée vers l'avenir.

Il y a nécessité d'un retour aux sources de nos valeurs, non pour nous y enfermer mais plutôt pour opérer un inventaire critique afin d'éliminer les éléments devenus caducs et inhibiteurs, les éléments étrangers aberrants et aliénateurs introduits par le colonialisme, et retenir de cet inventaire les éléments encore valables, les actualiser et les enrichir de tous les acquis des révolutions scientifique, technique et sociale et les faire déboucher sur le moderne et l'universel.

Le colonialisme est un mal que tous nos peuples ont subi et vécu, d'abord sous sa forme la plus destructive, la « traite négrière », qui a dévasté la quasi-totalité du continent africain, et sous sa forme la plus tangible et la plus insolente, la domination politique dont nous nous efforçons de triompher.

Mais son mécanisme est complexe et ne se résout pas en une simple opération ; phénomène économique, politique et social connu, le colonialisme est dans son essence comme dans son esprit, un acte total.

Pour continuer à s'exercer, il lui faut, tout en usant de la force et de la coercition, se justifier moralement et intellectuellement et étendre son emprise à tous les domaines des activités humaines.

Pour exister en tant que tel, il doit ajouter à son hégémonie concrète et matérielle une emprise sociale et intellectuelle et spécialement sur les classes dirigeantes sur lesquelles il s'appuie.

Il croit alors pouvoir impunément défier les hommes et nier leur essence même.

Les peuples africains ont cru, ont spontanément senti que la liberté s'identifiait au sentiment national, et que le bonheur et le progrès de nos peuples se construisaient autour de notre distinctive personnalité. Ils ont naturellement admis que liberté, nation, personnalité sont essentiellement l'origine, le produit de la culture.

La culture est le ciment essentiel de tout groupe social : son moyen premier d'intercommunication et la prise sur le monde extérieur, son âme, sa réalisation et ses capacités aux changements.

Ainsi, la culture c'est la totalité de l'outillage matériel, œuvres et ouvrages d'art, savoir et savoir-faire, langues, modes de pensée, comportements et expériences accumulées par le peuple dans son effort de libération, pour dominer la nature et édifier une société toujours meilleure.

Une culture imposée a enfanté généralement un type d'intellectuel africain dépaycé au sein de ses réalités nationales du fait de sa dépersonnalisation et de son aliénation.

L'homme de culture africain, l'artiste, l'intellectuel en général doit se situer dans son peuple et assumer les responsabilités particulièrement décisives qui sont les siennes. Son action doit insuffler la transformation radicale des esprits sans laquelle il est impossible au peuple d'avoir raison de son sous-développement économique et social. Le peuple doit être le premier bénéficiaire de ses richesses culturelles et économiques.

Mais la culture est la somme des expériences et des expressions concrètes liées à l'histoire des peuples. Il y a donc au regard de la culture, pour ce qui nous concerne, des expressions particulières caractéristiques de chacune des grandes aires de civilisation. Mais des similitudes profondes et des aspirations communes déterminent notre africanité.

L'africanité obéit à la loi d'une dialectique du particulier et du général, de la spécificité et de l'universalité, c'est-à-dire de la variété à la base et de l'unité au sommet.

La culture africaine, l'art, la science, quelle qu'en soit la diversité des expressions, ne reposent sur aucune différence d'essence. Ce ne sont que des expressions singulières d'une même universalité.

Au-delà des similitudes et des convergences de formes de pensée, au-delà du fonds commun, l'africanité c'est aussi le destin partagé, la fraternité du combat libérateur et le même avenir à assumer de concert pour le maîtriser. L'africanité est faite de la double source de nos héritages communs et de notre communauté de destins, et c'est pourquoi, à l'étape actuelle de notre développement historique, un certain nombre de problèmes liés à l'origine, à l'existence et au développement de notre culture méritent d'être examinés.

La culture est un moyen dynamique d'édification de la nation au-dessus des divisions tribales ou ethniques de l'unité africaine, au-dessus de tout chauvinisme.

La culture, création du peuple, peut-être confisquée par une classe dominante. Or la culture doit être la recherche permanente de la conscience créatrice du peuple. Pour cela, toute politique culturelle africaine doit être fondée sur la nécessité de permettre au peuple de s'informer, de s'éduquer, de se mobiliser, de s'organiser pour se rendre responsable de son héritage culturel et de son développement.

La conservation de la culture a sauvé les peuples africains des tentatives de faire d'eux des peuples sans âme et sans histoire. La culture les préserve. Il est bien évident qu'ils veulent désormais qu'elle leur serve à prendre le chemin du progrès et du développement, car la culture, cette création permanente et continue, si elle définit les personnalités, si elle relie les hommes entre eux, impulse aussi le progrès.

Il n'y a pas de langue qui, au départ, soit plus apte qu'une autre à être le support de la science et du savoir. Une langue traduit et exprime ce que les hommes vivent et pensent. À partir du moment où notre développement fut interrompu, où nos cultures furent niées ou bafouées et l'enseignement de nos langues souvent interdit, il est évident qu'il nous faut redoubler d'efforts pour faire des langues africaines des instruments efficaces de notre développement.

L'analyse de nos réalités culturelles nous fait découvrir les éléments dynamiques de la vie des peuples dans leurs aspects tant spirituels que matériels. Parmi ces éléments qui constituent notre irréductible personnalité africaine, il convient de souligner ces valeurs qui sont parvenues jusqu'à nous malgré des vicissitudes de notre histoire et les tentatives de dépersonnalisation du colonialisme. Il s'en dégage une éthique qui révèle chez nous un sens inné et profond de la solidarité, de l'hospitalité, de l'entraide, de la fraternité, le sentiment d'appartenir à une humanité.

Dans nos langues africaines, ces valeurs, cette éthique, nous les retrouvons dans nos littératures orales ou écrites, dans nos contes, dans nos légendes, dans nos dictons et nos proverbes qui sont les véhicules de la sagesse et de l'expérience vécues de nos peuples. Nos cultures africaines porteuses de savoir et de spiritualité sont une source intarissable d'inspiration pour nos arts et pour nos lettres. Nos artistes pourront y puiser des thèmes dynamiques dans lesquels nos peuples se reconnaîtront.

La connaissance de notre histoire établira scientifiquement les fondements de notre personnalité et par-là même, elle sera un facteur de progrès en nous permettant de prendre nos mesures et de sonder nos possibilités.

Les modes d'organisation de la société africaine sont pour nous des enseignements qui nous permettront d'être nous-mêmes tout en accédant au monde moderne.

L'ingéniosité de nos techniques démontre, s'il en était besoin, nos possibilités créatrices.

Notre existence et notre présence culturelle s'attestent enfin par nos arts, nos peintures, nos sculptures, nos architectures, nos musiques, nos chants, nos danses, nos théâtres.

Cette culture, longtemps condamnée par le colonialisme à l'exotisme et vouée à la solitude des musées, se veut aujourd'hui l'expression vivante du monde. Ce monde dans lequel nous voulons prendre place, cet avenir que nous avons mission d'édifier sont dominés par les problèmes du développement et du progrès.

Nous réaffirmons que notre culture serait inopérante si elle laissait en marge la science et la technologie contemporaines. Elle se veut donc un apport personnel et original au sein d'une seule et même permanence, d'une même dynamique de progrès et de résolution sociale.

II - RÔLE DE LA CULTURE AFRICAINE DANS LA LUTTE DE LIBÉRATION ET L'UNITÉ AFRICAINE

Il est du devoir des États africains de répondre à une colonisation totale par une lutte totale pour la libération.

L'unité de l'Afrique trouve son fondement d'abord et surtout dans l'Histoire. Sous la domination coloniale, les pays africains se sont trouvés dans la même situation politique, économique, sociale et culturelle. L'entreprise de domination sur le plan culturel a entraîné la dépersonnalisation d'une partie des peuples africains, falsifié leur Histoire, systématiquement dénigré et combattu les valeurs religieuses et morales, tenté de remplacer progressivement et officiellement leur langue par celle du colonisateur, afin de les dévitaliser et de leur enlever leur raison d'être.

De ce fait, au niveau de la masse, la culture africaine freinée dans son développement a trouvé refuge dans sa langue, dans ses mœurs, chants, danses, croyances, et. Et, malgré son amoindrissement, elle s'est révélée un rempart vital de résistance à l'intrusion coloniale et a témoigné ainsi de la pérennité de l'âme africaine.

La colonisation a favorisé la formation d'une élite culturelle acquise à l'assimilation, ayant accédé à la culture coloniale, la soutenant même et lui servant souvent de caution. Ainsi, une grave et profonde rupture s'est produite entre l'élite africaine et les masses populaires africaines.

Seule l'adhésion aux concepts de liberté, d'indépendance de nation, a permis de situer le conflit dans son contexte réel.

Le dépassement de la dualité culturelle a été possible avec les mouvements de libération, les guerres d'indépendance et l'opposition ferme et irréductible à l'asservissement colonial. Le combat de l'Afrique a fourni les cadres à la fois matériels et spirituels à l'intérieur desquels la culture africaine allait pouvoir s'épanouir prouvant ainsi l'interaction dialectique naturelle entre les luttes de libération nationale et la culture.

Pour les pays africains qui se sont libérés ou pour ceux qui sont en conflit armé avec les puissances coloniales, la culture a été et demeure une arme de combat. Dans tous les cas, les luttes armées de libération ont été et sont par excellence, des actes culturels.

L'expérience des mouvements de libération démontre que l'intégration des intellectuels aux masses populaires, confère une plus grande authenticité à leurs œuvres et dynamise par-là même, la culture africaine.

L'accession à l'indépendance véritable, comme les luttes armées en cours, a permis une renaissance culturelle ; le combat libérateur, sous toutes ses formes, est apparu logiquement comme une constante de l'africanité culturelle. Celle-ci est une réalité essentiellement fondée sur les hommes issus d'une même terre, vivant sur le même

continent, voués inéluctablement de par le processus nécessaire de décolonisation à tous les niveaux et de libération globale, au même destin malgré les particularités régionales ou nationales.

Parce qu'elle est liée au même combat, parce qu'elle est facteur de libération nationale, continentale, parce qu'en définitive elle est le ressort premier et final de l'homme et que seule elle est susceptible de constituer le premier fonds de résistance aux menaces qui pèsent sur l'Afrique, cette africanité est dépassement du cadre national et régional.

Les nécessités présentes de l'Afrique exigent de la part de l'artiste et de l'intellectuel un engagement ferme à l'égard des principes fondamentaux et des aspirations libératrices de l'homme africain. Le nouvel acte culturel doit se situer au centre du nouveau combat pour l'authenticité et le développement des valeurs africaines.

La politique culturelle du néo-colonialisme impose une critique objective et concrète de notre situation culturelle présente. L'analyse des aspects encore négatifs de cette situation a amené le néo-colonialisme à concevoir une forme d'action concertée nouvelle qui, si elle n'est plus violente, n'en est pas moins néfaste et dangereuse, parce que nuancée et insidieuse, pour le développement et l'avenir de la culture africaine.

Les dangers qui menacent notre culture sont réels, qu'il s'agisse de la perpétuation des normes et des modèles étrangers sur les plans moral, spirituel, esthétique, philosophique, ou qu'il s'agisse des schémas de pensée dans le domaine des institutions et de la politique.

Le front de la culture doit donc succéder au front de la résistance, car la culture reste la force vive essentielle de la nation, la sauvegarde de notre existence et l'ultime réserve de notre lutte.

Ainsi, seule l'africanité pourra être le germe d'une résurrection et d'un nouveau départ pour un humanisme africain d'avant-garde, confronté avec les autres cultures ; il trouvera sa place dans l'humanisme universel et en procédera. Nos artistes, écrivains et intellectuels doivent, s'ils veulent être au service de l'Afrique, s'en inspirer.

L'indépendance totale est donc la condition première de l'épanouissement de la culture au service des masses populaires.

III - RÔLE DE LA CULTURE DANS LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE L'AFRIQUE

Héritiers d'une civilisation millénaire, riches de potentialités économiques insoupçonnables, nous sommes prêts aujourd'hui à poursuivre dans le recouvrement total de nos personnalités, le combat qui nous mena à nos indépendances.

L'affirmation de notre identité profonde et la gestion au profit de nos peuples, de nos richesses matérielles, nous permettront de participer activement, en partenaires libres et libérés à l'édification de la civilisation universelle.

À la fois représentation d'un style de vie, d'une économie et de rapports sociaux déterminés à un moment donné de l'évolution humaine, la culture forme un tout avec la vie politique. Création permanente et continue, expression de la pérennité des peuples, la culture africaine entend bien ainsi se mettre au service de la libération de l'Afrique du colonialisme sous toutes ses formes, de toutes formes d'aliénation, tout comme au service de la promotion économique et sociale de ses peuples. Assurée et vécue par les masses, elle devient un élément moteur de développement économique et social et force de transformation du milieu.

Une société, une culture peut rester elle-même, tout en accédant au développement économique, à condition de faire sa part au nécessaire.

Or, faire sa place à la technique et à la science est nécessaire, comme à la rationalité économique, comme à la prévision et au temps. Et ceci parce qu'aucune culture n'est passivement opératoire. Pour mettre ses ressources au service du développement, elle a besoin de se vivifier, de s'actualiser au contact de la technique qui tend à créer une civilisation universelle. Une société doit tout à la fois garder son essence, sous peine de se dissoudre, et son efficacité, sous peine de perdre tout moyen d'existence et d'autonomie. Elle persévère et s'adapte par un travail dialectique constant d'apport et de don entre la culture nationale et les valeurs universelles.

Il est absolument nécessaire par ailleurs de veiller à la défense et à la préservation de la personnalité et de la dignité africaines. Mais ce retour et cette référence constante aux sources vives de l'africanité doivent se garder d'une expression complaisante et stérilisante du passé, mais bien au contraire impliquer un effort novateur, une adaptation de la culture africaine aux exigences modernes d'un développement économique et social harmonisé.

Libérer la société africaine des conditions socio-culturelles qui entravent son développement, débarrasser la culture africaine des facteurs aliénateurs en l'intégrant en particulier dans une action de masse, tels sont les objectifs retenus.

Pour développer des capacités opératoires, la culture africaine, fidèle à son autorité, doit se vivifier et s'actualiser au contact de la science et de la technique, car si la civilisation technicienne progresse par accumulation, la culture le fait par création et fidélité. Tous les moyens pour y tendre doivent être mis en œuvre.

Il s'agit pour l'Afrique de rattraper un retard qui est d'abord culturel, ce qui suppose :

- a) une conversion des mentalités vers le monde de l'objet, de la quantité, du rationalisme scientifique ; le rôle de l'école peut être déterminant,

bénéfique ou néfaste selon l'importance qu'on aura accordée aux disciplines techniques ;

- b) l'action du pouvoir politique dans le sens d'une authentique révolution des esprits ;
- c) l'effort collectif des membres de la communauté, ce qui n'est possible que si les citoyens assument réellement leur destin, dans un climat de liberté et de bonheur.

Outre l'arabe qui, depuis quelques années déjà, est une langue de travail à l'OUA, il est souhaité que des études soient entreprises pour la promotion d'autres langues africaines de grande diffusion.

Faire des langues africaines des langues écrites, et le véhicule de la pensée scientifique, assurer le libre accès de tous les enfants d'Afrique à l'enseignement, l'alphabétisation des adultes et la promotion des femmes, voilà des tâches immédiates qui s'imposent à tous.

Tout retard dans la refonte du système éducatif actuel a pour conséquence un retard dans la formation des cadres nationaux et justifie la poursuite de l'assistance technique et culturelle étrangère.

Il faut sortir de ce cercle vicieux aussi rapidement que possible, car le maintien prolongé de cette assistance risque de prendre la forme d'une domination à peine déguisée.

L'enseignement supérieur a pour mission principale de former les cadres nécessaires à la production économique et culturelle, et ces cadres ont besoin de se faire comprendre des travailleurs et des masses populaires. Il faut, là où cela est possible, que cet enseignement soit donné dans la langue nationale. Ces tâches seront d'autant mieux remplies qu'elles s'appuieront sur les moyens d'information de masses appartenant à l'Afrique (radios, TV, cinémas, théâtres et centres culturels au niveau des entreprises) et sur la multiplication des échanges et des manifestations culturels.

Ces valeurs nous permettront d'affronter, sans frustration ni aliénation, les transformations inévitables que devront subir nos sociétés dans le processus de développement. On utilisera celles qui sont capables de favoriser le progrès économique et de mobiliser les masses en suscitant en elles l'enthousiasme nécessaire aux grandes entreprises collectives.

Dans cet effort gigantesque de récupération du patrimoine culturel de l'Afrique et d'adaptation aux exigences de la civilisation technicienne, l'artiste, le penseur, le savant, l'intellectuel ont un rôle qui est de contribuer dans le cadre d'une action de masse à faire ressortir et connaître la communauté d'inspiration et le fonds commun qui constituent l'Africanité...

D'une manière plus générale, l'Afrique devra reprendre ses modes de connaissance, ses techniques, ses modes de communication et les actualiser aux fins d'en faire de puissants moyens de domination de la nature et du développement harmonisé de la société africaine.

De même il nous appartient de nous éviter l'écueil de la recherche futile et formelle et de la culture d'agrément, qui mène à l'isolement stérile et à un esthétisme décadent.

Il convient notamment de s'efforcer par les mesures systématiques et appropriées d'enraciner davantage notre jeunesse dans les réalités culturelles africaines, afin qu'elle en comprenne les valeurs profondes, et pour mieux l'armer à résister à certaines manifestations culturelles démoralisatrices, tout en la préparant à s'intégrer à la masse de nos peuples.

Ainsi donc, la culture africaine, fidèle à elle-même et puisant aux sources profondes de sa richesse et de son génie créateur, entend non seulement défendre sa personnalité et son authenticité, mais aussi se faire l'instrument au service des masses dans la libération de l'Afrique de toutes les formes d'aliénation, un instrument d'un développement économique et social harmonisé. Elle réalisera ainsi la promotion technico-industrielle de l'homme d'Afrique, mais aussi un humanisme vivant et fraternel, éloigné du racisme et de l'exploitation de l'homme par l'homme.

La culture, force décisive dans le développement économique et social, constitue pour nos peuples le plus sûr moyen de rattraper notre retard technique, donc économique, et la force la plus efficace de notre résistance victorieuse au chantage impérialiste.

Dès lors il devient nécessaire et urgent de libérer l'Afrique de l'analphabétisme, de promouvoir une formation permanente des masses dans tous les domaines, de développer en elles un esprit et une attitude scientifique, technique et critique, de rendre la culture populaire effectivement opératoire.

Tous nos efforts doivent tendre vers une véritable révolution dans l'activité culturelle en Afrique.

Le caractère populaire de notre culture doit induire une conception spécifique tant dans l'organisation scientifique et la rationalisation de nos activités productives que dans le mode d'appropriation des moyens de production (terre, ressources naturelles, industrie, etc.) et le mode de répartition des produits.

L'africanité doit se manifester d'une façon concrète et tangible dans la conjugaison de nos forces et de nos ressources naturelles nationales pour la promotion d'un développement économique et social culturel continental accéléré et harmonisé.

SUGGESTIONS ET PROPOSITIONS

Pour l'utilisation dynamique dans la vie actuelle des peuples africains des éléments de la culture africaine, le symposium propose de :

- 1) Renforcer et intensifier les activités culturelles de l'Afrique en rendant plus actif et plus régulier le fonctionnement de la Commission de l'OUA pour l'Éducation, la Culture, la Science et la Santé ;
- 2) Créer des revues culturelles éditées dans les langues de travail de l'OUA et si possible dans d'autres langues africaines ;
- 3) Élaborer un corpus des arts et une encyclopédie du continent africain et promouvoir dans les pays membres de l'OUA des associations de beaux arts et l'édition d'une encyclopédie de l'art et de la littérature ; créer dans les universités des chaires d'enseignement des valeurs et réalités de la culture africaine ;
- 4) Promouvoir et harmoniser les recherches dans tous les domaines de la médecine traditionnelle et de la pharmacopée africaine afin de les moderniser en leur donnant des bases scientifiques et en les dépouillant de leur caractère ésotérique et empirique pour en faire une source d'enrichissement pour la médecine moderne ; promouvoir, encourager et coordonner la recherche scientifique en Afrique ;
- 5) Créer un Institut panafricain du Cinéma. L'Afrique doit en effet créer dans ce domaine son langage propre et choisir les moyens appropriés pour rendre ce langage accessible au peuple. Les États africains doivent donc s'organiser pour la production, la circulation, la distribution d'œuvres cinématographiques et lutter contre les monopoles qui bloquent le développement d'un cinéma authentiquement africain ;
- 6) Créer des maisons d'édition et de distribution de livres, de manuels scolaires, de disques et presse en Afrique, de manière à lutter contre les spéculateurs des marchés et à en faire des instruments populaires d'éducation. Le Symposium appuie la décision de l'OUA de créer une agence panafricaine de presse pour intensifier l'échange d'informations entre pays africains ;
- 7) Mettre en place des organismes appropriés pour permettre l'insertion des arts africains dans l'industrie et l'entreprise ;
- 8) Protéger la propriété intellectuelle des Africains par une législation appropriée ;
- 9) Engager toutes les démarches nécessaires, y inclus par l'intermédiaire des institutions internationales, pour récupérer les objets d'art et les archives pillés par les puissances coloniales ; prendre les mesures nécessaires pour arrêter l'hémorragie des biens culturels qui quittent le continent africain ;

- 10) Multiplier les échanges culturels par des expositions, des colloques, des séminaires, des rencontres de jeunes, de femmes, de travailleurs, d'intellectuels, de militants et de responsables pour une plus grande compréhension mutuelle ;
- 11) Organiser une assistance technique et économique inter-africaine ;
- 12) Promouvoir l'utilisation et l'enseignement des langues nationales nécessaires à l'expression authentique de la culture africaine comme outil populaire de la diffusion de la science et de la technique ; organiser des concours d'inventions techniques pratiques faites par les Africains, afin de stimuler l'esprit de création dans le domaine technologique ;
- 13) Réformer l'enseignement à tous les niveaux de façon à lui donner les moyens efficaces pour remplir sa mission de promotion et de développement des peuples africains. Le contenu de cet enseignement, les méthodes et les manuels scolaires doivent tenir compte de nos réalités nationales, de la nécessité de renforcer notre unité et notre solidarité par une meilleure compréhension réciproque ;
- 14) Traduire dans nos langues les œuvres littéraires, historiques, philosophiques et scientifiques qui constituent le patrimoine commun de l'humanité ; encourager la traduction des œuvres africaines dans les langues étrangères ;
- 15) Encourager et développer dans le continent africain un artisanat échappant aux spéculations mercantiles ;
- 16) Associer plus activement et plus massivement les femmes et la jeunesse africaine à la conservation, à la transmission et à l'épanouissement de notre patrimoine culturel ;
- 17) Création de prix destinés à récompenser les productions les plus authentiques et les plus utiles des artistes et des écrivains africains ;
- 18) Susciter une action plus soutenue en faveur des mouvements africains de libération nationale en vue du renouveau artistique, politique, et idéologique ;
- 19) Prendre conscience et faire prendre conscience aux masses populaires et à l'opinion internationale de la valeur et de la portée du combat de libération nationale ;
- 20) Mettre en relief et propager largement, par tous les moyens de diffusion dont disposent les États africains, les données réelles des luttes de libération ;
- 21) Les mouvements de libération africains doivent avoir la possibilité de participer concrètement au sein des institutions de culture africaine à l'action culturelle unifiée ;

- 22) Permettre entre les différents pays la circulation et l'étude des expériences africaines dans les domaines de la décolonisation culturelle sous toutes ses formes : histoire, langue, enseignement, etc.
- 23) a) donner à l'Afrique et à son Histoire la primauté sur les plans de la recherche, dans les programmes des établissements scolaires et universitaires ;
b) organiser des rencontres entre experts et hommes de science africains.
- 24) Apprécier les œuvres africaines selon les normes propres au continent et selon les impératifs de la lutte de libération et de l'unité. Créer à cette fin en Afrique, des institutions culturelles appropriées ;
- 25) Encourager les créateurs africains, dans leur mission de refléter les préoccupations du peuple afin de combler le fossé creusé et maintenu par l'aliénation coloniale entre les élites intellectuelles et les masses populaires ;
- 26) En participant au combat de leur peuple, les artistes et intellectuels africains pourront rétablir la vérité historique mais aussi aider aux combats libérateurs en les faisant connaître en Afrique et en dehors de l'Afrique ;
- 27) Participation du peuple dans les décisions, l'organisation et la gestion en matière économique, sociale et culturelle ;
- 28) Détermination du mode d'appropriation par le peuple de toutes les ressources naturelles et des principaux moyens de production ;
- 29) Traduction de l'Africanité dans :
 - a) l'unification du mouvement syndical africain,
 - b) le développement des organisations de masse (jeunesse, femmes, etc.) ;
- 30) Promotion d'un programme de coopération technique inter-africain, pour pallier notamment les ravages de la « fuite des compétences » ;
- 31) Accès effectif de tous les enfants à la scolarisation primaire sans distinction de sexe, de race ou de religion ;
- 32) Alphabétisation massive et fonctionnelle des adultes ;
- 33) Développement des moyens culturels permettant d'accéder le plus directement aux masses (cinéma, théâtre, radio, télévision) ;
- 34) Création au niveau des campagnes et des entreprises d'unités culturelles susceptibles de :
 - a) diffuser les connaissances scientifiques élémentaires,
 - b) diffuser les œuvres artistiques du patrimoine africain et mondial,

- c) stimuler les activités culturelles dans les zones rurales par l'utilisation des moyens d'information de masse, construire des musées pour enrichir intellectuellement les populations des zones les moins développées.
- 35) Recensement des folklores africains et leur diffusion au sein des masses ;
- 36) Panafricanisation et régionalisation des universités et des instituts techniques, lieux de rencontre de la jeunesse, ces centres de culture devront permettre à tous les étudiants africains de poursuivre leurs études dans les conditions les meilleures ;
- 37) Instauration entre les États membres de l'OUA d'un système d'échanges de documents et d'expériences en matière d'éducation de masse ;
- 38) Échange de programmes à caractère économique, social et culturel entre radios, TV et cinémathèques africaines, en utilisant en particulier l'URTNA ;
- 39) Organisation de séminaires culturels inter-régionaux d'expositions de peinture et d'objets d'artisanat, en vue d'encourager le développement économique et social de notre continent ;
- 40) Contribution au projet de l'Histoire générale de l'Afrique entrepris par l'UNESCO.

III

FESTIVAL MONDIAL DES ARTS ET DE LA CULTURE

Lagos, 15 janvier-12 février 1977

Rapport final (extraits) ⁴

Origine

Le Festival mondial des Arts nègres et africains, depuis son inauguration à Dakar en 1966, a été conçu à travers trois (3) principales rubriques :

- Les performances artistiques
- Les expositions
- Le colloque

Le colloque qui est au cœur du Festival, est un forum où étudiants, écrivains et artistes du Monde noir se réunissent pour mettre en commun leurs réflexions, leurs recherches et leurs expériences autour d'un thème qui donne toujours au colloque sa particularité. Une particularité qui se démontre à travers toutes les activités du Festival. L'objectif de ce colloque est de permettre aux peuples noirs de mieux connaître leur héritage culturel, de mieux le cerner et de renforcer leur solidarité dans le but d'assurer leur entière libération culturelle, et d'associer leurs efforts pour promouvoir et diffuser leurs valeurs culturelles au sein de leurs communautés et à travers le monde entier.

Le thème du Colloque

Le thème du premier Festival des Arts nègres à Dakar était : Fonction et importance de l'Art nègre et africain pour les peuples et dans la vie des peuples. Le thème du

4. Source : Second World Black and African festival of arts and culture ; colloquium on black civilization and education ; colloquium proceedings, volume I, Lagos., p. 117-182.

second Festival mondial des arts et de la culture noirs et africains est : Civilisation noire et Éducation.

Le thème principal est subdivisé en dix sous-thèmes, qui ont été répartis en cinq Ateliers ou Comités, deux sous-thèmes constituant un atelier. Ainsi nous avons :

ATELIER 1 1. Civilisation noire et Arts

2. Civilisation noire et Pédagogie

ATELIER 2 1. Civilisation noire et Littérature

2. Civilisation noire et Langues Africaines

ATELIER 3 1. Civilisation noire et Philosophie

2. Civilisation noire et Religion

ATELIER 4 1. Civilisation noire et Conscience historique

2. Civilisation noire et Gouvernements africains

ATELIER 5 1. Civilisation noire, Science et Technologie

2. Civilisation noire et Médias

Préparation scientifique

Les préparations scientifiques du colloque ont duré presque trois ans. Le thème général, et ses subdivisions, a été transmis dans toutes les zones et aux pays participants, à travers leurs universités et les ministres de l'Éducation et de la Culture. Les candidats devaient préparer leurs contributions au Colloque de deux manières spécifiques :

- Les recherches portant aussi bien sur les situations concrètes de la Civilisation noire telles qu'inscrites dans le programme que sur les expériences menées dans certains pays pour les intégrer dans le système éducatif ;
- Une synthèse donnant des orientations et des propositions concrètes.

Au Secrétariat international du Festival à Lagos, la Division Colloque a été mise en place pour centraliser et coordonner la préparation du colloque à travers le monde. Notre cher collègue, le Docteur Pio Zirimu qui était le Directeur cette Division, est décédé juste quelques jours avant l'ouverture du Colloque. Plusieurs pré-colloques et séminaires ont eu lieu dans le but d'élaborer les Programmes du colloque (UNESCO en 1973, Dakar en 1974).

Pays participants

Trente-cinq pays se sont inscrits pour participer au Colloque. Ce sont : L'Australie, Brésil, Burundi, Cameroun, Canada, Côte d'Ivoire, Cuba, États-

Unis, Empire centre-africain, Éthiopie, France, Gabon, Gambie, Ghana, Île Maurice, Irlande, Kenya, Liberia, Mali, Mauritanie, Nigeria, République du Congo (Brazzaville), République de Guinée, Royaume-Uni, Ouganda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Surinam, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

Des Représentants de dix-huit autres pays ont pris part au Colloque pendant le Festival :

Algérie, Communauté noire en Allemagne, Communauté noire de Hollande, Égypte, Guinée, Bissau, Guyane, Haute-Volta, Lesotho, Libye, Madagascar, Malawi, Niger, République du Cap-Vert, Rwanda, Somalie, Togo, Trinité et Tobago, Tunisie.

Enfin, étaient également présentes au Colloque, les organisations internationales telles que l'OUA, l'ONU, l'UNESCO et le Saint-Siège.

Étant donné que la France et l'Île Maurice n'ont finalement pas pris part au Colloque, il y avait au total 53 pays représentés avec environ 700 participants y compris 321 délégations officielles, le reste étant des observateurs.

Les textes reçus

À l'ouverture du Colloque nous avons reçu 241 textes : 159 en anglais et 82 en français. Nous avons reçu d'autres contributions pendant le Colloque.

[...]

Le Comité exécutif du Colloque était composé comme suit :

- Son Excellence le Colonel, A. ALI, Commissaire à l'Éducation, République Fédérale du Nigeria : Président
- M. Ambroise MBIA, Secrétaire Général du Comité International du Festival
- Le Professeur MVENG, Professeur d'Histoire à l'Université de Yaoundé : Rapporteur Général
- Les anciens Membres de la Division Colloque.

Chaque Atelier avait deux Rapporteurs pour deux sous-thèmes du Colloque. La présidence de chaque atelier était assurée tour à tour par les chefs de délégations des pays prenant part au Colloque.

L'équipe en charge de l'organisation technique du Colloque a travaillé main dans la main avec le Comité exécutif du Colloque. Cette équipe était composée de :

- M. J.C. De Graft, Ghanéen, maître-assistant à l'Université de Nairobi (Kenya), chargé de la production et de la distribution des textes en anglais
- M. C. Granderson, de Trinidad et Tobago, enseignant de littérature française au Lycée classique de Bouaké (Côte d'Ivoire), chargé de la production et de la distribution des textes en français.
- Dr A.U. Iwara, maître-assistant à l'université d'Ibadan (Nigeria), responsable de la classification des textes et résumés reçus par sous-thème, de même que de la production des rapports du Colloque en anglais et en français.

Mademoiselle M. BASSEY, du Nigeria, responsable de la codification des textes et des résumés reçus

- M. WINSALA, maître de conférence et chef de service au Centre de Conférence de l'université d'Ibadan, chargé de l'organisation administrative du Colloque.

Le Comité de direction du Colloque était assisté des Consultants de l'UNESCO qui étaient soutenus par le bureau du Président du Colloque, son Excellence, M. Mahtar M'BOW, Directeur Général de l'UNESCO.

Ils étaient assistés d'une équipe de traducteurs, de correcteurs, de téléscribes, de secrétaires et de reprographes.

Déroulement du Colloque

Le Colloque s'est déroulé en 4 phases :

- La cérémonie d'ouverture, présidée par le Chef de l'État, le Lieutenant Général OLUSEGUN OBASANJO, Président d'honneur du Festival (17-01-1977) ;
- La première semaine fut consacrée aux ateliers (18 au 23-01-1977) ;
- La seconde semaine fut consacrée à l'analyse des rapports des ateliers en session plénière et à l'adoption du Rapport général (24 au 31-01-1977) ;
- Enfin, la session de clôture présidée par le Commandant O.P. FINGESI, Président du Comité international du Festival (31-01-1977).

En plus des débats au cours des ateliers, des tables rondes et des Symposium étaient organisés. Il y en avait au total deux par atelier.

Enfin, une série de 10 conférences publiques sur différents thèmes du programme du Colloque ont été organisées. Ces textes seront annexés à ce rapport.

DEUXIÈME PARTIE, RAPPORT DE L'ATELIER I – section I

Rapport du sous-thème : Civilisation noire et arts

1.1 Organisation, composition de l'atelier et débats

Les Officiels

Rapporteur : H. Memel-Fote (Côte d'Ivoire)

18 janvier 1977

Président : K.A. SRAPONG (Ghana)

Président Adjoint : Ile Maurice (absent)

19 janvier 1977

Président : F. GADAMU (Éthiopie)

Président Adjoint : P.N. Kakooza (Ouganda)

19 janvier 1977

Président : Izia Mpey Zaïre)

Président Adjoint : G. ANGLADE (Canada)

20 janvier 1977

Président : Nda Paul (Côte d'Ivoire)

Président Adjoint : LUIZ GARCIA EDUARDO Cuba)

1.2 Composition : 61 délégués et observateurs (51 de l'Afrique et de Madagascar et 10 de l'Europe et de l'Amérique) ont participé aux débats.

1.3 Travaux : les travaux ont eu lieu du mardi 18 au jeudi 20 janvier 1977 de la manière suivante :

- Conférence-Débat (3 demi-journées),
- Le Symposium (une demi-journée).
- Un sous-comité spécial chargé de faire le projet de recommandations, avec le Zaïre comme superviseur

Thèmes discutés

Sur les 17 textes initialement prévus pour ce sous-thème, 14 seulement ont été présentés. Les problèmes traités relèvent de 4 catégories :

- les relations entre l'Art et la Culture,
- l'Histoire de l'Art noir et africain,
- l'Art traditionnel noir et africain,
- l'Art moderne noir et africain.

2.1 Relations entre Art et civilisation

2.1.1 - Le premier point soulevé en ce qui concerne la civilisation est celui de l'Art comme facteur d'identité culturelle. La civilisation est évidemment prise dans le sens anthropologique du mot alors que pour le terme Art, l'Atelier y inclut toutes les activités qui sont utiles à la vie sociale et ont pour trait caractéristique d'embellir le monde : sculpture, peinture, architecture, musique et danse, théâtre, cinéma etc. L'Art noir et africain n'est pas seulement un élément important et essentiel de la Civilisation noire et africaine et une grande contribution à la culture humaine, mais est également un élément et un facteur de spécificité pour la structure et l'histoire de cette civilisation. Il présente en effet des caractéristiques particulières communes aux peuples noirs à travers le temps et l'espace, de l'Afrique à l'Amérique et de l'Océanie à l'Australie : liens avec la vie pratique, initiation aux disciplines, les relations avec le rythme sacré etc. Aujourd'hui, la conscience de cette spécificité crée un lien entre ces peuples et sert d'arme à ceux qui luttent pour l'égalité.

2.1.1 - Le second point soulevé en ce qui concerne la civilisation est celui du progrès technologique. L'éducation artistique développe en effet des aptitudes intimement liées à la technologie appliquée ou alors à la technologie fondamentale. Ces aptitudes sont la créativité, l'esthétique, la sensibilité et la capacité à analyser les aspects physiques du monde. Néanmoins, le progrès dans le domaine de la technologie appliquée est aussi lié aux besoins esthétiques des peuples. Si la technologie africaine repose sur l'esthétique de la Civilisation noire et africaine et si l'éducation y est aussi associée, alors elle connaîtra un développement rapide et approprié.

2.2 Histoire de l'Art noir et africain

Non seulement les chercheurs Africains montrent peu d'intérêt pour l'Art africain, mais ils sont également très critiques en ce qui concerne l'acceptation des interprétations que leurs homologues étrangers donnent à l'Art. Un certain nombre de conditions sont nécessaires pour la promotion de l'histoire de cet art. D'abord, l'approche de l'art doit être critique (en ce qui concerne le cadre conceptuel, la chronologie, le sens etc.) Ensuite, cette approche doit reposer sur l'archéologie. Et enfin, elle doit être sociologique, mettant en exergue les liens avec la structure sociale. Le cadre le plus approprié dans lequel les études mentionnées ont été effectuées et sont devenues plus significatives est la nation ou le continent africain.

2.3 L'art traditionnel

La problématique de l'art traditionnel est celle de la nature, de la fonction et de la valeur de cet art, étudiées à partir des disciplines particulières.

2.3.1 Le problème de la nature de l'Art traditionnel est résolu par le renouvellement de certains concepts et en trouvant une appréciation nouvelle de l'Art traditionnel. En effet, la conception du théâtre africain sous ses formes diverses (contes, théâtre rituel, de masques) implique l'idée de performance qui est à la fois un travail d'art et un travail collectif de l'artiste et des spectateurs.

Cette performance interprète et formalise la culture africaine. En ce sens, le théâtre africain se distingue du théâtre grec ou européen, qui est un travail individuel de l'artiste qui interprète et formalise une autre culture. Pour aller dans le même sens, une nouvelle définition des instruments musicaux permet d'incorporer tous les instruments musicaux africains.

Enfin, l'art traditionnel peut être qualifié d'art de haut niveau, un art plus ou moins élaboré comme par exemple dans le théâtre, la sculpture et la peinture religieuses, et dans un sens plus large, tout art africain classique et visuel.

2.3.2 Pour ce qui est de la fonction, l'analyse révèle dans l'art traditionnel des fonctions diverses et liées : la fonction intellectuelle et sociale (communication), la fonction historiographique (tradition orale de la musique), la fonction idéologique (diffusion d'idées religieuses), etc.

2.3.3 En ce qui concerne la valeur de l'art traditionnel, elle se définit par les préoccupations contemporaines. D'un point de vue théorique, la connaissance de cet art permet de comprendre les artistes d'aujourd'hui. D'un point de vue pratique, cette connaissance est capable de renouveler les formes et le langage de l'art moderne tels que perçus dans certaines études effectuées sur le théâtre traditionnel en Amérique (étude sur le Vaudou). Enfin, cette connaissance est un outil et un langage de coopération en ce sens qu'il initie la jeunesse des communautés noires du monde entier aux valeurs de l'Afrique.

2.4 L'art moderne

L'art moderne à travers les exemples de musique et de sculpture a soulevé deux questions : celles de son développement et de son identification.

Aujourd'hui, l'art africain subit l'influence contradictoire de divers facteurs externes et internes. Parfois, les facteurs externes sont négatifs. Ainsi, sous l'effet idéologique et technique de la science et de la technologie européennes, les traditions artistiques africaines (outils techniques, goût de la beauté) se sont dénaturées et le statut social de l'artiste traditionnel a décliné. Quelques fois, l'influence des facteurs externes est positive. Ainsi, la musique africaine a subi des modifications structurelles (échelles, l'organisation de l'harmonie, les relations entre les artistes et public etc.) ce qui a donné naissance à des artistes de renommée.

Mais dans l'un ou l'autre des cas, lorsqu'on atteint en quelque sorte le seuil de tolérance, une réaction s'ensuit comme pour arrêter la tendance à l'évolution. Les facteurs internes qui occasionnent cette réaction sont d'abord d'ordre culturel (attachement à la tradition, la nécessité d'une identité, etc.) ; ils peuvent être d'ordre socio-économique (nécessité d'adaptation et de spécialisation de la part des artistes) ou même d'ordre politique (idéologie).

2.5 Points importants du débat

Le débat fait ressortir 4 points essentiels.

2.5.1 la recherche africaine sur l'Art africain doit en priorité être précédée d'une critique des théories et concepts en vigueur (primitivisme, folklore théâtral, etc.) et d'une invention de concepts appropriés. Cette recherche historique et sociologique devrait expliquer le niveau élevé de performance dans l'art au sein d'une Afrique techniquement sous-développée.

2.5.2. Le problème de l'identité culturelle qui se trouve lié aux causes historiques, politiques (l'esclavage, la colonisation et les systèmes éducatifs) est une question qui se pose uniquement pour les Africains qui ont été déracinés et européanisés. Dans ce contexte, le projet d'une réforme du système éducatif qui inclut l'enseignement de l'Art se justifie.

2.5.3 Le rôle de l'artiste dans la société africaine était déterminé auparavant par deux facteurs : le projet d'une société communautaire et le caractère fonctionnel de l'art. L'artiste doit maintenir cette conception de son rôle. En retour, la société doit garantir à l'artiste les conditions de son existence et sa liberté d'expression.

2.5.4 Pour créer un théâtre africain moderne, les Africains doivent résoudre les problèmes structurels et techniques des scènes et modèles importés d'Europe.

2.6 Conclusion

Dans les délibérations de l'atelier, deux faits apparaissent clairement et sont importants pour l'avenir : les perspectives d'une histoire de l'Art noir et africain et l'intégration de l'art dans les problématiques de développement technologique et industriel de l'Afrique. Cependant, il est regrettable que l'Atelier, tout en traitant à fond les questions théoriques, n'ait pas analysé le concept d'identité culturelle d'un point de vue critique.

RECOMMANDATIONS

Recommandations concernant les méthodes d'approche de l'Art africain :

Vu les limites évidentes des Africains (artistes et chercheurs) en ce qui concerne la connaissance de leur art,

Vu que cette connaissance est nécessaire et indispensable à l'introduction de l'enseignement de l'art dans les écoles,

Les chercheurs doivent :

- Entreprendre une critique des conceptions esthétiques liées à la Civilisation noire et africaine et s'efforcer de créer des concepts appropriés pour la connaissance de cet art ;

- Prendre en compte les attitudes des Africains envers leur art, le sens profond qu'ils donnent à leur art et les témoignages des artistes ;
- A cet effet, consulter les maîtres de la tradition esthétique africaine, et accroître conséquemment les monographies avant d'élaborer des théories

Recommandation concernant l'Artiste et la créativité

Vu le caractère fonctionnel de l'art dans la Civilisation noire et africaine ; Étant donné qu'une œuvre d'art est noire et africaine pas seulement dans le fonds mais aussi dans le style, un style qui porte la marque de l'esthétique noire et africaine ;

Vu que l'esthétique dans l'art, est un facteur de progrès technologique, le colloque recommande que les artistes soient :

- Intégrés au peuple et exprime ses préoccupations ;
- Qu'ils apprennent cette esthétique et créent dans ce style en évitant de reproduire le passé. Tout en suivant ces indications, ils sont libres de faire appel à des techniques étrangères et de chercher leur inspiration dans d'autres sources esthétiques du monde.

De plus, la collaboration avec les hommes de science est indispensable à la création et au développement de leurs techniques de travail d'une part, et de l'autre, à leur contribution au développement d'une science et d'une technologie plus humaines pour le bénéfice de tous les peuples africains.

3. Recommandations concernant l'artiste africain et la promotion et l'enseignement de l'Art noir et africain

Vu l'importance des conditions politiques nécessaires pour la promotion de l'art dans la civilisation moderne noire et africaine,

Considérant le rôle de l'éducation dans l'extension des connaissances esthétiques et dans la renaissance d'une conscience collective de l'identité culturelle

3.1 Le colloque recommande aux gouvernements et aux communautés du monde :

- De garantir le respect de la liberté d'expression des artistes,
- D'adopter et de mettre en vigueur une loi qui réhabilitera l'artiste dans sa société et le protégera,
- D'associer les artistes dans la conception et l'exécution de tous travaux de développement urbain et rural,
- De créer et développer des musées accessibles au peuple à tous les points de vue, pour la préservation de l'art et la culture matérielle de l'Afrique traditionnel et moderne,
- D'élaborer et de mettre en vigueur une législation régulant l'exportation de l'héritage culturel africain,

- De procéder à l'application effective des résolutions de l'UNESCO et de l'OUA en ce qui concerne la restitution du patrimoine culturel africain,
- D'intégrer dans les programmes de télévision et de radio, ainsi que dans la presse, des articles instructifs sur la culture et l'Art noir et africain,
- De financer la production de film sur l'art noir et africain,
- De promouvoir au sein des peuples africains des expositions et des rencontres artistiques et culturelles (symposiums, conférences, colloques ; festivals...),
- D'organiser des échanges de programmes culturels et artistiques entre les chaînes de radio et de télévision ainsi que pour les livres sur l'Art,
- D'encourager et soutenir la création : 1. Des associations artistiques et culturelles aux niveaux national, régional et international, 2. Des centres culturels dans les ambassades, 3. Des bibliothèques et théâtres accessibles au peuple à tout point de vue,
- De contrôler le flux des éléments culturels étrangers qui de par leur nature peuvent affecter négativement l'identité de notre culture,
- D'introduire, en relation avec le département des sciences humaines, différentes disciplines artistiques (les beaux-arts et l'art créatif) dans les programmes d'enseignement à tous les niveaux,
- De promouvoir une formation spéciale pour les artistes et les gardiens de notre culture et de notre héritage artistique.

3.2 À l'OUA

Le colloque recommande à l'Organisation de l'Unité africaine de :

- Faire appliquer sa Charte culturelle,
- Créer des groupes d'experts dans le domaine de la musique africaine, la peinture et les arts plastiques qui seront chargés d'étudier et de faire des propositions de programmes d'enseignement pour les établissements du primaire, du secondaire, et l'enseignement supérieur, et pour la formation des adultes,
- Créer un journal artistique pour tout le continent et le monde noir.

4. Motion de soutien aux artistes et hommes de culture dans leur lutte contre le racisme et le colonialisme

Les participants au Colloque :

4.1 expriment solennellement leur sentiment de solidarité et leur soutien indéfectible à tous les artistes et hommes de culture, qui, de concert avec leurs peuples, en Afrique et dans les communautés noires, luttent contre le racisme et le colonialisme pour la liberté, l'égalité, la démocratie et la justice ;

4.2 recommandent à tous les gouvernements africains membres de l'OUA et de l'UNESCO :

- D'encourager, à travers des mesures et avantages spécifiques, la diffusion des travaux et des appels de ces artistes et hommes de culture,
- De travailler à la libération de ceux d'entre eux qui moisissent dans les prisons des régimes racistes et colonialistes.

Rapport du sous-thème : Civilisation noire et langues africaines

Rapporteur : TABAN LO LIYONG Présidents des commissions :

- Pr Bot Ba NJOCK (Cameroun)
- Dr N. Besha (Tanzanie)
- Pr Ayo Bamgbose (Nigeria)
- Pr M. H. Abdu Aziz (Kenya)

Il y a eu quatre groupes de travail :

- (a) langues africaines et langues traditionnelles
- (b) langues africaines et expression de l'identité culturelle
- (c) linguistique africaine
- (d) utilisation des langues africaines dans les écoles, la vie publique et les mass media

3. Recommandations

Après avoir écouté et discuté les contributions des différents délégués officiels et participants, l'Atelier II sur le sous-thème « Civilisation noire et langues africaines » décide :

Vu la nécessité pour tous les pays africains d'enseigner les langues africaines pour garantir une formation harmonieuse et équilibrée,

Vu la nécessité urgente pour tous les pays africains de mettre en place des programmes d'alphabétisation systématiques pour les masses,

Considérant le droit de tous les peuples à l'éducation et à la culture à travers de méthodes modernes de diffusion des idées et des informations,

Enfin, considérant la nécessité d'une coopération inter-africaine comme facteur de progrès, rassemblant et unissant les peuples,

Recommandons aux gouvernements africains les points suivants :

A. Au sujet de l'Éducation

1. L'enseignement en langues africaines à tous les niveaux, depuis l'école primaire jusqu'à l'université ; l'objectif sera d'assurer une formation appropriée à la jeunesse africaine

Des programmes d'alphabétisation systématique pour les masses en langues africaines dans le but de les impliquer effectivement dans le processus de développement culturel de nos nations.

2. Des formations professionnelles, techniques, technologiques des citoyens africains dans leurs langues maternelles

B. Au sujet de la recherche

1. La mise en place de Centres de recherche sur les langues africaines et l'héritage littéraire africain, oral et écrit dans chacun des pays africains et sur le plan régional.
2. La recherche, la description et l'analyse des langues africaines, des langues appartenant à des communautés linguistiques d'origine africaine et d'autres communautés noires (Australie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, etc.)
3. Des recherches socio-linguistiques dans chaque pays pour déterminer les langues les plus parlées dans le but de les promouvoir comme langues véhiculaires et contribuer ainsi à renforcer l'unité nationale.
4. Le choix et la diffusion de langues africaines continentales et leur diffusion pour promouvoir l'unité africaine.
5. La mise en place d'association d'experts en langues africaines sous l'égide de l'OUA.
6. La nécessité d'organiser des rencontres périodiques de cette association dans les différents pays membres de l'OUA.
7. Collaboration entre les linguistes africains et les spécialistes des études africaines, dans les nations et communautés d'origine africaine et les autres communautés noires (Australie, Papouasie-Nouvelle-Guinée).

C. Au sujet des Mass Media et de l'Édition

1. La promotion de l'information en langues africaines par la presse écrite et l'audiovisuel.
2. La création de maisons d'édition nationales et régionales pour la publication et la diffusion des travaux en langues africaines.

3. La traduction en langues africaines des travaux littéraires, culturels scientifiques et techniques écrits dans d'autres langues africaines et non africaines.

D. Au sujet des langues africaines dans la vie courante

1. Dans chaque pays africain, le gouvernement doit accorder un statut officiel aux langues africaines appropriées.
2. La publication des documents officiels doit se faire aussi bien en anglais qu'en français ou portugais que dans les langues africaines appropriées.
3. Toute collectivité locale doit avoir le droit de tenir des rencontres dans les langues africaines, avec un compte rendu enregistré dans ces langues et permettre que toute personne qui le souhaite, s'exprime dans les langues africaines lors de rencontres des législateurs ou lors des rencontres de rois ou chefs.
4. Tout citoyen devrait pouvoir faire des affaires dans les langues africaines approuvées, que ce soit oralement ou par correspondance écrite auprès des administrations
5. Les collectivités locales devraient avoir le droit dans tous les pays africains d'émettre les avis d'imposition et autres documents dans la langue locale appropriée.

E. Au sujet de la coopération

1. Les gouvernements des États membre de l'OUA doivent faire de leur mieux pour faciliter la coopération et les échanges entre les universités africaines et autres institutions qui font de la recherche et la promotion des langues africaines.
2. Les gouvernements de la Somalie, de la Tanzanie, de la Guinée, du Cameroun, du Mali et de l'Éthiopie doivent dans un proche avenir, partager leurs expériences en matière de revalorisation et développement des langues africaines.
3. Le gouvernement de la Somalie doit organiser dans un proche avenir, une conférence des experts africains en linguistique appliquée et en politique des langues.

F. Au sujet de la libération culturelle

La reconnaissance officielle du créole et d'autres langues de Noirs (Australie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, etc.) comme langues culturelles et leur utilisation dans les programmes d'enseignement et d'alphabétisation.

G. Au sujet de la recommandation spéciale à l'UNESCO

Après avoir attentivement examiné le Rapport général de la Conférence de l'UNESCO (17^e session, 17C/73 de 1972, Paris), intitulé « Plan décennal pour l'étude des traditions orales et la promotion des langues africaines », l'Atelier II, dont le sous-thème est « Langues africaines et Civilisation noire », demande à l'UNESCO d'apporter un soutien ferme aux actions des gouvernements africains et de l'OUA, dans le but d'accélérer l'application effective de ce plan décennal.

Rapport du sous-thème : Civilisation noire et éducation

7. Unité africaine et Unité du Monde noir

Le premier point de ce programme implique Unité africaine et Unité du Monde noir. La première est une nécessité géographique, historique et politique : c'est aussi une exigence culturelle. Commencée sous les auspices de l'Organisation de l'Unité africaine, elle pourrait être prise dans tous les domaines : économique, politique et culturel, tout en respectant l'identité individuelle des États africains et peuples. Cette insistance sur l'unité n'exclut pas le droit à la différence culturelle. La vraie mission de l'Organisation de l'Unité africaine est précisément de promouvoir l'unité tout en reconnaissant la nature complémentaire des cultures des États africains.

L'Unité du Monde noir est aussi bien une nécessité historique, géographique et culturelle. L'appel lancé à nos frères de la Diaspora, ceux des Amériques, des Caraïbes, de l'océan Indien et de l'Australie vaut aussi pour l'Afrique : l'Afrique est non seulement le fondement de l'unité ethnique de tous ces peuples mais aussi et par-dessus tout de leur unité culturelle. C'est à partir de l'Afrique que tous ces peuples noirs dispersés à travers le monde ont l'intention de reconstruire leur unité. Cette unité n'a pas encore été obtenue : c'est un immense chantier qui ne fait que commencer.

La première pierre est ainsi posée au Colloque de Lagos et un nouveau chapitre s'ajoute ainsi à l'histoire contemporaine marquée par la recherche perpétuelle de liens de solidarité entre les peuples. Mais ce qui caractérise le destin commun des peuples noirs à travers le monde est leur aspiration à la libération, à retrouver leur identité culturelle, et leur place légitime dans la construction du monde. Ainsi, une origine commune, un destin historique commun et des aspirations communes font de l'unité du monde noir une nécessité historique.

C'est pour cette raison que le Colloque de Lagos insiste pour que les structures qui peuvent être en mesure de resserrer les liens et la solidarité parmi les peuples noirs soient accrues et renforcées. Le Festival mondial des Arts et de la Culture noirs et africains et d'autres rencontres culturelles et sportives doivent être organisés pour les artistes, les écrivains, les étudiants, les équipes de sport... Les expositions, la formation et les cours de recyclage, les séminaires pourraient renforcer la compré-

hension mutuelle et doivent être organisés. Enfin, un centre international pour les études sur les peuples noirs et leurs civilisations doit être créé soit en Afrique ou au sein de la Diaspora.

8. Plan d'action

En ce qui concerne le programme et plus particulièrement le thème Civilisation noire et Éducation, trois points essentiels ressortent clairement et concourent à la formulation des conclusions de ce colloque. L'analyse des dix sous-thèmes révèle trois obstacles majeurs à l'intégration de notre civilisation dans le système éducatif. Ce sont :

- (a) L'absence d'études approfondies sur notre civilisation, études basées sur des situations concrètes,
- (b) L'absence d'appuis à l'enseignement qui peuvent être utilisés pour la transmission de notre héritage culturel,
- (c) L'absence d'enseignants et d'éducateurs formés pour cette tâche. Les trois points fondamentaux ci-dessus mentionnés sont les suivants :
- (d) un programme méthodique de recherche fondamentale sur l'héritage culturel de chaque pays,
- (e) un programme pour la création de fonds à l'enseignement afin de diffuser nos cultures,
- (f) un programme de formation pour tenir les éducateurs et les enseignants bien informés des civilisations noires et africaines.

Enfin, pour atteindre les objectifs de ce colloque, un programme à trois niveaux — régional, continental et inter-continental — doit être établi pour permettre aux pays de bénéficier des travaux et expériences des autres.

Communication du Pr. Ofosu-Appiah :

De l'édification d'une communauté intellectuelle en Afrique (19 janvier 1977)

Il se pourrait qu'avant la fin de cette décennie les dernières zones de domination étrangère en Afrique disparaissent. Les raisons multiples de scander des slogans auront diminué, mais les raisons fondamentales du sous-développement économique et intellectuel de l'Afrique persisteront.

Le développement intellectuel est un processus lent, et son élan a été donné avec l'invention de l'écriture en Mésopotamie et en Égypte. Ainsi, l'écriture appartenait à l'élite comme il en était de même dans la majeure partie du monde, et plusieurs dirigeants restaient illettrés. Si certains pays ont pris une avance en développant l'écriture, c'est parce qu'ils ont eu une classe dirigeante qui avait perçu les avantages d'une catégorie de personnes alphabétisées. Aussi, les écoliers, les scribes, les prêtres et

les savants formaient une communauté à part ayant des privilèges spécifiques. Quelle que soit notre opinion sur un tel système, nous ne pouvons cependant nier qu'il a permis à l'homme ordinaire de mieux comprendre le monde ; il a réduit l'ignorance et favorisé l'usage de la raison. Pour les sociétés qui n'avaient pas la possibilité d'initier l'apprentissage et la diffusion du savoir, et dont la culture le permettait, elles ont pu tirer profit de ce qui avait été le plus bénéfique pour les autres communautés humaines.

L'Afrique se trouvait au premier rang de cette aventure, et les pharaons noirs qui ont construit des pyramides et étaient obsédés par le monde des morts, ont ainsi contribué au progrès de la civilisation ; ils ont enseigné aux Grecs plusieurs choses dont ils n'auraient pas eu connaissance. L'histoire de l'Afrique a considérablement changé depuis que l'Égypte est devenue la proie d'envahisseurs depuis la Perse jusqu'à la Grande-Bretagne ; la conséquence négative est que beaucoup d'autochtones Égyptiens ne connaissent pas tellement leur patrimoine. Ce qui est encore plus troublant est qu'avec le développement de la science et de la technologie, certains pays d'Afrique tels que l'Égypte, la Tunisie, la Libye, l'Éthiopie et la Nubie qui se trouvaient au premier rang de ces civilisations anciennes, en arrivent à croire que les langues et cultures qui ont rendu possibles les civilisations passées ne sont plus appropriées pour l'Afrique actuelle. Si bien que les Éthiopiens, qui dans l'œuvre d'Homère, étaient une patrie des dieux et dont les noms dérivait du grec, ne jugent pas nécessaire d'apprendre le grec dans leurs écoles et leurs universités. En Libye, Cyrène était une colonie grecque et la plus grande bibliothèque à l'époque se trouvait à Alexandrie en Égypte. Alors que les Arabes qui ont envahi le Nord de l'Afrique se sont montrés intelligents en traduisant en arabe, les écrits d'Aristote, d'Euclide et de bien d'autres auteurs grecs, leurs descendants considèrent de telles études comme un luxe. Il en résulte que lorsqu'il s'agit d'écrire l'histoire et la civilisation de ces régions de l'Afrique, il faut se tourner vers des pays dont les ancêtres n'ont jamais été cités dans L'Iliade et l'Odyssée mais qui revendiquent ces anciennes civilisations comme étant leur patrimoine.

Je ne sais pas combien de chercheurs africains savent comment les hiéroglyphes égyptiens ont été déchiffrés et qui les a déchiffrés. Je ne sais pas non plus combien de chercheurs africains ont entendu parler de la pierre de Rosette et des efforts du savant français, Jean-François Champollion pour traduire le grec avant de traduire ensuite le démotique égyptien, avant de déchiffrer les hiéroglyphes égyptiens. C'est parce que les Grecs étaient nombreux en Égypte sous le règne des Ptolémées que nous arrivons à comprendre les hiéroglyphes égyptiens et, depuis lors, les textes bilingues en grec et égyptien nous ont donné la clé du savoir sur l'écriture égyptienne. Ce n'est pas parce que les autochtones d'Égypte n'ont pas pris l'initiative de déchiffrer les hiéroglyphes égyptiens que les Africains modernes ne pourraient pas l'étudier et diffuser le savoir de ces hiéroglyphes parmi les Africains ; car, ils constituent un patrimoine africain.

Notre désir de mettre en place une communauté des intellectuels en Afrique doit partir du constat qu'il n'y pas de savoir ou de connaissances qui ne soient pas pertinents par rapport à l'Afrique. Cyrus Gordon disait ceci : « *Pour être pleinement civilisés, nous devons admettre aussi bien la science que notre héritage traditionnel, chacun à sa place. Négliger l'un ou l'autre serait catastrophique. La science sans la tradition peut produire des techniciens mais non des hommes cultivés ; la tradition sans la science pourrait produire des savants mais pas des hommes rationnels.* » Les Africains devraient alors, tout en se débarrassant des systèmes d'aliénation, se rappeler ces mots, car, notre performance intellectuelle à ce jour, court le risque d'être partielle et peu convaincante.

Pendant plus d'une décennie, certains d'entre nous ont tenté d'écrire une encyclopédie dédiée entièrement à l'Afrique. Quand l'aventure a commencé, il y avait un peu plus de vingt universités dans toute l'Afrique. Ces institutions avaient tout d'abord été mises en place pour faire face aux défis de la modernisation ; et l'accent était et est encore mis sur la ressource humaine et la technologie. Plusieurs universités ont été édifiées pendant la dernière décennie mais les résultats n'ont pas été impressionnants pour autant ; et la citation de Cyrus Gordon disant que la science sans la tradition peut produire des techniciens s'avère juste. Aucun chercheur africain n'a encore tenté de déchiffrer les écritures de Méroé tandis que les Américains sont décidés à aller jusqu'au bout. Dans un musée à Khartoum, lorsque vous avez des inscriptions grecques, ce n'est pas un Soudanais qui pourra vous en donner la signification mais plutôt un chercheur européen dont les ancêtres n'ont jamais entendu parler de la Nubie. Dans les temps modernes, les études sur le peuple éthiopien ont avancé à cause de chercheurs français, allemands et britanniques ; et en dehors de l'Éthiopie, il n'existe aucune université africaine où l'amharique et le guèze sont étudiés. De surcroît, quand un chercheur africain cherche à se spécialiser dans ces domaines, il doit se rendre en Europe. Pourtant l'Éthiopie fut libre de toute domination étrangère durant des siècles, et elle disposait de moines et de personnes instruites qui ont laissé plusieurs livres à la postérité. Nous ne pouvons expliquer ces imperfections parce que tout simplement nous sommes des Africains, car les moyens d'apprendre ont toujours été là, tandis que la vie dans plusieurs régions du monde était jusqu'alors désagréable, brutale et courte. Malgré cela, des hommes ingénieux et intelligents ont fait usage de leur intellect pour laisser des monuments que la plupart des intellectuels Africains ignorent.

Les universités pourraient être assimilées à des usines de production de diplômes, et comme nous pouvons le constater en Afrique, la discipline permettant la réflexion et le pouvoir d'agir ne fait pas encore partie de nos traditions académiques et intellectuelles. En insistant sur le patrimoine culturel, nous n'avons cependant pas inclus l'étude de nos langues et de leur évolution comme vecteurs de pensées et comme outils de civilisations. Nous avons l'habitude de dire des mensonges sur les langues africaines parce que cela convient à notre mental paresseux. Par exemple ceux d'entre

nous qui ont étudié l'anglais, le français, l'espagnol ou l'allemand diront forcément qu'il s'agit là de langues internationales dans lesquelles science et technologie peuvent être étudiées. Je me pose la question de savoir comment autrefois les Égyptiens ont construit les pyramides et aussi comment les Chinois ont écrit des livres sans l'influence de Rome, de la Grèce et de l'Égypte. N'importe quel écolier sait que les termes scientifiques dérivent du grec et du latin. En plus, les Turcs, avant que Atatürk ne les oblige à écrire le turc en utilisant l'alphabet latin, considéraient l'arabe comme leur seul outil d'alphabétisation et d'apprentissage. D'ailleurs, n'étudiaient-ils pas déjà la science et la technologie et bien d'autres sujets en turc ? Il se pourrait que l'effort mental nécessaire aux Africains pour analyser les sujets abstrus dans leur propre langue soit excessif. Il est peut-être plus facile de se servir d'un outil tout fait que d'en fabriquer un. Dès lors, écrire des livres, l'expérimentation et l'improvisation ne font plus partie de notre tradition intellectuelle.

Certes, les défis posés par la réalisation de l'Encyclopedia Africana aux hommes et femmes instruits d'Afrique sont immenses mais pas insurmontables. Nous devons commencer par analyser nos handicaps élémentaires. Nous n'avons pas encore de groupes d'écoliers qui pourront attraper des oiseaux, et tenter ensuite de les classer et de les décrire. Nous n'avons pas encore de professeurs qui prennent leur environnement assez au sérieux pour être des archéologues amateurs et des botanistes, tout en dispensant des cours de mathématiques et de français. Alors qu'un zoologiste quittera la Grande-Bretagne pour le Kenya dans le but de suivre les animaux et d'en tirer des écrits, grimpera sur des montagnes pour en étudier la faune, son confrère africain se confinerait dans son laboratoire ou dans son bureau. Nous avons perdu le goût de l'aventure intellectuelle si bien que nous ne sommes pas en mesure de développer les connaissances nécessaires à une production d'œuvres techniques. Nous sommes ainsi à la merci des éditeurs et des intellectuels non africains. Une communauté intellectuelle a besoin d'hommes curieux. Et la curiosité marque le point de départ de la philosophie et des sciences naturelles. Or nous manquons de curiosité, et nous tentons même d'expliquer nos défauts en soutenant que notre civilisation est fondamentalement orale ! Peut-être que ceux qui avaient l'habitude de réciter les rhapsodies des poèmes homériques jusqu'à ce que Homère les eût écrits pour la postérité, auraient dû poursuivre cette tradition puisque nous aurions pu il y a longtemps, les accuser d'être des imposteurs ! Ce que nos personnes instruites doivent faire, c'est de tenter d'identifier les concepts que nos langues peuvent facilement étudier et éviter de dire des mensonges.

Pour le classiciste que je suis, l'expérience est très gratifiante. Toutes les sociétés humaines sont passées par des périodes d'ignorance, de superstition et d'obsession pour les morts. Cruauté et destruction sans motif ont caractérisé pratiquement toutes les sociétés. Donc, si vous prenez les poèmes homériques et essayez de les traduire dans une langue africaine, vous trouverez que les concepts vous sont familiers. Ma propre traduction de L'Odyssée d'Homère m'a enseigné que ce dont on a besoin, c'est

de la persévérance et de l'imagination historique. Faire de la théorie n'aide pas beaucoup. Pour le progrès de nos langues, nous avons besoin de les écrire plus plutôt que de faire des théories sur leur structure grammaticale. Les hommes parlaient grammaticalement avant que l'écriture ne soit inventée et que la grammaire ne devienne une discipline académique, donc tout écrivain d'une langue africaine a déjà les outils qui doivent lui servir dans sa tâche. Étant donné que nous avons besoin de mieux nous comprendre, un des aspects de la connaissance est la lexicographie. Ceux qui se sont risqués comme moi à écrire un dictionnaire anglais-twi, ou dans d'autres langues, seront surpris de constater que pour un sens plus précis des mots, certaines langues très développées dépendent d'autres langues encore plus développées qu'elles. L'anglais et le français doivent plus au grec et au latin que le twi à l'anglais. Aussi, l'on a besoin de plus d'originalité, d'ingéniosité dans une aventure de ce genre que dans des domaines déjà assez connus des langues romaines que sont l'anglais et l'allemand.

Je vais à présent me pencher sur les problèmes auxquels tous les pays africains doivent faire face au cours de ce siècle ; dans le but de poser les bases d'une communauté intellectuelle. Les sociétés anciennes avaient des mécènes pour les arts et la littérature ; et ces mécènes étaient des hommes excellents qui passaient leur temps à dépenser de l'argent pour le plaisir, dans certaines structures. Cependant, en Afrique, la situation est différente. Bien que tous les pays africains ne soient pas très pauvres, la plupart n'accorde pas d'importance au travail intellectuel tel que celui de la réalisation d'une Encyclopédie Africana. Il en résulte que le financement d'un tel projet est resté pendant longtemps un rêve non réalisé. Peu de pays africains ont mis en place des structures de compilation d'œuvres littéraires ou musicales, si bien que nous devons compter sur des gouvernements qui n'incluent pas la recherche intellectuelle dans leurs priorités, et que bien d'autres Africains considèrent être un luxe. Un défi se présente à ceux d'entre nous qui se sont lancés dans cette aventure. Ils doivent d'abord produire quelque chose sans aide financière avant que nous ne réussissions à convaincre les gouvernements africains que notre travail est bien sérieux ! Tandis qu'en Afrique nous méritons un tel accueil, ailleurs dans le monde, nous recevons des encouragements et plusieurs États africains pourraient regretter bientôt, au moment où les ouvrages seront publiés d'avoir été écartés par leur propre faute. Car, avec toute la bonne volonté du monde, personne ne peut s'engager dans une tâche aussi importante sans soutien matériel et moral ou s'engager à créer des talents en Afrique ; et les résolutions prises aux rencontres ne rehaussent pas le statut d'intellectuel de ceux qui les adoptent.

Nous avons besoin de coopération intellectuelle si nous voulons réussir cette aventure consistant à faire mieux connaître notre continent à ses habitants et au reste du monde. Nous pouvons obtenir cette coopération si nos universités et les structures de recherche mettent en commun leurs ressources et évitent la dispersion. Reprenons encore une fois la question des langues. Depuis que les pouvoirs coloniaux se sont arbitrairement réparti les territoires, il y a plusieurs groupes de langues dispersées

à plusieurs endroits où la langue officielle est l'anglais ou le français. Si les Français n'ont pas encouragé les études et l'écriture des langues africaines au moment où ils gouvernaient l'Afrique, le terrain est à présent libre. Les Anglais ont encouragé l'écriture des langues africaines et si les Akan de Côte d'Ivoire veulent étudier un quelconque dialecte Akan, ils trouveront au Ghana les hommes, les livres et le matériel nécessaire pour atteindre leurs objectifs. Les Haoussa du Niger peuvent s'appuyer sur l'expérience des Nigériens et les Yoruba du Bénin ont au Nigeria des liens qui peuvent les aider. Si nous ne saisissons pas cette opportunité, nous ne devons plus parler de néocolonialisme ou d'impérialisme, notamment quand des universités françaises sont à présent occupées à travailler sur la linguistique africaine. Je voudrais ajouter qu'il est plus honorable et plus intelligent d'être excellent dans sa langue maternelle plutôt que dans d'autres langues ; et il est impensable qu'un écolier anglais ou français grandisse sans aucune connaissance de sa langue maternelle et qu'il s'en vante. À présent, plusieurs éducateurs africains, du fait de leur naïveté et de leurs ambitions politiques à courte vue, parlent en terme de domination de langues au lieu de considérer la question entière comme un problème intellectuel et humain. Cependant, nous devons essayer et ne jamais amener nos populations à être des interlocuteurs anglais et français. Avec le départ progressif des natifs anglais et français de nos universités et écoles, leurs langues resteront toujours inintelligibles aux natifs de ces langues et dans toute communauté académique du monde, lorsqu'elles seront parlées par des gens qui n'ont pas eu l'avantage d'un enseignement correct.

Nos handicaps dans la science et la technologie ont plusieurs raisons. Mettre en pratique des connaissances théoriques demande plus de temps, d'énergie et de discipline que ne le requièrent les métiers tranquilles auxquels la plupart des Africains se consacrent professionnellement. Deuxièmement, en Afrique, l'on a tellement fait les éloges de la science et de la technologie et elles ont été placées à un tel niveau qu'un médiocre dans ces domaines se prend pour Einstein et réclame le poste le plus élevé peu de temps après l'obtention de ses diplômes. Tandis qu'en Europe, il aurait fait un apprentissage ; en Afrique, il se contentera d'un bureau climatisé et des voyages à l'étranger. Ce n'est pas étonnant que ses promotionnaires d'autres pays, lorsqu'ils quittent au bout de dix ans leurs institutions, soient employés par les gouvernements africains à des postes où des millions de dollars avaient déjà été consacrés à la formation de chercheurs africains. Ce que nous appelons la fuite des cerveaux en Afrique est parfois la réaction d'une jeunesse incompetente à l'incompétence de leurs aînés. Très peu de ceux qui restent plus longtemps en Europe ou en Amérique arrivent à se faire un nom du fait de leurs homologues originaires du pays là-bas. Il se pourrait que pour un progrès technologique, on ait même besoin de ces technologistes pratiques pour construire des ponts qui vont s'effondrer et les tueront, eux et leurs travailleurs, et ainsi, cela pourrait entraîner la colère de la population contre eux ! Mais cette expérience ne risque pas d'arriver parce que les sociétés développées ont plusieurs aventuriers prêts à réfléchir et à travailler à notre place. Lorsqu'on constate qu'un ingénieur allemand ou hollandais peut se rendre partout en Afrique pour construire

des routes durables, des barrages et des ponts tandis que les Africains qui se sont exercés dans leur propre environnement ne sont pas en mesure de réaliser la moitié de ce que ces étrangers font, alors nous devons revoir la théorie selon laquelle exercer dans son environnement est le plus avantageux. Il se pourrait que ce soit un avantage pour ceux qui sont prêts à travailler et qui aiment l'aventure de prendre des risques. Pour les autres, ce qui les intéresse, c'est le statut social qu'ils ont.

À part les budgets militaires, je trouve que les États africains dépensent plus d'argent pour l'éducation que pour l'agriculture. Il y a ce sentiment très fort que les Africains pourront se valoriser s'ils ont une jeunesse éduquée. Mais la route des éducateurs en Afrique est parsemée de sérieux obstacles depuis que la politique a pris le dessus ; l'on ne s'attend pas à ce que les éducateurs, comme en règle générale, se servent de leurs opinions pour rectifier les erreurs de ceux qui coulent leur pays. Dans certains pays africains, des sujets tels la philosophie, la sociologie, la science politique et la psychologie sont considérés comme subversifs et pas favorables au grand public. Dans la mesure où nous réfléchissons à une communauté intellectuelle pour l'Afrique, nous devons étudier les conséquences de telles politiques contradictoires.

L'on pourrait s'attendre à ce que la profession d'enseignant tienne la place d'honneur dans toute nouvelle nation en Afrique. Cependant dans la plupart des pays, les enseignants constituent une catégorie déprimée. Ils ne peuvent pas atteindre leurs objectifs, ils ne peuvent pas s'acheter des livres à lire et leurs établissements et leurs villes ne disposent pas de bibliothèque. Pour des raisons politiques, l'on offre aux élèves des manuels dépassés. Or lorsque les parents ne disposent pas non plus de livres à la maison, les élèves restent généralement illettrés. Par-dessus tout, dans la plupart des pays, les seuls livres que les dirigeants croient essentiels sont ce qu'on appelle les manuels. Mais aucune société qui désire construire une communauté d'intellectuels ne pourra le faire avec des manuels uniquement. De plus, la critique raisonnée sur des problèmes sociaux et économiques est considérée comme subversive, si bien que les meilleurs cerveaux deviennent des flagorneurs ou alors cherchent leur prospérité à l'étranger.

La première solution à ce problème est de démontrer clairement que la profession la plus importante et la plus gratifiante est l'enseignement ; l'on doit encourager la plupart des meilleurs talents à enseigner. Si nous voulons de bons chercheurs, linguistes, scientifiques et docteurs, nous devons avoir de bons professeurs pour leur apporter les bases nécessaires. Dans certains pays, les parents conseillent aux enfants de ne pas enseigner ; dans plusieurs pays africains, les gens enseignent quand ils n'ont pas d'emplois mieux rémunérés et dès qu'ils les ont, ils quittent l'enseignement. Nous avons aussi des situations où les parents engagent des répétiteurs qui souvent, enseignent dans les établissements où les élèves sont inscrits ; et ce dans le but de les aider à réussir aux derniers examens. Si l'avenir de l'éducation, l'enseignement et le savoir sont aux mains de ces individus, nous ne pourrons pas blâmer le

colonialisme et le néocolonialisme pour notre manque de progrès et nous ne pourrions pas non plus mettre facilement en place, une communauté intellectuelle.

Les enseignants dans des pays ayant une communauté d'intellectuels assez importante écrivent des livres et coopèrent en expérimentant de nouvelles idées. Les chercheurs africains se bousculent pour participer à des conférences et séminaires pour avoir des grades. À quelques exceptions, tous les manuels utilisés dans les écoles africaines sont rédigés par des étrangers. La critique disant que les enfants africains en savent plus sur la Grande-Bretagne, l'Amérique et la France est malhonnête ; cependant, rien n'empêche les enseignants africains d'écrire des livres intéressants et attractifs sur l'Afrique. Là où il y a des savants ingénieux et des chercheurs, il manque des seconds ayant les mêmes intérêts qu'eux. Aussi, quand ces hommes quittent la scène, le vide s'installe. Une des raisons de ce manque de coopération sur les problèmes intellectuels est la jalousie professionnelle pathologique. Certains vieux savants, docteurs et intellectuels craignent vraiment de perdre leurs postes s'ils coopèrent avec les jeunes ; alors que ces jeunes considèrent leurs qualifications comme la fin de toute connaissance intellectuelle, et montrent une telle arrogance que même des anges ne les auraient tolérés. Il en résulte que la plupart des livres sur plusieurs aspects de l'Afrique sont écrits par des non-africains et utilisés par des savants africains dont la contribution est généralement de critiquer ces livres, mais jamais d'en produire de meilleurs. Nous ne pouvons pas espérer rattraper le retard par rapport au reste du monde sur le plan éducatif à moins d'un changement radical dans notre attitude envers le travail et la coopération intellectuelle. Nous ne devons pas oublier qu'aucun pays avancé ne nous attend et que c'est dans la nature de l'Homme que le plus fort trompe le plus faible. Ceux qui croient que les Africains sont des anges doivent observer parmi les divers États africains pour se rendre compte de la cruauté de l'Homme envers son prochain, et revoir leur idée d'une Afrique ayant le monopole du comportement humanitaire.

L'histoire nous montre depuis le début de ce siècle ce dont l'esprit humain gouverné par de mauvaises pensées est capable. L'Afrique est jusque-là animée par tous ces esprits mauvais qui ont conduit à la Seconde Guerre mondiale et aux conflits qui s'en sont suivis. Les idéologies méritent d'être étudiées mais doivent être rejetées quand l'objectif est de dégrader la condition humaine. Si les Africains ont l'opportunité d'étudier d'autres civilisations, ils doivent le faire en tant que membres de cette race, résolue à se comprendre. L'historien grec Hérodote est l'un de ces hommes que le monde produit, et dont les œuvres ont enrichi nos connaissances. Il naquit dans une société où la cruauté et le non-respect de l'être humain étaient courants mais l'état technologique de l'époque a préservé des excès dans lesquels l'État totalitaire moderne, qu'il soit militaire ou civil, ou qu'il soit africain, asiatique ou américain, s'est plongé.

Mon plaidoyer est qu'avant de pouvoir mettre en place une communauté intellectuelle, les Etats africains doivent essayer de libérer le plus tôt possible, l'esprit humain de la peur et de l'asservissement. Je vais me référer au dernier discours d'Albert Speer à Nuremberg qui peut servir de leçon aux Africains. Il dit ceci :

“ *La dictature d'Hitler était la première dictature d'un État industriel au temps de la technologie moderne, une dictature qui a utilisé à la perfection les instruments de la technologie pour dominer son propre peuple. Par des moyens tels que les équipements radio et les discours publics, quatre-vingts millions de personnes étaient soumises à la volonté d'un seul individu. Le téléphone, le télétype et la radio permettaient de transmettre les commandements des plus hauts niveaux du fait de leur haute autorité aux organes faibles à la base qui les exécutaient sans discussion. Ainsi, plusieurs bureaux et équipes recevaient de cette manière directe des commandements malveillants. Les moyens technologiques ont permis d'avoir un œil sur tous les citoyens et de garder les opérations criminelles enveloppées dans le plus grand secret. Pour l'étranger, cet appareil de l'État ressemblait à un fouillis de câbles d'un réseau téléphonique ; mais tel un circuit, il pouvait être dirigé par une seule volonté. Les dictatures du passé avaient besoin d'assistants de grande qualité dans les échelons inférieurs, capables de réfléchir et d'agir indépendamment. Le système autoritaire à l'ère de la technologie peut se passer de tels hommes. Les moyens de communications à eux seuls permettent de rendre mécaniques les tâches des subordonnés. Ainsi, un type d'exécutants dépourvu d'esprit critique est créé. ”*

Si nous faisons des efforts pour apprendre l'histoire, nous ne serions pas tentés de la revivre, et nous pourrions améliorer l'état intellectuel des pays africains pour les prochaines décennies et construire une communauté intellectuelle qui aurait pour caractéristiques une coopération significative dépourvue de jalousies et de rancœur.

IV
CONGRÈS INTERNATIONAL D'ÉTUDES AFRICAINES SUR
« LA DEPENDANCE DE L'AFRIQUE
ET LES MOYENS D'Y REMEDIER »

Kinshasa, 12-16 décembre 1978

Discours d'ouverture de Monseigneur Tshibangu Tshishiku (Président de la IV^e session du Congrès international des études africaines) ⁵

Citoyen Président de la République,
Excellences,
Mesdames, Messieurs, Citoyennes, Citoyens,

Ce quatrième Congrès mondial des Africanistes marque une étape.

Après le Congrès constitutif, rassemblé en 1962 à Accra, sur l'initiative de feu le président Kwame Nkrumah, et dont l'objectif fut ainsi déclaré : promouvoir les études africaines, diffuser largement et profondément les connaissances sur l'Afrique ; après le II^e congrès tenu à Dakar en décembre 1967, sur le thème « *La recherche scientifique au service de l'Afrique* », et où l'on entendait le président sénégalais L. S. Senghor proclamer que la recherche scientifique est la condition *sine qua non* de tout progrès ; après le III^e Congrès réuni à Addis-Abeba, en Éthiopie, en décembre 1973, autour du thème « *Le développement de l'Afrique* », nous voici rassemblés à Kinshasa, en ce mois de décembre 1978.

5. Mudimbé, V. Y (éd.), *La dépendance de l'Afrique et les moyens d'y remédier : Actes de la 4^e session du Congrès international des Etudes africaines : Kinshasa, 12 au 16 décembre 1978*, Paris, ACCT, 1980, p. 743-746

L'actuelle session du Congrès international des études africaines est particulièrement significative. Mais, avant d'analyser succinctement sa signification, laissez-moi rendre hommage et exprimer ma gratitude à ceux qui l'ont rendue possible.

1. Je cite en premier lieu les participants au IIIe Congrès qui décidèrent la tenue de la IV^e session à Kinshasa, et fixèrent son thème important et crucial, à savoir « *La dépendance de l'Afrique et les moyens d'y remédier.* »
2. Je m'adresse ensuite au Comité scientifique du Congrès qui, en dépit d'un manque de ressources financières adéquatement assurées, a pu, au cours de deux réunions, tenues l'une à Kinshasa en 1976, et l'autre à Paris en janvier 1978, analyser, expliciter et déterminer tout le détail scientifique du déroulement de cette IV^e session internationale.
3. Si j'en viens maintenant au financement de ce grand rassemblement scientifique, je dois noter que le poids en a été porté principalement par la République du Zaïre.
4. C'est l'occasion pour moi de rendre un hommage spécial au président Mobutu Sese Seko de la République du Zaïre qui, dès l'annonce de la tenue de la IV^e session du CIAF à Kinshasa, confirme son intérêt à cette session en lui assurant une subvention qui a été capitale, car sans elle l'organisation de ce congrès eût été matériellement impossible. En effet le Zaïre, en comptant sur l'intervention personnelle du chef de l'état zaïrois, a contribué pour plus de 80 % dans les dépenses nécessitées par l'organisation de cette IV^e session. Au nom du Congrès, j'adresse mes remerciements profonds et déferents au président de la République du Zaïre, président-fondateur du Parti national zaïrois, le Mouvement populaire de la révolution (MPR).
5. En dehors de la contribution du Zaïre, ce m'est un devoir agréable d'exprimer, au nom du congrès, une gratitude particulière : a) à l'UNESCO, dans la personne de son directeur général, Son Excellence M. Moktar M'Bow dont l'appui moral, l'intérêt et les suggestions scientifiques, ainsi qu'un apport financier notable de son organisation, ne nous ont pas manqué chaque fois que nous nous sommes adressés à lui ; b) au Conseil international de la philosophie et des sciences humaines (CIPSH), dont le secrétaire général M. Jean d'Ormesson a été généreux en accordant au congrès à plusieurs reprises des contributions que nous avons beaucoup appréciées.

Nous étendons nos remerciements à d'autres contributeurs, parmi lesquels nous relevons singulièrement la Fondation Rockefeller, de même que l'Institut africain international (IAI) et l'AIJPELF (Association des universités partiellement ou entièrement de langue française) qui se sont joints à nous dans la préparation, de la IV^e session du

Congrès en participant, scientifiquement et matériellement, au colloque international sur « Langues et éducation en Afrique » tenu à Kinshasa en décembre 1976.

1. Son thème

Je viens de déclarer au début de mon adresse que cette IV^e session du CIAF est très significative. Elle peut même être décisive. En vertu de quoi ?

A cette étape historique de l'Afrique, quinze à vingt ans en moyenne depuis l'acquisition des indépendances nationales africaines, si l'on ne remonte pas plus avant avec les constitutions nationales et les indépendances des pays comme l'Égypte, le Liberia, l'Éthiopie..., le moment est bien choisi pour faire le point sur l'état de développement de l'Afrique, son état d'avancement dans la réalisation de son indépendance complète, celle-ci étant condition de son plein épanouissement, dans l'accomplissement de son destin spécifique, selon son authenticité.

Dès le départ, il était entendu que l'Afrique se retrouvant, acquérant son indépendance, celle-ci devait se réaliser, simultanément si possible, mais en fait graduellement, sur tous les plans politique, socio-culturel et économique ; ceci impliquant ou supposant un développement industriel conséquent. En tant qu'adonnés aux études sur l'Afrique, à la science africaine, nous savons quant à nous que la connaissance scientifique rigoureuse de l'Afrique est indispensable et doit être à la base des actions objectives, et partant adéquates et efficaces pour effectuer l'indépendance totale de notre continent et sa pleine réalisation humaine.

À l'heure qu'il est, presque partout en Afrique, on assiste à un découragement pessimiste : on se demande d'abord si le niveau actuellement atteint de libération effective de l'Afrique et de développement général est celui auquel on était en droit de s'attendre deux décennies après la proclamation des indépendances politiques de nos pays on exprime, à tort ou à raison, un certain scepticisme sur la capacité de l'Afrique à réaliser un jour sa totale libération et son développement général. Des élites africaines conscientes en arrivent même à un état marqué d'incertitude sur l'avenir de l'Afrique.

Ces interrogations sont péremptoires et profondes. Elles sont si générales et préoccupantes qu'elles ont amené les Africains responsables : des chefs d'État, des gouvernements, tous les acteurs de la réalisation de l'Afrique à tous les niveaux et à tous les plans, jusqu'à ces porte-paroles et secoueurs de consciences que sont les journalistes et tous les agents des mass media, à prendre un grand intérêt à la tenue d'un congrès comme celui-ci.

Il ne m'appartient pas d'anticiper sur les débats, les conclusions et propositions qui découleront de ce congrès sur l'important sujet qui nous est soumis.

Je vous demande seulement de mener nos travaux avec une rigueur totale. Analysons les faits et les situations avec objectivité. Avant d'attribuer les responsabilités des

déficiences et lacunes constatées à des facteurs extérieurs à l'Afrique, nous tiendrons d'abord à poser une profonde autocritique de nous-mêmes. Enfin, dans nos résolutions et recommandations, nous veillerons à être le plus possible pertinents, réalistes et pratiques, de manière à ce que les conclusions de notre congrès puissent exercer sur la démarche future de l'Afrique une influence marquée et efficace.

Notre génération d'Africains et de spécialistes en sciences africaines ne peut se dérober à ses responsabilités. Malgré des difficultés, des obstacles de toutes sortes, sachons que l'avenir de l'Afrique dépend pour une part fondamentale de nous : de nos efforts de pensée, d'étude et d'action. Si dans la lignée de l'histoire africaine, nous représentons peut-être une génération sacrifiée, nous ne devons en tout cas d'aucune manière être une génération gaspillée. Donnons le meilleur de nos intelligences, de nos forces et de nos énergies à la pleine réalisation de l'Afrique.

2. Nécessité que nous ne pouvons plus retarder de donner à notre association scientifique une assise structurelle et une base financière fermement établie

Le CIAF a pu jusqu'à présent réaliser beaucoup de choses, mais grâce, d'une part, à l'important dévouement de ceux qui ont successivement été désignés pour le conduire, et d'autre part, sur le plan des moyens financiers de son action, à des soutiens occasionnels, la plupart du temps bénévoles ou venant d'organismes divers.

Le moment est venu, compte tenu de la pénible expérience vécue jusqu'à maintenant, tant sur le plan structurel que sur le plan des ressources financières, de décider :

- a) d'une structure de base, située en un siège, devant servir pour la coordination régulière des études africaines, la documentation générale et la conservation des archives, ainsi que l'organisation des sessions périodiques du congrès ;
- b) de trouver et de se fixer un minimum assuré de sources de financement régulier et permanent des activités du congrès.

Cette question conditionne l'avenir du CIAF. Elle est posée parmi les plus importantes aux participants à cette session, et elle a fait l'objet d'un examen particulier du comité scientifique du congrès dans sa dernière réunion.

3. L'acquis de l'intérêt politique africain au plus haut niveau

Depuis de longues années le CIAF s'est présenté à l'OUA. Nous avons le plaisir d'informer le congrès qu'en juillet 1976, il a plu à tous les chefs d'État africains, réunis au treizième sommet de l'OUA à l'île Maurice, de reconnaître le CIAF et de lui accorder le statut d'observateur.

Nous nous réjouissons de ce soutien officiel de la part des responsables politiques de l'Afrique. Nous espérons compter sur leur appui formel et permanent, qui devra

se manifester concrètement, notamment par l'attribution régulière au CIAF d'une subvention annuelle, qui ne sera pas lésinée, mais sera à la mesure de l'importance exacte qui lui est attachée.

4. Désormais chaque session du Congrès établira l'état et l'orientation des études africaines dans le monde

Cette innovation que nous inaugurons aujourd'hui est d'un intérêt certain pour tous les chercheurs africanistes œuvrant dans tous les continents.

Je viens de vous situer la présente session du CIAF, et de vous indiquer son importance en cette étape historique de l'Afrique.

Au moment d'entreprendre nos travaux, je me fais un plaisir de souhaiter la bienvenue et un excellent séjour au Zaïre aux congressistes venus de tous les coins du monde : d'Afrique, d'Europe, d'Amérique, d'Asie. Les jeunes savants zaïrois saluent chaleureusement les hautes sommités scientifiques spécialistes des études africaines venues à Kinshasa.

Je tiens à remercier beaucoup tous les contributeurs spéciaux à ce Congrès : le conférencier introductif général, le Professeur J. Kizerbo ; le Dr Mme Britta Rupp et le Dr A. Mazrui qui ont accepté de faire les exposés généraux sur l'état actuel et les orientations des études africaines ; les présidents, vice-présidents et rapporteurs des quatre sections du congrès ; les présidents, vice-présidents et rapporteurs des groupes disciplinaires ; tous ceux qui ont déposé leurs communications avant l'ouverture de cette session.

Je salue les organismes et les représentants des groupes ou associations venus ici à titre d'observateurs.

Malgré des circonstances financières difficiles, et des lacunes éventuelles, les conditions de travail de cette rencontre scientifique ont pu être préparées au mieux, grâce au soutien, outre celui du président de la République, du Premier commissaire d'État et du commissaire d'État à l'Enseignement supérieur et à la recherche scientifique. Je remercie aussi le président du bureau du Conseil législatif qui a autorisé l'utilisation des locaux du Palais de la Nation en pleine session parlementaire. Je joins à nos remerciements le département des Affaires étrangères qui a mis à notre disposition la grande salle de conférence du département : le Centre de commerce international du Zaïre (CCIZ) pour l'appui technique et logistique dont il nous a fait bénéficier.

Qu'il me soit enfin permis, en clôturant ce chapitre de remercier vivement le comité national d'organisation de cette session, pour son plein dévouement et son efficacité. Je cite en particulier le secrétaire général du congrès, le secrétaire permanent du CIAF-Zaïre, ainsi que tous leurs collaborateurs. Je félicite à cette occasion

également les membres de la commission nationale du CLAF qui ont apporté une contribution scientifique sérieuse à ce congrès.

Dans quelques instants les travaux du Congrès vont être ouverts par le président de la République du Zaïre. Ayons foi dans la contribution effective de nos études et de nos recherches à la libération complète et au développement intégral de l'Afrique, en nous appuyant sur ces pensées, pleines de modestie mais marquées d'assurance, de deux parmi les plus grands chercheurs et savants de notre époque : Henri Poincaré et Albert Einstein qui disaient que la lueur de la connaissance acquise par la science était frêle et vacillante, mais elle constituait le tout pour nous. Einstein a précisé : « Si j'ai appris une chose au cours de ma longue vie, c'est que toute notre science, confrontée à la réalité, apparaît primitive et enfantine et pourtant, c'est ce que nous possédons de plus précieux. »

Au nom du comité international, je souhaite plein succès à cette quatrième session du Congrès international des études africaines.

Communication du Professeur Joseph Ki-Zerbo : « De l'Afrique ustensile à l'Afrique partenaire » ⁶

Sommaire : I. Questions de méthode. – II. Les nœuds de la dépendance : A. La détente physique et l'imprécision politique. B. L'exploitation économique de l'Afrique. C. Les contractions sociales. D. L'aliénation culturelle. – III. Que faire ? : Au niveau de l'action. – IV. Conclure ?

L'Afrique a cessé d'être ambiguë. Partout, sous nos yeux elle révèle sa structure réelle et son rôle, ses fonctions physiologiques en tant qu'organe dans le grand corps de la planète. Le thème de la 4^e session du Congrès d'études africaines :

« Dépendance de l'Afrique et les moyens d'y remédier » est à lui seul un signe et une étape de cette nouvelle situation.

En effet, il n'y a pas d'Afrique irréaliste, abstraite ; hypostasie échappant aux flots tumultueux de l'histoire. L'Afrique est ce qu'elle fait, le poète formule le vœu que le continent soit pour le reste du monde « comme un cœur de réserve ». Mais qu'est-ce qu'un cœur, sinon un organe investi d'un certain rôle vital et qui est sculpté dans structure anatomique pour remplir ce rôle ?

Pourtant là s'arrête la comparaison. Car l'histoire montre et démontre que les rôles des protagonistes ne sont pas figés une fois pour toutes.

6. Mudimbé, V. Y, *La dépendance de l'Afrique et les moyens d'y remédier : Actes de la 4^e session du Congrès international des Etudes africaines : Kinshasa, 12 au 16 décembre 1978*, Paris, ACCT, 1980, p. 42-55.

Depuis plusieurs siècles, l'Afrique a été transformée en ustensile, objet de l'histoire des autres.

Dans la vie du monde d'aujourd'hui, que représente-t-elle ? Ne serait-elle qu'une zone de basse pression et d'orages marquée d'un point d'interrogation dans la géopolitique des blocs ? Il suffit de regarder un planisphère où la surface d'un continent est fonction de son produit national brut pour augurer du poids spécifique de l'Afrique dans certains domaines. Encore importe-t-il de ne pas s'arrêter aux apparences.

Armés de tous les outils d'analyse que représentent les diverses disciplines auxquelles vous appartenez, il nous revient de poser un diagnostic lucide et profond, peut-être aussi de prescrire l'ordonnance. Les idées que vous dégagerez seront, j'en suis sûr, des idées-forces. Non pas des bijoux brillants destinés à orner nos cerveaux déjà bardés de décorations intellectuelles, mais des idées outils, des concepts opératoires qui peuvent aider l'Afrique à mieux vivre et à mieux définir et remplir le rôle qu'elle s'assignera.

Pour moi, ma tâche est seulement celle de l'annonceur qui prépare les uns et les autres à énoncer et à capter notre commun message. Je le ferai en examinant le thème proposé en trois temps :

- d'abord sous l'angle méthodologique, par le truchement de l'analyse sémantique et épistémologique ;
- ensuite en jetant un regard sur les principaux phénomènes qui constituent les problèmes cruciaux de la dépendance ;
- enfin je signalerai, à titre prospectif, quelques voies maîtresses vers la libération.

I. QUESTIONS DE MÉTHODE

La dépendance de l'Afrique ? Pourquoi mobiliser des centaines de grands esprits du monde entier pour en parler ? Puisque c'est un fait d'expérience quotidienne dans tous les domaines. Mais la dépendance primordiale, celle qui est la matrice perverse de beaucoup d'autres, c'est la nature même des outils conceptuels que nous employons pour appréhender la condition de l'Afrique.

La dépendance commence par le verbe.

Elle relève du logos. Cet aspect fondamental doit d'emblée retenir notre attention. En effet le verbe dépasse la seule vibration de l'air. Il s'incarne en nous et autour de nous. Par sa seule présence il interprète le réel et l'enferme dans une grille mentale déterminée. Comme le note justement B. Verhaegen : « le langage est déjà une théorie du fait ». Il y aurait une histoire passionnante de la dépendance sémantique à rédiger. Une histoire qui scande et soutient les étapes de la dépendance réelle de l'Afrique. Une industrie des mots qui marche en avant-courrière devant les autres industries.

Un discours incantatoire fait resurgir sans trêve les mythes qui dorlotent l'ignorance, bercent l'inconscience et exorcisent les cauchemars. Or l'élaboration et la maîtrise d'un corpus de concepts relatifs à la stratégie du développement ne sont pas extérieures à ce développement. Ils en constituent impérativement la première étape méthodologique et culturelle.

Prenons le mot « sous-développement ». C'est le dernier-né d'une vieille dynastie dont l'ancêtre fondateur date de quelques siècles. En ce temps là on parlait des peuples sauvages.

C'était la traite des Noirs. Puis ce furent les peuples primitifs, les peuples attardés (mais non retardés bien sûr !). Depuis la deuxième guerre mondiale, on a inventé la formule « pays développés ».

Ensuite, comme pour rejeter la rigidité presque cadavérique de cette formule, on introduit une note d'optimisme en disant : pays en voie de développement, en développement, etc. La liste n'est pas close. De telles dynasties sont prolifiques. Mais que de jugements de valeur contenus dans un seul mot ! L'expression « en voie » implique en l'occurrence un processus ascendant vers le statut d'autres pays dits « développés ». Lesquels ? Sur quels critères ?

Définis par quel jury ? Bref c'est la même idée du caractère unilinéaire du progrès humain qui était déjà contenue dans le terme primitif. Au cours d'un débat récent (1977) consacré à la crise de développement, Cornelius Castoriadis déclarait sans ambages :

“ *Le développement, c'est le développement de type occidental capitaliste, il n'y en a pas d'autre jusqu'ici, et on n'en connaît pas d'autre... ce qui importe, c'est d'économiser, de produire, de gagner.* ”

Et de conclure en évoquant les obstacles qu'oppose la structure anthropologique hindoue au développement :

“ *À cet égard la situation est la même en Afrique, bien que l'Inde soit une société historique et que les sociétés africaines comme telles soient des sociétés préhistoriques.* ”

PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Bref il y a une hiérarchie des peuples dont les plus éminents sont ceux qui arrivent aujourd'hui en tête pour l'accumulation des capitaux et des biens.

Tel était le fond de la thèse battue en brèche de Rostov. Les peuples attardés, dit-on, souffrent d'un décalage. Mais un décollage peut récompenser leurs efforts s'ils se conforment au modèle qui les devance de plusieurs étapes. L'interprétation

stalinienne mécanique des stades de l'évolution à travers les divers modes de production contient une idée similaire, quoique dans un autre contexte idéologique.

Le critère d'appréciation dans tous ces cas est essentiellement quantitatif et repose sur les indicateurs chiffrés.

Or, même à ce niveau, il y a maldonne.

Exactement comme au temps colonial, on parle des évolués qui n'en finissaient pas d'évoluer sans jamais entrer en équation avec le prototype blanc. De même, en extrapolant les conditions actuelles, en l'an 2000, l'écart entre les pays riches et l'Afrique sera multiplié par 18. Pour les pays africains les moins favorisés, même en termes absolus, ce sera le piétinement et la stagnation. L'on sait en effet qu'au moment où les pays européens entreprenaient leur industrialisation au XIXe siècle, leur croissance démographique annuelle était de 1 % contre 2,5 à 3 % aujourd'hui en Afrique. Par ailleurs, ils bénéficiaient du pillage planétaire par la traite des noirs et la colonisation. Leur exode rural était induit par l'industrialisation au lieu de précéder celle-ci. Les multinationales telles que celles qui dominent aujourd'hui les pays retardés n'existaient pas. La formule « en voie de développement » est donc un péché originel particulièrement vicieux et sadique pour tous ceux qui en acceptent la problématique. En effet elle les aiguille mal au départ, puisqu'elle ne leur laisse pas le loisir de réfléchir sur le but de leurs itinéraires et, partant, sur la voie pour y parvenir. La frustration sera sûrement très grande pour ceux qui se laissent prendre à ce genre de mots pièges engageant l'énergie créatrice des peuples dans les impasses stériles. Mais il y a plus grave. Les termes « pays développés » et « sous-développés », sous leur apparence neutre de simple constat scientifique, tendent à occulter les liens génétiques existant entre les deux situations. La méthode de presque toutes les études sur les pays retardés relève de l'approche anatomique, de la description plate et unidimensionnelle de structures qui cependant appellent d'autres explications que la relation de leur matérialité brute. Presque systématiquement l'on omet de relever les fonctions et la physiologie du système. L'on s'abstient de dire que l'économie aujourd'hui est beaucoup moins nationale que mondiale, que le capitalisme est devenu la grande case de l'oncle Tom, que les creux qu'on constate ici correspondent, en terme de causalité physique, aux protubérances qu'on relève là-bas, non pour dire que tout le développement du Nord est le fruit du rapt, ni que toutes les pénuries du Sud s'expliquent par les méfaits des nations de proie. Nous avons aussi notre autocritique à faire. Mais tout se passe comme si le père capitaliste était honteux des avortons engendrés par lui. Pourtant ce sont des enfants légitimes. En somme, c'est en sous développant d'autres qu'on se développe soi-même. Le sous-développement n'est donc ni un mystère, ni une malédiction. C'est un processus historique réparable, induit en grande partie de l'extérieur et auto-entretenu.

Pour exprimer cette réalité aveuglante, les stratégies de l'hégémonie idéologique impérialiste emploient d'autres vocables non moins objectifs apparemment. On parle

d'inter-dépendance en omettant de préciser qu'en l'occurrence, les uns sont plus interdépendants que les autres, puisqu'ils n'ont même plus l'autonomie de la survie végétative. Et puis l'interdépendance ne qualifie pas assez le type des relations en cause. Il y a aussi interdépendance entre le cavalier et le cheval, entre le maître et l'esclave...

Le terme de co-responsabilité serait mieux indiqué ici, si c'est de cette valeur qu'on veut faire état.

On parle aussi de pays pauvres, alors qu'il s'agit bien souvent de pays appauvris, de Tiers-Monde, de Quart-Monde.

En somme, plus le monde s'unifie économiquement, plus le vieux château des concepts fonctionnels se peuple de mots fantômes. Peut-on pour autant assimiler pays sous-développés et pays dominés, comme le fait P. Jalée* dans *Le pillage du Tiers-Monde*, où il nie que les pays socialistes puissent être sous-développés ? Ils seraient du Tiers-Monde sans être sous-développés. Or certains d'entre eux, dont la Chine, le Vietnam, Cuba, se disent sous-développés. À propos de la typologie de vingt-cinq pays les moins développés, j'ai eu à souligner que ces pays ne se distinguent pas substantiellement des autres, car les performances chiffrées sont à considérer comme des conséquences symptomatiques et non comme des critères constitutifs. Peu importent les noms de baptême... C'est la dynamique structurelle présidant au cruel enfantement d'un monde prolétaire qui constitue l'essentiel du processus. Les paramètres quantitatifs fondés sur le nombre d'élèves par maître, sur le tirage des journaux, sur la part croissante des dépenses des enseignements secondaire et supérieur dans l'éducation, sont des indices peu convaincants. Le nombre de médecins par 100 000 habitants ? Et s'ils sont concentrés dans la capitale ? La consommation d'énergie, dans des pays où, pour 90 % des habitants, la seule énergie qu'ils contrôlent est l'énergie musculaire ? En fait il y aurait lieu de reprendre toute cette nomenclature à la lumière de deux approches qui s'imposent : le processus de domination externe et les contradictions internes des sous-systèmes.

Un autre vocable aussi néfaste qu'anodin est celui de modernisation. Très souvent, on le précise en distinguant dans les pays retardés les secteurs moderne et traditionnel, le premier étant crédité du rôle de moteur, de pôle d'entraînement. D'après le sociologue J. Lévy, ce processus de transition du stade traditionnel au moderne est irréversible ⁷.

En effet, pour lui comme pour d'autres, la modernité exprime la rationalité de la science et de la technique, l'ordre mental qui génère le progrès multiforme, tandis que le traditionnel représenterait toutes les forces obscures de la résistance au change-

7. Cf. J. Lévy, *Modernisation and the structures of societies*. Vol. 1, Princeton University Press, 1966, p. 31.

ment, tous les freins d'un monde qui se refuse à passer. C'est ce qu'exprime l'ex-secrétaire d'État américain H. Kissinger de façon entièrement nette :

« Ce monde occidental est profondément acquis à la notion selon laquelle le monde réel est extérieur à celui qui l'observe ; pour lui, la connaissance consiste à réunir et à classer des éléments d'information, d'autant meilleurs qu'ils sont plus exacts. Ces cultures qui ont échappé à l'impact précoce de la pensée newtonienne ont retenu la conception essentiellement de Newton, selon laquelle le monde réel est presque complètement intérieur à celui qui l'observe ⁸.

Cette différence reflète la divergence entre les deux lignes de pensée qui, depuis la renaissance a distingué l'Occident de cette partie du monde qu'on appelle sous-développée ⁹ ».

Un sociologue américain, Talcott Parsons, a tenté de repérer les critères respectifs de la société moderne et de la société traditionnelle.

Si l'on prend pour critère la participation en tant que membre à chacune des sociétés, d'un côté, il serait particulariste, tandis que dans la société moderne il est universaliste. La sanction de l'autorité, pour le groupe traditionnel divine ou sacrée, est profane dans la société moderne. Les motivations seraient d'un côté (traditionnel) le conformisme à l'égard de la coutume, et de l'autre l'innovation. Les critères de rémunération seraient, pour le monde traditionnel, le privilège du statut, et pour l'autre les performances contribuant à la réalisation d'un but objectivement défini. Comme on le voit, tout cela n'est pas neutre. Il s'agit de faire accepter un schéma dans lequel la rationalité, la cohérence logique, l'objectivité et même la justice se trouvent du même côté, et ces critères coïncident constamment avec les catégories qu'on se plaît à attribuer au monde occidental. Le terme d'élite servira alors à désigner la minorité, assez occidentalisée pour servir d'avant-garde à cet exode vers la terre promise de la modernité. Or, quel rapport de telles élucubrations ont-elles avec la réalité ? S'agissant de l'Afrique, la soi-disant modernité (influences occidentales) n'est pas plaquée sur la tradition. Il s'agit de faisceaux de forces, mues par des intérêts ou des engagements individuels ou collectifs. Il n'y a pas de secteur qui ne soit uniquement traditionnel, dans le sens péjoratif qu'on donne à ce terme. Dans les conceptions de l'existence comme dans les forces et rapports de production, tous les secteurs sont ébranlés ou bouleversés par les principes du système capitaliste. En outre les principes de cohérence, de logique, de rationalité ne sont pas absents du monde dit traditionnel. Si le terme de moderne se réfère à la période de la Renaissance et des grandes découvertes ou redécouvertes, sans référence à un Moyen Âge prétendument obscurantiste, je prétends qu'aujourd'hui le paysan africain, qui sait inventer et inventorier les

8. *Le Monde*, 13 mars 1974.

9. American Foreign Policy.

plantes qui guérissent, qui sait les apprêter et les administrer et qui essaie d'améliorer ses méthodes est incomparablement plus moderne que le citoyen scolarisé qui sait tout juste déchiffrer l'ordonnance qu'on vient de lui remettre et avaler les comprimés. En fait, plus on est dépendant, moins on est moderne. Moins on applique son propre esprit à son propre progrès, moins on est moderne, car on ne développe pas, on se développe. On ne développe pas innocemment.

Enfin les apports du monde capitaliste ne sont pas reçus en bloc par les sociétés africaines. Celles-ci assument et transforment la forme ou le fond des inputs venant d'autres systèmes la hiérarchie sociale, les unités d'innovation, la démocratie se moule dans des réalités préexistantes. Dans les couloirs des bureaux de vote, on découvre parfois un homme placé là par le chef traditionnel pour aider les villageois, naguère des sujets, à voter correctement. Sous son masque inoffensif, le vocable de modernisation recèle donc un double vice : au niveau de la connaissance et de l'action. Au premier plan, il empêche d'analyser en profondeur le rôle africain. Au niveau de l'action, il impose cette idée que le salut se trouve dans l'imitation et dans les sacrifices nécessaires pour accéder (mais est-ce possible) au statut supérieur du modèle. Dans ces conditions, le développement consiste à élargir et à additionner les secteurs modernes. Ce terme contribue donc à entretenir, donc à maintenir la confusion entre deux réalités qui, même si elles se recouvrent partiellement, sont tout de même foncièrement dissemblables la croissance et le développement.

Or à quoi servirait la croissance dans la dépendance ? À quoi sert de grossir si l'on grossit comme esclave et si par là on progresse dans la servitude ?

Je pourrais poursuivre fort longtemps sur ce chapitre de la terminologie. C'est par dizaines que l'on peut compter les termes transférés chez nous en même temps que les tracteurs, les voitures et les armes. Encore faut-il noter que les tracteurs sont parfois adaptés à nos sols et les voitures parfois tropicalisées.

L'arsenal des mots devrait aussi passer à la douane préalable de notre propre esprit critique. Industrialisation, démocratie, opinion publique, besoins fondamentaux, révolution, nation, État, etc. Si l'on ne peut changer toujours ces mots, encore faut-il les affecter d'un signe qui mesure leur charge de sens spécifique, c'est-à-dire objectif. Il n'est pas question de s'enliser dans la querelle sur le jeu des mots. Mais quand les mots charrient des orientations et options substantielles, en touchant au fond des problèmes, il importe d'être rigoureux. Même si les mots n'étaient que les éléments d'un jeu intellectuel, rien ne servirait d'entamer ce jeu avec des dés pipés d'avance. Rien ne sert non plus d'accepter les termes de références des autres qui par là, nous entraînent sur leur propre terrain pour nous soumettre à leur propre logique dans une bataille qui serait perdue d'avance. Les mots ne sont pas des papillons dans le paysage idyllique de l'esprit. Ce sont des points entre l'instance théorique et l'étage de la praxis. Ils jouent un rôle dans la dialectique de l'hégémonie. Il est temps de leur donner leur poids réel dans la dialectique de la dépendance de l'Afrique. Chaque disci-

plaine pourrait ainsi procéder à un déblayage, voire à un dynamitage sémantique qui rappellerait à certains peut-être le fameux « doute méthodique » de Descartes. Dans la rédaction de l'histoire de l'Afrique sous l'égide de l'UNESCO, le conseil scientifique international a décidé de déconseiller l'usage de certains mots tels que celui de tribu. Mais nous recommandons aussi l'utilisation de vocables africains, surtout quand ils sont intraduisibles. Mon collègue I.A. Akinjogbin en a fait une démonstration convaincante à propos du système Yorouba de l'ébi (famille élargie).

En effet, après tant de regards intérieurs qui, jusqu'aux films contemporains, ont modelé l'image de marque de l'Afrique à la mesure des intérêts extérieurs, il est temps de déployer le regard intérieur de notre identité et prise de conscience. Il nous faut, comme dit le poète, « mettre un bonnet rouge au vieux dictionnaire ». Il faut une révolution sémantique qui, sans nier les exigences de la science universelle, récupère toute la coulée scientifique de ce continent dans des moules nouveaux.

II. LES NŒUDS DE LA DÉPENDANCE

Quatre terrains interconnectés constituent les sièges privilégiés de la dépendance de l'Afrique :

- la détention physique et l'imprécision politique ;
- l'exploitation économique ;
- l'exacerbation des contradictions sociales ;
- l'aliénation culturelle ;

Ces terrains sont similaires les uns des autres selon les disciplines.

A. LA DÉTENTION PHYSIQUE ET L'IMPRÉCISION POLITIQUE

La dépendance la plus spectaculaire de l'Afrique est que, contrairement aux autres continents, elle n'est pas encore entièrement libérée. Des pans entiers de son espace physique sont toujours sous la botte des étrangers qui ont transformé le cône méridional du continent en une véritable prison des peuples. Le principe maintes fois proclamé par l'ONU de la règle de la majorité, ou la règle de base « un homme une voix » sont foulés aux pieds. Au Zimbabwe, en Namibie, en Afrique du Sud un narcissisme bestial et imbécile sert contre les noirs avec des chiens dressés, des juges aux ordres et des armes livrées principalement par les puissances de l'OTAN et fabriquées de plus en plus sur place. Les facteurs positifs dans cette région sont sans conteste les suivants : la libération récente des territoires portugais qui, grâce aux patriotes africains, se transforment en sanctuaires, l'ascension de la prise de conscience des Africains du Sud qui répondent par l'héroïsme comme à Soweto aux armes du fascisme raciste, la libération imminente de la Namibie.

De même le fait que les pays occidentaux veulent faire la part du feu pour l'avenir. D'où le rôle actif qu'ils jouent dans les pourparlers du Zimbabwe et de la Namibie. La sécurité escomptée, ou la route de Suez contribueront-elles à diminuer l'importance géopolitique et économique de la route du Cap ? Ce qui est certain, c'est que l'Atlantique sud et l'océan Indien resteront étroitement surveillés. En outre, le poids économique et militaire de l'Afrique du Sud reste gigantesque. Les businessmen de la Californie ne sont-ils pas les grands amis de Ian Smith ? Et pour cause le chrome ! Quant au régime de Pretoria, il vise, sans doute avec la connivence de certains pays européens, à devenir une puissance nucléaire.

Il s'agit de protéger les fabuleuses réserves de richesses qui subsistent après une exploitation féroce, grâce à la transformation des travailleurs africains en bêtes de somme dans les mines, et des Bantoustans en macaques dans leur propre pays.

Avec 5 % de la population du continent, l'Afrique du Sud représente 30 % du revenu global, 43 % de la production minière, 7 % du charbon, 75 % de l'acier, 57 % de l'énergie électrique. À vrai dire, l'Afrique du Sud aujourd'hui joue un peu le rôle de l'empire du Priester John dont les Européens rêvaient de s'assurer l'alliance pour contourner la puissance arabe à la fin du Moyen Âge. Avec cette différence qu'ici l'allié existe et qu'il est armé jusqu'aux dents.

À côté de cette détention ouverte et illégitime de morceaux entiers de notre continent, il faut évoquer l'empire militaire endémique et épidémique qui sévit dans presque tous les pays africains sous la forme de vente et de renouvellement d'armements et de pièces de rechange souvent démodés, mais dont dépendent le sentiment de sécurité et la puissance des équipes au pouvoir. Ces achats sont encore souvent récents ; ils ne sont même pas comptabilisés, mais ils représentent une charge énorme dans les budgets et les revenus nationaux.

Comme le corps de l'Afrique, de plus, est cousu de frontières artificielles qui sont comme autant de cicatrices après la chasse aux terres, à la fin du XIXe siècle, il est clair que les armes extérieures constituent une hypothèque grave sur l'indépendance africaine.

Il arrive que les puissances extérieures, le fassent sentir brutalement par une invasion de mercenaires, par des coups d'État, des assassinats politiques. Mais en temps normal il s'agira de missions d'experts militaires, d'accords de défense. À bien des égards, la détribalisation de l'Afrique est plus facile qu'au temps colonial où chacun veillait sur son domaine. Aujourd'hui encore rien ne leur interdit de s'entendre à l'intérieur pour s'assurer des chasses gardées.

Les accords bilatéraux, succédant aux traités ingénieux du début de la colonisation sont parfois formellement révisés. Parfois en vigueur depuis 1960, ils contiennent des

clauses limitatives de la souveraineté. Les révisions intervenues ne sont pas convaincantes.

Elles ne créent pas, dit un auteur, une situation radicalement différente de celles qui prévalaient antérieurement et ne suffisent pas à lever toute équivoque sur l'attitude de menace de l'ancien colonisateur ¹⁰. Ce sont les fameuses relations privilégiées dont il est fait état dans les déclarations officielles.

Les accords de coopération portent sur la fourniture de personnels d'assistance, qui deviennent parfois les collaborateurs les plus intimes des cabinets ministériels et présidentiels.

Ajoutons les échanges de renseignements par les services spéciaux etc. Sauf dans les pays qui ont arraché leur indépendance par la lutte armée, les tentations et tentatives de reprises en main par l'ex-colonisateur ou par une puissance de substitution sont très grandes ; les visites scabreuses en haut lieu de chefs d'État africains, surtout quand ils interviennent juste avant ou après les sessions de l'OUA, les séjours publics ou privés pour la moindre difficulté nationale, rappellent inconsciemment le fameux voyage que le dieu Elbée organisa au XII^e siècle pour Mateo Lopez ambassadeur du roi d'Ardres. Celui-ci se rendit aux Tuileries où Elbée lut en son nom au roi Louis XIV une allocution dans laquelle il donnait le monopole des terres, des ports et du commerce au roi de France. Régala à Rambouillet, il fut conduit au concert et ramené aux flambeaux en un cortège de sept carrosses.

B. L'EXPLOITATION ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE

C'est un des aspects de la dépendance dont on parle le plus souvent et auquel je me contenterai simplement de faire allusion. C'est le soutien sous lequel les prises de l'impérialisme sont les plus nombreuses et les plus fortes.

Aussi bien au niveau de l'échange des biens, des flux d'argent, que de l'engagement des hommes, l'Afrique est sous le contrôle des États et de plus en plus des multinationales.

Le capital international cherche à compenser la baisse du profit par l'exploitation des matières premières et de la force de travail des Africains. Malgré les progrès sporadiques réalisés sur le continent, l'autosuffisance alimentaire demeure un problème crucial. Les plus pessimistes prédisent pour les pays dits sous-développés, non producteurs de pétrole, un âge d'apocalypse. Leur déficience alimentaire passerait de 45 U de tonnes à 100 U de tonnes en 1985 si l'on extrapole les tendances actuelles. Jouent dans ce sens en Afrique le pullulement démographique (2 à 3 %) contre 1,7 m en moyenne pour la baisse de la production, des aléas climatiques, l'option injustifiée

10. Bourgi, in *Séminaire du Tiers-Monde*, pp. 188 et s.

en faveur des cultures de rapport pour l'industrie, l'exode rural, l'asthénie de l'animation de sous-équipement, etc.

La survie des peuples qui à la fin du XV^e siècle connaissaient un équilibre, médiocre il est vrai et d'autres souffrances, dépend de plus en plus maintenant des aides extérieures en céréales. Les États-Unis ont décidé de relever la cote de leur production annuelle dans la perspective de cette détérioration qui précipite de plus en plus les pauvres sous la table des riches. Petit à petit, le goût des produits extérieurs remplacera celui des fruits du travail domestique et la dépendance sera alors ancrée dans le tube digestif des Africains.

En Afrique, de 1963 à 1972, les importations nettes de céréales sont passées de 1,6 m à 4,2 m de tonnes. En effet, en prenant comme indice 10 la moyenne de production alimentaire par Africain entre 1961 et 66, on a pour 1969 : 102 et pour 1973 : 195.

Depuis l'époque coloniale en effet, la recherche portant sur les plantes vivrières a pris un retard considérable par rapport aux cultures de rentabilité.

Les phénomènes d'urbanisation et de prolétarianisation provoquent des bouleversements fondamentaux souvent négatifs pour les peuples : même ces processus évoluant sur une longue période de temps demeurent souvent obscurs à court terme.

Ainsi avec le nomadisme citadin, certains locataires des bas quartiers changent de domicile deux ou trois fois par an, ce qui pose en termes souvent tragiques le problème du manger et du boire. La détérioration du pouvoir d'achat dans les couches pauvres joue de plein fouet sur les dépenses alimentaires. D'autant que les priorités sont souvent psychologiquement perturbées. On préférera rogner sur la nourriture au profit de l'habillement, de la locomotion, de l'audiovisuel. Le sous-prolétariat abandonne les pâtes de céréales le matin pour le nescafé et le pain blanc. Il laisse le riz complet pour le riz glacé, plus blanc, mais moins nourrissant, grâce au matraquage publicitaire de certaines transnationales. Les femmes abandonnent l'allaitement au sein pour le lait condensé. Le sucre étant symbole de force, on en couvre les aliments jusqu'à s'infliger un diabète. On a même vu un paysan boire de l'engrais chimique (Thioral), persuadé que l'effet sur lui-même serait aussi bénéfique que sur le cotonnier. Cette série d'erreurs involontaires est l'image même du malentendu technologique. Ainsi, au lieu de s'employer à résoudre en priorité le problème alimentaire, les pays africains s'offrent le luxe de construire, par orgueil national, les usines inimaginables dont les gens s'étonnent naïvement que les productions reviennent plus cher que les denrées importées, et cela malgré le bon marché de la main d'œuvre, parce que leur équipement, qui n'est parfois qu'un transfert de machines démodées bradées par des firmes de pays riches, est littéralement anachronique et que les brevets industriels coûtent cher.

Il faut tenir compte aussi de la recherche des marchés, aggravés par le protectionnisme croissant des pays du Nord ; sans parler de l'impréparation des cadres formés au compte-gouttes dans certains domaines, du coût de l'énergie, du loyer de l'argent.

D'où l'interdiction de l'installation d'une industrie lourde et la main basse sur les matières premières, comme au temps colonial. De nombreux pays riches attendent encore en Afrique le feu vert des pays riches maîtres. C'est le pouvoir des multinationales, maîtresses du marché mondial dont elles organisent souverainement, selon leur propre scénario, la mise en cours. La structure des exportations et importations reste coloniale. En 1970, 85 % des exportations consistent en matières premières. Dans vingt-six pays, plus de 60 % des recettes d'exportation proviennent d'un ou deux produits.

On ne peut donc pas s'étonner de la grave détérioration des termes de l'échange, d'autant plus que le commerce d'importation est parfois resté le même qu'antérieurement dans les États toujours contrôlés de l'extérieur. Dans le domaine des ressources financières, la dépendance est encore plus grande vis-à-vis de l'aide extérieure. Cette gigantesque entreprise devrait jouer le rôle le plus clair contre la marginalisation de l'économie africaine. Or, en termes relatifs, elle joue en révision de l'aide apportée. Bien que représentant 80 % de l'aide bilatérale dans la plupart des cas, on assiste au retour de 80 à 85 des fonds au pays donateur qui s'en sert en fait pour stimuler les industries exportatrices.

Il faut ajouter à cela l'inflation importée, la satellisation des monnaies, exprimées de façon frappante par le président Pompidou en visite officielle à Lomé en 1972 : « L'indépendance et la souveraineté ont leur limite dans la garantie que donne l'État français au franc CFA ».

Les budgets squelettiques n'ont qu'une marge infinitésimale pour l'investissement. Le crédit bancaire, contrôlé par un dispositif entièrement étranger, profite relativement peu aux nationaux qui ne peuvent offrir la surface de garantie nécessaire sur tous les paiements. Dans cette contrainte, la planification représente une gageure, une douteuse déclaration d'intentions. Quand le plan est financé à 85 % par l'extérieur, il ne constitue plus souvent qu'un catalogue de projets proposés par les différents bailleurs de fonds, un chapelet d'aumônes, souvent sans fil directeur, sans axe fondamental.

À noter enfin les rigidités remarquables qui affectent la vie économique, du fait des situations de monopoles acquises et maintenues par la corruption (appel d'offres, marchés, bureaux d'études, etc.).

C. LES CONTRADICTIONS SOCIALES

Pour la santé, les structures de la colonisation sont généralement inadéquates, étant d'une composition à formule européenne. Des hôpitaux pompeusement baptisés modernes sont érigés dans deux ou trois villes principales et font peser des charges intolérables. On y trouve parfois des couveuses artificielles, mais pas de médicaments ni même de thermomètre ! Cette déficience provoque une prolifération de cliniques plus luxueuses. Cependant, dans les campagnes, on évacue les malades graves sur des charrettes, faute de carburant pour les voitures sanitaires.

70 % des Africains se soignent encore, pour les maladies courantes, en ayant recours à la pharmacie et à la médecine africaines. Faute de la baisse des prix des spécialités pharmaceutiques, il y a lieu d'encourager, ce que font le CAMER et l'OMS, la médecine traditionnelle, par l'intégration des guérisseurs, l'organisation locale des soins de santé primaire, le passage à la production des remèdes.

Quant à l'éducation en Afrique, elle dénote trop souvent une copie conforme de l'ancienne école coloniale, badigeonnée seulement sur sa façade, malgré la prise de conscience manifestée à la conférence des ministres africains de l'Education à Lagos en 1977. L'école reste stérile économiquement parce qu'elle est coupée du travail productif, école antidémocratique et élitiste. On consacre 25 % du budget pour scolariser 12 % des enfants de plus. C'est une école de déracinement culturel et une poudrière sociale, une usine fabriquant des chômeurs. Exactement comme les 50 tonnes de cailloux qu'on taille pour en tirer au bout du compte 3,5 % de diamants dans les mines de Kimlecleng.

D. L'ALIÉNATION CULTURELLE

De plus en plus, la main-d'oeuvre africaine, au moins celle qui est sans qualification, devient très mobile à travers le continent et même à l'extérieur. Généralement, elle est très mal protégée et sa mobilité même fait que cette fraction du prolétariat est la plus exploitée en Europe et en Afrique, dans les pays choisis comme pôles d'implantation des pays capitalistes.

Ce sont les descendants directs des bois d'ébène, assurant comme le rappelle Meillassoux, l'accumulation primitive, puisqu'ils apportent au capital des travailleurs tout faits, c'est-à-dire outre les plus-values, une rente en travail équivalente au coût de reproduction du travailleur dans son milieu d'origine. C'est encore ce même milieu qui élève leur progéniture et les prend en charge lorsqu'ils sont malades, infirmes, chômeurs ou vieux ». Nous trouvons là l'une des explications des « miracles » dont il est fait bruyamment état ici ou là, quand on se félicite des performances attribuées aux investissements du Nord et à l'esprit coopératif des dirigeants africains, sans faire mention aucune de la force de travail payée au minimum et même au-dessous.

La ville est généralement le cadre de cette activité mercantiliste. La ville laissée par la colonisation est devenue plus hideuse sous la néo-colonisation par sa croissance monstrueuse.

D'où ces quartiers de chômeurs et sous-prolétaires, où les gens mijotent dans leur déchéance alors que dans les quartiers chics ou « d'affaires » apparaissent les marques de la population des pays du Nord. Cette ville offre ainsi l'image topographique de la division de la société en classes.

Enfin, au niveau des mass media et de l'appareil de l'État lui-même, on note une dépendance effrayante par rapport aux pays européens, en particulier en matière de contenu et de modèles.

Au total, la dépendance de l'Afrique semble très bien verrouillée, grâce à une gamme de dispositifs de sécurité, faits pour décourager les faibles et même les moins faibles. Certains s'abandonnent aux délices de l'aliénation sacrée (culturelle). Telle cette dame de la haute société d'une capitale africaine à qui son docteur proposait une anesthésie locale. Le mot local étant péjoratif, la dame s'écria vivement : « Oh ! non, docteur vous n'y pensez pas ! Faites-moi plutôt une anesthésie de France ! » D'autres se demandent par quel bout couper ce noeud gordien. Pour cela, il faut reconstruire le projet impérialiste d'utilisation de l'Afrique, afin de déceler la faille, la ligne de moindre résistance de cette stratégie. Or l'idée directrice des impérialistes, c'est de produire, entretenir et perfectionner les rapports de productions qui améliorent ou du moins maintiennent le taux du profit. Pour cela, il leur faut optimiser le coût des facteurs de production (matériaux, énergie, main-d'oeuvre, fiscalité, etc.). Il leur faut aussi jouer sur l'effet de modèle pour structurer les marchés et donc les implantations industrielles.

Durant la traite et la période coloniale, l'âge du capitalisme d'alors, l'Afrique a été utilisée comme producteur de bois d'ébène et de travailleur forcé, directement par l'appareil d'État étranger.

Avec l'indépendance politique, l'impérialisme essaie et réussit souvent à associer et intéresser les bureaucrates qui ont le pouvoir direct sur les termes de l'équation économique. Il se crée ainsi sous nos yeux une classe bourgeoise bureaucratique et affairiste de plus en plus intégrée, grâce à laquelle la dépendance est encerclée au plus intime du corps social africain, mais dans le même temps médiatisée par le truchement de la couche dirigeante.

III. QUE FAIRE ?

Voici seulement quelques modestes suggestions.

D'abord à l'intention des chercheurs et intellectuels. Ensuite, pour les peuples concernés.

J'ai insisté au début sur la nécessité de nous doter d'un langage autonome. Cela signifie qu'il nous faut nous méfier d'un certain langage ethnologique, à prémisses explicitement discriminatoires, à conclusions implicitement politiques, avec, entre les deux, un exercice scientifique forcément ambigu. Ce regard final sur les situations misérables, les nudités, les embryons d'humanité coincés entre la méga machine de l'ordre régnant et le folklore, bref cet aspect curieux de l'homme insolite confiné à l'élémentaire, ce regard, dis-je, nous le répudions.

Il faut au contraire déceler et mettre en valeur dans nos sociétés, les structures-germes capables de féconder l'avenir. Et cela le cas échéant en utilisant les mots africains eux-mêmes, sur lesquels, après tout, nos ancêtres ont un droit d'auteur. Mais les intellectuels doivent fuir l'intolérance doctrinale qui étouffe toute recherche. Ils doivent éviter le byzantinisme qui ferait d'eux des mandarins, parasites brillants de la société, oscillant entre les produits de condition raffinée et les schémas audacieux et creux. Les uns et les autres ne sont guère utilisables. En particulier les productions intellectuelles devraient être vulgarisées comme il arrive dans certains numéros de *Balafon*, revue d'Air-Afrique, avec les signatures de grands chercheurs connus.

Parmi les thèmes qui, à mon sens, devraient jouir d'une haute priorité figurent les suivants, pour les sciences sociales surtout :

- les changements sociaux et psycho-sociaux dans le paysannat sous l'impact des novations technologiques, économiques et culturelles, en particulier les mass media ;
- la diffusion de nouveaux devoirs et savoir-faire, dans l'agriculture, l'élevage et la coopération, etc. ;
- les nouveaux rapports de générations entre sexes,
- l'aménagement de l'espace,
- l'influence de la vie politique du type précolonial sur le fonctionnement des institutions importées ;
- le dynamisme et l'harmonie des cultures les langues africaines ;
- les migrations et l'emploi ;
- l'école de la vie ;
- le droit et la question nationale ;
- l'éthique et esthétique ;
- la religion comme vision dynamique du monde ;
- l'identification des domaines spécifiques, self-reliance collective entre pays africains ;
- les éléments spécifiques d'un nouvel ordre international ;
- comment brancher l'industrie africaine naissante sur la révolution agraire indispensable ?

Dans l'organisation de ces études, il faut tenir compte de deux facteurs éminents :

- d'abord apporter, chaque fois qu'il est nécessaire, dans le discours paysan ou ouvrier un aspect concret, susceptible de nourrir la science des participants, qui n'est pas une théorie d'idées abstraites. Un tel discours est une recherche/action qui permettra d'intégrer le peuple, non plus comme informateur prolétaire de la recherche, mais comme « intellectuel collectif » ;
- en second lieu, toutes les disciplines ont intérêt à lier étroitement leurs investigations selon l'axe sud-sud, en sortant autant que possible du pipe-line N-S traditionnel ». Il y a là des rentes de situation scientifique à renouveler : car le terrain est neuf, et l'axe comme l'Amérique latine peut apporter beaucoup dans le sens du développement endogène.

AU NIVEAU DE L'ACTION

- Pour les chercheurs non africains, nous devons très collégialement, mais fermement leur rappeler leurs responsabilités. Bien sûr ils n'ont pas de pouvoir dans leurs pays respectifs. Mais certains sont au service du pouvoir ou du moins dans les rouages de l'appareil d'État. D'autres s'enferment dans leur tour d'ivoire. Comment s'étonner alors si l'image de l'Afrique reste si ternie dans leur pays ? Comptables de cette image, ces chercheurs doivent contribuer à réduire la détérioration des termes de l'échange culturel entre l'Afrique et le reste du monde.
- Pour les peuples africains, s'ils veulent secouer l'emprise de la dépendance aliénante, leur premier acte consiste à se remettre debout. Il n'est pas question de se complaire dans la frustration et le complexe devant les réalisations techniques de l'Occident, qui sont finalement récentes. De la préhistoire au XVe siècle, on peut dire que ce sont l'Afrique, l'Asie et le monde arabe qui ont mené le train du progrès technique, subsidiairement jusqu'à l'Amérique précolombienne. R. Garaudy va dire : « L'Occident est-il un accident ? » Car c'est seulement au XVe siècle que l'emprunt et la rencontre d'un certain nombre de techniques étrangères ont constitué entre les mains de l'Européen une synergie historique qui a été très efficacement appliquée pour domestiquer le reste du monde. C'est donc juste sur quelques siècles de prépondérance technique et scientifique à partir du patrimoine commun de l'humanité que l'Occident toise le reste du monde. Mais le coût humain de ces exploits a été très élevé non seulement pour l'Afrique ¹¹, mais pour l'Occident lui-même, depuis l'inquisition

11. On n'insistera jamais assez sur le rôle de sous-développement de la traite des noirs et de la colonisation qui ont couvert quatre siècles en Afrique sans compter les hémorragies antérieures, les traumatismes démographiques, écologiques, économiques, politiques, culturels, psychologiques et psychotiques. Aucun continent n'a été aussi aliéné. Malgré ou à cause de la conquête de l'atome, des mystères de la biologie et de la télématique, les résultats restent ambigus. Et c'est le moment où les autres continents se réveillent.

et la guerre de Cent Ans jusqu'aux deux holocaustes planétaires du XX^e siècle, avec les camps de concentration, en passant par les guerres civiles et les répressions sociales innombrables.

L'histoire permet de se connaître tel qu'on est et sans complaisance. Non pas seulement par souci généalogique, mais pour se libérer de l'irrationnel : elle apporte la lumière de la vision vers l'amont, elle sert de remède et de levier pour l'aval. Or un proverbe africain dit : « Connaître le cheval, connaître l'eau, c'est bien, mais se connaître soi-même voilà la grande affaire. »

C'est un but bien précis que de s'assigner un rôle collectif, sans prétention mais sans mesquinerie, avec réalisme et audace. Mais un tel projet n'est viable que s'il s'insère dans l'espace unitaire, si possible panafricain. Ici comme ailleurs, les micro-nationalismes ne nous conduiront qu'à de micro-résultats. Au bout de dix-huit ans, nos indépendances ont dépassé l'âge de raison. Depuis dix-huit ans, des fleuves de salive ont coulé en direction de la Terre promise de l'Unité africaine.

Il faudrait que cette palabre se cristallise ici ou là dans des entreprises concrètes en des associations panafricaines de spécialistes.

Les États africains, contrairement à leurs homologues du Nord, ne recourent pas assez à leurs intellectuels. Pourquoi par exemple l'OUA n'organiserait-elle pas des colloques sur certains sujets-clés comme le racisme en Afrique australe ; une étude interdisciplinaire sur le racisme pourrait jouer un rôle positif, moteur d'unification en Afrique contre lui. Mais l'unité n'est qu'un cadre pour contenir l'édification d'une économie libérée des dominations et des exploitations et mise au service du peuple dans son ensemble. Ainsi, l'unité économique ne consistera pas seulement à examiner les marchés, à désenclaver des territoires pour paver la voie à l'expression mercantiliste des firmes internationales. L'unité peut être plus qu'une simple justification de l'existence d'États, de part et d'autre de frontières qui seraient moins chaudes qu'aujourd'hui.

Par ailleurs, l'éducation, placée au carrefour de l'économie et de la culture, doit être le catalyseur. C'est elle qui doit introduire une mutation positive dans la reproduction du corps social. Pour cela, elle doit produire des hommes libérés de la dépendance externe et interne et capables de produire des biens matériels et spirituels pour le collectif humain.

IV. QUE CONCLURE ?

Et il faut conclure ! il faut répéter surtout que nos études minutieuses, si hardies, si pénibles ne sont pas des exercices dérisoires. De ce fait, ceux-ci ne sont pas neutres. En les faisant, nous nous situons sur ce front pionnier où l'esprit joue son rôle spécifique de procréateur-outil, outils-métaux qui peuvent se convertir en outils de toutes sortes.

Aucune de nos disciplines n'est auxiliaire. Elles concourent toute à ce travail de déblaiement et de clarification qui doit redéfinir les concepts dont certains tentent de s'échapper, parfois clandestinement, des fourgons du colonialisme dans le train impétueux de peuples en lutte pour leur libération en oubliant que nous avons changé les rails et que la direction n'est plus la même.

En pénétrant donc dans le temps de la science, nous ne laissons pas notre personnalité au vestiaire.

Notre cerveau n'est pas un astre errant dans un espace mort. Il est véhiculé par deux pièces qui foulent un terrain singulier. La neutralité de la science, c'est l'indépendance à l'égard des préjugés. À ce propos, nul plus que les peuples dominés n'est concerné par l'objectif de la science. Mais Bandu, la lampe froide de la raison raisonnante est passée à côté de problèmes brûlants de la condition humaine en Afrique, sans les voir. Nous sommes tous engagés, volontaires ou involontaires dans les institutions qui nous soutiennent ou nous entretiennent. Elles ne sont pas neutres. Même l'arbre qui pousse est engagé, ne serait-ce que parce qu'il est conditionné par le terrain sur lequel il pousse. *A fortiori* le bois mort, qui descend au fil de l'eau comme ces intellectuels installés dans le courant de l'idéologie dominante comme « fonctionnaires de l'infrastructure du régime », pour reprendre une expression de Gramsci. Ces intellectuels risquent de devenir les eunuques du baseur tropical de l'impérialisme.

Car par objectivité positive, et par lucidité sympathique, les intellectuels, d'où qu'ils viennent, peuvent aider à isoler la racine pivotante de la dépendance en Afrique et la racine de la désaliénation. Le phénomène majeur aujourd'hui, c'est que les classes bourgeoises d'Afrique et des pays impérialistes sont amenées à préserver la productivité du capital au prix de fonctions de plus en plus sévères à la marge du système. D'où la prolétarianisation croissante des paysans africains dont certains contraints de vendre leur récolte sur pied, se transforment progressivement et individuellement en ouvriers agricoles dans leur propre champ. Mais du fait même de cette exploitation, aucun paysan ne devient ainsi un partenaire objectif et subjectif (je veux dire conscient dans la partie qui se joue). Dès lors, le but qu'il faut se fixer n'est pas le développement qu'implique le projet occidental ou oriental en faveur d'un productivisme extralucide pour accumuler mais myope quant au sens de l'accumulation. Le but doit être un socialisme de libération ralliant autour des classes les plus conscientes comme une constellation le bloc historique moteur de toutes les couches acquises au progrès ¹², exception faite pour ceux qui ont délibérément choisi le camp impérialiste ; il n'est donc pas question de séparer les deux axes de cette lutte qui sera longue.

12. Y compris les religions dont les meilleurs adeptes ont en Afrique souvent rejoint et parfois précédé l'éveil du mouvement de libération.

Quant à la spécificité de cette option, elle ne doit pas poser de problème dès l'instant où il n'est pas question d'en faire une réalité métaphysique, mais un sujet de l'histoire.

La primauté logique doit être donnée en général, comme le signale déjà Georges Lukacs. Il est vrai que le mode de sous-production africain, même par l'exploitation impérialiste n'est pas quelque chose d'unique. Mais nous ne pouvons accepter l'exhortation de ceux qui nous disent : « Nous sommes tous les mêmes, seule l'exploitation compte. Ce que vous avez, nous l'avons déjà vécu. Ce que nous avons, vous le vivrez à votre tout. » Bref, du côté de tels marxistes, nous serons aussi en voie de développement.

Et dans cette révolution programmée à notre insu, notre spécificité serait simplement celle d'hier, d'autrui. Or ne pouvant pas non plus se projeter vers l'avenir puisque les étapes ultérieures sont fixées aussi, elle serait anéantie avant de naître et nous priverait de la faculté humaine par excellence : l'aptitude à créer. Le rendez-vous de l'histoire avec l'Afrique ne saurait exister si nous n'y allons pas, puisqu'un rendez-vous ne saurait être unilatéral. Cela signifie qu'aucun peuple n'est nécessaire, mais que tous sont indispensables, en particulier les plus opprimés. En se libérant en effet, l'esclave libère aussi le maître.

C'est ainsi que la personnalité africaine constituera pour tous les Africains conscients une raison de vivre.

Encore faut-il que ce soit une vraie personnalité, c'est-à-dire selon l'étymologie latine (persona) celui qui joue un rôle sur une scène, non pas le figurant anonyme. Pour cela, il faut se mobiliser soi-même et répéter avec le rebelle de Et les chiens se taisaient :

“ *Et j'ai mangé des excréments et j'ai acquis la force de parler plus haut que les fleuves, plus fort que les désastres.*”

V PLAN D'ACTION DE LAGOS

Lagos, avril 1980

Acte final ¹³

Nous, chefs d'États et de gouvernements de l'Organisation de l'Unité africaine, réunis à Lagos au Nigeria, pour la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée des chefs d'États et de gouvernements de l'OUA, consacrée exclusivement aux problèmes économiques de l'Afrique,

Considérant les dispositions pertinentes de la Charte, notamment celles liées aux objectifs de l'OUA de coordonner et de renforcer la coopération et les efforts des États membres dans le but d'assurer de meilleures conditions de vie aux peuples d'Afrique ;

Rappelant les diverses résolutions et déclarations adoptées lors de notre précédent Sommet qui stipulent que le développement et l'intégration économique du continent africain sont une condition fondamentale pour atteindre les objectifs de l'OUA, objectifs qui ont été définis à Alger (septembre 1968), Addis Abeba (août 1970 et mai 1973) ; et Libreville (juillet 1977) ;

Rappelant notre décision prise à Libreville en juillet 1977, concernant l'adoption de la Déclaration de Kinshasa de décembre 1976 qui mettait en place une Communauté économique africaine suivant des étapes successives dans un délai de 15 à 25 années ;

Rappelant notre « Déclaration d'engagement de Monrovia sur les directives et les mesures d'une indépendance nationale et collective pour le développement économique et social ; et pour la mise en place d'une nouvelle règle économique interna-

13. Source : OUA, « Annex 1 : Final Act of *Lagos Plan* », in *Lagos plan of action for the development of Africa, 1980-2000*, Addis Abeba, p. 98-100.

tionale » ; engagement qui nécessite la mise en place définitive d'un Marché africain commun qui préparera le terrain à une Communauté économique africaine ;

Constatant que les progrès dans les relations économiques internationales et dans les négociations internationales entre les pays développés et ceux en voie de développement, confirment le choix judicieux de l'Afrique de promouvoir le développement collectif autocentré et auto-entretenu, aussi bien que l'intégration économique ;

Constatant aussi que le progrès dans le domaine de la coopération économique entre les pays en voie de développement et particulièrement en ce qui concerne la mise en place d'un Comité pour mettre en œuvre un Système de régulation des tarifs commerciaux entre les pays en voie de développement ; notamment pour la région de l'Afrique ;

Constatant l'initiative prise afin de promouvoir la coopération économique au sein même de l'Afrique et l'intégration des pays aux niveaux sectoriel, régional et sous-régional ;

Convaincus de la nécessité de coordonner progressivement les activités économiques déjà existantes et celles à venir du continent et de promouvoir l'intégration de divers secteurs économiques ;

NOUS ACCORDONS sur ce qui suit :

I. Le plan d'action

Confirmons notre totale adhésion au plan d'action, adopté à la présente session extraordinaire de l'Assemblée des chefs d'États et de gouvernements pour l'application de la stratégie de Monrovia, en vue du développement économique, social et culturel de l'Afrique ; Adoptons entre autres mesures, celles liées à la mise en place d'un Marché africain commun comme point de départ pour la formation de la Communauté économique africaine.

II. Application du plan d'action

A. LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE AFRICAINE

Nous réaffirmons notre engagement de mettre en place d'ici l'an 2000, sur la base d'un traité qui sera conclu, une Communauté économique africaine dans le but d'assurer l'intégration économique, sociale et culturelle de notre continent. L'objectif de cette communauté sera de promouvoir une indépendance collective, rapide et de promouvoir le propre soutien des États membres à leur développement ; la coopération entre ces États et leur intégration dans les domaines économique, social et culturel.

Nous autorisons par conséquent le Secrétaire général de l'OUA :

- i. À désigner le plus rapidement possible, un Comité provisoire, au niveau ministériel, pour préparer le projet de traité mettant en place la Communauté économique africaine ;
- ii. À soumettre ce projet à l'étude lors de l'Assemblée des chefs d'États et de gouvernements prévue pour l'année 1981.

B. DIFFÉRENTES PHASES DANS L'APPLICATION

Pour atteindre l'objectif ultime, nous nous engageons :

1. Pendant la décennie des années 1980 :

- (a) À renforcer les communautés économiques régionales déjà existantes et à mettre en place d'autres groupes régionaux dans les autres régions de l'Afrique, ceci, dans le but de couvrir le continent entier (Afrique centrale, Afrique australe, Afrique du Sud, Afrique du Nord) ;
- (b) À renforcer de manière effective, l'intégration des différents secteurs au niveau continental et notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation, des transports, des moyens de communications, de l'industrie et de l'énergie ;
- (c) À promouvoir la coordination et l'harmonisation entre les activités économiques existantes et celles à venir pour une mise en place progressive d'un Marché africain commun.

2. Pendant la décennie des années 1990 :

- (a) À prendre des mesures pour une intégration des secteurs à travers : l'harmonisation de nos stratégies, politiques et plans de développement ; à promouvoir des projets communs notamment dans les domaines ci-dessus mentionnés ; l'harmonisation de nos politiques financières et monétaires ;
- (d) À prendre des mesures pour la mise en place effective du Marché africain commun et d'autres mesures qui pourraient aider à la réalisation des buts et objectifs de la communauté économique.

Pour appliquer le plan d'action à ces différentes étapes, nous chargeons le Secrétaire général de l'OUA, en collaboration avec le Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, de prendre toutes les mesures adéquates conformément à la partie II, paragraphe 7 de la Stratégie de Monrovia et de soumettre un compte rendu à la session de notre assemblée prévue en 1982.

Fait à Lagos/Nigeria en avril 1980

VI CONGRÈS DES CULTURES NOIRES DES AMÉRIQUES

Cali (Colombie), août 1977

Recommandations approuvées lors du Premier Congrès des cultures noires des Amériques ¹⁴

- Après avoir discuté la situation raciale en Colombie, nous avons mis en exergue l'absence d'une participation équitable des Noirs dans l'économie, la politique du pays, ainsi que les causes de ce phénomène. A été approuvée une proposition mettant en avant l'élément racial qui se trouve derrière le contexte social et économique, et qui est utilisé pour refuser aux Noirs une participation égale à tous les niveaux de la vie du pays.
- [...] Le Congrès s'adresse aux gouvernements des USA, du Brésil, de l'Argentine et du Chili, à l'Organisation de l'Unité africaine pour manifester notre répulsion et notre opposition énergique à toutes les manœuvres et discussions, diplomatiques ou militaires, ou à tout acte qui pourrait conduire à la réalisation d'une alliance ou d'un traité de l'Atlantique Sud, ou à la création de toute autre organisation, sous quelque nom que ce soit, masquant l'objectif de la collaboration avec les racistes criminels qui dirigent les gouvernements des États partisans de la suprématie blanche en Afrique australe.
- Les Américains d'origine africaine doivent être conscients que leurs problèmes ne seront pas résolus à travers de petites modifications ponctuelles, mais qu'un changement structurel sera nécessaire dans la société, et dans le système économique et social en place. Ainsi, nous ne nous limiterons pas à une activité sur le plan élitiste intellectuel, mais nous nous adresserons aux travailleurs, aux marginaux et aux masses analphabètes, afin de travailler avec eux pour une

14. Source : Nascimento, A., *Brazil : mixture or massacres*, traduit en anglais par Elisa Larkin do Nascimento, TM Press, Dover, 1989, p. 18-19.

véritable révolution de caractère économique, social, politique et culturel, qui ne permettra ni l'exploitation ni le racisme.

- Nous proposons : la création de structures dynamiques dans chaque pays chargées d'étudier, de diriger, de développer et de supporter toutes les activités menant à la libération des Noirs en Amérique. Il y aura un organe confédéral central dans lequel chaque institution d'un pays aura un délégué. Cet organe devrait inclure les sections suivantes :
 - a) activité politique et stratégique
 - b) activité culturelle (science, arts, économie)
 - c) développement technologique.
- Il a été proposé aux structures éducatives des pays américains que soit enseignée une langue africaine pouvant à long terme être utilisée comme moyen universel d'éducation et de communication entre les Noirs du monde.
- Ayant à l'esprit que dans plusieurs travaux les Noirs ont été décrits comme des colonisateurs de l'Amérique et que la colonisation fut un acte de génocide physique et culturel mis en œuvre par les Européens contre les Africains et les indigènes indiens, nous exigeons que cette conception soit rectifiée, et que soit clarifié le fait qu'au contraire le Noir a été forcé contre sa volonté à être l'un des bâtisseurs de l'Amérique

Projet de loi contre la discrimination raciale au Brésil ¹⁵

Dispose sur l'action compensatoire visant à la mise en œuvre du principe d'égalité devant la loi, en relation aux autres segments ethniques de la population brésilienne, conformément au droit défini par l'art. 153 § 1 de la Constitution de la République.

Le Congrès national décrète :

ART. 1 : Les autorités publiques, les représentants gouvernementaux et la société civile brésiliens devront prendre des mesures concrètes, de nature compensatoire, pour mettre en œuvre, au profit des Brésiliens noirs (d'ascendance africaine), le droit qui leur est assuré par l'ART. 153, § 1, de la Constitution de la République, eu égard à l'isonomie ¹⁶ reconnue à tous les Brésiliens, dans les secteurs d'opportunité de travail, en matière de rémunération, d'éducation et de traitement policier, entre autres.

15. Source : texte communiqué par Mme Elisa Larkin do Nascimento, IPEAFRO, Rio de Janeiro.

16. Isonomie : le terme est vieilli en langue française et est quasi inusité. Il signifie « égalité devant la loi ». (N.D.T.)

ART. 2 : Tous les organes de l'Administration publique, directe et indirecte, des niveaux fédéral, étatique et municipal ; les Gouvernements fédéral, des États et des municipalités ; les Ministères ; les Secrétaires d'État et municipaux ; les collectivités et fondations ; les Forces armées ; le Pouvoir judiciaire, le Pouvoir législatif et le Pouvoir exécutif sont dans l'obligation de favoriser, dans les champs de leurs attributions respectives, les prises de mesures d'action compensatoire visant à atteindre, dans le cadre respectif des prestataires, fonctionnaires et titulaires, la participation d'au moins 20 % (vingt pour cent) d'hommes noirs et 20 % (vingt pour cent) de femmes noires, à tous les échelons de travail et de direction, particulièrement dans les fonctions qui exigent une meilleure qualification et qui sont mieux rémunérés.

§ 1 : Tous les organes cités ci-dessus sont dans l'obligation de faire constater, annuellement, devant le DASP et ses équivalents étatiques et municipaux, les mesures prises et exécutées dans l'accomplissement de cet article.

§ 2 : Les services publics et autres entités mentionnées dans cet article feront constater, tous les cinq ans, les résultats des mesures d'action compensatoire réalisées, en prenant objectivement en compte la participation des hommes et femmes noirs à tous les niveaux.

ART. 3 : Les entreprises, firmes et établissements, de commerce, d'industrie, de services, de marché financier et du secteur agropastoral, exécuteront les mesures d'action compensatoires visant à atteindre la participation, dans la catégorie des employés, directeurs et administrateurs, d'au moins 20 % (vingt pour cent) d'hommes noirs et 20 % (vingt pour cent) de femmes noires, à tous les niveaux de l'activité professionnelle, spécialement dans ceux les mieux qualifiés et de meilleure rémunération.

§ 1 : Les entreprises, firmes et établissements mentionnés feront attester, devant le ministère du Travail, annuellement, les mesures exécutées dans l'accomplissement de cet article.

§ 2 : Les entreprises, firmes et établissements mentionnés feront constater, tous les cinq ans, les résultats des mesures compensatoires exécutées, en les basant sur les recherches statistiques du ministère du Travail qui vérifie objectivement la participation de l'homme noir et de la femme noire dans les activités professionnelles à tous les niveaux.

§ 3 : Les entreprises, firmes et établissements qui n'accompliront pas les mesures requises selon les § 1 et 2 de cet article seront sujets à une amende de 20 % (vingt pour cent) de la fiche de paie brute mensuelle ou de 100 MVR (meilleure valeur de référence), en faisant valoir la meilleure valeur.

§ 4 : Les entreprises, firmes et établissements ayant moins de cinq employés sont sujets à une amende mensuelle de 50 MVR, dans le cas de non-accomplissement des mesures requises par les § 1 et 2 de cet article.

§ 5 : Il y aura une incitation fiscale calculée sur la base de 5 % (cinq pour cent) sur la fiche de paie brute de l'impôt sur le revenu qui sera payé l'année suivante, par les entreprises, firmes et établissements qui vérifient l'accroissement significatif de l'équilibre, dans sa capacité productive, entre la proportion de noirs dans les emplois mieux rémunérés et dans les emplois de bas salaires.

ART. 4 : Un fond de 1 % (un pour cent) des ressources du FINSOCIAL, et la totalité des amendes prévues dans les § 3 et § 4 de l'ART. 3, seront destinés au développement de programmes de mesures d'action compensatoire, sous la responsabilité du ministère de l'Éducation et de la Culture en accord avec le ministère du Travail, de l'étude, de l'Enseignement et du Perfectionnement technique. Seront offerts aux entreprises, firmes et établissements du secteur privé, tout comme aux administrations des collectivités, aux services et autres entités publiques répertoriés dans l'ARTICLE 1, des cours pour les administrateurs des moyens d'action compensatoire prévue.

ART. 5 : Toutes les entreprises, firmes et établissements, du secteur privé et d'économie mixte, seront surveillés par le ministère du Travail afin de faire constater que les noirs et les blancs sont rémunérés de façon égale pour un travail équivalent à tous les niveaux d'emploi.

§ 1 : L'expression « travail équivalent » réfère au contenu des responsabilités et obligations engagées dans les emplois considérés, et non aux titres ou dénominations de ces mêmes emplois.

ART. 6 : Le DASP et ses équivalents étatiques et municipaux surveilleront les administrations directes et indirectes du service public, pour vérifier que noirs et blancs sont rémunérés de manière égale à travail équivalent, à tous les niveaux des charges et fonctions.

§ 1 : L'expression « travail équivalent » réfère au contenu des responsabilités et obligations engagées dans les emplois considérés, et non aux titres ou dénominations de ces mêmes emplois.

ART. 7 : Seront affectées aux étudiants noirs des bourses d'études à caractère compensatoire.

§ 1 : Seront destinés aux étudiants noirs 40 % (quarante pour cent) des bourses d'études attribuées par le ministère de l'Éducation et de la Culture et par les Secrétariats d'Éducation des États et des Municipalités, à tous les niveaux (primaire, secondaire, supérieur et post-universitaire).

§ 2 : Le ministère des Relations extérieures réservera à l'Institut Rio Branco 20 % (vingt pour cent) de ses postes à pourvoir pour les candidats noirs et 20 % (vingt pour cent) de ses postes à pourvoir pour les candidates noires.

ART. 8 : Le ministre de l'Éducation et de la Culture, tout comme les Secrétariats d'État et municipaux de l'Éducation, de concert avec les représentants des entités noires et avec les intellectuels noirs résolument engagés dans l'étude des matières, étudieront et mettront en œuvre les modifications dans les cursus scolaires et académiques à tous les niveaux (primaire, secondaire, supérieur et post-universitaire) dans le but de :

- I. Incorporer dans le contenu des cours d'Histoire brésilienne l'enseignement des contributions positives des Africains et de leurs descendants à la civilisation brésilienne, leur résistance à l'esclavage, leur organisation et action (au niveau social, économique et politique) à travers les quilombos, leur lutte contre le racisme dans la période post-abolitionniste ;
- II. Intégrer au contenu des cours sur l'Histoire générale l'enseignement des contributions positives des civilisations africaines, particulièrement leurs avancées technologiques et culturelles, avant l'invasion européenne du continent africain ;
- III. Intégrer au contenu des cours optionnels d'études religieuses l'enseignement des concepts spirituels, philosophiques et épistémologiques des religions d'origine africaine (candomblé, umbanda, macumba, changô, tambour de minas, batuque, etc.) ;
- IV. Éliminer de toutes les circulaires, les références aux Africains comme « un peuple apte à l'esclavage », « soumis » et autres qualifications péjoratives ;
- V. Éliminer l'utilisation de Manuels [Syllabaires] ou livres scolaires qui présentent le noir de manière partielle ou stéréotypée.
- VI. Intégrer dans le matériel d'enseignement primaire et secondaire la présentation imagée de la famille noire de façon à ce que l'enfant noir vienne à se voir, lui et sa famille, en photo de manière tout aussi positive que se voit en photo l'enfant blanc.
- VII. Ajouter à l'enseignement des langues étrangères européennes, à tous les niveaux auxquels elles sont enseignées, l'enseignement des langues africaines (Yoruba ou Ki-Swahili) en régime optionnel ;
- VIII. Stimuler et appuyer la création de Départements, Centre ou Institut d'Études et/ou de Recherches africaines et afro-brésiliennes, comme partie intégrante et normale de la structure universitaire, particulièrement dans les universités fédérales et d'État.

§ 1 : Les modifications de cursus s'appliquent, obligatoirement, tant dans l'enseignement public que privé, à tous les niveaux.

§ 2 : Le ministère de l'Éducation et de la Culture, tout comme les Secrétariats d'État et municipaux d'Éducation, feront des rapports publics annuels, à partir d'une année après l'entrée en vigueur de cette législation, sur la mise en œuvre des dispositifs de cet article, en exposant entre autres informations :

- I. le nom des responsables pour la modification des cursus et le mode de collaboration des entités noires et des intellectuels noirs véritablement engagés dans l'étude de cette matière ;
- II. les travaux réalisés ;
- III. les produits de travail élaborés (i. e., modèles de cursus, manuels, matières, etc.) ;
- IV. chronogramme de la mise en œuvre des mesures suggérées ;
- V. l'indication des fonds de ressources pour la mise en œuvre des mesures suggérées.

ART. 9 : Les Polices civile, fédérale et d'État, tout comme les polices militaires, sont obligées d'intégrer dans leurs programmes de formation pour la profession de policier, des cours d'orientation anti-raciste.

ART. 10 : L'Institut brésilien de Géographie et de Statistiques (IBGE) reste dans l'obligation d'inclure, dans toutes les recherches statistiques et les recensements démographiques, la question couleur/race ou ethnie.

ART. 11 : Le ministère du Travail reste dans l'obligation de discriminer, dans ses statistiques d'emploi et de chômage, l'origine ethnique (couleur/race) dans les indices respectifs sélectionnés.

ART. 12 : L'expression « mesures d'action compensatoire » comprend les initiatives destinées à augmenter la proportion de noirs à tous les échelons professionnels, incluant, entre autres :

- I. les préférences pour l'admission du candidat noir, lorsqu'il démontre de meilleures ou les mêmes qualifications professionnelles que le candidat blanc ;
- II. l'exécution de programmes d'apprentissage, de formation et de perfectionnement technique pour les noirs, afin d'augmenter le nombre de candidats noirs qualifiés dans les échelons professionnels supérieurs ;
- III. l'exécution de programmes d'apprentissage, de formation et de perfectionnement technique, qualifiant les employés noirs pour la promotion de fonction ;

- IV. réajuster les salaires, dans le but d'égaliser la rémunération entre noirs et blancs, pour un travail équivalent ;
- V. attribution de bourses d'études aux étudiants noirs afin d'augmenter leur qualification professionnelle ;
- VI. signature de cartes professionnelles pour les employés noirs, dans les mêmes conditions et proportions stimulantes que dans le cas d'employés blancs ;
- VII. d'autres mesures viendront à être définies par les techniciens responsables des programmes d'études, d'enseignement et de perfectionnement technique de mesures d'action compensatoire établies par l'article 4° de cette loi ;
- VIII. d'autres mesures viendront rendre effectif les résultats souhaités, selon l'appréciation du ministère du Travail et conformes aux articles 2°, § 2° et 3°, § 2° de cette loi.

ART. 13 : L'expression « noir » comprend tous ceux qui seront classés dans les catégories de « noirs » et de « métis » selon les critères utilisés par l'IBGE dans le PNAD de 1976, lesquels reconnaissent avoir été discriminés comme noirs ou qui ont fait l'objet de manifestations de préjugés de couleur.

ART. 14 : Cette loi entrera en vigueur à la date de sa publication. Art. 15 – Sont révoquées les dispositions contraires.

Justification

Les Africains ne sont pas venus librement au Brésil, [...].

VII

COLLOQUE SUR LE CENTENAIRE DE LA CONFÉRENCE DE BERLIN

Brazzaville, 30 mars-5 avril 1985

Rapport final ¹⁷

« *Je ne connais d'autre moyen de prévoir l'avenir que l'étude du passé* » a dit Patrick Henry.

Pour l'Afrique déboussolée dont le destin est une énigme et l'avenir marqué du sceau de l'incertitude, pour ce Continent, victime des assauts prédateurs de l'Histoire et qui est en quête d'un dialogue avec soi, le passé si singulier soit-il, doit éclairer le présent pour mieux aider à cerner l'avenir.

Ce n'est donc pas par narcissisme ni délectation morose que venus de tous horizons, à l'invitation du Gouvernement de la République populaire du Congo et de la Société Africaine de Culture, des hommes de réflexion et d'action se sont réunis pour commémorer par l'étude et la méditation, le centenaire de ce « coup de tonnerre au milieu du silence » que représenta la Conférence de Berlin de 1884-1885.

La mémoire d'un Continent, le destin de peuples entiers en portent la marque indélébile, de sorte que, que l'on accepte ou que l'on récuse le fait, Berlin deviendra dans la conscience collective des peuples africains le symbole avéré du partage, la chique-naude initiale d'un processus dont la désintégration du Continent sera l'aboutissement et l'émiettement le résultat tangible.

Une semaine de débats sur la problématique de Berlin conduit à considérer d'abord le traumatisme ainsi créé, l'anomie générée, bref, à percer à jour « le choc du Passé », les deux dernières à découvrir pourquoi et comment « Sortir de Berlin ».

17. Source : Edem Kodjo, *Présence Africaine*, n° 133-134, 1985, p. 268-279.

I. LE CHOC DU PASSÉ

Si la Conférence de Berlin fut un événement essentiel elle ne fut néanmoins que le « sommet » et l'aboutissement d'un processus étalé dans le temps. Il revint à la première Commission d'appréhender l'ensemble de ce processus en distinguant l'Afrique avant la Conférence de Berlin et la Conférence elle-même.

A. L'AFRIQUE AVANT LA CONFÉRENCE DE BERLIN

C'est à partir de 1815 que les Puissances européennes s'intéressent de près au Continent africain. À cette époque, à l'exception de la colonie anglaise du Cap, de la présence boer et celles, portugaises d'Angola et du Mozambique, l'Afrique profonde est toujours libre et indépendante.

Entre 1815 et 1884, tout va pourtant changer.

Certes au départ l'Afrique est quadrillée par une multitude de souverainetés politiques où cohabitent entités minuscules et territoires plus vastes que les grands États européens de l'époque. On pouvait alors distinguer le monde bantou où régnait une « démocratie parentale » et où la nécessité d'une organisation étatique structurée n'était pas indispensable, le monde soudanais et l'Afrique australe où prédominaient à la fois, d'anciens États négriers et de nouvelles formations étatiques.

Les États négriers sont d'ailleurs passablement sclérosés, ayant perdu de leur dynamisme et appelés à se disloquer rapidement en principautés indépendantes précaires (royaumes wolof et mandingue de la Sénégalie, États ashanti, fon et yoruba du Golfe du Bénin, sultanats des Côtes orientales).

Les nouvelles formations étatiques sont constituées par des États islamiques très structurés à l'intérieur du Soudan occidental (États peuls toucouleurs, Fouta Toro, Fouta Djallon, Macina) et États peuls haoussa, mandingue, wolof, empire du Tchad, où on assiste à une transformation politique allant dans le sens d'une intégration territoriale marquée avec concentration de pouvoirs et mutations sociales et économiques.

C'est le cas aussi de l'empire mandingue de Samory Touré, l'empire toucouleur de Ségou, l'empire de Chaka, les royaumes inter-lacustres (Burundi, Rwanda, Ouganda, etc.).

Ces royaumes et empires sont très structurés...

Malgré cela, le Continent africain laisse déjà entrevoir des faiblesses qui lui seront fatales :

- d'abord, les méfaits de quatre siècles de traite négrière sont loin d'être dissipés, l'Afrique est épuisée et exangue ;

- ensuite des faiblesses politiques : luttes entre familles pour le pouvoir, intrigues, trahisons ;
- des faiblesses d'ordre démographique dues aux maladies endémiques, aux razzias, aux conflits entre clans ;
- des faiblesses économiques : économie de subsistance, industries modernes sommaires, dépendance vis-à-vis de l'Europe et du Moyen-Orient.

Ces faiblesses seront très vite exploitées par les Puissances européennes en deux phases décisives.

La première phase va de 1815 à 1870 : Colonies, comptoirs et points d'appui surgissent sur les côtes africaines. Français et Anglais accélèrent leurs actions (et dans une certaine mesure les Portugais déjà présents au Mozambique et en Angola dans des conditions dont la précarité sera soulignée par certains participants).

Les Comptoirs français dans les « Rivières du Sud », de la colonie du Sénégal constituée par Faidherbe au détriment d'El Hadj Omar Tall, de Nossi-Be, des Comores et de Mayotte, de l'Algérie – c'est l'époque où les Anglais prennent Lagos (1861) puis procèdent à la création de la Colonie de la « Gold Coast » par rachat de comptoirs aux Danois et aux Hollandais, – époque où ils annexent le Natal, le Transvaal, l'Orange et étendent leur protectorat sur le Bechuanaland tout en s'assurant la Côte des Somalis (1852).

Ainsi en 1871, un véritable bouclier sanitaire est établi autour de l'Afrique par les Puissances européennes (Angleterre, France, Portugal, Espagne).

La voie est libre pour la deuxième phase de l'expansion coloniale.

Celle-ci s'étend de 1876 à 1884. Sous l'effet de la crise économique de 1873, le protectionnisme qui en découle, le marasme financier qui la couronne, sous l'impulsion d'idéologies à connotation raciste prônant la supériorité de la race blanche (Hegel, Nietzsche, Leroy-Beaulieu, Gobineau, sous la couverture d'associations scientifiques (celle de Géographie conduira tout droit à l'Association internationale africaine de Léopold II de Belgique) des faits d'annexion se multiplient. Les Français atteignent Bamako au cœur de l'Afrique occidentale, établissent un protectorat sur le Fouta-Toro, s'emparent de la Guinée, du royaume de Porto-Novo, longent et s'approprient la bande côtière de la Côte d'Ivoire, s'emparent de la Tunisie, de Diégo-Suarez. Savorgnan de Brazza signe un traité de protectorat avec Makoko. L'Angleterre occupe l'Égypte, couve du regard le Soudan, étend son influence en Afrique du Sud. Les missions religieuses allemandes se multiplient et des traités de protectorat sont signés au Togo, en Tanganyika et dans le Sud-Ouest africain.

Les rivalités européennes se multiplient, le Portugal revendique des droits sur les pays du Congo, le détonateur de Berlin sera ici même au cœur de l'Afrique.

Le succès rapide de la colonisation n'a d'égal que l'anarchie et le désordre qu'il engendre dans les relations inter-européennes : il devenait impératif de dépasser ces rivalités et de les résoudre. Un homme, converti depuis peu à la colonisation et dont les appétits s'aiguisent, s'en chargera : cet homme c'est Otto Von Bismarck.

Ainsi donc, à la veille de la conférence historique de Berlin l'occupation et la division de l'Afrique sont déjà bien avancées. Il s'agit désormais de mettre en place les règles du jeu, de substituer à des actions désordonnées une occupation scientifique de l'Afrique à partir des côtes, d'établir des zones d'influence, de régler le problème de « l'hinterland ».

Quatorze Puissances intéressées par l'Afrique se réunissent dans la capitale du Reich allemand sans aucune participation africaine.

Toutes ne sont pas coloniales mais toutes sont intéressées. Toutes demandent à participer ; est-ce par avidité (gains éventuels) ou pour des raisons de prestige (ne pas être absent d'un grand débat) ? en tout cas toutes sont complices de l'Acte de Berlin même lorsqu'elles n'en retireront aucun avantage.

À Berlin, il s'agissait certes de liberté de navigation et de commerce dans le bassin du Congo, liberté de navigation sur le fleuve Niger, liberté pour les esclaves car il fut question de lutter contre la traite des esclaves ; il s'agissait aussi de civilisation puisqu'on aspirait à planter l'étendard de la civilisation sur le sol de l'Afrique centrale. Mais Berlin traitera également de la « *fixation des formalités à observer pour assurer leur validité aux futures annexions de territoires sur le continent africain* ».

Bien que la Conférence de Berlin puisse être considérée comme un temps fort et un moment spécifique de l'histoire mondiale de la colonisation on constatera néanmoins que l'Asie n'eut pas de Berlin ; il en résulte que la singularité du phénomène pour l'Afrique mérite qu'on en délimite le champ et qu'on en cerne la nature.

L'acte général de la Conférence de Berlin a-t-il partagé l'Afrique ?

Deux lectures peuvent être proposées : une lecture historique, une lecture juridique.

Les juristes voient dans l'acte de Berlin pris à la lettre les linéaments du droit à la colonisation de l'Afrique par l'internationalisation du domaine public africain, constituant ainsi plus une étape dans le partage de l'Afrique que le partage lui-même.

Ils sont frappés par la similitude entre le mythe de Yalta et le mythe de Berlin nés tous deux du télescopage entre les décisions d'une Conférence diplomatique et les événements qui en découlèrent.

Selon eux, l'Acte général de Berlin, confirmé plus tard par la Convention de Bruxelles (1910) et la Convention de Genève (1919) consacrera « *le droit international missionnaire* ».

Les historiens, tout en reconnaissant que Berlin fut l'affirmation du droit à coloniser, et le droit à la légitimation de la colonisation, droit des puissances à disposer du territoire d'autrui dans un sens tout à fait opposé au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, s'accordent pour admettre que la Conférence fut l'acte qui entérina le partage déjà amorcé de l'Afrique tout en donnant une impulsion nouvelle audit partage.

Au-delà d'un juridisme pointilleux, le fait demeure que la conviction intime de certains organisateurs et participants à la Conférence de Berlin, les actions et les réactions qui en découlèrent, la ruée implacable qui s'abattit sur l'Afrique, les traités bilatéraux qui virent le jour, les heurts entre puissances européennes ont imprimé dans la conscience collective des peuples d'Afrique, voire du Monde, la certitude que Berlin fut à l'évidence l'acte décisif qui « impulsa » le partage du Continent.

Plusieurs experts au Colloque de Brazzaville ont insisté sur le fait qu'une attention plus grande devrait être portée aux articles 34 et 35 de l'Acte général.

Mais établir cette vérité ne qualifie pas pour autant l'acte posé. Sans doute pas au sens que les Nations unies donnent à ce terme.

Mais plusieurs experts du Colloque ont démontré que Berlin comme résultante d'un moment de l'histoire d'une phase du développement économique de l'Occident pouvait s'analyser comme une agression délibérée avec comme corrélat obligé le droit à un dédommagement, fût-il moral, alors que d'autres points de vue firent valoir qu'en ce domaine précis, le meilleur dédommagement est encore d'obtenir l'émancipation des peuples en sortant du système de Berlin.

Le droit aux archives, le droit à la restitution des objets du patrimoine culturel confisqués par la colonisation ont été abondamment soulignés, le droit tout court pouvant être utilisé sinon sollicité pour trouver les éléments d'une armature susceptible de servir de cadre et de justification à ces revendications.

L'agression, les malheurs du passé, la conscience de souffrances communes, le partage d'un présent commun vécu comme une angoisse devaient conduire à un véritable non-alignement selon plusieurs participants.

Mais Berlin c'est aussi un refus, c'est-à-dire une réponse, une réponse immédiate, d'abord dans le monde et particulièrement en Amérique où la diaspora noire réagira avec véhémence contre cette spoliation des peuples d'Afrique (Marcus Garvey), puis en Afrique même où s'amorcent des résistances comme volonté de s'opposer à la Conquête et à la surimposition coloniales.

B. RÉSISTANCES

Ces résistances se développeront dans toutes les couches de la communauté africaine. Elles appellent un bilan qu'il convient d'établir.

À cet égard, quatre axes de réflexion furent déterminés :

La résistance en tant que volonté des Africains de s'opposer à la conquête et à la surimposition coloniales fut un refus sous toutes ses formes (politique, économique, sociale, culturelle, religieuse, esthétique et philosophique) de se perdre dans l'autre. Aussi les résistances ne furent-elles pas que militaires, elles prirent également des formes passives ou non violentes... Furent-elles unanimes ? Il faut avoir le courage de démythifier et de démystifier l'Histoire : s'il y eut des résistants il y eut aussi des traîtres, résistances et trahisons étant d'ailleurs liées de manière dialectique dans l'histoire des Peuples et des Nations.

Un effort de périodisation montre clairement que dans les premiers temps de l'invasion coloniale, il s'est trouvé des Africains pour accueillir les colonisateurs en libérateurs et que les trahisons furent alors assez nombreuses.

Ce n'est que dans une deuxième période qu'une conscience plus claire et plus nette du fait colonial commence à émerger. Les méthodes utilisées par le colonisateur (ruses, appâts commerciaux, traités imposés) ont souvent favorisé les défections dans les rangs des Africains par leurs effets pervers et émollients. Si les rivalités interafricaines existèrent indéniablement, il serait vain de vouloir les évacuer, il n'en demeure pas moins qu'elles furent attisées par les Puissances extérieures.

La résistance, militaire ou civile, passive ou active, fut souvent le fait de l'aristocratie, des populations firent cause commune, mais parfois on assista à des actions divergentes quand elles n'étaient pas en opposition. Meneurs d'hommes, héros, grands capitaines surgirent qui regroupent les populations autour d'eux mais l'initiative vint parfois de la base. Enfin, il arriva que les intérêts des deux couches sociales s'opposèrent et que la présence européenne fut utilisée pour régler ces contradictions. De toutes manières la dialectique Peuple-Héros ne doit pas aboutir à un manichéisme trompeur. Si l'Histoire retint surtout les héros, il est aujourd'hui établi que la résistance fut le plus souvent l'affaire de tout le peuple.

Résistance à la pénétration, résistance à la domination, résistance des Africains de l'extérieur, résistance de non-africains au projet colonial, ce qui se passe aujourd'hui en Afrique du Sud rappelle les circonstances et les conditions des luttes menées par les peuples et les leaders africains.

Phénomène total, les résistances africaines prendront souvent la forme de messianismes, comme le kibanguisme, bien que certains aient cru déceler dans ces formes, des faits d'aliénation.

Les résistances à la surimposition coloniale furent-elles des échecs ? Au plan militaire, on semble le reconnaître ; cependant certains penseurs sont d'un avis plus nuancé, car cette forme de résistance assurera plus tard l'émergence du nationalisme. Les causes de l'échec relatif des résistances africaines ne doivent pas se résumer à

la naïveté ou à la crédulité des grands capitaines africains ou des rois et des chefs qui accueillirent au nom d'une hospitalité trompée ceux qui devinrent leurs agresseurs, ni à une méconnaissance de leur part « du phénomène impérialiste ». Les méthodes utilisées par l'occupant jouèrent également un rôle : ruse, traités et acte de soumission, chevaux de Troie subtilement utilisés (*Timeo Danaos et dona ferentes !*). Enfin la faiblesse militaire, le manque de cohésion et souvent l'absence d'adhésion des peuples à des systèmes étatiques qui leur semblaient étrangers.

Le plus souvent la défaite subie par les Héros et les grands capitaines fut politique et sociale avant d'être militaire.

Cette étude du passé, qui selon le vœu des participants devrait se traduire dans les programmes d'enseignement africains à tous les niveaux, n'aurait qu'une portée purement historique si le Colloque n'avait eu le souci de « *tirer les conséquences qui en ont résulté sur les plans politique, économique, socioculturel afin que les peuples africains et leurs dirigeants en tirent les leçons pour l'Afrique d'aujourd'hui et de demain [...]. Ce passé est utile, non pour ressasser les rancœurs et enflammer les haines mais pour une claire perception des voies nouvelles à la lumière des leçons d'hier, pour mieux appréhender l'avenir, grâce au vécu, le nôtre et celui des autres.* » C'est en tout cas le sens de l'excellent message par lequel le Chef de l'État congolais S. E.

M. Denis Sassou-Nguesso a ouvert ce Colloque.

C'est dans cet esprit que la 3^e et 4^e Commissions organisèrent leurs débats, l'objectif d'une telle rencontre restant en définitive de voir, de considérer, d'appréhender dans quelle mesure les séquelles de la Conférence de Berlin peuvent être surmontées, et de définir les stratégies à mettre en œuvre pour enfin sortir de Berlin.

II. « SORTIR DE BERLIN »

Pourquoi et comment « sortir de Berlin » va être la question essentielle que la 3^e Commission s'est posée tant dans son aspect historique qu'ethnologique et surtout politique.

FRONTIÈRES ET NATIONS AFRICAINES

La problématique ici, fut de réfléchir sur les frontières et les Nations africaines et donc de cerner des concepts et des notions de Science politique qui peuvent être autant d'arbres qui cachent la forêt ou apparaître comme des réalités incontournables.

Le débat théorique et épistémologique sur les concepts d'État, de Nation, de Peuples eut lieu. Il fut conduit avec la volonté bien affirmée de ne pas faire de ces concepts ou de ces réalités des obstacles au problème essentiel des frontières africaines.

Le tableau des frontières de l'Afrique contemporaine est-il comme on l'a défini, « *une image étrangère à l'objet réfléchi* », un miroir en discordance avec son champ propre ? Les frontières constituent-elles des barrières bien réelles qui oblitèrent les vraies distributions socioculturelles de l'Afrique de toujours ?

Que faire des frontières ? Comment les vivre ? Comme antithétiques d'une vie d'ensemble ou comme harmoniques des aspirations des peuples ?

Faut-il toucher aux frontières qui garantissent la paix selon certains, conduisent à des conflits selon d'autres ? Comment surmonter l'obstacle que constitue l'existence quasiment incontournable de la souveraineté d'État ? et ces frontières, ne sont-elles pas passablement dépassées aujourd'hui par un progrès scientifique incessant ? Qui contrôle en Afrique son espace aérien à l'ère des satellites ?

Les frontières étaient-elles inconnues des peuples de l'Afrique précoloniale ou existaient-elles sous une forme tellement vaporeuse et « éthérée » que le concept moderne d'État serait dans tous les cas un legs, un implant de l'ère coloniale.

Le caractère universel du problème des frontières nous autorise-t-il, nous Africains, à croire que nous vivons une situation d'exception alors que l'Afrique précoloniale, même lorsqu'elle se composait d'empires multiethniques n'était pas toujours un continent sans rivage ?

L'homogénéité s'oppose-t-elle toujours à la multiformité, le rapprochement à la confrontation, la similitude à la singularité, la solidarité à l'identité ?

En bref, l'Afrique, semble-t-il, doit accepter le fardeau des frontières malheureuses, comme autant de cicatrices indélébiles sur son corps meurtri mais elle ne peut sacraliser cet héritage. Elle doit, tout au contraire en faire le meilleur usage et ne pas le vivre comme l'a fait avant elle l'Europe des

« nationalités ». D'où l'ardente obligation pour nos États de l'acceptation raisonnée d'arrangement de caractère politique, juridique, économique et institutionnel susceptible de faire perdre à ces frontières leurs effets délétères et leur valeur réelle.

Le principe de l'intangibilité des frontières est une survivance du droit international de la colonisation issu de la Conférence de Berlin. Son utilité fut sans conteste en 1964. Une relecture s'impose cependant, face à un environnement international où les États africains actuels risquent d'être plus objets qu'acteurs de l'ordre mondial, (l'Acte de Berlin, d'où découlera le principe de l'intangibilité n'étant d'ailleurs plus conforme aux impératifs de souveraineté des États du bassin du Congo par exemple).

Alors, dans ces conditions, pourquoi et comment sortir de Berlin ? Il y a une similitude entre la situation de l'Afrique d'aujourd'hui, marginalisée, tenue en lisière de la vie internationale et la Conférence de Berlin d'où elle fut absente.

Enjeu des rivalités des puissances grandes et moyennes, les États qui se partagent l'aire africaine n'ont le choix qu'entre l'union pour survivre et la division pour disparaître.

La revalorisation de l'Afrique et de ses peuples répartis aujourd'hui en une cinquantaine de souverainetés conduit à ce paradoxe d'une Afrique dont les États sont trop petits en général pour participer à l'ordre international.

Il est donc nécessaire de reconsidérer et de réétudier le dossier des frontières africaines, non pour les effacer ou les remettre en cause mais pour en envisager l'élargissement et le dépassement. Il s'agit, en fait, de transcender ces frontières pour susciter l'émergence de nouvelles entités, de nouveaux regroupements alliant à la traditionnelle coopération économique, la coopération politique, culturelle, etc. des entités qui trouveraient dans les notions de fédéralisme ou de confédération des points d'appui pour leur constitution.

Les obstacles seront de taille : au plan interne, se pose avec la netteté d'une épure, le problème des appareils d'États et au plan externe celui, plus oblique, des pressions prévisibles des grandes puissances.

Ces verrous, notamment celui des appareils d'État, reflet de la stratification en classes sociales antagonistes selon les participants, doivent sauter.

Les résultats limités des types d'intégration adoptés, notamment le bilan de la coopération économique interafricaine, avec la prolifération d'organismes précaires et fragiles doit donner à réfléchir ; une meilleure coordination s'impose, voire un dépassement des concepts actuels. De nouveaux types d'ensembles régionaux sont indispensables et tout l'appareil conceptuel en ce domaine doit être repassé au crible de la raison.

Qui pourra prendre une initiative nouvelle et quelle instance saisir de ces délicates questions ?

L'OUA ? n'a-t-elle pas donné la mesure de ses possibilités et fait voir quelques-unes de ses limites et de ses faiblesses, et constitue-t-elle, en l'occurrence l'instance la plus appropriée pour étudier la question ?

Le Colloque a trouvé souhaitable qu'en tout état de cause, le terrain lui soit déblayé, en proposant que soit confié à une Association de savants africains, sur les questions de frontière, le soin d'aborder cet aspect de la problématique.

D'autres suggestions ont été avancées comme celle tendant à réunir un comité d'experts chargé d'étudier l'ensemble du problème de l'Unité africaine et de faire des propositions pour une dynamisation renouvelée de l'idéal panafricain. Dans ce contexte, certains participants ont fait valoir la nécessité de se pencher davantage sur le fonctionnement réel des empires médiévaux africains, de méditer sur leur multi-eth-

nisme ; il fut enfin proposé que les minorités nationales ne doivent pas être marginalisées et que l'effort renouvelé de revitalisation de l'unité, doit aller de pair avec le triomphe de la démocratie. L'Afrique des États doit de plus en plus coïncider avec l'Afrique des Peuples, d'où l'urgente nécessité d'une certaine dose de supranationalité.

Cette avancée du supranational doit trouver jouvence et assurance dans un système qui allie cadre unitaire avec décentralisation et régionalisation de manière à satisfaire les revendications des diverses « nationalités » qui coexistent sur les territoires. La démocratisation des régimes, la démocratisation du développement doivent prévaloir, les expulsions massives cesser, de sorte qu'un début de solution soit trouvé à l'angoissant problème des réfugiés, et les droits de l'Homme respectés. L'objectif final de tout le processus étant de rendre les frontières inutiles.

Les divergences idéologiques peuvent et doivent être surmontées, car le monde évolue et les idéologies elles-mêmes ne sont pas définitivement fixées. Le rôle des intellectuels, rôle majeur, doit s'exercer, les intellectuels devant reprendre le cours interrompu du débat sur l'Unité.

« Sortir de Berlin », c'est accepter de jeter un coup d'œil circulaire sur la dure réalité des temps présents mais c'est aussi anticiper sur l'avenir. Que

représenteront nos États en l'an 2000 ou 2025 ? C'est enfin, tirer les conclusions de cette vision prospective pour accepter l'idée de l'urgence de l'émergence de nations véritables et fortes sur le Continent africain.

Ce nouveau panafricanisme fournira le cadre adéquat et idéal pour le développement de nos peuples et de nos États, développement qui fut l'objet de la recherche de la Commission 4.

LE DÉVELOPPEMENT

L'Afrique d'aujourd'hui est le continent du non-développement à cause d'un système économique international qui continue d'assurer la domination, mais aussi parce que prévalent des facteurs internes liés à des stratégies de développement et à des questions de structuration sociale.

S'impose dès lors, une stratégie de rupture avec les errements actuels : rupture épistémologique avec tout le champ conceptuel d'un développement qui favorise l'extraversion ; nécessaire prise en compte de l'indispensable épanouissement de toutes les potentialités à chaque moment de l'histoire des peuples ; épanouissement voulu et pensé par les peuples eux-mêmes. Dans cette perspective, procéder au recentrage du développement devient une urgente nécessité.

Le constat actuel d'une Afrique déboussolée, victime de l'extraversion et d'un système international dominateur, avec des regroupements régionaux à l'efficacité

érodée et entamée doit pousser, non au découragement, mais à l'effort.

Le discours panafricain doit se retrouver dans les actes par une volonté plus ferme de réaliser l'Unité africaine en forgeant partout les armes de la supranationalité. Peu important les étapes du regroupement pourvu que chaque nouveau regroupement soit une avancée significative des structures de l'Unité africaine.

Le choix clair doit être fait de mettre en œuvre, au moins le Plan d'action de Lagos, seule position minimale de compromis qui n'hypothèque pas gravement l'avenir économique du Continent :

- une démocratisation des structures et des institutions des États, une démocratisation du développement doivent intervenir et « la primauté » reconnue à « l'État » ne doit pas se concevoir en terme d'écrasement de l'individu et de marginalisation des droits fondamentaux de l'être ;
- le « Culturel » doit être revalorisé, tant au plan de l'utilisation rationnelle de notre patrimoine technologique qu'à celui de l'étude de nos traditions et de nos cultures.

Toutefois, un dépassement constant est nécessaire pour créer de nouvelles cultures et de nouvelles espèces de créativité.

À cet égard, il convient que les intellectuels s'interpellent ; ils doivent retrouver leur place à l'avant-garde et se considérer comme porteur et acteurs d'un idéal, d'une mission.

III. CONCLUSION

Comment conclure un rapport, bien pâle reflet, en vérité, de débats dont la profusion et la richesse égalent la fécondité et le sérieux ? une gageure assurément. Mais vient à l'esprit une phrase de Frantz Fanon qui autorise l'espoir : *« En tant qu'homme, je m'engage à affronter le risque de l'anéantissement pour que deux ou trois vérités jettent sur le monde leur essentielle clarté. »*

Cette sentence de Fanon pourrait être le mot de la fin. En tout cas, elle fut la devise de ceux qui participèrent à ces travaux.

Vérités pour agir, vérités pour changer la face des choses... Le frémissement perceptible aux alentours, l'impression générale que rien n'est intangible au point que la volonté des hommes ne puisse y remédier, pour autant qu'elle s'applique dans la bonne direction, la marge très étroite laissée à l'avenir d'un Continent qui doit naviguer entre la déchéance et le sursaut, l'angoisse et l'espérance, la peur et la foi, sont autant de raisons d'espérer et de motifs de croire à la possibilité d'un saut qualitatif dont nous croyons les populations africaines capables.

Il faut croire que quelque chose a craqué quelque part, dans le repli de nos égoïsmes,

la banque de nos consciences ; rien ne sera plus exactement comme avant ; l'espoir de bâtir un monde meilleur se précise à nouveau et le temps de l'espérance est arrivé.

Brazzaville aura permis tout cela.

Comment ne pas la remercier du fond du cœur.

VIII

SYMPOSIUM INTERNATIONAL DE KINSHASA SUR « L'AFRIQUE ET SON AVENIR »

20-30 avril 1985

Rapport général du Symposium ¹⁸

Par le Professeur Basile KOSSOU (Bénin), rapporteur général du Symposium

[...] l'année 1985 au cours de laquelle cette rencontre devait avoir lieu se trouve être celle du centenaire de la Conférence de Berlin de 1885 qui partagea, comme on le sait, l'Afrique entre les puissances coloniales européennes de l'époque. Le prétexte de ce souvenir qui, au demeurant, explique à maints égards le contexte socio-politique, économique et culturel de l'Afrique contemporaine, sert de référence historique à une réflexion qui devait davantage concerner l'avenir parce que centrée sur le développement. D'où le thème central de cette rencontre devenue Symposium : « L'Afrique et son avenir ». Ainsi le fait historique du partage de l'Afrique par les Européens sera rappelé, analysé et appréhendé comme un défi historique pour les consciences militantes confrontées avec la problématique de l'organisation pour la réunification politique, l'intégration économique et la réappropriation culturelle de l'Afrique.

C'est dans cet esprit que, placé sous le haut patronage du Chef de l'État, le Symposium international de Kinshasa s'est tenu du 22 au 30 avril 1985 dans le cadre prestigieux du Palais du Peuple. Il faut se féliciter de la nombreuse participation d'hommes de science, de culture, de responsables politiques et diplomates venus d'une vingtaine de pays d'Afrique, d'Europe de l'Est et de l'Ouest et des représentants d'une dizaine d'organisations internationales. Signe, à n'en pas douter, de l'intérêt, de la pertinence et du caractère préoccupant reconnu au thème du Symposium. Sans

18. Source : *Symposium international de Kinshasa* (20 au 30 avril 1985), « *L'Afrique et son avenir.* » *Conclusions des travaux*, Secrétariat général du Symposium, 1985, p. 9-35.

doute aussi, témoignage de l'amitié et de l'attachement des Africains non seulement à ce Zaïre devenu symbole d'une musique africaine moderne et originale, mais surtout à ce pays-continent qui recèle quelques-uns des grands atouts sur lesquels reposent les espoirs raisonnables pour l'Afrique de demain.

La cérémonie solennelle d'ouverture du Symposium a été présidée, au nom du Chef de l'Etat, par le membre du Comité central, du Bureau politique et Premier Commissaire d'État, le Citoyen KENGO wa Dondo qui a communiqué aux participants un message de haute portée politique et stratégique. S'il était permis de résumer ce message en une formule, malgré le risque de l'appauvrir, on ne le trahirait pas de beaucoup en observant qu'il demande qu'à la gestion du quotidien alimentaire soit substituée une planification d'avenir d'un développement global qui devra être défini à la fois par les hommes de science et de culture et par les responsables politiques. C'est pourquoi le Chef de l'État propose l'établissement d'un INSTITUT AFRICAIN DE PROSPECTIVE pour infrastructurer cette recherche sur les stratégies d'avenir et offrir un cadre approprié aux travaux concertés que leur élaboration et l'évaluation de leur mise en œuvre nécessiteront en amont et en aval.

Avant ce message d'ouverture, le Symposium aura entendu les allocutions ¹⁹ de Monseigneur TSHIBANGU Tshishiku, Président du Conseil d'Administration des Universités du Zaïre, du Membre du Comité Central du MPR le Citoyen BOMBOKO Lokumba, Président de la Fondation universitaire du Zaïre, de Madame Christiane Alioune DIOP, Secrétaire générale de la Société Africaine de Culture, de Monsieur SINDAYIGAYA Hubert, Recteur de l'Université du Burundi et Président de la Conférence des Recteurs et Vice-Chanceliers des Universités d'Afrique centrale et du Professeur Iba Der THIAM, Ministre de l'Education nationale, Ministre chargé de l'Enseignement supérieur au Sénégal.

Dès la séance plénière qui a suivi l'ouverture du Symposium, les participants se sont penchés sur l'organisation pratique des travaux : la constitution du Bureau du Symposium, les séances plénières, les séances en ateliers, les dispositions relatives au suivi des conclusions du Symposium.

Le Symposium, sur proposition conjointe du Comité scientifique international et du Comité d'organisation, s'est doté du Bureau composé comme suit :

Président : Monseigneur TSHIBANGU Tshishiku (Zaïre)

1^{er} Vice-Président : Monsieur Jacques RABEMANANJARA (SAC)

2^e Vice-Président : Monsieur Iba Der THIAM (Sénégal)

19. En raison de leurs contenus, directement en rapport avec le thème central ou les sous-thèmes du Symposium, les textes de ces allocutions ont été enregistrés comme des communications et traités en Atelier.

- 3^e Vice-Président : Monsieur LEVY-MAKANY (AUA)
4^e Vice-Président : Monsieur Hubert SINDAYIGAYA (Burundi)
5^e Vice-Président : Monsieur Ade AJAVI (Nigeria)
6^e Vice-Président : Monsieur l'Ambassadeur de Tunisie au Zaïre

Rapporteur général : Monsieur Basile KOSSOU (Bénin)

- 1^{er} Rapporteur Adjoint : Monsieur NDAYWEL-è-Nziem (Zaïre)
2^e Rapporteur Adjoint : Monsieur A. I. ASHIWAJU (Nigeria)
3^e Rapporteur Adjoint : Monsieur MBAYE GUEYE (Sénégal)

Il convient de signaler, en outre, que le Comité scientifique international et le Comité national d'organisation, dont la composition est annexée au présent rapport, sont respectivement présidée par Monseigneur TSHIBANGU Tshishiku et le Recteur MPEYE Nyango de l'Université de Kinshasa, le Secrétaire général du Symposium étant le Professeur NDAYWEL-è-Nziem, Secrétaire permanent du Conseil d'Administration des Universités du Zaïre, qui a su, avec efficacité et dévouement, prendre le relais du premier Secrétaire général du Symposium, feu le Citoyen MWANB'a Musas Mangol, cheville ouvrière des préparatifs des présentes assises, décédé de manière inattendue en novembre 1984. Un hommage mérité lui a été rendu à l'ouverture du Symposium par Monseigneur TSHIBANGU, et il est permis de penser que la réussite de la présente rencontre et les perspectives qu'elle ouvre satisferont davantage l'esprit qu'il est devenu dans l'au-delà.

Sur proposition du Comité scientifique international, le thème du Symposium a été subdivisé en quatre sous-thèmes qui ont servi de cadres à une vingtaine de conférences scientifiques délivrées en séances plénières par des spécialistes. Il s'agit des sous-thèmes suivants :

1. L'Afrique et la Conférence de Berlin
2. Idéologies du développement
3. Les stratégies africaines du développement
4. Prospective

Naturellement, l'ampleur et la complexité de chacun de ces sous-thèmes, le souci d'une utilisation rationnelle et efficace du temps de travail ont conduit à la constitution de cinq ateliers de travail en vue notamment d'approfondir certaines questions insuffisamment débattues en séance plénière mais surtout de formuler des recommandations pratiques :

- Atelier 1 : L'Afrique, cent ans après la conférence de Berlin
Atelier 2 : L'Afrique et les modèles de développement
Atelier 3 : Communautés régionales, unité et coopération internationale

Atelier 4 : Ecole et développement : bilan et perspectives

Atelier 5 : L'Afrique d'ici l'an 2005

Les bureaux de ces ateliers sont portés en annexe du présent rapport.

Il a été convenu d'élaborer une Déclaration du Symposium pour couronner les assises et interpeller les participants et toutes les bonnes volontés d'Afrique surtout, mais aussi hors du Continent, de manière à les engager solidairement dans la mise en œuvre des conclusions. Une équipe a été constituée par le Président du Symposium pour la rédaction du projet de déclaration dont le texte définitif est annexé au présent rapport.

Les rapports des ateliers ainsi que la déclaration auront à leur tour nourri le présent Rapport général. Mais celui-ci restera largement marqué par les délibérations communes de tous les participants lors des sessions plénières où ont été exposées les grandes conférences introductives. C'est pourquoi, les quatre sous-thèmes qui ont fait l'objet des débats en plénières constitueront naturellement l'articulation de ce rapport général.

I. DE L'EXPROPRIATION DE L'AFRIQUE PAR LA CONFÉRENCE DE BERLIN ET SA RÉAPPRO-PRIATION

La Conférence de Berlin de 1885 est un épisode important dans l'histoire de l'Afrique coloniale. Elle demeure par ses conséquences géopolitiques, économiques, sociales et culturelles, l'origine et la cause profonde, lointaine ou immédiate, évidente ou cachée, latente mais toujours constante, de la courbe que suivent jusqu'à présent et depuis lors, l'histoire de l'évolution historique et le processus de développement ou de sous-développement de l'Afrique. A ce titre, la Conférence de Berlin aurait dû occuper une place plus importante dans le programme du Symposium.

Les organisateurs ont fait l'économie d'un débat plus large sur la question pour endosser, au bénéfice de ce Symposium, les conclusions du COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE CENTENAIRE DE LA CONFÉRENCE DE BERLIN organisé par le ministère congolais de la Culture et des Arts et la Société Africaine de Culture, et auquel avaient d'ailleurs pris part bon nombre des participants du Symposium de Kinshasa. Le Symposium de Kinshasa a ainsi été conçu dans la continuation du Colloque de Brazzaville qui s'était préoccupé des quatre grands suivants :

1. La conférence de Berlin et le partage de l'Afrique au XIX^e siècle.
2. Occupation, surimposition coloniale et réponses africaines.
3. Frontières coloniales et nations africaines.
4. Problèmes de développement.

Ce bref rappel permettra peut-être de comprendre le caractère en apparence sommaire de l'examen de ces thèmes durant le Symposium, tel que reflété par le Rapport de l'Atelier 1. Cependant, au regard de certains lapsus verbi et, plus grave encore, de certaines prises de position, il a paru nécessaire de

lever des ambiguïtés et des équivoques que paraît contenir ce qu'un historien ²⁰ a appelé « le mythe du partage de Berlin » qui offrirait aux nationalistes africains des États récemment décolonisés... « presque un droit à réparation de ceux qui ont procédé au partage. D'où sa perpétuation en dépit des textes et des travaux d'historiens qui en démontrent l'inanité ».

La réponse avait été donnée au Colloque de Brazzaville, a-t-on rappelé : « La Conférence de Berlin a bel et bien entériné « un acte guerre », il s'agit d'une agression délibérée et organisée sur la base de principes juridiques erronés ; l'Afrique aura été dépecée, exploitée ». Comme disait en réponse le Professeur Joseph KI-ZERBO : « Avant, pendant et après Berlin, on a partagé l'Afrique. Et Berlin se situe parfaitement dans cet axe et dans cette dynamique ²¹ ». Cette question ayant été resoulevée, le Symposium de Kinshasa à son tour confirme que l'Acte de Berlin de 1885 a consacré effectivement le partage de l'Afrique et c'est au nom de ce partage que l'Occident perpétue encore aujourd'hui sa domination sur le continent africain.

Il n'a pas été perdu de vue que le phénomène de déstructuration de l'Afrique est une conséquence de dépeçage du continent par la Conférence et qu'il a eu des effets très graves à trois niveaux notamment :

- **au niveau biologique et matériel**, par la généralisation et la systématisation du processus de ponction démographique et économique.
- **au niveau socio-politique**, par l'introduction, la généralisation et l'unification de la monnaie étrangère liée à la proposition de nouveaux biens et donc à la stimulation de nouveaux besoins et qui est devenue un puissant moteur de corrosion et de dissociation du système africain, sa satellisation et sa subordination ou sa subjugation ; enfin la liquidation ou la reconversion des leaders politiques ou sociaux qui devaient se soumettre ou se démettre : « C'est sur l'holocauste des vrais chefs africains, leur déportation ou leur résignation qu'a été fondé l'édifice colonial ».
- **au niveau culturel**, l'éducation, la création artistique, la communication, les rapports avec la nature, avec autrui et avec l'au-delà, la religion ont été déstructurés et laminés par les théories positivistes d'un progrès linéaire, par

20. Cf. Henri Brunschwig, « *La Conférence de Berlin de 1884-1885. La réalité et la légende* ». Communication envoyée au Symposium.

21. Cf. Joseph Ki-Zerbo, « *La Conférence de Berlin (1884-1885) : Déstructuration et structuration de l'Afrique* ». Communication présentée au Colloque international de Brazzaville sur le Centenaire de la Conférence de Berlin, 30 mars-5 avril 1985.

la pseudo-science d'une ethnologie, la disqualification des religions africaines qui pourtant ont nourri une pensée philosophique africaine et accompagné les peuples africains depuis des millénaires au point d'en être le vrai ciment, titre auquel précisément il sera l'une des toutes premières victimes du colonialisme.

Tous ces problèmes ont été reconnus comme graves et préoccupants au point de nécessiter que se poursuivent hardiment ou, selon les cas, se renouvellent courageusement toutes dispositions susceptibles de restructurer le continent. Mais les participants se sont inquiétés des conditions à réunir préalablement à l'application de toute thérapeutique de restructuration durable qui libère l'avenir. Il est alors apparu nécessaire et urgent de se réapproprier l'Afrique, de la régénérer dans son espace propre et selon des entités géo-politiques, politico-économiques et socio-culturelles « naturelles ». D'où le problème de la viabilité des États-Nations africains, créations artificielles de la Conférence de Berlin, que délimitent des frontières qui ne sont rien d'autre que la discipline politique imposée par les pouvoirs coloniaux représentés à Berlin à l'exercice du pouvoir local par les responsables politiques africains contemporains.

Le Symposium considère qu'il est nécessaire, au nom même de la dignité de l'Afrique et de ces chefs politiques et pour le plein exercice autonome de la souveraineté des États modernes africains appelés à maîtriser le nouveau destin de l'Afrique :

- de **redéfinir des espaces nouveaux** d'épanouissement des hommes et de mise en œuvre de nouvelles stratégies de développement intégré. A cet égard, il pourrait être avisé d'exploiter les étapes que constitueraient des types de restructuration géo-politique comme les confédérations et la fédération africaine.
- dans ce sens, **de remettre en question les frontières** héritées de la colonisation, malgré le sacro-saint principe de l'inviolabilité des frontières énoncé dans la Charte de l'OUA, mais dont tout le monde sait que si elles sécurisent l'exercice du pouvoir politique et administratif national, elles ne constituent qu'un obstacle impopulaire de plus aux échanges et aux brassages entre populations voisines et peuples liés par les mêmes patrimoines domaniaux, culturels et religieux. Accréditer ces dispositifs de la colonisation, n'est-ce pas coloniser à son tour par délégation ?
- pour les intellectuels, les hommes de science et de culture, les créateurs (artistes et ingénieurs...) africains de développer une campagne d'information, d'explication et de sensibilisation des responsables politiques mais surtout des larges masses africaines pour **récuser les conséquences de la Conférence de Berlin qui rendent l'Africain étranger en Afrique**. Les intellectuels africains devront dès à présent s'efforcer de donner une vision et une organisation interafricaines à leur travail intellectuel en « dénationalisant » leurs recherches, en s'organisant en associations, en multipliant les rencontres, les co-productions scientifiques et artistiques. Entreprendre des programmes de recherche communs en liaison avec les larges masses, par exemple, sur

le fonctionnement du système politique africain pré-colonial, voilà qui pourra restaurer dans la pratique le ministère de réflexion critique et consciente qui revient aux intellectuels.

- pour les leaders politiques africains, de favoriser dès à présent **l'intégration politique régionale des nations** issues de la division de la Conférence de Berlin en assouplissant les législations relatives à la circulation des hommes et des biens.

Parce qu'en réalité le vrai problème qui a été souligné pour servir de trame de fond aux réflexions qui ont été menées durant ce Symposium, et qui justifierait aussi certaines recommandations qui en ont découlé, c'est surtout de savoir comment prendre nos responsabilités dans la mouvance d'une histoire piégée par l'Acte de Berlin, face aux interpellations d'une Afrique dont l'avenir pourrait être inévitablement hypothéqué si nous ne pouvons pas, hommes de science et hommes politiques, tous ensemble, solidairement et dans la transparence, répondre du passé et le reprendre en compte.

« Pouvons-nous rendre le passé utile, mobiliser le passé utile, l'exploiter comme une mine de cuivre, de pétrole ou d'uranium, par la force de notre esprit ? » Et pourtant la conscience que nous avons ou devons prendre des exigences de notre histoire est une conscience historique qui nous demande

« de nous l'approprier de nouveau par la réflexion et par la décision, grâce à la co-responsabilité verticale dans le temps avec ceux d'avant, et horizontale dans l'espace avec nos contemporains » (Ki-Zerbo).

On a pu dire que, de même que l'Afrique est éclatée en plusieurs dizaines d'États-nations, de même chacun de ceux-ci apparaît comme un amalgame de tribus et d'ethnies incapables par cela-même de constituer une véritable nation qui permette une vie politique stable et un développement régulier. Relativisant ce que peut l'être et puisant dans l'expérience africaine, le Symposium reste confiant et fait observer que :

- si nos ancêtres avaient une telle idée de l'identité biologique (parentale, clanique, etc) qu'ils l'inscrivent jusque dans la chair de leurs ressortissants sous la forme de scarifications indélébiles, ils avaient été aussi capables de dépassement précoce des structures fondées sur le biologique, pour atteindre à des formations sociales pluri-et supra-claniques, pluri-et supra-nationalitaires.
- le caractère pluri-ethnique des États africains n'est pas une exclusivité africaine : il se retrouve dans les États occidentaux et y a été assumé au point de ne pas gêner leur développement. Il s'agit donc pour l'Afrique d'inventer sa manière à elle d'assumer ce caractère. Mais au fond, la conception occidentale, tropicalisée en Afrique, de l'État unitaire moderne ne pervertit-elle pas aussi le mécanisme endogène de coexistence des collectivités locales, des communautés ethniques ou des clans et tribus ? Dans nos États africains où il n'existe

généralement (les exceptions sont devenues des curiosités démocratiques) que des partis uniques, l'ethnicité et le tribalisme ne seraient-ils pas les formes, perverses peut-être, que prend l'expression des singularités idéologiques, des minorités politiques et sociologiques, de la lutte pour la conquête du pouvoir ou du désir d'auto-gestion sociale ou de participation dans la différence ?

Il y a donc une clarification épistémologique qui s'impose afin de s'assurer du caractère opératoire des concepts. Parce que nous devons rechercher comment résoudre le problème du tribalisme, quelles structures et quels mécanismes mettre en place pour résoudre celui de l'État moderne, de manière à mettre en œuvre un processus identitaire de restructuration de nos pays et du continent.

À cet égard, si la création de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), trois quarts de siècle après le partage de l'Afrique, devait signifier une option pour un processus unitaire de remembrement du continent, il serait temps de savoir si la mystique de l'unité africaine est aussi une utopie suffisamment génératrice d'un processus unitaire d'auto-restructuration de l'Afrique. Le sort fait au Plan d'action pour le développement de l'Afrique cinq ans après son adoption par l'OUA, devrait prévenir tout discours sur l'avenir de l'Afrique de l'exaltation du processus unitaire volontariste qui ne prendrait pas en considération la nécessaire pédagogie des étapes et des clarifications. En attendant, il paraît vaniteux de récuser un slogan comme celui-ci : « TRIBU, OUI ! TRIBALISME, NON ! ».

C'est dire que pour l'avenir de l'Afrique, il faut définir à nouveau les termes d'une problématique endogène correcte, définir une ou des idéologies nouvelles de développement à partir d'une conception restaurée, voire renouvelée, de l'homme africain et de choix de société. Des essais ont marqué l'histoire de l'Afrique dans ce sens, qu'il est utile d'évaluer à présent.

II. LES IDÉOLOGIES AFRICAINES DU DÉVELOPPEMENT

D'une manière générale, la quasi-totalité des pays africains a connu une histoire du développement qui n'a été que le reflet imparfait de celle de l'Europe occidentale colonisatrice, puis de l'Est européen et aussi de l'Euramérique. L'Afrique a été le lieu de la projection idéologique de l'expérience historique de l'Europe. C'est ce qui la maintient jusqu'aujourd'hui sous la tutelle idéologique de l'Europe, celle de l'Ouest ou celle de l'Est.

Le développement de l'Afrique a longtemps été gouverné — et l'est encore largement — par le postulat selon lequel les sociétés sont condamnées à l'extinction si elles ne passent pas par les stades séquentiels dont l'idée est préétablie pour atteindre une finalité commune qui ressemble étrangement à la société européenne dite avancée. D'où la thèse de Rostov qui définit les étapes irréversibles d'une conception évolutionniste entre tradition et modernité et qui impose aux sociétés dites sous-développées

de parcourir les mêmes étapes que l'Occident, pour réaliser la modernisation, autrement dit leur occidentalisation. Et cette conception du développement a marqué bien des idéologies sociales et demeure omniprésente dans les plans de développement mis en œuvre en Afrique.

En effet, conformément aux doctrinaires de l'évolutionnisme, Rostov notamment, qui fixent cinq étapes au développement – de la société traditionnelle à la société de consommation en passant par les préalables économiques du pré-décollage, du décollage et de la maturation – les idéologies africaines du développement et les hommes, politiques surtout, prennent la mesure du développement de leurs pays selon qu'il y a :

- Transformation totale ou évolution des sociétés traditionnelles vers des formes modernes d'organisation de l'espace, vers l'urbanisation dont les capitaux sont des modèles plus ou moins performants. Les villages doivent devenir des villes, se dit-on ;
- Changement des mentalités, des attitudes et des mœurs pour créer des conditions propices au décollage économique : l'esprit de famille se transforme sous les contraintes liées à la vie urbaine, ainsi que le sens de l'épargne, de la solidarité, etc. et les habitudes alimentaires ;
- Industrialisation qui prépare le décollage économique selon la part de l'industrie dans le PNB comme fixé par l'UNIDO ;
- Acquisition de la technologie moderne, même la plus sophistiquée – et parfois parce qu'elle est la plus sophistiquée –, avec des infrastructures dont les charges récurrentes sont exorbitantes des capacités nationales et qui souvent rehaussent le prestige politique en n'apportant que l'illusion d'un niveau de développement avancé ;
- Transformation des pays en sociétés de consommation de produits modernes, c'est-à-dire eurafricains importés.

Une telle idéologie est comptable des dérapages du développement africain. On s'en rend compte insuffisamment, et pourtant, comme l'a dit de manière saisissante Madame Aïssata Kane, le développement des pays africains ne viendra pas des villes vers les campagnes, mais, bien au contraire des campagnes vers les villes. Et comment ne peut-on en faire une hypothèse de travail ? Mieux, comment, alors que 80 % de la population africaine est rurale, ne pas, dès à présent, envisager de mettre cette majorité au cœur même de la problématique du développement ? Il y a lieu d'élaborer une ou plusieurs idéologies du développement plus conformes aux réalités africaines. Pour ce faire, le Symposium considère qu'il faut, préalablement :

- Inventorier les représentations collectives et les comportements sociaux des peuples concernés ;

- Identifier leurs besoins fondamentaux, leurs aspirations profondes, leurs idéaux collectifs, qu'ils soient d'ordre culturel, social, économique et politique, ainsi que leur vision du monde ;
- Apprécier leur capacité à participer, à adhérer à la formulation de l'idéologie et leur accord ou préparation à l'assumer comme référence et à se laisser guider par elle dans la vie individuelle et collective.

Parce qu'une idéologie du développement, tel qu'il paraît avoir été souhaité par le Symposium, devra être un système d'idées-forces, élaboré par une société à un moment donné de son histoire, pour négocier avec elle-même et avec d'autres sociétés son développement, elle ne peut avoir de valeur opératoire que locale et doit avoir un caractère mobilisateur, être évolutif pour s'adapter à l'histoire du peuple qui l'a adoptée pour satisfaire ses besoins fondamentaux.

En raison du caractère relatif et original que doit avoir toute idéologie de développement endogène, le Symposium récuse toutes les théories de développement qui postulent le « retard de l'Afrique » et préconise le « rattrapage de l'Occident ». Si jusqu'ici l'Afrique a été traînée par l'Europe dans son sillage, a-t-on jamais vu le wagon rattraper la locomotive !

Mais..., et si le wagon décidait de décrocher ? La locomotive ne servirait plus qu'à elle-même. Et les wagons ? Ils iraient livrés à eux-mêmes, mais sauf cataclysme, ils resteraient sur les mêmes rails que la locomotive qui aurait disparu à l'horizon et surtout ils conserveraient, pendant un temps plus ou moins long, le mouvement que la force attractive de la locomotive leur aurait donné.

Je me permets de forcer un peu cette image de Ki-Zerbo pour dire que les choses semblent s'être passées de cette manière pour les idéologies spécifiques qui ont été énoncées en Afrique. Le Symposium s'est attardé sur les quatre idéologies africaines :

- la Négritude de SENGHOR,
- le Consciencisme de NKRUMAH,
- le Socialisme de NYÉRÉRÉ, et autres socialismes africains,
- l'Authenticité de MOBUTU.

Après un examen approfondi, nourri de débats contradictoires, le Symposium a pu faire à leur égard les observations suivantes :

- Elles ont été toutes formulées par des chefs d'État, et ont été personnalisées, ce qui n'en fait pas une émanation des aspirations profondes des masses africaines. Mais si elles ont été lancées par des chefs d'État, la responsabilité des intellectuels et autres conseillers techniques ne devra pas être occultée dans leur élaboration, ce qui explique en partie leur caractère élitiste que prouve aussi la récupération qu'ils en font à des fins politiques notamment ;

- n'étant pas produit par des masses, ces idéologies n'obtiennent pas l'adhésion populaire et paraissent imposées du sommet. C'est pourquoi il reviendra toujours au pouvoir politique de donner des directives quant aux discours, faits, gestes, slogans, schémas d'analyse, etc. pour être dans le ton, dans la ligne idéologique. Il y a endoctrinement idéologique, il n'y a pas initiative créatrice et participation démocratique de masses populaires. D'où un déficit culturel important pour le développement ;
- elles n'opèrent pas une rupture radicale entre les structures économiques qui sont restées coloniales, de sorte que les projets novateurs dont elles pourraient être éventuellement porteuses n'ont pas d'assises adéquates. C'est l'idéologie elle-même qui devient inopérante, inefficace, incapable de générer le bien-être général des masses. Ceci aurait pu être évité si ces idéologies au départ avaient été basées sur une analyse scientifique des données socio-économiques, culturelles et historiques qui éclairent toujours les démarches prospectives.

Bref, le Symposium fait un constat d'échec des idéologies africaines ci-devant. Ce constat s'impose dès lors que depuis que ces idéologies ont été lancées, les pays africains n'y ont pas trouvé le recours et le viatique convenables pour freiner le développement de leur sous-développement.

Il est donc vrai, comme l'analyse de Pathé Diagne ²² le montre, que « l'une des grandes faiblesses de l'effort de transformation des sociétés africaines, subsaharienne singulièrement, tient à l'absence d'une philosophie globale, d'une vision qui, sur l'essentiel, débouche selon les domaines sur des systèmes cohérents d'idées et des scénarios d'action ». Il n'y a pas une pensée politique, une pensée économique proprement africaine par référence aux problèmes spécifiques qui sont posés au continent le plus riche sur le plan des ressources végétales, minières, énergétiques, halieutiques... Pourtant il faut cette pensée pour l'avenir de l'Afrique.

En vue de l'élaboration de cette pensée d'avenir, de cette nouvelle idéologie du développement, les participants du Symposium recommandent aux dirigeants africains :

Au plan politique

- de viser prioritairement et de manière absolue l'indépendance réelle du continent et de rechercher à réaliser par tous les moyens possibles, l'intégration régionale progressive des États africains, par confédération et par fédérations ;
- d'œuvrer pour la démocratisation des structures politiques en vue d'une décentralisation et d'une déconcentration effective du pouvoir, ce qui favoriserait une participation des communautés de base à la conception, à la réalisation et à l'évaluation de projets de développement ;

22. Pathé Diagne, « Panafricanisme et Développement » (Communication présentée au Symposium).

- de créer des structures intermédiaires susceptibles de permettre aux populations de participer à la vie politique et à l'évaluation de la gestion de l'État, ce qui établira de fait un dialogue permanent entre les communautés de base et les responsables politiques.

Au plan socio-économique

- promouvoir en toute priorité le développement des échanges à l'intérieur du même pays et de la même région, avec le souci de créer à terme un espace économiquement viable ;
- accorder la priorité au développement rural et prendre les mesures d'accompagnement qui permettent de rendre les zones rurales vivables au point de les préserver des séductions de la vie urbaine et en vue de freiner sinon d'enrayer l'exode rural ;
- réviser les contrats relatifs aux matières premières et redéfinir les rapports économiques avec les pays industrialisés sur une base d'équité qui équilibre les termes de l'échange ;
- faire réviser le système monétaire international dans le sens d'une autonomie monétaire des États africains ;
- briser le centralisme économique érigé autour des capitales sous prétexte d'unité nationale et fonder très largement dans l'agriculture la petite et moyenne industrie de développement sur un mode de production qui privilégie la petite entreprise domestique, familiale auto-productrice, au détriment de l'étatisation et des monopoles. Ceci suppose une stratégie de crédits rapprochés au profit de ceux qui produisent dans les secteurs agricole, artisanal, industriel ou de service. Il faut cantonner l'État dans les industries aux infrastructures coûteuses : énergie, eau, équipements collectifs et dans la recherche et les expérimentations de pointe.

Pour les hommes de science, de culture et les technologues participant au Symposium, c'est avec le concours de la pratique scientifique et en intégrant la culture, la science et les technologies comme paramètres nécessaires qu'une idéologie efficace du développement sera élaborée et mise en application en Afrique. Parce que, contrairement à ce qu'on a souvent dit : « les véritables révolutions humaines ont toujours été, historiquement, des révolutions d'idées et des changements d'axe paradigmatiques dans l'approche de la réalité », la pratique scientifique permet de bousculer les modèles rigides inadéquats et inaptes à résoudre les problèmes que se posent les hommes et les femmes d'une époque et d'un lieu. Il faut libérer la réflexion sur le développement des stéréotypes :

- en liquidant le fétichisme d'une science figée, fixe, après en avoir fait le tour : surtout en ses contenus et résultats actuels qui ne sont et ne sauraient être que provisoires, contingents, relatifs et révocables ;

- en se convainquant qu'il n'y a pas et il ne pourrait pas y avoir, fondamentalement, un unique modèle fixe de pensée et de connaissance scientifique valable partout et pour toujours ;
- en enracinant les pratiques scientifiques et techniques dans la permanence de l'identité et en toute fidélité à la mémoire culturelle.

Ceci dit, en raison de cette mémoire culturelle qui est aussi référence au présent, un véritable développement ne peut être qu'une entreprise suscitée du dedans, voulue et menée ensemble par toutes les forces vives de la nation, intégrant de ce fait toutes les dimensions de la vie et toutes les énergies d'une communauté, dans le cadre de laquelle chaque personne, chaque catégorie professionnelle, chaque groupe social, sont appelés à participer à l'effort et à en partager les fruits.

Par conséquent, il y a nécessité de prendre en compte cette nouvelle dimension culturelle de la vie dans le développement.

Il faudrait pour ceci, a-t-on préconisé, abandonner la vision réductrice qui confond la culture avec ses composantes pour adopter une approche conceptuelle globalisante et dynamique qui permette de concevoir la culture « non pas comme le résultat de l'interaction mais l'interaction elle-même de l'homme et de l'environnement et qui embrasse l'ensemble des modes et conditions de vie d'une société liée par un substrat culturel commun de traditions et de savoir aussi bien que les diverses formes d'expression et de réalisation de l'individu au sein de cette société ».

Suite à ces considérations, il est recommandé notamment que :

- les dirigeants africains fassent de la recherche scientifique la préoccupation majeure d'entre les prioritaires, parce qu'elle conditionne en aval et prolonge en amont le développement. Une nation qui n'accorde pas l'importance à la recherche scientifique signe son arrêt de mort, a déclaré Albert Tevoedjre.
- les idéologues du développement assument les interactions entre la culture et les autres domaines économiques et sociaux de manière à faciliter la prise en compte des facteurs humains, des réalités culturelles et des systèmes de valeurs par les stratégies de développement, en vue d'un meilleur équilibre entre mode de production, mode d'organisation et mode de vie ;
- l'impératif technologique et industriel soit pris en compte à tous les niveaux et que l'on rompe avec les stratégies misérabilistes de simple survie qui suggèrent de maintenir nos paysannats hors des technologies de pointe ;
- la promotion des technologies locales soit cependant assurée, de manière à en faire des « pierres d'attente » pour l'adaptation des technologies étrangères ;
- la formation des communautés scientifiques et technologiques à l'échelle locale, nationale ou régionale soit envisagée. Sous ce rapport, le secteur des

industries de l'éducation, de la formation, des communications et des loisirs est un secteur essentiel de développement ;

- un mécénat africain soit encouragé pour le financement de la recherche scientifique et technologique ;
- une **association scientifique panafricaine** soit créée ; de même, a-t-on souhaité, qu'enfin voie le jour une **panafricaine de la culture**. Et dans cet esprit, le Symposium souhaiterait vivement son institutionnalisation, ce qui lui permettrait de se réunir à intervalles réguliers, tous les deux ou trois ans par exemple. En tout état de cause, il y a lieu de prendre des dispositions pratiques pour le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations issues des présentes assises.

III. LES STRATÉGIES AFRICAINES DU DÉVELOPPEMENT

Une idéologie n'est rien si elle n'est assortie d'une stratégie qui en permette la mise en œuvre. En tant que telle, la stratégie elle-même a été perçue comme l'ordonnement d'un ensemble de moyens, de dispositifs, voire de règles, définis, et qui rationalisent et alimentent la conception, la mise en œuvre, la rentabilisation, et l'évaluation ponctuelle et prospective des projets de développement.

Si l'on s'accorde sur une telle définition, très générale bien entendu, on peut en induire que chaque objectif de développement pourra nécessiter une stratégie particulière. Le Symposium aurait pu s'exercer à examiner chacune des stratégies particulières appelées par les multiples objectifs de développement identifiés d'ailleurs tous comme étant des priorités et des urgences par les participants : l'alimentation et la santé, l'éducation, la culture et la communication, la science et les technologies, l'intégration économique régionale et la coopération, les ressources humaines et naturelles, etc.

Au lieu d'un tel exercice, il a paru judicieux et plus contributif de sélectionner et aussi de proposer aux bonnes volontés et aux dirigeants africains, ce qui paraît au Symposium comme les priorités pour reprendre en main le destin ou l'avenir de l'Afrique et le sauver d'une apocalypse prévisible. Il faut aussi souligner qu'il s'agit de priorités identifiées compte tenu à la fois de leur caractère impératif et urgent et de leur dimension africaine par quoi elles concernent et engagent nécessairement à la fois tous les individus, tous les États-nations de cette Afrique, pour un sursaut solidaire et salutaire. Ces stratégies sont les suivantes :

- la stratégie du **développement rural** pour résoudre les problèmes de **l'alimentation** ;
- la stratégie du **développement culturel et social** qui intègre, dans leurs multiples rapports dialectiques et dans leurs interactions, **l'éducation et l'alphabétisation, la culture, la science et la technologie et la communication** ;

- la stratégie de **l'énergie** ;
- la stratégie de **l'intégration régionale** et de **la coopération internationale** ;
- la stratégie **globale** d'un développement de l'ensemble du continent telle que défini par le **Plan d'action de Lagos**.

1. Stratégie du développement rural pour l'alimentation

Sans doute que l'Afrique a été frappée ces dernières décennies par des sinistres et des cataclysmes géo-climatiques qui ont entravé son développement agricole au point d'engendrer comme on sait, la famine dans plusieurs pays. Environ trente à trente-cinq pays africains reçoivent ou recevront de l'aide alimentaire.

Mais, avant l'aggravation des sinistres et aujourd'hui encore il existe des données qui conditionnent l'orientation et la stratégie du développement rural qui paraissent avoir été négligées par les planificateurs et autres décideurs du développement rural : données démographiques, conditions de vie et de travail des paysans, leur technique de travail...

Si la population africaine est rurale à 80 %, le développement national devrait être essentiellement un développement rural profitant ainsi, en toute justice, d'abord à la majorité dont il est en plus grande partie l'œuvre. Or le paradoxe constaté est que 80 % de la population s'efforcent de produire pour entretenir les 20 % restants qui vivent dans les villes avec tout ce qui apparaît comme le confort de la modernité, tandis que les ruraux ne bénéficient guère de l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. Si cette discrimination se poursuivait, il est évident que les conditions de paix sociale nationale et de développement en seraient menacées.

Le Symposium propose pour la stratégie de l'alimentation, deux catégories de recommandations, l'une susceptible de favoriser la démocratisation du développement rural, l'autre relative aux conditions écologiques à créer pour rentabiliser les espaces de production agricole :

a) Catégorie I

- identifier tous les facteurs sociaux et culturels qui conditionnent le développement rural. Notamment tenir compte des particularités liées aux aires culturelles dans lesquelles les modes de vie différencient la nature des problèmes : milieu sédentaire ou nomade, communautés musulmanes, chrétiennes ou animistes, etc.
- lancer et développer des campagnes d'alphabétisation des populations rurales, en mettant à profit tous les acquis de l'alphabétisation fonctionnelle, de manière à leur faciliter la maîtrise de la science et de la technologie ainsi que l'expression de leurs droits nationaux, dont celui de jouir des fruits de leur travail.

- favoriser la participation des populations rurales à la conception, et à la gestion des programmes de développement rural, en les aidant à s'organiser en coopératives de production et de gestion, de manière à développer en elles l'esprit d'organisation et de prévision.

b) Catégorie II

Transformer et améliorer la biosphère actuelle de manière à la rendre plus propice au développement rural et à la solution du problème alimentaire. Pour cela :

- instaurer un développement économique en harmonie avec l'homéostasie écologique,
- résoudre les problèmes actuels de pollution chimique et physique et celui de l'encombrement de la biosphère par une « ruralisation » et une « citadisation » équilibrée,
- mettre à profit les progrès de la génétique pour améliorer les espèces agricoles,
- promouvoir une éthique et un programme d'étude largement pluridisciplinaire de l'environnement et y éduquer les populations,
- encourager l'utilisation des énergies renouvelables, non polluantes et peu coûteuses, surtout les énergies solaires, éolienne, marémotrice, etc. Pour sauvegarder la végétation,
- utiliser les ressources des mers et des océans et aménager la pêche d'eau douce en utilisant les découvertes de la limnologie pour augmenter la reproduction des poissons.

Cependant il faut souligner que le problème alimentaire qui se pose en Afrique, comme bien d'autres, ne saurait trouver une solution durable que dans le cadre d'une politique régionale concertée, d'un plan régional de l'alimentation pour l'Afrique dans lequel seront liés l'industrie et l'agriculture (agro-industrie) ainsi que tous les autres secteurs de développement économique ²³.

2. Stratégie du développement culturel

Soucieux d'une stratégie pour un développement endogène qui intègre convenablement sa dimension culturelle, le Symposium a réaffirmé la nécessité de prendre en compte les composantes culturelles dans les stratégies de développement. Les systèmes de planification du développement devront, par conséquent, intégrer les politiques de la **culture**, de l'**éducation**, de la **communication**, des **sciences** et des **technologies**.

23. Théophilus O. Fadayomi, « *Population and food supply in Africa : Yesterday and Tomorrow* » (communication présentée au Symposium).

Dès lors, il y a nécessité de mettre au point des techniques et des mesures administratives qui facilitent l'insertion des données culturelles dans la programmation et la planification du développement :

- pour la prise en compte de la dimension culturelle du développement, il faudra définir des paramètres culturels opératoires susceptibles d'être intégrés au langage des planificateurs et d'être absorbés par leurs grilles d'évaluation du développement ;
- pour l'éducation, il ne s'agira plus seulement de procéder à une planification des effectifs scolaires, il devient impératif de mesurer la productivité et la créativité développées par l'école, la qualité et l'amélioration qualitative des ressources humaines dues aux systèmes de formation (dans le formel, l'informel et le non formel), les conséquences prévisibles de la formation par l'école d'une conscience historique nouvelle pour l'Afrique et sur le développement national et régional ²⁴ ;
- pour la communication : l'utilisation et la promotion des **langues nationales** ont été soulignées comme un facteur déterminant dans la mise en œuvre d'une stratégie de développement si celles-ci doivent effectivement s'assurer la participation des masses populaires. D'où la nécessité impérieuse d'alphabétiser ces masses dans leurs langues nationales mais également d'alphabétiser les élites administrantes dans ces mêmes langues. Par ailleurs, il y a nécessité pour tous d'accéder au **langage technologique** en acquérant un minimum de culture technologique qui permette la maîtrise des technologies de la communication. Dès lors la communication devient un puissant instrument de développement aux effets multiplicateurs incalculables positifs ou négatifs selon les cas.

3. Stratégie de l'énergie

Le Symposium a été impressionné et édifié par l'intervention magistrale du Professeur Cheikh Anta Diop ²⁵ sur la stratégie qu'il conviendrait à l'Afrique d'adopter dès à présent pour identifier et mieux exploiter les immenses ressources énergétiques dont elle dispose.

Aujourd'hui, la consommation mondiale est telle qu'une pénurie croissante est prévue dans le domaine des sources primaires fossiles, c'est-à-dire des hydrocarbures, du gaz naturel, du charbon, etc. Déjà on pense aux sources d'énergie. Il est probable que le vecteur classique **électricité** subsistera mais sera insuffisant pour

24. L'importance et la complexité de la stratégie de l'éducation ont amené le Symposium à constituer un Atelier (n° IV) sur « L'Éducation et le Développement : Bilan et Perspectives ». On se reportera au rapport de cet atelier avec intérêt.

25. Cheick Anta Diop, « *La science, la technique et le développement de l'Afrique* » (communication présentée au Symposium).

couvrir les besoins ; il est aussi envisagé de l'associer avec le vecteur **hydrogène** qui est déjà considéré comme la solution d'avenir et la solution la meilleure pour l'Afrique : parce qu'il n'est pas une énergie primaire ; en brûlant, il restitue moins que l'énergie nécessitée pour sa produ. Et il y a en Afrique d'immenses sources d'énergie pour le produire : l'association de l'hydro-électricité des grands barrages aux centrales solaires.

“ *Déjà, à l'époque coloniale, dit Cheikh ANTA DIOP, les ingénieurs belges avaient calculé que le barrage d'Inga (Zaïre), entièrement équipé, permettrait à lui seul d'assurer l'éclairage de tout le continent sud-américain ou tous les besoins énergétiques du continent africain en temps de paix. Ils avaient calculé aussi qu'en élevant la tension du courant produit à Inga au seuil du million de volt et en le redressant pour le transporter en continu à travers l'Afrique, le Sahara jusqu'en Espagne, au Portugal et au Sud de l'Italie, ils pourraient le moduler encore pour obtenir de l'alternatif et que le KWH, ainsi vendu à l'Europe pauvre, resterait compétitif malgré les pertes en lignes.*”

Voilà un atout-maître pour une stratégie d'avenir. Parce que l'on imagine mal tout ce que ce seul barrage peut rendre possible avec son potentiel. Et « il faudra calculer le nombre de véhicules à hydrogène de puissance moyenne fonctionnant huit heures par jour qu'on pourra faire marcher en disposant seulement du 1/3 de l'énergie des grands barrages africains pendant un an : Inga, Kabora-Bassa, Kounkoué, Sanaga, etc. ».

Sont-ce là rêveries d'un savant exalté ou le rêve éveillé d'un égyptologue nostalgique de la démesure des fastes et autres réalisations fabuleuses des temps pharaoniques ? Quoi qu'il en soit, l'enjeu vaut bien la peine d'une stratégie de l'énergie pour l'avenir et que le Symposium s'accorde à recommander à la suite du Professeur Cheikh ANTA DIOP comme suit :

- l'Afrique peut jouer un rôle de pionner dans la technologie de l'hydrogène comme vecteur d'énergie, et c'est dès maintenant qu'elle doit s'y prendre en créant les structures de recherche et de formation appropriées. Certains grands pays africains comme le Nigeria et le Zaïre devraient dès à présent créer des départements spécialisés tandis que des écoles polytechniques dans d'autres pays africains pourraient déjà s'organiser pour gérer dans cinq ans une petite centrale solaire à cycle thermodynamique, etc.
- former dès à présent au niveau des départements de physique des plasmas des universités africaines, des équipes capables de prendre en charge des modèles de réacteurs thermonucléaires avec une configuration Tokamak. Le choix de l'Afrique pour le thermonucléaire de demain doit être ferme dès à présent.
- étant donné que les principales matières premières (le cuivre, l'aluminium) vont disparaître presque complètement dans deux générations, des petits pays qui ressemblent à des Koweïts africains seront des caisses vides dans moins de

cinquante ans. Il est urgent de mettre sur pied une organisation continentale ou régionale réalisant l'intégration de nos économies à une échelle suffisante pour sauver ces pays de l'effacement.

4. Stratégie de l'intégration régionale et de la coopération internationale

Les micro-États ne sont plus viables aujourd'hui et il paraît bien compris, de plus en plus, que le salut de chaque pays dans le monde contemporain passe par son intégration dans un ensemble plus vaste. Le morcellement de l'Afrique constitue à cet égard un handicap important qui rend plus que jamais nécessaire son remembrement par intégration sous-régionale ou régionale, de type confédérale ou fédérale, ou, tout simplement, par la coopération coordonnée assurée par des organismes appropriés qui ont vocation à promouvoir la complémentarité plutôt que la concurrence entre États.

Cette stratégie de l'intégration pour un développement complémentaire de pays voisins et africains requiert certaines dispositions et la mise en place de dispositifs et d'organismes appropriés :

- les échanges de tous genres (biens, personnes, connaissances et technologies, monnaies, etc) doivent être plus favorisés qu'ils ne le sont. Ceci nécessite un assouplissement de la rigidité des frontières politico-administratives, des réglementations douanières et policières, etc. ;
- établir un système de sécurité et de défense pour l'Afrique, sous l'égide d'une OUA renforcée, et créer des industries atomiques communes ;
- établir, reconnaître et observer les droits de la libre circulation des personnes et le droit d'établissement et de résidence, de manière à mettre fin aux expulsions massives des non-originaux. De même, les pays africains devraient veiller à respecter davantage le droit des réfugiés ;
- établir une stratégie africaine autonome de production, de traitement et de commercialisation des matières stratégiques et mettre sur pied un système de contrôle de la prospection, de l'exploitation et de la commercialisation de ces matières ;
- instituer une cour panafricaine pour régler les différends et les conflits interafricains ;
- décoloniser ensemble les moyens de communication et développer la coopération en cette matière par le renforcement des organismes déjà existants (PANA, UCA, UAPT, URTNA...) Et doter l'Afrique de technologies communes de pointe ;
- réaliser assez rapidement le réseau routier transafricain ;
- promouvoir les langues africaines transnationales par des politiques, nationales, sous-régionales et continentales, complémentaires en matière d'utilisation des langues africaines, et les compléter par une politique commune de

production et de distribution du livre, et autres supports didactiques, entre pays africains.

Il paraît très important que ces dispositions soient prises avant ou en accompagnement de la mise en œuvre d'une coopération entre pays africains et entre ceux-ci et les autres continents. Entre les premiers il s'agira de promouvoir un nouvel esprit, de dépasser les micro-nationalismes sectaires pour favoriser l'émergence d'une nouvelle conscience identitaire africaine celle du citoyen de l'Afrique. C'est ce que l'OUA souhaite atteindre par sa pédagogie de l'unité africaine. Avec les seconds (partenaires non-africains), il s'agira d'avoir une claire conscience de ses atouts, de son pouvoir de négociation, de manière à pratiquer la coopération internationale en partenaires lucides, non plus par délégation de pouvoir.

Au plan africain, l'OUA doit être renforcée et son ascendant sur les institutions sous-régionales confirmé de manière à lui permettre de jouer pleinement son rôle statutaire de coordonnateur et d'harmonisateur de plans et stratégies de développement en Afrique. À cet égard, il est souhaitable que les instances de l'OUA fassent la part des choses entre les questions d'ordre scientifique et technologique et les problèmes strictement politique – du moins par commodité méthodologique – de manière à accorder tout le temps, l'attention et les moyens possibles aux premières qui, au demeurant, peuvent contribuer à résoudre les secondes. Peut-être sera-t-il utile de restructurer l'OUA elle-même, en fonction des stratégies majeures de l'avenir, pour la rendre plus opérationnelle et efficace dans la coopération inter-africaine et internationale.

Au plan sous-régional africain, des institutions de coopération ont joué un rôle non négligeable et ont pu constituer ainsi la clé de voûte de la coopération sous-régionale, de l'intégration et des facteurs de développement. Il faut à présent procéder à une évaluation rationnelle de ces institutions qui ont proliféré, entraînant des charges de fonctionnement insupportables par les capacités des États qui les ont créées. Infrastructurer la coopération sous-régionale est sans doute nécessaire mais, tout autant, son mécanisme institutionnel doit être rationalisé et rentabilisé (faire des choix exclusifs, opérer des fusions, créer celles qui sont nécessaires, renforcer celles qui existent et qui ont fait la preuve de leur efficacité et de leur santé). Alors, les États membres doivent donner de la crédibilité à leur propos et à leur volonté politique en honorant leurs engagements financiers à l'égard de ces organes.

La coopération internationale ayant ses règles, ses mécanismes, ses enjeux, ses alliances et ses blocs, les pays africains n'auront qu'intérêt à y prendre part seulement après s'être concertés, de manière à adopter, chaque fois que possible, une stratégie commune de participation, c'est loin d'être régulièrement le cas dans les forums internationaux.

L'Afrique ne rechercherait-elle son unité qu'au sein de l'OUA, pour, une fois face aux autres continents, éclater à nouveau en mille nationalités ? Le Symposium préconise, pour prévenir ceci, que les pays africains se mettent une fois pour toutes d'accord sur les graves problèmes de développement qui les confrontent avec les pays industrialisés, par exemple :

- le transfert de technologies, qui n'est qu'une réponse à l'extraversion qui stimule de nouveaux besoins en Afrique auxquels satisfont les usines clé-en-main ;
- l'endettement et l'insolvabilité des États africains qui engendrent chez eux une certaine panique qui, à son tour, amène certains d'entre eux à changer brutalement de cap à un développement, d'autres à faire alliance avec tous les diables que l'on peut tirer par la queue pour sauver provisoirement sa stabilité, etc.

5. Stratégie de développement global de l'Afrique : le Plan d'action de Lagos

Le Plan d'action de Lagos est un bel effort d'illustration de l'acte de foi de l'OUA Il prouve que, dans les intentions tout au moins les hauts responsables de l'Afrique envisagent de transformer le continent en un vaste ensemble, un grand et unique espace politique d'intégration de leurs multiples petits États. Le Plan d'Action de Lagos peut ainsi être considéré comme une stratégie d'auto-reconstruction de l'Afrique par un développement concerté, planifié et solidaire.

Pour la première fois, en 1980, les hautes autorités africaines ont pris des dispositions en vue de créer les conditions susceptibles de permettre à leur pays – du moins l'espèrent-ils – et à leurs peuples d'assurer eux-mêmes et solidairement, la maîtrise scientifique et technique de leur développement, sur la base d'une plateforme programmatique et d'une stratégie commune respectivement appelées *Plan d'Action pour le Développement de l'Afrique* et *Stratégie de Monrovia pour le Développement économique et social de l'Afrique*.

Mais le traumatisme généré par la crise économique et son cortège de fléaux (désertification, sécheresse, famine, etc.) semble n'avoir dicté aux rédacteurs du Plan d'Action que des objectifs et priorités économiques. Dans son ensemble, en effet, le Plan donne l'impression de ne vouloir répondre qu'à un diagnostic désormais classique et bien connu du sous-développement africain (retard économique, faiblesse monétaire, technologique, manque de ressources humaines, sous-industrialisation, croissance démographique, etc.) et paraît trop compter sur le financement extérieur pour le développement.

Dans la perspective d'un nouveau type de développement qu'il a tenté de définir tout au long des délibérations, le Symposium a recommandé que :

- avant qu'il ne soit trop tard et, si possible, à l'occasion du Sommet économique de l'OUA, les chefs d'État et de Gouvernement donnent les directives néces-

saies pour la **révision du Plan de Lagos** de manière à y prendre en compte les composantes culturelles du développement ;

- le Plan intègre dans sa stratégie les facteurs de développement suivants : **éducation-alphabétisation, création artistique, industries culturelles, échanges culturels, tourisme culturel**, etc, qui sont producteurs à la fois de plus-values économiques et de plus-values culturelles.

Étant donné que, comme les idéologies africaines examinées par le Symposium, le Plan d'Action de Lagos n'a pas été élaboré avec la participation des masses populaires africaines, il est ignoré de celles-ci. À peine connu des techniciens et spécialistes africains du développement il ne reste qu'un document auquel on se réfère d'une manière générale par snobisme ou par courtoisie politique.

Au point que les participants du Symposium ont demandé que bon nombre d'entre eux n'ayant jamais eu ce document en main, cinq ans après son existence, l'OUA mette des exemplaires suffisants à leur disposition. C'est pourquoi il a été recommandé que :

- les organismes de coopération interafricaine et de coordination des actions et stratégies de développement, adoptent une méthode de diffusion intensive de tous les textes chartes, plans et conventions par lesquels leurs instances décident de moduler le processus de développement. Dans ce sens, le Symposium souhaite que l'OUA fasse une diffusion systématique, rationnelle et massive, autant que possible en langues nationales également, de la « Charte culturelle de l'Afrique », de la « Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples », de la « Stratégie de Monrovia », du « Plan d'Action de Lagos, »
- soient créés ces comités de suivi de la mise en œuvre au plan sous-régional, du Plan d'Action, ce qui suppose auparavant une campagne méthodique de vulgarisation du Plan,
- l'OUA organise, planifie et coordonne les contributions des institutions sous-régionales et régionales de coopération à la mise en œuvre du Plan.

D'une manière générale, c'est une question de principe, les conventions internationales auxquelles l'Afrique est partie, comme la Convention de Lomé et autres, devront être subordonnées, à l'initiative des États parties africains eux-mêmes, aux principes majeurs et aux stratégies endogènes définis par le Plan d'Action de Lagos.

En guise de conclusion

Je ne me sens pas en mesure ou autorisé à conclure des délibérations que le Symposium lui-même ne paraît pas avoir achevées. Non point parce que c'était impossible de le faire, mais plutôt parce qu'il y aurait eu prétention et contraction à clore une réflexion sur l'avenir de l'Afrique qui n'est que trop en perspective, même s'il s'agit des années 2000 au 2025.

Je ne trahirai donc pas le regard que nous portons sur cet avenir en le bouchant par un présent contingent dans lequel il fallait bien arrêter les micros mais non la réflexion, faire silence mais non refuser la parole, terminer le Symposium dans le temps pour le recommencer, dire merci à nos frères, sœurs et amis zaïrois parce que nous serions heureux de revenir et de continuer à partir d'ici le chemin qui nous mènera à l'an 2000.

Recommencer et continuer ai-je dit parce que nous avons tous ici le souci d'en finir avec ces colloques, séminaires et symposia qui se tiennent avec brillance et fécondité, mais qui restent sans lendemain faute de suivi. Nous revendiquons certes d'être l'Afrique de la parole, mais de cette parole efficiente qui nous revient du fond des âges dans ce langage tambouriné que décode la drumologie du Professeur Niangoran-Bouah, mais qu'il nous faut amplifier aujourd'hui par les instruments à percussion qui, dans l'ère technologique, nous donnent accès à la civilisation planétaire de l'an 2025.

Que faire donc dès demain, lorsque nos badges ne nous donneront plus le privilège de franchir les grilles de cette belle maison du Peuple ? Notre souhait est qu'il soit possible :

- que ce Symposium devienne, avec le concours du Citoyen Président-Fondateur du MPR, Président de la République du Zaïre, une institution par la périodicité biannuelle ou triannuelle de sa réunion ;
- qu'un comité international soit mis sur pied pour le suivi de la mise en œuvre de certaines recommandations majeures du Symposium ;
- d'entreprendre dans les meilleurs délais les études de faisabilité préliminaires à la création d'un **Centre africain d'études prospectives**.

Dans la conclusion incisive de sa communication à ce Symposium, Mgr Tshiangu Tshishiku, notre Président, nous a dit ceci :

“ *L'Afrique doit promouvoir sa propre prospective, pour que son avenir soit entre ses mains, et qu'il ne soit au contraire ni souhaité, ni géré, ni confectionné par d'autres*”.

Voilà qui est dit et nous voici tous volontairement au départ d'une nouvelle aventure. Nous sommes en voiture, mais cette fois l'hydrogène du Professeur Cheikh ANTA DIOP ne pourra pas grand-chose si un autre carburant dont nous avons besoin pour avancer ne nous est pas acquis, non par la science, mais par la généreuse et très haute conscience que vous avez de cet avenir de l'Afrique.

Professeur Basile KOSSOU (Bénin)
Rapporteur Général du Symposium

Déclaration de Kinshasa ²⁶

1. Les Savants et Experts Africains, de disciplines scientifiques et techniques diverses ainsi que les responsables universitaires réunis à Kinshasa, du 20 au 30 avril, expriment leurs sentiments de profonde reconnaissance au Président-Fondateur du MPR, Président de la République du Zaïre, le Maréchal MOBUTU SESE SEKO, pour l'initiative qu'il a prise de convoquer une rencontre africaine de réflexions et de confrontations sur l'**avenir de l'Afrique**.

2. Ils associent à cet hommage tous les autres chefs d'État africains qui ont permis aux penseurs africains de faire le point sur l'évolution du continent, à l'occasion du Centenaire de la Conférence de Berlin et félicitent les universités d'Afrique centrale, pour avoir décidé, à Lubumbashi, en janvier 1983, lors de la rencontre des Recteurs et Vice-Chanceliers, de mobiliser leurs savants et chercheurs en vue d'une réflexion critique sur le bilan de la marche africaine, et d'explorer des voies nouvelles pour un rapide développement du continent.

3. L'invitation à une telle entreprise de réflexion systématique est d'autant plus opportune qu'en cette année l'on peut situer en général le 25^e anniversaire de la plupart des indépendances africaines. Oui, 25 ans après, où en sommes-nous ? Quelles sont les tâches qui s'imposent à l'Afrique sommée d'urgence de mieux gérer son destin, de réaliser le plus de progrès possible et dans les meilleurs délais ; bref de relever le défi historique qui l'interpelle : le sous-développement généralisé. Telles sont les questions centrales qui se posent à chacun d'entre nous.

Sous ce rapport, différents modèles de développement, articulés comme réponses de telles interrogations, ont été proposés et expérimentés : soit à travers des idéologies spécifiques (le consciencisme, la négritude, l'African Personality, l'authenticité, le socialisme africain, etc.) soit à travers des idéologies pensées et formulées en dehors de l'Afrique mais adoptées en Afrique (socialisme scientifique, capitalisme et libéralisme).

4. Mais, hélas, le bilan général, après 25 ans de mise en œuvre de toutes solutions idéologiques et politiques est loin d'être réconfortant et nous pose de nouvelles interrogations au vu des résultats engendrés et constatés, et pour la plupart négatifs et n'incitant à aucun optimisme quant au devenir et à l'avenir du Continent. Tous les bilans et évaluations le confirment, aussi bien internationaux (rapports annuels de la Banque Mondiale, rapport Pearson et Brandt) qu'africains (bilan de l'OUA et celui de la CEA).

26. Source : *Symposium international de Kinshasa* (20 au 30 avril 1985), « *L'Afrique et son avenir*. » *Conclusions des travaux*, Secrétariat général du Symposium, 1985, p. 37-45.

Bref, la croissance économique et l'essor général de l'Afrique restent dérisoirement faibles, en tout cas bien au-dessous des espoirs de nos populations. Et les expériences de développement tentées à travers le continent ont connu dans l'ensemble des échecs certains pendant que la dette extérieure plus lourde que jamais, la détérioration des termes de l'échange entre le Nord et le Sud, les calamités naturelles comme la sécheresse, et la désertification progressive qui menace certains pays, l'aggravation subséquente des conditions de vie des populations fournissent les indices et les preuves flagrantes d'une crise structurelle grave.

L'instabilité politique due à une telle situation, à une inégale répartition des revenus nationales, à l'absence de l'exercice réel des libertés démocratiques n'engendre guère un climat favorable à la mise en œuvre d'une véritable politique de développement.

Si des progrès appréciables sont incontestablement réalisés dans le domaine de l'éducation, plus concrètement dans celui de la scolarisation, les différentes politiques éducatives n'ont pas encore transformé de manière significative l'homme africain dans le sens d'une affirmation plénière de son identité culturelle, d'une valorisation et d'un développement créatif, de son patrimoine et de ses potentialités scientifiques et techniques.

5. Pourtant le Continent africain bénéficie plus que jamais d'atouts majeurs pour enclencher un véritable processus libérateur de développement ; surtout d'atouts nouveaux qui résultent des expériences accumulées depuis 25 ans.

Sur le plan économique, plusieurs expériences d'intégration continentale ou régionale (l'OUA et les différentes communautés économiques existantes) connaissent à présent tout un cheminement. Les relations entre différentes nations ont eu aujourd'hui le temps de se préciser et de se systématiser. L'intégration économique maintenant acceptée et bien formulée en particulier dans le Plan de Lagos, peut être mise en œuvre et triompher de certains écueils (les tentations autarciques internes aux États, les susceptibilités nationales, la pression des intérêts extérieurs à l'Afrique).

Sur le plan politique, derrière des divergences apparentes des diverses idéologies, se dissimulent une grande convergence et une volonté commune orientée vers les mêmes objectifs. Ici le pragmatisme économique prend de plus en plus le pas comme en atteste, depuis le dernier sommet de l'OUA et même pour le prochain, la volonté des chefs d'États d'Afrique de s'atteler en priorité et par-dessus tout à régler les grands problèmes économiques qui se posent au continent.

L'Afrique, depuis 25 ans, a accumulé un capital précieux de personnes-ressources (cadres techniques et scientifiques, universitaires, compétences diverses) pouvant être investi dans une véritable politique de développement.

Enfin, malgré des conditions de vie difficiles, les masses africaines restent encore disponibles pour être mobilisées, à condition qu'elles participent à une politique de développement clairement perçue comme tournée vers la satisfaction de leurs aspirations fondamentales.

L'objectif poursuivi doit consister à amener l'Afrique à être davantage elle-même, à réaliser sur le plan matériel, social, culturel et spirituel ses aspirations les plus profondes.

6. En face d'une telle situation et de telles exigences, en face de tels défis majeurs, il est on ne peut plus urgent d'articuler à l'espace africain une **stratégie globale développement** dont aujourd'hui par exemple le Plan d'action de Lagos peut constituer l'axe central. Une telle stratégie peut s'appuyer sur les principes suivants et envisager le recours méthodique aux moyens suivants :

- a) **Le Plan d'action de Lagos, la Charte culturelle de l'OUA et la Charte africaine des droits de l'Homme et des Peuples** doivent d'ores et déjà être mis en application de manière efficace et même, s'il fallait, à l'encontre des conseils ou des volontés des puissances et des coopérations étrangères.
- b) D'autres actions concrètes doivent être notées et engagées : notamment une prise en charge plus consciente de nos caractéristiques culturelles et historiques particulières, une gestion unitaire de notre espace continental, un effort accru pour moderniser et réinvestir les éléments positifs de notre patrimoine scientifique et pour mettre à contribution les technologies modernes, enfin l'aménagement d'un espace démocratique comme condition du développement.

Particularités culturelles et historiques

Un effort plus grand doit être fait dans le sens de définir nos particularités culturelles et historiques, de mieux les identifier afin d'en tenir compte dans notre démarche pour le développement continental. Si les Européens ont développé le **rationalisme spéculatif** et les Américains le **pragmatisme**, les Africains par leur culture ne sont-ils pas davantage orientés vers les valeurs spirituelles et techniques ?

Les efforts en cette matière de développement doivent tenir compte de ces éléments pour bâtir notre type de développement propre.

Des peuples du Sud-est asiatique (le Japon, la Chine, la Corée du Sud, l'Inde) apportent à ce sujet des exemples convaincants. En prenant conscience de leur

particularité culturelle, ils se sont efforcés d'en faire [un usage ?] judicieux. Ainsi ont-ils contrebalancé leur tendance peu favorable au développement par d'autres facteurs davantage favorables au développement. Le cas africain a besoin qu'on procède par une analyse préalable dans ce sens.

Gestion unitaire de l'espace continental

L'accès au développement suppose une mise en commun des ressources disponibles et une concertation soutenue entre les différentes nations. L'unité est un instrument indispensable pour accéder au développement. La Conférence de Berlin, en procédant au morcellement du continent, a conduit à la création des « nations » qui demeurent fragiles et dont la plupart, ne peuvent, à elles seules, soutenir le combat du développement.

Certes les frontières actuelles ne peuvent être changées par la force, mais l'impératif du développement exige que l'on aille au-delà de ces limitations pour mettre en place des structures de concertation commune. La création de l'OUA a été un pas qui a pu être posé trois ans après les indépendances

africaines. Dans les vingt ans qui ont suivi, non seulement on n'a pas pu noter une avancée sensible dans le sens de l'unité, mais le projet même de création d'un ensemble continental prôné par le panafricanisme n'a cessé d'être menacé.

L'organisation d'une large fédération des États africains doit être revendiquée et constituer un projet concret vers lequel doit tendre tout effort d'unification dans les prochaines années.

Cet effort doit viser non seulement le domaine économique mais également politique. D'ailleurs l'instauration d'une « Communauté économique africaine » viable, l'instauration d'une structure continentale disposant d'un minimum d'initiative politique, cela suppose que les États actuels puissent accepter de céder une part de leur souveraineté au profit de l'unité.

L'organisation des États africains en fédération ou confédération ne peut s'effectuer sans qu'elle ne connaisse une structuration interne qui permette des concertations plus restreintes au niveau des affinités culturelles et régionales. Dans ce contexte, l'idée de création d'une « Ligue des États négro-africains » avancée par le Zaïre constitue une proposition qui mérite d'être approfondie dans la mesure où elle vise à opérer un regroupement plus important qui va au-delà des micro-communautés régionales qui limitent leur prétention à l'union économique.

Les efforts en vue de l'unité continentale supposent également la mise au point d'une **structure panafricaine de réflexion**, regroupant les penseurs et savants des différentes régions du continent, à l'instar de l'OUA qui permet une concer-

tation entre hommes d'État. Cette structure panafricaine, outre le fait qu'elle favorise le contact et les échanges entre savants africains, autorisera l'élaboration d'une banque de données à la disposition des hommes politiques et des agents économiques africains engagés dans l'action concrète pour le développement de l'Afrique.

Modernisation du patrimoine local et exploitation des technologies modernes

L'accès au développement exige par ailleurs le fait d'une double décision complémentaire dans les faits et qui consiste, d'une part, à renforcer et à promouvoir les conditions de la culture locale et, d'autre part, à s'insérer dans le courant contemporain de l'acquisition des outils technologiques les plus perfectionnés. Dans le cas de la première démarche, on doit insister tout spécialement sur la promotion des langues africaines. Les vingt-cinq premières années de l'Afrique indépendante ont vécu la réhabilitation de nos langues, leur description, leur transcription et la reconnaissance de leur valeur intrinsèque. L'effort le plus courageux et le plus logique ayant été le cas de la

Tanzanie qui a hissé le Kiswahili au rang de langue officielle et d'enseignement à tous les niveaux, les vingt-cinq prochaines doivent être celles de la généralisation de cette expérience pour que les langues africaines soient utilisées comme outils de communication entre Africains au niveau national, régional et continental, et qu'elles soient reconnues et inventoriées parmi les grandes langues mondiales.

L'Afrique contemporaine doit par ailleurs s'armer de sciences pour les appliquer à nos réalités propres et assurer de ce fait une présence active dans l'arène où s'affrontent les technologies modernes. Celles-ci doivent être mises en œuvre non seulement pour la mise en valeur des potentialités locales (énergie solaire et hydraulique, plantes médicinales, etc.), mais aussi pour la lutte contre les calamités naturelles (sécheresse et avancée des déserts, épidémies, etc.).

À cet égard, des priorités au niveau de la recherche fondamentale et industrielle devront être définies. L'Association des universités africaines (AUA), loin d'être un simple forum des recteurs d'université, doit être un lieu d'échange et de contact entre différents savants et chercheurs africains.

À un niveau plus élevé, des ministres « de la Recherche scientifique et technologique » devraient être prévus au sein des États africains ; ils devraient être dotés de budgets conséquents pour financer dans les prochaines années, au niveau national, les projets de recherche qui seraient définis sur le plan continental.

Aménagement d'un espace démocratique comme condition du développement

Le respect des libertés démocratiques dont doivent bénéficier tous les individus et groupements (paysans, cadres, intellectuels, ouvriers, jeunes, femmes, etc.), la participation critique et consciente du peuple à toutes les décisions qui l'engagent sous des formes culturelles et politiques et qui le réconcilient avec lui-même, la jouissance effective de tous ses droits démocratiques et sociaux sont indispensables non seulement pour assurer un véritable développement politique, mais s'imposent comme des conditions réelles et des prérequis à toute réussite d'une politique de développement. Une telle politique n'aurait même aucun sens si elle ne s'appuyait pas sur de réels fondements démocratiques, notamment sur la libre expression politique et économique du peuple souverain et sur le respect scrupuleux des droits de l'Homme. Mais cette démocratie politique (instauration et application d'un régime des libertés collectives et individuelles et respect des droits de l'Homme) doit être complétée par la mise en œuvre d'une démocratie sociale. Celle-ci exige la participation des travailleurs et des citoyens à la conception et à l'exécution des décisions prises à leur profit pour améliorer leurs conditions de vie, ainsi qu'une juste répartition des revenus nationaux et des fruits de leur travail, condition absolue pour garantir la justice sociale, la paix intérieure et la stabilité politique.

Enfin, plus que jamais, il est urgent d'entreprendre une démocratisation de la culture afin de permettre à tous les créateurs culturels de s'exprimer librement et de produire des œuvres conformes au génie culturel de chaque peuple africain et de garantir l'accès libre et la jouissance des biens culturels par une politique de diffusion démocratique. Dans un tel cadre, les intellectuels africains ont un rôle spécifique à jouer, mais à condition qu'ils puissent jouir d'une liberté de penser, de concevoir et de s'exprimer. C'est dans cette perspective qu'il convient dès lors d'engager la responsabilité des penseurs et chercheurs africains ainsi que de leur rôle dans le développement. Par exemple il est urgent de créer un **Centre international de prospective africaine**.

Un tel centre se chargera de rassembler toutes les données nécessaires sur le développement. Il doit, tous les cinq ans, livrer un bilan sur l'état d'évolution du continent, en indiquant le niveau du progrès atteint suivant les divers paramètres de développement, notamment le produit national brut (PNB), le niveau de l'état sanitaire, l'extension de l'alphabétisation et de l'instruction, l'état de distribution du revenu national, l'évolution des infrastructures économiques, l'état de l'habitat, le taux d'utilisation des cadres nationaux, le niveau d'utilisation des langues africaines comme langues officielles et d'enseignement, le degré d'insertion des réalités socioculturelles dans les mass media, le niveau de l'intégration nationale, etc. Au vu du constat, ce centre doit par ailleurs faire

l'inventaire des tendances d'évolution qui s'esquissent pour les prochaines années et diffuser ces prévisions auprès des responsables du continent.

7. Le monde d'aujourd'hui est plus que jamais **interdépendant**. Le destin de tous les peuples de la terre est devenu organiquement et structurellement solidaire. Les pays en quête de leur développement et en l'occurrence les pays africains doivent avoir à cœur d'apporter au monde toute la contribution positive attendue de leurs valeurs de civilisation. Ils doivent aussi faire bénéficier l'ensemble de l'humanité de leurs potentialités matérielles et des produits de leurs réalisations économiques. Mais nous sommes conscients que nos pays ont besoin encore pour beaucoup, des coopérations internationales dans le processus du développement économique en général et industriel en particulier.

Ce qui importe aujourd'hui, c'est de coopérer dans un nouvel esprit et sur une nouvelle base. Du côté africain, compte tenu de l'expérience des vingt-cinq dernières années passées, nous devons savoir sans naïveté ne pas nous laisser aller aux sentiments. La coopération internationale est ardue, exigeante et impitoyable aux faibles. Il faut l'aborder et la pratiquer en sachant

exactement ce que l'on veut sur la base des données et des faits minutieusement étudiés et rigoureusement établis. Il faut en même temps savoir exactement ce que l'on veut et être ferme pour l'imposer. La compétition internationale est devenue acharnée, elle ne laisse survivre que les durs et les fermes ; les faibles ne peuvent être que sacrifiés. Le développement réel ne peut venir que de soi-même. La coopération ne peut y apporter qu'une contribution, si l'on parvient à en faire un bon usage.

Aujourd'hui, le partenaire africain est devenu adéquatement compétent et un interlocuteur techniquement valable. Il faut davantage entendre le point de vue des Africains et des États africains dans l'établissement des objectifs et des programmes généraux ou sectoriels du développement, plutôt que de se fier à des « experts » étrangers qui ont fait du sous-développement africain une spécialité intellectuelle et une raison de leur vie.

À ces conditions, la coopération internationale sera hautement appréciée par les États africains, et sa contribution, s'intégrant et s'harmonisant mieux objectifs, programmes, méthodes et stratégies tels que conçus et fixés par les Africains eux-mêmes, sera plus efficace et marquera mieux que par le passé le développement continu de l'Afrique. Parallèlement, la coopération Sud-Sud, concrètement entre pays africains, doit être développée et systématisée.

8. Enfin, le Symposium international de Kinshasa engage toutes les forces africaines (gouvernements, partis politiques, syndicats, mouvements de jeunes et de femmes) à apporter tout leur soutien à la lutte de libération des peuples de

l'Afrique australe, ceux de l'Afrique du Sud et de la Namibie. La libération de ces peuples et la paix de cette partie du continent constituent des conditions nécessaires et absolues pour le développement intégral du continent.

9. Par cette déclaration les chercheurs, intellectuels, savants et experts africains, de disciplines scientifiques et techniques diverses, proclamant leur foi en la capacité des Africains de s'organiser pour accéder à un mieux-être politique, social et économique, souhaitent que cette recommandation serve pour les responsables africains de plate-forme commune, de principes d'action et d'attitude.

Fait à Kinshasa, le 30 avril 1985

IX L'INSTITUT DES PEUPLES NOIRS (IPN)

Ouagadougou, mars 1990

Convention constitutive : argument ²⁷

La problématique du Noir dans le monde est une réalité tragique, aux contours délicats à manipuler, parce qu'ils renvoient, sans toutefois s'y réduire, à ce facteur sensible entre tous qu'est la race, plus prosaïquement, la couleur.

« La sagesse recommande de reconnaître que le Noir se distingue, en effet, du Blanc. Le tout est de savoir si ce qui les différencie constitue les signes d'une supériorité ou les stigmates de l'infériorité » (Jacques Roumain).

La réalité tragique, c'est que le Noir est souvent le plus pauvre parmi les pauvres, le plus opprimé parmi les opprimés, le plus damné des damnés de la terre. C'est là la réalité noire, tragique, pressante et saisissante, telle qu'elle apparaît, à la veille du XXI^e siècle, en Amérique, en Australie, aux Antilles, en Océanie, en Afrique, en un mot, à travers le monde. Le plus grand nombre de pays les moins avancés (PMA) se trouve sur le continent africain et presque tous sont majoritairement peuplés de Noirs. Les Noirs de la Diaspora habitent souvent les pays pauvres, et lorsqu'ils sont citoyens d'États aisés ou riches, ils sont presque toujours les derniers dans l'échelle sociale.

Traite et esclavage, colonisation fondée sur la négation culturelle, exploitation économique garantie par la domination politique, extraversion idéologique et « conversion » religieuse, ont engendré chez les Noirs un sentiment généralisé de fatalité et d'impuissance. Prenant les effets pour les causes, on a pu justifier et anoblir celles-ci en les présentant comme la « mission civilisatrice » inéluctable pour permettre au Noir d'accéder à l'humaine condition, au statut de civilisé « universellement » agréé.

27. Source : IPN, Ouagadougou.

Le statut du Noir n'a pu être considéré par les autres, qu'à la suite d'une assimilation qui n'a été au mieux que dissimulation de la différence.

Nous devons reconnaître le fait que, au cours de cette longue période de subjugation et d'exploitation, une fraction de notre propre Peuple noir a joué un rôle en aidant et en encourageant cette subjugation et cette exploitation de leurs propres amis et parents. En essayant de reconstituer notre passé en tant que race, nous devons relever cette trahison de la part d'une partie de notre propre peuple pour son implication dans le commerce trans-Atlantique d'esclaves, dans la colonisation et dans les crises actuelles qui affligent le Monde noir. Nous devons redéployer des efforts avec un engagement moral qui mette l'accent sur notre responsabilité face à nos propres problèmes et trouver nous-mêmes des solutions à la situation des Peuples noirs dans le monde.

Il y a maintenant, pour tous les peuples du monde, en cette fin du XXe siècle, une nécessité historique, un impératif culturel pour l'avenir de la civilisation de la planète, une urgence politique pour la compréhension internationale et la paix dans le monde à se reconnaître différents et à assumer activement et positivement cette différence dans une relation consciente et libre avec les autres. On ne peut ignorer que se développe chez les Noirs, à travers le monde, un désir d'être soi pour soi, entre soi, et de s'assumer sans complexe dans la complémentarité réciproque avec les autres. Il s'agit là d'un fait spécifique de la réalité nègre qui renvoie forcément aux péripéties qui ont marqué l'histoire des Noirs et ont fait converger leurs désirs, leurs actions, et leurs luttes de libération.

Les exemples sont nombreux pour l'attester dans l'histoire des Noirs. Les révoltes d'esclaves sur les vaisseaux négriers et dans les plantations ; la résistance des nègres « marrons » dans les îles des Caraïbes.

La création par des esclaves africains de la **République indépendante Dos Palmarès**, qui a duré pendant un siècle (1595-1696) face à de l'hostilité constante des Portugais, Hollandais et Brésiliens notamment sous la direction de son dernier leader Zumbi demeurent un témoignage impressionnant historique. Et comment ne pas rappeler l'exemple éloquent à cet égard de la résistance des Noirs à l'occupation française d'**Haïti**, depuis la deuxième moitié du XVI^e siècle jusqu'à la guerre menée par **Toussaint Louverture**, de 1790 à 1803, ce qui a permis à Haïti de se débarrasser par les armes du régime colonial et aux Haïtiens d'affirmer leur identité culturelle, de conquérir leur indépendance et de proclamer leur liberté et l'**État libre d'Haïti**.

Dans ces premiers moments et par la suite, les femmes noires ont joué d'importants rôles **dans les luttes de résistance et de libération**. Par exemple, Anne Nzinga d'Angola et **Dora Béatrice du Congo** se sont respectivement distinguées au XVII^e et au XVIII^e lors de la résistance africaine contre l'agression portugaise. Aux États-Unis, **Sojourner Truth**, et **Harriet Tubman** étaient des personnages remarquables dans le

mouvement pour l'abolition de l'esclavage au XIX^e siècle. Ailleurs dans les Amériques, des femmes noires telles que Dandora (très remarquable dans les activités menées par la République noire indépendante **Dos Palmarès** au XVII^e siècle au Brésil) et **Nanny** un leader légendaire dans les guerres **Maroon** du XVIII^e siècle en **Jamaïque** en sont davantage d'illustrations.

« En 1619, un navire de commerce battant pavillon néerlandais jetait l'ancre dans le port de **Jamestown**, en **Virginie**, et troquait contre des marchandises et des produits alimentaires une vingtaine d'esclaves nègres. Ce ne fut alors qu'un incident dont on ne soupçonna pas l'importance. Le journal de John Folfe ne lui consacre que cette phrase : « There came in a Dutch man of warre that sold us twenty negers. » L'histoire du Nègre américain avait commencé. » (Jacques Roumain).

Cette histoire du Noir américain ne pouvait qu'être marquée du désir de libération contre la volonté de domination et de possession du Blanc. D'où les multiples formes de lutte contre l'oppression, la domination, la discrimination raciale que les négro-américains ont dû mener et poursuivent encore pour recouvrer la totalité de leurs droits inaliénables à la liberté, à l'indépendance et à l'auto-développement ; en un mot, leur droit de participer à la vie nationale, conformément aux normes de la démocratie, dans ce qui est devenu leur patrie : le continent américain.

Une « conscience noire » a ainsi émergé de l'histoire des Noirs d'Amérique que diverses fondations, associations et assemblées, ainsi que des mouvements sociopolitiques ont affirmée, structurée et servie selon des objectifs ponctuels ou conjoncturels, et avec une inégale longévité. Pour ne s'en tenir qu'à ce XX^e siècle, et sans vouloir être exhaustif, on pourrait rappeler les jalons significatifs suivants qui ont manifesté cette conscience noire :

- 1900 **B.T. Washington** fonde « The National Negro Business League »,
- 1909 Formation de la NAACP (Association nationale pour le progrès des Noirs), comprenant comme member fondateur **W.E.B. Du Bois** qui par conséquent fut reconnu comme le « père du Panafricanisme »,
- 1914 **Garvey** crée l'UNIT (The Universal Negro Improvement Association),
- 1930 Fondation de la nation de l'Islam (Musulmans noirs),
- 1966 Lancement du slogan « Black Power »,
- 1968 Organisation du Black United Front à Washington,
- 1972 National Black Convention à Gary (Indiana),
- 1977 La création de Transafrica comme lobby pour influencer la politique des États-Unis en Afrique et dans les Caraïbes,
- 1984 **Jesse Jackson** se battit de façon impressionnante pour la nomination du parti démocratique dans les élections présidentielles des États-Unis,

Hors des Amériques un esprit de conscience noire se manifeste de façon constante. Les exemples pour le XX^e siècle comprennent :

- La création en 1914 de l'Association pour le progrès des Noirs (UNIA) par **Marcus Garvey** (le père du nationalisme noir contemporain), une organisation basée d'abord en Jamaïque, puis aux États-Unis qui, avec son « retour des Noirs à la philosophie africaine » visait à unir les Noirs de la Diaspora avec ceux du continent africain.
- La contribution significative des Caraïbes en matière de développement des mouvements panafricains illustrés dans les activités de **Marcus Garvey** (le père du nationalisme noir contemporain), **Henry Sylvester Williams** (Président de la Première Conférence pan-africaine de 1900) et **George Padmore** (Père spirituel de **Kwame Nkrumah** devenu le « père de l'émancipation africaine ».)
- 1928 est publié en Haïti un ouvrage capital. Ainsi parla l'Oncle du Dr Jean Price-Mars qui est considéré comme le père de l'Haïtianisme, du Panafricanisme culturel, et de la Négritude. **Jean Price-Mars** souligna la haute portée des valeurs de civilisations africaines et opéra en Haïti une véritable révolution culturelle.
- Les autres origines caraïbes de la négritude telles qu'en témoignent les œuvres d'**Aimé Césaire**, de **Léon Damas**, pour ne citer que celles-là ;
- Les écrits et les activités de **Frantz Fanon** (né en Martinique) ont contribué remarquablement à la pensée et à l'exercice plus larges de la libération du Tiers Monde et du Monde noir.
- Le lancement en 1950 du premier (1^{er}) Congrès du peuple noir au Brésil.
- La création en 1977 du Congrès de la culture noire des Amériques, en Colombie.

Plusieurs institutions et fondations noires américaines et afro-américaines oeuvrent à la renaissance culturelle, à la réhabilitation sociale et politique du Noir dans le monde contemporain. On notera ainsi l'ampleur croissante qu'a prise, dans les Communautés noires des Amériques et des Caraïbes, le besoin de ressourcement identitaire qui pousse de plus en plus de Noirs de la Diaspora vers leurs origines.

De leur côté, les Noirs d'Afrique ont aussi manifesté cette conscience noire sous des formes différentes mais avec la même volonté d'être soi et maître de son histoire. Aussi loin qu'il est possible de remonter dans le temps, on se rappellera par exemple, que le refus des trocs déséquilibrés en leur défaveur a valu à bien des souverains noirs d'être destitués, déportés ou vendus comme esclaves. De nombreux Africains, hommes et femmes, se sont battus contre l'invasion coloniale. On ne peut affirmer sans réserve que les guerres coloniales étaient à l'origine motivée par des préjugés de race. Mais on a pu établir, à partir des arguments et des discours pseudo-scientifiques qui ont justifié et soutenu la « mission civilisante », que les relations du colonisateur avec les Africains noirs ont reposée sur des préjugés foncièrement racistes.

Les étudiants, les écrivains et les artistes noirs ont été les premiers, dans les années 1930, à réagir, de manière concertée, contre la domination culturelle en exprimant les griefs de l'homme noir. Opposant un refus à l'assimilation, ils ont formulé avec **Léopold Senghor**, comme plus éminent porte-parole, le discours de la Négritude qui affirma l'identité culturelle et revendiqua la dignité de l'homme noir, tout ceci avec une conscience marquée par la nécessité du « retour au pays natal » pour le ressourcement identitaire. Ils créèrent la **Société Africaine de Culture (SAC)** pour assurer la « Présence Africaine » dans le monde.

Les différentes rencontres du mouvement panafricaniste et les deux **Congrès des écrivains et artistes noirs**, organisés par la SAC en **1956 à Paris et en 1959 à Rome**, peuvent être considérés comme les détonateurs historiques de la lutte des Africains pour leur indépendance politique, la reconnaissance de leur dignité et l'affirmation de leur identité culturelle. Pour la libération culturelle, ils affirmèrent la Négritude « et l'African Personality ». L'histoire de l'émancipation solidaire et organisée des Noirs d'Afrique était commencée, dont il convient de rappeler quelques jalons significatifs :

- 1958 Conférence panafricaine d'Accra (Ghana),
- 1962 Congrès international des Africanistes sous Nkrumah,
- 1963 La création à Addis-Abeba, de l'Organisation de l'Unité africaine (dont des États non noirs mais africains sont également membres),
- 1966 L'organisation, à Dakar, du 1er Festival mondial des Arts nègres,
- 1969 Festival panafricain de la Culture (sous l'égide de l'OUA)
- 1971 Création, d'un Institut culturel africain malgache et mauricien (ICAM, qui deviendra Institut culturel africain en 1979),
- 1976 Adoption d'une Charte culturelle de l'Afrique à Port-Louis,
- 1977 Deuxième Festival mondial des arts et de la culture (FESPAC) à Lagos,
- 1980 Adoption par l'Organisation de l'Unité africaine du Plan d'action de Lagos pour le développement économique de l'Afrique, à Lagos (Nigeria),
- 1985 Déclaration des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) des aspects culturels du Plan d'action de Lagos,
- 1986 Conférence des ministres africains de la Culture sous l'égide de l'OUA, à Port-Louis (Ile Maurice).

Il convient donc de reconnaître le sens des luttes anticoloniales pour la restauration et le progrès des droits économiques et de la dignité culturelle et politique des Africains. Nous devons rendre un hommage particulier aux mouvements de libération qui ont lutté pour libérer l'Afrique australe du racisme et du colonialisme, les événements les plus récents ayant conduit à l'accès à l'indépendance de la Namibie, ainsi

que la lutte héroïque en cours contre l'Apartheid sous la houlette de Nelson Mandela le démontre.

Si l'émancipation des Noirs de la Diaspora et celle des Noirs d'Afrique ont revêtu des formes différentes, elles renvoient néanmoins à un passé commun et expriment fondamentalement la projection des mêmes espoirs dans l'avenir. Ceci explique pourquoi les initiatives organisationnelles conjointes parmi les Noirs de la Diaspora et sur le continent avaient été lancées à plusieurs reprises et de façon plus significative comme démontré par la Première Conférence panafricaine de 1900 et les six Congrès panafricains successifs de 1900 à 1974. Pour les Noirs de la Diaspora, l'exploration de la mémoire collective est un va-et-vient constant entre l'esclavage et le présent. Pour les Noirs d'Afrique, c'est un va-et-vient constant entre l'esclavage et le présent. Ce présent qui pour tous, lutte pour les droits civiques, l'indépendance politique, l'autonomie collective, le développement économique et la fin de l'Apartheid. Une même quête de soi, une volonté inébranlable d'existence et de participation, une lutte acharnée pour les droits de l'Homme, en particulier droit à la liberté, droit à la dignité, droit à l'initiative et à la créativité, auront caractérisé la dynamique de l'histoire du Noir depuis plus de trois siècles à travers le monde. Et si les différences entre les peuples noirs du globe témoignent de la diversité de leurs expériences historiques, une conscience noire a pu émerger du fond commun que constitue pour eux le patrimoine culturel originel où se nourrissent leurs émotions collectives, et à partir duquel peut s'organiser leur solidarité dans le temps et dans l'espace. Et si ce patrimoine commun permet de concevoir les peuples noirs comme ensemble et comme communauté, celle-ci n'en porte pas moins des sous-ensembles qui ne sont guère identiques en raison de leurs situations respectives, de leurs expériences différentes, des paramètres sociaux, économiques, culturels et politiques qui les ont déterminés et définis jusqu'à présent.

Mais ils veulent être co-responsables de leur passé et de leur avenir d'où le projet d'étudier et d'analyser au triple plan économique, culturel (y compris scientifique) et politique, la réalité des peuples noirs de manière à la maîtriser ensemble pour mieux forger leur destin.

Il est proposé que l'instrument et le cadre d'un tel projet soient **l'Institut des Peuples noirs (IPN)**. Un Institut qui permette au Noir de s'investir davantage dans son histoire prométhéenne dont l'Occident prétend être le seul détenteur.

Sans doute, les Peuples noirs ont beaucoup subi dans l'histoire et en sont demeurés, dans leur majorité, à percevoir l'avenir, le leur et celui de l'humanité, de manière fataliste. À présent, il s'agit de regarder son passé pour y retrouver la confiance en soi. Cette confiance qui naît de la reconnaissance par soi-même des capacités réelles que possède chaque peuple et avec lesquelles il peut développer sa créativité.

Point de complaisance ni de surestimation, point de condescendance ni d'absolution facile et excessive. L'IPN se doit d'identifier les capacités créatrices des Peuples noirs, descendants d'ancêtres qui ont eu le génie d'avoir créé eux aussi des valeurs et des éléments de civilisation à partir desquels les autres ont transformé. Il s'agit de donner aux Noirs d'aujourd'hui un cadre de concertation, de recherche et de travail productif pour l'expression collective et l'épanouissement de leur génie créateur. Un cadre dans lequel ils s'emploient à identifier les ruptures historiques qui ont bloqué l'expression et l'amélioration des performances de leur génie et de leur créativité.

Les Peuples noirs sont dispersés à travers le monde : l'Afrique et ce qu'on appelle la Diaspora noire.

Mais des souffrances, des brimades, et des humiliations communes ou semblables ont entretenu entre eux des liens affectifs particuliers susceptibles de cimenter une solidarité réelle pour une renaissance. Les Peuples noirs concernés, qui sont en Afrique ou qui en sont partis, ont une origine commune qu'ils n'ont pas choisie. Mais l'histoire leur donne des raisons de s'organiser et de développer, autour d'initiatives communes et volontaires, leur solidarité active dans le cadre d'une communauté culturelle.

L'Institut des Peuples noirs vise à être dans la conscience des Peuples noirs, géographiquement dispersés dans un espace éclaté, le symbole réunificateur de leur appartenance à la même origine et de leur volonté commune d'être à la fois les gardiens et les promoteurs de leurs identités culturelles, de leur génie créateur et de leur dignité.

L'Institut des Peuples noirs a vocation à rappeler cette partie de l'Humanité qui se trouve être noire et qui n'a pas d'incapacité congénitale due à la couleur ou à la race, mais qui a été, peut encore et doit surtout être présente dans le monde et contribuer spécifiquement, selon son génie propre, à la civilisation mondiale. Parce que, au rendez-vous des civilisations, l'Humanité aura un déficit important si l'apport spécifique de l'une quelconque de ses composantes en était absent pour n'avoir pas pris elle-même l'initiative de se manifester et de participer, ou parce que les autres auront ignoré, délibérément ou involontairement, que d'autres peuples ont pensé autrement son évolution.

Dans le tourbillon de la crise mondiale, l'Institut servira de point d'ancrage salutaire pour les Peuples noirs. À cette fin, il pourrait jouer un double rôle : celui d'un lieu de rencontre et de partage des expériences diverses des Peuples noirs à travers le monde et celui d'un lieu de remembrement de la grande communauté noire par le rassemblement et l'accueil des Peuples de la Diaspora noire. Point d'ancrage, mais aussi lieu de ressourcement des processus identitaires des Peuples noirs.

L'Institut doit permettre aux Peuples noirs de répondre au besoin historique, culturel et politique de se reconnaître différents des autres Peuples et d'assumer activement

et positivement avec ceux-ci par la coopération qui doit être conçue comme mise en œuvre de modalités concertées de participation égalitaire de tous les Peuples à la Civilisation mondiale.

Par conséquent, l'**Institut des Peuples noirs** ne sera pas clos sur lui-même, c'est-à-dire sur les Peuples noirs. Il sera ouvert sur les autres Peuples. Et si l'**Institut des Peuples noirs** doit permettre à ceux-ci de promouvoir leurs identités culturelles dans le monde contemporain, ce devra être pour s'affirmer et participer au dialogue des cultures pour un nouvel ordre international plus juste et plus équilibré parce que reposant sur la compréhension entre les peuples.

L'**Institut des Peuples noirs** devrait donner à ceux-ci la conscience d'être une force contributive dans le jeu des rapports de forces qui règlent l'ordre mondial. L'inéluctable relation avec les autres Peuples dans le monde devrait être consciemment et volontairement assumée au sein de l'Institut des Peuples noirs par un programme de rencontre, d'échange et de coopération loyale avec les Peuples du monde.

Avec l'assistance du **Programme des Nations Unies (PNUD)** et de l'**UNESCO**, une étude de faisabilité du projet a été effectuée. Elle a surtout permis de définir les types d'actions et les domaines dans lesquels l'Institut des Peuples noirs pourrait mener des actions répondant à sa vocation tout en évitant de faire double emploi avec les initiatives déjà prises par d'autres organisations du monde noir.

Du 20 au 26 avril 1986 un **symposium international** organisé à Ouagadougou (BURKINA FASO) a permis de consulter une cinquantaine d'hommes de culture et de science et de responsables politiques, invités à titre personnel et provenant d'Afrique, des Amériques (Nord et Sud), des Caraïbes et d'Europe.

Et parmi eux des personnalités noires et non noires. Ce symposium a fait d'importantes recommandations relatives à la création de l'IPN, à son programme, à sa structure organique, à son fonctionnement et à son financement.

L'enthousiasme et l'unanimité suscités par le projet ainsi que les conclusions du symposium international militent en faveur de la création de l'**Institut des Peuples noirs** et autorise la tenue d'une Assemblée constitutive de l'**Institut des Peuples noirs** tenue à Ouagadougou du 7 au 10 avril 1990.

X
CONFÉRENCE INTERNATIONALE
DES INTELLECTUELS ET HOMMES DE CULTURE D'AFRIQUE

Dakar, 21-26 mai 1996

Rapport général ²⁸

Réunie du 21 au 25 mai 1996, à l'invitation du gouvernement du Sénégal, la Conférence de Dakar s'est interrogée sur le thème **« Quelle place pour l'Afrique dans le monde du XXI^e siècle : la réponse des intellectuels et des hommes de culture d'Afrique »**

Au cours de la séance solennelle d'ouverture présidée par Son Excellence M. Abdou Diouf Président de la République du Sénégal, la Conférence a entendu, successivement : une allocution de M. Herbert Vilakazi, au nom des participants ; un message du Secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali ; et un important discours d'ouverture prononcé par le chef de l'État sénégalais. Un message de Son Excellence M. Henri Konan Bédié, Président de la République de Côte d'Ivoire a été légalement lu en séance plénière.

Les travaux de la conférence placés sous la présidence de Me Abdoulaye Wade, ministre d'État auprès du Président de la République ont d'abord eu pour cadres simultanés trois commissions chargées des thèmes suivants :

- Commission n° 1 : Relations de l'Afrique avec le monde développé :
Histoire et Bilan
- Commission n° 2 : Anticipations
- Commission n° 3 : Inventer notre futur

28. Source : *Quelle place pour l'Afrique dans le monde du XXI^e siècle. Réponse des intellectuels et Hommes de culture d'Afrique et de la diaspora. Actes de la Conférence internationale des intellectuels et Hommes de culture d'Afrique*, OIF, Paris, 2004, p. 575-584.

Au sein de chaque commission, il a été procédé à des échanges de vues dans trois (3) sous-commissions puis en séances plénières de commission, à l'issue desquelles un rapport de commission a été établi.

La conférence a ensuite tenu deux séances plénières pour examiner et adopter les rapports des commissions avant d'étudier et d'adopter le rapport général de la conférence.

En sus du rapport général, la Conférence a également examiné et adopté une Déclaration de Dakar et un document de suivi de la Conférence.

Par ailleurs, la Conférence a adopté une motion de remerciement au gouvernement de la République du Sénégal.

Une cérémonie de pose de la première pierre de l'Université du Futur africain et d'inauguration du monument de cette Université s'est tenue à Sébikotane sous la présidence de Monsieur le Président de la République en présence des autorités sénégalaises, du corps diplomatique, des participants à la Conférence et d'une importante foule de citoyens et citoyennes du Sénégal. L'Université du Futur africain est une initiative du gouvernement sénégalais, et elle a pour site l'emplacement même de l'ancienne École normale William Ponty qui a été le berceau de formation de plusieurs générations de cadres et intellectuels africains ressortissants des pays de l'Afrique centrale et occidentale.

Enfin un Forum des Étudiants et des Jeunes s'est tenu, avec la participation de plusieurs écrivains africains.

Le présent Rapport général fait la synthèse des travaux de la conférence de Dakar.

I. INTRODUCTION

L'idée qui sous-tend l'organisation de la Conférence de Dakar renvoie à deux constats et à une interrogation.

Le premier constat porte sur la situation de marginalisation de l'Afrique dans les relations internationales et sur les risques d'aggravation de cette situation au cours du XXI^e siècle, si rien n'est fait pour inverser ces tendances d'isolement en relevant les défis actuels de l'Afrique.

Le deuxième constat établit un lien historique entre les relations inégales de l'Afrique avec le monde d'une part, et, d'autre part, l'arrimage du continent au monde occidental, c'est-à-dire avec la perte par l'Afrique du contrôle de son propre destin.

Enfin l'interrogation interpelle les intellectuels et les hommes et femmes de culture d'Afrique sur la vision d'espoir qu'ils ont de la place de l'Afrique dans le monde du

XXI^e siècle et sur les stratégies qu'ils proposent pour la réalisation de cette vision d'espoir.

Pour répondre à cette question, la Conférence a d'abord procédé à une évaluation historique des relations de l'Afrique avec le monde développé, puis cherché à dégager en parallèle les paramètres de l'évolution et de

l'économie mondiale au XXI^e siècle, avant de faire examiner les voies et moyens par lesquels l'Afrique pourrait forger son insertion heureuse dans le monde du XXI^e siècle sur la base d'une politique volontariste de gestion optimale de ses ressources dans le cadre d'une intégration économique continentale conduite en coopération ou en rupture avec la communauté internationale.

II. ÉVALUATION CRITIQUE DE L'HISTOIRE DES RELATIONS INTERNATIONALES DE L'AFRIQUE

À l'heure où le monde s'apprête à entrer avec enthousiasme dans le prochain millénaire et où, plus que jamais auparavant, les effets conjugués de la science, de la technologie, de l'information et des transports et communications ouvrent les portes d'un avenir collectif de mobilité, de nomadisme, d'autonomie, d'échanges et de consumérisme jamais égalé, un avenir source d'espérance et d'optimisme, l'analyse et la prospective de la situation politique, sociale, économique et culturelle de l'Afrique ont conduit nombre d'experts à conclure que « l'Afrique » est un « **continent perdu** », et que son « **avenir le plus probable... est tragique (parce que) ce sera la seule région de toute la planète entièrement exclue de l'abondance** ».

Depuis quelques années, ces doutes d'experts ont sécrété un afro-pessimisme qui est de plus en plus instrumentalisé par des forces politiques obscures, à des fins évidentes de déculpabilisation des puissances occidentales, responsables de la traite esclavagiste ; de la colonisation et de l'exploitation des peuples africains ; ce pessimisme sert aussi de fondements et justifications à des relents racistes et xénophobes qui occultent une tentative délibérée de reconquête coloniale du continent. Il s'agit également de la justification anticipée des fermetures des frontières occidentales aux ressortissants africains.

La Conférence de Dakar, en replaçant la situation actuelle de l'Afrique dans l'optique historique générale, relève et rappelle que, de l'Antiquité au XVI^e siècle, aussi longtemps que le destin du continent était déterminé par les Peuples africains eux-mêmes et non par des forces et facteurs extérieurs, l'Afrique a apporté aux relations internationales et, plus généralement à la civilisation universelle, la marque de son génie propre et une contribution tant matérielle, technique qu'économique, ainsi qu'une influence culturelle, ce dont toutes les filles et tous les fils d'Afrique ont tout lieu d'être fiers. Cela atteste, au-delà même de la fragilité des thèses pseudo-scientifiques des nouveaux théoriciens du racisme anti-noir, de l'aptitude des Peuples

africains à attaquer de front et à surmonter les difficultés actuelles, et qui sont, faut-il le rappeler, les conséquences directes d'un système d'échange inégal imposé, et dont les formes les plus spectaculaires ont été l'exploitation, la traite esclavagiste, la colonisation et l'actuel ordre économique international. Ces difficultés sont également les conséquences d'une gestion désastreuse des richesses du continent depuis les indépendances, qui a conduit à un endettement excessif de l'Afrique et à d'autres pratiques qui ont ébranlé la confiance même de certains Africains dans leur propre capacité à relever le défi actuel de l'Afrique.

Cependant, et malgré les effets de tant de siècles d'exploitation étrangère, les richesses économiques actuelles de l'Afrique, judicieusement exploitées dans l'intérêt principal des peuples africains, selon des méthodes et techniques appropriées, dans un contexte d'intégration économique auto-centrée, qui prend en compte les insuffisances et échecs de politiques économiques volontaristes récentes, peuvent constituer d'importants facteurs de réalisation d'un futur commun à la mesure des légitimes espoirs des peuples africains.

Outre la remise en cause méthodique des relations économiques internationales inégales que l'on continue d'imposer à l'Afrique, il importe, selon les intellectuels et les hommes et femmes de culture d'Afrique, de créer les conditions de la paix et de la stabilité socio-politiques au sein des États africains comme dans les relations inter-étatiques.

Après une analyse minutieuse des conséquences du découpage territorial du continent sur la paix et la stabilité en Afrique, les intellectuels et hommes et femmes de culture, tout en relevant l'impact ambivalent que les frontières héritées de la colonisation et leur contestation ont pu exercer sur le cours des événements pendant les trente-cinq années d'indépendance ont insisté sur la nécessité d'une refondation de l'État africain post-colonial sur les principes d'une démocratie dont les modalités d'application, pour être viables, doivent s'ancrer dans le patrimoine socio-culturel africain fait de respect des identités de participation, de responsabilisation, d'autonomie et de décentralisation, ainsi que de solidarité, ceci à tous les niveaux, plus particulièrement au niveau des populations à la base.

III. ÉVALUATION CRITIQUE DES OBSTACLES ET DÉFIS D'INSERTION DE L'AFRIQUE DANS L'ÉCONOMIE DU XXI^e SIÈCLE

Si la construction d'un futur viable de l'Afrique dans le monde du XXI^e siècle relève fondamentalement d'une volonté politique des Africains, cette volonté politique doit procéder d'une claire conscience des obstacles et des atouts de l'Afrique à la lumière de l'état actuel de forces profondes qui structurent les relations internationales actuelles, ainsi que de l'évaluation prospective des principales tendances des évolutions et transformations en cours.

Au nombre des facteurs bloquant le développement futur du continent, les participants ont relevé des causes, de caractère principalement endogène, d'ordre culturel, démographique, politique, social et économique. D'autres facteurs bloquants sont de caractère principalement exogènes et sont liés à la maîtrise des progrès des sciences, des technologies, de l'information et à leur impact sur les structures économiques et commerciales sur les rapports internationaux, à la lumière de la mondialisation et de ses effets sur la configuration des rapports Nord-Sud.

À cet égard, après avoir relevé que les contours de l'ordre technologique mondial du début du XXI^e siècle semblent se dessiner autour de l'automatisation, des biotechnologies, de l'information, les participants notent que ces nouvelles technologies vont profondément modifier les réalités économiques en général, et affecter davantage les rapports inégaux Nord-Sud. En particulier elles risquent de détériorer encore davantage les conditions d'accès des produits africains aux marchés internationaux. C'est ainsi que l'effet conjugué de ces technologies réduit déjà considérablement le contenu en travail humain des activités industrielles en même temps qu'il accroît, au contraire, la flexibilité des systèmes nouveaux de production, ce qui aura pour conséquence une diminution notable des avantages comparatifs liés aux coûts de main-d'œuvre, de nombre de produits africains.

Cela affectera aussi la compétitivité des matériaux traditionnels d'origine minière et métallique face aux nouveaux matériaux et autres produits substitutifs de synthèse développés dans les pays industrialisés.

De même, l'amélioration de la productivité des entreprises minières dans les pays développés, entraîne une réduction des coûts de production de près de 40 %, affecte les avantages liés au faible coût de la main-d'œuvre dans des pays du Tiers-Monde en général, en Afrique en particulier.

Enfin l'émergence de biotechnologies rend possible la production dans les pays développés de produits nouveaux, substituts des ressources naturels tropicales tels le bois de construction, la pâte à papier, le sucre de canne, le cacao, les fibres textiles naturelles, etc.

Tout ceci entraîne une érosion des avantages comparatifs commerciaux pour les produits africains, en même temps que cela remet en cause les thèses et politiques de délocalisation, dans les pays en développement, des activités industrielles intensives en travail.

Parallèlement à cette évolution de perte de compétitivité, l'Afrique risque de se heurter de plus en plus à l'impact du phénomène de mondialisation de l'économie, à moins qu'elle n'anticipe en intégrant l'État-nation africain, en tant qu'espace de gestion du politique dans l'espace continental africain d'intégration économique.

Face à ce relevé indicatif des obstacles et faiblesses qui expliquent, en partie, la marginalisation actuelle de l'Afrique dans l'économie mondiale et qui sont susceptibles d'aggraver à l'avenir ce phénomène alarmant, il devient vital pour le futur de l'Afrique de concevoir et d'appliquer avec détermination, ordre, discipline et flexibilité, une politique volontariste de renversement de ces tendances négatives et de réinsertion de l'Afrique dans le cœur de l'économie mondiale du XXI^e siècle, en qualité de partenaire égal parce que dynamique.

IV. INVENTER ET FORGER L'AVENIR DE L'AFRIQUE

Pour jouer un rôle de partenaire égal avec les autres acteurs du monde du XXI^e siècle, l'Afrique doit mettre en œuvre et gérer des stratégies autonomes de développement tant globales que sectorielles.

Dans ce cadre, un intérêt particulier doit être attaché à l'exploitation judicieuse de son stock de ressources humaines, notamment à travers :

- le redressement et la rénovation du générateur de ce stock, qu'est le système éducatif, en l'adaptant aux besoins et aux ambitions de l'Afrique, et en le dotant de moyens tant humains que financiers conséquents ;
- la promotion d'une pédagogie de la réussite de la compétition et de l'excellence, enracinée dans les systèmes culturels africains et fondée sur le culte du défi et de l'innovation, et rompant avec les attitudes de consommation passive ;
- l'aménagement prioritaire de programmes d'éducation, de formation et de perfectionnement technique et technologique, prenant en compte la valorisation du patrimoine culturel et scientifique africain, ainsi que l'impératif de maîtrise des technologies nouvelles ;
- la création, la coordination et le soutien de structures d'enseignement et de recherche scientifiques de haut niveau, sous formes de pôles et centres d'excellence fonctionnant en synergie avec des structures similaires à travers le monde notamment dans les nouveaux pays industrialisés, dans des domaines prioritaires tels que l'information, l'électronique, la mécanique, la biotechnologie, l'agro-industrie, la gestion, la santé, etc. ainsi que des associations scientifiques africaines ;
- la création d'espaces d'interface entre la recherche et le grand public et entre la recherche et les structures de production ;
- le recours systématique aux supports modernes de diffusion de l'information pour mettre l'éducation et la formation à la portée de tous, et la liaison systématique entre les cultures locales et les exigences de la maîtrise scientifique et technologique ;
- la promotion systématique de la culture scientifique et technologique et d'une culture de la créativité depuis les premiers paliers de la formation jusqu'au

niveau le plus élevé de l'éducation, de la formation et de l'invention, y compris par l'institution de grands prix nationaux et continentaux pour les sciences, les inventions et innovations technologiques à l'instar du prix Cheikh Anta Diop créé par l'OUA ;

- la valorisation et la protection des inventions et des innovations progressives ;
- la Constitution de banques de données panafricaines des compétences, des opportunités, des réalisations et des défis scientifiques et technologiques dans les différents secteurs de développement de l'Afrique ;
- la réduction du train politique de vie des gouvernements et des appareils d'État y compris l'appareil militaire, en faveur de la promotion de la science et de la technologie, notamment à travers la création d'un fonds panafricain, à hauteur de 2 % du produit national brut, pour le financement des inventions et innovations technologiques en vue de leur production industrielle et de leur commercialisation,
- la protection des ressources zoo et phylogénétiques africaines ;
- la lutte contre le couple SIDA-tuberculose, et contre la méningite et le paludisme,
- l'encouragement d'une politique conséquente de renforcement des capacités endogènes en Afrique.

Si elle veut relever avec succès le défi de son insertion, en partenaire égal et respecté, dans le monde du XXI^e siècle, l'Afrique doit inscrire ses stratégies de levée de ses obstacles internes et de maîtrise des progrès et applications scientifiques, technologiques, d'information et de communication dans la tendance dominante de productivité renforcée, qui se traduit par l'émergence et la consolidation de blocs économiques et commerciaux de dimensions continentales qui, dans le cadre de la concurrence économique acharnée à l'échelle du monde, ont vocation à jouer les rôles d'acteurs principaux aux côtés et au détriment des États pris individuellement.

Dans ce contexte, les intellectuels et les hommes et femmes de culture d'Afrique réaffirment l'intégration économique panafricaine comme une voie incontournable et urgente de développement de l'Afrique, de préparation et de renforcement de sa force d'intervention et de négociation dans les grandes décisions économiques qui modèleront la physionomie du monde du prochain millénaire. Tout en déplorant que des divergences et oppositions stériles n'aient pas permis, au cours des trente premières années d'indépendance politique, de mettre en œuvre d'une manière même institutionnelle la revendication pourtant fondamentale de l'unité économique du continent, ils accueillent avec fierté et espérance la conclusion du traité d'Abuja de 1991 créant la Communauté économique panafricaine et se réjouissent de son entrée en vigueur depuis 1995. Ils lancent un appel pressant aux États africains qui ne l'ont pas encore fait pour qu'ils ratifient rapidement ce traité.

À leur avis, l'intégration économique, outre ses effets bénéfiques sur la promotion de la croissance et du progrès social, peut également contribuer à transcender nombre d'obstacles au développement comme les tensions et conflits de caractère ethnique, religieux, racial ou régional qui affectent nombre de pays africains.

Par ailleurs, les participants à la conférence de Dakar considèrent que ce processus d'intégration, pour être mené de manière efficace et optimale, implique un réajustement urgent des rôles respectifs des trois principales institutions continentales, compte dûment tenu de leurs aptitudes et degrés d'efficacité réels.

Dans ce contexte de la nécessité et de la priorité absolues de l'intégration économique de l'Afrique, les participants à la conférence de Dakar réaffirment l'importance et l'urgence qui s'attachent au renforcement institutionnel et à l'efficacité opérationnelle des communautés économiques régionales en tant que piliers et instruments incontournables pour la réalisation de la Communauté économique panafricaine.

Ils appellent aussi à des mesures rapides pour la réalisation des infrastructures africaines, de la mise en œuvre anticipée du protocole de communauté économique panafricaine sur l'industrialisation des transports et communications, une anticipation de la libre circulation des personnes et des biens au sein de la Communauté continentale, ainsi que pour la création dans les meilleurs délais d'un mécanisme monétaire africain endogène.

Enfin les intellectuels et les femmes et hommes de culture d'Afrique souhaitent que les populations africaines en général, les acteurs socio-politiques et culturels en particulier, y compris les organisations de la société civile, les jeunes, les femmes, les écoles et universités, les formations politiques, les populations frontalières, les opérateurs économiques et les agents des services administratifs nationaux concernés par l'intégration économique au quotidien, soient informés et formés de leurs droits et devoirs au regard des enjeux et de la réalisation de l'intégration économique comme facteur essentiel d'insertion harmonieuse de l'Afrique dans le monde du XXI^e siècle.

V. RÔLE DES INTELLECTUELS ET DES HOMMES ET FEMMES DE CULTURE

Dans cette œuvre exaltante d'invasion et de réalisation d'un futur africain viable dans le monde du XXI^e siècle, chaque Peuple africain et, en son sein, chaque composante sociale, économique et politique, chaque individu ou groupement doit assumer sa part de responsabilité dans la construction du développement continental, et pouvoir jouir des fruits de ce développement sur un pied d'égalité et dans le cadre d'une solidarité agissante. C'est pourquoi les intellectuels et les hommes et femmes de culture réunis à Dakar réaffirment solennellement le devoir de l'intelligentsia africaine, en Afrique et dans la diaspora, de se mobiliser pour contribuer à assurer à l'Afrique une place convenable dans les relations internationales du prochain millénaire.

À cet égard, la Conférence de Dakar lance un appel pressant aux gouvernements africains pour une politique résolue d'arrêt et de retournement de la tendance de l'exode des cerveaux africains, qui représente un transfert inverse de ressources humaines de haut niveau qui peut être gravement préjudiciable au développement de l'Afrique dans la perspective du XXI^e siècle.

Rappelant enfin que la force du Savoir, qui est la caractéristique de l'intellectuel, doit également être jaugée à l'aune des rapports réels qu'il entretient avec l'Avoir et avec le Pouvoir, les participants à la Conférence de Dakar relèvent qu'à la faveur des évolutions récentes, chacun des trois domaines de compétences s'est érigé en pouvoir propre, dont les interactions déterminent en grande partie l'orientation et le contenu des forces profondes qui modèlent le monde du futur. Ainsi l'Afrique doit-elle s'attacher à assurer la synergie de ces trois composantes de son paradigme social, afin d'opérer avec succès les raccourcis sans lesquels elle ne saurait rattraper son retard actuel, et promouvoir un développement qui lui assure une place de partenaire égal dans le monde du XXI^e siècle.

C'est pourquoi les intellectuels et les hommes et femmes de culture d'Afrique réaffirment leur détermination à continuer de mettre, de manière plus active et engagée, leurs capacités culturelles, scientifiques et technologiques au service de la promotion et du respect de l'identité culturelle, de la démocratie, du développement et de la justice sociale en Afrique, et à prendre une part plus active et directe dans la dynamique de recentrage du continent dans le monde qui se construit, aux côtés et en coopération avec les forces politiques et sociales comme avec les forces économiques et financières dans le seul intérêt supérieur des Peuples africains, afin d'inventer et de forger pour un avenir d'espoir dans le monde du XXI^e siècle.

Perspectives
INTÉGRATION ET RENAISSANCE

VERS LE XXI^e SIECLE

Acte constitutif de l'Union africaine ¹

Nous, Chefs d'État et de Gouvernement des États membres de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) ;

[Le Président de la République d'Afrique du Sud, le Président de la République algérienne démocratique et populaire, le Président de la République d'Angola, le Président de la République du Bénin, le Président de la République du Botswana, le Président du Burkina Faso, le Président de la République du Burundi, le Président de la République du Cameroun, le Président de la République du Cap-Vert, le Président de la République Centrafricaine, le Président de la République fédérale islamique des Comores, le Président de la République du Congo, le Président de la République de Côte d'Ivoire, le Président de la République de Djibouti, le Président de la République Arabe d'Égypte, le Premier Ministre de la République fédérale et Démocratique d'Éthiopie, le Président de l'Etat d'Erythrée, le Président de la République gabonaise, le Président de la République de Gambie, le Président de la République du Ghana, le Président de la République de Guinée, le Président de la République de Guinée Bissau, le Président de la République de Guinée équatoriale, le Président de la République du Kenya, le Premier Ministre du Royaume du Lesotho, le Président de la République du Liberia, le Guide de la Révolution du 1er septembre de la Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste, le Président de la République de Madagascar, le Président de la République du Malawi, le Président de la République du Mali, le Premier Ministre de la République de Maurice, le Président de la République islamique de Mauritanie, le Président de la République du Mozambique, le Président de la République de Namibie, le Président de la République du Niger, le Président de la République fédérale du Nigeria, le Président de la République ougandaise, le Président de la République rwandaise, le Président de la République démocratique du Congo, le Président de la République arabe sahraoui démocratique, le Président de la République de Sao Tome & Principe, le Président de la

1. Source : Union africaine.

République du Sénégal, le Président de la République des Seychelles, le Président de la République de Sierra Leone, le Président de la République de Somalie, le Président de la République du Soudan, le Roi du Swaziland, le Président de la République unie de Tanzanie, le Président de la République du Tchad, le Président de la République togolaise, le Président de la République Tunisienne, le Président de la République de Zambie, le Président de la République du Zimbabwe].

Inspirés par les nobles idéaux qui ont guidé les Pères fondateurs de notre Organisation continentale et des générations de panafricanistes dans leur détermination à promouvoir l'unité, la solidarité, la cohésion et la coopération entre les peuples d'Afrique, et entre les États africains ;

Considérant les principes et les objectifs énoncés dans la Charte de l'Organisation de l'Unité africaine et le Traité instituant la Communauté économique africaine ;

Rappelant les luttes héroïques menées par nos peuples et nos pays pour l'indépendance politique, la dignité humaine et l'émancipation économique ;

Considérant que depuis sa création, l'Organisation de l'Unité africaine a joué un rôle déterminant et précieux dans la libération du continent, l'affirmation d'une identité commune et la réalisation de l'unité de notre continent, et a constitué un cadre unique pour notre action collective en Afrique et dans nos relations avec le reste du monde ;

Résolus à relever les défis multiformes auxquels sont confrontés notre continent et nos peuples, à la lumière des changements sociaux, économiques et politiques qui se produisent dans le monde ;

Convaincus de la nécessité d'accélérer le processus de mise en œuvre du Traité instituant la Communauté économique africaine afin de promouvoir le développement socio-économique de l'Afrique et de faire face de manière plus efficace aux défis de la mondialisation ;

Guidés par notre vision commune d'une Afrique unie et forte, ainsi que par la nécessité d'instaurer un partenariat entre les gouvernements et toutes les composantes de la société civile, en particulier les femmes, les jeunes et le secteur privé, afin de renforcer la solidarité et la cohésion entre nos peuples ;

Conscients du fait que le fléau des conflits en Afrique constitue un obstacle majeur au développement socio-économique du continent, et de la nécessité de promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité, comme condition préalable à la mise en œuvre de notre agenda dans le domaine du développement et de l'intégration ;

Résolus à promouvoir et à protéger les droits de l'Homme et des peuples, à consolider les institutions et la culture démocratiques, à promouvoir la bonne gouvernance et l'État de droit ;

Résolus également à prendre toutes les mesures nécessaires pour renforcer nos institutions communes et à les doter des pouvoirs et des ressources nécessaires afin de leur permettre de remplir efficacement leurs missions ; **Rappelant** la Déclaration que nous avons adoptée lors de la quatrième session extraordinaire de notre **Conférence à Syrte**, en Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire socialiste, le 9.9.1999, et par laquelle nous avons décidé de créer l'Union africaine, conformément aux objectifs fondamentaux de la **Charte de l'Organisation de l'Unité africaine** (OUA) et du **Traité instituant la Communauté économique africaine** ;

SOMMES CONVENUS DE CE QUI SUIT :

ARTICLE PREMIER/DÉFINITIONS

Dans le **présent Acte constitutif**, on entend par :

- Acte**, le présent Acte constitutif ;
- AEC**, la Communauté économique africaine ;
- Charte**, la Charte de l'OUA ;
- Comité**, un comité technique spécialisé ;
- Commission**, le Secrétariat de l'Union ;
- Conférence**, la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union ;
- Conseil**, le Conseil économique, social et culturel de l'Union ;
- Conseil exécutif**, le Conseil exécutif des Ministres de l'Union ;
- Cour**, la Cour de Justice de l'Union ;
- État membre**, un État membre de l'Union ;
- OUA**, l'Organisation de l'Unité africaine ;
- Parlement**, le Parlement panafricain de l'Union ;
- Union**, l'Union africaine créée par le présent Acte constitutif.

ARTICLE 2/INSTITUTION DE L'UNION AFRICAINE

Il est institué par les présentes une Union africaine conformément aux dispositions du **présent Acte**.

ARTICLE 3/OBJECTIFS

Les **objectifs** de l'Union sont les suivants :

- a) réaliser une plus grande unité et solidarité entre les pays africains et entre les peuples d'Afrique ;
- b) défendre la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance de ses États membres ;

- c) accélérer l'intégration politique et socio-économique du continent ;
- d) promouvoir et défendre les positions africaines communes sur les questions d'intérêt pour le continent et ses peuples ;
- e) favoriser la coopération internationale, en tenant dûment compte de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration universelle des droits de l'Homme ;
- f) promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité sur le continent ;
- g) promouvoir les principes et les institutions démocratiques, la participation populaire et la bonne gouvernance ;
- h) promouvoir et protéger les droits de l'Homme et des peuples conformément à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples et aux autres instruments pertinents relatifs aux droits de l'Homme ;
- i) créer les conditions appropriées permettant au continent de jouer le rôle qui est le sien dans l'économie mondiale et dans les négociations internationales ;
- j) promouvoir le développement durable aux plans économique, social et culturel, ainsi que l'intégration des économies africaines ;
- k) promouvoir la coopération et le développement dans tous les domaines de l'activité humaine en vue de relever le niveau de vie des peuples africain ;
- l) coordonner et harmoniser les politiques entre les Communautés économiques régionales existantes et futures en vue de la réalisation graduelle des objectifs de l'Union ;
- m) accélérer le développement du continent par la promotion de la recherche dans tous les domaines, en particulier en science et en technologie ;
- n) œuvrer de concert avec les partenaires internationaux pertinents en vue de l'éradication des maladies évitables et de la promotion de la santé sur le continent.

ARTICLE 4/PRINCIPES

L'Union africaine fonctionne conformément aux principes suivants :

- a) égalité souveraine et interdépendance de tous les États membres de l'Union ;
- b) respect des frontières existant au moment de l'accession à l'indépendance ;
- c) participation des peuples africains aux activités de l'Union ;
- d) mise en place d'une politique de défense commune pour le continent africain ;
- e) règlement pacifique des conflits entre les États membres de l'Union par les moyens appropriés qui peuvent être décidés par la Conférence de l'Union ;

- f) interdiction de recourir ou de menacer de recourir à l'usage de la force entre les États membres de l'Union ;
- g) non-ingérence d'un État membre dans les affaires intérieures d'un autre État membre ;
- h) le droit de l'Union d'intervenir dans un État membre sur décision de la Conférence, dans certaines circonstances graves, à savoir : les crimes de guerre, le génocide et les crimes contre l'humanité ;
- i) –co-existence pacifique entre les États membres de l'Union et leur droit de vivre dans la paix et la sécurité ;
- j) –droit des États membres de solliciter l'intervention de l'Union pour restaurer la paix et la sécurité ;
- k) promotion de l'auto-dépendance collective, dans le cadre de l'Union ;
- l) promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes ;
- m) respect des principes démocratiques, des droits de l'Homme, de l'état de droit et de la bonne gouvernance ;
- n) promotion de la justice sociale pour assurer le développement économique équilibré ;
- o) respect du caractère sacro-saint de la vie humaine et condamnation et rejet de l'impunité, des assassinats politiques, des actes de terrorisme et des activités subversives ;
- p) condamnation et rejet des changements anti-constitutionnels de gouvernement.

ARTICLE 5/ORGANES DE L'UNION

1. Les **organes** de l'Union sont les suivants :

- a) la Conférence de l'Union ;
- a) le Conseil exécutif ;
- a) le Parlement panafricain ;
- a) la Cour de Justice ;
- a) la Commission ;
- a) le Comité des représentants permanents ;
- a) les Comités techniques spécialisés ;
- a) le Conseil économique, social et culturel ;
- a) les institutions financières.

2. La Conférence peut décider de créer d'autres organes.

ARTICLE 6/LA CONFÉRENCE

1. La **Conférence** est composée des Chefs d'Etat et de Gouvernement ou de leurs représentants dûment accrédités.

2. La Conférence est l'organe suprême de l'Union.

3. La Conférence se réunit au moins une fois par an en session ordinaire. À la demande d'un État membre, et sur approbation des deux tiers des États membres, elle se réunit en session extraordinaire.

4. La présidence de la Conférence est assurée pendant un an par un Chef d'État et de Gouvernement élu, après consultations entre les États membres.

ARTICLE 7/DÉCISIONS DE LA CONFÉRENCE

1. La **Conférence** prend ses décisions par consensus ou, à défaut, à la majorité des deux tiers des États membres de l'Union. Toutefois, les décisions de procédure, y compris pour déterminer si une question est de procédure ou non, sont prises à la majorité simple.

2. Le quorum est constitué des deux tiers des États membres de l'Union pour toute session de la Conférence.

ARTICLE 8/RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA CONFÉRENCE

La Conférence adopte son propre Règlement intérieur.

ARTICLE 9/POUVOIRS ET ATTRIBUTIONS DE LA CONFÉRENCE

1. Les **pouvoirs et attributions** de la Conférence sont les suivants :

- a) définir les politiques communes de l'Union ;
- b) recevoir, examiner et prendre des décisions sur les rapports et les recommandations des autres organes de l'Union et prendre des décisions à ce sujet ;
- c) examiner les demandes d'adhésion à l'Union ;
- d) créer tout organe de l'Union ;
- e) assurer le contrôle de la mise en œuvre des politiques et décisions de l'Union, et veiller à leur application par tous les États membres ;
- f) adopter le budget de l'Union ;

- g) donner des directives au Conseil exécutif sur la gestion des conflits, des situations de guerre et autres situations d'urgence ainsi que sur la restauration de la paix ;
- h) nommer et mettre fin aux fonctions des juges de la Cour de Justice ;
- i) nommer le Président, le ou les vice-présidents et les Commissaires de la Commission, et déterminer leurs fonctions et leurs mandats.

2. La Conférence peut déléguer certains de ses pouvoirs et attributions à l'un ou l'autre des organes de l'Union.

ARTICLE 10/LE CONSEIL EXÉCUTIF

1. Le **Conseil exécutif** est composé des ministres des Affaires étrangères ou de tous autres ministres ou autorités désignés par les gouvernements des États membres.

2. Le Conseil exécutif se réunit en session ordinaire au moins deux fois par an. Il se réunit aussi en session extraordinaire à la demande d'un État membre et sous réserve de l'approbation des deux-tiers de tous les États membres.

ARTICLE 11/DÉCISIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF

1. Le Conseil exécutif prend ses décisions par consensus ou, à défaut, à la majorité des deux tiers des États membres de l'Union. Toutefois, les décisions de procédure, y compris pour déterminer si une question est de procédure ou non, sont prises à la majorité simple.

2. Le quorum est constitué des deux tiers de tous les États membres pour toute session du Conseil exécutif.

ARTICLE 12/RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL EXÉCUTIF

Le **Conseil exécutif** adopte son propre Règlement intérieur.

ARTICLE 13/ATTRIBUTIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF

1. Le **Conseil exécutif** assure la coordination et décide des politiques dans les domaines d'intérêt communs pour les États membres, notamment les domaines suivants :

- a) commerce extérieur ;
- b) énergie, industrie et ressources minérales ;
- c) alimentation, agriculture, ressources animales, élevage et forêts ;
- d) ressources en eau et irrigation ;

- e) protection de l'environnement, action humanitaire et réaction et secours en cas de catastrophe ;
- f) transport et communication ;
- g) assurances ;
- h) éducation, culture et santé et mise en valeur des ressources humaines ;
- i) science et technologie ;
- j) nationalité, résidence des ressortissants étrangers et questions d'immigration ;
- k) sécurité sociale et élaboration de politiques de protection de la mère et de l'enfant, ainsi que de politiques en faveur des personnes handicapées ;
- l) institution d'un système de médailles et de prix africains.

2. Le Conseil exécutif est responsable devant la Conférence. Il se réunit pour examiner les questions dont il est saisi et contrôler la mise en œuvre des politiques arrêtées par la Conférence.

3. Le Conseil exécutif peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs et attributions mentionnés au paragraphe 1 du présent article aux Comités techniques spécialisés créés aux termes de l'article 14 du présent Acte.

ARTICLE 14/Les Comités techniques spécialisés

Création et composition

1. Sont créés les **Comités techniques spécialisés** suivants qui sont responsables devant le Conseil exécutif :

- a) le Comité chargé des questions d'économie rurale et agricoles ;
- b) le Comité chargé des affaires monétaires et financières ;
- c) le Comité chargé des questions commerciales, douanières et d'immigration ;
- d) le Comité chargé de l'industrie, de la science et de la technologie, de l'énergie, des ressources naturelles et de l'environnement ;
- e) Le Comité chargé des transports, des communications et du tourisme ;
- f) Le Comité chargé de la santé, du travail et des affaires sociales ;
- g) Le Comité chargé de l'éducation, de la culture et des ressources humaines.

2. La Conférence peut, si elle le juge nécessaire, restructurer les Comités existant ou en créer de nouveaux.

3. Les Comités techniques spécialisés sont composés des ministres ou des hauts fonctionnaires chargés des secteurs relevant de leurs domaines respectifs de compétence.

ARTICLE 15/ATTRIBUTIONS DES COMITÉS TECHNIQUES SPÉCIALISÉS

Chacun des **comités**, dans le cadre de sa compétence, a pour mandat de :

- a) préparer des projets et programmes de l'Union et les soumettre au Conseil exécutif ;
- b) assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des décisions prises par les organes de l'Union ;
- c) assurer la coordination et l'harmonisation des projets et programmes de l'Union ;
- d) présenter des rapports et des recommandations au Conseil exécutif, soit de sa propre initiative, soit à la demande du Conseil exécutif, sur l'exécution des dispositions du présent Acte ; et
- e) s'acquitter de toute tâche qui pourrait lui être confiée, en application des dispositions du présent Acte.

ARTICLE 16/RÉUNIONS

Sous réserve des directives que peuvent être données par le Conseil exécutif, chaque Comité se réunit aussi souvent que nécessaire et établit son Règlement intérieur qu'il soumet au Conseil exécutif, pour approbation.

ARTICLE 17/LE PARLEMENT PANAFRICAIN

1. En vue d'assurer la pleine participation des peuples africains au développement et à l'intégration économique du continent, il est créé un Parlement panafricain.

2. La composition, les pouvoirs, les attributions et l'organisation du Parlement panafricain sont définis dans un protocole y afférent.

ARTICLE 18/COUR DE JUSTICE

1. Il est créé une **Cour de Justice** de l'Union.

2. Les statuts, la composition et les pouvoirs de la Cour de Justice sont définis dans un protocole y afférent.

ARTICLE 19/LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

L'Union africaine est dotée des institutions financières suivantes, dont les statuts sont définis dans des protocoles y afférents :

- a) la Banque centrale africaine ;
- b) le Fonds monétaire africain ;
- c) la Banque africaine d'investissement.

ARTICLE 20/LA COMMISSION

1. Il est créé une **Commission** qui est le Secrétariat de l'Union.
2. La Commission est composée du Président, du ou des vice-présidents et des commissaires. Ils sont assistés par le personnel nécessaire au bon fonctionnement de la Commission.
3. La structure, les attributions et les règlements de la Commission sont déterminés par la Conférence.

ARTICLE 21/COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS

1. Il est créé, auprès de l'Union, un **Comité des représentants permanents**. Il est composé de représentants permanents et autres plénipotentiaires des États membres.
2. Le Comité des représentants permanents est responsable de la préparation des travaux du Conseil exécutif et agit sur instruction du Conseil. Il peut instituer tout sous-comité ou groupe de travail qu'il juge nécessaire.

ARTICLE 22/LE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

1. Le **Conseil économique, social et culturel** est un organe consultatif composé des représentants des différentes couches socio-professionnelles des États membres de l'Union.
2. Les attributions, les pouvoirs, la composition et l'organisation du Conseil économique, social et culturel sont déterminés par la Conférence.

ARTICLE 23/IMPOSITION DE SANCTIONS

1. La Conférence détermine comme suit les **sanctions appropriées** à imposer à l'encontre de tout État membre qui serait en défaut de paiement de ses contributions au budget de l'Union : privation du droit de prendre la parole aux réunions, droit de vote, droit pour les ressortissants de l'État membre concerné d'occuper un poste ou une fonction au sein des organes de l'Union, de bénéficier de toute activité ou de l'exécution de tout engagement dans le cadre de l'Union
2. En outre, tout État membre qui ne se conformerait pas aux décisions et politiques de l'Union peut être frappé de sanctions notamment en matière de liens avec les autres États membres dans le domaine des transports et communications, et de toute autre mesure déterminée par la Conférence dans les domaines politique et économique.

ARTICLE 24/SIÈGE DE L'UNION

1. Le **siège** de l'Union est à **Addis-Abeba** (République fédérale démocratique d'Éthiopie).
2. La Conférence peut, sur recommandation du Conseil exécutif, créer des bureaux ou des représentations de l'Union.

ARTICLE 25/LANGUES DE TRAVAIL

Les **langues de travail** de l'Union et de toutes ses institutions sont, si possible, les langues africaines ainsi que l'arabe, l'anglais, le français et le portugais.

Article 26/Interprétation

La Cour est saisie de toute question née de l'interprétation ou de l'application du **présent Acte**. Jusqu'à la mise en place de celle-ci, la question est soumise à la Conférence qui tranche à la majorité des deux tiers.

ARTICLE 27/SIGNATURE, RATIFICATION ET ADHÉSION

1. Le **présent Acte** est ouvert à la **signature** et à la **ratification** des États membres de l'OUA, conformément à leurs procédures constitutionnelles respectives.
2. Les instruments de ratification sont déposés auprès du Secrétaire général de l'OUA.
3. Tout État membre de l'OUA peut adhérer au présent Acte, après son entrée en vigueur, en déposant ses instruments d'adhésion auprès du Président de la Commission.

ARTICLE 28/ENTRÉE EN VIGUEUR

Le **présent Acte** entre en vigueur trente (30) jours après le dépôt des instruments de ratification par les deux tiers des États membres de l'OUA.

ARTICLE 29/ADMISSION COMME MEMBRE DE L'UNION

1. Tout État africain peut, à tout moment après l'entrée en vigueur du **présent Acte**, notifier au Président de la Commission **son intention d'adhérer** au présent Acte et d'être admis comme membre de l'Union.
2. Le Président de la Commission, dès réception d'une telle notification, en communique copies à tous les États membres. L'admission est décidée à la majorité simple des États membres. La décision de chaque État membre est transmise au Président

de la Commission qui communique la décision d'admission à l'État intéressé, après réception du nombre de voix requis.

ARTICLE 30/SUSPENSION

Les Gouvernements qui accèdent au pouvoir par des moyens anti-constitutionnels ne sont pas admis à participer aux activités de l'Union.

ARTICLE 31/CESSATION DE LA QUALITÉ DE MEMBRE

1. Tout État qui désire se retirer de l'Union en notifie par écrit le Président de la Commission qui en informe les États membres. Une année après ladite notification, si celle-ci n'est pas retirée, le **présent Acte** cesse de s'appliquer à l'État concerné qui, de ce fait, cesse d'être membre de l'Union.

2. Pendant la période d'un an visée au paragraphe 1 du présent article, tout État membre désireux de se retirer de l'Union doit se conformer aux dispositions du présent Acte et reste tenu de s'acquitter de ses obligations aux termes du présent Acte jusqu'au jour de son retrait.

ARTICLE 32/AMENDEMENT ET RÉVISION

1. Tout État membre peut soumettre des propositions d'amendement ou de révision du présent Acte.

2. Les propositions d'amendement ou de révision sont soumises au Président de la Commission qui en communique copies aux États membres dans les trente (30) jours suivant la date de réception.

3. La Conférence de l'Union, sur avis du Conseil exécutif, examine ces propositions dans un délai d'un an suivant la notification des États membres, conformément aux dispositions du paragraphe (2) du présent article.

4. Les amendements ou révisions sont adoptés par la Conférence de l'Union par consensus ou, à défaut, à la majorité des deux tiers, et soumis à la ratification de tous les États membres, conformément à leurs procédures constitutionnelles respectives. Les amendements ou révisions entrent en vigueur trente (30) jours après le dépôt, auprès du Président de la Commission exécutive, des instruments de ratification par les deux tiers des États membres.

ARTICLE 33/ARRANGEMENTS TRANSITOIRES ET DISPOSITIONS FINALES

1. Le **présent Acte** remplace la **Charte de l'Organisation de l'Unité africaine**. Toutefois, ladite Charte reste en vigueur pendant une période transitoire n'excédant pas un an ou tout autre délai déterminé par la Conférence, après l'entrée en vigueur du présent Acte, pour permettre à l'OUA/AEC de prendre les mesures appropriées

pour le transfert de ses prérogatives, de ses biens, et de ses droits et obligations à l'Union et de régler toutes les questions y afférentes.

3. Les dispositions du présent Acte ont également préséance et remplacent les dispositions du Traité d'Abuja instituant la Communauté économique africaine, qui pourraient être contraires au présent Acte.

4. Dès l'entrée en vigueur du présent Acte, toutes les mesures appropriées sont prises pour mettre en œuvre ses dispositions et pour mettre en place les organes prévus par le présent Acte, conformément aux directives ou décisions qui pourraient être adoptées à cet égard par les États parties au présent Acte au cours de la période de transition stipulée ci-dessus.

5. En attendant la mise en place de la Commission, le Secrétariat général de l'OUA est le Secrétariat intérimaire de l'Union.

6. Le présent Acte, établi en quatre (4) exemplaires originaux en arabe, anglais, français et portugais, les quatre (4) textes faisant également foi, est déposé auprès du Secrétaire général et, après son entrée en vigueur, auprès du Président de la Commission, qui en transmet une copie certifiée conforme au Gouvernement de chaque État signataire. Le Secrétaire général de l'OUA et le Président de la Commission notifient à tous les États signataires, les dates de dépôt des instruments de ratification et d'adhésion, et l'enregistrent, dès son entrée en vigueur, auprès du Secrétariat général des Nations Unies.

En foi de quoi, nous avons adopté le présent Acte.

Fait à Lomé (Togo), le 11 juillet 2000

I. INTRODUCTION

1. Le présent Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) est une promesse faite par des dirigeants africains, fondée sur une vision commune ainsi qu'une conviction ferme et partagée qu'il leur incombe d'urgence d'éradiquer la pauvreté, de placer leurs pays, individuellement et collectivement, sur la voie d'une croissance et d'un développement durables, tout en participant activement à l'économie et à la vie politique mondiales. Il est ancré dans la détermination des Africains de s'extirper eux-mêmes, ainsi que leur continent, du malaise du sous-développement et de l'exclusion d'une planète en cours de mondialisation.

2. La pauvreté et le retard de l'Afrique contrastent vivement avec la prospérité du monde développé. La marginalisation continue de l'Afrique du processus de mondialisation et l'exclusion sociale de la vaste majorité de ses peuples constituent une grave menace pour la stabilité mondiale.

3. Depuis les années soixante-dix, lorsque les pays d'Afrique sont devenus membres des institutions de la communauté internationale, le binôme crédit aide est resté la base logique du développement de l'Afrique. Le crédit s'est traduit par l'impasse de la dette qui, de versements en rééchelonnements, continue d'entraver la croissance des pays d'Afrique. L'on est parvenu au bout de cette option. Quant à l'autre élément du binôme, l'aide, l'on a aussi observé la réduction de l'aide privée et le plafonnement de l'aide publique, contrairement aux objectifs des années soixante-dix.

4. En Afrique, 340 millions de personnes, soit la moitié de la population, vivent avec moins d'un dollar EU par jour. Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans y est de 140 pour 1 000 et l'espérance de vie à la naissance de seulement 54 ans. 58 pour cent seulement de la population a accès à de l'eau potable. Le taux d'alphabétisation des personnes de plus de 15 ans est de 41 pour cent. Il n'y a que 18 lignes téléphoniques pour 1 000 personnes en Afrique, par rapport à 146 dans le monde entier et 567 dans les pays à revenus élevés.

2. Source : Union africaine.

5. Le NEPAD exige le revirement de cette situation anormale en changeant les relations qui la soutiennent. Les Africains ne demandent ni une perpétuation de la dépendance par le biais de l'aide, ni des concessions marginales.

6. Nous sommes convaincus qu'une occasion historique se présente de mettre fin au fléau du sous-développement qui afflige l'Afrique. Les ressources, y compris le capital, la technologie et les compétences humaines, requises pour lancer une guerre mondiale contre la pauvreté et le sous-développement, sont abondantes et à notre portée. Pour mobiliser ces ressources et les utiliser correctement, ce qui est requis est un leadership courageux, imaginatif et vraiment résolu à déployer des efforts soutenus afin d'améliorer les conditions de vie et d'éradiquer la pauvreté, ainsi qu'un nouveau partenariat mondial fondé sur la responsabilité conjointe et l'intérêt mutuel.

7. Sur tout le continent, les Africains déclarent qu'ils ne se laisseront plus conditionner par les circonstances. Nous déterminerons notre propre destinée et nous ferons appel au reste du monde pour compléter nos efforts. Des signes de progrès et d'espoir sont déjà apparents. Le nombre de régimes démocratiques qui se sont engagés à protéger les droits de l'Homme, à axer le développement sur l'individu et à promouvoir des économies de marché est en train de s'accroître. Les Africains ont commencé à manifester leur refus d'accepter un leadership économique et politique médiocre. Mais ces progrès sont inégaux et inadéquats et doivent être accélérés davantage.

8. Le NEPAD cherche à consolider et à accélérer ces gains. C'est un appel pour une nouvelle relation de partenariat entre l'Afrique et la communauté internationale, et en particulier les pays fortement industrialisés, afin de franchir l'abîme du développement qui s'est élargi au fil de siècles de relations inégales.

II. L'AFRIQUE DANS LE MONDE D'AUJOURD'HUI : ENTRE PAUVRETÉ ET PROSPÉRITÉ

9. La place de l'Afrique dans la communauté mondiale est définie par le fait que le continent est une base de ressources indispensable qui sert toute l'humanité depuis bien des siècles.

10. Ces ressources peuvent être décomposées en éléments constitutifs de la façon suivante :

- le riche complexe de dépôts de minerais, de pétrole et de gaz, sa flore et sa faune et son vaste habitat naturel encore intact, qui fournissent la base de l'exploitation minière, de l'agriculture et du tourisme (Composante II) ;
- le poumon écologique que fournissent les forêts tropicales du continent, et la présence minime d'émissions et d'effluents nuisibles à l'environnement

- une commodité publique mondiale qui bénéficie à toute l’humanité (Composante II) ;
- les sites paléontologiques et archéologiques qui contiennent des preuves de l’évolution de la terre, de la vie et des espèces humaines, les habitats naturels qui renferment une grande variété de flore et de faune et les espaces libres inhabités qui sont une caractéristique du continent (Composante III) ;
- la richesse de la culture africaine et sa contribution à la variété des cultures de l’univers (Composante IV).

11. La première de ces composantes, la Composante I, est celle avec laquelle le monde est le plus familier. La deuxième, la Composante II, n’a attiré l’attention que récemment, l’humanité commençant à saisir l’importance cruciale du problème de l’environnement. La troisième, la Composante III, est aussi en train de prendre de l’importance, n’étant plus un sujet de préoccupation pour une discipline scientifique seulement ou d’intérêt uniquement pour les musées et leurs conservateurs. La quatrième de ces composantes, la Composante IV, représente la créativité des Africains qui demeure considérablement sous-exploitée et sous-développée.

12. L’Afrique a un rôle très important à jouer en ce qui concerne le problème crucial de la protection de l’environnement. Les ressources africaines comprennent des forêts tropicales, l’atmosphère pratiquement dépourvue de gaz carbonique au-dessus du continent et la présence minime d’effluents toxiques dans les rivières et les sols qui interagissent avec l’océan Atlantique et l’océan Indien, la Méditerranée et la mer Rouge. Le NEPAD comprendra une stratégie visant à entretenir ces ressources et à les utiliser pour le développement du continent africain et le commerce par celui-ci, tout en les conservant pour toute l’humanité.

13. Il est évident que, si on ne donne pas aux communautés vivant à proximité des forêts tropicales d’autres moyens de gagner leur vie, elles contribueront à la destruction des forêts. Comme la conservation du patrimoine environnemental est dans l’intérêt de l’humanité, il est impératif que l’Afrique soit placée sur une voie de développement qui ne le mette pas en danger.

14. La science moderne reconnaît que l’Afrique est le berceau de l’humanité. Dans le cadre du processus de reconstruction de l’identité et de la confiance en eux-mêmes des peuples d’Afrique, il est nécessaire que les Africains eux-mêmes comprennent et apprécient cette contribution à l’existence humaine. Le statut de l’Afrique comme berceau de l’humanité devrait être chéri par le monde entier en tant qu’origine de tous ses peuples. En conséquence, le NEPAD doit conserver le patrimoine commun et l’utiliser pour établir les fondations d’une compréhension universelle du besoin historique de mettre fin au sous-développement et à la marginalisation du continent.

15. L’Afrique a aussi un rôle majeur à jouer pour maintenir un lien solide entre les êtres humains et la nature. Les progrès technologiques tendent à mettre en évi-

dence le rôle des êtres humains en tant que facteurs de production, qui rivalisent pour une place dans le processus de production avec les outils contemporains ou futurs. Les espaces libres inhabités, la flore et la faune, ainsi que les diverses espèces animales qui sont uniques à l'Afrique, offrent une rare chance à l'humanité de maintenir son lien avec la nature. L'Afrique est exceptionnellement bien placée pour offrir ce patrimoine à l'humanité.

16. L'Afrique a déjà contribué considérablement à la culture mondiale par le biais de la littérature, de la musique, des arts visuels et d'autres formes culturelles, mais son vrai potentiel demeure inexploité à cause de son intégration limitée à l'économie mondiale. Le NEPAD permettra à l'Afrique d'accroître sa contribution à la science, à la culture et à la technologie.

17. En ce nouveau millénaire, où l'humanité est en train de chercher une nouvelle façon de construire un monde meilleur, il est essentiel que nous combinions ces attributs aux forces de la volonté humaine pour placer le continent sur un piédestal de partenariat égal afin de faire progresser la civilisation humaine.

L'appauvrissement historique d'un continent

18. L'appauvrissement du continent africain a été principalement accentué par l'héritage du colonialisme, de la guerre froide, des rouages du système économique international et des insuffisances et faiblesses des politiques menées dans de nombreux pays après l'indépendance.

19. Depuis des siècles, l'Afrique est intégrée dans l'économie mondiale principalement en tant que fournisseur de main-d'œuvre et de matières premières bon marché. Ceci a nécessairement signifié une hémorragie des ressources de l'Afrique plutôt que leur utilisation pour le développement du continent. L'Afrique a raté à cette époque l'occasion d'utiliser les minerais et les matières premières pour développer des industries de transformation ainsi qu'une base humaine très qualifiée afin de soutenir la croissance et le développement. Par conséquent, l'Afrique demeure le continent le plus pauvre alors qu'elle est l'une des régions les plus richement dotées du monde.

20. Dans d'autres pays et d'autres continents, le contraire s'est produit. Une richesse a été injectée sous la forme d'investissements qui ont créé de plus grands volumes de richesses grâce à l'exportation des produits porteurs de valeur ajoutée. Il est temps que les ressources africaines soient exploitées pour développer la création de richesses sur le continent pour le bien-être de ses populations.

21. Le colonialisme a ébranlé les structures, institutions et valeurs préexistantes ou les a asservies aux besoins économiques et politiques des puissances impériales. Il

a aussi retardé le développement d'une classe animée d'un esprit d'entreprise ainsi que d'une classe moyenne dotée de compétences et de capacités de gestion.

22. Au moment des indépendances, presque tous les nouveaux États se caractérisaient par une pénurie de professionnels qualifiés et par une faible classe capitaliste, ce qui a abouti à un affaiblissement du processus d'accumulation. L'Afrique post-coloniale a hérité d'États faibles et d'économies en dysfonctionnement. Cette situation a encore été aggravée par un leadership médiocre, la corruption et la mauvaise gouvernance dans de nombreux pays. Ces deux facteurs, ainsi que les divisions causées par la guerre froide, ont entravé l'avènement de gouvernements responsables sur le continent.

23. Un grand nombre de gouvernements africains n'ont pas habilité leurs peuples à engager des initiatives de développement afin de réaliser leur potentiel créatif. Aujourd'hui, la faiblesse de l'État demeure une contrainte majeure au développement durable dans un certain nombre de pays. En fait, l'un des défis majeurs pour l'Afrique est de renforcer la capacité à gouverner et de mettre au point des politiques à long terme. Dans le même temps, il est également urgent de réaliser des réformes et des programmes d'une portée considérable dans de nombreux États africains.

24. Les programmes d'ajustement structurel n'ont fourni qu'une solution partielle. Ils ont promu des réformes tendant à éliminer de graves distorsions des prix mais n'ont pas accordé suffisamment d'attention à la prestation de services sociaux. En conséquence, ces programmes n'ont permis qu'à un petit nombre de pays d'atteindre un niveau de croissance plus élevé durable.

25. En fait, l'expérience de l'Afrique montre clairement que le taux d'accumulation au cours de la période post-coloniale n'a pas été suffisant pour reconstruire les sociétés à la suite du sous-développement colonial ou pour maintenir l'amélioration du niveau de vie. Ceci a eu des effets corrosifs supplémentaires sur le processus politique et a accru le népotisme et la corruption.

26. L'effet net de ces processus a été la perpétuation d'un cercle vicieux, dans lequel le déclin économique, la capacité réduite et la gouvernance médiocre se renforcent, confirmant le rôle périphérique et de moins en moins important de l'Afrique dans l'économie mondiale. Au fil des siècles, l'Afrique a été définie, par nécessité, comme le continent marginalisé.

27. Le NEPAD cherche à tirer parti des réalisations du passé et à les célébrer ainsi qu'à réfléchir sur les leçons tirées d'une expérience douloureuse afin de mettre sur pied un partenariat qui soit à la fois crédible et réalisable. Ce faisant, nous enjoignons aux peuples et aux gouvernements d'Afrique de comprendre que le développement est un processus de responsabilisation et d'autosuffisance. En conséquence, les Africains ne doivent pas être les pupilles de gardiens bienveillants, mais plutôt les architectes d'une amélioration soutenue de leurs conditions de vie.

28. Le monde s'est engagé dans le nouveau millénaire au beau milieu d'une révolution économique. Cette révolution pourrait fournir à la fois le contexte et les moyens de la modernisation de l'Afrique. Tandis que la mondialisation a augmenté le coût de l'incapacité de l'Afrique à faire concurrence, nous soutenons que les avantages d'une intégration gérée efficacement présentent les meilleures perspectives pour une prospérité économique et une réduction de la pauvreté dans l'avenir.

29. La révolution économique actuelle a été rendue possible, en partie, par les progrès dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) qui ont réduit le coût et augmenté la vitesse des communications à travers le globe, abolissant les anciennes barrières du temps et de l'espace, et ayant donc une incidence sur tous les domaines de la vie sociale et économique. Cette révolution a permis l'intégration des systèmes nationaux de production et de finance et se reflète dans la croissance incroyable de l'échelle des flux transfrontaliers de biens, de services et de capitaux.

30. L'intégration des systèmes nationaux de production a rendu possible le « découpage en tranches de la chaîne des valeurs » dans un grand nombre de processus de production du secteur industriel et du secteur des services. Simultanément, la plus grande mobilité des finances signifie que les emprunteurs, publics ou privés, doivent rivaliser les uns avec les autres pour trouver des capitaux sur des marchés mondiaux plutôt que nationaux. Ces deux processus ont accru les coûts pour les pays qui sont incapables d'une concurrence réelle. L'Afrique a, dans une large mesure, supporté ces coûts de façon disproportionnée.

31. Si aucune partie du monde n'a échappé aux effets de la mondialisation, les contributions des diverses régions et nations ont nettement différé. Les nations fortement industrialisées ont été le moteur de ces progrès majeurs. Celles-ci mises à part, seuls quelques pays dans le monde en développement jouent un rôle important dans l'économie mondiale. Un grand nombre de pays en développement, en particulier en Afrique, y contribue, en général passivement, essentiellement sur la base de leur patrimoine environnemental et naturel.

32. C'est dans la répartition des profits que le déséquilibre mondial est le plus flagrant. D'une part, les occasions d'accroître la richesse, d'acquérir des connaissances et des compétences et d'améliorer l'accès aux marchandises et aux services — en bref, d'améliorer la qualité de la vie — se sont accrues. Dans certaines parties du monde, la recherche d'un plus grand accès à l'économie mondiale a offert la possibilité de sortir des millions de personnes de la misère.

33. D'autre part, une plus grande intégration a aussi conduit à marginaliser davantage les pays qui sont incapables d'une concurrence réelle. En l'absence de règles mondiales justes et équitables, la mondialisation a accru la capacité des plus forts à promouvoir leurs intérêts au détriment des plus faibles, surtout dans le domaine

du commerce, des finances et de la technologie. Elle a limité la capacité des pays en développement à contrôler leur propre développement. Les conditions de ceux qui sont marginalisés dans ce processus ont empiré en termes réels. Une fissure entre l'inclusion et l'exclusion a émergé au sein des nations et entre elles.

34. L'incapacité de l'Afrique à exploiter les processus de mondialisation résulte en partie d'obstacles structurels à la croissance et au développement que sont les sorties de ressources et les termes défavorables de l'échange. Nous reconnaissons en même temps que les échecs des leaderships politiques et économiques dans de nombreux pays africains empêchent la mobilisation cohérente des ressources dans des domaines d'activité de plus en plus indispensables pour attirer et faciliter les investissements locaux et étrangers.

35. Le faible niveau d'activité économique signifie que les instruments nécessaires à l'injection véritable de fonds privés et à la prise de risques ne sont pas disponibles, ce qui résulte en un déclin supplémentaire. Dans un cycle qui se perpétue indéfiniment, la capacité de l'Afrique à répondre à la mondialisation est affaiblie, ce qui conduit à une marginalisation supplémentaire. La polarisation croissante de la richesse et de la pauvreté est l'un des nombreux processus qui ont accompagné la mondialisation et qui menacent sa viabilité.

36. La fin du siècle dernier a vu un effondrement financier majeur dans une grande partie du monde en développement qui n'a pas seulement menacé la stabilité du système financier mondial mais l'économie mondiale dans son ensemble. L'un des effets immédiats de la crise financière a été d'exacerber les niveaux existants de pauvreté structurelle profonde dans laquelle vit environ la moitié de la population mondiale, avec moins de 2 dollars EU par jour, et un cinquième de la population, avec moins de 1 dollar EU par jour.

37. Il existe également des dynamiques plus lentes qui présentent des risques à plus long terme. Il s'agit notamment de l'accroissement rapide du nombre de personnes socialement exclues dans diverses zones du globe, ce qui contribue d'une part à l'instabilité politique, à la guerre civile et aux conflits militaires et, d'autre part, à un nouveau mode de migration massive. L'expansion de la production industrielle et l'accroissement de la pauvreté contribuent à la dégradation environnementale de nos océans, de l'atmosphère et de la végétation naturelle. Si ces problèmes ne sont pas abordés, ils déclencheront des processus qui échapperont de plus en plus au contrôle des gouvernements, à la fois dans les pays développés et en développement.

38. Les moyens de retourner ce scénario lugubre ne sont pas encore hors de notre portée. L'amélioration du niveau de vie des marginalisés offre un énorme potentiel de croissance pour toute l'économie internationale, grâce à la création de nouveaux marchés et à l'exploitation d'une capacité économique accrue. Ceci résultera en une

plus grande stabilité à l'échelle mondiale, accompagnée par le bien-être social et l'exubérance culturelle qui prospèrent dans des conditions de certitude.

39. L'impératif du développement ne pose donc pas seulement un défi de conscience morale, il est fondamental à la viabilité du processus de mondialisation. Nous admettons sans hésiter que la mondialisation est un produit des progrès scientifiques et technologiques qui ont été imposés, en grande partie, par le marché. Cependant, les gouvernements, particulièrement dans le monde développé, ont, en partenariat avec le secteur privé, joué un rôle important dans la détermination de sa forme et de son contenu.

40. L'argument en faveur d'un rôle pour les autorités nationales et les institutions privées dans l'orientation du programme de la mondialisation sur une voie durable dont les avantages sont donc répartis plus équitablement, reste fort. L'expérience montre qu'en dépit des occasions sans précédent offertes par la mondialisation à quelques pays auparavant pauvres, rien d'inhérent au processus ne réduit automatiquement la pauvreté et l'inégalité.

41. Ce qui est nécessaire est un engagement de la part des gouvernements, du secteur privé et d'autres institutions de la société civile, à une intégration authentique de toutes les nations dans l'économie et dans la vie politique mondiales. Cela exige la reconnaissance de l'interdépendance mondiale en ce qui concerne l'offre et la demande, la base environnementale qui soutient la planète, la migration transfrontalière, une architecture financière mondiale qui récompense une bonne gestion socio-économique et une gouvernance mondiale qui reconnaisse un partenariat entre tous les peuples. Nous soutenons que la communauté internationale a la capacité de créer des conditions justes et équitables dans lesquelles l'Afrique puisse participer réellement à l'économie et à la vie politique mondiales.

III. LA NOUVELLE VOLONTÉ POLITIQUE DES DIRIGEANTS AFRICAINS

42. Le NEPAD reconnaît que, dans le passé, des tentatives visant à formuler des programmes de développement au niveau du continent ont été faites. Pour des raisons diverses, à la fois internes et externes, y compris un leadership et un degré de participation douteux des Africains eux-mêmes, ces programmes n'ont pas été couronnés de succès. Cependant, de nouvelles circonstances, qui se prêtent à une mise en œuvre pratique intégrée, existent aujourd'hui.

43. La nouvelle phase de mondialisation a coïncidé avec une restructuration des relations internationales à la suite de la guerre froide. Celle-ci est associée à l'émergence de nouveaux concepts de sécurité et d'intérêt personnel, qui comprennent le droit au développement et à l'éradication de la pauvreté. La démocratie et la légitimité de l'État ont été redéfinies afin d'y inclure, comme éléments centraux, un gouvernement responsable, une culture des droits de l'Homme et la participation du peuple.

44. Fait révélateur, de plus en plus de dirigeants sont élus par la voie démocratique. Par leurs actions, ils ont déclaré que les espoirs des peuples d'Afrique pour une vie meilleure ne peuvent plus reposer sur la magnanimité d'autrui.

45. Sur le continent, la démocratie continue à se propager, soutenue par l'Union africaine qui s'est montrée résolue à s'occuper des conflits et à censurer toute déviation par rapport à la norme. Ces efforts sont renforcés par des voix qui se font entendre au sein de la société civile et qui incluent des associations de femmes, la jeunesse et des médias indépendants. De plus, les gouvernements africains sont beaucoup plus résolus à atteindre les objectifs de coopération et d'intégration économiques au niveau régional et continental. Cela sert à la fois à consolider le redressement économique et à renforcer les avantages de l'interdépendance mutuelle.

46. Le changement des conditions en Afrique a déjà été reconnu par des gouvernements du monde entier. La Déclaration du millénaire des Nations unies, adoptée en septembre 2000, confirme l'empressement de la communauté mondiale à soutenir les efforts de l'Afrique visant à aborder le sous-développement et la marginalisation. La Déclaration souligne son soutien à la prévention des conflits et à la création de conditions de stabilité et de démocratie sur le continent ainsi qu'aux défis clés de l'éradication de la pauvreté et des maladies. La Déclaration attire également l'attention sur l'engagement de la communauté mondiale à accroître le flux de ressources vers l'Afrique, en améliorant les relations dans le domaine de l'aide, du commerce et de la dette entre l'Afrique et le reste du monde, et en augmentant le flux de capitaux privés vers le continent. Il est maintenant important de traduire ces engagements en réalités.

47. Le NEPAD est axé sur la nécessité d'en assurer la propriété et la gestion aux Africains. Grâce au présent programme, les dirigeants de l'Afrique établissent l'ordre du jour du renouveau du continent. Cet ordre du jour se fonde sur les priorités nationales et régionales et les plans de développement qui doivent être mis au point au moyen d'un processus de démocratie directe et participative. Nous estimons que si ces plans donnent leurs mandats aux dirigeants africains, leur rôle est de les exprimer et d'en diriger la mise en application pour le compte de leurs peuples.

48. Ce programme constitue un nouveau cadre d'interaction avec le reste du monde, notamment avec les pays industrialisés et les organisations multilatérales. Il est fondé sur un ordre du jour dont ont décidé les Africains de leur propre initiative et de leur propre gré, afin de déterminer eux-mêmes leur destin.

49. Pour réaliser ces objectifs, les dirigeants africains devront assumer en commun un certain nombre de responsabilités :

- consolider les mécanismes de prévention, de gestion et de résolution des conflits aux niveaux régional et continental et faire en sorte que ces mécanismes soient utilisés pour restaurer et maintenir la paix ;

- promouvoir et protéger la démocratie et les droits de l'Homme dans leur pays et leur région en établissant des normes claires de responsabilité, de transparence et de démocratie directe aux niveaux local et national ;
- restaurer et maintenir la stabilité macro-économique, en particulier en mettant au point des normes et cibles appropriées en matière de politiques monétaires et budgétaires et en instaurant des cadres institutionnels adéquats pour en assurer la réalisation ;
- instaurer des cadres juridiques et réglementaires transparents à l'intention des marchés financiers, pour assurer l'audit des compagnies privées comme du secteur public ;
- revitaliser et élargir la prestation des services d'enseignement, de formation technique et de santé, en accordant une forte priorité à la lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et autres maladies contagieuses ;
- promouvoir le rôle des femmes dans le développement socio-économique en renforçant leurs capacités dans les domaines de l'éducation et de la formation, en développant des activités lucratives grâce à un accès plus facile au crédit et en assurant leur participation à la vie politique et économique des pays d'Afrique ;
- renforcer la capacité des États d'Afrique d'instituer et de faire respecter la législation et de maintenir l'ordre ;
- promouvoir le développement des infrastructures, de l'agriculture et de sa diversification vers les agro-industries et les manufactures au service des marchés locaux comme de l'exportation.

IV. L'APPEL AUX PEUPLES AFRICAINS

50. La réussite du projet de Renaissance africaine, qui devrait permettre à notre continent, marginalisé pendant des siècles, d'occuper la place qui lui revient dans le monde, dépend de l'avènement d'une économie africaine forte et compétitive, en ce moment où l'économie mondiale est soumise à une plus grande libéralisation et à faire face à une compétitivité accrue.

51. Le NEPAD ne réussira que si les peuples africains, unis dans leur diversité, se l'approprient.

52. L'Afrique, appauvrie par l'esclavage, la corruption et la mauvaise gestion économique, décolle dans des circonstances difficiles. Toutefois, si ses énormes ressources naturelles et humaines sont mobilisées et utilisées de manière appropriée, il y a lieu de s'attendre à une croissance équitable et durable sur le continent, ainsi qu'à une accélération de l'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale.

53. C'est la raison pour laquelle nos peuples, en dépit des difficultés actuelles, doivent reprendre confiance en leur génie et en leur capacité à surmonter les obs-

tacles et doivent participer à l'édification de la nouvelle Afrique. La présente initiative est l'expression de l'engagement des dirigeants africains à traduire en actions concrètes les aspirations profondes des peuples africains.

54. Toutefois, le succès des efforts de nos dirigeants dépend de l'engagement de nos peuples à prendre en main leur propre destin.

55. Aussi, les dirigeants politiques africains lancent-ils à tous les peuples du continent, dans toute leur diversité, un appel pour qu'ils prennent conscience de la gravité de la situation et de la nécessité de se mobiliser pour mettre un terme à la marginalisation continue de l'Afrique et promouvoir son développement en réduisant le fossé qui le sépare du monde développé.

56. En conséquence, nous demandons aux peuples africains de se préparer à relever le défi de la mobilisation de l'appui à la mise en œuvre de l'initiative en mettant sur pied, à tous les niveaux, des mécanismes leur permettant de s'organiser, de se mobiliser et d'agir.

57. Les dirigeants du continent sont conscients du fait que le vrai génie d'un peuple se mesure à sa capacité à mener une réflexion audacieuse et innovatrice, et à sa détermination à appuyer les efforts de développement.

58. Nous devons poursuivre la mise en œuvre de l'ambitieux programme de promotion d'économies stables et robustes, et d'édification de sociétés démocratiques. À cet égard, les dirigeants africains sont convaincus que le continent dont le processus de développement a toujours été caractérisé par de faux départs et des échecs, sera couronné de succès avec la présente initiative. [...]

Discours du Président Thabo Mbeki à l'occasion du lancement de l'Institut pour la Renaissance africaine

Pretoria, 11 octobre 1999 ³

Monsieur le Président,
Honorables Anciens de l'Afrique,
Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation de l'Unité africaine,
Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres, Ambassadeurs et Hauts Commissaires,
Honorables participants,
Camarades,
Mesdames et Messieurs,

C'est, pour moi, un très grand plaisir de vous souhaiter la bienvenue à la cérémonie d'inauguration de l'Institut pour la Renaissance africaine. Je vous remercie sincèrement de donner aux Sud-Africains que nous sommes, l'occasion d'organiser cette cérémonie d'inauguration et de me permettre de prendre la parole à cette séance d'ouverture.

Je voudrais également souhaiter la bienvenue dans notre pays à nos frères et sœurs venus de l'autre côté de nos frontières.

Une fois de plus, nous voudrions vous exprimer notre profonde gratitude pour votre contribution à notre lutte de libération.

Vous êtes donc chez vous en Afrique du Sud libérée, non seulement parce que vous êtes en terre africaine, mais parce que sans vos luttes acharnées, nous ne serions pas aujourd'hui un peuple libre.

Les sacrifices consentis par les peuples de notre Continent pour mettre fin à l'apartheid, ce crime contre l'humanité qui a nié l'humanité même de tous les Africains, ont été nombreux et divers.

Par ailleurs, les pays de l'Afrique australe ont également enregistré de nombreuses pertes en vies humaines et subi des destructions massives de biens et d'infrastructures dans leur résistance aux campagnes d'agression et de déstabilisation menées par le régime de l'apartheid.

Sans nul doute, l'Angola et le Mozambique ont payé le plus lourd tribut à cet égard.

3. Source : site Internet <http://www.au2002.gov.za/docs/speeches/mbeki991011.htm>

Permettez-moi, une fois encore, de réitérer notre profonde gratitude aux gouvernements et aux peuples de ces pays pour leur solidarité exemplaire qui restera à jamais gravée dans la mémoire de notre peuple.

Je suis également très heureux de faire une mention spéciale et de rendre hommage à nos aînés, ici présents, dont nous sommes, à juste titre, très fiers. Leur sagesse et le patriotisme africain contribueront grandement à notre quête commune d'une Renaissance africaine.

Nous regrettons profondément l'absence d'un grand fils de l'Afrique. J'ai nommé Mwalimu Julius Nyerere, qui n'a pas pu se joindre à nous pour des raisons de santé. Je suis persuadé que nous devrions tous convenir de lui envoyer un message cordial de soutien et nos vœux de prompt rétablissement.

Nous avons également reçu les excuses d'un autre grand fils de notre continent, Ahmed Ben Bella, absent pour des raisons de calendrier.

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, c'est l'ANC, le Congrès national africain, qui incarne le mouvement de notre propre lutte de libération nationale.

Éduqués comme nous l'étions par ce mouvement qui nous a guidés tout au long de notre activité politique, nous avons été initiés à l'idée exaltante de l'unité et de la solidarité africaines ainsi que de la renaissance de notre continent.

France de cette perspective, la lutte pour notre propre libération a mené à la mise en place de ce qui pourrait être considéré comme le plus important et le plus déterminé des mouvements panafricains de solidarité que notre continent ait jamais connus, et qui a vu, dans tous les pays, la participation des gouvernements et de toutes les couches de la population.

Nous sommes donc à la fois heureux et émus que certains de nos compatriotes africains aient pris l'initiative de créer l'Institut que nous inaugurons aujourd'hui.

Je suis persuadé que, nous tous ici présents, avons la même vision de l'unité et de la solidarité africaines, du développement et de la renaissance de l'Afrique dont la marginalisation dans la conduite des affaires du monde et les processus de développement doit cesser.

Il nous paraît d'importance capitale, dans la mesure où pendant un certain temps le soin de réaliser ces objectifs a été laissé à nos gouvernements, de retourner la responsabilité de cette vision au peuple.

Nous avons donc l'intime conviction qu'il est capital et urgent de créer un mouvement populaire pour la Renaissance africaine.

Par conséquent, nous estimons que les organisations politiques et les gouvernements de tous les pays africains devraient se mobiliser en vue de la réalisation des objectifs de la Renaissance africaine.

Dans le même ordre d'idées, les populations et leurs organisations dans l'ensemble des pays africains devraient être mobilisées pour agir.

Nous devons également nous tourner vers l'élite intellectuelle, les professionnels, les syndicats, les hommes d'affaires, les femmes et les jeunes, les chefs traditionnels, les travailleurs culturels, les media, etc., pour les associer à la lutte populaire pour la Renaissance de l'Afrique.

La question de savoir ce que nous entendons par Renaissance africaine a été posée à maintes reprises.

Comme nous le savons tous, le terme « renaissance » signifie nouvelle naissance, renouvellement, réapparition. Par conséquent, lorsque nous parlons de Renaissance africaine, nous parlons de la nouvelle naissance et du renouveau de notre continent.

Cette idée n'est pas nouvelle dans les luttes des peuples de notre continent pour une véritable émancipation. Elle a déjà été émise et vulgarisée par d'autres militants de la libération dans de nombreux pays.

Mais d'aucuns soutiennent qu'à l'époque, les conditions de réalisation de cette perspective. Par conséquent, l'élément nouveau aujourd'hui, c'est que les conditions sont réunies pour le renforcement du processus à travers le continent, pour faire passer cette idée du stage de rêve de visionnaires à un véritable programme d'action pour révolutionnaires.

Quelles sont donc ces conditions ? Il s'agit de :

- l'achèvement du processus continental de l'élimination du système colonial en Afrique, matérialisé par la libération de l'Afrique du Sud ;
- la reconnaissance de la faillite du néocolonialisme par les masses populaires dans tout le continent, y compris la majorité des couches moyennes ;
- l'affaiblissement de la lutte parmi les grandes puissances pour la conquête de sphères d'influence sur notre continent, à la fin de la guerre froide ; et
- l'accélération du processus de mondialisation.

Tout en tirant parti de ces nouvelles circonstances, nous devons prendre en compte l'affirmation fondamentale selon laquelle les peuples d'Afrique ont un destin commun.

Chacun de nos pays est limité dans sa capacité à réaliser la paix, la stabilité, le développement durable et l'amélioration du niveau de vie de ses populations, sauf dans le contexte de la réalisation de ces objectifs simultanément dans d'autres pays africains frères.

Par conséquent, il est objectivement dans l'intérêt de tous les pays africains d'encourager la réalisation de ces objectifs à travers notre continent, tout en poursuivant, dans chacun de nos pays, les efforts visant à les atteindre.

Nous parlons d'un continent qui, tout en ayant dirigé l'évolution même de l'humanité et incarné un grand centre d'apprentissage, de technologies et d'arts dans les temps anciens, a vécu différentes époques traumatisantes dont chacune a davantage aggravé la pauvreté et le retard des populations.

Nous faisons allusion, ici, aux trois périodes de :

- l'esclavage, qui a privé le continent de plusieurs millions de ses habitants les plus sains et les plus productifs et renforcé l'idée raciste et criminelle selon laquelle, en tant qu'africains, nous sommes des sous-hommes ;
- l'impérialisme et le colonialisme qui ont abouti au pillage des matières premières, à la destruction de l'agriculture traditionnelle et de la sécurité alimentaire nationale et à l'intégration de l'Afrique, comme participant servile, dans l'économie mondiale ; et
- le néo-colonialisme, qui a perpétué ce système économique tout en créant la possibilité de l'émergence, dans des États indépendants, de nouvelles élites nationales, elles-mêmes destinées à se joindre aux forces dominatrices du monde dans l'oppression et l'exploitation des masses populaires.

Au cours de cette période, notre continent a connu :

- des systèmes politiques instables dans lesquels des États à parti unique et des régimes militaires ont occupé le devant de la scène, entraînant des conflits, des guerres civiles, le génocide et l'émergence de millions de populations déplacées et de réfugiés ;
- la formation d'élites rapaces qui se sont enrichies en pillant les richesses nationales et en érigeant la corruption en règle ;
- un accroissement du fardeau de la dette internationale à un point tel, dans certains pays, avec les effets combinés de la détérioration des termes de l'échange, qu'il produit inévitablement un impact négatif sur la croissance du revenu national par habitant ; et
- de véritables baisses du niveau et de la qualité de vie de centaines de millions d'Africains.

La **Renaissance africaine** s'inspire de toute cette expérience qui va de la période de l'esclavage à nos jours. Sa mission consiste à :

- créer des systèmes politiques démocratiques pour assurer la réalisation de l'objectif du « gouvernement par le peuple » ;
- faire en sorte que ces systèmes prennent en compte les spécificités de l'Afrique afin que tout en étant réellement démocratiques et en protégeant les droits humains, ils garantissent néanmoins le recours à des voies et moyens politiques et donc pacifiques pour régler les problèmes des intérêts conflictuels des différents groupes sociaux dans chaque pays ;
- mettre en place des institutions et des procédures devant permettre à l'ensemble du continent de traiter collectivement de questions relatives à la démocratie, à la paix et à la stabilité ;
- réaliser un développement économique durable qui puisse mener à une amélioration continue du niveau et de la qualité de vie des masses populaires ;
- changer de façon qualitative la place qu'occupe l'Afrique dans l'économie mondiale pour la libérer du joug du fardeau de la dette internationale et pour qu'elle cesse d'être un simple pourvoyeur de matières premières et un importateur de produits manufacturés ;
- assurer l'émancipation des femmes africaines ;
- lutter efficacement contre la pandémie du VIH/SIDA ;
- redécouvrir le passé créatif de l'Afrique afin de restaurer les cultures populaires, d'encourager la créativité artistique et de rétablir la participation des populations au développement de la science et à la technologie par leur accès à ces domaines
- consolider l'indépendance réelle des pays africains et du continent, dans leurs relations avec les grandes puissances en renforçant leur rôle dans la détermination du système mondial de gouvernance dans tous les domaines, notamment politique, économique, sécuritaire, de l'information et de la propriété intellectuelle, de l'environnement, de la science et la technologie.

Ces objectifs ne peuvent se réaliser qu'à travers une véritable lutte populaire de longue haleine qui implique, non seulement les gouvernements et les partis politiques, mais aussi les populations elles-mêmes, dans toutes leurs composantes.

Ce mouvement populaire pour le renouveau fondamental de l'Afrique devra également prendre en compte la réalité à plusieurs facettes qui veut :

- qu'il soit engagé dans une lutte très complexe contre des forces réactionnaires au sein et en dehors du continent ;
- qu'il progresse et subisse parfois des échecs ;

- qu'il réalise que l'offensive continentale ne peut être soutenue que si les couches actives des populations de tous les pays sont persuadées qu'aucun pays du continent, quelle que soit l'importance de sa contribution à la Renaissance, ne peut chercher à s'imposer au reste du continent en tant que nouvelle puissance impérialiste ; et
- que les forces du changement doivent se constituer et fusionner dans chaque pays, sans ignorer ni sous-estimer la nécessité et la possibilité d'une grande offensive transnationale coordonnée pour le renouveau mutuellement bénéfique du continent.

De tout ce qui précède, il apparaît clairement que la réalisation d'une renaissance africaine historiquement importante requiert que les peuples de notre continent adoptent un programme d'action réaliste qui pourrait réellement conduire l'Afrique vers sa véritable renaissance.

Par conséquent, il faudrait trouver les moyens d'assurer que :

- l'OUA soit davantage renforcée pour lui permettre de mettre l'accent, dans son travail, sur l'objectif stratégique de réaliser la Renaissance africaine ;
- des liens soient établis à travers les pays africains, dans les secteurs sociaux afin d'accroître les niveaux de coopération et d'intégration ;
- des mesures soient prises pour assurer que l'Afrique et le reste du monde définissent le nouveau siècle (XXIe) comme le « siècle de l'Afrique », dans la poursuite de l'objectif de mobilisation des peuples du monde à soutenir l'offensive pour une Renaissance africaine ; et
- des efforts soient entrepris pour convaincre le reste du monde, notamment des institutions importantes comme l'ONU, le FMI, la Banque mondiale, l'OIT, la NAFTA, l'UE, le MERCOSUR, l'ANASE, entre autres, que nous partageons avec eux un point de vue stratégique, à savoir qu'il nous faut tous soutenir la vision d'une Renaissance africaine et qu'ils doivent apporter leur soutien à ce processus, en se conformant à la volonté des peuples africains.

La difficulté à laquelle nous sommes confrontés en ce qui concerne la réalisation du dernier de ces objectifs est illustrée par le problème que nous rencontrons à l'heure actuelle, celui de pouvoir signer l'accord bilatéral entre notre pays et l'Union européenne.

Sans prétention aucune, c'est le fait que de nombreux pays développés du Nord ont perdu tout le sens de la noble idée de la solidarité humaine, qui est derrière la question de savoir si oui ou non l'accord peut être signé aujourd'hui.

Ce qui semble prédominer, c'est, dans sons sens le plus étroit et le plus direct, la question de savoir : Où se situe notre intérêt dans tout cela ? Et on peut se poser

cette question sans absolument aucune excuse et aucun sentiment de honte ou de culpabilité.

Aucun d'entre nous n'était présent au moment où les esclaves étaient jetés de force dans les geôles de l'Île de Gorée, au Sénégal, et sur l'Île de Zanzibar.

Mais nous ne nous tromperions nullement à conclure que ceux qui ont survécu à ces cachots et au voyage à travers les océans, ont réussi cet exploit grâce à une forte volonté de survivre.

Aucun de nous n'était présent lorsque des millions de Congolais étaient massacrés pour satisfaire la cupidité rapace et insatiable d'un monarque belge.

Nous ne nous tromperions pas non plus à conclure que si le peuple congolais n'a pas recouru au suicide collectif pour échapper à l'horreur, c'est parce qu'il avait la ferme conviction qu'après tout, il était indestructible.

Nous étions présents lorsque les puissances coloniales racistes se sont résolument opposées à la liberté des peuples d'Algérie, du Kenya, des colonies portugaises, du Zimbabwe, de la Namibie, et de l'Afrique du Sud.

Nous savons que les peuples de ces pays et notre continent tout entier n'étaient nullement découragés par ce qui semblait constituer des difficultés insurmontables pour eux, parce qu'ils étaient convaincus que le combat populaire pour l'émancipation nationale ne pouvait jamais échouer.

Nous avons été témoins du génocide épouvantable du peuple rwandais en 1994.

Nous savons qu'en définitive, ces Africains extraordinaires ont fini par mettre eux-mêmes un terme aux massacres parce qu'ils se sont déterminés à lutter résolument pour que l'Afrique ne périclite point aux mains de ses propres filles et de ses propres fils.

Ce même esprit d'optimisme et d'engagement à vaincre doit nous animer tous au moment où nous nous inspirons des victoires déjà enregistrées pour nous embarquer dans ce qui sera, à n'en point douter, un combat de géant pour réaliser la Renaissance de l'Afrique.

Les résultats ne dépendront pas de la force de nos adversaires, mais de notre propre détermination à réussir.

En explorant les dédales de notre passé, sur une période d'un millénaire, nous nous apercevons que notre histoire africaine commune regorge de grands faits de courage de la part de nos héroïnes et de nos héros, ainsi que de nos peuples héroïques. Sans l'attachement loyal de ces héros aux valeurs d'espoir et à la vision d'un avenir radieux pour l'Afrique, les peuples africains auraient péri depuis fort longtemps.

Il nous appartiendra, le moment venu, de profiter de cette mine profonde de noblesse humaine pour traduire la déclaration selon laquelle « l'heure a sonné pour l'Afrique ! » en action.

Nous, les millions d'Africains que nous sommes, y compris ceux de la Diaspora, lutterons pour que l'Afrique ne perde pas son dû !

Le siècle de l'Afrique ne sera pas proclamé ! Il adviendra de haute lutte ! La lutte continue ! La victoire est certaine !

Nous souhaitons plein succès à l'Institut pour la Renaissance africaine dans la mission historique que nous sommes tous appelés à mener pour mettre fin à une longue nuit ténébreuse, afin que chacun de nous, où qu'il puisse être, ait le sentiment de s'accomplir en tant qu'être humain.

Le seul mal qui n'ait de remède, c'est la racine du mal en elle-même.

Je vous remercie de votre attention.

Discours du Président Abdoulaye Wade lors de la Conférence internationale des économistes sur le Plan Oméga

Dakar, 11 au 13 juin 2001 ⁴

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,
Madame le Premier Ministre,
Mesdames, Messieurs les Ministres,
Messieurs les représentants de l'OUA et des institutions économiques et financières africaines,
Messieurs les représentants des institutions financières internationales, Banque mondiale et FMI et des Institutions du système des Nations Unies, Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames, Messieurs les participants,
Mesdames, Messieurs,

Puisqu'il faut sacrifier à la tradition, je vais faire ce que l'on appelle un discours d'ouverture. Mais comprenez bien que je me sens un peu frustré car, au lieu de monologue, j'aurais préféré être de votre côté, avec vous, dans les commissions de travail.

Mesdames, Messieurs,

Laissez-moi d'abord vous remercier très sincèrement pour avoir accepté de distraire une partie de votre temps pour nous apporter votre expertise en participant à cette Conférence internationale des économistes dont l'objectif est d'apprécier la cohérence, la faisabilité et l'opérationnalité du Plan OMEGA.

L'ambition de ce Plan, c'est d'abord d'être un plan, autrement dit, de mériter cette dénomination. Le Sénégal est le premier pays africain qui, au lendemain de l'indépendance, a lancé la planification, ou plutôt ce que l'on a appelé « Planification ».

Dès cette période, alors que je me trouvais à l'Université, avec des collègues dont certains sont ici, j'ai essayé de faire comprendre qu'un catalogue de projets n'est pas un plan. Aujourd'hui, tout le monde a oublié qu'il a existé au Sénégal ce que l'on a appelé « plan » pendant pratiquement vingt ans.

Les essais de planification macroéconomique dans un contexte libéral dont l'idée a été empruntée à la France ont été sans lendemain en raison de leur inapplicabilité dont

4. Source : site Internet http://www.gouv.sn/discours_pres/archives.cfm

l'évidence n'est apparue qu'au contact des faits. Les principaux obstacles ont été : non monétarisation complète de l'économie, dualité, absence d'instruments leviers dans la conduite de l'économie, à savoir principalement le budget et la monnaie, confiés à d'autres structures que le Gouvernement (Banque centrale commune).

J'avais alors proposé la double planification à savoir la planification nationale macroéconomique et la planification régionale qui devait s'exprimer en termes réels et non monétaires. Senghor, convaincu mais un peu tard, avait annoncé l'adoption de la double planification par le Sénégal dans son livre « *Liberté 4* ».

Aujourd'hui, les changements intervenus dans l'environnement international ne permettent plus de poser les problèmes dans les mêmes termes mais je n'en renonce pas pour autant à l'optique régionale du développement. Vous ne serez pas donc étonnés de constater que le point de départ du Plan OMEGA est la « région », économiquement s'entend, concept valable autant dans la nation que dans le contexte plus général de l'espace africain.

Mais avant d'en venir précisément à l'objet du plan OMEGA et à son articulation par rapport à ses objectifs, je voudrais vous rappeler que l'Afrique a connu une véritable aventure de plans ou, si vous préférez, mésaventure, que nous serions bien inspirés d'analyser pour savoir les raisons pour lesquelles ils sont tous tombés dans l'oubli.

Tout le monde se souvient du Plan Marshall mais tout le monde a oublié le Plan de Lagos mort-né, et ses frères non moins mort-nés. Avec un taux de mortalité aussi élevé de nos plans et programmes, nous devrions nous efforcer de tirer des leçons de ces expériences pour ne pas soulever l'enthousiasme de nos populations et les décevoir le lendemain.

Ayant eu le privilège d'être le Président du Groupe des Experts de l'OUA et de la BAD dans les années soixante-dix, appelé pour corriger les insuffisances du Rapport Philips, un autre plan, qui avait été rejeté à Accra par l'OUA, j'ai suivi la saga africaine des plans et programmes de développement.

Parmi ces initiatives qui ont tôt révélé leur manque de pertinence :

- le Plan d'action de Lagos en l'Acte final de Lagos en 1980,
- le Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique, PPREA, 1986-1990, adopté par l'OUA en 1985,
- le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, PANUREDA, 1986-1990,
- le traité d'Abuja instituant la Communauté économique africaine, 1991,
- le Cadre africain de référence pour les programmes d'ajustement structurel en vue du redressement et de la transformation socio-économique, CARPAS.

Certains Africains, heureusement des non-économistes, avaient caressé l'idée d'un Plan Marshall pour l'Afrique. Cela nous a fait sourire car cette vision procède d'une méconnaissance totale et du Plan Marshall et du contexte de son application. Reconstruire en France, pays développé, une usine bombardée, voire un secteur industriel détruit, n'a rien à voir avec la construction d'une usine ou le développement d'un secteur industriel dans un pays africain.

L'usine française reconstruite trouve tout un environnement déjà prêt à répondre à l'investissement : main-d'œuvre en toutes qualifications, circuits de distribution à reconstruire ou à réveiller, consommateurs acquis aux produits dont ils ont été privés par la guerre, systèmes bancaires existants, infrastructures d'éducation en termes d'écoles, d'établissements de formation professionnelle et d'universités... Bref, la France était un moteur dans lequel il manquait quelques pièces que le Plan Marshall lui a apportées. Or en Afrique il faut justement construire le moteur avec l'ambition de le doter d'une puissance qui lui permettra d'entrer en compétition avec les moteurs des pays développés.

Nous remercions donc le ciel que l'idée de « Plan Marshall pour l'Afrique » ait été, à son tour, enterrée et que le Plan OMEGA qui relève d'une autre logique gagne aujourd'hui de plus en plus de terrain.

Quant au Plan de Lagos et autres, il s'agissait de catalogues de projets « sectorialisés » sur une trame de professions de foi dans l'élaboration desquels, par exigence d'interdisciplinarité, les économistes côtoyaient les philosophes, les sociologues et les littéraires.

Ces différentes perspectives indispensables à la compréhension du phénomène complexe de sous-développement, et non moins indispensables à l'élaboration de toute politique de développement, n'ont pas été associées de façon heureuse, ce qui, de la lecture de ces travaux, laisse une impression de cocktail.

Mesdames, Messieurs,

La théorie du rattrapage est ma réponse à toutes les théories et à tous les modèles de croissance qui ont été faits jusqu'ici par les économistes pour proposer une voie aux pays en voie de développement, plus précisément l'Afrique.

Voici la parabole-réponse qui est au cœur de cette théorie :

Le chat (l'Afrique ?) est au rez-de-chaussée dans le couloir et, à travers le plafond translucide, il court après les souris (les biens et prestations du monde développé auxquels l'Afrique aspire ?), qui sont au premier étage. Les souris courent, d'un coin à l'autre, et le chat s'essouffle à faire des embardées et des bonds.

Jamais il ne les rattrapera sauf... s'il réussit, par quelque moyen, à se hisser au même niveau car la distanciation disparité dans la constitution même du bâtiment et les situations respectives, constituent des obstacles structurels qui doivent être écartés avant toute tentative de rattrapage.

Voici pourquoi, par des investissements massifs d'origine externes nous devons, avant tout, résorber les disparités structurelles entre l'Afrique et le monde développé.

L'objet de la conférence était de confier l'examen du Plan OMEGA à des représentants de la communauté scientifique mondiale.

Il s'agira avant tout de procéder à un examen critique de la démarche, de la logique, de la pertinence du choix des objectifs (parmi mille priorités), de celle des moyens, d'apprécier l'adéquation des moyens aux objectifs, bref la stratégie.

Ce test de cohérence interne du Plan est un premier stade.

Si le Plan franchit ce cap de votre diagnostic, il vous est alors demandé d'analyser ses effets dans tous les secteurs, autant sur le plan spatial que dans le temps pour répondre à la question fondamentale : le Plan OMEGA permettra-t-il à l'Afrique de retrouver sa place dans l'économie mondiale et le commerce international, et d'y maintenir des positions de compétitivité dans un environnement de libéralisme économique ? En un mot, permettra-t-il à l'Afrique de s'adjuger une place dans la marche globale de la mondialisation ?

En effet, comme l'ont rappelé les Chefs d'État et de Gouvernement à Yaoundé en juillet 2000, l'Afrique n'est pas à côté mais dans le peloton des pays du monde et les règles de fonctionnement de l'économie mondiale s'imposent à elle, à savoir principalement la privatisation et la libéralisation.

Il est évident que les promoteurs du Plan OMEGA n'ont pas ignoré les problèmes comme le sida, puisque notre pays est cité comme étant parmi les rares pays qui ont su faire face à l'évolution rapide de ce fléau, n'ont pas ignoré le paludisme, la tuberculose et autres endémies. Nous n'avons pas ignoré non plus l'importance de l'éducation puisque ce secteur occupe la deuxième position des priorités du Plan OMEGA mais vous êtes dans le pays de « La Case des Tout Petits » qui sera à l'aube d'une nouvelle génération de Sénégalais tout à fait différente des précédentes et préparée pour vivre le XXI^e siècle.

Nous n'avons pas ignoré non plus la formation puisque notre pays, parallèlement à l'éducation formelle, a choisi la vulgarisation de « La Maison de l'Outil » qui fournira aux jeunes des quartiers et des villages la possibilité de s'insérer dans la production grâce au savoir-faire de maîtres dans les différentes professions. Et, last but not least, nous n'avons pas ignoré la bonne gouvernance qui est au cœur de notre politique. En effet, au moment où d'autres pays sont en quête de bonne gouvernance, le Sénégal

l'applique déjà, ce qui lui a valu la notation B + de Standard and Poors, laquelle place notre pays dans le peloton de tête des « bons gouvernants. »

Mais nous estimons que la bonne gouvernance, comme la démocratie d'ailleurs, dépend plus de nous que de nos partenaires étrangers.

Mesdames, Messieurs,

En Afrique, tout est prioritaire. Par conséquent, les choix d'actions dites prioritaires comportent nécessairement quelque arbitraire. Mais, hélas, nous sommes obligés de choisir un nombre limité d'objectifs, de secteurs. Le financement du développement de l'Afrique, même s'il doit commencer par nos propres efforts, ne peut provenir que très largement de l'extérieur. Cela signifie que nous ne pouvons pas demander à nos partenaires tout et tout de suite. Même le Bon Dieu n'offre pas tout, et en même temps, à ses meilleurs fidèles.

C'est dire qu'il nous faut faire preuve de réalisme et choisir, pour commencer, quelques secteurs, la plupart des autres problèmes tels que la maladie, la faim, l'analphabétisme, le chômage, devant d'ailleurs trouver des solutions induites par la mise en œuvre du Plan OMEGA.

Permettez-moi maintenant de rappeler quelques spécificités du Plan OMEGA qui se veut une vision de long terme au lieu d'être une juxtaposition de projets qui, même s'ils s'expliquent dans une cohérence interne dans l'espace d'un État, débouchent malheureusement sur une incohérence globale dès lors qu'on passe à un espace sous-régional ou continental.

En voici un exemple.

Les politiques de développement mises en œuvre au Sénégal et au Mali depuis l'indépendance, dans des optiques de « rationalité nationale » dans les deux pays frontaliers ne permettent pas aujourd'hui d'aller en voiture de Dakar à Bamako et inversement. Alors que ces deux pays ont la particularité de s'être unis dans une même fédération politique et d'aspirer, l'un et l'autre, à être en bonne place parmi les mailles les plus solides de l'Union africaine,

Ainsi les caractéristiques du Plan OMEGA peuvent être exprimées ainsi :

1. Son espace d'opération n'est pas l'État africain d'aujourd'hui mais l'espace sous-régional comme point de départ et l'espace continental comme point d'arrivée. Concrètement, cela signifie que toutes les actions seront conçues dans une optique d'espaces sous-régionaux.
2. Les besoins sont évalués avec le maximum de précision et ne consistent nullement en chiffres arbitraires lancés en dehors de toute évaluation scientifique.

Les besoins de l'espace sous-régional partent d'une évaluation précise des besoins de chaque État dans les quatre secteurs sélectionnés.

3. La logique de financement international, le binôme crédit-aide, a abouti à une double impasse.

C'est pourquoi le Plan Oméga propose une nouvelle logique : le crédit concessionnel à très long terme, l'intérêt et le profit pour attirer le secteur privé et d'autres mécanismes. Le financement s'adresse d'abord aux Africains eux-mêmes et, très largement, au Secteur public international et au Secteur privé international.

Or, les échos favorables recueillis du Secteur privé international qui offre même de participer au financement des prochaines assises qui doivent jalonner le processus de la mise en œuvre du Plan OMEGA sont la preuve que point n'est besoin de démontrer outre mesure l'intérêt du Secteur privé international et la pertinence de nos propositions.

Rien n'empêche, dans la construction d'une route de mille kilomètres, de faire appel au Secteur privé pour financer des portions à péage.

4. Le Plan OMEGA n'a pas pour unique interlocuteur le G8 même si celui-ci reste notre principal interlocuteur. Il s'adresse plus à la communauté internationale dans toutes ses composantes, publiques et privées.
5. Même si le financement s'adresse à des ressources de très long terme, ici cinquante ans, les réalisations sont envisagées à court et moyen terme. En effet, le Plan fait appel aux technologies les plus avancées du monde, dans le domaine des infrastructures et, dans le domaine de l'éducation et de la formation, aux ressources humaines existantes des pays développés actuellement disponibles. Ces ressources viendront compléter celles dont dispose déjà l'Afrique, mais dont l'insuffisance est évidente par rapport à nos besoins.

La durée de la construction d'une route ne dépend aujourd'hui que de la disponibilité du financement car il existe de par le monde des entreprises qui possèdent les technologies les plus avancées pour faire des routes dans la meilleure qualité possible et dans le minimum de temps.

Mesdames, Messieurs,

J'ai voulu attirer votre attention sur certains points mais je suis sûr que vos discussions mettront en lumière tous les autres aspects du Plan OMEGA. Ce faisant, grâce aux appareils d'analyse dont vous avez la maîtrise, elles vous permettront d'évaluer de façon scientifique les effets de sa mise en œuvre.

Je ne terminerai pas sans faire allusion à la dette. Elle fera l'objet d'un traitement séparé comme l'a déjà commencé l'OUA qui doit convoquer une réunion d'experts que nous aurions reçus à Dakar n'eussent été nos nombreux rendez-vous électoraux qui ont jalonné cette année. Les experts auront à préparer le Séminaire continental sur la dette africaine.

Je rappellerai donc seulement nos propositions d'une gestion commune de la dette dans chaque sous-région par la mise en place d'un Fonds de Gestion de la dette auquel les dettes des États seront transférées avec l'accord des créanciers. La garantie de l'État restant, rien ne change pour le créancier mais l'État africain sera désendetté par ce que l'on appelle en droit la substitution de débiteur. Cette opération qui se traduit par un endettement zéro nous restitue notre capacité d'emprunt.

Soulignons que le Fonds est géré avec les techniques connues : échelonnement, ventes, swaps, échange bilatéral ou triangulaire, compensation.

Le succès de l'opération ne dépend que de la qualité du management.

Tout ceci à titre d'information car nous reviendra sur cette question à partir de la fin de l'année.

En vous souhaitant un bon séjour au Sénégal et en vous remerciant une fois de plus pour avoir répondu à notre invitation, je déclare ouverte la Conférence internationale des économistes sur le Plan OMEGA.

Annexes

RAPPORT DE LA PREMIÈRE CONFÉRENCE DES INTELLECTUELS D'AFRIQUE ET DE LA DIASPORA

Dakar, 6-9 octobre 2004 ¹

I. INTRODUCTION

La première Conférence des Intellectuels d'Afrique et de la Diaspora organisée par l'Union africaine en collaboration avec le République du Sénégal s'est tenue du 06 au 9 octobre 2004 à Dakar, Sénégal. La Conférence s'inscrit dans le prolongement de la première réunion des Intellectuelles et Hommes de Culture d'Afrique tenue à Dakar, Sénégal en 1996.

Environ sept cents (700) intellectuels et hommes et femmes de culture d'Afrique et de ses Diasporas particulièrement ceux d'Amérique du Nord, Centrale et du Sud, des Caraïbes, d'Europe et du Monde arabe ont pris part à la Conférence ; elle a été honorée par la présence des Chefs d'Etat, Chefs de gouvernement et Vice-Président des Etats membres suivants : Afrique du Sud, Cap-Vert, Mali, Nigeria, Ouganda, Sénégal et Gambie. Des représentants d'autres gouvernements d'Etats membres ainsi que d'organisations internationales et du système des Nations Unies ont aussi pris part à la Conférence.

Le thème général autour duquel s'est tenue la Conférence est « L'Afrique au XXI^e siècle : Intégration et Renaissance ». Afin de faciliter les discussions, ce thème général a été subdivisé en six (6) sous-thèmes :

- Le Panafricanisme au XXI^e siècle ;
- La Contribution des Intellectuels d'Afrique et de la Diaspora à l'approfondissement et à la consolidation de l'intégration africaine dans le contexte mondial du XXI^e siècle ;
- Les relations entre l'Afrique et ses Diasporas ;

1. Source : Site Internet de l'Union africaine, <http://africa-union.org/HOME-fr.htm>

- L'identité africaine dans un contexte multiculturel ;
- La place de l'Afrique dans le monde ;
- L'Afrique, la science et la Technologie : enjeux et perspectives.

Ces sous-thèmes ont été présentés aux participants en séances plénières et discutées plus en profondeur dans diverses commissions.

Le rapport qui suit présente de façon sommaire les travaux menés au cours de la conférence. Il évoque aussi le contexte de la rencontre, et ses divers éléments constitutifs, à savoir, la cérémonie d'ouverture et de la Table Ronde des Chefs d'Etat, les rapports des six (6) commissions thématiques avec les recommandations issues des délibérations, enfin la cérémonie de clôture.

II. PROGRAMME DE LA CONFÉRENCE ET ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS

Le programme général de la Conférence est donné en annexe. L'on retiendra qu'outre les débats autour des six thèmes qui en constituaient la trame, le programme de la Conférence incluait :

- Une soirée de gala à l'honneur des lauréats africains du Prix Nobel. Y ont pris part plus de huit cents personnalités parmi lesquelles figuraient le Prof. Wole Soyinka et Monsieur Frederick de Klerk de l'Afrique du Sud.
- Une Table Ronde des chefs d'Etat.
- Un dialogue intergénérationnel au cours duquel plus de mille jeunes africains ont eu l'occasion d'échanger des vues avec des personnalités africaines sur des questions tournant autour de la culture, de la mondialisation, de l'éducation, de la formation et de la santé.
- Un spectacle son et lumière à l'Île de Gorée, lieu de mémoire.

Le dialogue intergénérationnel et la soirée de gala feront l'objet de rapports séparés qui sont annexés au présent rapport.

Bureau de la conférence

Le bureau de la conférence se présentait comme suit :

Président :	M. Adigun Ade Abiodun
Vice-Président :	Prof. Iba Der Thiam
Vice-Présidente :	Mme Martha Johnson
Vice-Président :	M. Edem Kodjo
Vice-Présidente :	Mme Zen Tadese
Rapporteur :	M. Théophile Obenga assisté de M. Alioune Sall

III. CÉRÉMONIE D'OUVERTURE ET TABLE RONDE DES CHEFS D'ÉTAT

La cérémonie d'ouverture de la Conférence a été présidée par le Président Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal, hôte de la Conférence. Elle a été marquée par deux allocutions.

Allocution du Président Alpha Oumar Konaré, Président de la Commission de l'Union africaine

Après avoir fait part de sa joie à participer à l'événement, Le Président Alpha Oumar Konaré a exprimé et rendu un hommage appuyé à Maître Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal et au Frère Leader Muammar Al Gaddafi, dont les concours ont rendu possible la tenue de la Conférence.

A travers Maître Abdoulaye Wade, il a adressé son salut fraternel à tout le peuple sénégalais et présenté sa déférence aux Chefs d'Etat d'Afrique, aux Prix Nobel d'Afrique et de la Diaspora, avant de rappeler les deux axes majeurs de la Conférence, l'intégration et la Renaissance de l'Afrique. Il a aussi rendu hommage aux Nobel d'Afrique et de la diaspora, puis remercié les intellectuels africains et de la Diaspora et tous les africanistes qui ont accepté d'apporter leurs contributions à la construction de l'avenir de l'Afrique par leurs réflexions.

Le Président Konaré a ensuite mis en exergue la capacité de résistance dont ont fait montre les peuples d'Afrique et de la diaspora et invité à poursuivre cette résistance selon des modalités nouvelles. C'est dans ce cadre qu'il a situé la contribution attendue des intellectuels : penser de façon critique. Une modernité africaine à construire, et qui serait centrée sur la satisfaction des besoins des peuples et des individus. Le Président Konaré a aussi mis l'accent sur plusieurs défis majeurs interpellant l'Afrique tels que le financement du développement, la valorisation des langues africaines et des savoirs endogènes, l'intégration de la science dans la culture, la bataille de l'intégration qui définit l'Afrique comme une sous référence aux particularités linguistiques ou géographiques, la contribution à l'avancement des programmes lancés par l'Union africaine et le NEPAD.

Le Président Konaré a terminé son allocution en invitant les chefs d'Etat à tendre la main aux intellectuels pour solliciter leurs différentes expertises et construire une Afrique totalement intégrée en assumant leur devoir de solidarité avec la Diaspora.

Discours d'ouverture de Son Excellence Maître Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal

Le Président Wade a d'abord souhaité la bienvenue en terre sénégalaise aux participants à la Conférence. Il a remercié tous ses collègues qui ont bien voulu accepter l'invitation qu'il leur a adressée ; il a également remercié le Président Gaddafi qui a

soutenu dès son lancement, l'idée de la convocation de la Conférence des Intellectuels d'Afrique et de la Diaspora. Enfin, il a félicité le Président de la Commission de l'Union africaine, Son Excellence Alpha Oumar Konaré pour la manière dont il conduit les affaires du continent.

Le Président Wade a ensuite retracé le chemin parcouru, qui a conduit à la Conférence, singulièrement la tenue du premier Congrès des écrivains et artistes noirs en 1956 ainsi que la première réunion des Intellectuels africains en 1996. Il a rappelé l'importance de la Conférence qui, a-t-il indiqué, a pour objet d'une part, de revisiter l'histoire de l'Afrique, bâtir la conscience et une nouvelle identité africaines, d'autre part, de voir comment penser l'Afrique dans un monde en changement et complexe.

Le Président Wade a ensuite souligné le rôle déterminant des intellectuels africains longtemps tenus, dans leur grande majorité, à l'écart par crainte des idées novatrices qu'ils pouvaient véhiculer. Il a appelé à une interaction soutenue entre la Société civile et les gouvernants pour construire une nouvelle Afrique intégrée et unie.

Le Président Wade a salué l'action des fondateurs du panafricanisme ainsi que des continuateurs et leur profond attachement à l'Afrique. Il s'est longuement appesanti sur le panafricanisme qui, a-t-il affirmé, constitue une réponse pragmatique aux aspirations convergentes des peuples africains. Il a souligné le rôle important de la diaspora et a rappelé à cet effet l'initiative prise de la déclarer 6^e région de l'Afrique avec un coordonnateur et un représentant à l'Union africaine, chargé des relations avec la diaspora. Le Président Wade a insisté sur la nécessité de restaurer la paix sur le continent et s'est félicité à cet effet, de l'idée de lancer la décennie de la paix.

Le Président Wade a ensuite abordé la question du NEPAD pour en rappeler les trois paramètres essentiels que sont la liberté comme base du développement, la bonne gouvernance bien comprise et la région. S'agissant de la gouvernance, il a longuement stigmatisé l'absence de capacité de négociation de certains cadres africains qui a conduit au bradage du patrimoine national. Il a saisi cette occasion pour proposer l'élaboration d'un code d'investissement commun à tous les pays africains pour mettre fin à certaines situations concurrentielles et préjudiciables en Afrique.

Pour terminer, il a invité les intellectuels africains et de la diaspora à apporter leur contribution tant attendue à la renaissance de l'Afrique ; puis il a déclaré ouverte la Conférence tout en souhaitant pleins succès aux travaux.

IV. TABLE RONDE DES CHEFS D'ÉTAT

A. INTRODUCTION

À l'issue de la cérémonie d'ouverture, une table ronde a réuni autour du thème général de la Conférence, les Présidents Thabo Mbeki (Afrique du Sud), Yoweri Museveni

(Ouganda), Pedro Pires (Cap-Vert), Amadou Toumani Touré (Mali) et Abdoulaye Wade (Sénégal). Madame Isatou Njie Saidy (Vice-Présidente de

la Gambie) et les représentants personnels des Chefs d'Etat de l'Algérie et du Gabon sont intervenus durant cette séquence.

B. DÉROULEMENT DE LA TABLE RONDE

Contribution du Président Thabo Mbeki

Dans sa contribution son Excellence Monsieur Thabo Mbeki, a mis l'accent sur deux points à savoir que : premièrement la Conférence appartenait aux intellectuels plutôt qu'aux Chefs d'Etat ; et deuxièmement, un dénominateur commun à tous les participants était l'engagement à changer l'Afrique pour le meilleur. Rappelant le dicton de Karl Marx à savoir que « les philosophes n'ont qu'interprété le monde, toutefois l'essentiel est de le changer », le Président Mbeki a demandé à l'Intelligentsia d'être guidée désormais par cette sagesse. A cet égard, il est particulièrement important que l'Intelligentsia non seulement s'attaque mais s'attaque d'une manière constructive aux questions prioritaires et aux préoccupations auxquelles le continent est confronté. Il a ensuite posé trois questions qui doivent guider l'Intelligentsia dans son travail. L'Intelligentsia devait aider à trouver des réponses à la deuxième question qui est : « où l'Afrique peut-elle avoir des ressources pour se développer ? ».

« Comment obtenir des capitaux immenses pour l'Afrique alors que d'importants capitaux sortent du continent à cause de la dette ? ».

Le troisième point soulevé par le Président était : « est-il possible de réaliser l'intégration et la renaissance de l'Afrique sans éléments progressistes ? ». Par exemple des questions comme l'émancipation des femmes et le renforcement de l'autonomie des masses rurales ne pourraient pas être défendues par des conservateurs.

Pour conclure, il a souligné la nécessité pour la Diaspora d'adopter une approche pragmatique pour son travail et de s'engager activement dans des débats sur les diverses préoccupations/questions auxquelles l'Afrique est confrontée.

Contribution du Président Yoweri Museveni

Dans sa contribution, le Président Yoweri Museveni a identifié huit questions qu'il considère comme des obstacles stratégiques au développement de l'Afrique, suite à ses observations pendant une période de 10 ans environ.

Faible population, Distorsion sociale et Balkanisation de l'Afrique

La conquête coloniale s'est trouvée facilitée par le fait que l'Afrique se présente comme un vaste continent, à la population peu dense et contrôlée par de petits

royaumes avec des ressources naturelles en abondance. Ce facteur,

plutôt que l'argument classique de la supériorité technologique, avait un impact majeur sur la colonisation de l'Afrique. Avant la colonisation, il existait trois (3) classes au niveau des sociétés africaines : les féodaux, les artisans et les paysans. Les colonialistes ont dénaturé les structures sociales africaines. Cette déformation n'a pas été convenablement corrigée à ce jour et l'Afrique continue de souffrir de l'existence de structures sociales faibles, dominées par une paysannerie économiquement faible. Le Président a déploré la fragmentation maintenue des Etats-nations africains qui place l'Afrique dans une position de faiblesse durant les négociations avec les pays puissants. Il a donné l'exemple de la Chine qui est capable d'entamer des négociations économiques en position de force. Il a exhorté l'Afrique à s'unir et à consolider sa position de négociation dans le monde et à éviter la « balkanisation » du continent. Le Président a déploré la fragmentation continue Etats africains/unités nationales qui place l'Afrique en position de faiblesse dans les négociations avec les puissants pays. Il a donné l'exemple de la Chine qui est capable d'entamer des négociations économiques en position de force. Il a exhorté l'Afrique à consolider sa position de négociation dans le monde.

Manque d'infrastructures et Secteur privé sous développé

Les faibles liaisons en matière de communication et de transport entravent le commerce interafricain et l'intégration entre les populations africaines. Citant l'Ouganda en exemple, le Président a dit que le secteur privé peut renforcer l'efficacité de l'économie par rapport aux entreprises publiques. Cependant il n'est pas nécessaire d'appliquer religieusement la privatisation, tel que recommandé par le FMI et la Banque mondiale.

Exportation de matières premières, Substitution des importations et Mise en valeur des ressources humaines

Le Président a montré comment les pays africains perdaient aussi bien leurs revenus que des emplois en vendant le coton fibre et les graines de coton au lieu du produit final. Il a également pris l'exemple du café pour montrer la grande différence dans les revenus entre l'exportation des matières premières et la vente du produit final. La construction d'usines pour satisfaire la demande des années 1970 et 1980 n'est pas parvenue à stimuler l'économie africaine, mais a plutôt mené à un lourd fardeau de la dette du fait de l'existence de petits marchés nationaux non durables. Il a souligné la nécessité de chercher à accéder à des marchés plus grands dans d'autres continents et à obtenir de l'aide pour renforcer les capacités de l'Afrique à commercialiser plutôt qu'à simplement satisfaire la demande nationale. Le Président a exhorté les pays africains à mettre en valeur leurs ressources humaines en vue de renforcer leurs capacités à ajouter de la valeur aux matières premières et à créer la richesse.

Contribution du Président Pedro Pires

Dans sa contribution, le Président Pedro Pires du Cap-Vert a mis l'accent sur la nécessité pour l'Afrique de tirer profit de ses ressources humaines, culturelles et technologiques. Il a demandé la modernisation des sociétés africaines par l'utilisation des capacités techniques existantes en vue de relever le défi auquel l'Afrique est confrontée afin de lui permettre de mettre en œuvre des politiques propres à résoudre les situations de crise et à réaliser la démocratie socio-économique. Il a déclaré que l'Afrique a les ressources humaines nécessaires pour gérer les changements qui s'opèrent dans la société africaine. Il a en outre souligné qu'il était important de mettre en œuvre des programmes qualitatifs de formation et d'éducation pour les populations.

En ce qui concerne la fuite des compétences, il a demandé à la Conférence des Intellectuels de trouver les voies et moyens de maintenir les ressources humaines qualifiées dans le pays. A cet égard, il a invité la Conférence à examiner les causes de la fuite des compétences en Afrique, entre autres, le manque de confiance entre les pouvoirs politique et intellectuel, l'insuffisance des émoluments ou simplement le pessimisme. Il a mis l'accent sur la nécessité de restaurer la confiance entre les politiciens et les intellectuels, car les deux éléments sont indispensables pour relever les défis du développement avec l'assistance de la diaspora et des autres pays. Il a également demandé plus de solidarité pour éradiquer le racisme et la discrimination et exhorté les intellectuels à identifier les activités à entreprendre conjointement avec les politiciens dans le cadre de l'Union africaine et de son programme du NEPAD.

Contribution du Président Amadou Toumani Touré

Dans son intervention, le Président Amadou Toumani Touré du Mali s'est servi d'onomatopées pour développer deux idées forces à la pauvreté et à la démocratie.

S'agissant de la pauvreté, il a développé l'idée que cet état n'était qu'une vue de l'esprit et que le Mali bien que classé selon les critères occidentaux parmi les pays les plus pauvres de la planète, jouissait d'une identité culturelle remarquable et qu'il a abrité l'université de Tombouctou, l'une des plus anciennes au monde ; une culture qui n'isole pas de personne de troisième âge dans les hospices et qui ne favorise pas non plus la prolifération de Sans Domiciles Fixes (SDF). Il faudrait donc relativiser la conceptualisation des critères de la pauvreté.

Il en est de même pour la démocratie car, de la même manière que l'on rencontre en Afrique des militaires non démocrates, l'on rencontre aussi des dictateurs dans le monde développé. Il n'y a donc pas de règles pré établies pour évaluer les bons et les mauvais démocrates, a-t-il conclu.

Contribution de la Vice-Présidente Isatou Njie-Saidy

Dans sa contribution, la Vice-Présidente de la Gambie a adressé toutes ses félicitations aux dirigeants africains pour avoir introduit la parité au niveau de la Commission de l'Union africaine. Elle a également salué l'adoption d'un Protocole à la Charte africaine des Droits de L'Homme et des Peuples relatif aux Droits de la Femme en Afrique lors du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine tenu à Maputo en juillet 2003, tout en déplorant le fait que seuls quelques pays l'avaient ratifié, même si trente d'entre eux l'avaient signé. Elle a salué l'initiative du Président consistant à emmener avec lui lors de ses différentes missions, des jeunes, des femmes et des membres de la société civile afin de leur faire prendre conscience des problèmes de leur pays et du continent et elle a lancé un appel en faveur de la participation de ces groupes à l'élaboration des politiques dans leurs pays respectifs. Elle a indiqué que même si l'« Afrique était mal partie », la nature de ses problèmes avait changé avec le temps. Et de même, la manière de résoudre les problèmes avait évolué : à preuve, la mise en place du Mécanisme de Revue par les Pairs destiné à inciter les dirigeants africains à rester vigilants. Tout en reconnaissant les capacités de l'Afrique à faire face à ses problèmes ainsi que la richesse de ses traditions et de ses cultures et tout en réitérant toute sa confiance aux participants à la Conférence, la Vice-Présidente gambienne les a invités à aller au-delà de la théorie pour aboutir à des résultats concrets susceptibles d'avoir un impact au niveau des populations.

Contribution du Représentant du Président du Gabon

Le représentant de la République du Gabon a déclaré que le Président Bongo apportait son plein soutien à cette importante initiative. Il a reconnu l'importance du rôle des intellectuels dans le combat pour le développement et a demandé aux délégués d'aller au-delà des considérations abstraites et de réfléchir sur des projets de développement susceptibles d'être intégrés dans le NEPAD. Il a également invité la Conférence à définir, en termes concrets, les rapports de l'Afrique avec le reste du monde. Une telle démarche est indispensable et permettra aussi de renforcer la démocratie au niveau de certains pays. Le processus de démocratisation est inévitable mais il se heurte à un certain nombre d'obstacles. L'un de ces obstacles est la prolifération des guerres et des conflits en Afrique, or le développement ne peut se produire que dans un environnement de paix. A cet égard, la soirée de gala en l'honneur des Lauréats du Prix Nobel du 5 octobre ainsi que la Déclaration relative à la Décennie de la Paix constituaient autant de pas dans la bonne direction. En conclusion, il a dit que la dynamique créée par cette réunion d'intellectuels venant de tout le continent et de ses Diasporas représentait une force positive susceptible d'être utilisée pour aider au développement du continent africain.

Contribution du Représentant du Président de la République algérienne démocratique et populaire

Après avoir exprimé sa reconnaissance aux Présidents Wade et Konaré dont les efforts conjugués ont abouti à la tenue de cette conférence, le représentant, du Président de la République algérienne démocratique et populaire (RPRADP) a salué le retour de l'Afrique sur la scène internationale marquée aujourd'hui par des mutations radicales portées par l'avènement de nouvelles valeurs politiques et économiques qui imposent à l'Afrique d'organiser sa Renaissance autour de l'axe de l'intégration si elle veut tirer parti de l'économie mondialisée.

Cette intégration a poursuivi le représentant du président de la République algérienne démocratique et populaire (RPRADP), sous le leadership politique de l'UA, vivra de projets concrets élaborés de façon endogène, tel que ceux offerts par le NEPAD. En contribuant à la réalisation de ces projets, les intellectuels africains et de la Diaspora auront travaillé à l'amélioration de conditions de vie de l'Afrique, à la maturité politique et sociale du continent.

Insistant sur l'essence de la Démocratie, le RPRADP a tenu à rappeler sur la démocratie authentique qui se situe au-delà du simple formalisme institutionnel. Loin d'être un acquis définitif, elle s'élabore au sein d'une pratique de confrontation d'idées et d'intérêts qui requiert à la fois une initiation et un entraînement permanent dont l'intellectuel est le pédagogue.

Le RPRADP définissant les conditions optimales d'une telle insertion, a invité les intellectuels africains et de la Diaspora à valoriser le potentiel technologique de l'Afrique, à davantage acquérir la science et la technologie sous la maîtrise desquelles la liberté démocratique risque de s'effriter. Une telle maîtrise passe par les choix prioritaires de l'éducation et de la recherche.

Intervention par vidéo-conférence de Muammar Al Gaddafi, Guide de la Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire

Le Guide libyen Muammar Al Gaddafi s'est adressé aux intellectuels africains en vidéo – conférence en remerciant tous ces intellectuels venus de par le monde et qui ont montré combien ils étaient liés à leur continent. Ce qui renforce sa confiance en l'homme africain et qui montre que l'Afrique est en train de resserrer ses rangs et de s'unir. Il a ensuite livré ses réflexions sur l'Afrique et les Africains autour de 7 points :

- Le problème des langues que nous devons réhabiliter en choisissant 3 ou 4 langues avec non pas l'alphabet latin qui déforme ces langues mais avec un alphabet particulier pour ces langues. Perdre nos langues c'est perdre nos origines, nos racines, nos technologies et nos cultures ;
- Religions et croyances indigènes africaines : Le Frère Leader a proposé que nous fassions la promotion de nos religions traditionnelles pour unir l'Afrique ;

- Le logement africain : Il faut réhabiliter et préserver la case africaine mieux adaptée à nos conditions climatiques ;
- Nous devons garder et promouvoir nos coutumes alimentaires africaines, afin d'assurer la sécurité alimentaire ;
- La stabilité de l'Afrique : le guide libyen a fait une rétrospective de l'évolution politique de l'Afrique en 3 étapes depuis les pères fondateurs de l'OUA qui ont libéré leurs peuples du joug colonial ; ensuite vint l'ère des militaires, ère d'instabilité pour l'Afrique, la période des élections autres source d'instabilité et enfin l'étape des révoltes où on se soulève contre un président démocratiquement élu. Il a préconisé un leadership centré sur le peuple par l'entremise des congrès populaires ;
- L'Afrique doit s'unir pour avoir une plus grande force de négociation ; le Leader a suggéré la mise en place de ministères communs du commerce, des Affaires étrangères, de la défense pour toute l'Afrique, ainsi qu'un congrès africain doté de réels pouvoirs ;
- Il a exhorté la Diaspora africaine pour qu'elle aide l'Afrique et contribue à son développement économique.

Dans sa conclusion, le Guide a recommandé aux participants de la Conférence de :

- Lire le « livre vert »
- Créer un front de la diaspora pour aider l'Afrique-mère
- Faire un effort pour la mise en place des Etats-Unis d'Afrique
- Créer un congrès Panafricain

V. DÉBAT AUTOUR DES INTERVENTIONS DES CHEFS D'ÉTAT

Les exposés des Chefs d'Etat et de leurs représentants ont été suivis de débats : les interventions des participants ont porté sur des informations complémentaires et sur la formulation des principales interrogations suivantes : l'inversion du mouvement de fuite des capitaux hors de l'Afrique qui handicape le financement de l'économie du continent. Les Chefs d'Etat sont priés de concevoir des mesures contraignantes à l'égard des Africains détenteurs des capitaux à l'étranger.

Les rapports entre les intellectuels et les hommes politiques sont souvent marqués par la méfiance et l'accaparement quasi-exclusif des questions de développement par les politiques. Ces rapports se traduiraient par le manque d'impact des intellectuels sur le développement de l'Afrique.

L'utilisation des matières premières de l'Afrique : comment parvenir à transformer nos matières premières localement pour en accroître la valeur ajoutée ?

Faisant suite aux propositions du Président Wade relatives au destin des recommandations qui sortiront de cette conférence, un intervenant a proposé que :

- l'Union africaine travaille pour la mise en place d'un gouvernement commun ;
- ce gouvernement prenne en compte les apports des intellectuels dans leurs différents domaines d'expertise et ;
- soit redéfini le concept d'intellectuel de manière plus inclusive.

Le thème de la Conférence ne devrait-il pas être « Intégration et Développement », car le terme « Renaissance » est basé sur des idéaux occidentaux de redécouverte après une période sombre.

La nécessité pour la Diaspora de s'organiser pour devenir 6e Région de l'UA, a été soulignée. Il a rappelé qu'un conseil mondial de la Diaspora africaine a déjà été mis en place qui a interpellé les Chefs d'Etat en vue d'établir un partenariat et d'annoncer l'élaboration des solutions aux problèmes du continent. Les différentes Diasporas africaines ont-elles déjà résolu leurs problèmes d'identité dans leurs localités géographiques respectives pour pouvoir apporter une contribution à la résolution des problèmes du continent ?

Les Chefs d'Etat ont apporté des réponses à quelques-unes de ces interrogations.

Sur la question de la peur des intellectuels par les gouvernements : les intellectuels devront discriminer d'eux-mêmes, en fonction du principe de subsidiarité, les domaines de compétence de leurs interventions en vue d'une complémentarité utile. En général ont relevé les chefs d'Etat, le climat de peur est le fait des régimes oppressifs qui accordent peu d'important aux problèmes d'éducation et de la recherche scientifique. En tout état de cause, ont-ils souligné, il pourrait être utile de mettre en place un mécanisme de concertation entre les intellectuels et les hommes politiques.

Sur la question du thème de la Conférence : Renaissance du développement, les occidentaux n'ont pas le monopole de la signification du concept de renaissance. La Renaissance africaine induit l'idée de renouer avec les valeurs fondamentales indispensables à la construction de la modernité africaine.

Sur la Diaspora : les différents ancrages géographiques de la Diaspora ne devraient pas contribuer un problème, l'important étant que la Diaspora s'intègre dans son milieu d'accueil tout en apportant sa contribution à l'édification du continent de ses descendants.

Sur la transformation locale des matières premières : l'Afrique dispose de savoir minimum pour enclencher un processus d'industrialisation ; elle est cependant contrariée par la rareté des capitaux. Certains pays africains ont déjà mis en place des dispositifs pour inciter à la créativité intellectuelle dans le domaine de la technologie.

VI. SESSIONS PLÉNIÈRES ET TRAVAUX EN COMMISSION AUTOUR DES THÈMES DE LA CONFÉRENCE

S'agissant des 6 sous-thèmes autour desquels s'articule la Conférence, deux présentations ont été faites sur chacun et ont été suivies de deux commentaires par des lecteurs invités. Les présentations intégrales et les commentaires seront versés dans les actes de la Conférence. A ce stade, ce rapport présente un aperçu synoptique de toutes les discussions en mettant l'accent sur les questions-clé et les débats comme suit :

- résumer les communications et les commentaires y relatifs ;
- mettre en exergue les principales questions soulevées par les participants ;
- présenter les recommandations formulées à l'issue des travaux ;
- présenter, le cas échéant, les mécanismes de suivi envisageables.

Les débats au sein des Commissions sont tout à fait le reflet des discussions des Chefs d'Etat, en particulier l'appel lancé par le Leader Gaddafi pour l'unité de l'Afrique. De même, l'accent a été mis sur les voies et moyens d'utiliser la Technologie pour accentuer le développement de l'Afrique ainsi que sur la nécessité de tirer profit des ressources intellectuelles africaines disponibles à la fois sur le continent et dans la Diaspora. Une attention particulière a été accordée à la nécessité de repenser ce que le Panafricanisme devra être pour inspirer les Africains, toutes les commissions s'interrogeant sur la notion du Panafricanisme au XXI^e siècle. Tout au long des débats, de nombreux thèmes transversaux sont apparus et ont été résumés dans les rapports des Commissions comme suit.

Commission 1

- Thème : Le panafricanisme au XXI^e siècle

La Commission a débattu du thème ci-dessus ; les débats ont été dirigés par le Bureau ci-après :

Bureau :	Président :	Professeur Oba T'shaka
	Rapporteurs :	Professeur George Nzougou et Docteur Alinah Kelo Segoby

Deux communications ont été faites sur ce thème :

- Le Panafricanisme au XXI^e siècle (Prof. Elikia M'Bokolo)

Considérant que le panafricanisme est une idéologie proprement africaine (si l'on entend par idéologie un système d'idées, de représentations, de conceptions sociales qui exprime des intérêts de catégories et groupes sociaux) et qu'il trouve ses origines dans le mot de libérations des Africains-Américains exprimant les aspi-

rations des Africains et des peuples d'Afrique. Professeur M'Bokolo aborde dans son texte le parcours intellectuel et politique du Panafricanisme, sa nature et le sens de ses multiples combats, la réalité de l'impact du panafricanisme dans les sociétés africaines, l'ampleur respective de ses succès et de ses échecs et enfin sur la pertinence du Panafricanisme face aux enjeux de l'Afrique contemporaine.

Il a soulevé deux questions :

- Quelle histoire pour le panafricanisme ?
- Quelle histoire pour le panafricanisme ?

Pr. M'Bokolo a fait observer que parcourir l'histoire du panafricanisme c'est le resituer dans le cadre de toute sa complexité. Il y aurait ainsi une histoire du panafricanisme dont le traitement conventionnel se fonderait essentiellement sur un « triangle transatlantique » qui comprendrait trois pôles, un pôle anglophone, un pôle francophone et un pôle d'Amérique latine avec particulièrement le Brésil, ou bien un Panafricanisme sous la forme d'un mouvement intégral. Professeur M'Bokolo propose donc, dans son papier, une reconstitution de ce « Triangle ».

Il y a aussi une complexité du panafricanisme qui n'est pas prise en compte et qui doit l'être :

- Un Panafricanisme des « congrès » (cinq « congrès » panafricains entre 1900 et 1945) ;
- Un Panafricanisme né de la conférence de Manchester où il y a une surévaluation du rôle des Africains-Américains.

En évoquant la seconde question, Pr. M'Bokolo a noté qu'il est urgent d'apprendre du passé, pour faire un bilan. Il conclut son exposé en s'interrogeant sur le rôle de l'intellectuel dans la société.

- Le Panafricanisme, de 1441 au XXI^e siècle : Tirer parti de la vision de nos ancêtres par Tony Martin

L'objectif de Tony Martin dans sa communication est de donner une large vue d'ensemble du Panafricanisme. Dans son analyse Tony Martin fait remonter le panafricanisme aux premières heures du commerce transatlantique des esclaves qui a eu un impact très important sur les peuples d'Afrique. Le panafricanisme serait né du désir des Africains de la Diaspora de revenir en Afrique avec le sentiment que pour pouvoir revenir il faut se réunir. C'est ainsi qu'il y a eu plusieurs mouvements pour le retour (ex : Trinité et Tobago, Haïti).

Ces mouvements ont créé l'émergence d'une définition du Panafricanisme qui est la reconnaissance d'une communauté globale des peuples africains désireux de revenir vers la mère Afrique jusqu'en 1900. A partir de 1900, un nouvel élément a été introduit dans le panafricanisme qui n'est plus seulement de rentrer en Afrique

mais de réclamer la libération des peuples africains, plus de droits pour les noirs Africains-américains. La globalisation forcée a ensuite amené avec elle un nouveau Panafricanisme.

En conclusion, Tony Martin dégage six (6) idées principales, à savoir :

- la nécessité de la formation d'une Communauté africaine mondiale,
- le retour progressif du Panafricanisme vers l'Afrique, sa matrice originelle,
- l'Afrique comme base regroupant les peuples noirs,
- le plaidoyer pour l'idée des Etats-Unis d'Afrique,
- la création d'économies d'échelle,
- la nécessité pour que les Africains aient un impact politique dans le monde.

Débats

Le panafricanisme a été défini par certains comme une idéologie, par d'autres comme une doctrine politique pour la Renaissance africaine. Il est vu comme une vision politique, culturelle, sociale et économique de la Renaissance africaine, représentant un ensemble de valeurs basées sur l'Afrique auxquelles nous adhérons tous où que nous soyons.

L'accent a été mis sur la faiblesse de la présence francophone dans le mouvement panafricaniste. Un consensus s'est dégagé sur une définition du panafricanisme comme étant l'unité culturelle, politique et le développement des Africains à travers le monde. Elle doit comprendre l'ensemble de l'Afrique et l'Union africaine doit en être le point focal. Le panafricanisme est un pari sur l'avenir, une vision dynamique de la renaissance africaine. Ce panafricanisme symbolise un partenariat entre les Etats et les citoyens dont la nécessité de la participation directe aux affaires du gouvernement et à la prise de décisions a été soulignée.

Les pratiques culturelles et gouvernance sous-tendant l'Unité africaine, l'utilisation/l'adaptation du système de consensus africain dans les parlements, la facilitation des voyages des Africains à travers les frontières ont fait l'objet

d'échanges de vue ; il en a été de même des conflits africains qui mettent à mal le panafricanisme et sur lesquels une réflexion approfondie s'impose. Le Concept des Etats Unis d'Afrique (EUA) a été abordé

L'accent a été mis sur deux questions fondamentales concernant ce que les EUA signifient pour l'Afrique :

- a) Quel est le processus de constitution des Etats-Unis d'Afrique ?
- b) Quel est le processus d'élaboration de la Constitution des Etats-Unis d'Afrique ?

Le concept des Etats-Unis d'Afrique est un héritage des pères fondateurs du panafricanisme. Il est l'intégration politique ultime de l'Afrique. Toutefois son contenu est varié et nécessite d'être débattu pour parvenir à un consensus sur le modèle acceptable.

Le processus d'élaboration de la constitution des Etats-Unis d'Afrique est déjà en cours. Un deuxième projet de constitution est en circulation et un troisième est prévu pour mai 2005 (voir document de l'OSCA). La Conférence des Intellectuels africains et de la Diaspora doit impulser le processus d'élaboration de la constitution des Etats-Unis d'Afrique dans le cadre du mécanisme de suivi de ce forum.

La Diaspora a été proposée comme 6e région de l'UA.

La question a été posée de savoir comment structurer la Diaspora pour en faire la sixième région. A cet effet :

- a) Il est nécessaire de mettre en place un organe représentatif pour les principales régions du monde ;
- b) 20 organisations de la Diaspora feront partie de l'ECOSOCC, l'organe consultatif de l'Union africaine ;
- c) Il est nécessaire de définir clairement la Diaspora.
- d) la première génération ou diaspora ancienne ou africaine américaine ; la deuxième génération ou la diaspora africaine nouvelle.

Recommandations

La création d'un groupe d'experts africains pour servir de groupe de réflexion auprès de l'UA.

Promotion de la publication d'ouvrages sur l'histoire et la culture africaines et leur large diffusion à travers tous les médias pour promouvoir la connaissance de l'Afrique et la Diaspora et à mettre à la disposition des écoles d'Afrique.

La restitution et le renforcement de l'histoire africaine, les langues africaines, les études africaines et l'appui à l'échange culturel de spécialistes, la création et/ou la redynamisation d'instituts d'études africaines pour appuyer les universités.

La promotion de l'Art et de la littérature créatifs et l'appui au travail des associations panafricaines.

Le développement de banques de données des associations pour promouvoir le réseautage.

Demander à tous les gouvernements africains d'appuyer les universités, la liberté d'expression, la liberté des enseignants et des médias.

Promouvoir le concept de citoyenneté africaine et l'établissement d'un passeport panafricain.

Promouvoir le concept des Etats Unis d'Afrique et initier le débat pour parvenir à un consensus sur un modèle acceptable.

Commission 2

- Thème : Contribution des intellectuels d'Afrique et de la diaspora à l'approfondissement à la consolidation de l'intégration africaine dans le contexte mondial du XXI^e siècle

La Commission a débattu du thème ci-dessus ; les débats ont été dirigés par le Bureau ci-après :

Bureau :	Président :	Madame Monique Ilboudo
	Rapporteurs :	Monsieur Atutsé Abogbli et Madame Suzanne Kala-Lobé

Deux communications ont été présentées sur ce thème par Monsieur Thandika Mkandawire et Monsieur Mamadou Diouf.

Présentation par Mr. Thandika Mkandawire

Monsieur Thandika Mkandawire a déroulé sa présentation autour de l'axe de la relation entre le panafricanisme et les préoccupations actuelles de l'Afrique. Prenant sa source dans la diaspora et dans la volonté des noirs de lutter contre l'esclavage, le panafricanisme s'est décliné à la fois comme idéologie et comme programme d'action, bien que des contingences l'aient souvent décroché des interpellations du quotidien.

En tant que programme d'action, le panafricanisme n'a détenu à son palmarès que la décolonisation, les questions d'unité politique et d'intégration économique ayant consacré son échec. Or ce sont précisément ces préoccupations d'unité et d'intégration qui constituent dans le contexte actuel de l'Afrique, les interpellations les plus fortes. Ce constat d'échec légitime une évaluation-diagnostic du panafricanisme pour (i) identifier les causes de son inefficience et (ii) lui insuffler les conditions du renouvellement de son contenu et de sa vocation.

Dr Mkandawiré a énuméré une série de causes cumulatives ayant confiné à l'échec le panafricanisme : absence d'ancrage national, la diabolisation des identités ethniques, la prévalence de l'Etat et de ses droits collectifs sur les droits individuels, l'absence de citoyenneté, toutes choses qui ont assuré l'échec de l'intégration.

Il y a donc urgence, a conclu l'exposant, à penser à une autre approche du panafricanisme selon un paradigme qui allie démocratisation effective, implication de tous les segments sociaux et lutte pour la démocratie, la justice et les droits de l'homme.

Présentation par Monsieur Mamadou Diouf

Monsieur Mamadou Diouf s'est interrogé sur comment cerner les enjeux de la Renaissance de l'Afrique au XXI^e siècle en relation avec les exigences de la construction de l'intégration dans le contexte politique actuel de l'Union africaine. Utilisant une méthode d'investigation reposant sur un modèle historique, il s'est proposé de redessiner la géographie du panafricanisme à partir des archives bibliographiques. Cette approche pourrait faciliter de façon actuelle, la saisie de l'intérêt du panafricanisme pour l'Afrique d'aujourd'hui. Cet intérêt réside dans deux valeurs fondamentales portées par le panafricanisme dans ses origines : la diversité et la modernité.

En effet, l'histoire du panafricanisme est tissée de diversités géographiques, linguistiques, culturelles et physiques. La leçon à en tirer est simple et forte : l'intégration de l'Afrique évitera de s'embourber dans des schémas réducteurs, simplificateurs et homogénéisants pour s'accomplir sur la base de l'inclusion de la totalité des diversités que recèle le continent.

L'Afrique actuelle pourrait organiser et penser la problématique de son intégration autour du paradigme de modernité impliquant un espace de débats, d'écoute et de différence, relayant ainsi une préoccupation qui dure depuis le XVIII^e siècle.

Débats

Les débats ont été structurés autour des trois points suivants :

- L'évaluation de la contribution des intellectuels d'Afrique et de la Diaspora à la problématique et aux processus de l'intégration.
- La condition des intellectuels en Afrique et dans la Diaspora et leur rôle dans la consolidation de l'intégration africaine : contraintes et engagements.
- Les divers niveaux de l'intégration et les instruments majeurs de l'intégration : l'Union africaine et son programme (le NEPAD) ; les communautés économiques régionales ; les organisations intergouvernementales et non gouvernementales d'Afrique et de la Diaspora travaillant sur les questions d'intégration.

La discussion s'est appesantie sur des questions de définition ou d'entendement d'un certain nombre de concepts : l'intellectuel africain, son rôle le sens de son engagement ; la nature des rapports entre les intellectuels et les politiques ; la question de l'assujettissement des intellectuels aux réalités contingentes et, de la difficulté du renouvellement de la pensée africaine. Ces observations reprises

de différentes manières par de nombreux intervenants permettront en un certain sens de répondre par défaut à la question de l'évaluation de la contribution des intellectuels d'Afrique et de la Diaspora à la problématique et aux processus de l'intégration.

Il a été constaté qu'après les périodes fortes à l'aube des années 60, où de nombreux intellectuels seront féconds en installant la pensée africaine, avec des savants tels que Cheikh Anta Diop, des politiques comme N'Nkrumah, la notion du panafricanisme, va en rester à ces prolégomènes, même si activés en un certain sens par la FEANF, elle fera encore les beaux jours des luttes étudiantes au sein de la diaspora, elle en restera là. Les travaux de Cheikh Anta DIOP et les thèses de Nkrumah demeureront les meilleures références. Mais dès les années quatre-vingt, la pensée africaine marque le pas. Elle va s'étendre ou finira par se disloquer dans de nouveaux particularismes qui sans dire clairement le nom, vont activer les notions d'ethnocentrisme au nom d'un retour aux sources des valeurs africaines traditionnelles. En d'autres termes, à la question de savoir comment les intellectuels africains ont-ils contribué aux efforts⁴ d'intégration africaine, il sera constaté que beaucoup ont plus ou moins renoncé à la pensée dissidente ; et nombreux seront ceux qui se contenteront d'être experts ou technocrates dans des cabinets ministériels, se résignant aux politiques qu'ils devront servir.

Cette évaluation amènera à décrire la condition des intellectuels en faisant le constat de leur insertion dans la sphère du pouvoir, après avoir observé l'isolement de plusieurs d'entre eux. Mais si la réflexion sur la notion du rôle et de l'engagement des intellectuels va animer le débat, la Commission aura du mal à déterminer de manière précise la corrélation entre la condition des intellectuels et leur rôle dans la consolidation de l'intégration africaine. Tirailés entre contraintes et engagements, la condition des intellectuels influera plutôt négativement sur leur contribution. Ce rappel fait, la véritable contribution de la commission, sera dans les quelques points suivants que relève le rapport.

L'intégration africaine est un état, et un processus. Elle a pris des formes diverses à partir des unions économiques régionales, des institutions qui furent autrefois créées pour prolonger le rêve de Kwame Nkrumah. L'OUA a été dissoute en faveur de l'Union africaine en vue d'accélérer le processus d'intégration.

Il y a lieu de conduire un bilan sans complaisance de cette union. Peut-on aujourd'hui évaluer l'impact des structures régionales mises en place pour favoriser l'intégration alors qu'au moment où l'on parle, on s'aperçoit que les seules voies de communication n'existent pas ?

Cet état des lieux, permettra de voir que l'intégration africaine est un processus sociologique, une volonté politique et doit être un projet de développement écono-

mique et social qui a une histoire et qu'il s'impose précisément aux intellectuels d'en élucider les enjeux.

Les autres questions soulevées étaient : comment rendre opérationnelles et efficaces les différentes structures et autres institutions à l'échelle régionale ? l'intégration africaine peut-elle se faire s'il n'y a pas une harmonisation entre les options de l'Etat ? la démocratie, le développement économique, entre autres.

La question des préalables stratégiques et de la prééminence de l'un sur l'autre a été discutée : faut-il séparer l'intégration économique de la politique ou l'un ne va-t-il pas sans l'autre ?

Les conclusions

L'état de toutes ces réflexions impose qu'il y ait une continuation. Que la dynamique d'échanges puisse permettre de réactiver la fonction et le rôle des intellectuels, sans prétendre à l'exhaustivité.

L'urgence de relancer les stratégies d'union, est d'autant plus forte que l'Afrique peut désormais analyser de manière critique les forces et les faiblesses des différentes expériences d'Union : les succès : l'Union européenne, les Etats Unis. Les échecs : le panarabisme la Russie. Elle peut en tirer des enseignements, quant aux rythmes, aux réalités des états, aux contraintes historiques et sociologiques et à l'obligation d'un certain réalisme et surtout d'un grand sens politique. Reste tout de même la question : l'Union de l'Afrique des peuples ou des Etats ? Mais elle doit s'approprier elle-même son passé et ses héros, sans les brandir comme des trophées pour lui permettre d'alimenter le travail. Les intellectuels doivent se remettre au travail et « repenser l'impensé » de leurs sociétés.

Recommandations

Qu'il soit pris prétexte de la célébration du 20^e anniversaire de la mort de Cheikh Anta Diop, en février 2006, pour organiser un autre forum sur la question.

Qu'un mémorandum puisse être rédigé afin de porter à la connaissance des membres de l'Union, les questions principales abordées par les intellectuels lors de cette première conférence.

Qu'un Panthéon soit érigé pour honorer la mémoire des monuments de l'histoire africaine que sont P. Lunumba, Kwame Nkrumah, Cheikh Anta Diop... et bien d'autres.

Que l'UA encourage et soutienne les Instituts de recherche interdisciplinaires sur le continent de même qu'encourager le travail des intellectuels tant que celui-ci concerne la recherche, la création, en favorisant l'esprit critique et de dépassement.

Que les intellectuels s’organisent en un réseau pour participer à la constitution des organismes assurant le suivi des recommandations.

Recenser les études actuellement faites sur les questions de l’Etat, de l’antériorité culturelle, du panafricanisme, de la démocratie et de la citoyenneté et sur des notions comme les sociétés civiles, afin de faire un état des lieux des débats sur ces questions en soulignant les rapports des africains.

Travailler à l’évaluation du potentiel d’une ou de plusieurs langues africaines de travail au sein de l’Union africaine en recherchant les moyens pratiques de les mettre en place.

Penser la question de l’unité africaine en termes dynamique : vu comme un processus avec des étapes vers des Etats-Unis d’Afrique, avec des modalités qui tient compte des rythmes et des évolutions des sociétés africaines.

Les mécanismes de suivi et les acteurs

Mise en place d’un secrétariat permanent au sein de la Commission de l’UA chargé d’activer la mise en place d’une structure d’animation et de coordination des réseaux d’intellectuels d’Afrique et de la Diaspora. Un tel Secrétariat aurait entre autres tâches à faire des propositions susceptibles de prendre en charge les préoccupations exprimées par les intellectuels à cette conférence et aussi à préparer la prochaine conférence.

Pour éviter que le financement de cette structure ne vienne grever le budget de la commission, des contributions volontaires seront recherchées. Une telle structure pourrait se déployer à partir de plusieurs centres sous forme de bureau de coordination et d’information en Afrique et dans les pays de la Diaspora.

Préparation d’un forum avec des thèmes spécifiques et avec une large participation. A cet égard, un effort particulier devrait être fait par l’Union africaine pour assurer un équilibre linguistique, géographique, disciplinaire, générationnel ainsi que pour parvenir à une parité totale homme/femme.

Commission 3

- Thème : Les relations entre l’Afrique et sa diaspora

La Commission a débattu du thème ci-dessus ; les débats ont été dirigés par le Bureau ci-après :

Bureau :	Président :	M. Fred Constant
	Rapporteurs :	Prof. Sheila Walker et Dr Desta Meghoo-Peddie

Un exposé a été fait à cette séance par Dr Molefi Asante ; Professeur Sheila Walker en a fait l'analyse et les commentaires.

Présentation par Dr Molefi Asante

Dans son exposé, Dr Molefi Asante a rappelé les voix d'éminents ancêtres africains pour donner le ton à cette historique réunion organisée sous les auspices de l'Union Africaine. Il a défini la diaspora africaine comme représentant une dispersion d'Africains hors de leurs foyers traditionnels et composée de millions de personnes et de nombreuses nations. Il a décrit cette diaspora comme composée de trois éléments : le concept, le processus et la situation. Théoriquement, la diaspora se caractérise par une manifestation de l'historique interface de tous les groupes de la communauté africaine qui peut influencer les questions économiques et sociales tout en affirmant la créativité des ancêtres africains. C'est également un processus social de devenir à travers duquel ceux qui ont migré intègrent ce qu'ils ont laissé derrière dans ce qu'ils sont actuellement. C'est également une situation dans laquelle ceux qui sont dispersés se trouvent. Partout, les Africains doivent reconnaître et admettre cette situation en permettant aux enfants de ces pays de voir les Africains agir au nom d'autres Africains.

Pour appliquer la diaspora comme instrument de renaissance africaine, les Africains doivent adapter leurs cultures et leurs langues comme base de la redynamisation du continent et des vies africaines. Les Africains doivent également s'engager vis-à-vis des Africains et des intérêts africains dans la diaspora en adoptant une idéologie afrocentrique qui concentre la réflexion sur l'Afrique et utilise la culture et l'expérience africaines comme base de définition d'une meilleure vision du monde.

Dr Asante formule cinq recommandations pour l'intégration de la diaspora et du continent. Il s'agit entre autres de la fourniture de l'information sur les programmes de la diaspora africaine aux écoles africaines en confiant la responsabilité aux agents d'assurer la coordination avec la diaspora aux agents des ministères des Etats africains, opérations dans une perspective de force plutôt que de faiblesse, la nécessité pour les dirigeants africains d'avoir une connaissance précise des communautés de la diaspora comme base pour renforcer les relations et l'acceptation du droit de retour pour la diaspora africaine. Pour terminer, il s'est déclaré confiant en ce qui concerne la disponibilité de l'Afrique à créer un monde africain intégré qui se ré-instituera comme le centre du monde.

Dans son intervention, Prof. Sheila Walker a attiré l'attention sur la présence des Etats-Unis et des Caraïbes parmi les représentants de la diaspora alors que la majeure partie de la diaspora africaine réside en Amérique latine et en Amérique centrale, en particulier au Brésil. Elle a également souligné la dispersion des communautés de la diaspora africaine autour du globe dans des endroits où elles semblent invisibles. Elle a noté que ces communautés prenaient de plus en plus conscience de leur culture et

de leur africanité et a mis l'accent sur la nécessité de créer une nouvelle définition de ce qui est une connaissance commune lorsque nous adhérons à une conscience de la diaspora. Elle a en outre souligné l'interconnexion des Africains sur le continent et de la diaspora. L'un n'a pas de sens sans l'autre étant donné qu'ils sont unis par une culture commune. En conséquence, elle a mis l'accent sur l'importance des contributions africaines à la civilisation moderne pour appuyer la définition d'Asanta de la diaspora comme un processus et une situation et a noté que cette compréhension doit nous encourager en tant qu'Africains, à nous aider.

Questions clefs et recommandations

Au cours des débats, les cinq questions clefs suivantes ont été examinées et les recommandations suivantes formulées :

- a) Création d'une structure spécifique de coordination comme mécanisme de suivi :

L'Union africaine doit mettre en place un secrétariat comme mécanisme de suivi pour lancer la campagne de plaidoyer et promouvoir une concertation permanente entre les intellectuels et les décideurs en Afrique et dans la diaspora.

L'Union africaine doit créer ou adopter des institutions existantes pour servir de « Maisons d'Afrique » dans des endroits stratégiques au niveau mondial ou africain pour promouvoir les intérêts africains à l'étranger, améliorer la conscience et la connaissance au sujet de l'Afrique et appuyer les liens commerciaux et autres entre la diaspora et l'Afrique.

Modalités de mise en œuvre

Le Secrétariat et les Maisons d'Afrique doivent :

- Utiliser l'expérience et les ressources des individus, des organisations et des institutions spécialisées existantes,
- Lancer des publications pour diffuser l'information,
- Abriter les réunions de suivi avec les responsables des organisations des Intellectuels des Diasporas africaines afin de définir leur rôle au sein du Secrétariat et dans les programmes intellectuels de l'Union africaine,
- Promouvoir l'accès aux médias pour une diffusion plus large de l'information par la création d'une Division de la Presse et des relations publiques,
- Mettre en place des stratégies pour financer la mise en œuvre de cette initiative ;
- Renforcer et rendre public des banques de données sur les Intellectuels d'Afrique et de la Diaspora.

b) Création d'un nouveau Programme pour l'Afrique et la Diaspora

Pour mieux faire connaître les cultures historiques et contemporaines et les contributions des peuples d'Afrique et de la Diaspora africaine, l'Union africaine devra créer un conseil des programmes chargé de mettre en œuvre et de diffuser des programmes pédagogiques visuels et électroniques à tous les niveaux d'enseignement pour l'Afrique et la Diaspora.

c) Promotion d'une initiative de citoyenneté africaine

En reconnaissance de l'importance de l'identité comme facteur mobilisateur pour le développement, l'Union africaine doit élaborer un cadre pour une initiative de citoyenneté africaine plus vaste

Modalités de mise en œuvre

La Commission de l'Union africaine doit :

Elaborer, en collaboration avec la Diaspora, des propositions pour une loi sur la citoyenneté qui fixe les droits et les devoirs de citoyens africains sur le continent et dans la diaspora, notamment la responsabilité des Etats membres et de l'Union africaine et soumettre ces propositions au Conseil Exécutif et au Sommet pour examen et approbation.

De façon ponctuelle, la Conférence engage l'Union africaine à envisager une initiative majeure en direction d'Haïti en relation avec le bicentenaire de la première République noire.

d) Faire de la Diaspora la Sixième Région de l'Union africaine

Prenant en considération la participation permanente, les contributions critiques et l'engagement sans faille des intellectuels de la Diaspora dans la Renaissance africaine, le comité a souscrit à l'idée de faire de la Diaspora la sixième région de l'Union africaine.

La Diaspora devrait initier et, partout où cela existe déjà, élargir un processus de consultation et tenir des réunions régulières aboutissant à la création d'organes représentatifs transparents, en vue de s'engager auprès de l'union africaine.

Le document spécifiant la vision, la mission et la stratégie de l'Union africaine devrait être largement diffusé en Afrique et au niveau de la Diaspora et utilisé comme document de base pour les discussions en cours et l'engagement auprès de l'Union africaine.

Modalités de mise en œuvre

La Commission de l'Union africaine devrait :

- Préparer un document d'orientation ou un document cadre sur la manière de mettre en œuvre l'initiative de la sixième région ;
- Soumettre le document pour examen et approbation par les Leaders africains lors du Sommet de juillet en tant que point de son ordre du jour ;
- Chercher l'appui des Etats membres et des organisations de la société civile pour faciliter l'approbation de cette proposition ;

e) Restitution ou réparations au titre de l'esclavage et du Colonialisme

Reconnaissant le mal subséquent fait au continent africain et à ses enfants, les descendants du crime sauvage contre l'humanité connu sous le nom de commerce transatlantique d'esclaves préconisent des réparations, y compris mais pas uniquement, l'allègement de la dette, le retour des archives et objets d'art et la réparation pécuniaire, en vue de promouvoir la renaissance africaine et combler le fossé économique, technologique, dans le domaine de l'éducation et de la santé.

Modalités de mise en œuvre

L'Union africaine, les Etats membres et les intellectuels d'Afrique et de la Diaspora devraient :

- Promouvoir et renforcer le soutien pour les réparations ;
- Faire du lobbying auprès des parties responsables qui ont tiré profit de la traite des esclaves ;
- Engager des négociations pour garantir les réparations ;
- Etablir un mécanisme pour s'assurer que les réparations sont utilisées de manière productive.

Commission 4

- Thème : L'identité africaine dans un contexte multi-culturel

La Commission a débattu du thème ci-dessus ; les débats ont été dirigés par le Bureau ci-après :

Bureau :	Président :	M. Adama Samassekou
	Rapporteurs :	Prof. Paul Nkwi et Prof. Fatou Sow

Présentation par M. Mahmood Mamdani

La première présentation a été faite par Mahmood Mamdani sous le thème : Au-delà de la définition du colon et de l'indigène comme identités politiques : surmonter l'héritage politique de la colonisation.

La principale thèse de Mamdani était que le problème n'était pas une différence culturelle, mais plutôt la politisation de cette différence culturelle. Soutenant qu'il n'existait pas un seul pays de l'Afrique, à l'exception de la Tanzanie sous Julius Nyerere où pas un seul groupe n'a fait l'objet de répression politique, Mamdani s'est posé la question de savoir « Pourquoi cette situation ». Pour trouver la réponse à cette question, il était nécessaire d'aller au-delà du processus politique et de se concentrer sur les processus d'Etat.

En utilisant les termes coloniaux « race » et « tribu » pour illustrer son point de vue, Mamdani a poursuivi en montrant comment les significations juridiques relatives à la « race » et à la « tribu » étaient utilisées pour établir, fonder et justifier des distinctions qui ont mené à la discrimination. Le projet juridique a par conséquent occulté un projet politique, ce qui a abouti en partie à la rigidité du droit coutumier qui, en fait, n'était pas seulement flexible, mais également spécifique en terme de temps et d'espace géographique. Aussi, alors que dans la réalité il existait plusieurs droits coutumiers dans les divers pays, le droit civil est reconnu et prime sur les autres droits.

Selon lui, le problème qui se posait était que l'après indépendance des Etats africains avait procédé à la « déracialisation » mais non à la

« désethnicisation ». Ce qui a engendré beaucoup de problèmes pour les Etats post-coloniaux, dans la mesure où, alors que certains groupes étaient considérés comme des « indigènes », d'autres étaient considérés comme des

« non indigènes ». Etant donné que le terme droit va avec la désignation

« indigène » et « non indigène », la dépossession qui en découle crée des problèmes. Nyerere est parvenu à éviter ces tensions parce que la Tanzanie avait « déracialisé » et « désethnicisé » les lois et instruments de l'Etat et créé un système unique unifié tirant partie de plusieurs sources, a convenu Mamdani.

Bien que les communautés culturelles aient un passé commun, elles n'ont pas nécessairement un avenir commun, voire un territoire commun, a-t-il déclaré. A son avis, le principal défi à relever était de créer une citoyenneté unique à partir de diverses traditions.

Présentation par M. Souleymane Bachir Diagne

La seconde présentation a été faite par Souleymane Bachir Diagne sous le thème : L'identité africaine dans un contexte multiculturel.

Il existait différentes façons d'aborder la question de l'identité africaine dans un contexte multiculturel. Une option serait d'examiner l'uniformité de la globalisation du monde comme une menace pour l'identité africaine. La deuxième option serait

d'examiner les possibilités offertes par la mondialisation. La troisième option, celle préférée par Diagne, était d'accorder la priorité aux identités africaines et de s'engager dans le pluralisme interne.

S'inspirant de la thèse contenue dans son document selon laquelle il existe le temps et l'espace spécifiques à ce qui constitue l'identité africaine, Diagne a soutenu que la réponse à ce qui constitue cette identité africaine devait être envisagée à la lumière des réalités d'aujourd'hui. A son avis, cela requiert la reconnaissance et l'adaptation des différences en Afrique en particulier, mais aussi dans le monde en général, car toute prétendue homogénéité ne ferait que masquer les fissures qui allaient sûrement s'ouvrir avec le temps.

Selon lui, alors que l'africanité réactive et soutenue était la réponse appropriée à la négation coloniale, la réflexion d'aujourd'hui devait être alignée sur les impératifs de la situation qui requiert que l'africanité soit considérée comme ouverte et diverse, une africanité attentive au pluralisme aussi bien interne que mondial. Il a en outre souligné qu'il était essentiel d'affirmer les valeurs de l'individu et que l'individu transforme le monde.

Principaux points abordés lors des discussions

Dans une introduction liminaire, le Président de la Commission a invité les participants à faire des recommandations concrètes concernant la meilleure façon d'aborder la question de l'identité africaine dans un contexte multi-culturel. Il a indiqué qu'il s'agissait là d'un tournant important dans le cadre des relations entre l'Union africaine et sa Diaspora, dans la mesure où l'identité commune qui sortirait de ces relations pourrait constituer le socle de la renaissance africaine au XXI^e siècle. Il est donc nécessaire d'identifier les éléments de cette identité africaine afin que tous ceux qui se réclament de cette identité puissent dire « voilà de quoi il s'agit et voilà qui je suis ». Le Président a également souligné le caractère multi-dimensionnel de cette identité qui englobe des aspects religieux, politiques, linguistiques et familiaux.

Débats

Au cours des débats qui ont suivi, un certain nombre de points importants et d'observations ont été mis en exergue, notamment :

- Identité et Frontières – lorsqu'on parle d'identité, on pense aussitôt à la question des frontières ; les frontières sont d'abord mentales avant d'être physiques. Il s'avère donc nécessaire d'étudier ce concept de frontières et d'entreprendre des recherches approfondies sur cette question ;
- Diversité des identités – Il y a eu de nombreuses autres identités avant l'identité africaine. L'identité africaine est donc diverse et est le résultat de plusieurs

identités. La renaissance africaine ne pourra être une réalité que si elle est basée sur l'identité culturelle et la diversité.

Débat sur le génocide culturel – Les intellectuels doivent mener une action concertée afin d'endiguer le phénomène de la disparition des langues, des cultures et des religions africaines qui sont autant de valeurs et de symboles d'une identité.

Langue et Diaspora – La langue est un élément très important car elle constitue l'un des premiers symboles de l'identité. Par conséquent, la maîtrise d'une langue africaine par les gens de la Diaspora constitue un symbole patent de leur attachement à la terre d'origine.

L'opacité et le caractère vague de la notion d'identité – il est nécessaire d'avoir une théorie intellectuelle bien argumentée capable de donner une vision claire et de permettre une meilleure compréhension de l'identité africaine.

Catalogage du Patrimoine africain – sur le grand nombre de sites protégés par la Convention de l'UNESCO de 1972 relative au Patrimoine de l'Humanité, seuls 78 sont en Afrique et pourtant il existe de nombreux autres sites qui devraient bénéficier de cette protection.

Le caractère hétérogène de la Diaspora – il est important de comprendre que la Diaspora ne constitue pas un bloc monolithique ; Elle est plutôt hétérogène et est constituée de communautés diverses.

Le pluralisme juridique – Il est crucial de prendre conscience de l'existence de plusieurs systèmes juridiques en Afrique, auxquels sont venus se greffer les systèmes juridiques coloniaux, renforçant de ce fait leur complexité. Il convient donc de revoir tous ces systèmes juridiques et de les adapter aux réalités culturelles de l'Afrique.

Leadership – Le grand problème de l'Afrique est de trouver des dirigeants efficaces et progressistes qui ne demandent qu'à servir et non à être servis, des dirigeants prêts pour l'action et qui ne se contentent pas de simples déclarations verbales. Les participants ont déploré le fait qu'il n'existait pas de formation en leadership au niveau des instituts d'enseignement supérieur.

Il convient de mener des actions claires et précises de « promotion de l'image de marque de l'Afrique » afin de combattre l'image négative qui est donnée de l'Afrique dans les médias occidentaux et de produire les images que l'Afrique veut donner d'elle-même. A cet égard, l'Afrique peut s'inspirer de l'initiative du « Dialogue sur la Création d'une Image de Marque de l'Asie » menée par l'Asie et dont l'objectif était d'étudier l'image que l'Occident avait donné des Asiatiques au cours de ces dernières années et de concevoir et diffuser l'image que les Asiatiques veulent donner d'eux-mêmes. Il s'agit notamment de produire, entre autres, des programmes à la radio et

à la télévision, des films conçus par des Africains, des documents audio-visuels, et de promouvoir les arts en général, l'artisanat, la mode et les publications.

Conclusions et recommandations

L'UA mettra en place une Commission indépendante et inter-générationnelle chargée des questions de Culture et d'Identité, dont les membres seraient choisis sur la base d'une répartition géographique et sexuelle équitable, et dont la mission serait :

- de rassembler les plus grands intellectuels d'Afrique et de sa Diaspora afin de faire le point sur l'état de la recherche et des connaissances dans ces domaines ;
- de répertorier et d'évaluer les politiques, les actions et les institutions existant sur le continent, les résultats positifs et les échecs ;
- de définir de nouvelles avenues (en matière d'idées, de politiques, d'actions, de théories et d'institutions) ;
- d'aider à définir la notion d'Africain au niveau du continent et de la Diaspora ;
- d'identifier, de recueillir et de diffuser les œuvres/textes de haute portée, notamment ceux qui traitent de problèmes spécifiquement africains, tels que la culture et l'identité.

L'UA aidera à l'instauration d'un environnement propice à l'éclosion d'une identité/d'identités africaines dans un contexte multiculturel au niveau continental et mondial.

Une Université africaine dont l'objectif principal sera de mettre l'accent sur le patrimoine et les cultures en Afrique et dans la Diaspora sera mise en place.

Une radio continentale et un Website chargés de promouvoir l'identité, l'histoire et la culture africaines seront créés.

Un Fonds spécial ou une Fondation au service de la recherche, de l'organisation de conférences, de la production d'ouvrages, de la mise en place de réseaux et d'activités de promotion des cultures et des identités africaines sera créé(e).

Les populations africaines devront mieux gérer leurs rapports avec le reste du monde.

Le programme des établissements d'enseignement supérieur sera revu afin d'y inclure des cours spécialisés sur l'histoire, les civilisations, l'héritage culturel et les valeurs de l'identité africaine.

Les centres régionaux de recherche et de documentation sur les traditions orales et pour la promotion des langues africaines, créés en 1975 lors d'une réunion à Accra,

sous les auspices de l'OUA et de l'UNESCO, seront réhabilités. Il s'agit du CELTHO (à Niamey), du CERDOTOLA (à Yaoundé) et de l'EACROTANAL (à Dar Es-Salaam) ; de même les traditions orales seront revalorisées de façon dynamique.

Le financement de la recherche africaine sur l'identité culturelle doit être une priorité.

Les Etats Membres encourageront les jeunes à s'enraciner, à adopter les valeurs positives dans la culture africaine et à se créer un destin commun.

Commission 5

- Thème : la place de l'Afrique dans le monde

La Commission a débattu du thème ci-dessus ; les débats ont été dirigés par le Bureau ci-après :

Bureau :	Président :	M. Henri Lopes
	Rapporteurs :	Sophie Bessis et Obadiah Mailafia

Résumé des présentations

Exposé du Professeur Samir Amin

L'orateur a d'emblée réfuté l'assertion selon laquelle la plus grande partie de l'Afrique subsaharienne se trouvait à l'extérieur du système mondial ou intégrée dans ce système de façon superficielle ou encore que la pauvreté des peuples africains était le résultat de l'intégration insuffisante de leurs économies dans le système mondial. L'orateur a indiqué que le système mondial a une structure asymétrique en ce sens que les centres sont à la fois tournés vers l'intérieur et ouverts ; que les périphéries ne sont pas tournées vers l'intérieur et sont donc intégrées dans le système mondial de façon passive. De cette conceptualisation, l'orateur a conclu que toutes les régions du monde sont également intégrées dans le système mondial mais qu'elles y sont intégrées de façon différente. Il a ensuite passé en revue les différentes phases de l'intégration de l'Afrique dans le système mondial et identifié les moyens spécifiques qui ont piloté cette intégration.

L'orateur a ensuite fait apparaître les tendances « altermondialistes » qui ont émergé au cours de la période post-coloniale, à la suite des mouvements de libération nationale dont les résultats se sont avérés mitigés en raison des capacités d'adaptation du capitalisme et du confinement de l'Afrique dans la vieille division du travail, c'est-à-dire la production de matières premières.

Il a invoqué les raisons de l'échec des projets nationaux de développement des années 1960 et 1970 liées au renversement brutal de l'équilibre des forces sociales survenu dans les années 1980 à l'avantage du capital représenté par les compa-

gnies transnationales dont la stratégie n'aide pas l'Afrique à aller au-delà de la division internationale du travail. L'alternative, du point de vue de l'Afrique, a conclu l'orateur, doit combiner l'édification d'économies et sociétés autocentrées et la participation au système mondial.

Pour terminer, l'orateur a souligné la nécessité de grands changements à différents niveaux dans les Etats, allant au-delà de la bonne gouvernance et de la démocratie multipartite, d'où pourrait émerger un nouveau modèle de mondialisation, permettant de corriger la mauvaise intégration de l'Afrique dans le système mondial.

Exposé du Professeur Théophile Obenga

La présentation a porté sur la place de l'Afrique dans le monde. Elle a essentiellement été axée autour de la problématique de la Renaissance africaine au cours du XXI^e siècle. L'orateur a d'abord jeté un regard rétrospectif et critique sur la mondialisation moderne qui, a-t-il souligné, n'est qu'une répétition d'un vieux schéma occidental cyclique ; une dynamique de la lutte pour les marchés depuis l'antiquité jusqu'à nos jours qui a été à l'origine de la tragédie savamment théorisée, consensuelle, voulue et maintenue par l'Occident, que l'Afrique a connue au cours des six derniers siècles. L'Afrique occupe la place de « tiers-monde » sur le marché mondial ; elle a été placée hors jeu sur le plan de l'économie mondiale et évolue dans un cadre global qu'elle n'a pas contribué à définir.

L'orateur a mis en exergue le fait que l'Occident n'était pas le seul espace historique et intellectuel à offrir au monde, un paradigme social politique, économique culturel à imiter pour avoir une place dans le monde. Il a ainsi souligné la nécessité pour les Africains d'interroger sérieusement leurs propres héritages culturels et leurs systèmes de valeurs en s'inspirant notamment du paradigme culturel africain de l'Egypte pharaonique. Il a relevé à cet effet l'infériorité culturelle et la fragilité du paradigme occidental comparé au paradigme pharaonique et a mis en lumière la nécessité pour les Africains de concevoir le développement autrement qu'en Occident ; un développement conçu pour assurer à la société humaine la dignité et le passage de l'animalité à l'humanité.

C'est dans ce contexte que l'orateur a proposé les initiatives à prendre et les tâches ci-après à accomplir pour un développement qui puisse donner à l'Afrique, son entière responsabilité humaine, sa place dans le monde :

- L'intégration africaine dont le but ultime est un État fédéral africain ;
- L'Université africaine dans le cadre de l'Union africaine ;
- La Renaissance africaine qui constitue la seule issue.

L'orateur s'est longuement appesanti sur l'historique de la Renaissance, sa justification à la lumière des géopolitiques et des géostratégies du monde au cours du

XXI^e siècle, son contenu, les étapes et stratégies et a suggéré, pour réalisation, la définition de stratégies et la mise en place d'un plan d'action s'étalant dans le temps et dont les éléments essentiels sont : la conscientisation, l'institution du Congrès Mondial Africain, l'exécution de grands projets, la création d'un Etat fédéral africain, réalisation du programme nucléaire africain, entre autres.

Commentaires

Le commentateur, Dr Adebayo Olukhosi, tout en appuyant les idées sur la mauvaise intégration de l'Afrique (au lieu de la marginalisation), a également reconnu le caractère central de la question de « l'auto centralité » qu'il convient de ne pas confondre avec l'autarcie. L'Afrique doit créer les conditions d'un développement autocentré tout en mettant en œuvre de bonnes stratégies et politiques pour attirer les capitaux.

Le commentateur a enfin invité la Commission à engager une réflexion approfondie sur un certain nombre de questions-clés notamment les plans d'ajustement structurels imposés à l'Afrique et dont on connaît les résultats ; l'art et la capacité de négocier pour sauvegarder les intérêts de l'Afrique ; comment passer de l'orthodoxie à « l'hétérodoxie » ? Le rôle de l'Etat et sa nature. En un mot, comment procéder à une transformation paradigmatique pour assurer à l'Afrique la place qui lui convient dans le monde ?

Résumé des débats

La commission a mené un large débat à partir des questions soulevées et un consensus s'est dégagé sur la nécessité de trouver les meilleurs moyens d'entamer la reconstruction de notre continent à partir d'une démarche incluant le concept de renaissance africaine. A la suite de ce consensus, une grande diversité d'opinions s'est exprimée au sein de la commission sur les causes et la nature des problèmes auxquels l'Afrique est aujourd'hui confrontée ainsi que sur les modalités de sa relation avec le reste du monde.

Les opinions se sont partagées entre ceux et celles qui ont privilégié les causes externes du sous-développement du continent (pillage des ressources, poids l'histoire, dette, ajustement structurel et autres formes d'exploitation) et ceux et celles qui ont davantage insisté sur les causes internes (mauvaise gouvernance, manque de responsabilité des élites et la nécessité d'accepter des changements indispensables pour réamorcer les dynamiques de développement).

Comme conséquence de cette diversité d'opinions, certains ont privilégié l'idée de rupture et de recentrage sur les valeurs passées et présentes de l'Afrique pendant que d'autres ont insisté sur les dangers d'un isolement et sur le fait que l'Afrique

n'est pas seule au monde. Ces derniers ont souligné la nécessité d'opérer une synthèse entre les aspirations des Africains et le principe de réalité.

Idées forces émergentes

De ce débat ont émergé quelques idées forces dont voici les principales :

La nécessité d'analyser les raisons pour lesquelles l'unité de l'Afrique n'a pas abouti, et en conséquence la nécessité de réorienter les efforts au niveau plus réaliste des intégrations régionales.

De quel type de développement a besoin l'Afrique ? Tous les orateurs ont insisté sur le fait qu'il doit être équitable et durable, qu'il doit reposer sur les forces internes du continent sans se priver des soutiens externes. La durabilité est la seule façon pertinente de lutter contre les risques systématiques du système libéral dominant.

L'Afrique doit pouvoir renforcer ses marges de manœuvre dans les négociations internationales pour que les décisions prises ne soient plus à son détriment : renégocier la dette, renégocier les modalités de son insertion dans le commerce mondial (ouverture des marchés, problèmes de subventions euro-américaines).

L'Afrique doit renforcer ses capacités à se prendre elle-même en charge : de nombreux intervenants ont insisté sur la nécessité de renforcer les capacités démocratiques en incluant davantage les sociétés civiles à la prise de décisions.

Beaucoup ont également déploré la crise de leadership et la mauvaise gouvernance qui caractérise de nombreux pays et appelé à une plus grande rigueur dans la gestion de la chose publique.

Recouvrer la maîtrise des ressources africaines et en faire un meilleur usage, ce qui implique de redéfinir le rôle de l'Etat en général et des différents économiques et politiques.

Beaucoup d'orateurs ont insisté sur l'importance d'analyser le rapport à soi et sa société pour être capable d'analyser le rapport des Africains avec les autres.

L'image que le continent donne de lui-même a également été un sujet abondamment traité. Cette image est négative du fait des préjugés occidentaux sur l'Afrique et des crises et conflits qui se développent en son sein. En contrepoint, beaucoup se sont posé la question de savoir si le monde d'aujourd'hui a besoin ou pas de l'Afrique et s'il s'y intéresse réellement, en dehors de ses ressources.

Recommandations

La Commission recommande :

Que les dirigeants africains soient plus ouverts au dialogue avec les intellectuels et créent un environnement propice à leur participation effective au processus

de renaissance africaine. La bonne gouvernance, le leadership et la volonté politique ont été reconnus comme des éléments essentiels à la création d'un tel environnement.

Que les Présidents africains parrains de la Conférence de Dakar se constituent en Chefs de fil des dirigeants du continent pour la promotion de la bonne gouvernance.

Que l'Union africaine élabore un code de bonne gouvernance applicable par tous les Etats membres.

Que les Chefs d'Etat adoptent autant que possible une démarche unitaire du continent dans les relations internationales.

La mise sur pied d'un agenda afin d'aboutir à l'intégration économique et politique de l'Afrique à l'horizon 2030.

La mise sur pied au sein de la Commission de l'Union africaine d'une structure légère chargée de la centralisation et de la dissémination des connaissances, idées et informations en matière d'intégration économique et politique régionale de manière à permettre une rapide réalisation des 5 communautés économiques régionales qui doivent fonder l'intégration de l'ensemble du continent.

Que les dirigeants africains prennent toutes les mesures propres à impulser une autre mondialisation plus favorable à l'intégration positive de l'Afrique dans le système mondial et à l'expression de sa responsabilité dans le développement de l'humanité.

Qu'une Académie africaine soit créée pour offrir des facilités aux anciens dirigeants d'Etat et, ou de gouvernement africain qui se retirent volontairement ou quittent de manière paisible la vie active pour n'avoir pas gagné aux élections. L'idée d'une telle Académie est de :

- rendre honneur et d'accorder à ces dirigeants une considération digne de ce nom pour encourager la pratique du départ à la retraite volontaire ;
- faire appel aux connaissances et à l'expérience de ces dirigeants en organisant des conférences et des séminaires périodiques et réguliers pour tirer parti des entreprises réussies des Africains ;
- faire appel à la sagesse et à l'expérience de ces dirigeants dans le règlement des conflits en Afrique.

L'UA pourrait convoquer un congrès mondial africain qui regrouperait des intellectuels, des enseignants, des parents, des militants étudiants du continent et de la Diaspora pour définir une stratégie et élaborer un plan d'action qui permettrait à tous les Africains de parler d'une même voix et aux Africains de parler pour eux-mêmes.

Le peuple africain a le devoir de prendre sa destinée en mains en élaborant une trajectoire de développement qui est autonome et animée de l'esprit d'entreprise. A cet égard, il est important de concentrer les efforts de restructuration du secteur agricole rural et de les associer aux agro-industries et sur la production de la valeur ajoutée pour améliorer le mécanisme de circulation des marchandises entre le monde rural et urbain et leur consommation.

La création d'un institut d'Etudes Politiques au niveau de chaque région africaine. Cette institution permettra la formation d'une élite africaine susceptible de répondre aux préoccupations des citoyens africains en termes de conception politique, d'engagement et de gestion opérationnelle des ressources de l'Etat.

A long terme

Les pays africains et les citoyens devraient prendre des mesures en vue d'assurer le contrôle de leurs ressources naturelles pour renforcer leur indépendance économique afin que les Africains puissent fournir les ressources adéquates pour la santé, l'éducation, l'agriculture, le développement industriel et l'avancée technologique pour les populations.

A court terme

Les pays africains devraient mettre en œuvre un programme d'enseignement général pour tous les enfants et les jeunes. Les Africains devront de concert avec la Diaspora, élaborer un programme d'études pour l'enseignement, dans les établissements scolaires, de l'histoire et la culture authentique de l'Afrique.

L'Union africaine devrait faire appel à la plus grande expertise possible du continent et de la Diaspora pour renforcer ses capacités de négociations internationales afin de maximiser les bénéfices que les peuples du continent tirent de leurs ressources naturelles.

Compte tenu de l'intérêt accordé actuellement aux Etats-Unis et ses entreprises ainsi qu'aux mesures qu'ils ont prises et celles d'autres pays en vue d'accroître massivement leur exploitation du pétrole africain et en raison également de la grande expertise en matière d'industrie du pétrole qui existe en Afrique, il est important et urgent que l'Union africaine prennent les mesures nécessaires, dans le cadre du NEPAD ou de tout autre mécanisme, visant à mobiliser cette expertise pour conseiller l'UA et les gouvernements des pays africains producteurs de pétrole, l'assister dans la planification, la négociation et la renégociation des contrats, et fournir tout autre service permettant de s'assurer que les pays africains perçoivent dûment les richesses qui leur reviennent de leurs ressources pétrolières.

Pour réduire les besoins d'assistance technique étrangère et par conséquent renforcer les capacités des pays africains, l'utilisation des experts africains et de ceux de la Diaspora a été fortement encouragée. Cette utilisation devra se faire sans tenir compte des origines nationales des experts. A cet égard, l'Union africaine doit créer un Fonds de développement pour la Diaspora en Afrique pour renforcer les contacts avec la Diaspora.

L'Afrique reste encore marginalisée dans les affaires politiques, économiques et monétaires. Cela se manifeste par l'absence de représentations au niveau des instances internationales de prise de décision comme le G8, l'absence de siège permanent aux affaires pénales du conseil de sécurité de l'ONU et conseils des institutions de Breton Woods. Qui plus est, les parts de l'Afrique dans le commerce mondial et dans l'investissement direct restent encore très modiques.

Pour pallier cette situation, les gouvernements africains sont encouragés à accroître leurs représentations dans les affaires mondiales et à promouvoir l'intégration économique.

En complément de l'intégration économique et politique qui permettra à l'Afrique de jouer un rôle plus important sur la scène internationale, il est recommandé aux gouvernements des pays africains de tout mettre en œuvre pour faciliter l'introduction d'une monnaie commune pour le continent dès que possible.

Stratégie pour le suivi

La Commission a recommandé la création d'un Centre de réflexion pour maintenir le dynamisme généré par cette conférence. A cet égard, elle a aussi recommandé que les Présidents des différentes commissions ainsi que les Rapporteurs constituent le noyau d'un Comité de suivi auprès de l'Union africaine et d'un Comité des Chefs d'Etat. Ce Comité examinera les recommandations faites et élaborera un plan d'action en vue d'assurer leur mise en œuvre.

Commission 6

- Thème : L'Afrique, la science et la technologie : enjeux et perspectives La Commission a débattu du thème ci-dessus ; les débats ont été dirigés par

le Bureau ci-après :

Bureau :	Président :	Professeur Henri Hogbe Nlend
	Rapporteurs :	Professeur Fidèle Pierre Nze Nguema et Professeur Yacouba Konaté

Les Professeurs Henri Hogbe Nlend et Adigun Ade Abiodun ont fait deux présentations sur le thème. Les présentations sont résumées comme suit : Exposé du Prof. Henri Hogbe Nlend.

Le premier présentateur, Prof. Henri Hogbe Nlend a commencé par la définition du concept de richesse et de prospérité d'une nation qui sont ses capacités d'innovation intellectuelle plutôt que ses ressources qui peuvent s'épuiser. Il a, à cet égard, souligné la nécessité pour l'Afrique de renforcer ses capacités pour le développement, l'appropriation et le contrôle de la science et de la technologie (S & T) dans tous les domaines de l'activité humaine. Le présentateur a ensuite essayé d'élaborer un programme minimum d'actions sur la base des nombreuses recommandations, décisions et stratégies adoptées dans le domaine des Sciences et Technologies. Les éléments du programme sont les suivants :

- mobilisation des compétences scientifiques et techniques à l'intérieur et à l'extérieur du continent ;
- création de centres d'information et de documentation scientifiques et techniques ;
- amélioration de l'enseignement scientifique et technique dans les écoles primaires et secondaires ;
- renforcement des centres d'excellence et des réseaux de recherche en science et technologie ;
- promotion de la science et de la technologie en Afrique y compris l'institution de prix pour la renaissance de la science et de la technologie en Afrique ;
- formation des décideurs africains en matière de politique, de science et de technologie,
- organisation de la communauté scientifique et technique africaine,
- renforcement des capacités pour le contrôle des nouvelles technologies,
- sauvegarde et développement de technologies traditionnelles,
- documentation et publication de l'histoire de la science et de la technologie,
- adoption de mécanismes de financement durables pour la science et la technologie en Afrique.

Le document souligne qu'en renforçant ses capacités, l'Afrique doit établir des partenariats avec les pays aussi bien du Nord que du Sud. Il a toutefois mis l'accent sur la condition selon laquelle le partenariat envisagé doit avoir pour objectif d'aider l'Afrique à élaborer et à mettre en œuvre son propre processus d'appropriation et de contrôle au niveau national de la science et de la technologie, ainsi que d'être basé sur un intérêt mutuel avéré profitant à chaque partenaire. Le présentateur a ensuite mis l'accent sur certains principes clefs qui pourraient être utilisés pour élaborer une charte de coopération pour cette initiative.

Finalement, le présentateur a montré comment la science et la technologie pourraient être utilisées pour ajouter de la valeur aux produits de base africains, créer de nouvelles richesses basées sur la connaissance et mettre fin à l'endettement illimité de l'Afrique.

Le deuxième présentateur, M. Adigun Ade Abiodun a placé le développement et l'avenir de l'Afrique dans le contexte du processus en cours de la mondialisation. À cet égard, il a fait remarquer qu'avec des capacités de production très limitées, l'Afrique peut à peine contribuer ou devenir un partenaire effectif au sein de la communauté internationale. En faisant face au défi du renforcement des capacités, le rôle de dynamisation et de facilitation de la science et de la technologie, est par conséquent indispensable aux efforts de développement du continent.

Un récapitulatif des efforts déployés par l'Afrique pour le renforcement de ses capacités en matière de science et de technologie depuis les premiers jours de l'indépendance est fourni. Il s'agissait entre autres de :

- créer et renforcer des centres d'enseignement supérieur, notamment les instituts polytechniques ;
- mettre en œuvre des programmes de bourses d'études et de perfectionnement ;
- accueillir et gérer certaines grandes institutions internationales de science et de technologie en Afrique.

Le présentateur a ensuite mis en exergue un certain nombre de succès remportés par les experts et les institutions africains dans les divers domaines de la science et de la technologie. Il a toutefois déploré le fait que la plupart des premiers succès enregistrés dans le domaine de la science et de la technologie aient été progressivement compromis et qu'en conséquence, la fracture technologique entre l'Afrique et le reste du monde ne cesse de s'élargir. Il a cité les principales causes de cette situation à savoir :

- le manque d'orientation et d'engagement politiques ;
- les programmes d'ajustement structurels des années quatre-vingt ;
- l'insuffisance du financement national en raison de graves difficultés financières ;
- le manque d'environnement propice pour attirer les investissements ;
- le manque de reconnaissance et des rémunérations appropriées des compétences scientifiques et techniques.

En indiquant la voie à suivre, le présentateur a mentionné l'initiative du NEPAD, de l'Union africaine comme une stratégie clef. Il a particulièrement mis l'accent sur son mécanisme de coopération qui permettrait aux pays africains de conjuguer leurs efforts et leurs énergies pour réaliser le développement accéléré souhaité et la croissance durable dans le continent. Il a énuméré un certain nombre de facteurs qu'il a jugés essentiels pour réussir la mise en œuvre du volet scientifique et technologique du NEPAD :

- renforcement de la collaboration entre les scientifiques et les chercheurs aux niveaux national, régional et continental et appui et promotion de l'utilisation des scientifiques africains ;
- rationalisation et renforcement des institutions de science et de technologie ;
- renforcement des principales disciplines scientifiques et techniques, notamment les mathématiques, les technologies de l'information et de la communication (TIC) et la recherche de pointe ;
- mobilisation de ressources appropriées pour les programmes de science et de technologie.

Débats

A l'issue des présentations, la Commission a examiné en détail la situation concernant la science et la technologie en Afrique et soulevé un certain nombre de questions qui ont été considérées comme ayant une influence cruciale sur le développement du secteur lui-même ainsi que sur la contribution du secteur à l'amélioration de la vie des Africains. Ces questions sont entre autres :

L'absence de politique et de stratégie pour le développement de la science et de la technologie : elle a été interprétée comme un manque de direction et d'engagement vis-à-vis de ce secteur en ce qui concerne l'investissement et les autres questions de développement.

Les conditions de vie et de travail des chercheurs et des inventeurs, notamment leur sécurité et leur considération sociale et politique doivent être revues en priorité. Il a été noté également un manque général de culture scientifique dans le continent qui mine les efforts visant à réduire la fracture numérique et technologique entre le continent et le reste du monde.

Le manque de ressources humaines et financières a été considéré comme une contrainte majeure au progrès des activités scientifiques dans le continent.

Les participants ont exprimé leur préoccupation au sujet de la faible utilisation de la Science et la Technologie pour satisfaire aux besoins fondamentaux des populations.

Il a été constaté que la capacité de concurrence de l'Afrique a été affaiblie par l'incapacité d'ajouter de la valeur aux produits de base exportés sur les marchés mondiaux. De même, le manque de promotion et de valorisation des résultats de la recherche a été considéré comme un facteur démobilisateur pour les scientifiques et les chercheurs et comme un obstacle pour l'intégration de la Science et la Technologie dans l'Industrie.

Le peu de priorité accordé à la science et la technologie par les décideurs a été également considéré comme un obstacle au développement du secteur. De même l'insuffisance et la détérioration des centres d'excellence ont été relevées comme un autre obstacle au développement de la science et de la technologie en Afrique.

L'absence d'une base de données et d'un système d'information pour la science et la technologie a été considérée comme une importante lacune et un obstacle à toute tentative de renforcer le secteur.

Il a été souligné que la part des sujets scientifiques et technologiques dans les écoles et instituts africains d'enseignement supérieur est très faible par rapport aux autres disciplines, ce qui réduit le rythme de développement dans ce domaine et marginalise considérablement les filles et les femmes.

La faible collaboration entre les pays africains ainsi qu'avec la diaspora a été également considérée comme un obstacle à l'accélération du développement dans ce domaine.

Recommandations

Le Comité a évoqué plusieurs problèmes et formulé les principales recommandations suivantes :

- L'élaboration des politiques et stratégies pour le développement de la science et de la technologie sur le continent ;
- La proclamation d'une décennie africaine pour la Science et la Technologie ;
- Le Comité exhorte les Chefs d'Etat à accorder aux chercheurs et aux inventeurs africains des conditions de vie et de travail décentes, notamment la sécurité. A compétence égale, il est recommandé que la priorité soit donnée à l'expertise nationale et continentale ;
- L'érection selon des critères de qualité, de certaines universités en universités régionales africaines, pour la promotion de l'échange d'étudiants de chercheurs et d'enseignants ;
- L'utilisation de la Science et de la technologie pour répondre aux besoins fondamentaux des populations et pour lutter contre les catastrophes naturelles ;
- La mobilisation des ressources auprès des secteurs public et privé, notamment des industries et des entreprises ;
- Le développement des mécanismes de collaboration avec la Diaspora ;
- L'établissement des lignes de coopération avec d'autres pays du sud, notamment l'Inde, la Chine, l'Indonésie, le Brésil, etc. ;
- L'allocation par les pays africains de 1 % du PIB au budget de la Science et de la Technologie, conformément à l'objectif visé par le Plan d'Action de Lagos ;

- La création de mécanismes de financement pour le développement de la science et de la technologie ;
- Le renforcement des capacités des structures et des institutions régionales africaines dans le domaine de la Science et de la Technologie ;
- L'interconnexion des bases de données et des centres de recherche du continent pour le Fonds de solidarité numérique déjà existant ;
- Mise en place par l'UA de mécanismes de suivi pour encourager et stimuler l'action des associations et structures scientifiques déjà existantes.

CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

Le Président Abdoulaye Wade du Sénégal, tout comme à la cérémonie d'ouverture, a présidé personnellement la cérémonie de clôture. La cérémonie a été marquée par quatre (4) interventions, à savoir, celles du Président du Bureau de la Conférence, d'une représentante de la Diaspora, du Rapporteur général de la Conférence et de S.E. Maître Abdoulaye Wade, Président du Sénégal et Président de séance.

a) Allocution du Président du Bureau de la Conférence

Le Président du Bureau de la Conférence, M. Obiodun, a tout d'abord exprimé ses remerciements au Président Wade ainsi qu'au gouvernement et au peuple sénégalais d'avoir abrité la Conférence. Il a expliqué au Président Wade que la Conférence avait examiné un large éventail de questions qui affectent le continent, son peuple et son avenir. La Conférence a également évoqué le passé, la situation actuelle du continent, et la voie à suivre. La Conférence a reconnu les progrès réalisés ainsi que les lacunes enregistrées. La Conférence a souligné la nécessité d'édifier un avenir fondé sur l'expérience du passé. La Conférence a noté que l'Afrique avait d'autant plus de chance d'avoir des talents humains qu'il n'existe aucun domaine de l'entreprise humaine où il n'y a pas d'africains. Il a également informé le Président Wade que les travaux étaient clos et que les recommandations étaient en cours de mise au point et a lancé un appel au Président Wade et à ses pairs pour qu'ils formulent avec engagement, des recommandations pour donner ce qu'il y a de meilleur à l'Afrique.

Prof. Obiodun a indiqué qu'il fallait s'employer à résoudre les questions les plus préoccupantes en Afrique, telles que la santé, le VIH/SIDA et la pauvreté. L'idée de la route transafricaine ne devrait pas être abandonnée, a-t-il déclaré. Il a également souligné la nécessité pour l'Afrique de participer pleinement au TIC et a noté avec grande satisfaction que le Sénégal relie l'Afrique au reste du monde dans le domaine de la fibre optique.

Il a exprimé l'espoir que la contribution des intellectuels ne se limiterait pas à la simple réflexion mais qu'ils participeraient également en tant que partenaires au

processus de mise en œuvre. Il a en outre exprimé l'espoir que les Africains, qu'ils soient du continent ou de la Diaspora préféreront rechercher du travail en Afrique. Il a également émis l'espoir que les recommandations proposées par la Conférence seront réalisables, réalistes, abordables et pratiques. Par ailleurs, il a fait remarquer que si l'Afrique voulait aller de l'avant, elle devait adopter une culture de science et de technologie. Il a pour terminer exprimé ses remerciements au Président ainsi qu'à tous les participants à la réunion.

b) Allocution du Prof. Sheila Walker

Au nom de la Diaspora, le Prof. Sheila Walker a exprimé sa satisfaction d'être en terre Terranga avec l'Union africaine et son émerveillement face au courage des organisateurs qui n'ont pas craint de regrouper les intellectuels militants pour réfléchir ensemble sur la renaissance africaine. Elle a rappelé l'image de la Reine Isio de l'Egypte ancienne qui a rassemblé les pièces éparpillées du Roi Osiris pour décrire la Diaspora réunie de différentes parties du Monde de retour dans sa source africaine. Elle a salué l'initiative de Mme Wade et de Mme Konaré d'avoir créé l'organisation des femmes intellectuelles africaines et de la Diaspora qui représenteront la voix féminine de l'Union africaine. Elle a rendu hommage aux ancêtres de la Diaspora qui ont créé la richesse des Amériques et a assuré la conférence de l'engagement de la Diaspora à aider l'Afrique à sortir de l'afro pessimisme à l'optimisme et à la renaissance africaine.

c) Présentateur du Rapporteur Général de la Conférence

Le Professeur Théophile Obenga, rapporteur général de la Conférence a ensuite présenté les conclusions des travaux. Il a déclaré que les travaux s'étaient avérés fructueux et s'étaient déroulés dans la liberté d'expression, la courtoisie et la franchise, à cause des connaissances apportées par tous. Il a rappelé qu'une première réunion d'intellectuels s'était tenue à Dakar en 1996 et que cette ville abritait cette fois encore la 1re Conférence des intellectuels d'Afrique et de la Diaspora grâce à la ténacité du Président Konaré. Le Professeur Obenga a ensuite rappelé les six thèmes de la Conférence ainsi que la composition du Bureau. Il a ajouté que les documents et synthèses des travaux parviendraient aux participants. Il a conclu en lisant une motion de remerciements à l'endroit de S.E.Maître Abdoulaye Wade.

d) Remarques de clôture du Président Abdoulaye Wade

Maître Abdoulaye Wade a évoqué comme une bénédiction le prix Nobel remporté par l'Afrique en la personne de Mme Wangari Matai au moment même de la tenue de la Conférence, et à cet effet, il a demandé que la conférence lui envoie un message de félicitations. Il a apprécié l'esprit de franchise et de liberté qui a présidé aux travaux et qui a permis la confrontation des idées d'où a jailli la lumière pour baliser la marche de l'Afrique vers l'avenir.

Il a rappelé les six thèmes discutés et a déclaré que la leçon à retenir est que l'Afrique sans sa diaspora est une marche inachevée, ce qui lui a inspiré l'idée de faire d'elle la sixième région de l'Afrique, idée soutenue par les Présidents Gaddafi et Obasanjo. Il a ensuite proposé que la prochaine Conférence se tienne dans un pays de la diaspora, tel que le Brésil ou les Etats Unis. Il a apprécié la solidarité de la conférence à l'égard d'Haïti par l'appel lancé pour une assistance humanitaire coordonnée par l'Union africaine.

Le Président Wade a relevé l'importance d'un mécanisme de suivi et de concertation ainsi que d'un réseau de contact permanent, tout particulièrement celui des femmes d'Afrique et de la diaspora. Il a aussi proposé que les conclusions de la Conférence soient portées à la connaissance de tous les Chefs d'Etat au prochain sommet afin qu'on réfléchisse sur la périodicité de la tenue de cette Conférence à l'avenir ainsi que sur la mise en place d'un Secrétariat. Enfin, après avoir comparé la diaspora à une feuille perdue et retrouvée d'une partition d'un orchestre symphonique, il a déclaré clos les travaux de la Conférence.

Motion de remerciements

À l'issue de la Conférence, les participants ont adopté par acclamation la Motion suivante :

MOTION DE REMERCIEMENTS À SON EXCELLENCE MAÎTRE ABDOULAYE WADE, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

La Conférence des Intellectuels d'Afrique et de la Diaspora qui s'est tenue à Dakar, en terre africaine du Sénégal, du 7 au 9 octobre 2004, sous les auspices de l'Union africaine, tient à exprimer sa profonde et sincère gratitude à Son Excellence Maître Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal pour avoir eu l'heureuse initiative de cette Conférence et pour avoir accepté de l'abriter au Sénégal.

La Conférence unanime lui redit toute sa reconnaissance pour sa contribution de haute facture intellectuelle dans la réflexion ainsi que pour les orientations sages et pertinentes déclinées dans ses différentes interventions qui ont permis aux participants d'aboutir à des recommandations concrètes et au succès de la Conférence.

Fait à Dakar, le 9 octobre 2004

La Conférence

DÉCLARATION DE SALVADOR ²

Nous participants à la deuxième Conférence des intellectuels d'Afrique et de la diaspora, CIAD II, réunie à Salvador de Bahia, Brésil, du 12 au 14 juillet 2006 :

Rappelant la première Conférence des intellectuels d'Afrique et de la diaspora CIAD I, qui a eu lieu à Dakar, Sénégal, du 6 au 9 octobre 2004, et avait pour thème général « L'Afrique au XXI^e siècle : intégration et renaissance ».

Conscients que le thème de la CIAD II, « La diaspora et la renaissance africaine », s'inscrit dans le prolongement de la CIAD I et la renforce,

Saluant la présence du Président de la République fédérative du Brésil, Luiz Inacio Lula da Silva, qui a inauguré la CIAD II, et celle, tout aussi importante, des présidents du Botswana, du Cap-Vert, de la Guinée équatoriale, du Ghana et du Sénégal, du Premier Ministre de la Jamaïque, du Vice-Président de la Tanzanie et du Président de la Commission de l'Union africaine.

Saluant aussi la participation active d'intellectuels et de décideurs des différentes régions du continent africain et de la diaspora.

Remerciant la Commission de l'Union africaine et le Gouvernement de la République fédérative du Brésil d'avoir organisé la CIAD II, laquelle jette les bases d'une coopération permanente entre l'Union africaine, principale organisation du continent, et les pays de la diaspora.

Se félicitant de l'exhaustivité des débats qui ont eu lieu dans le cadre des trois tables rondes et des douze groupes thématiques.

Sommes convenus de ce qui suit :

1. La conscience croissante de la nécessité d'un panafricanisme renouvelé, avec ses dimensions politiques, économiques, sociales et culturelles, et la solidarité entre les Etats d'Afrique réunis au sein de l'Union africaine sont des éléments essentiels de la renaissance africaine.
2. La diaspora africaine, présente dans le monde entier maintient vivante la conscience de ses origines et constitue un élément non négligeable du patrimoine culturel et politique de l'Afrique.
3. Un engagement plus fort de la diaspora africaine en faveur de sa terre ancestrale aidera à venir à bout des problèmes auxquels les communautés d'ascendance africaine se heurtent dans différents pays. L'Afrique, quant à elle, est prête à

2. Source : UNESCO, 175 EX/21, Annexe II.

écouter une diaspora mieux organisée, qui peut l'aider dans sa quête du développement durable.

4. La réunion d'intellectuels dont la CIAD est le cadre, favorisant le retour de la diaspora à ses racines historiques et y contribue.
5. La contribution de la diaspora accélèrera le développement de l'Afrique.
6. Les CIAD I et II sont des moyens importants de mieux faire comprendre la renaissance africaine à l'échelle mondiale et de souligner la nécessité d'entretenir un dialogue entre intellectuels d'Afrique et de la diaspora entre les réunions.
7. L'Afrique et la diaspora doivent œuvrer consciemment à une gestion durable et responsable ainsi qu'à une répartition équitable des ressources nationales, ce qui n'est possible que grâce à un système de gouvernance participatif, qui n'exclut personne et respecte les droits de l'Homme et la diversité culturelle.

Déclarons ce qui suit :

- I. La CIAD II engage de nouveau les dirigeants d'Afrique à reconnaître la diaspora comme étant la sixième région du continent.
- II. L'Union africaine devrait promouvoir les activités de la diaspora, qui est un élément important de sa construction, ainsi que pour renforcer et appuyer la Direction des relations avec la société civile et la diaspora (CIDO) qui existe déjà en son sein et est chargée des contacts avec les communautés d'origine africaine dans d'autres pays.
- III. Les pays d'Afrique et les communautés de la diaspora devraient appuyer le travail de la Direction en particulier, et l'Initiative de l'Union africaine pour la diaspora en général.
- IV. La Commission de l'Union africaine devrait créer un comité directeur d'intellectuels qui l'aiderait à examiner les modalités de l'établissement d'un secrétariat permanent, et le statut juridique de cet organe, comme l'a recommandé la CIAD I tenue à Dakar.
- V. Dans la meilleure tradition de la recherche intellectuelle associée à la responsabilité sociale, le comité directeur devrait forger des liens de coopération stratégique entre les intellectuels et les décideurs d'Afrique et de la diaspora au moyen de mécanismes structurés et durables. Il proposerait en outre des modalités pour coordonner la recherche, l'enseignement, le dialogue et autres activités intellectuelles d'intérêt stratégique dans le but de faire progresser la renaissance de l'Afrique ainsi que d'intégrer ces activités à celles de l'Union africaine et aux diverses initiatives inter-Etats.

- VI. Dans le droit fil des résolutions antérieures, l'Union africaine devrait, en consultation avec tous les partenaires, s'employer à créer des mécanismes institutionnels qui pourraient servir de point de référence pour une coopération accrue entre les organisations et institutions artistiques et d'intellectuels d'Afrique et de la diaspora, promouvoir, notamment, des activités sectorielles, des projets scientifiques, des séminaires, des événements artistiques et des rencontres de jeunes et renforcer et encourager le panafricanisme.
- VII. La CIAD II accueille chaleureusement la décision du Gouvernement de la République fédérative du Brésil de contribuer à la mise en place de ces mécanismes.
- VIII. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) devrait inclure, dans son Programme et budget pour l'exercice biennal 2008-2009, ainsi que dans sa Stratégie à moyen terme pour 2008-2013, un soutien au suivi de la CIAD II et autres initiatives qui favorisent le resserrement des liens entre l'Afrique et la diaspora.
- IX. La Commission de l'Union africaine devrait nouer avec les institutions compétentes, par exemple l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), le Secrétariat du Commonwealth et la Communauté des pays lusophones (CPLP), des partenariats stratégiques visant à mobiliser un soutien en faveur du processus de la CIAD, notamment du suivi des CIAD I et II.
- X. Les CIAD I et II témoignent du resserrement des liens entre pays d'Afrique et pays de la diaspora ainsi que de l'importance croissante de la place de l'Afrique dans le monde.
- XI. La CIAD II reconnaît le rôle essentiel joué par les femmes dans la renaissance africaine. La solidarité entre l'Afrique et la diaspora devrait donc être renforcée par la création d'un réseau d'intellectuels qui présenterait clairement et défendrait les droits et les privilèges des femmes. De plus, les femmes de la diaspora devraient être encouragées à rejoindre les mouvements panafricains conduits par les femmes africaines. La CIAD II engage les intellectuelles noires à obtenir des informations exactes sur les femmes et à les diffuser dans leur pays comme à l'étranger.
- XII. Compte tenu des exigences légitimes de la population d'origine africaine, la CIAD II réitère qu'il importe d'assurer à tous l'accès à l'éducation, qui permettra de remédier aux injustices de l'Histoire. Dans le prolongement des initiatives prises en ce sens par le Gouvernement du Brésil, la CIAD II appuie les systèmes de quotas, les programmes d'action positive et autres mécanismes du même type.
- XIII. La renaissance africaine est essentielle pour que le XXI^e siècle marque le début d'une ère dans laquelle tous les peuples et tous les pays partagent les bienfaits de la richesse et de la culture, dans le plein respect de la dignité des droits et

des valeurs de tous les êtres humains, et notamment des enfants, des femmes et des personnes âgées, quelles que soient leur appartenance ethnique ou leurs croyances.

RESSOURCES

Bibliographie générale

▣ ACTES DE CONGRES, COLLOQUES, FESTIVALS

Congrès des Écrivains et Artistes Noirs (Premier) Paris, 19-22 septembre 1956, in *Présence Africaine*, n° spécial VIII-IX-X, juin-novembre 1956, compte rendu complet du Congrès, pp. 339-346.

Congrès des Écrivains et Artistes Noirs (Deuxième), Rome, 26 mars-1^{er} avril 1959, in *Présence Africaine*, n° spécial XXIV-XXV, février-mai 1959, Tome 1, Compte rendu, pp. 60-65.

Congrès général de l'UGTAN (Union générale des Travailleurs d'Afrique Noire), Conakry, 15-18 janvier 1959.

Congress of Africanists (First), volume 1, documents.

Colloque international de Brazzaville sur Le Centenaire de la Conférence de Berlin 1884/85-1984/85, organisé par la Société Africaine de Culture et le Ministère de la Culture et des Arts du Congo, Brazzaville, 30 mars-5 avril 1985, in *Actes du colloque international : Centenaire de la Conférence de Berlin 1884-1885*, Présence Africaine, 1987.

Colloque sur l'Afrique et l'Amérique latine, Dakar, 1974.

FESTAC, Lagos, 1977, volume 1.

Festac colloquium and Black World Development : *Evaluation of Festac Colloquium Agenda*, Lagos Programme 1977, Nigeria Magazine, Federal Ministry of Information ; Third Press International, 1978, New York, par Amoda, M.

Premier Festival mondial des arts nègres, Dakar, 1-24 avril 1966, Colloque sur « Fonction et signification de l'Art nègre dans la vie du peuple et pour le peuple ».

Symposium d'Alger, 21 juillet-1^{er} août 1969, SNED, Alger, 1969.

Symposium international de Kinshasa, *La science, la technique et le développement de l'Afrique, Civilisation noire et Afrique de l'an 2000*, organisé par les universités d'Afrique Centrale, la Fondation universitaire du Zaïre, la Société Africaine de Culture, 20-30 avril 1985.

▣ AUTEURS

- Abdul-Raheem, T. (Ed.).** (1996). *Pan-Africanism : Politics, Economy, and Social Change in the twenty-first century*. New York, NY : New York University Press.
- Abraham, Willie E,** *The mind of Africa, [Chicago] University of Chicago Press [1962],* Routledge, 2003.
- Adi, Hakim** *West Africans in Britain 1900-1960. Nationalism, Pan-Africanism and Communism,* Londres 1998.
- Adi, Hakim & Sherwood, Marika,** *The 1945 Manchester Pan-African Congress Revisited : With Colonial And... coloured Unity (the Report of the 5th Pan-African Congress),* New Beacon Books, Londres, 1995.
- Adi, Hakim et Sherwood, Marika,** *Pan-African History. Political Figures from Africa and the Diaspora since 1787,* Routledge, Londres, 2003.
- Afana, Ossende,** *L'Économie de l'Ouest africain, Perspectives de développement,* Ed. Maspéro, Paris, 1966.
- Ajala Adekunle,** *Pan-Africanism, Evolution, Progress and Prospects,* Andre Deutsch Ltd, Londres, première édition, 1973.
- Amin, Samir,** *L'accumulation à l'échelle mondiale,* Ed. Anthropos, Paris 1970, *Le développement inégal,* Éd. du Minuit, Paris, 1973.
- Asante, S.B.K,** *Pan-African Protest : West Africa and the Italo-Ethiopian Crisis, 1934-1941,* Ed. Longman, Londres, 1977.
- Asante Molefi K., Abarry, Abu S, (eds).,** *African intellectual heritage. A book of sources,* Temple University Press, 1996.
- Blyden, E.W.,** *Christianity, Islam, and the Negro Race,* Londres (1887), Ed. Black Classic press, Baltimore, 1994.
- Cabral Amilcar,** *Unité et Lutte,* Ed. Maspéro, Paris, 1975. *Unity and Struggle, speeches and writings,* Heinemann, Londres, 1980.
- Césaire, Aimé,** *Œuvres complètes.* (1. Poèmes ; 2. Théâtre ; 3. Œuvre historique et poétique), Fort-de-France, Desormeaux, 1976.
— *Discours sur le colonialisme.* Paris, *Présence Africaine,* 1955. *Toussaint Louverture ; La Révolution française et le problème colonial,* Paris, *Présence Africaine,* 1961/62.

Clarke, John Henrik « *Pan-Africanism : a Brief History of an Idea in the African World.* » In *Présence Africaine* 1988 (1) : 26-56.

Decraene, Philippe, *Le Panafricanisme*, Presses Universitaires de France, Paris, collection Que Sais-Je ? N° 847, Paris, (1959), 1979.

Delany, M. R, Campbell, Robert, *Black Separatism and Africa 1860*, The University of Michigan Press, 1969.

Dias, Joffre P. F, *Le panafricanisme et l'Organisation de l'unité africaine. Synthèse historique et bibliographique*, Genève, 1990

Dieng A. A, *Les premiers pas de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF) (1950-1955)* (de l'Union française à Bandoung), préface de Samir Amin, Ed. L'Harmattan, 2003.

Dieng A. A, « *Nationalisme et panafricanisme* », pdf © Codesria, 2003. [http ://www.codesria.org/Links/conferences/dakar/dieng](http://www.codesria.org/Links/conferences/dakar/dieng)

Diop Cheikh Anta, *Les fondements économiques et culturels d'un État fédéral*, Présence Africaine, 1960 (Réédition sous le titre : *Les fondements économiques et culturels d'un État fédéral d'Afrique noire*, 1974).

Diop Cheikh Anta, *Nations nègres et culture*, Ed. Présence Africaine, Paris, 1954, 1964, 1979. — *L'Unité culturelle de l'Afrique noire*, Paris, Présence Africaine, 1959, 1982. — *Antériorité des civilisations nègres, mythe ou vérité historique ?*, Paris, Présence Africaine, 1967.

—, *L'Antiquité africaine par l'image*, Dakar-Abidjan, IFAN-NEA, Deuxième édition quadrilingue français, anglais, pulaar, wolof, Paris, Présence Africaine, 1998.

—, *Civilisation ou Barbarie*, Paris, Présence Africaine, 1981, 1988.

Diouf, Mamadou, « *Les intellectuels africains et de la diaspora sur l'unité de l'Afrique* », 1^{ère} Conférence des intellectuels d'Afrique et de la diaspora, Dakar, 6-9 octobre, 2004, <http://www.au-ciad.org/ciad/HOME-fr.htm>

Du Bois W. E. B., *The Negro* (1915), Ed. Dover Publications, New York, 2001.

—, *Writings : The Suppression of the African Slave-Trade ; The Souls of Black Folk ; Dusk of Dawn ; Essays and Articles*, par Nathan I. Huggins, Library of America, 1986.

—, *The World and Africa, an inquiry into the part which Africa has played in world history*, International Publishers, New York, 1965.

Edwards Brent Hayes, *Practice of Diaspora : Literature, Translation, and the Rise of Black Internationalism*, Harvard University Press, 2003.

- Esedebe P. Olisanwuche**, *Pan-Africanism ; the idea and movement, 1776-1963*, Howard University Press, Washington, 1982.
- Fanon Frantz**, *Peau noire, masques blancs*, Éditions du Seuil, 1952.
 —, *Les Damnés de la terre*, Ed. du Seuil, 1952.
 —, *Pour la révolution africaine*, Éditions Maspéro, 1964.
- Firmin Anténor**, *De l'égalité des races humaines (1885)*, Ed. L'Harmattan, Paris, 2003.
- Geiss, Imanuel**, *The pan-African movement ; a history of pan-Africanism in America, Europe, and Africa*. Translated by Ann Keep, New York, Africana Pub. Pan-Africanism History, Methuen and Co, 1974.
- Glélé-Ahanahanzo, M.**, *Introduction à l'OUA et aux organisations régionales africaines*, LGDJ, 1986.
- Gueye, Abdoulaye**, *Les intellectuels africains en France*, Ed. L'Harmattan, Paris, 2001.
- Guillén, Nicolás**, *Obra poética*, Ed. Letras Cubanas, La Havane, 2002, tome I.
- Harris, Joseph E.**, (ed.), *Global Dimensions of the African Diaspora*, Howard University Press, 1982.
- Helg, Aline**, *Race in Argentina and Cuba, 1880-1930 : Theory, Policies, and Popular Reaction*, University of Texas Press, 1990.
- Kaké, Ibrahima Baba**, *Mémoire de l'Afrique : la diaspora noire*, Paris, ABC ; Les Nouvelles Editions Africaines, Dakar, Abidjan, 1976
- Ki-Zerbo Joseph**, *Histoire de l'Afrique noire*, Ed. Hatier, Paris, 1978.
 —, (dir. publ.), *Méthodologie et préhistoire de l'Afrique noire, Histoire générale de l'Afrique*, vol. I, Paris, UNESCO/Jeune Afrique/Stock, 1980.
- Kodjo, Edem**, *Et Demain L'Afrique*, Ed. Stock, Paris, 1985
- Langley, J. Ayodele**, *Pan-Africanism and nationalism in West Africa, 1900-1945 ; a study in ideology and social classes*, by J. Ayodele Langley, Oxford, Clarendon Press, 1973.
 —, *Ideologies of liberation in Black Africa, 1856-1970*. Documents on modern African political thought from colonial times to the present. Rex Collings, Londres, 1979.
- Lara, Oruno D.**, *La naissance du Panafricanisme, Les racines caraïbes, américaines et africaines du mouvement au XIX^e siècle*, Ed. Maisonneuve & Larose, Paris, 2000.

Legum, Colin, *Bandung, Cairo and Accra ; a report on the first conference of independent African states*, Africa Bureau, Londres, 1958.

—, *Pan-Africanism ; a short political guide*, Londres, New York, 1988. (Le panafricanisme à l'épreuve de l'indépendance, traduit de l'anglais par Jacqueline Hardy, 1965).

Lisette, Gabriel, *Le Combat du Rassemblement Démocratique Africain*, Ed. Présence Africaine, 1983

Ly, Abdoulaye, *Les regroupements politiques au Sénégal, 1956-1970*, Ed. Codesria, Dakar, 1992.

Mamdani, Mahmood, *Citoyen et Sujet. L'Afrique contemporaine et l'héritage du colonialisme tardif*, Ed. CODESRIA/SEPHIS, Paris, 2004.

Martin, Tony, *The Pan-African connection, from slavery to Garvey and beyond*, TM Press, 1983.

M'Bokolo, Elikia, *L'Afrique au XX^e siècle*, Ed. Seuil, Paris, 1985.

—, *L'Afrique entre l'Europe et l'Amérique*, Paris : UNESCO, 1995.

—, *Afrique noire : histoire et civilisations*, Vols. 1-2. Paris : Hatier, 1993 ; 1995.

—, « George Padmore, Kwame Nkrumah, Cyril L.R. James et l'idéologie de la lutte panafricaine », CODESRIA, 2003.

Moses, Wilson Jeremiah, *The golden age of Black nationalism, 1850-1925*, Hamden, Conn. Archon Books, 1978.

Mudimbe, Valentin. Y, (ed), *La dépendance de l'Afrique et les moyens d'y remédier*, Actes du congrès international des études africaines de Kinshasa (12-16 décembre 1978), Berger-Levaul, Paris, 1980.

Nascimento, Abdias do, *Brazil : mixture or massacres*, traduit du portugais par Elisa Larkin do Nascimento, The Majority Presss, Dover, USA, 1989.

Nascimento, Abdias do ; Elisa Lakin, *Africans in Brazil. A Pan-African Perspective*, Africa World Press, Trenton, USA, 1992.

Nkrumah, Kwame, *L'Afrique doit s'unir*, Présence Africaine, 1964.

—, *Autobiographie*, Présence Africaine, 1960.

—, *Africa must unite*, New York, F.A. Praeger, 1963.

—, *Selected Speeches*, volume 5, Samuel Obeng (ed.), AFRAM Publications, Accra, (1960), 1997.

Nye Jr. Joseph, *Pan-Africanism and East African Integration*, Harvard University Press, 1966.

Obenga, Théophile, *L'université africaine dans le cadre de l'Union africaine*, Ccinia Communication, Paris, 2004.

Padmore George *Panafricanism or communism, the coming struggle for Africa*, Ed. Dennis Dobson, Londres, 1956.

—, *Panafricanisme ou Communisme*, la prochaine lutte pour l'Afrique, traduction française, Ed. Présence Africaine, Paris, 1962.

—, *Colonial And... coloured Unity (the Report of the 5th Pan-African Congress)*, New Beacon Books, Londres, in Adi, Sherwood, 1995.

Présence africaine, fac similé du premier numéro, Ed. Présence Africaine, Paris.

Reid Andrews, George, *The Afro-Argentines of Buenos Aires, 1800-1900*, University of Wisconsin Press, 1980.

Rout, Leslie B., *The African Experience in Spanish America. 1502 to the Present Day*, Cambridge University Press, 1976.

Sagna, Olivier, *Des pionniers méconnus de l'indépendance. Africains, Antillais et luttes anti-colonialistes dans la France de l'entre-deux-guerres (1919-1939)* ; thèse de doctorat, Paris, novembre 1986.

Sall Babacar, *Racines éthiopiennes de l'Égypte ancienne*, L'Harmattan – Khepera, Paris 1999 – 456 p., ill. – 24 x 16 cm, préface de Théophile Obenga.

Santos, Eduardo dos, *Pan-africanismo de ontem e de hoje*, Lisbonne, compte d'auteur, 1968.

Senghor, Léopold S. *Liberté 1 : Négritude et Humanisme, discours, conférences*, Le Seuil, Paris, 1964.

—, *Liberté 2 : Nation et Voie africaine du Socialisme, discours, conférences*, Le Seuil, Paris, 1971 (Nationhood and the African Road to Socialism, Présence Africaine, 1962).

—, *Liberté 3 : Négritude et Civilisation de l'Universel, discours, conférences* Le Seuil, Paris, 1977.

—, *Liberté 4 : Socialisme et Planification, discours, conférences*, Le Seuil, Paris, 1983.

—, *Liberté 5 : Le dialogue des cultures*, Le Seuil, Paris, 1992.

Sherwood, Marika, Adi, Hakim (Ed.), *Pan-African History : Political Figures from Africa and the Diaspora Since 1787*, Routledge, Londres, New York, 2003.

Theo, Vincent, *Black and African Writing : A FESTAC Anthology*, Centre for Black and African Arts and Civilization National Theatre, 1981.

Thompson, Vincent Bakpetu, *Africa and Unity : The Evolution of Pan-Africanism*, with a foreword by Basil Davidson, New York, Humanities Press, 1969.

Viatte, Auguste (préface, choix de textes et notices par), *Anthologie littéraire de l'Amérique francophone*, CELEF, Sherbrooke (Canada), 1971.

Walters, Ronald W., *Pan-Africanism in the African Diaspora : An Analysis of Modern Afrocentric Political Movements*, Wayne State University, Detroit, 1993.

▣ BIOGRAPHIES – HOMMAGES – MONOGRAPHIES

Blyden, E.W.

Lynch, Hollis, *Black spokesman ; selected published writings*, Frank Cass, Londres, 1971.

Lynch, Hollis, *Pan Negro Patriot 1832-1912*, Oxford University Press, 1967.

Boganda, B.

Kalck, P., *Barthélémy Boganda, élu de Dieu et des Centrafricains* Ed. SEPIA, Paris, 1995.

Penel J.-D., *Barthélémy Boganda, Écrits et discours 1946-1951 : la lutte décisive*, Ed. L'Harmattan, Paris, 1995.

Boigny Félix H.

Grah-Mel, *F. Félix Houphouët-Boigny*. Biographie, Ed. Maisonneuve Larose, Paris, 2003.

Césaire, Aimé

Aimé césaire, pour regarder le siècle en face, sous la direction de Thebia-Melsan, A., Ed. Maisonneuve Larose, Paris, 2000.

Crummell, Alexander

Rigsby G., *Alexander Crummell : Pioneer in Nineteenth-Century Pan-African Thought*, Greenwood Press, USA, 1987.

A Study of Civilization and Discontent, by Wilson Jeremiah Moses, 1989, Oxford University Press, New York, Londres.

Diop, Alioune

Alioune Diop, le bâtisseur inconnu du monde noir, par Frédéric Grah Mel, PUCI/ACCT, 1995.

Diop, Cheikh Anta

Cheikh Anta Diop, l'homme et l'œuvre, par Cheikh Mbacke Diop, Présence Africaine, Paris, 2003.

Du Bois, W. E. B

Autobiography of W.E.B. Du Bois, A Soliloquy on Viewing My Life from the Last Decade of Its First Century, by Herbert Aptheker.

The social thought of W.E.B. Du Bois, by Joseph P. DeMarco, Lanham, MD, University Press of America, 1983.

FEANF

Les étudiants africains et l'Unité africaine, Union Internationale des Étudiants, Prague, s. d

Diane Charles, *La FEANF*, Editions Chaka, 1992.

Sekou Traoré, *La Fédération des Étudiants d'Afrique noire en France* de Ed. Anthropos, 1985.

Guimont, F., *Les étudiants africains en France, (1950-1965)*, L'Harmattan, 1998.

Ndiaye, J.-P., *Elites africaines et cultures occidentales*, Présence Africaine 1969.

d'Almeida-Topor, Hélène, Goerg O., *Le Mouvement associatif des jeunes en Afrique noire francophone au XX^e siècle* Ed., L'Harmattan, 1989.

Panda, Farnana

Panda Farnana : premier universitaire congolais (1888-1930) par Didier Mumengi ; préface de Mutamba Makombo ; postface de Kiangu Sindani, Ed. L'Harmattan, 2005, Paris.

Garvey, Marcus

Marcus Garvey, Père de l'Unité africaine des peuples ; Tome 1 : *Sa vie, sa pensée, ses réalisations.* ; Tome 2 : *Garveyisme et panafricanisme* ; par Tété-Adjalogo Têtêvi.

Marcus Garvey, un homme et sa pensée, par Adolph Edwards, Amy Ashwood Garvey, traduit de l'anglais par Helen Lee, Éditions Caribéennes, Paris, 1983.

Philosophy and Opinions of Marcus Garvey : Or Africa for the Africans : Two Volumes in One. TM Press, 1986, par Amy Ashwood Garvey *Garvey and Garveyism*, Kingston, 1963, par Amy Ashwood Garvey.

Amy Ashwood Garvey : *Pan Africanist, Feminist, and Wife n° 1*, Majority Press, 1998, by Toni Martin.

Marcus Garvey, un homme et sa pensée, par Adolph Edwards, Amy Ashwood Garvey – Garvey, traduit de l'anglais par Mme Helen Lee, Éditions Caribéennes, Paris 1983.

Hunkanrin, Louis

Asiwaju A. I, Guy L. Hazoume, Suret-Canale, J., Oke M. F., Da Silva G., *La vie et l'œuvre de Louis Hunkanrin*, Librairie Renaissance, Cotonou, 1977.

Lumumba, Patrice

Lierde, Van, J., *La pensée politique de Lumumba*, Présence Africaine, 1963.

Messali, Hadj.

Simon, J., *L'Étoile Nord-Africaine, 1926-1937*, Ed. L'Harmattan, 2003. Stora B., *Messali Hadj, pionnier du nationalisme algérien*, Ed. L'Harmattan, Paris, 1986.

Holy, Johnson

Ayendele E. A., *Holy Johnson Pioneer of African Nationalism, 1836-1917*, Frank Cass & Co Ltd, Londres, 1970.

Kojo Tovalou Houenou

Kojo Tovalou *Houenou*, E.D. Zinsou L. Zoumenou, Maisonneuve Et Larose, Paris, 2004.

Hazoume, G.L., « *Kojo Marc TOVALOU HOUENOU. Le militant et le précurseur* », article de presse, Cotonou, mai 1972.

Ki-Zerbo, Joseph

À Quand l'Afrique, Editions de Poche, 2004.

Malcolm X

Malcolm X on Afro-American History, sixième édition, New York, NY : Pathfinder Press 1998/1967.

Haley A., (Ed.), *L'autobiographie de Malcom X*, Ed. Presses Pocket, Paris, 1993.

Malcom X, révolutionnaire noir, George Breitman, Clifton DeBerry, Daniel Guérin... [et al.], Ed. La Brèche, Montreuil, 1994.

Makonnen, Ras

Pan-Africanism from within, Oxford University Press, Nairobi, 1973.

Mouvement de Libération Nationale,

Manifeste, Dakar, 1958.

Nkrumah, Kwame

Autobiography, Panaf 1973.

Mbokolo E., *Nkrumah*, Ed. Fondation Nationale de Sciences Politiques, Paris (à paraître).

Kwame Nkrumah : The Years Abroad 1935-1947, Sherwood, Marika, Freedom Publications (Legon, Nigeria), 1996.

Nyerere, J., « Ghana inspired the rest of Africa », in *Ghanaian Times*, 15 mars 1997.

PAFMECA

Cox, R., *Pan-Africanism in Practice. PAFMECSA 1958-1964*, Oxford University Press, Londres, 1964.

Parti africain de l'indépendance

Manifeste, Thiès (Sénégal), 1957.

Padmore, George

Black revolutionary. George Padmore's path from communism to Pan-africanism, par Hooker, James, Pall mall, 1967.

Rodney, Walter

Walter Rodney speaks ; the making of an African intellectual, with an introduction by Robert Hill. Foreword by Howard Dodson. Africa World Press, Trenton. 1990, xv, 122p.

Senghor, Lamine

Thiam, Iba Der, *L'évolution politique et syndicale du Sénégal colonial de 1840 à 1936* ; thèse d'État, Paris I – Sorbonne, 1983.

Sagna O., *Lamine Senghor (1889-1927). Un patriote sénégalais engagé dans la lutte anti-colonialiste et anti-impérialiste*, mémoire de maîtrise, Université Paris VII, 1980-1981.

Senghor, Léopold Sedar

Hommage à Léopold Sédar Senghor : homme de culture, Ed. Présence Africaine, Paris, 1976.

Sélassié I, Haïlé

The Autobiography of Emperor Haile Selassie I, traduit par E. Ullendorff, 1976.

Sylvain, Bénito

Bervin, A. *Benito Sylvain, apôtre du relèvement social des Noirs*, Port-au-Prince, 1969.

Lara, Oruno D., *La naissance du Panafricanisme, Les racines caraïbes, américaines et africaines du mouvement au XIX^e siècle*, Ed. Maisonneuve & Larose, Paris, 2000.

Sibeud, Emmanuelle, « *Comment peut-on être noir ? Le parcours d'un intellectuel haïtien de l'universalisme au panafricanisme à la fin du XIX^e siècle* », colloque Paris VII, <http://www.univ.trieste.it/~humdiv/Sibeud.doc>

Walters, Alexander

My life and work, Fleming H. Revel and Co, New York, 1917.

Williams, Henry Sylvester

Hooker J.R., Williams, Henry Sylvester, *Imperial Pan-africanist*, by Rex

Collings, Londres, 1975.

Owen, Charles Mathurin, *Henry Sylvester Williams and the origin of the Pan-African movement, 1869-1911*, Greenwood Press, 1976.

WASU

Olusanya, G.O, *The West African Students'Union and the Politics of Decolonisation, 1925-1958*, Daystar Press, 1982.

Adi, Hakim, *West Africans in Britain 1900-1960 : Nationalism, Pan-Africanism and Communism*, Lawrence and Wishart, 1998.

Documents sonores

M'Bokolo, Elikia, Grandes voix de l'histoire : Kwame Nkrumah, Barthélemy Boganda, Patrice Lumumba, Amilcar Cabral, Radio France Internationale, Paris, 1990.

Cédérom

M'Bokolo, Elikia, Afrique, une histoire sonore, 1960-2000. CD 6 : l'Unité africaine, une longue marche, RFI/INA, 2000.

Sites Internet

▣ INSTITUTIONS

<http://www.francophonie.org/>

Site de l'Organisation internationale de la Francophonie

<http://agence.francophonie.org/>

Site de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie

<http://democratie.francophonie.org>

Site de la délégation aux Droits de l'Homme et à la Démocratie Contient le présent recueil, dans la rubrique conférences.

<http://africa-union.org/HOME-fr.htm>

Site officiel de la Conférence des intellectuels d'Afrique et de la Diaspora

http://www.droitshumains.org/Biblio/Txt_Afr/Ua_63.htm

Charte de l'Organisation de l'Unité africaine

http://www.nepadsn.org/french_version/nepad_french_version.pdf

Texte du NEPAD

http://www.unesco.org/culture/africa/html_fr/comite.htm

Site de l'UNESCO : rubrique consacrée à l'Histoire générale de l'Afrique

▣ CENTRES DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION

<http://www.codesria.org>

Site du Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales

Les communications aux différents colloques de 2003 sur le panafricanisme y sont disponibles.

<http://www.angelfire.com/ny/ethiocrown/>

Site consacré à l'histoire de la monarchie éthiopienne <http://www.nkrumah.net/>

Site consacré à Kwame Nkrumah

<http://www.africanaencyclopedia.com/>

Site de l'Encyclopedia africana

<http://www.ankhonline.com/>

http://www.ucad.sn/article.php3?id_article=16

Sites sur l'œuvre de Cheikh Anta Diop

<http://www.ceda.bf>

Site du Centre d'études pour le développement africain (Pr Joseph Ki-Zerbo)

http://www.fas.harvard.edu/~du_bois/

Site de l'Institut W.E. B Du Bois d'études africaines de l'Université de Harvard

▣ DIASPORA

<http://www.abdias.com.br/>

Site dédié à Abdias di Nascimento

<http://www.ipeafro.org.br/>

Site de l'Institut d'études fondé par Abdias di Nascimento

<http://www.quilombhoje.com.br/>

Site culturel afrobrésilien

<http://www.mundonegro.com.br/>

Site culturel afrobrésilien

<http://www.afirma.inf.br/>

Site d'un mouvement civique brésilien

<http://www.portalafro.com.br/>

Portail de sites sur la culture afrobrésilienne

<http://www.afrocubaweb.com/>

Portail de sites sur la diaspora africaine à Cuba

<http://www.haiti-reference.info/accueil.html>

Site d'information sur Haïti

<http://www.jimcrowhistory.org/>

Site sur la ségrégation raciale aux États-Unis de 1850 à 1950

<http://www.lavavideo.org/AfricanDiaspora/home.html>

Site consacré aux vidéos sur la diaspora africaine

<http://les.traitesnegrieres.free.fr/ring/index.php>

Portail de sites sur l'histoire, l'art et l'esthétique noirs

Filmographie succincte sur des personnalités africaines et de la diaspora africaine

Le Chemin de la liberté (Min chemin libèté) de Arnold Antonin, 1973, Haïti

Cheikh Anta Diop, Interview télévisée par RFO Guadeloupe, 1983, France

Toussaint Louverture, de Claude Moreau, 1989, France

Aimé Césaire, de Euzhan Palcy, 1995, France

Frantz Fanon, d'Isaac Julien, 1996, France

Léopold Sédar Senghor, entre deux mondes, de Pierre Beuchot, 1997, France

Un sang d'encre, de J. Goldstein et B. N'Djehoya, documentaire (sur les écrivains américains à Paris), 1997, France

Toussaint Louverture, Haïti et la France, de Laurent Lutaud et Georges Nivoix, 2004, France

Joseph Ki-Zerbo. Identités/identité pour l'Afrique, de Dani Kouyaté, 2005, Burkina Faso

Paulette Nardal, la fierté d'être Nègresse, documentaire réalisé par Jil Servant et produit par La Lanterne/Antilles TV (année 2004).

Ont participé à l'élaboration de ce recueil, le Délégué à la paix, aux droits de l'Homme et à la démocratie de l'Organisation Internationale de la Francophonie, Madame Christine Desouches, et ses collaborateurs, l'Ambassadeur Madina Ly-Tall et Monsieur Lazare Ki-Zerbo. Un comité consultatif composé de différentes personnalités, dont notamment Mesdames Christiane Yandé Diop et Annick Thebia-Melsan, les professeurs Elikia M'Bokolo, Oruno D. Lara, Amady Aly Dieng, Isidore Ndaywel, Pierre Kipré, Maître Robert Dossou, Messieurs Christian Valantin, Guy L. Hazoumé, Hamidou Sall, y a également apporté son précieux concours.

La coordination pratique du projet a été assurée par Monsieur Lazare Ki-Zerbo.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

19-21 AVENUE BOSQUET, 75007 PARIS (FRANCE)

TÉL. : +33 (0)1 44 37 33 00

www.francophonie.org

Ce document participe à la protection de l'environnement.



PEFC 10-31-1222 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

Réalisation : zone-freeart.com

Image de couverture © présence africaine

Imprimé en France par STIPA

ISBN 978-92-9028-299-0

Ce recueil de texte s'efforce, pour la première fois en langue française, de restituer les plus grands moments du mouvement panafricanisme, depuis la Conférence panafricaine de Londres en 1900 jusqu'à la constitution de l'Union africaine, en passant par les congrès des écrivains et artistes noirs, les festivals des arts et de la culture et tant d'autres rendez-vous de célébration, de revendication ou de réflexion sur l'unité du continent.

Il va sans dire que malgré la qualité des membres du Comité consultatif qui l'a élaboré, il ne prétend pas à l'exhaustivité. Il attend au contraire d'être complété par chacun d'entre nous, pour en faire un instrument encore plus précieux, au service de tous les acteurs du développement de l'Afrique et de sa diaspora : les intellectuels, les décideurs politiques et tous les citoyennes et citoyens.

Textes réunis par Lazare Ki-Zerbo

ISBN 978-92-9028-299-0

ORGANISATION INTERNATIONALE
DE LA FRANCOPHONIE

19-21 AVENUE BOSQUET, 75007 PARIS (FRANCE)

TÉL. : +33 (0)1 44 37 33 00

www.francophonie.org

